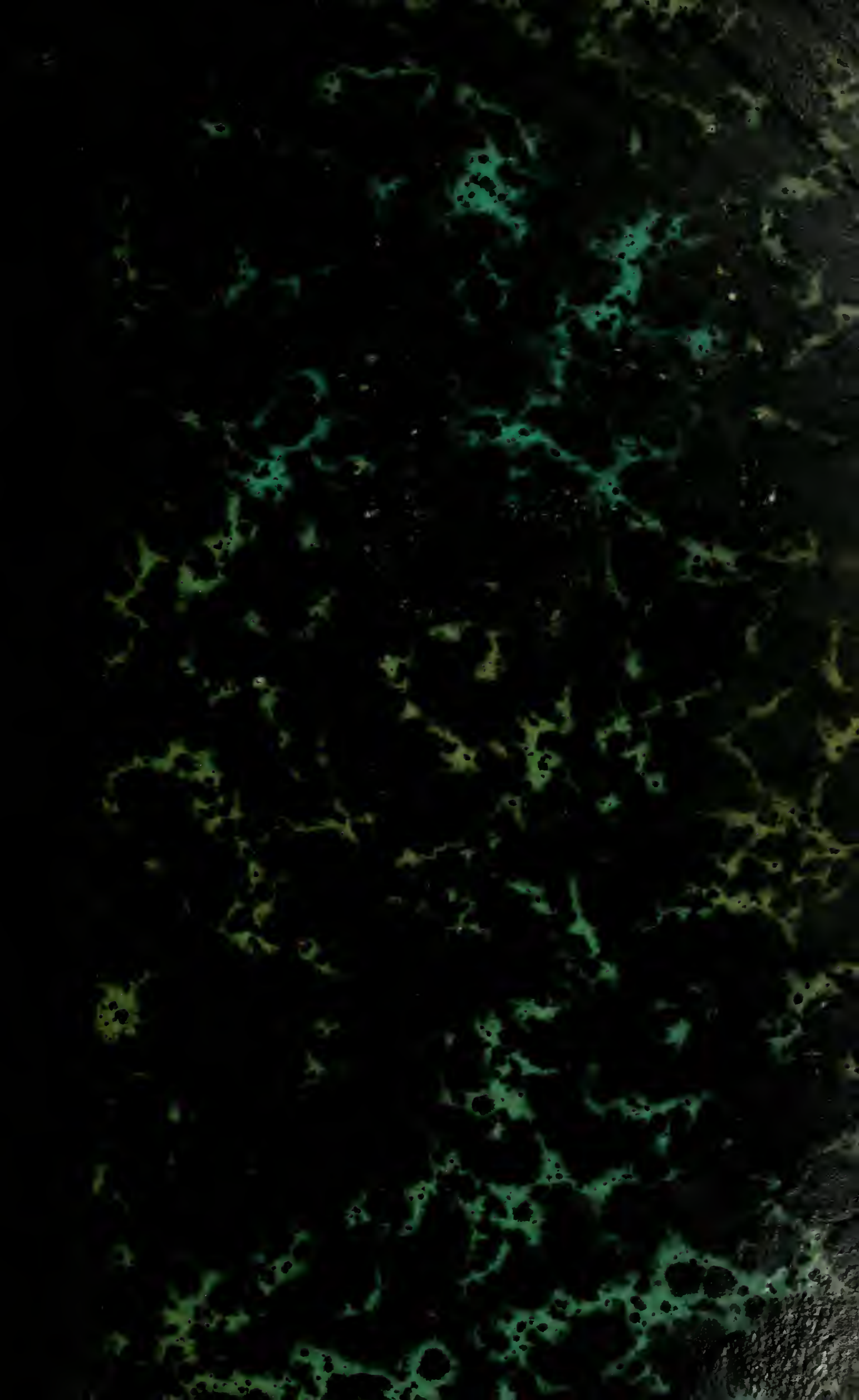
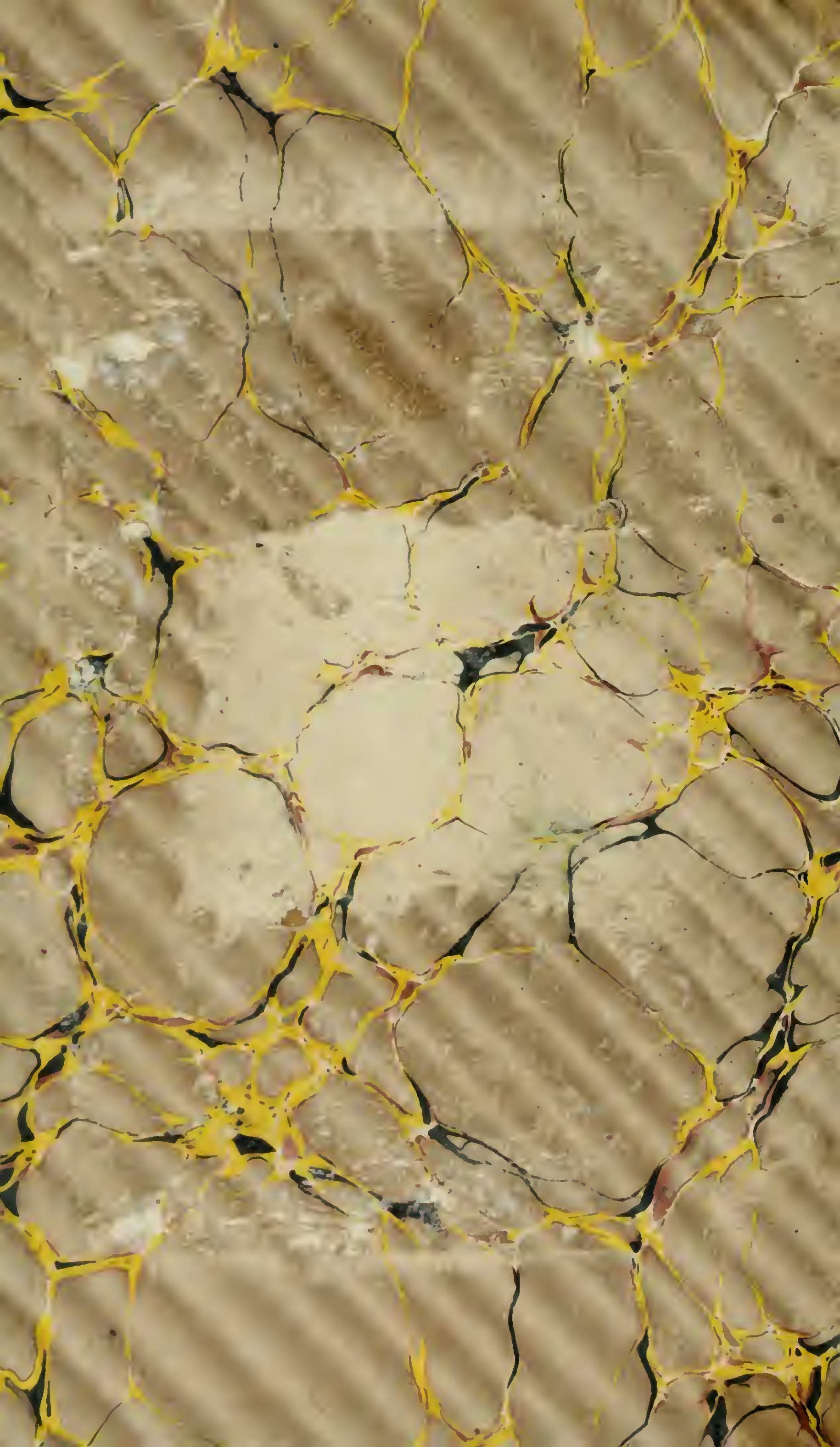






MÉMOIRES

DOCUMENTS ET ÉCRITS DIVERS

LAISSÉS PAR LE PRINCE DE

METTERNICH

CHANCELIER DE COUR ET D'ÉTAT

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

MÉMOIRES

DOCUMENTS ET ÉCRITS DIVERS

LAISSÉS PAR LE PRINCE DE

METTERNICH

CHANCELIER DE COUR ET D'ÉTAT

PUBLIÉS PAR SON FILS

LE PRINCE RICHARD DE METTERNICH

CLASSÉS ET RÉUNIS PAR M. A. DE KLINKOWSTROEM

Deuxième partie : L'Ère de paix
(1816-1848)

TOME TROISIÈME



PARIS
E. PLON ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

1881

AVIS AU LECTEUR

En livrant à la publicité la seconde partie de cet ouvrage, nous devons donner au lecteur quelques courtes explications préliminaires relativement à l'ordre et au classement des matières qu'elle contient.

L'Autobiographie, intitulée : *Matériaux pour servir à l'histoire de ma vie publique* (composée de trois fragments, dont parle la note de la page 216, tome I), a, dans la première partie, conduit le lecteur jusqu'au « commencement de l'ère de paix », en 1815. Ici le manuscrit s'arrête brusquement après quelques réflexions sommaires qui ont trait au règlement et à l'organisation des affaires intérieures de l'Empire d'Autriche pendant les années 1816 et 1817. Ce n'est que vers la fin de sa carrière que l'auteur a repris la plume pour retracer brièvement la dernière période de sa vie publique, en passant sous silence le long intervalle qui sépare ces deux moments de son existence. Cette grande

lacune laissée dans l'Autobiographie nous a obligé à changer un peu, dans la seconde partie, l'ordre des matières et à remanier partiellement le Recueil des documents, que nous avons dû grouper d'une manière différente.

En effet, tandis que dans la première partie le Recueil des documents pouvait se rattacher au texte de l'Autobiographie de manière à l'expliquer et à le compléter, ce Recueil ne peut, dans la seconde partie, s'appuyer sur un texte principal. Il faut ici que le Recueil lui-même remplace l'Autobiographie et forme le trait d'union destiné à relier la première partie de l'ouvrage au fragment final de l'Autobiographie, que, par suite, il doit précéder. Or, parmi les écrits divers laissés par le prince de Metternich, sa correspondance particulière était évidemment le mieux faite pour assurer la continuité du fil de sa biographie. Nous avons donc, il est vrai, divisé dans la seconde partie le contenu par périodes, afin de rester fidèle à l'ordonnance historique de l'ouvrage entier; mais dans ces livres eux-mêmes, nous avons toujours mis en tête la correspondance particulière qui se rapporte aux différentes périodes, vu qu'elle est surtout intéressante au point de vue biographique, et nous avons fait figurer à la suite les documents relatifs à des questions spéciales, documents qui sont, pour la plupart, officiels.

C'est ainsi que nous avons procédé, particulièrement en ce qui concerne la correspondance privée de Metternich, comprenant des lettres qu'il a écrites de 1817 à 1829. C'est précisément à cette époque que le chancelier d'État a entretenu une correspondance très-

suivie, soit avec des membres de sa famille, soit avec des amis et des connaissances qu'il honorait de sa confiance. Il s'entend de soi que des communications de ce genre, faites, pour ainsi dire, entre quatre yeux, ne se prêtent à la publicité que dans une certaine mesure; mais il n'en est pas moins vrai que c'est précisément leur caractère de spontanéité, que c'est l'absence de tout projet de publication future qui donne un prix tout particulier à ces simples extraits. « Je trouve que les seules lettres qui aient de la valeur pour des amis sont celles qui indiquent la situation morale de l'écrivain, car elles appartiennent alors à l'histoire de la vie. » Ce passage, emprunté à une lettre particulière du chancelier d'État, sert à confirmer ce qui vient d'être dit, et à atténuer les scrupules que le fils du prince peut avoir eus à tirer du secret où ils étaient ensevelis et à livrer à la publicité des documents du caractère le plus intime.

La deuxième partie de l'ouvrage, qui embrasse l'ère de paix, de 1816 à 1848, comprend les livres suivants, qui, sous le rapport de l'ordre numérique, se rattachent à ceux de la première partie, savoir :

Livre IV. — Règlement des affaires intérieures de l'Empire (1816 et 1817).

Livre V. — Période des Congrès (1818-1822).

Livre VI. — Complications en Orient (1823-1829).

Livre VII. — De la Révolution de Juillet jusqu'à la mort de l'Empereur François (1830-1835).

Livre VIII. — Période du règne de l'Empereur Ferdinand (1835-1848).

Livre IX. — Matériaux pour servir à l'histoire de ma vie publique (suite). Chapitre final : Retraite de Metternich.

Nous publions actuellement les livres IV, V et VI, en deux volumes, qui forment les tomes III et IV de l'ouvrage total.

Les courtes réflexions par lesquelles le prince de Metternich continue, pour l'interrompre bientôt, le récit de sa vie après la fin du dixième chapitre (tome Ier, p. 215), ont trait, ainsi que nous l'avons dit plus haut, au règlement des affaires intérieures de l'Empire dans les premières années qui ont suivi le rétablissement de la paix générale. Aussi ces réflexions présentent-elles, sous le rapport du sujet lui-même aussi bien que de l'époque dont il est question dans l'ouvrage, quelque connexité avec le contenu du livre IV, auquel ils peuvent servir d'introduction. C'est cette considération qui me détermine à placer ici un court fragment, qui est resté incomplet. En voici la reproduction fidèle :

« J'ai employé les années 1804 et 1805 à classer mes vues, et je les ai rangées en deux catégories : 1° celles qui rentrent dans le domaine de la *morale générale* ; 2° celles qui ont un caractère *matériel et spécial*, en tant qu'elles se rapportent à l'économie politique. Je me suis réservé de traiter moi-même la première partie ; relativement à la dernière, j'ai invoqué le concours du

comte de Stadion, à qui l'Empereur avait, sur ma demande, confié la direction des finances; du prince Charles de Schwarzenberg, qui était à la tête du département de la guerre, et du comte Joseph Zichy, ministre d'État et de conférence, dont l'esprit était fait pour accueillir tout ce qui est juste, et dont les connaissances étaient complètes en tout ce qui concernait les affaires des pays allemands et hongrois de l'Empire.

« Je pouvais compter d'une manière absolue sur les lumières et sur le dévouement de ces collègues, il n'y avait pas lieu d'en douter. Par contre, je me croyais moins sûr du concours de l'Empereur lui-même et des chefs de tous les autres départements, à l'exception du ministre des finances et du ministre de la guerre, dont je viens de parler. J'avais quelques appréhensions à l'égard du Souverain, parce que je connaissais sa réserve vis-à-vis de tout projet d'innovation en matière administrative; à l'égard des chefs de département, parce que je n'ignorais pas la puissance de l'influence que le pouvoir central collectif exerce sur leur manière d'agir et même sur leur manière de voir. Les hautes fonctions de l'État étaient exercées par des présidents et non par des ministres. Il y a ici, dans la forme, une différence qui se révèle inévitablement dans la pratique. Avec un pouvoir central collectif disparaît la responsabilité personnelle, attendu qu'elle se résout en une responsabilité collective. La discussion présente des avantages, mais aussi des inconvénients; les premiers consistent dans l'examen sérieux et approfondi des questions, les derniers dans la lenteur de la marche des affaires.

« Le seul département des affaires étrangères faisait exception, par la force des choses, pour ce qui concerne l'organisation du Cabinet. Celui qui l'avait créé, le prince de Kaunitz, l'avait bien senti; aussi avait-il supprimé la forme collective lorsqu'il avait institué la chancellerie intime de palais, de Cour et d'État... »

C'est par ces mots que se termine le manuscrit de l'Autobiographie; on voit, à n'en pas douter, que l'auteur avait l'intention de continuer ses Mémoires en temps et lieu. Le chancelier d'État a donc repris la plume qu'il avait déposée, mais uniquement dans le but d'expliquer son attitude lors de la période du règne de l'Empereur Ferdinand, et d'exposer les causes des événements qui ont fini par amener sa retraite du service de l'État, lors de la révolution qui eut lieu en mars, à Vienne. Le livre IX renseignera le lecteur à cet égard.

L'accueil que le public a fait à la première partie de notre ouvrage atteste l'intérêt, aussi vif que général, qui s'attache à la grande figure historique du chancelier d'État.

Déjà la voix publique s'est prononcée sur ces Mémoires. Malgré toutes les divergences d'opinion et les différences de nationalité, nous avons pu constater l'unanimité à peu près absolue avec laquelle on reconnaît l'intelligence supérieure de l'illustre homme d'État, et l'importance du rôle qu'il a joué à l'époque où l'Autriche a travaillé avec le plus d'éclat à fonder sa grandeur.

Une nouvelle génération est venue. C'est à elle que ces Mémoires sont destinés à présenter une image plus

vive et, sous bien des rapports, plus complète de la vie du prince de Metternich; c'est à elle qu'ils doivent faire voir l'homme lui-même dans la personne du chancelier.

Cette deuxième partie, que nous publions en ce moment, et celles qui paraîtront dans la suite, contribueront peut-être à ce résultat. Nous y laisserons, comme nous l'avons fait jusqu'ici, la parole au prince lui-même et aux faits qu'il a vus s'accomplir ; ce sont déjà des faits que les documents eux-mêmes qui sont sortis d'une telle plume. Quant au jugement final, il sera prononcé par la voix impartiale de l'histoire, au tribunal de laquelle chacun finit, tôt ou tard, par trouver justice.

L'Éditeur.

TABLE DES MATIÈRES.

TOME TROISIÈME.

LIVRE V.

PÉRIODE DES CONGRÈS, RECUEIL DE DOCUMENTS (1818-1822).

Année 1818.

Année 1819.

Année 1820.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME TROISIÈME.

LIVRE IV.

RÈGLEMENT DES AFFAIRES INTÉRIEURES DE L'EMPIRE.

RECUEIL DE DOCUMENTS (1816 ET 1817).

1816.

IDÉE D'UN CONCORDAT AVEC LA COUR PONTIFICALE POUR TOUS LES ÉTATS DE LA CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

208. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vérone, le 5 avril 1816.

208. Pendant que l'on discutait au Congrès de Vienne les intérêts de l'Allemagne, j'avais déjà pris à tâche d'appeler l'attention des représentants des Cours allemandes sur les avantages que non-seulement l'Allemagne en général, mais encore les Princes eux-mêmes, trouveraient à traiter de la même manière, à la Diète future, la question religieuse, qui depuis longtemps était restée en souffrance. J'eus alors les entretiens les plus suivis avec les deux vicaires généraux de Constance et de Munster, qui étaient à Vienne, et dont les principes m'étaient connus depuis longtemps. Je crois avoir contribué pour une bonne part à écarter les vues d'une prétendue députation de l'Église d'Allemagne qui était réunie à Vienne, députation qui se composait de quelques têtes folles et qui, pro-

bablement sans s'en douter elle-même, s'évertuait à faire le jeu de la fraction la plus passionnée de la curie romaine. Le principe que la question religieuse devrait être discutée en commun à Francfort fut, en général, accueilli favorablement par tous les Souverains allemands de deuxième et de troisième ordre; seul le Roi de Wurtemberg, qui était entiché de ses prétendus droits de souveraineté jusqu'à la petitesse, et qui d'ailleurs, par suite de ces mêmes principes, s'était abstenu de prendre une part directe aux négociations fécondes qui venaient d'avoir lieu à Vienne, cherchait à s'isoler complétement dans la question religieuse comme il l'avait fait dans la question politique, et essayait d'entamer des négociations directes relativement à un concordat avec la Cour pontificale.

Le cardinal Consalvi, de la conduite politique duquel nous ne pouvons, en général, assez nous louer, est resté, dans cette circonstance, fidèle à la promesse que j'avais su obtenir de lui, qu'il ne s'engagerait dans aucune négociation particulière avec des Souverains allemands sans mon assentiment préalable. Il en a référé à Rome. La clôture du Congrès et les grands événements militaires et politiques qui l'ont suivi ont coupé court à ces premières intrigues.

Depuis que les plénipotentiaires allemands sont réunis à Francfort, je n'ai cessé d'y envoyer aux ministres de Votre Majesté des instructions en vue du but à poursuivre; j'y étais amené tout naturellement par les efforts du Roi de Wurtemberg pour arriver à conclure au plus tôt un concordat particulier avec le Saint-Siége. Jusqu'à ce jour, j'ai parfaitement réussi à empêcher la conclusion de ce concordat.

Comme je suis parfaitement d'accord avec le conseiller d'État et de conférence Lorenz* *quant au but que nous voulons atteindre en demandant la discussion en commun des intérêts de l'Église d'Allemagne,* discussion basée sur nos principes en

* Il avait fait, relativement à la future constitution ecclésiastique de l'Allemagne, un rapport officiel qui avait été soumis à l'approbation de Metternich. (*Note de l'Éditeur.*)

matière ecclésiastique, il ne me reste plus, après les démarches qui ont été déjà faites, qu'à fixer la marche à suivre dans une des affaires les plus importantes dont le règlement soit réservé à la Diète future.

Ainsi que dans toute grande négociation, le point de vue auquel on se place est, dans celle qui nous occupe, d'une importance majeure. A mon avis, *il faut amener l'Allemagne à accepter une constitution ecclésiastique et à admettre des principes qui soient les nôtres, sans que nous ayons l'air de vouloir imposer nos principes à l'Allemagne.*

En faisant ce qu'il faut pour arriver au premier résultat que j'indique, nous donnerons certainement aux Souverains allemands un exemple de nature à leur ôter toute inquiétude, nos principes deviendront d'autant plus populaires qu'ils paraîtront avoir surgi spontanément en Allemagne; quant à notre attitude vis-à-vis du Saint-Siége, elle restera correcte et énergique; que dis-je! nous rendrons même service à la Cour de Rome dès que, par notre seul exemple, nous élèverons une digue contre des prétentions exagérées qui pourraient se produire, comme il arrive toujours dans les affaires humaines. Guidé par ces considérations réunies, je regarderais comme bien préférable de pouvoir s'assurer des vues de quelque ecclésiastique de marque en Allemagne, auquel on pourrait laisser en toute sécurité l'initiative de l'organisation à faire, au lieu de la prendre nous-mêmes. Il me semble incontestable que la personne la plus apte à jouer ce rôle serait le baron de Wessenberg, qui, dans l'intervalle, a été nommé coadjuteur de Constance et qui a été confirmé dans ces fonctions par le Pape; il jouit d'ailleurs de la confiance générale en Allemagne, et possède aussi, comme je le suppose, celle du conseiller d'État et de conférence Lorenz.

Dans le cas où Votre Majesté daignerait partager cette manière de voir, je demanderais que cet ecclésiastique fût mis immédiatement au courant de nos vues, et l'on ne saurait, je pense, mieux l'en instruire qu'en envoyant le vice-directeur des études théologiques, Augustin Braig, se mettre en rap-

port avec lui. Une pareille démarche aurait, de plus, l'avantage de nous procurer la certitude que le baron de Wessenberg, qui est, à tous les égards, entièrement dévoué au système politique de la Cour impériale, partage aussi nos principes dans l'application étendue que nous voulons en faire. Par suite de cette démarche, notre légation directoriale à Francfort se trouverait dans une situation tout à fait conforme à mes vues; *elle appuierait les vœux de l'Église d'Allemagne, au lieu de prendre l'initiative de ces vœux.*

Pour plus de sécurité, non-seulement j'approuverais entièrement, mais encore je regarderais comme une mesure très-désirable le fait d'envoyer plus tard le susdit Augustin Braig à Francfort, pour assister de ses conseils la légation autrichienne.

Nous avons encore assez de temps devant nous pour prendre des dispositions; cela résulte de la nature des négociations qui doivent s'engager à Francfort. Lorsque la Diète sera constituée, ce qui pourrait bien exiger encore trois ou quatre semaines à partir du jour de l'ouverture, alors seulement il y aura lieu, pour notre légation, de parler de la discussion des questions religieuses, et de chercher à faire admettre ce principe, *qu'il importe d'arriver à conclure un concordat avec le Saint-Siége pour tous les États de la Confédération germanique.*

Il est probable que quelques-unes des principales Cours d'Allemagne s'élèveront contre ce principe; le Wurtemberg le fera certainement. Mais il y a des raisons tellement puissantes qui militent en faveur de l'adoption de ce principe, qu'on pourrait s'attendre à les voir triompher, si l'esprit mesquin des grands Gouvernements allemands n'amenait souvent ces puissances à se mettre en contradiction avec leur intérêt politique lui-même. Toutefois, si les Cours d'Allemagne commettaient la faute de ne pas admettre le principe d'un concordat *commun,* il resterait une autre solution, celle de concordats *séparés,* mais cependant basés sur des principes uniformes. La réussite de ce moyen serait d'autant plus certaine que les principes dont nous désirons assurer le triomphe sont tout à fait en rapport avec l'autorité des Souve-

rains et avec leurs intérêts financiers, et qu'il ne serait pas difficile de prouver aux Gouvernements opposants que leur résistance leur fera plus perdre que gagner; car, s'ils sont isolés, ils seront tout aussi faibles vis-à-vis de la Cour pontificale qu'ils paraîtraient forts en adoptant des principes communs et en appuyant leur cause sur celle de l'Église d'Autriche. De tels arguments doivent s'imposer avec une incontestable autorité : les principes de la curie romaine nous en répondent; quant à moi, je ne sache pas que jamais un Souverain allemand, même le plus indépendant, le plus entier, ait consenti, uniquement par suite d'une présomption mal entendue, à accepter une condition moins favorable que celle des autres Souverains d'Allemagne. Or, ce cas se produirait fatalement si le Roi de Wurtemberg voulait conclure avec le Saint-Siége un concordat reposant sur des bases qui réserveraient au Pape plus d'avantages que les concordats signés avec les autres Cours d'Allemagne *.

* C'est dans ce sens que les négociations furent entamées, mais elles restèrent sans résultat. Bien plus, de 1817 à 1830, Rome conclut des concordats séparés avec différents États de la Confédération : en 1817 avec la Bavière, en 1821 et en 1827 avec les États formant la province ecclésiastique du Haut-Rhin, en 1824 avec le Hanovre, en 1827 avec la Saxe, en 1830 avec Gnesen et Posen, etc. Lorsqu'enfin en 1855, après la retraite de Metternich, les négociations engagées avec le Saint-Siége aboutirent à la conclusion du concordat avec l'Autriche, le vieux chancelier d'État salua cet acte politique avec une vive satisfaction, et prit la plume pour raconter les phases diverses de cette longue négociation qui avait duré un demi-siècle, et qui s'était enfin terminée par le triomphe de l'idée conçue par le chancelier dès 1816. Pour plus de clarté, nous reproduisons textuellement les lignes que Metternich a écrites de sa main, au mois d'août 1855, relativement à cette question :

« Le vingt-cinquième anniversaire de la naissance de l'Empereur François-Joseph (18 août 1855) a été marqué par la signature d'un concordat avec le Saint-Siége; ce grand acte s'est accompli d'une manière aussi digne qu'elle est frappante dans les circonstances actuelles.

« Personne n'est plus à même que moi de connaître les obstacles qui s'opposaient à l'œuvre salutaire qui mit fin aux empiétements, aux *soi-disant réformes* que l'Empereur Joseph II avait commis la faute d'inaugurer, portant ainsi atteinte aux droits de l'Église.

« Voici l'histoire des faits, présentée sous une forme concise dans un exposé rigoureusement fidèle :

« Lorsqu'en 1814 et 1815 la paix eut été rendue au monde, je tournai mon attention vers les suites regrettables de la législation de l'Empereur Joseph en

LE TRAITÉ DE MUNICH RELATIVEMENT A LA CESSION DE CERTAINES PARTIES DU TERRITOIRE DE LA BAVIÈRE A L'AUTRICHE.

209. Metternich au baron de Wacquant, plénipotentiaire d'Autriche à Munich (E. D.), Milan, le 9 février 1816. — 210. Metternich au baron de Wacquant (E. D.), Vérone, le 8 avril 1816.

209. ...Le séjour du Prince royal (à Milan) s'est passé tant en pourparlers directs entre lui et l'Empereur qu'en négociations que j'ai suivies avec le Prince royal et le comte de Rech-

matière ecclésiastique. Si l'Empire tout entier souffrait de ce fâcheux état de choses, la situation du Gouvernement dans le royaume Lombard-Vénitien, dans la Confédération germanique et dans la Hongrie, s'en ressentait tout particulièrement.

« L'Empereur François inclinait personnellement, pour des motifs religieux aussi bien que pour des raisons politiques, à mettre fin à cet ordre de choses qui existait depuis le règne de Joseph II. Il n'en était pas de même du monde des fonctionnaires; même dans le clergé, sauf un petit nombre d'exceptions, les doctrines fébroniennes avaient jeté des racines profondes. Dans les hautes sphères du Gouvernement j'étais seul sur le terrain de la vérité, en ce qui concernait cette grave question. Je ne me laissai pas effrayer par les difficultés de la situation; je poursuivis donc ma tâche en m'appuyant sur les bases que j'avais arrêtées dans mes conférences avec le cardinal Consalvi. Pour me seconder dans cette grande entreprise, j'avais fait appel à l'abbé de Jüstel, alors rapporteur ecclésiastique au Conseil d'État. En 1817, le mariage de l'archiduchesse Léopoldine avec le prince héritier de Portugal, Don Pedro, me fournit l'occasion d'activer les négociations secrètes que j'avais entamées avec le Saint-Siége. Je fis envoyer à Rome l'abbé susdit, et je me réservai, dans le cas où l'on pourrait espérer arriver à une entente entre les deux Gouvernements, de me rendre personnellement à Rome, après avoir conduit Madame l'Archiduchesse à Livourne. Je dus renoncer à ce projet, parce que je reconnus que l'affaire n'était pas mûre pour une solution.

« En 1819, l'Empereur fit un voyage en Italie, et, grâce aux rapports directs qu'eut Sa Majesté avec le Pape Pie VII, les deux Souverains arrivèrent à s'entendre; malheureusement, les progrès de la négociation furent arrêtés par les difficultés que les fonctionnaires de l'Empire suscitèrent après le retour de l'Empereur à Vienne.

« Alors commencèrent les lenteurs; elles provenaient, ou bien du sentiment de la *légalité* (de l'*inviolabilité des lois écrites*), qui, dans l'esprit de l'Empereur, allait jusqu'au scrupule; ou bien de la résistance des canonistes laïques et

berg. S'il m'est difficile de vous dépeindre l'extrême insistance que le premier a mise à poursuivre son idée favorite, celle de l'acquisition de la majeure partie du Palatinat, et d'un autre côté la marche gênée du dernier, je ne suis pas dans le même cas relativement au résultat de la négociation.

...La négociation n'a pu rouler que sur trois points :

1° Sur la prétention de la Bavière à avoir une augmentation de son lot, du chef de la perte qu'elle prétend éprouver dans nos échanges ;

2° Sur sa prétention à la contiguïté de territoire ;

3° Sur son désir de voir les négociations de Munich réunies à celles que nous réservons pour Francfort.

Le Prince royal et surtout M. de Rechberg ont fait tous leurs efforts pour soutenir la première de ces thèses. Il leur a été déclaré positivement que rien ne pourrait altérer la con-

ecclésiastiques entichés de fébronianisme, et qui, par cela même, étaient opposés à toute entente avec le Saint-Siége. Les mouvements révolutionnaires qui éclatèrent en 1820 et qui troublèrent la paix politique de l'Europe et le repos intérieur de l'Italie en particulier, reléguèrent plus tard au second plan le règlement des questions ecclésiastiques pendantes entre l'Empire et le Saint-Siége. Partout les Souverains usèrent de ménagements, tandis qu'il aurait fallu, suivant mon intime conviction, travailler à extirper le mal. Mais je me trouvais *seul* de mon avis au centre du Gouvernement, et c'est ainsi que, malgré mes instances et mes efforts, on s'en tint à de stériles négociations.

« Lorsqu'au commencement de l'année 1835, l'Empereur François, qui moralement était tout à fait d'accord avec moi, approchait à grands pas de sa fin, il ordonna dans une clause testamentaire que la controverse entre l'État et l'Église fût terminée dans le plus bref délai, et il désigna comme exécuteurs de sa volonté l'évêque de Saint-Pœlten (Wagner) et moi. Les embarras inséparables d'un changement de règne empêchèrent au premier moment de hâter la solution du grand problème qui me tenait tant à cœur; au bout de très-peu de temps, l'évêque désigné par l'Empereur François mourut. Je choisis pour le remplacer l'abbé Rauscher, qui était alors prélat; à nous deux nous tînmes tête aux fonctionnaires, mais sans réussir à amener la conclusion de l'affaire, que facilitèrent enfin les bouleversements de l'année 1848.

« Le but est atteint! Dans le fidèle exposé qu'on vient de lire se trouve la clef des lenteurs que des idées erronées, des théories fausses et des résistances bureaucratiques ont provoquées, et qu'elles ont opposées comme des obstacles insurmontables au triomphe du droit et même du simple bon sens, à la meilleure volonté de deux Empereurs et à mes efforts personnels. »

(*Note de l'Éditeur.*)

viction de Sa Majesté sur l'importance plus que suffisante de l'indemnité offerte à la Bavière et acceptée par elle, et que par conséquent nous n'admettrions et ne soutiendrions jamais une prétention fondée sur un principe contraire.

Dans la première entrevue de l'Empereur avec le Prince royal, celui-ci soutint avec beaucoup de chaleur un projet d'acquisition d'une ligne de communication qui nous a été expliqué en détail. L'Empereur n'a laissé aucun doute au Prince royal sur sa détermination à ne pas soutenir dans la présente négociation ce projet, qui, sans contredit, rencontrerait des obstacles insurmontables de la part de la Cour de Bade. Sa Majesté Impériale se borne à promettre ses bons offices pour la cession du cercle de Main-et-Tauber. Cette proposition a été explicitement acceptée par le Prince royal et par M. le comte de Rechberg.

Nous éprouvâmes enfin une très-forte insistance de la part des négociateurs bavarois en vue de lier la négociation de Munich à celle de Francfort, ou, ce qui équivaudrait, de subordonner notre négociation directe à la marche de celle réservée pour cette dernière ville, et de la soumettre ainsi à de nouvelles complications. La déclaration de la volonté très-prononcée de l'Empereur de ne pas se prêter à une clause qui dans son exécution offrirait pour toutes les parties intéressées la prolongation des inconvénients que nous n'éprouvons que trop dans notre négociation avec la Bavière depuis plus de deux ans, a fait mettre sur le tapis une nouvelle proposition bavaroise. Le Prince royal a demandé, en admettant le principe de la séparation complète des deux négociations, que le terme de la remise de l'Innviertel fût retardé jusqu'à la fin de la négociation de Francfort, et Sa Majesté Impériale ayant décliné cette demande, le comte de Rechberg la réduisit le lendemain à celle de quelques bailliages de l'Innviertel qui resteraient sous la même clause, et comme gage, entre les mains de la Bavière.

L'Empereur ne pouvant entrevoir dans l'adoption d'une pareille mesure que des compromissions qu'il est décidé à éviter, d'autant plus que l'esprit de nos peuples, réunis main-

tenant au royaume de Bavière et devant lui rester, n'est que trop surexcité; et désirant, d'un autre côté, prouver au Roi de Bavière qu'il ne veut pas arrêter la conclusion d'une affaire majeure pour des considérations liées à de simples détails financiers, a cherché le moyen d'atteindre l'un et l'autre de ces buts. Le plus simple de tous s'est présenté à la pensée de Sa Majesté Impériale. M. de Rechberg m'avait remis une évaluation statistique et financière du cercle de Main-et-Tauber. Sa Majesté s'est décidée à offrir au Prince royal de prendre à sa charge la perte qui résulte pour la Bavière du revenu de ce cercle, à compter du jour de la remise des provinces qu'elle doit nous rendre, jusqu'à celui où la Bavière entrerait en jouissance de l'indemnité réclamée par elle comme compensation de sa renonciation à la contiguïté de ses territoires anciens et nouveaux...

Le comte de Rechberg m'ayant parlé du désir du Roi de posséder le territoire que traverse une partie de la route de Reichenhall à Berchtesgaden, qui de tout temps a fait partie de Salzbourg, l'Empereur n'a vu aucune difficulté à accorder cette demande. Il réclame, de son côté, le libre passage pour ses troupes sur la route de Salzbourg à Lofer par Reichenhall...

...Il me reste à vous parler, Monsieur le baron, de l'idée de l'acquisition du Palatinat par le Roi. Le Prince royal voyant l'impossibilité de nous engager à soutenir aujourd'hui les vœux qu'il forme pour l'acquisition du Palatinat, et bien moins encore à les imposer au grand-duc de Bade, a fini par demander d'être au moins rassuré sur les dispositions de l'Empereur notre auguste Maître en faveur d'un arrangement que la Bavière pourrait être tentée par la suite de proposer à la Cour de Bade, arrangement qui devrait être fait de gré à gré et d'après le principe d'une juste compensation. Sa Majesté n'a pas hésité à assurer le Prince royal que pareille affaire ne rencontrerait jamais aucune difficulté de sa part, et qu'Elle serait au contraire charmée de pouvoir contribuer, dans l'occasion, à concilier les vœux du Roi avec les intérêts de la Cour de Bade par une intervention amicale.

Vous trouverez dans l'annexe les pleins pouvoirs pour conclure et signer le traité que vous êtes chargé de négocier.

Metternich à Wacquant. Vérone, le 8 avril 1816.

210. Le présent courrier vous mettra à même de conclure et de signer enfin l'arrangement final avec la Bavière, et il ne vous sera pas difficile de prouver au Roi et à son ministère que l'Empereur notre auguste Maître a joint aux preuves de patience qu'il a données dans le cours d'une négociation sans exemple, toutes les nouvelles condescendances qu'il lui a été possible d'ajouter à celles qu'il a étendues antérieurement aux prétentions souvent les moins fondées en raison de la partie adverse...

Le terme du 1er mai est tellement de rigueur, que nos généraux ont l'ordre de ne se laisser arrêter par aucune protestation ou opposition dans l'occupation des parties que doit nous céder la Bavière. Il serait essentiel, en conséquence, que Votre Excellence insistât de la manière la plus forte sur cette remise, et que, si besoin était, elle rejetât sur M. le comte de Montgelas lui-même toute la responsabilité des complications qui pourraient survenir par suite du défaut d'instructions ou d'un manque de bonne foi de la part de la Bavière. Il vous sera facile de prouver que l'Empereur, déterminé comme il l'est à ne plus admettre ni lenteur, ni retard, ni faux-fuyants dans le recouvrement de ses provinces, se trouverait même hors d'état de modifier des ordres quelconques donnés à ses autorités civiles et militaires, vu la distance des objets à échanger tant entre eux que du point du séjour actuel de Sa Majesté Impériale.

J'admets, ainsi que vous, la possibilité que la signature ait lieu le 13 ou le 14 au plus tard *.

* Le traité en question, daté du 14 avril, a été publié selon l'usage. Par suite, l'Autriche est rentrée en possession des parties de l'Innviertel, du Hausruck-Viertel et du duché de Salzbourg, ainsi que du bailliage de Vils dans le Tyrol, qui lui avaient été enlevées en 1809.

(*Note de l'Éditeur.*)

CONGÉ DU PRINCE DE METTERNICH.

211. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vérone, le 8 avril 1816.
Résolution souveraine de Sa Majesté. Padoue, le 9 avril 1816.

211. Sire, je n'ai pas besoin de Vous dire combien il m'est pénible, dans un moment comme celui-ci, de ne pouvoir personnellement rien faire pour le service de Votre Majesté. Mes sentiments Vous sont connus, Sire, et toute protestation serait inutile. J'ai communiqué mon premier itinéraire à Votre Majesté par l'entremise du comte de Mercy. Je préférerais de beaucoup Padoue à Vicence, si Scarpa ne m'avait parlé de cette ville comme étant très-humide et, par suite, dangereuse à habiter pour les personnes atteintes d'affections rhumatismales. Il en est de même de Stra et de Venise. Quoi qu'il arrive, j'aurai l'honneur, Sire, de Vous présenter mes très-respectueux hommages à Trévise... *.

METTERNICH, *m. p.*

Je suis convaincu de votre attachement à ma personne; aussi je regrette fort de ne pas pouvoir vous garder en ce moment auprès de moi. Cependant, comme je désire que vous puissiez me servir longtemps encore, je tiens à ce que vous

* Une lettre de Metternich à sa mère contient des renseignements plus précis sur le vrai motif qui a déterminé Metternich à demander ce congé de quelques jours. Elle est du 13 avril 1816, datée de Vérone; la voici :

« Mon œil va bien; mon mal n'a jamais été inquiétant, mais incommode, et long comme toutes les maladies des yeux. La cure que j'ai entreprise et que je continue encore me fait le plus grand bien de toute manière. J'ai trois années de travail sans exemple dans le corps, et je préfère en sortir par une légère crise que par une maladie très-sérieuse que j'aurais peut-être faite. L'Empereur est excellent pour moi, et me donne journellement des preuves de confiance et d'attachement desquelles il ne s'est peut-être pas cru capable lui-même. Aussi lui suis-je bien plus dévoué que personne, et certes d'une manière plus désintéressée que beaucoup de ses serviteurs. »

(*Note de l'Éditeur.*)

vous ménagiez; je vous verrai donc avec plaisir prendre un congé, si vous pouvez le faire sans nuire à votre santé.

François, *m. p.*

RÈGLEMENT DE LA QUESTION FINANCIÈRE.

212. Mémoire du prince de Metternich*. Vienne, le 12 octobre 1816. — 213. Exposé sommaire des résultats de l'abolition successive du papier-monnaie. Notes autographes de Metternich.

212. Si l'on veut que la présente discussion amène un résultat quelconque, il me semble urgent de s'entendre sur le principe qu'on veut prendre comme point de départ, ou bien de dire franchement, nettement, que l'on ne peut s'entendre là-dessus, et pourquoi on ne peut le faire. Dans une question comme celle-ci, les demandes et les réponses, les objections et les réfutations peuvent se multiplier à l'infini, si l'on n'a pas déterminé préalablement quelles sont, en réalité, les questions à poser et dans quel ordre elles doivent être présentées.

Le problème à résoudre est d'établir un système financier régulier et définitif à la place du système actuel, qui est défectueux à tous les points de vue, et, à cette fin, de prendre une résolution relativement au papier-monnaie qui est aujourd'hui en circulation et qui est discrédité, de ce papier qui est (du moins en ce qui concerne la quantité et la qualité actuelles des valeurs en cours) la source de tous les inconvénients que nous constatons.

Or, toute disposition que l'on pourrait prendre à l'égard de ce papier-monnaie ramène nécessairement à l'un des trois systèmes principaux que voici :

* Metternich avait été nommé, en 1816, président d'une commission consultative composée d'hommes compétents, appelés à mettre fin aux graves inconvénients résultant du système financier d'alors et à fonder sur des bases durables le crédit public. (*Note de l'Éditeur.*)

1. *Maintien* du papier à une valeur nominale inférieure à la valeur actuelle : — c'est le système de la *dépréciation*.

2. *Suppression* du papier-monnaie (avec ou sans équivalent) par une loi : — c'est le système du *retrait légal* ou *forcé*.

3. *Suppression* du papier-monnaie par une opération *volontaire* et par cela même successive : — c'est le système de l'*amortissement successif*.

Le système de la dépréciation a ceci pour lui : il est simple dans l'exécution, prompt dans ses effets, et le Gouvernement reste en possession de son encaisse. Mais aujourd'hui de grandes difficultés s'opposent à l'adoption de ce système ; une des plus considérables est que ce serait déjà le deuxième essai de ce genre, et que l'opinion publique se déclarerait encore une fois contre une mesure semblable, et cela d'autant plus énergiquement que l'opération financière de 1811 coïncidait avec un moment de gêne et de détresse universelles, tandis que maintenant les temps sont *changés*.

Le système de la démonétisation forcée n'est susceptible d'aucune modification *essentielle*. Suivant mon intime conviction, il ne saurait y avoir, avec ce système, de différence entre le retrait *subit* et le retrait *périodique* du papier-monnaie ; car toute accumulation légale de papier frappe la masse entière du papier en circulation, qu'elle ait été formellement annoncée ou non. La seule question est donc de savoir si les détenteurs de papier seront ou ne seront pas dédommagés. Jusqu'ici la suppression du papier sans aucun équivalent n'a pas trouvé, du moins parmi nous, une seule voix en sa faveur. Ceux qui veulent voir le papier supprimé en vertu d'une loi, sont prêts à dédommager les détenteurs, et comme on ne peut les indemniser en numéraire, à leur donner des *obligations d'État rapportant des intérêts*. Ramené à ce principe, ce second système peut être appelé, d'une manière plus concise et plus juste, celui de la *consolidation légale*, c'est-à-dire *forcée*.

Le système de l'amortissement successif comporte, il est vrai, une bien plus grande variété de combinaisons et d'opérations. Cependant on est partout d'accord sur un point : c'est que dans l'état actuel des choses, il faut, même avec ce système, sup-

primer la totalité ou du moins la plus grande partie du papier-monnaie (par exemple, d'après la lettre patente du 1er juin, les cinq septièmes du tout), en créant des valeurs d'État portant intérêts. Seulement, ces valeurs ne doivent pas être imposées aux tiers détenteurs comme un système de consolidation forcée, mais elles doivent servir à remplacer le papier-monnaie par voie de transaction volontaire. On peut donc donner au système de l'amortissement successif, avec réserve de tous les moyens de compensation qui pourront être adoptés pour faciliter cette opération financière, le nom de système de la *consolidation volontaire,* par opposition aux autres systèmes.

Chez nous, les opinions sont partagées sur ces deux systèmes.

Tous deux se rencontrent en un point capital, c'est que l'État est obligé d'affecter tous les ans une somme considérable au payement des intérêts des obligations remplaçant le papier-monnaie supprimé. Même si l'on n'évalue qu'à 600 millions la masse de papier-monnaie en circulation, la somme, à 2 1/2 pour 100, s'élèverait à 15 millions, et, à 2 pour 100, à 12 millions.

La question qu'il faut donc résoudre avant toutes les autres, *la première question principale,* est celle-ci : Indépendamment du chiffre de l'intérêt annuel de la dette actuelle, l'État peut-il supporter encore la charge nouvelle que lui imposerait le payement de 12 à 15 millions en numéraire pour le service des intérêts annuels de nouvelles obligations ?

Cette question est commune aux deux systèmes. Si elle doit être résolue *négativement,* cela force à les rejeter tous les deux (et surtout celui de la consolidation forcée, qui frappe également et d'un seul coup toute la masse de papier-monnaie qui est en circulation). Si elle est résolue *par l'affirmative,* il y aura lieu d'examiner s'il vaut mieux employer, une fois pour toutes, ces 12 ou 15 millions d'intérêts annuels à la consolidation forcée du papier-monnaie, ou bien laisser cette somme à la disposition du ministre des finances, comme un *maximum* qui permette d'engager et de mener à bonne fin des opérations de consolidation volontaire.

Deuxième question principale : Lequel des deux systèmes de consolidation est préférable ? lequel convient-il le mieux d'adopter ?

1° Les partisans de la *consolidation forcée* auraient, d'après ma conviction, à démontrer :

a. Que l'indemnité légalement attribuée dans ce système aux détenteurs de papier-monnaie serait une *véritable* indemnité et non un simple leurre ; en d'autres termes, que la valeur (au cours du marché) des obligations à émettre pour le papier-monnaie devra être à peu près égale à la valeur réelle de ce papier aujourd'hui, ou du moins sera dans une proportion équitable avec la valeur actuelle du papier, et qu'elle ne descendra pas à 1/5, 1/6, ou peut-être même à 1/10 ou 1/20 de la valeur nominale du papier-monnaie ;

b. Qu'après la suppression totale et instantanée du papier-monnaie, il y aura des moyens de circulation en quantité suffisante tout prêts, ou qu'on en créera à bref délai, et que, faute d'avoir ces moyens à sa disposition, on ne provoquera pas un temps d'arrêt funeste dans la circulation de l'argent, dans les transactions journalières, dans toutes les industries grandes et petites, chose qui entraînerait forcément la ruine générale du pays ;

c. Qu'après une résolution si brusque et si considérable dans ses effets, le Gouvernement sera assez fort pour se procurer les ressources pécuniaires dont il a besoin pour remplir ses devoirs les plus pressants — fallût-il même pour cela recourir à des mesures violentes, — ou qu'il sera assez riche pour *avancer les sommes nécessaires jusqu'à une époque indéterminée.*

2° Est-il possible d'arriver à appliquer d'une manière pratique le système de la *consolidation volontaire* par les mêmes moyens qu'on emploierait dans l'hypothèse de la consolidation forcée (payement de 12 à 15 millions d'intérêts par an) ?

Il appartient à M. le ministre des finances de prouver :

a. Qu'au moyen des mesures proposées par lui et projetées pour la suite, l'amortissement successif du papier-monnaie peut devenir une réalité ;

b. Que l'opération pourra continuer sans interruption et qu'elle ne se prolongera pas au delà d'un terme à fixer, lequel devra être aussi rapproché que possible ;

c. Que, si l'une des mesures proposées par lui échouait par suite d'obstacles imprévus, il ne lui sera pas impossible de la remplacer aussitôt par une autre mesure plus efficace.

Après avoir indiqué les points de vue qui viennent d'être exposés, il me reste à parler des points de vue suivants, qui méritent d'être pris en très-sérieuse considération.

A. Sans me prononcer dès à présent pour l'un ou pour l'autre système de consolidation, je ne puis pourtant dissimuler ma conviction que dans l'examen des raisons qui militent en faveur du système de la consolidation forcée, il faudra procéder avec beaucoup plus de soin et même de rigueur, que dans l'appréciation des mesures de détail qui pourraient être proposées pour l'application du système de la consolidation volontaire, une fois qu'il serait adopté, parce que le premier système présente des dangers incontestablement plus grands que le second. Dans ce dernier cas, en mettant les choses au pis, il n'y aurait à craindre que la prolongation excessive de la gêne résultant de l'état actuel ; dans l'autre cas, l'éventualité de la ruine du pays est à redouter; dans l'une de ces hypothèses, on poursuit un principe une fois posé; dans l'autre, on rejette un système défini pour le remplacer par un autre tout nouveau. Avec la consolidation volontaire, le Gouvernement reste maître de ses résolutions ; avec la consolidation forcée, il devient impossible, à partir du moment de la promulgation de la loi, de revenir sur ses pas et même d'introduire dans le projet adopté la moindre modification un peu importante.

B. Je regarderais comme un mal incalculable dans ses conséquences que l'examen des questions définitives arrêtât le Gouvernement dans la marche suivie par lui, marche qu'il faudrait toutefois modifier dans un sens pratique, cela est certain, et qu'il tendît à paralyser des mesures qui n'empêcheraient absolument ni une discussion impartiale et réfléchie,

ni l'application future des principes à établir définitivement à la suite de sérieux débats *.

INDICATION SOMMAIRE DES RÉSULTATS DE L'AMORTISSEMENT SUCCESSIF DU PAPIER-MONNAIE.

I. — *Points principaux.*

215. 1° Le papier-monnaie actuellement en circulation devra être retiré.

2° Ce retrait ne devra pas avoir lieu sans que les détenteurs de papier soient indemnisés, comme il est juste.

3° Le taux adopté pour la conversion du papier-monnaie en dette publique portant intérêt sera de 2 1/2 pour 100.

4° Le maximum des charges qui pourront résulter pour l'État de cette conversion, ne devra pas dépasser 15 millions d'intérêts annuels.

5° La dette publique, qui jusqu'ici rapportait environ 15 millions d'intérêts, valeur en papier, devra, *chaque fois* qu'une certaine quantité de papier sera retirée de la circulation et remplacée par une quantité équivalente d'espèces métalliques, produire 15 millions, monnaie de convention.

II. — *État actuel des choses.*

1° La somme de papier-monnaie actuellement en circulation s'élève, défalcation faite de l'encaisse, au chiffre de 600 millions.

2° Grâce à l'opération entreprise à la suite des lettres patentes du 1er juin et à l'écoulement de 2,500 actions de la Banque, près de 40 millions ont déjà été retirés sur les

* Les lettres patentes du 29 octobre 1816, qui ordonnèrent l'ouverture d'un emprunt volontaire en vue du retrait du papier-monnaie, furent le résultat des délibérations auxquelles le mémoire ci-dessus devait servir de guide.
(*Note de l'Éditeur.*)

600, d'où est résultée une charge d'intérêts qui se montent environ à 400,000 florins, monnaie de convention.

3° Dans les caisses se trouvent les contributions de guerre et le produit de toutes les autres recettes, sauf déduction des 10 millions, monnaie de convention, consacrés à l'opération entreprise à la suite des lettres patentes du 1er juin.

III. — *Opération proposée.*

Un emprunt qui, dans le résultat qu'il produira au point de vue de la conversion, est calculé au chiffre de 120 à 150 millions, mettra, dans le premier cas, hors de circulation une somme de 120 millions, valeur en papier, et coûtera à l'État, en intérêts nouveaux, 3 millions, monnaie de convention.

IV. — *Développement ultérieur de l'opération.*

Je défalque à dessein de la somme totale de 600 millions en papier une somme de 200 millions, que je considère comme le minimum de la quantité de papier qui (sous une autre forme) doit rester en circulation, et pour l'amortissement de laquelle, si toutefois il devait avoir lieu, il faudrait trouver des moyens tout à fait différents des moyens actuels. Mes calculs ne portent donc que sur la

somme de.	400,000,000	en papier,
sur laquelle :		
1° A déjà été retirée celle de. . .	40,000,000	—
2° Sera retirée, au moyen du minimum du prochain emprunt, celle de	120,000,000	—
3° J'admets comme certain que, d'une manière ou d'une autre, il faudra, outre les 2,500 actions de la Banque déjà écoulées, écouler encore		
Total à reporter.	160,000,000	en papier.

Report	160,000,000 en papier.
20,000 de ces titres (le produit total ne serait pas même équivalent à la moitié du chiffre fixé dans les lettres patentes) ; ainsi il rentrera, d'autre part, une somme de	40,000,000 —
	200,000,000 en papier.
Il restera donc sur la susdite somme de	400,000,000 en papier,
à retirer successivement au moyen d'une opération volontaire	200,000,000 en papier.

Pour aborder ces dernières opérations, l'État peut dépenser :

1° En intérêts à 2 1/2 pour 100, la somme de 5 millions ;

2° En primes qui permettraient d'éviter de payer des intérêts à un taux supérieur à 2 1/2 pour 100, une somme d'environ 10 millions fournie par l'encaisse métallique.

V. — *Résultat de l'opération totale.*

1° A déjà été retirée la somme de.	40,000,000 en papier.
2° Seront retirées :	
a. Par suite de l'emprunt proposé présentement, celle de	120,000,000 —
b. Au moyen d'actions de la Banque, celle de	40,000,000 —
c. Au moyen d'autres opérations de crédit, celle de	200,000,000 —
	400,000,000 en papier.
3° Pour une opération particulière d'amortissement, qui se fera sans augmenter la charge d'intérêts qu'auront à supporter les caisses publiques, on réservera	200,000,000 —
	600,000,000 en papier.

En procédant ainsi, l'État aurait à sa charge le service des intérêts, dont voici le détail :

1° Pour la somme déjà retirée. . .	400,000 en papier.
2° Pour l'emprunt proposé.	3,000,000 —
3° Pour les 20,000 actions de la Banque.	1,000,000 —
4° Pour les autres opérations	5,000,000 —
	9,400,000 en papier.

Observations générales sur le résultat ci-dessus :

1° En procédant ainsi, l'État restera en possession de toutes ses ressources en numéraire, à l'exception :

a. Des 10 millions déjà employés conformément à l'esprit des lettres patentes du 1er juin, grâce à laquelle somme la quantité de papier en circulation a toutefois été diminuée de 40 millions ;

b. Des 10 millions à employer au besoin pour faciliter les opérations de crédit ultérieures.

2° La conversion actuelle du papier-monnaie entraîne pour l'État une charge nette et immédiate de 30 millions d'intérêts à payer en numéraire tous les ans ; il est obligé, en effet, de verser immédiatement, et sans possibilité d'économie d'aucune sorte, non-seulement la totalité des intérêts de la dette publique (le papier-monnaie) qui aujourd'hui ne rapporte pas d'intérêt, c'est-à-dire une somme de 15 millions en monnaie de convention, mais encore une somme égale de 15 millions en monnaie de convention pour les intérêts de la dette publique, qui jusqu'à ce jour étaient payés en papier. Au contraire, d'après le résultat ci-dessus, les intérêts de la dette nouvelle provenant du retrait du papier-monnaie, quand elle sera entièrement contractée, ne dépasseront pas 9,400,000 florins en papier, de telle sorte que sur le maximum de 15 millions en papier, on économisera 5,600,000 florins en papier. Quant à la dette portant intérêt qui existe actuellement, le payement des intérêts en numéraire ne se fera pas avant que toute

l'opération soit terminée, de sorte que, pendant un an ou deux, l'État gagnera encore la différence considérable qui existe entre le chiffre des intérêts en papier et celui des intérêts en numéraire.

3° Le payement des intérêts des actions de la Banque, qui a été mis en ligne de compte *ad* V, est, à vrai dire, une charge entièrement distincte de l'opération principale ; c'est à cette charge qu'on devra tous les avantages que l'institution de la Banque présentera dans la suite au Gouvernement aussi bien qu'au public ; et comme, dans le système de la consolidation forcée, cette somme d'intérêts *n'est pas comprise* dans les 15 millions d'intérêts annuels, on aurait pu n'en pas parler ici. Aussi n'a-t-elle été portée en compte que pour montrer la situation sous un jour plus complet.

Si cette somme de.	1,000,000 en papier.
est défalquée du total et ajoutée, par conséquent, aux sommes ci-dessus. . .	5,600,000 —
l'économie d'intérêts s'élèvera à	6,600,000 en papier.

1817.

VOYAGE A LIVOURNE EN COMPAGNIE DE L'ARCHIDUCHESSE LÉOPOLDINE, NOUVELLEMENT MARIÉE AU PRINCE HÉRITIER DE PORTUGAL.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES ÉCRITES PAR METTERNICH A SA FAMILLE DU 10 JUIN AU 25 JUILLET 1817.

214. Padoue et Venise. — 215. De Covigliajo. Triste couchée. — Réception à Ferrare. — Cattajo. — Concert chez le cardinal légat. — L'abbé Mezzofanti. — 216. Impression produite sur Metternich par Florence. — Le palais Pitti. — La galerie. — 217. Pise. — Le Campo Santo. — Remise probable de l'Archiduchesse à Livourne. — L'affaire de Fernambuco. — 218. Madame Catalani. — 219. Maladie du Pape. — Fiesole. — Le langage des Florentins. — Les églises de l'Annunziata et de Santa-Croce. — Monument d'Alfieri par Canova. — Le *Jugement dernier* du Bronzino. — Ouvrages en albâtre. — 220. L'escadre destinée à l'Archiduchesse. — La décoration de l'ordre de Sainte-Élisabeth donnée à la princesse de Metternich. — Le docteur Jæger fait fureur à Florence. — Achat de la Vénus de Canova. — 221. Le décret conférant la décoration. — Metternich reçoit un médaillon à l'occasion de la signature du contrat de mariage. — Arrivée prochaine de l'escadre. — 222. Les dames de la Cour de l'Archiduchesse. — Les lucioles. — Commandes faites à Thorvaldsen. — 223. Itinéraire. — 224. Départ pour Livourne. — L'île d'Elbe. — Vaisseau amiral américain. — Arrivée à Lucques. — Retour à Florence. — 225. Préparatifs pour la cérémonie de la remise. — Anecdote sur Zichy. — 226. L'escadre est en retard. — 227. Elle finit par arriver. — Départ de Metternich pour Lucques.

Metternich à sa femme. Padoue, le 10 juin 1817.

214. Je suis arrivé ici, ainsi que je me l'étais proposé, avant-hier au soir.

J'ai toujours cru, et j'en suis sûr maintenant, que l'été est la véritable saison pour la Haute-Italie. Le pays, les villes, en un mot tout se ressemble aussi peu l'hiver et l'été qu'un jardin en novembre, pendant les brouillards et la boue de cette saison, ne ressemble à ce même jardin au mois de juin. On ne se fait pas une idée de la beauté du pays ; toutes les plantations, tous les arbres qui chez nous souffrent du froid,

de la bise et de la poussière, en pleine végétation; tous les champs couverts de fleurs, tous ces tristes petits jardinets de la Brenta remplis de roses et de jasmins, pleins d'orangers en fleur; toutes ces maisons qui avaient un aspect de délabrement, ouvertes et présentant des habitations charmantes; en un mot, tout est beau maintenant. Venise vue en juin et Venise vue en décembre sont deux villes différentes; la chaleur y est modérée par le voisinage de la mer : tous les soirs il s'élève une brise qui rafraîchit et ne refroidit jamais; on a chaud le jour comme chez nous, pendant ces belles journées d'été où il n'y a pas d'apparence d'orage. La place Saint-Marc est remplie de grandes tentes; tout le peuple est dans les rues jusqu'au jour; les cafés se ferment à cinq heures du matin; la Giudecca et le Grand Canal sont couverts de gondoles. Je me suis promené hier dans Venise comme dans une ville des *Mille et une Nuits*. Les femmes n'ont plus les mains rouges; les nez bleus ont disparu, et la seule vilaine chose que j'aie vue, c'est l'aspect printanier de ces horribles fées que l'on rencontre partout, les cheveux gris flottant au gré du vent, et toutes ayant des bouquets de roses ou même une seule grosse rose attachée sur leur horrible tignasse. Je ne puis m'empêcher de vous envoyer le croquis très-ressemblant de l'une des nymphes des lagunes, qui était coiffée, *à la lettre*, comme vous le verrez.

Covigliajo, ce 12 juin.

215. Je vous écris, ma chère amie, de notre dernière couchée avant Florence. Le local où je me trouve me rappelle les charmes de beaucoup de nos quartiers généraux dans les Vosges; il y a ici une seule et très-mauvaise maison; madame l'Archiduchesse a une chambre; moi, une avec Floret; madame de Khuenburg, un galetas à côté de sa maîtresse, sans portes ni fenêtres; le reste de la suite couche dans les voitures. Je ne sais qui a fait la première disposition du local, mais certes on ne pouvait en choisir un plus mauvais. Nous sommes au milieu des Apennins, et on ne se douterait pas que ce lieu

appartient à la belle Italie, si la forêt qui nous entoure n'était une forêt de châtaigniers.

Nous sommes partis hier matin de Padoue et nous avons couché à Ferrare, où nous avons été reçus par trois cardinaux. Le chemin de Padoue jusqu'à Rovigo est superbe; nous nous sommes arrêtés en route pour voir un beau château (Cattajo) qui appartient au duc de Modène. Un riche seigneur nommé Obizzo a eu la fantaisie de le lui léguer par testament, pour constater sa *prétention* d'avoir appartenu à la maison d'Este. Le lieu est curieux par lui-même et par les belles et nombreuses collections de tout genre que le dernier possesseur y a rassemblées. La route de Rovigo à Lagoscuro, lieu où on passe le Pô, est détestable; on se noie dans la poussière d'une digue étroite pour ne pas se noyer dans le Pô. Ferrare est superbe; il ne lui faudrait que quatre fois plus d'habitants pour être passablement remplie; nous y avons trouvé le duc de Modène. Le cardinal légat nous avait arrangé un concert dans la grande salle de théâtre, ne pouvant nous donner un spectacle qui, faute de spectateurs, n'a lieu que par hasard une ou deux fois l'an. La salle est plus belle que celles de Vienne; elle peut contenir trois mille personnes et ferait honneur à une grande capitale. Nous avons quitté Ferrare ce matin à cinq heures. Le cardinal légat de Bologne nous a donné un élégant et très-bon déjeuner à l'Université, lieu célèbre et magnifique. Le directeur de la Bibliothèque est digne de sa place; l'abbé Mezzofanti parle *trente langues,* et toutes comme s'il était des trente pays. Je l'ai entrepris en allemand, et je défie qu'on ne le prenne pas pour un Saxon. Il n'a jamais quitté Bologne et n'a jamais eu de maître. Je lui ai demandé comment il s'y était pris pour se mettre au fait des inflexions de la langue. «Les inflexions, m'a-t-il répondu, ressortent toutes du génie des langues; j'ai su par la grammaire que telle lettre se prononce de telle manière; j'ai lu et compris dans trois mois, j'ai parlé dans six, et depuis j'ai pris de mes conversations avec les Allemands des différents pays ce qui m'a plu. J'en ai fait de même avec toutes les langues; il n'y a que celle des Indes et le chinois qui m'embarrassent un peu, car je n'ai

jamais pu causer ni avec un mandarin ni avec un brahmine, de sorte que je ne suis pas bien sûr de m'être élevé au-dessus de la prononciation du vulgaire. » J'ai fait un acte d'humilité intérieure, et je me suis trouvé bien niais à côté du bibliothécaire de Bologne.

Florence, ce 14 juin.

216. Nous sommes ici depuis hier onze heures du matin. Il me serait difficile de vous dire le genre d'impression que Florence doit nécessairement produire sur tout homme qui aime les belles et grandes choses. Tout ce que j'ai vu jusqu'à cette heure surpasse de beaucoup mon attente. Grand Dieu! quels hommes que ceux des temps passés!

J'ai parcouru hier la galerie dans les salons du palais Pitti et l'Académie des beaux-arts, ainsi que la fabrique de *pietra dura*. Aujourd'hui, j'ai vu la grande galerie. J'y retournerai tous les jours que je passerai à Florence. J'avoue que je la trouve préférable, telle qu'elle est, au Musée tel qu'il était. On ne se fait pas une idée de cet immense trésor en toutes choses ; le local est magnifique, et surtout parfaitement adapté au sujet; la galerie du palais Pitti est la quintessence du beau, et la grande galerie est belle comme celle du palais. La Vénus de Médicis est infiniment mieux placée qu'elle ne l'était à Paris. Elle est, avec quatre autres statues magnifiques, dans un salon rond, avec le jour d'en haut. Il y a dans cette même salle sept ou huit Raphaël, plus beaux les uns que les autres. Il y en a un entre autres qui représente la maîtresse du peintre, et qui est inconcevable. Je prétends que le grand-duc est l'homme le plus riche de la terre. Tous les monuments laissés ici par Léopold sont dignes des Médicis; plusieurs même les surpassent.

Le pays est magnifique, plus cependant, à mon avis, comme culture que comme site. La ville est située sur le revers des Apennins, dans un vallon que forme l'Arno. La terre n'est pas très-bonne, et cependant la culture fait de la Toscane l'un des pays les plus productifs du monde. Il serait parfaitement su-

perflu d'essayer de compter les lieux habités que l'on voit de chaque hauteur. Outre des centaines de villes et de villages, il se trouve entre Florence et Pistoie, que l'on voit d'une fenêtre, plus de *quatre mille* maisons de campagne et habitations isolées répandues et disséminées de toutes parts. Le climat est divin ; il fait une grande chaleur de onze heures à cinq heures. La matinée, la soirée et la nuit sont comme il fera probablement un jour en paradis.

Ce 18 juin.

217. J'ai été avant-hier à Pise, et j'en suis revenu hier. Trois ou quatre orages très-violents dans la journée ont un peu gâté l'illumination, qui n'en a pas été moins magnifique. Pise en elle-même est très-curieuse. Il y a trois édifices, l'un à côté de l'autre, qui sont tout ce qu'on peut voir de beau : la cathédrale, la Tour et le Baptistère de Saint-Jean. Un quatrième les surpasse de beaucoup. Les croisés ont ramené à leur retour des vaisseaux chargés de terre de la Palestine. Ils en ont rempli un champ, qu'ils ont entouré d'un bâtiment formant un simple corridor spacieux dans lequel ils ont placé leurs tombeaux. Ne pouvant mourir sur la Terre sainte, ils ont voulu être ensevelis dans cette même terre. Le lieu s'appelle le *Campo Santo*. On n'y enterre plus qu'avec une permission spéciale du grand-duc, et il y a plusieurs tombeaux modernes. Les corridors servent maintenant de Musée. On y rassemble tout ce que l'on déterre dans les environs de Pise, et l'exploitation est considérable.

Les dernières nouvelles de Lisbonne nous apprennent que le Gouvernement a envoyé deux vaisseaux, destinés à l'escadre de Madame l'Archiduchesse, pour aller bloquer Fernambuco, et il a très-bien fait. Ceci fera toutefois que la remise sera retardée de trois ou quatre semaines. Je revire donc de bord. J'attends dans deux ou trois jours les premières nouvelles de Rome. Je partirai (si je fais ce voyage), dès leur arrivée, pour cette ville, où je resterai dix à douze jours, et je reviendrai à Florence. J'accompagne Madame l'Archiduchesse à Livourne.

Si l'escadre devait tarder au delà du 15 juillet, je remets l'affaire de la remise à M. d'Eltz, et je serai, ainsi que je vous l'ai dit en partant, du 22 au 24 juillet à Vienne. Je suppose que l'événement de Fernambuco fera grand bruit à Vienne, et que nos causeurs s'en occuperont comme si cette ville était entre Purkersdorf et Sieghartskirchen. Il paraît que l'émeute n'a pas fait de progrès, et les mesures pour la réprimer paraissent très-bien prises. L'action n'influe, du reste, pas autrement sur le départ de Madame l'Archiduchesse que par la nécessité d'équiper à la hâte deux nouveaux bâtiments pour la transporter, ou plutôt pour compléter son escadre. Je vous prie de dire ces faits aux trompettes de la bonne ville de Vienne.

Mon voyage ici est, au reste, un grand et incalculable bonheur. Je n'ai pas d'idée comment la grande crise que cette nouvelle complication prépare se serait passée si je n'étais présent ici et sur les lieux les plus rapprochés possible. Si mes bons amis à Vienne crient pour ou contre mon bonheur, certes je dois avoir la conviction, moi, que je fais ce qui est bien et juste, et surtout dans le moment utile, le seul où de grandes choses peuvent se faire. Ma présence en Italie est d'une influence incalculable sur la marche des affaires ; si je pouvais concevoir quelque vanité de ce que le Ciel m'a aidé à faire dans les dernières années, j'aurais droit de la puiser dans le rôle que je joue dans cette intéressante partie de l'Europe. Le Souverain de toute l'Italie ne pourrait pas être accueilli comme je le suis ; tout le bon parti, — et il est immense, — se serre autour de moi ; il m'accorde une confiance entière et n'attend son salut que de moi. Les jacobins se cachent et me regardent comme une verge qui les menace. Si j'ai jamais été inspiré dans un parti que j'ai pris, c'est en me décidant à venir ici, et vous avez été témoin que je l'ai pris en un quart d'heure de temps.

Ce 20 juin.

218. Hier nous avons passé une soirée charmante, arrangée en tout petit comité chez madame d'Appony pour y faire chanter la Catalani. Les deux archiduchesses y sont venues, et toute notre suite. Elle a chanté de manière à rendre folle toute la société. Elle avait toute sa voix, et vous eussiez été en état de béatitude comme nous l'avons tous été. Assurément, si la Sainte Vierge se mêle aux chœurs des bienheureux, elle doit chanter comme cette femme, qui n'est pas vierge.

Ce n'est que dans deux ou trois jours que je déciderai mon voyage à Rome. Le Saint-Père est toujours si mal qu'il ne peut pas songer aux affaires, et comme ce n'est que pour en faire avec lui que je m'y rendrai, je dépends, grâce à Dieu, de ses facultés bien plus que des miennes.

Ce 28 juin.

219. Mon voyage à Rome devient non-seulement tous les jours plus problématique, mais il est très-probable que je ne le ferai plus. Le Pape, bien qu'il soit en état d'être transporté de Castel-Gandolfo au Quirinal, ne paraît plus capable de se charger du moindre travail, et comme je n'irai à Rome que pour affaires, je ne m'y rendrai que si je puis remplir mon but.

J'ai fait hier une course charmante. A trois milles de la ville se trouve une montagne sur laquelle était bâtie l'ancienne ville étrusque de Fesulæ, maintenant Fiesole. Il y a quelques restes d'antiquités; on voit les murs de l'ancienne ville, qui remonte jusqu'au temps de Porsenna; on découvre dans un champ d'oliviers les restes d'un amphithéâtre, couvert aujourd'hui par des éboulements de terre. Sur un monticule plus élevé sont les restes d'un temple de Bacchus transformé aujourd'hui en chapelle. Il serait difficile de voir un site plus magnifique. Florence avec ses innombrables villas est sous vos pieds; vous découvrez tout le vallon de l'Arno et les vallons qui conduisent à Pistoie et à Volterra. C'est là, dans cette

même ville, que Catilina a été défait, et que ce précurseur du *Nain jaune** de notre temps a cessé de menacer jusqu'à l'existence de la République. Beaucoup de souvenirs anciens et modernes se rattachent à ce lieu, comme à tout le sol que l'on foule ici.

Une chose remarquable dans ce pays-ci, c'est le genre de culture qui existe parmi le peuple. Il n'est pas un paysan qui ne parle sa langue avec toute la recherche et toute l'élégance d'un académicien de la Crusca. Il est curieux de s'entretenir avec ces braves gens; c'est le langage des salons; point de jargon, pas de ces cris ni de ces élans de voix que l'on entend dans le reste de l'Italie. Un vigneron qui avait l'air d'un demi-nègre m'a servi de cicerone. Cet homme m'a tout raconté et tout expliqué comme pourrait le faire un antiquaire.

Parmi les choses qui m'ont le plus frappé sont les détails de l'église de l'Annunziata, la première qui ait servi de réunion à l'ordre des Servites. Cette église n'est pas très-grande, mais belle et infiniment riche en marbres. Elle possède des tableaux de premier ordre, et on y voit, entre autres choses, comme dans tous les couvents de l'Italie, une cour intérieure entourée d'un corridor ouvert où tous les cintres des entre-colonnements sont peints à fresque par Andrea del Sarto. Il y a là une quarantaine de tableaux qui représentent la fondation de l'ordre, et tous d'une inconcevable beauté de dessin et de composition. C'est également là que se trouve le superbe tableau de la Vierge avec l'Enfant Jésus et saint Marc, qui est gravé de toutes les manières. L'un des cintres représente le triomphe de la Vierge; elle est assise sur un char traîné par un lion et un mouton, idée charmante, si riche et si simple à la fois. Le char est entouré d'anges avec des figures idéales. Ces tableaux ont été payés dans le temps vingt écus pièce. Les individus qui les ont fait exécuter ont eu soin d'y faire peindre leurs armes. Leurs descendants ne doivent assurément pas regretter la dépense. Les fresques sont parfaitement conservées. Dans

* Le *Nain jaune* était, comme on le sait, une feuille satirique de nuance républicaine. (*Note de l'Éditeur.*)

ce climat rien ne dépérit, quelque exposés au grand air que puissent être les objets. Il suffit d'un bon peintre et d'un toit pour que les tableaux passent à la postérité.

Dans l'église de la Croix se trouvent les monuments des grands hommes. Galilée a un beau tombeau, et la comtesse d'Albany y a fait élever à Alfieri un superbe monument, exécuté par Canova. C'est une femme colossale, qui représente l'Italie et qui pleure sur sa tombe. Le tout est plus grandiose que beau. Je connais beaucoup de choses de Canova bien mieux conçues, et qui parlent plus à l'âme. Il y a dans cette église des tableaux magnifiques, entre autres un *Jugement dernier* par le Bronzino, inconcevable comme exécution. Le Christ, placé sur un tertre, tend la main à des élus qui sortent de la tombe à ses pieds. Le peintre a eu soin de s'y placer avec sa femme et sa fille. Il paraît avoir été sûr de son fait. Si tout ce qui entre en paradis ressemble aux figures qui sont sur ce tableau, il serait dommage qu'il n'y eût plus ni pinceau ni palette. J'ai vu, je ne me souviens plus dans quel lieu, — à Padoue, je crois, — un petit tableau qui m'a frappé par sa belle pensée. Le Christ est placé d'un air triomphateur et simple à la fois, tenant la croix élevée au milieu d'une vaste grotte. C'est l'entrée des limbes. A la droite du tableau sont les patriarches, pleurant de joie et de respect. Saint Jean-Baptiste appelle à lui une foule d'âmes qui sortent de toutes parts de l'intérieur de la grotte, et leur montre la croix. Il règne dans ce tableau une inspiration qui est magique. Ce n'est plus le Christ souffrant sur la croix, mais le Christ ayant triomphé de la mort, et faisant partager son triomphe aux âmes des justes qu'il fait entrer dans son royaume. L'attente et le bonheur sont également peints sur toutes les figures; le Christ seul est serein, et saint Jean plus inspiré que jamais; on l'entend crier dans l'abîme : « L'heure est venue! »

Je vous ai parlé de peinture; je passe à la sculpture, et à celle qui, sans produire des chefs-d'œuvre, ne laisse pas d'avoir son mérite. C'est une chose curieuse que de voir les fabriques d'albâtre. Vous commandez un énorme vase aujourd'hui; on vous l'apporte demain. Vous voulez votre buste; un

homme vous moule en terre glaise en dix minutes, et dans trois ou quatre jours vous avez le buste en albâtre parfaitement ressemblant. Eltz s'est fait mouler aujourd'hui ; un homme a pris une masse de terre, et je vous réponds qu'on ne pense pas plus vite qu'il ne fait la tête, le nez, la bouche, etc. Ce sculpteur, qui n'est pas disciple de Gall, m'a prouvé, sans qu'il s'en soit douté, que la doctrine du docteur est vraie jusque dans ses moindres applications. Eltz était à peu près fini, mais il y manquait quelque chose : mon homme s'avance d'un pas, et d'une main ferme il enlève au moyen de ses deux pouces quatre ou cinq organes du cerveau, et les flanque sur les mâchoires. Dès ce moment, la ressemblance était frappante.

Ce 29 juin.

220. Je profite du départ du courrier militaire pour vous prévenir, ma bonne amie, que M. de Maccalon a reçu des nouvelles qui ne laissent plus de doute sur le départ de l'escadre. Si les vents la protégent, elle sera à Livourne vers le 15 juillet. Ce même courrier lui a apporté trois décorations de l'ordre de Sainte-Élisabeth : l'une pour Madame l'Archiduchesse, l'autre pour notre Impératrice, et la troisième pour vous. Comme le cordon est *rose*, l'air de la mer a tellement fait disparaître cette nuance tendre que les cordons sont arrivés ici un peu moins que *paille*. Il en fait faire de nouveaux, et je vous transmettrai votre décoration dès qu'elle sera redevenue rose. Comme vous aimez les pompes de ce monde, vous aurez une bien grande joie de cette nouvelle. Je suis sûr que Léontine * sera plus charmée que sa maman de ce ruban, et qu'elle aura un beau moment en racontant à sa bonne que maman a un beau ruban. L'ordre, au reste, est superbe. Il ne se donne ordinairement qu'à des reines ou aux princesses du sang.

Je crois ne vous avoir jamais parlé de mon œil. Il fait ici en un jour les progrès qu'il n'eût point faits en huit à Vienne. J'en

* Fille de l'auteur, plus tard comtesse de Sandor. (*Note de l'Éditeur.*)

suis très-content, ainsi que du médecin, qui commence à faire fureur à Florence. Il sauve tous les jours quatre ou cinq yeux; on est plus arriéré ici dans cet art qu'on ne peut se l'imaginer. Presque tout mal d'yeux un peu grave mène à la cécité, non pas faute de bons yeux, mais par celle des médecins. Jæger* m'a raconté à ce sujet des faits surprenants. Figurez-vous qu'ils ne connaissent pas un seul des instruments ni des moyens curatifs adoptés par le monde entier depuis trente à quarante ans. Un autre fait singulier est celui que les pauvres font tout ce qu'ils peuvent pour devenir aveugles; car, ici comme à Rome, ce sont les aveugles seuls qui peuvent exercer la profession de mendiants. Jæger a proposé à un homme de lui rendre la vue; l'homme lui a demandé s'il se chargerait également de son entretien.

J'ai acheté deux jolies choses : une charmante copie de la Vénus de Canova, et un énorme vase d'albâtre d'un bon marché ridicule. Quand je veux acheter autre chose, on me renvoie à Rome, et comme je n'irai pas, je n'achèterai rien.

Poggio Imperiale, ce 1er juillet.

221. Voici votre décoration de l'autre monde, ma chère Laure. Vous aurez uniquement un nouveau cordon; car celui que vous recevez aujourd'hui est devenu hortensia, de rose qu'il devait être, et certes le rose n'a pas besoin de devenir plus tendre que la nature ne l'a déjà fait. Je vous envoie votre décret, avec une traduction en langue française à laquelle Mercy et moi nous nous sommes amusés hier. La tournure des phrases est tellement originale, que nous avons tâché de la conserver le plus possible. Il faut que vous répondiez à la Reine. La décoration, qui date de 1801, semble remonter, vu sa forme, à l'an 801, c'est-à-dire au temps de Charlemagne.

Le marquis de Maccalon m'a remis hier, pour la signature du contrat de mariage, un médaillon avec le portrait du Roi

* Le docteur Frédéric Jæger, célèbre oculiste de Vienne, a été pendant de longues années le médecin particulier de Metternich, et a survécu à ce dernier. (*Note de l'Éditeur.*)

entouré de belles pierres, mais si affreusement peint qu'il ne me l'a pas laissé. Le peintre, qui paraît ne pas en être un, a voulu faire sourire Sa Majesté Très-Fidèle. Il lui a tellement ouvert la bouche qu'il s'est vu forcé de faire voir les dents ou la langue. On voit les dents d'en haut comme une grosse boule d'ivoire couchée sur une langue pour le moins aussi épaisse.

Tout me prouve que la flotte doit être rendue en huit à dix jours à Livourne. Nous irons alors, sans plus tarder, nous y établir jusqu'au moment de l'embarquement, et je prendrai ma route par Modène et Parme pour vous revenir et pour me préparer à être grand-papa.

Metternich à sa fille Marie. Florence, ce 3 uillet.

222. Voici le temps qui avance bien, ma bonne et chère Marie. Je suis à attendre l'arrivée de cette diable d'escadre comme le Messie, pour être rendu à ma liberté, ou bien pour la reconquérir en remettant la clef de l'hôtel à M. d'Eltz. Tout prouve cependant qu'elle sera ici dans les environs du 10 de ce mois. Nous passerons quatre ou cinq jours libres à Livourne, et puis, vogue la galère! Il paraît que la Cour féminine portugaise arrivera, ce qui met très-fort en doute le voyage des dames au Brésil. Parmi ces dames, madame de Khuenburg est excellente et de la plus agréable société; madame de Lodron est grande et madame de *** laide. Toutes deux sont bonnes. Voilà leurs portraits finis. Le vieux Edling va très-bien. Sa chute l'a blanchi; il n'a plus que les pommettes des joues olivâtres et véritablement brésiliennes. Il a repris son esprit, avec quelques lacunes seulement. Il m'a demandé, par exemple, hier (il était question de Marie-Louise): « N'est-ce pas, elle est à Paris? » Je lui ai dit: « Mais, mon Dieu, non, elle est à Parme. — C'est vrai, me dit Edling, j'avais oublié que l'Empereur Napoléon avait acheté Parme! » Vous concevez que je ne lui ai plus rien dit, car je n'aime pas à perdre mes paroles.

Ma santé est très-bonne; j'ai éprouvé de nouveau les perfections de la cuisine de la Cour.

J'ai fait hier soir une promenade charmante. Tout le pays des alentours est une suite de collines plus ou moins hautes. Toutes offrent des points de vue délicieux ; toutes sont plantées et trop plantées pour le coup d'œil. Les arbres sont des oliviers, des figuiers, des bignonias, des catalpas en fleur ; tous les jardins, même ceux des paysans, sont remplis d'orangers ; les haies se composent principalement de jasmins et d'autres arbustes fleuris ; il y a des clématites grosses comme des roses pompons, des grenadiers couverts de fleurs. Les vignes ne sont pas plantées comme de l'autre côté du Pô ; on plante un cep à côté d'un arbre et on laisse monter la vigne, qui finit par le couvrir plus ou moins en entier ; les grappes ont l'air de tenir à l'arbre. Toutes les plantes ont une odeur double de ce qu'elles ont chez nous, et les gazons, les plantes qui bordent les routes et les chemins, sont tellement aromatiques, que le soir on ne sait plus ce que l'on sent ; tout l'air est embaumé. Ce qui prête au charme de la première partie de la nuit, c'est la quantité *immense* de petits moucherons luisants que l'on nomme ici « *lucioles* ». Il en vole des milliards sur toutes les places couvertes de gazon et autour des arbres. Leur feu est vif et fort comme celui des étincelles que l'on tire au moyen du briquet. La contrée a donc l'air d'être en feu. La lune de Florence, qui, comme celle de Vienne, vient de passer son plein, y est claire comme elle ne l'est jamais chez nous. L'air est calme à cette heure, à quatorze ou quinze degrés, libre et léger. On conçoit que ce beau climat ait produit beaucoup de peintres et de poëtes.

Je viens de commander à Rome deux bas-reliefs de Thorvaldsen. Je les ferai incruster dans les deux panneaux du fond du petit salon à la villa, que je mettrai en stuc. Je vous réponds qu'on viendra les voir.

Metternich à sa femme. Florence, ce 10 juillet.

225. Nous voici, ma chère amie, au 10, et nous ne savons pas encore le jour précis de l'arrivée de la flotte. Voici maintenant mon plan de campagne. Je partirai d'ici le 20, que la

remise soit effectuée ou non. Je mettrai huit jours d'ici à Vienne, car je m'arrêterai un jour à Modène, et je ne veux voyager que de cinq heures du soir à dix heures du matin et laisser passer les grandes heures de chaleur pendant que je me reposerai et que je dînerai. Je serai par conséquent chez vous du 27 au 29. Je passerai trois jours francs à Vienne, et je repartirai le 4 pour Carlsbad. Si la flotte arrive d'ici au 20, j'effectuerai la remise avant mon départ; sinon, je l'endosserai à Eltz. J'irai probablement après-demain passer vingt-quatre heures à Livourne, pour y inspecter les lieux et régler tout ce qu'il faut pour la cérémonie. Le temps est si calme, que les vaisseaux ne peuvent pas faire beaucoup de chemin; il faut donc compter pour le moins sur trois semaines de navigation et même sur quatre, tandis qu'avec un vent frais on fait la route de Lisbonne à Livourne en quinze ou dix-sept jours tout au plus.

L'Archiduchesse Marie-Louise est ici depuis avant-hier. Nous formons une véritable colonie au Poggio. Il y aurait, au reste, de quoi y loger trois fois plus de monde encore.

Florence, ce 12 juillet.

224. J'irai demain à Livourne. Je vais y préparer l'arrivée de ma princesse; je partirai d'ici demain à six heures du soir. Je serai à Livourne à une ou deux heures du matin, j'y resterai la journée du 14. Je partirai de Livourne le 15, à deux heures du matin; je serai au point du jour à Pise, que j'ai vue; j'irai au haras de chameaux du grand-duc, établissement unique dans son genre en Europe; de là aux bains de Pise, et je dînerai à Lucques, où je passerai le reste du jour. Le 15 au matin, je serai de retour au Poggio, ce qui fera que j'aurai beaucoup vu en peu de temps. L'escadre portugaise doit, d'après des lettres de Lisbonne du 10 juin, avoir quitté ce port le 18 ou le 22, ce qui fait qu'elle peut être rendue à Livourne à toute heure. Je serai charmé si elle y arrive tout juste le 14.

Voici une anecdote charmante de Charles Zichy fils. Il était le printemps dernier à Parme. L'Archiduchesse l'invita à di-

ner. Un fameux improvisateur, Gricci, devait donner une représentation au sortir de table. Zichy arrive le premier, — et pour cause; — après lui, le cardinal-archevêque de Parme. Ces deux messieurs tournent toujours l'un autour de l'autre sans se connaître. Zichy cependant, devinant au moyen des bas rouges du cardinal qu'il doit être plus que lui, finit par rompre la glace, et se présente lui-même en disant au cardinal : « *Io sono Zichy.* » Le cardinal de se confondre en compliments, et voulant l'embrasser : « *Signor Gricci, ah! signor Gricci, che piacere, che reputazione, che talento; avremmo il piacere di sentirla, d'ammirarla.* » Zichy, charmé de voir que son nom produit un effet aussi immense, pressé par le vieux cardinal de lui donner un petit échantillon de son savoir-faire pour charmer leur ennui commun, se débat, ne parle que de ses faibles mérites, de ses services, de la Chambre, de tout ce qu'il a fait depuis vingt ans sans avancement! Ce n'est que l'arrivée de Marie-Louise qui a mis fin à la scène. C'est elle-même qui m'a raconté aujourd'hui l'histoire.

Poggio, ce 17 juillet.

225. Je suis parti d'ici le 14, à six heures du soir, avec MM. d'Appony et de Maccalon, le fidèle Floret, l'aimable Hudelist et le prince Jablonowsky, qui venait d'arriver de Naples. Nous étions cinq carrossées. Nous sommes arrivés à trois heures du matin à Livourne. Comme nous avons tous le talent de dormir en voiture, aucun de nous n'avait envie de se coucher. Il faisait beau, frais, et nous avions la perspective d'une journée très-chaude. Nous nous sommes donc décidés à aller voir le port et tout ce qui devait nous exposer au grand soleil. Nous avons débuté par monter sur le beau phare qui est au bout du nouveau môle. Nous y avons vu les premiers rayons du soleil dorer les rochers de l'île de Gorgone, de Capraja, de la Corse et de l'île d'Elbe. A deux milles en mer se trouvaient l'escadre américaine qui a quitté aujourd'hui la rade de Livourne, deux frégates napolitaines et un brick que le Dey d'Alger vient d'acheter à Livourne pour venir enlever, d'ici

peu, les sujets toscans en pleine mer. Le coup d'œil était magnifique. Gorgone est à peu près à quinze milles de distance : ce n'est qu'un grand rocher habité par des pêcheurs et une faible garnison toscane. Capraja et le cap Corse se noyaient dans la clarté du matin de manière à pouvoir distinguer chaque vallon ; on distingue fort bien l'île d'Elbe, mais Porto-Ferrajo est trop à fleur d'eau pour qu'à cette distance on puisse l'apercevoir. Je n'ai pu voir cette île sans penser à mon réveil forcé le 5 mars 1815, par suite de la nouvelle du départ de Napoléon. Après avoir parcouru toute la partie du port, nous sommes rentrés chez nous. Chacun de nous a pris quelques heures de repos; à midi, nous avons couru les boutiques, dont celle de Micheli est la plus belle et, sans contredit, la seule de son espèce dans le monde. C'est là que se vendent les plus beaux albâtres et des marbres magnifiques. On ne peut plus voir ceux de Pisani quand on a examiné tout ce qui sort de la fabrique de Livourne. J'ai acheté plusieurs choses charmantes à des prix inconcevables, vu leur travail. J'ai visité les lieux où s'effectuera la remise de l'Archiduchesse. Nous avons dîné à la première auberge, qui ne répond pas à ce titre, et à six heures du soir nous nous sommes embarqués pour faire une visite au commodore américain. Pour éviter les coups de canon, je ne me suis pas fait annoncer, et je suis resté à bord jusqu'après le coucher du soleil, où on ne salue plus. Le vaisseau-amiral est de quatre-vingt-quatre canons et l'un des plus beaux vaisseaux que j'aie jamais vus. Les Américains, qui entrent en forte rivalité avec les Anglais, ont dû leurs succès dans la dernière guerre à la nouvelle construction de leurs vaisseaux de ligne jusqu'au port de quatre-vingt-dix canons. Ils sont construits en frégates sans gaillards ; ils sont fins voiliers comme les frégates et peuvent par conséquent atteindre celles-ci, qui ne dépassent pas en Angleterre la force de quarante-huit canons. Ils évitent avec la même facilité des vaisseaux de ligne d'un port supérieur au leur. Le commodore nous a reçus avec beaucoup de distinction ; il a fait mettre sur-le-champ tout l'équipage sous les armes, et il m'a montré son vaisseau jusque dans les plus petits détails. Il est d'une tenue

et d'une propreté admirables; je ne sais si sous ce rapport il ne surpasse pas même les vaisseaux anglais; d'un autre côté, la tenue des équipages ne vaut pas celle de ces derniers. Le commodore est grand amateur de beaux-arts et de belles bêtes. Il a dans sa cabine des tableaux, entre autres une copie du portrait du Pape Jules II d'après Raphaël, et dans les entre-ponts et sur le tillac, des gazelles d'Afrique et un gros ours du Canada. Dans l'entre-pont, où mangent les équipages, il y a sur chaque table une pyramide de seaux extrêmement propres qui contiennent la boisson pour ces mêmes équipages et une Bible distribuée gratuitement par la Société biblique de Boston. La maladie biblique a gagné les deux hémisphères. Après avoir quitté la flotte, nous avons de nouveau couru les boutiques, que les principaux marchands avaient eu soin de faire particulièrement illuminer. Nous nous sommes couchés à onze heures, et à six heures nous é ions en voiture po ur aller à Lucques. Livourne est une belle ville, ou plutôt elle a une belle place et une belle rue. Il y a cohue dans cette rue, et elle ressemble à un marché fort couru. J'ai vu la synagogue, la plus belle de l'Italie (il y a à Livourne douze mille juifs, qui y jouissent de grands priviléges). J'aurais voulu aller visiter le Lazaret de la quarantaine; je n'en ai pas trouvé le moment.

Je suis arr vé à Lucques à midi. La ville est vieille et rien moins que belle; le pays est un des plus charmants que l'on puisse voir. Lucques est située dans une petite plaine, au milieu de hautes montagnes belles de formes et riches en végétation. Les oliviers les couvrent jusqu'au sommet. Le pays n'est point entrecoupé comme dans d'autres parties de l'Italie, et le sol est excellent. A deux heures, je suis allé à Saltocchio, villa qui a appartenu à M. Canamy, qui était l'écuyer de Madame Élisa, et pour cause; elle est charmante. A deux mille pas de là est Marlia, lieu véritablement divin, que Madame Élisa a fait bâtir et planter. La maison rappelle les châteaux les plus confortables de France. Le jardin est planté à l'anglaise et l'est à merveille; il est grand et offre un aspect peu commun, peut-être même unique dans son genre, car je ne

connais pas d'autre jardin à l'anglaise en deçà des Alpes, planté avec un luxe pareil d'arbres et de fleurs exotiques ; il y a, par exemple, des bosquets entiers de magnolias. Le climat de Lucques est infiniment plus doux que celui de Florence ; il y a moins d'excès de chaleur pendant l'été et jamais de froid au delà d'un ou deux degrés au-dessous de zéro durant l'hiver, de sorte que les plantes délicates y prospèrent en plein air. Après notre tournée dans les jardins, nous avons dîné à Marlia, où j'avais invité les premiers personnages de Lucques. Nous nous sommes mis en route à six heures du soir, et nous étions rendus à Florence à minuit. On ne peut employer ni mieux ni plus agréablement deux journées.

Ce 23 juillet.

226. L'homme propose, chère amie, et Dieu dispose! Voilà cette diable de flotte qui arrive tout juste huit jours trop tard. Un courrier arrivé ici hier de Lisbonne, en quatorze jours, nous informe qu'elle a mis à la voile le 6 de ce mois. Elle peut arriver demain, après-demain, comme dans huit ou quinze jours, selon qu'elle aura le vent. Il est probable qu'elle ne mettra pas plus de trois semaines à faire la route, et elle sera dans ce cas du 27 au 29 à Livourne. L'embarquement de l'Archiduchesse ne peut pas avoir lieu avant sept ou huit jours après son entrée en rade ; il faut laisser passer trois à cinq jours pour le ravitaillement et l'embarquement des effets. Je vous ai mandé dernièrement que si je n'avais point de nouvelles le 22, je partirais le 25. Aujourd'hui, je n'en vois pas la possibilité. Ce ne sont pas les cérémonies qui pourraient me retenir, autrement que par un simple motif de décence, mais les affaires. Il faut que je voie le commissaire portugais, et je ne puis pas m'en dispenser, parce qu'il a des commissions pour moi, et ne pas les attendre au moment même de l'arrivée serait, sinon impossible, du moins très-difficile.

Ce 26 juillet.

227. La bienheureuse escadre vient enfin de mouiller à Livourne. Elle a été signalée et reconnue hier à midi, à la distance de vingt milles. Elle est entrée en rade à deux heures et demie.

D'après mes calculs, il lui faudra dix ou douze jours pour se ravitailler. Je pars, en conséquence, encore aujourd'hui pour les bains de Lucques, où je serai ce soir à dix heures. Je commencerai ma cure demain, et je ne l'interromprai que pendant les deux jours que je passerai à Livourne pour finir ma besogne. Ces jours dépendront de la question préalable du ravitaillement des vaisseaux portugais.

AUX EAUX DE LUCQUES.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES ÉCRITES PAR METTERNICH A SA FAMILLE, DU 28 JUILLET AU 29 AOUT 1817.

228. Description de Lucques. — 229. Affluence d'étrangers. — 230. Visite à l'Archiduchesse, à Livourne. — Arrivée de l'amiral anglais Penrose. — Description des vaisseaux portugais. — 231. L'acte de la remise. — Metternich prend congé de l'Archiduchesse. — 232. Le vaisseau de l'Archiduchesse met à la voile. — Marie-Louise. — 233. Départ de Metternich de Lucques.

Metternich à sa femme. Bains de Lucques, ce 28 juillet.

228. Je suis ci dans le plus charmant endroit du monde. La route de Lucques aux Eaux traverse le vallon le plus pittoresque qu'on puisse voir. Les montagnes qui le bordent sont hautes comme les Alpes de la Styrie. (J'en excepte les cimes, couvertes d'une neige éternelle.) Un torrent majestueux le traverse, et la plus belle route qu'il soit possible de voir nous mène, à la distance de quinze milles, aux Bains et aux Eaux. J'habite, dans la partie que l'on nomme villa de

Bagni, une maison qu'Élisa a fait bâtir ou plutôt arranger pour elle ; c'est vous dire qu'elle est confortable et bien située. J'ai un bain dans la maison même et les eaux pour boire à côté. A un mille de là sont les *bagni caldi;* on s'y fait porter en chaise quand on veut : c'est un spectacle curieux que celui de la quantité de chaises ouvertes ou fermées qui traversent un grand bois de châtaigniers et une montagne très-roide. Je ne peux comparer les sites qu'à ceux de la Styrie ; ajoutez-y la végétation de l'Italie, et vous embellirez beaucoup le tableau. L'air est excellent ; il ne fait ni trop chaud ni trop froid ; les établissements pour les bains sont très-bien entendus et exécutés avec luxe ; tout ce qui chez nous serait en bois est ici du plus beau marbre de Carrare.

Les nouvelles que je viens de recevoir de Livourne ne me laissent guère supposer que l'embarquement puisse avoir lieu avant le 15 août. Tout me prouve aujourd'hui que les Portugais sont les gens du monde les plus lents. Les vaisseaux ont besoin d'une foule de choses que le Gouvernement de Lisbonne n'a pas eu le temps de se procurer, vu qu'il n'a eu que huit mois de temps devant lui. L'amiral demande dix jours pour se ravitailler ; je lui en accorde vingt, ce qui nous mène au 15 août. Si tel est le cas, je tâcherai de finir mes eaux avant de quitter Livourne, et je partirai de ce port droit pour Vienne. Si l'amiral est, contre mon attente, pl s expéditif, je mettrai un intervalle de deux jours dans ma cure.

Ce 2 août.

229. Ma maison est remplie d'étrangers : j'ai aujourd'hui chez moi MM. de Maccalon, de Navarro et de Mello ; Wallmoden et son frère, et d'Aspre ; Louis Kaunitz et Golowkin ; l'abbé Jüstel et deux peintres. Aussi ai-je été obligé de prendre une autre maison pour loger tout ce qui ne trouve plus de place dans mon palais. Tout ce monde est enchanté du lieu ; ils prétendent tous que rien n'est plus joli, et je suis du même avis. Je trouve que l'existence d'un prince de Lucques est sans contredit l'une des plus heureuses et des plus à envier.

Ce petit pays a tout et rien de trop; il renferme une ville, un château de plaisance, un bain, un port de mer, un lac, une rivière, etc. Vous voyez que l'embarras des richesses n'est pas excessif, que celui du choix ne saurait se présenter; en un mot, que l'ambition et les jouissances ne pouvant jamais porter que sur un objet, la première doit toujours être bornée et les secondes tournent en constance.

Livourne, ce 10 août.

250. Je suis arrivé ici à huit heures du soir. J'y ai trouvé toutes les Cours et quatre mille étrangers. J'ai été voir ma Princesse et je suis allé avec elle au spectacle. La salle est magnifique, pas beaucoup plus petite que la Scala, et à cinq rangs de loges. On nous a donné les *Orazi* de Cimarosa, opéra superbe, mais malheureusement chanté par les horribles Allemandes de la Pergola de Florence, contre lesquelles j'ai déjà exprimé mon courroux lors de mon arrivée dans cette ville. J'ai retrouvé, ajoutée à la troupe, la deuxième danseuse envoyée de Milan.

Je rentre dans ce moment, et je vous écris. La remise se fera après-demain et l'embarquement le jour d'après. Les vaisseaux mettront à la voile le même jour. Je vous donnerai des détails sur ces vaisseaux dès que je les aurai vus. L'amiral Penrose est arrivé ici aujourd'hui, sur un vaisseau de soixante-quatorze. Nous avons donc toute une flottille de différentes nations, ce qui embellira la fête par le nombre des coups de canon. Les Portugais assurent qu'ils livreront leur Princesse à leur Prince en quarante ou quarante-cinq jours, à compter du passage du détroit.

Ce 11 août.

J'ai été ce matin sur les vaisseaux portugais. Ils sont beaux. Le *Jean VI* est percé pour quatre-vingt-dix canons; il n'en porte que trente-six, car partout où il devrait y en avoir un au delà de ce nombre, on a fait une cabine pour quelqu'une des

dames de différents calibres que nous envoyons au Brésil. L'appartement de Madame l'Archiduchesse est aussi soigné que possible ; il est spacieux et meublé avec beaucoup de luxe. Elle a une très-grande et belle salle à manger, un beau salon, une chambre à coucher, un cabinet de toilette et un bain. Outre cela, on a placé sur le pont une très-vaste tente, qui renfermerait facilement trois cents personnes. Le *Saint-Sebastien* est de même force, et Eltz se trouvera par conséquent logé comme s'il était ambassadeur de Neptune lui-même. On ne peut se figurer ce que ces vaisseaux renfermeront de monde ; outre les dames autrichiennes, il y a la Cour portugaise, c'est-à-dire trois charges de Cour ; chacun de ces messieurs a sa femme et ses enfants avec lui, et ils ont tous une nombreuse postérité ; le grand maître, Castel-Melhor, en a cinq. Le père, la mère et les enfants n'ont fait que mettre le cœur sur le carreau depuis Lisbonne jusqu'ici. On a triplé le nombre des officiers de tout grade. Comptez par-dessus tout cela une quantité considérable de vaches, de veaux, de cochons, de brebis, quatre mille poulets, quelques centaines de canards et pour le moins quatre à cinq cents canaris et grands et petits oiseaux du Brésil, et vous devrez concevoir que l'arche de feu Noé n'était qu'un jeu d'enfant en comparaison du *Jean VI*. Que Dieu garde ce monde voguant de faire naufrage! L'amiral promet bien le contraire ; il s'engage à arriver du détroit en trente-cinq ou quarante jours ; vous voyez que les Portugais savent aussi être prompts.

Ce 12 août.

231. J'ai fini aujourd'hui ma cérémonie, et *con brio*, je m'en flatte. L'acte de la remise a été très-beau et très-solennel. On s'est réuni à onze heures, et un quart d'heure après, la cérémonie a commencé. Elle a duré une grande demi-heure, et M. de Castel-Melhor a reçu sa Princesse royale de ma main, indigne dès ce moment de toucher la sienne, que les Portugais, hommes et dames, baisent toujours en mettant un genou en terre. A deux heures, nous avons eu un grand dîner qui,

par parenthèse, n'a pas fait honneur au cuisinier de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique. A quatre heures, nous sommes allés tous faire une visite à l'amiral Penrose sur l'*Albion,* superbe vaisseau de soixante-quatorze. L'amiral a donné un très-beau goûter aux Archiduchesses et au Grand-Duc. On a tiré force coups de canon, et le spectacle était très-beau, vu le nombre immense de barques qui ont accompagné le bateau du Grand-Duc, sur lequel étaient les Princes et les premiers personnages. Tous les vaisseaux de guerre ont rendu le salut royal, ce qui est toujours, à mon avis, l'un des plus beaux spectacles que l'industrie humaine ait inventés. A six heures, nous avons conduit le prince de Salerne et Mgr l'Archiduc à bord de leur frégate, et nous les y avons laissés. Ils partiront cette nuit avec le vent de terre pour Naples.

Ce même *Albion* s'est fortement battu devant Alger. Le vaisseau ne s'en ressent plus, mais il y a nombre d'hommes à bord qui ont un bras de moins, entre autres le gendre de l'amiral, qui commande la troupe du vaisseau.

Ce 13 août.

Aujourd'hui, à quatre heures, j'ai conduit Madame l'Archiduchesse à son bord. Nous nous sommes embarqués sur la grande barque du *Jean VI.* Nous avons traversé le port en étant salués par toutes les batteries de la forteresse, et avec un concours immense de spectateurs. Nous avons mis une demi-heure à rejoindre le vaisseau, que Madame l'Archiduchesse a vu pour la première fois. Elle a trouvé son appartement très-beau, et elle a raison : il eût été difficile de l'orner avec plus d'élégance. Toutes les dames à son bord sont très-bien logées; le reste du monde, comme il peut. A six heures, Madame l'Archiduchesse Marie-Louise est venue nous rejoindre, ce qui a fait recommencer les coups de canon. La mer était couverte de barques, et le plus beau temps a favorisé la fête. A la nuit, les deux vaisseaux portugais ont été illuminés. Leurs feux se dessinaient à merveille sur une mer calme et plane comme une glace. A dix heures, le vent commençant à deve-

nir fort et la mer grossissant beaucoup, nous nous sommes rembarqués sur notre frêle bâtiment, et nous sommes rentrés dans le port.

La mer ayant été bonne toute la soirée, personne de la suite de la princesse n'a été malade, excepté l'une de ses femmes de chambre que nous ne pourrons probablement point laisser la suivre. Le vent est contraire, les immenses quantités d'effets et de ballots doivent être rangés et mis en ordre, de sorte que l'escadre ne mettra pas à la voile avant vingt-quatre heures. Je retournerai demain à bord, et je partirai à trois heures pour mes bains. Avant de monter en voiture, je vous écrirai encore un mot. La seule personne à plaindre à bord, c'est madame de Lodron. Elle ne peut se tenir debout que dans les interstices des poutres qui forment le plafond des cabines. Son lit est trop court, de sorte qu'il serait difficile qu'elle n'arrivât pas courbée *par les circonstances,* faute de l'être *par l'âge,* au Brésil. Jugez de ce qu'elle sera au retour.

Bains de Lucques, ce 16 août.

252. J'ai pris congé de mon Archiduchesse. L'escadre a mis à la voile hier matin, à cinq heures et demie ; avant dix heures on l'avait perdue de vue: voilà donc nos pauvres dames livrées à leur destinée. Marie-Louise est partie hier de Livourne après le départ de sa sœur. Elle est arrivée ici à midi ; elle a dîné chez moi et est allée coucher à Marlia, d'où elle est repartie ce matin par la route de Pontremoli, qu'elle veut inspecter, parce qu'on va la construire à travers une grande partie de son duché. Une route qui n'est que sur le papier n'est pas commode pour les voyageurs; aussi aura-t-elle plus de cinquante milles à faire à cheval. J'irai un de ces jours par Sarzana au golfe de la Spezia. Il faut trente heures pour cette excursion, qui aura pour moi un intérêt d'affaires et de curiosité : le premier, de voir le tracé de cette même route, qui est d'une importance très-grande pour nous, et le second, de voir en passant les carrières de Carrare. J'irai coucher à Massa, et

le lendemain je serai de retour ici; je choisirai à cet effet une de ces journées d'interruptions commandées dans toute cure.

Ce 29 août.

235. Je partirai d'ici demain matin ; je coucherai à Massa après avoir vu Carrare dans la journée. Après-demain 31, je partirai de grand matin pour Lerici, où je verrai le golfe de la Spezia, puis je reviendrai dîner à Massa et coucher à Pistoie. Le 1er, j'irai à Modène. Le 2, je coucherai à Parme, où je resterai le 3. Le 4, je vais jusqu'à Vérone, où j'ai un rendez-vous d'affaires avec Saurau et Goëss. A Vérone, je me déciderai, selon le temps, pour la route de Bozen ou pour celle de Ponteba; je pourrai de là également vous prévenir du jour précis de mon arrivée, qui ne sera pas avant le 11 et pas plus tard que le 12 septembre.

Mon séjour ici a eu les meilleurs résultats pour toutes les affaires qui m'ont amené en Italie, et pour celles que je n'y avais pas attendues, mais qui se sont présentées par le fait de mon séjour. Je ne regrette rien dans tout mon changement de projets, bien involontaire et très-heureux comme résultat. Je quitte un petit pays fort intéressant sous tous les rapports, et d'où j'emporte un souvenir bien doux à mon cœur. J'ai eu le bonheur d'y réparer beaucoup de fautes et de sottises, et j'ai empêché qu'on en commette de nouvelles dans un avenir plus ou moins prochain, ce qui est très-important pour un pays qui va passer sous un autre gouvernement. J'ai eu de nouveau la conviction que l'on ne fait bien que ce que l'on fait soi-même, et qu'il faudrait être partout pour bien faire.

Ma société se disperse dans toutes les parties de l'Europe. Golowkin est parti ce matin pour sa retraite en Suisse. Wallmoden est revenu ici de Livourne hier. Il partira demain pour Florence, afin de passer en revue les troupes qui y défilent de Naples. Kaunitz m'accompagnera au golfe, et nous nous quitterons après-demain à Lucques.

Voilà le résumé exact de mes faits et gestes. Je quitte ces lieux avec de véritables regrets, mais je vais vous retrouver

avec infiniment plus de plaisir que je n'éprouverai de peine; le compte se trouve ainsi soldé en ma faveur. Il faut avoir vu ce pays pour savoir qu'il en existe un pareil, et cette conviction est une véritable consolation.

FIN DE LA CURE DE METTERNICH A LUCQUES.

234. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Lucques, le 29 août 1817.

234. La cure d'eaux que j'étais venu faire à Lucques est entièrement terminée ; elle a eu jusqu'ici les résultats les plus heureux pour ma santé ; aussi repartirai-je demain pour Vienne.

Mon premier soin après mon retour sera de rendre compte à Votre Majesté de l'ensemble de mon voyage en Italie, en ce qui concerne Rome, Naples, Florence et Lucques (nº 245). J'ai la satisfaction d'avoir bien employé mon temps, d'avoir mis à profit toutes les circonstances et d'avoir toujours agi en serviteur éclairé de Votre Majesté. Il ne me reste aujourd'hui, Sire, qu'à mettre à Vos pieds l'expression très-respectueuse de ma reconnaissance pour la grâce que Votre Majesté a daigné m'accorder en me permettant de consacrer quatre semaines entières aux soins qu'exigeait ma santé. Grâce à cette haute faveur, je serai de nouveau en état de servir Votre Majesté avec un dévouement absolu, et je pourrai Lui donner de nouvelles preuves de l'attachement sans bornes que je Lui ai voué.

METTERNICH, *m. p.*

Je vois avec plaisir que les eaux de Lucques vous ont fait du bien. Je prends bonne note du reste.

FRANÇOIS, *m. p.*

Fogaras, le 12 septembre 1817.

VISITE AUX COURS DE MODÈNE ET DE PARME.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES ÉCRITES PAR METTERNICH A SA FAMILLE, DU 2 AU 9 SEPTEMBRE 1817.

235. De Modène. — Massa et Carrare. — Différences de climat. — 236. De Mantoue. — Visite à Marie-Louise, à Parme. — 237. De Vérone.

Metternich à sa femme. Modène, ce 2 septembre.

235. Je suis arrivé ici, ma chère amie, après avoir fait le plus charmant voyage possible. J'ai quitté, ainsi que je vous l'avais annoncé, les bains de Lucques le 30 au matin. Je suis arrivé le même jour, à deux heures, à Massa. Après une demi-heure de repos, je suis allé à Carrare, et je suis revenu coucher à Massa.

La route de Lucques à Massa est charmante. Après être arrivé sur la cime des hautes montagnes qui forment le bassin de Lucques, on découvre une superbe plaine d'à peu près trois ou quatre lieues de large, et l'immense plage de la Méditerranée. On a le port de Viareggio à ses pieds, et on est, quand il fait clair, en face de la Corse. Le temps était superbe. Massa est une petite ville très-bien bâtie; le château est grand et très-bien arrangé; de mon lit j'avais une vue sans bornes. La route de Massa à Carrare est de nouvelle construction : elle est belle, et vous quittez le plus beau pays pour vous enfoncer dans un fond sauvage, et non moins beau, parce que le coup d'œil est neuf. Vous arrivez à Carrare, et si vous ne saviez pas où vous vous trouvez, vous le liriez sur chaque pavé. La plus mauvaise pierre du pays est du beau marbre. Les maisons des pauvres sont en marbre gris ou blanc veiné. Les habitants sont pour la plupart aisés, car chacun trouve de l'emploi dans les nombreux établissements de sculpture. Il y a pour le moins trente ateliers plus ou moins grands, dans lesquels on voit tout ce que l'on peut désirer. Les premiers sculpteurs romains

font travailler leurs statues à Carrare; on y fait le choix des blocs, on les met en œuvre, et ils les finissent ensuite dans leurs ateliers, à Rome. D'autres viennent s'établir eux-mêmes pour plusieurs mois à la source des marbres. J'ai trouvé là Rauch et Tieck, deux Prussiens de beaucoup de talent, qui travaillent à de très-beaux ouvrages pour le Roi. Rauch fait entre autres, dans ce moment même, une copie du mausolée de la Reine. Après avoir tout vu, je suis retourné à Massa. Le lendemain, à six heures, je suis parti pour Lerici. Le spectacle que vous avez sous les yeux au moment où vous arrivez sur la cime des montagnes et où vous découvrez le golfe de la Spezia exactement sous vos pieds, est de la plus grande beauté. Je me suis embarqué à Lerici; j'ai traversé le golfe jusqu'à Porto-Venere; de là, j'a fait une course dans le golfe même, pour le visiter dans toutes ses parties, et j'étais de retour à Massa à quatre heures. J'y ai dîné, et je suis allé coucher à Lucques. Hier, j'ai couché dans un maudit lieu nommé Paulo, dans les Apennins, où l'Archiduc a eu la bonté de m'envoyer une cuisinière et un service qui assurément n'y furent pas de trop. Je suis arrivé ici ce matin, à onze heures, et j'ai passé la journée à voir le peu de choses curieuses qu'offre Modène.

Un fait qui me frappe, c'est la différence extrême qu'offre le climat de la Toscane avec celui d'en deçà les Apennins. On m'avait dit souvent que la véritable Italie ne commence qu'au versant sud de cette chaîne de montagnes; on a parfaitement raison. Je retrouve ici la Lombardie et la Vénétie, tandis que la Toscane est tout autre. Les plantes véritablement du Midi ont cessé ici. Le fait est surtout frappant quand on vient de Lucques et surtout de Massa. Lucques est plus méridionale que la Toscane même, et Massa est comme la Sicile. La côte étant étroite et les montagnes servant de réverbères, il ne gèle et même il ne neige jamais à Massa. L'oranger y vient en abondance et en pleine terre. Toutes les plantes grasses peuvent y être acclimatées.

Mantoue, ce 5 septembre.

236. Je suis arrivé ici ce soir à neuf heures, et je compte repartir demain à midi, pour aller coucher à Vérone, où m'attendent les gouverneurs de Milan et de Venise.

Je viens de passer près de deux jours à Parme, c'est-à-dire que j'y suis arrivé le 3, à sept heures du soir, et je suis parti aujourd'hui à midi pour Colorno, où Madame l'Archiduchesse m'a donné à dîner. Son établissement est on ne peut plus confortable; sa Cour est montée à merveille, et il n'y a rien de trop ni de trop peu. Parme offre en elle-même une quantité d'objets curieux. Cette ville est le berceau du Corrége. Les salles et les murs sont couverts de ses chefs-d'œuvre; il est pour Parme ce que Jules Romain est pour Mantoue. On ne saurait se figurer rien de plus enchanteur que tout ce qu'il a légué à des siècles malheureux de ne pouvoir l'imiter et heureux de pouvoir l'admirer.

Vérone, ce 6, dix heures du soir.

237. J'ai vu ce matin à Mantoue tout ce qu'il y a à voir et même ce qui ne mérite pas la peine d'être vu. Je suis arrivé ici à trois heures. J'ai visité à Vérone tout ce que mon malheureux œil m'avait empêché de connaître en 1816, et je pars dans une heure pour aller coucher demain à Bozen, qui est à douze postes d'ici.

J'écris par le présent courrier à Pepi *, à Klagenfurt, où je serai le 10. Vous recevrez de mes nouvelles de cette ville par le courrier qui commande mes chevaux, et qui arrivera pour le moins quinze à seize heures avant moi.

Je fais des vœux pour vous retrouver tous en bonne santé. J'en forme particulièrement pour la pauvre petite **, mais je

* Le comte Joseph Esterhazy, plus tard gendre de Metternich. (*Note de l'Éditeur.*)

** La princesse Hermine, fille du prince, actuellement encore en vie. (*Note de l'Éditeur.*)

suis loin de me flatter de la trouver guérie. Pourvu que je la trouve mieux !

Adieu. J'ai encore à expédier Saurau, Goëss, et pour le moins vingt personnes qui sont dans mon antichambre. Mes voyages ont cessé d'être un plaisir. Je suis toujours obsédé par les honneurs, et par conséquent par les *sécatures* de toute espèce.

LES SECTES DANS L'EUROPE CENTRALE.

238. Metternich à Lebzeltern, à Saint-Pétersbourg (E. D.), Florence, le 28 juin 1817.

238. Un objet digne de fixer aujourd'hui l'attention des Cabinets, c'est le progrès des sectes, qui commencent à menacer le repos de plusieurs parties et surtout du centre de l'Europe.

L'esprit humain se plaît ordinairement dans les extrêmes ; un siècle d'irréligion, un siècle dans lequel de prétendus philosophes et leurs fausses doctrines ont tendu à remplacer tout ce que la sagesse humaine a reconnu être lié intimement à des principes de morale éternels, a dû nécessairement être suivi d'une époque de réaction morale et religieuse. Or tout esprit de réaction est nécessairement faux et injuste, et il n'est donné qu'aux hommes sages, et par conséquent forts, de ne jamais être ni la dupe des faux philosophes ni le jouet des faux religieux. S'il pouvait y avoir un doute sur la liaison intime qui existe entre le monde moral et le monde matériel, les preuves s'en trouveraient dans la marche et dans les progrès que font certaines maladies de l'esprit, qui présentent tous les symptômes de véritables épidémies. Il y a longtemps que la secte des méthodistes fait des progrès en Angleterre et en Amérique; cette secte, en suivant les errements de toutes les autres, commence à étendre son prosélytisme sur d'autres parties de l'Europe. Il y a aujourd'hui, surtout dans la Haute-Allemagne et

en Suisse, des centaines de mille d'individus moralement affectés de mysticisme. Le royaume de Wurtemberg, le grand-duché de Bade renferment une population entière, fanatisée au point d'abandonner tous les biens de ce monde pour chercher son existence et son salut dans des lieux saints, qu'elle regarde comme devant la préparer à la vie future. Il est en Souabe des familles qui s'éteignent, des jeunes gens qui se flétrissent si on ne leur permet pas l'émigration soit en Palestine, soit dans des lieux incultes, où, vu leur éloignement de la société et de la perversité du siècle, ils puissent se constituer sous un gouvernement théocratique plus ou moins semblable à celui des Juifs après la sortie d'Égypte. Il est de ces sectaires qui n'ont qu'un but purement et exclusivement moral et religieux; on aperçoit chez d'autres de fortes nuances d'une maladie politique, et comme le jacobinisme même, quelque extrême qu'il soit, admet encore des extrêmes, plusieurs des sectes veulent asseoir leur nouvelle société sur les principes de la loi agraire.

Vous avez appris dans le temps, Monsieur le baron, les écarts auxquels se sont livrés les soi-disant Pœschlianer en Haute-Autriche. On vient de découvrir dans le pays de Wurzbourg une ramification assez étendue de cette même secte, qui a vu des jeunes gens et surtout des jeunes filles se vouer aux plus affreux tourments et à la mort, sans autre but que de se rendre dignes du paradis. Il existe en Souabe des indépendants, secte religieuse et politique qui ne rêve que la loi agraire, des théocrates qui veulent la loi de Moïse, enfin plusieurs autres associations plus fanatisées les unes que les autres.

Vous avez vu sans doute dans les gazettes de Suisse, et principalement dans celle d'Aarau, des publications auxquelles les Gouvernements se sont vus forcés d'avoir recours contre les prédications de madame de Krüdener; la tendance de cette femme est plus dangereuse que toutes les autres, parce que ses prédications ont toutes pour but d'exciter les classes indigentes contre les propriétaires. Elle invite les pauvres à se mettre à la place des riches, et son fanatisme l'empêche sans doute de s'apercevoir qu'elle établit ainsi le cercle le plus vicieux qu'il

soit possible, en ce qu'elle donnerait de fait aux anciens riches, devenus les nouveaux pauvres, le droit incontestable d'améliorer à leur tour leur condition, en se mettant de nouveau à la place de ceux qui les auraient expropriés.

Il est sans doute digne de la sagesse des grandes puissances de prendre en considération un mal qu'il est possible et peut-être même facile d'étouffer dans le principe, mais qui ne saurait que gagner en intensité à mesure qu'il s'étendrait. C'est aux Cours à ne pas oublier qu'il existe en Europe une classe de perturbateurs du repos public qui s'est vue trompée dans tous ses calculs par la marche forte et constante et par les principes justes et libéraux des grands Monarques qui ont sauvé l'Europe. Ces hommes, désespérés et forcés dans leurs derniers retranchements, regardent comme de leur domaine toutes les questions de désordre quelconque, et il nous est peut-être réservé de voir les rédacteurs du *Nain jaune* et du *Vrai Libéral* prêcher contre les vanités de ce monde, et de voir Carnot et Barère se faire les apôtres de la nouvelle Jérusalem. Cet objet mérite la plus sérieuse attention ; il est lié plus qu'on ne croit au repos de la société et à la tranquillité des États, et les grandes Cours devraient ne pas tarder à prendre en considération les moyens d'entraver les desseins de ces fauteurs d'un nouveau genre de révolution.

Je vous invite, Monsieur le baron, à sonder à ce sujet les dispositions du Cabinet russe, et à nous informer de ses idées. Les Cours trouveront facilement des moyens à leur portée, le jour où elles voudront s'entendre à cet égard; et c'est sans doute exclusivement aux premières puissances de l'Europe à arrêter leurs vues sur des mesures hors de la portée des Gouvernements des petits États, qui ne parviendront jamais à expulser un individu dangereux que d'une surface de terre très-limitée, et qui, en cherchant à sauver leur population restreinte de la contagion, ne feront que la transmettre à leurs voisins.

LES SOCIÉTÉS BIBLIQUES ET L'EMPEREUR ALEXANDRE.

239. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Lucques, le 29 août 1817. — 240. Nesselrode à Metternich (Lettre), Kamennoidsoff, le 6/18 juillet 1817. — 241. Metternich à Nesselrode (Lettre), Lucques, le 20 août 1817.

239. Je suis aujourd'hui dans le cas de soumettre à Votre Majesté une affaire diplomatique toute nouvelle.

Il y a quelques jours est arrivé ici un courrier du Cabinet russe, qui pouvait être porteur de communications importantes, comme je ne l'ai que trop prévu dès le premier moment. Votre Majesté daignera considérer d'après la lettre du comte de Nesselrode, dont la copie est annexée au présent rapport (n° 240), quelle valeur il faut attacher à ces communications. Elle trouvera dans la seconde annexe ma réponse à cette lettre (n° 241).

Votre Majesté s'est sans doute convaincue depuis longtemps que l'esprit de l'Empereur Alexandre est incapable de persévérer dans le même ordre d'idées. Depuis 1815, il a quitté le jacobinisme pour se jeter dans le mysticisme. Toutefois, comme sa tendance est constamment révolutionnaire, ses sentiments religieux le sont également ; aussi le protectorat des *Sociétés bibliques* ne pouvait-il lui échapper.

Je prie Votre Majesté de considérer ma réponse au comte de Nesselrode comme rédigée exclusivement pour l'Empereur Alexandre, et de ne l'apprécier qu'à ce point de vue. Si je suis entré dans des détails d'un genre tout particulier, c'est que je voulais couper court, dès le principe, à une correspondance entre les deux Cabinets au sujet de *questions bibliques* et de *police religieuse.* L'Empereur Alexandre perdra certainement tout désir, toute envie de s'engager davantage avec des chrétiens aussi bornés, aussi étroits que Votre Majesté et Son ministre le sont dans ma lettre. Je désirais l'édifier complétement sur ce point, que *ses idées* en matière de religion *ne sont pas les idées de Votre Majesté,* que par conséquent Votre Majesté pourrait bien n'être pas facile à convertir. Toutefois il

est malaisé de prévoir jusqu'où cette aberration pourra encore mener. Dans toutes les idées de l'Empereur Alexandre, c'est le désir de faire des prosélytes qui tient la première place dans ses calculs. C'est dans cet esprit qu'il enrôle les jacobins en Italie et les sectes en Europe. Aujourd'hui, les *Droits de l'homme* ont fait place aux « *lecteurs de la Bible* ». Nous n'avons qu'à attendre en curieux désintéressés quelle sera la prochaine réponse à ma dernière dépêche à Lebzeltern (nº 238), relativement aux dangers du mysticisme et à l'entente commune des Cabinets en vue d'en combattre les suites fâcheuses.

METTERNICH, *m. p.*

Je prends note de ce que vous me mandez, et vous retourne par les présentes les deux annexes.

FRANÇOIS, *m. p.*

Nesselrode à Metternich. Kamennoidsoff, le 6/18 juillet 1817.
(Annexe du nº 239.)

240. Le comte de Stackelberg nous a informé, mon cher prince, de vos idées sur l'entrevue des Souverains. Sa dépêche s'est croisée avec la nôtre, et vous devez dans ce moment être également instruit de ce que nous pensons à cet égard. Vous aurez vu que nous sommes tout à fait d'accord sur l'utilité et le but de cette entrevue. Je puis y ajouter aujourd'hui que nous ne le sommes pas moins sur l'exclusion à donner à toute capitale, ainsi que sur l'indispensable nécessité d'y appeler un des membres les plus marquants du ministère français, et M. de Richelieu préférablement à tout autre. L'Empereur partage complétement votre opinion, qu'aucune capitale ou même aucune résidence ne saurait être ni commode ni utile pour la marche des affaires qui devront se traiter, et cette conviction s'applique encore davantage aux petites qu'aux grandes capitales. Ainsi, il lui paraît qu'Aix-la-Chapelle ou Mannheim répondraient à toutes les convenances, et Sa Majesté Impériale se rendra avec plaisir, dans le courant de l'année prochaine,

dans celui de ces deux endroits que l'on aura préféré. Ce n'est que sur le moment de s'y réunir que l'Empereur proposerait un changement peu important. Au lieu de fixer l'entrevue au mois de juin, il désirerait qu'elle n'eût lieu que quelques mois plus tard, car d'après différents arrangements que Sa Majesté a pris, et des courses indispensables dans l'intérieur de la Russie, il ne lui serait guère possible d'être rendu avant le 10 septembre de notre style dans la ville qui aura été désignée. Je ne pense pas, mon prince, que ce retard puisse présenter le moindre inconvénient, attendu que, jusqu'au 14 novembre, jour où expire la troisième année de l'occupation, nous aurons plus de deux mois pour discuter et décider cette importante affaire.

L'uniformité qui a caractérisé les opinions que nos Cabinets ont émises au sujet de la France, nous offre déjà un heureux présage pour les discussions qui auront lieu sur cet objet. Celui-là décidé, les autres questions qui pourraient être agitées dans cette réunion de Souverains et de ministres ne semblent pas de nature à devoir présenter des difficultés insurmontables. Tout porte donc à espérer qu'elle contribuera essentiellement à consolider encore davantage l'union salutaire qui subsiste si heureusement entre les principales puissances de l'Europe. L'Empereur est si pénétré de l'effet bienfaisant que produit cette grande conformité de principes dans la marche des quatre Cours qui ont posé les bases de l'association générale, qu'il éprouve un sentiment de regret lorsque, même dans des questions qui ne sont pas d'un intérêt général, il voit que des circonstances particulières ont dû provoquer dans les États de l'un des quatre Souverains des mesures qui ne correspondent pas entièrement aux vues des autres. C'est ainsi que Sa Majesté a été peinée que vous n'ayez pas laissé subsister chez vous la Société biblique, quoique formée par des protestants, et que certaines considérations, qu'au reste Sa Majesté respecte autant qu'Elle les regrette, vous aient forcé d'abolir une institution aussi bienfaisante et surtout si conforme aux principes de tolérance de votre auguste Maître. Je n'ai pas besoin de vous dire, mon cher prince, combien Sa Majesté se réjouit

d'avance des moments qu'elle passera avec l'Empereur François, et si l'entrevue offre une utilité réelle sous le rapport des affaires, il n'est pas moins agréable à l'Empereur d'y retrouver les consolations de l'amitié la plus cordiale comme la plus inaltérable.

D'après ce que le comte de Stackelberg nous mande, je dois vous supposer encore en Italie dans ce moment-ci; j'ai chargé le courrier de vous y rejoindre. J'espère que ce voyage vous procurera tout l'agrément que vous en espérez. Mes vœux les plus sincères vous accompagnent. Permettez, mon prince, que j'y joigne, etc., etc.

Metternich à Nesselrode. Lucques, le 20 août 1817.

(Annexe du nº 239.)

241. Votre courrier, mon cher comte, est venu me rejoindre ici le 18 août, dans un coin tout à fait retiré du monde, où je soigne ma santé, qui depuis plusieurs années en a grand besoin. Je suis sûr aujourd'hui d'avoir bien fait de prendre les eaux de Lucques, faute de pouvoir prendre celles de Carlsbad. Je me porte bien, et je regrette de n'avoir plus que dix à douze jours à rester dans une retraite charmante, qui réunit tout ce que l'on peut désirer sous les rapports de santé et de repos. Figurez-vous les plus beaux sites de la Suisse et de la Styrie sous le meilleur des climats d'Italie; des eaux parfaites, moins fortes, mais ressemblant beaucoup à celles de Carlsbad; une bonne et douce société; une habitation charmante, que Madame Élisa Baciocchi n'avait certes pas fait arranger pour moi, et vous concevez que je serai bientôt dans le cas de regretter les jouissances passées.

La dépêche que j'ai adressée à Lebzeltern vous aura prouvé, mon cher comte, que nos vues sont entièrement celles de votre auguste Maître, relativement à l'entrevue de 1818. Je réponds que l'Empereur François se rendra à Aix-la-Chapelle ou à Mannheim, selon le plus ou le moins de convenance personnelle que l'Empereur Alexandre trouvera dans le choix de l'une ou de l'autre de ces villes. Le résultat des conférences

sera celui de toutes celles qui les ont précédées; les Souverains et les Cabinets se quitteront de nouveau, unis de vues et de volonté.

Je me plais, mon cher comte, à rectifier une erreur que je trouve dans votre lettre. Jamais nous n'avons abrogé chez nous une Société biblique, car jamais il n'en a existé. Je crois, d'un autre côté, pouvoir assurer que jamais l'Empereur n'en permettra l'établissement, et la confiance que vous me témoignez mérite que je vous dise quelles sont les raisons de Sa Majesté.

Je commence par établir notre attitude vis-à-vis du Saint-Siége, c'est-à-dire par vous assurer que nulle puissance catholique n'est plus indépendante que nous ne le sommes, de toute soumission étroite aux vues de la Cour de Rome. L'héritier de tant d'Empereurs d'Allemagne et le neveu de Joseph II sait ce qu'il doit à Dieu et à sa Couronne; nos départements ecclésiastiques étendent peut-être même trop loin leur dogme sur les droits de la Couronne, et s'il y a du trop, ce ne sera sûrement pas en faveur de la Cour de Rome qu'il fera pencher la balance.

L'Église catholique ne protége pas universellement la lecture de la Bible, et elle agit en cela comme un père placé au-dessus des passions, et par conséquent des orages de la vie. Non-seulement l'Église permet, mais elle recommande même la lecture des Livres saints aux hommes éclairés, froids, en état de juger la question; elle n'encourage pas la lecture des livres mystiques, des passages remplis de récits de crimes et d'obscénités que le Livre des livres ne renferme que trop souvent dans ses récits, simples comme le premier âge et comme tout ce qui est vrai. Moi, je trouve que l'Église a raison, et j'en juge par l'effet que me fait la lecture de la Bible à l'âge de quarante ans, si différent de celui que cette même lecture a produit sur moi à l'âge de quinze et de vingt ans. Je ne puis comparer cette différence qu'à celle des impressions que feront toujours aux diverses époques de la vie la lecture des classiques, la contemplation des beautés de la nature et celle des monuments des arts.

Je lis tous les jours un ou deux chapitres de la Bible; j'y

découvre journellement des beautés nouvelles, et je me prosterne devant ce livre admirable, tandis qu'à l'âge de vingt ans j'avais de la peine à ne pas trouver la famille de Loth peu digne d'être sauvée ; Noé tout aussi peu digne de l'avoir été ; Saül un grand criminel, et David un homme affreux. Il y a vingt ans, je cherchais à comprendre l'Apocalypse ; aujourd'hui, je suis sûr que je ne la comprendrai jamais. Il y a vingt ans, une recherche approfondie et soutenue des Livres saints eût fait de moi un athée à la façon de d'Alembert et de Lalande, ou un chrétien à celle de Chateaubriand; aujourd'hui, je crois et je ne scrute plus. J'ai trop lu et trop vu pour ne pas savoir qu'il ne suffit pas de lire pour comprendre; qu'il serait téméraire à moi de condamner ce que je puis comprendre mal, par ignorance ou par insuffisance des connaissances indispensables à un critique profond, et surtout impartial; en un mot, je crois et je ne dispute plus. Habitué à m'occuper de fortes questions morales, que n'ai-je pas dû faire ou laisser opérer par la simple marche de la nature, pour arriver à ce point où le Pape et mon curé eux-mêmes me prieraient d'accepter de leur part l'édition la plus portative de la Bible ? Est-il téméraire à moi d'admettre comme un fait certain que, sur mille individus pris dans les millions d'hommes dont se composent les peuples, il ne s'en trouve que peu qui, vu leurs facultés intellectuelles, leur éducation et leur âge, soient arrivés là où je me trouve placé ?

Or, mon cher comte, c'est dans ce raisonnement très-simple, qui est également celui de l'Empereur, que se trouve le motif de l'opposition qu'il mettra toujours à l'introduction des Sociétés bibliques, et ses idées coïncident en cela avec celles du Saint-Père.

Il est une autre considération qui se rapporte *au moment présent*, et qui ne lui paraît pas moins forte que les raisons ci-dessus développées. Le monde aujourd'hui est malade d'une maladie particulière, et qui passera comme toutes les autres épidémies ; cette maladie se nomme le *mysticisme*. J'ai adressé dernièrement à Lebzeltern une longue dépêche à ce sujet (nº 238); il doit vous l'avoir montrée. Je vous réponds qu'il serait

aujourd'hui plus facile de renouveler avec grand succès les prédications de Pierre l'Ermite, que de faire entendre aux individus attaqués de ce mal, qué Dieu veut être servi autrement que par l'effusion du sang, et que les hommes ne sont pas juges de la conscience de leur prochain. Voyez ce qui se passe en Allemagne; voyez le succès des prédications de madame de Krüdener, que vous avez fait très-sagement retourner en Russie, et de tant d'autres malheureux qui entendent les Livres saints à leur façon, laquelle, n'en doutez pas, n'est pas celle de Dieu et du Sauveur.

On croit assez communément que le Pape ne veut pas que les catholiques lisent la Bible, dans la pensée de les empêcher de s'éclairer; il est possible, et j'admets même qu'un Grégoire VII, un Alexandre VI, aient pu faire de ces calculs; mais ce n'est pas là qu'il faut aller chercher l'ancienne pratique de l'Église et les préceptes moraux des conciles. Si un Pape craint parfois la lumière, il est permis à la sagesse de l'Église de craindre le feu; si un Pape ne veut pas des fidèles éclairés, l'Église ne veut point qu'il y en ait d'éblouis. L'un a tort et l'autre a raison, et l'Empereur François se rangera du côté de l'Église, en même temps qu'il écartera et rejettera toujours les préjugés.

Vous voyez, mon cher comte, que je vous écris d'un lieu retiré, et que j'ai tout le loisir de le faire et même assez pour oublier que vous n'aurez guère de temps à vous pour me lire. En me mettant aux pieds de l'Empereur, je vous prie de rectifier l'erreur dans laquelle il est, lorsqu'il suppose qu'on a supprimé chez nous une Société biblique quelconque. Aucun commerce, au reste, n'est plus libre dans la Monarchie que celui de la Bible selon tous les rites. Vous en trouverez des milliers d'exemplaires chez tous les libraires; les hommes faits l'achètent, et on en distribue des extraits corrects, mais châtiés, dans les écoles. Les protestants la lisent en Autriche, comme partout ailleurs, dans leur langue et d'après leur version. Moi-même je ne lis que la traduction de Luther, la meilleure qui ait jamais été faite en aucun pays et dans une langue vivante.

Adieu. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je suis heureux de penser qu'il n'y a plus de distance en Europe, grâce au parti que les Souverains ont pris de se rapprocher en personne des lieux où ils croient pouvoir opérer le bien par leur volonté réunie. Cette noble et grande fraternité vaut mieux que tous les traités, et elle assurera pour longtemps ce que le bon abbé de Saint-Pierre avait voulu établir pour toujours. Recevez, etc.

P. S. Je crois vous avoir dit, dans ma dernière dépêche à Lebzeltern au sujet de l'entrevue de 1818, que l'Empereur, mon auguste Maître, attendra le moment de la réunion qui cadrera le mieux avec les convenances de Sa Majesté l'Empereur Alexandre. Si je ne l'ai pas dit, j'en réponds, et je vais m'empresser d'informer Sa Majesté Impériale du projet du 10 septembre.

VUES DE NAPLES SUR LES PRINCIPAUTÉS DE BÉNÉVENT ET DE PONTECORVO.

242. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Lucques, le 17 août 1817. Résolution souveraine de Sa Majesté.

242. La Cour de Naples semble aujourd'hui avoir l'intention formelle de profiter de la mort du Saint-Père pour occuper militairement Bénévent et Pontecorvo ; il paraît que ce projet a été l'un des principaux motifs qui ont fait éloigner du royaume le corps d'armée de Votre Majesté. Poursuivant cette idée, le ministère napolitain a noué une intrigue à Saint-Pétersbourg et a risqué une tentative du même genre en Angleterre. J'ai été instruit par une voie détournée de l'intrigue en question; quant à la tentative faite en Angleterre, M. Aroust en a instruit notre ministre plénipotentiaire. L'entreprise ne réussira pas, j'en réponds.

Une des premières notions, je dirai même la base de la politique contemporaine, est et doit être *le repos;* or l'idée

fondamentale du repos, c'est *la sécurité dans la possession.* Si les premières puissances de l'Europe partent de ce principe, il faut que de petits États qui peuvent à peine se tenir debout l'acceptent également, de gré ou de force.

Que Bénévent et Pontecorvo appartiennent au Roi de Naples ou au Saint-Siége, cela est indifférent; mais que, par la voie de l'intrigue ou de la violence, Naples donne, en 1817, le premier exemple d'une dépossession qui serait en contradiction flagrante avec l'acte du Congrès, cela est une question de la plus haute importance.

Je me réserve de rendre compte à Votre Majesté de l'affaire dans tous ses détails, ainsi que des déclarations du Cabinet autrichien, dès que je les aurai adressées à qui de droit. Il ne m'est pas possible d'attendre les ordres de Votre Majesté; je procéderai donc en me conformant rigoureusement aux principes que je viens de rappeler, parce que je sais qu'ils sont ceux de Votre Majesté.

La maladresse avec laquelle l'intrigue napolitaine a été conduite me fournit, une fois de plus, une excellente occasion de montrer à toutes les Cours quels sont les principes de Votre Majesté, et quelle est la marche de sa politique. Si le Ciel a béni si visiblement les efforts de l'Autriche dans les dernières années, le monde doit ce bonheur à la correction et à l'immutabilité de sa politique. Toute entreprise dirigée contre cette politique échouera certainement. Que Votre Majesté me permette de Lui envoyer de loin cette assurance; ma plus précieuse récompense est de n'avoir jamais fait faire fausse route à mon auguste Maître.

Un changement inattendu, mais très-heureux, qui s'est produit dans la haute politique, c'est la vigilance de l'Angleterre mise en éveil par les projets de l'Empereur de Russie, et l'espèce de tension qui en a été la suite. La conduite du Czar et son influence sur les affaires intérieures de l'Espagne ont amené ce bon résultat. L'Angleterre, la France et la Prusse se rapprochent toujours davantage de nous, et, par notre victoire dans l'affaire de Parme, nous avons remporté un triomphe complet sur la Russie et sur l'Espagne. J'expé-

dierai prochainement un courrier à Votre Majesté, et j'aurai l'honneur, Sire, de Vous fournir la preuve de ce que je viens d'avancer. Votre Majesté est aujourd'hui l'unique Souverain qui maintienne le repos de l'Europe, et ce n'est pas le repos seul, mais encore toutes les formes de ce repos qui sont entre les mains de Votre Majesté.

METTERNICH, *m. p.*

Dieu veuille que je sois en état de conserver le repos à l'Europe aussi longtemps que je vivrai, et même, si c'est possible, de l'assurer à ceux qui viendront après nous! Votre plus grande gloire et votre plus belle consolation doivent être certainement de m'avoir mis à même de mettre les choses dans l'état où elles sont aujourd'hui.

FRANÇOIS, *m. p.*

ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION CENTRALE EN AUTRICHE.

243. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vienne, le 27 octobre 1817. — 244. Proposition (Annexe du Rapport).

245. Sire, depuis longtemps Votre Majesté a daigné accueillir mes idées sur certaines réformes essentielles à accomplir dans l'administration intérieure avec une bienveillance qui m'impose aujourd'hui le devoir de traiter cet important sujet, au moment où la phase de l'exécution commence.

Dans l'annexe, Votre Majesté trouvera un travail (n° 244) qui à première vue semble ne pas contenir grand'chose, et qui pourtant, j'en suis convaincu, renferme tout ce qui est essentiel.

Une longue expérience a appris à Votre Majesté que rien n'est plus opposé à mes tendances que le désir de toucher à l'administration sans nécessité et de faire des réformes quand même. Dans ma proposition il n'y a rien de heurté,

rien de subversif; on n'y trouverait pas un seul principe hasardé. Je demande que l'ordre se fasse, parce que, dans l'administration, le désordre résulte forcément d'une organisation trop compliquée. Dans un Empire comme celui d'Autriche, où le glorieux règne d'une Marie-Thérèse et les essais théoriques de son successeur ont si bien préparé les voies; dans un Empire où se montre, en toute occasion, le véritable esprit public qui anime la majeure partie de la nation, où enfin Votre Majesté Elle-même est apparue, pour le bonheur du peuple, comme le plus bienfaisant des législateurs, il n'est pas besoin de grands efforts pour réaliser le bien sous toutes les formes. Il faut que la cause des maux actuels (et quel État n'a pas les siens?) soit examinée, approfondie, et que le résultat de cette enquête soit ramené à quelques points très-simples. J'ai entrepris ce travail le jour où je me suis senti assez éclairé, et par conséquent assez fort pour accomplir ma tâche.

Toutes les idées que je soumets aujourd'hui à Votre Majesté, que je lui soumets comme étant le résultat de ma conviction, je les ai longuement méditées, étudiées, et elles ont fini par s'imposer à mon esprit avec le caractère de l'évidence même. Votre Majesté ne trouvera dans mon travail rien qui soit nouveau pour Elle. Souvent je me suis entretenu, familièrement et à bâtons rompus, avec Votre Majesté, des idées que j'ai réunies aujourd'hui dans un travail d'ensemble; depuis longtemps les défauts de l'administration et les moyens d'y remédier me sautaient aux yeux, mais je ne voulais pas m'exprimer à la légère sur une réforme dont les conséquences seront si importantes.

Chaque jour mon esprit s'est astreint davantage à examiner des solutions simples et nettes. J'ai tout examiné, tout pesé, et je ne crains pas de le dire, le résultat de mes études est, sans contredit, très-satisfaisant, car je suis arrivé à des propositions *d'une vérité incontestable.* Le moment actuel se prête moins que tout autre à l'accomplissement de réformes considérables dans n'importe quel État. Mais heureusement notre mécanisme politique repose sur des bases si sûres que, dans l'acception étendue du mot, il n'y a proprement pas de rouages à

supprimer. Tout ce que j'ai à proposer porte sur les principaux ressorts qui font marcher le tout. Et, à cet égard, il n'est pas même besoin de faire une réforme qui tendrait à un changement radical dans les formes normales; il suffira d'introduire *l'ordre dans les parties*, et notamment *dans les parties organiques de l'autorité centrale de l'État qui existent déjà.*

Je passe à dessein sous silence dans mon travail la situation de la Hongrie. Cette question, une de celles qui méritent le plus d'occuper l'administration de l'État, est si compliquée de sa nature, qu'il est impossible de la traiter d'une manière fragmentaire dans un travail général. Souvent Votre Majesté a entendu sans s'émouvoir exprimer l'idée du bouleversement possible de la Constitution hongroise; même en 1811, à une époque où une semblable entreprise aurait entraîné infailliblement la ruine de la Monarchie ou du moins l'aurait empêchée de donner, en 1813, la moindre preuve de sa force et de sa vitalité, cette question a été présentée comme une mesure dépendant d'un simple acte d'autorité. Si en ce temps-là je me suis prononcé très-nettement contre cette idée, je n'entendais nullement exclure la nécessité de préparer avec la plus grande circonspection, en choisissant le moment opportun, en procédant avec le calme de la réflexion et de l'impartialité, la grande œuvre d'une *civilisation* possible de la Hongrie, — car il ne peut être question que de cela jusqu'à nouvel ordre. Les quelques observations que je fais sur le rapport qui existe entre mes idées sur l'organisation d'un gouvernement central dans la Monarchie tout entière et la situation de la Hongrie, sont d'une justesse irrécusable. A mesure que l'action du pouvoir suprême deviendra plus forte, on verra tomber les obstacles si puissants qui s'opposent encore aujourd'hui à un changement administratif et constitutionnel que la logique réclame et qui serait extrêmement avantageux pour la Hongrie même.

Je suis bien éloigné de prétendre qu'en adoptant mes propositions on préviendrait tout embarras dans l'avenir. Mais ce qu'on ne saurait nier, c'est qu'un mode de gouvernement basé sur des principes éclairés, nettement formulé et défini, —

ce qui est la conséquence forcée d'idées justes et vraies, — rend tout progrès facile, tandis que la confusion des idées et des attributions dans l'autorité suprême rend tout progrès impossible. Du reste, il n'y a pas d'institution humaine qui ne s'améliore avec le temps, si elle repose sur des principes justes et vrais, de même que la tendance à augmenter l'inertie et la confusion est la conséquence fatale du fait contraire.

Et c'est précisément dans cette vérité, que l'expérience des siècles a confirmée de tout point, que Votre Majesté trouvera une des grandes raisons qui doivent l'engager à organiser solidement les ressorts principaux de l'administration de l'État.

Le Gouvernement, tel qu'il est constitué, repose sur un principe de centralisation trop étendu dans l'application journalière. La machine politique marche parce que ses rouages inférieurs sont solides et fonctionnent régulièrement, et qu'à la tête de l'administration se trouve un Souverain capable. Il en sera tout autrement quand viendra l'heure de la catastrophe qui, selon le cours naturel des choses, doit atteindre la Monarchie et le monde actuel; Votre Majesté le sait, car Elle est, comme homme et comme père, ce qu'Elle est comme Souverain. Elle unit la droiture du jugement à l'absence de préjugés. Votre Majesté est appelée à prévenir ces maux lointains; pour y parvenir il n'est qu'un moyen efficace. Il faut que sous Vos yeux, sous Votre main tutélaire, le pouvoir suprême soit constitué de telle manière qu'il soit sûr de rester dans la bonne voie, ou du moins qu'il lui soit difficile de faire fausse route. Votre Majesté se figure-t-Elle la marche actuelle des affaires sans Sa présence, sans l'influence souveraine sur laquelle la direction de l'État repose presque exclusivement? Mais il ne suffit pas d'établir des principes pour assurer la force et la solidité d'une grande administration; dans les premiers temps — et pour les États, les années souvent équivalent à de simples moments, — il faut que non-seulement le chef suprême, mais encore tous les instruments s'habituent à se mouvoir dans leur nouvelle sphère d'action. Votre Majesté n'aura rien fait pour l'avenir, si Elle prescrit dans la dernière période de Sa vie seulement quelque grande mesure d'ordre calculée en vue

de ce même avenir; car ce n'est pas dans le principe seul, c'est aussi dans le choix des moyens propres à assurer l'accomplissement et le maintien de la réforme entreprise, que se trouve la seule garantie possible de la durée d'une œuvre morale. Il sera tout aussi difficile à un Prince faible succédant au trône de changer une règle de gouvernement basée sur des principes solides, qu'il lui serait impossible de jamais créer et d'introduire une règle semblable.

Que Votre Majesté daigne accueillir le rapport que j'ai l'honneur de Lui adresser avec Sa bienveillance habituelle, bienveillance dont Elle m'a donné déjà tant de preuves. J'ai exposé dans ce travail mes plus intimes convictions; je l'ai fait brièvement, simplement; c'est la seule manière qui soit digne de mes intentions et de la pénétration de Votre Majesté.

PROPOSITION.

(Annexe du n° 243).

244. L'observation journalière de la marche des affaires publiques dans la Monarchie fournit la preuve que, malgré une foule de bonnes lois et de bonnes règles d'administration, le Gouvernement n'a pas le degré de force qu'il pourrait avoir, étant données les saines notions dont la Monarchie s'inspire. Je crois devoir chercher la cause de cette anomalie uniquement dans l'organisation des pouvoirs les plus élevés. Pour arriver à expliquer sans parti pris comment cette anomalie a pu se produire, et pourquoi elle subsiste, je crois devoir avant tout esquisser à grands traits la manière dont l'ensemble de la Monarchie a revêtu sa forme actuelle. Si cette idée est posée nettement, le remède à la situation sera tout trouvé.

Au point de vue *politique et administratif*, l'Empire d'Autriche, par suite de la multiplicité des éléments qui le composent, forme en quelque sorte un *État fédératif* (malgré le peu de justesse de ce terme, qui n'a plus ici son sens ordinaire, je n'en trouve pas d'autre qui puisse le remplacer) *sous un Souverain unique et commun.*

Les parties principales de la Monarchie, la Hongrie, la Bohême, les deux Autriches, la Transylvanie, la Croatie, etc., ont d'anciennes constitutions plus ou moins respectées, mais qui n'en subsistent pas moins aujourd'hui et qui sont particulières à chaque État. D'autres pays qui sont venus s'ajouter à l'Empire, même si quelques-uns d'entre eux étaient d'anciennes possessions de la Maison archiducale, se sont vu octroyer des constitutions spéciales par le Souverain, qui a tenu compte, comme il était juste, de leur situation antérieure et de leurs besoins locaux; tels sont le Tyrol et le Vorarlberg, la Galicie, les deux royaumes italiens, etc. Ces pays diffèrent entre eux par le climat, la langue, les mœurs et les coutumes; chacun a sa couronne particulière que porte l'Empereur d'Autriche, et à chaque nouvel avénement trois couronnements ont lieu, suivant l'antique usage.

Cet état de choses consacré par le temps mérite à coup sûr d'être pris en sérieuse considération par le Gouvernement, car il exprime d'une manière permanente la différence de nationalité qui sépare les parties dont se compose l'Empire. Sous ce rapport comme sous bien d'autres, la situation dans laquelle se trouve le Souverain de l'Autriche ne ressemble à aucune autre.

Au point de vue *politique et géographique*, l'Empire d'Autriche forme, pour ainsi dire, un État ouvert au milieu du continent européen. Comme il est entouré partout de voisins grands ou petits, il lui manque, au point de vue le plus élevé, une frontière militaire unique et continue. Il faut donc que la Monarchie cherche sa plus grande force en elle-même, dans l'esprit national de ses peuples, dans son administration politique, militaire et financière.

Je suis convaincu de cette vérité; mais j'ai aussi la certitude que, *si l'Autriche a besoin de dépenser plus de forces que n'importe quel autre État européen de premier ordre* (la Prusse exceptée) *pour assurer sa sécurité, la vraie force, la force indépendante ne peut se concevoir*, chez nous comme chez tous les peuples en général, *que comme le résultat de règles de gouvernement nettement définies et consciencieusément appliquées.*

En poursuivant cette idée, on ne trouve que deux situations possibles pour l'Autriche :

Ou bien la fusion complète de tous les éléments de la Monarchie en une forme de gouvernement unique ;

Ou bien le légitime respect des constitutions particulières des pays de l'Empire, qui ont pour elles la logique, la sanction de la langue, du climat, des mœurs, de la tradition et leur longue existence, tout en soumettant ces pays à l'action d'un gouvernement central fort et bien organisé.

L'idée de *réunion* formait la base du système de gouvernement de l'Empereur Joseph. Le règne de ce Prince a été marqué par l'apparition de théories hasardées. C'est lui qui a fait la première tentative de fusion ; mais il a suffi de quelques années d'expérience pour le faire renoncer à son entreprise.

Si l'unité *de tous les moyens exécutifs* dont une administration dispose *à l'égard d'éléments homogènes* permet aux Gouvernements de montrer leur énergie d'une manière aussi active et aussi commode que possible, il est certain, d'autre part, que la *fusion complète d'éléments hétérogènes* ne peut être que le résultat d'une révolution violente ; ou bien, en admettant l'hypothèse la plus favorable, un Gouvernement ne peut, dans de pareilles circonstances, échapper aux dangers d'une révolution qu'en se montrant conséquent et énergique au plus haut degré. Cette vérité a été démontrée d'une manière irréfutable par les événements des trente dernières années. Du reste, les difficultés que rencontrerait nécessairement l'application d'un système absolu de fusion dans un Empire qui compte tant de langues tout à fait différentes et tant de races distinctes les unes des autres, dont les provinces sont arrivées, par d'autres voies que par celle de la conquête, à former le tout actuel ; ces difficultés, dis-je, sont inhérentes à la nature des choses. La tentative avortée de l'Empereur Joseph, et surtout le complet abandon de son entreprise, rendent la chose difficile au point qu'en bon droit et en bonne conscience *je regarde un système absolu de fusion, qu'on voudrait appliquer par un coup de force aux différents éléments de la Monarchie,*

comme une hypothèse vaine et d'autant plus hasardée qu'aujourd'hui une pareille entreprise ferait nécessairement surgir l'idée d'une représentation centrale de la nation, quelque absurde que pût être cette idée, considérée en elle-même, dans les circonstances actuelles.

Il ne me reste donc plus qu'à examiner la question suivante : de quelle manière peut-on arriver, pour l'Empire d'Autriche, à fortifier autant que possible l'action du Gouvernement, qui doit se faire sentir utilement à tous, sans négliger les considérations relatives

a. A ses éléments, qui sont distincts les uns des autres au point de vue de la nationalité des habitants et de la constitution existante ;

b. Au minimum de modifications possible à introduire dans les règles actuelles de gouvernement?

Je pose en fait qu'un Gouvernement, pour être fort, a besoin de quelque chose de plus que de bonnes lois. Indépendamment de principes justes, il faut que sa manière d'agir soit en parfaite harmonie avec sa situation, ce qui précisément n'est pas le cas en Autriche. La Monarchie se compose, comme je l'ai dit, des éléments les plus hétérogènes. Cependant, jusque sur les marches du trône, on n'envisage cette diversité que d'une manière trop étroite ou trop absolue. La Hongrie et les États qui y sont annexés jouissent de priviléges qui vont jusqu'à paralyser l'action de la grande machine politique, tandis que les autres provinces, séparées les unes des autres dans leur situation locale et même dans leur administration directe par des différences de nom et de constitution, s'effacent trop dans le système d'administration actuel, et sont, pour ainsi dire, absorbées par le centre commun.

De cette inégalité résulte pour le Hongrois un privilége qui l'exalte au point qu'il se croit indépendant, tandis que la nationalité des autres États autrichiens, qui mérite après tout d'être prise en considération, s'use et se perd, au détriment du corps tout entier, en froissements entre le Gouvernement et les provinces. Dans l'organisation actuelle de l'autorité supérieure de nationalité allemande, on constate positivement

la tendance au système de la fusion, tandis que la machine politique elle-même repose, ainsi que je l'ai prouvé plus haut, non-seulement sur un principe tout opposé, mais encore doit reposer, conformément à l'intérêt bien entendu, sur des bases toutes différentes. Cette tendance, qui résulte de l'organisation des administrations supérieures, paralyse l'action de la machine politique en amenant des froissements qui se renouvellent sans cesse ; sous son influence, le but salutaire de la *centralisation de l'autorité du Gouvernement* dégénère en une manie de s'immiscer dans les détails, qui tue le véritable esprit du gouvernement. Il suffirait d'un mot du Souverain, d'une seule mesure pour remédier à cet état de choses, et la disparition de la plupart des obstacles qui nous arrêtent aujourd'hui donnerait au Gouvernement le degré de force et d'activité dont il a besoin pour le bien de la Monarchie. Loin de croire qu'en persévérant dans la voie suivie jusqu'à ce jour on puisse jamais arriver à une centralisation véritable et intelligente, je me propose d'y parvenir, tout en conseillant des procédés très-simples : le présent travail n'a pas d'autre but.

A partir d'un certain degré, l'organisation de la Monarchie est très-bonne et très-sage. Aucune autre organisation ne pourrait certainement remplacer les administrations particulières à chaque pays, la division en cercles ; aucune autre ne saurait respecter davantage la nationalité des sujets ni mieux assurer les bienfaits d'une administration à la fois conciliante, juste et paternelle. Mais au sommet de l'échelle se trouve le Gouvernement proprement dit, c'est-à-dire le centre de tous les pouvoirs, et c'est de lui seul qu'il peut être question ici.

Tout changement en bien doit être et sera la conséquence de quelques idées fondamentales relatives à la séparation des hautes fonctions de l'État, idées nettement formulées et appliquées dans un sens pratique.

Dans toute grande Monarchie, les pouvoirs publics se divisent en plusieurs branches d'administration principales, qui sont distinctes entre elles, mais qui n'en tendent pas moins vers

un but commun. De nos jours, c'est-à-dire à une époque où l'esprit public s'est surtout occupé de questions politiques et administratives, ces sphères d'action ont été incontestablement reconnues et définies d'une manière plus nette qu'elles ne l'étaient autrefois dans la plupart des États, peut-être qu'elles ne l'étaient nulle part.

Dans tout grand État, les différentes branches ou objets d'affaires comportent la division suivante, qui est la plus logique :

1° Les affaires étrangères;

2° L'administration intérieure (ce qu'on appelle chez nous le *politicum*);

3° Les finances;

4° La guerre;

5° La justice;

6° La police;

7° La vérification générale des comptes.

On imaginerait difficilement une affaire qu'on ne pût faire figurer tout naturellement sous l'une ou l'autre de ces rubriques.

Chacune de ces branches principales se subdivise, suivant la nature des affaires, en deux parties :

a. Le point de vue élevé des affaires, ce qu'on peut appeler l'élément moral, et

b. La manipulation, ou la partie technique.

Dans tout corps politique bien réglé, il faut que chacune de ces deux parties soit considérée à part, et que la partie technique, celle qui comprend les moyens d'exécution, soit subordonnée à la partie morale, tout en restant en connexion étroite avec cette dernière.

C'est dans ce sens que la création d'un ministère des finances, qui a déjà remplacé la présidence de chambre, et qui non-seulement a pris le pas sur cette dernière, mais encore a subordonné la chambre au ministère, est une mesure sage et qui produira certainement d'heureux résultats. La sphère d'action immédiate et naturelle du ministère des finances ne pouvait pas être mise en question. Par le fait, la commission

de crédit, qui était autrefois *en sous-ordre,* est placée au premier rang, qui lui revenait de droit.

Une organisation semblable, qui est la conséquence forcée de toute réforme salutaire, devrait aussi être décidée pour l'administration de l'intérieur. Pour exprimer nettement mes idées relativement à cette réforme, je n'ai qu'à m'appuyer sur les principes établis plus haut.

Je pars de l'idée fondamentale que le système de la fusion, avec lequel devrait disparaître tout d'abord la dénomination des royaumes et des provinces, ainsi que cela s'est fait en France au commencement de la Révolution, comme moyen inévitable d'arriver au but, ne saurait entrer en ligne de compte. Dans cette hypothèse, l'organisation la plus heureuse serait peut-être la suivante:

1° Le chef de l'administration de l'intérieur reçoit le titre de *premier chancelier* et de *ministre de l'intérieur.*

2° Il a sous ses ordres quatre chanceliers, qui forment avec lui et sous sa direction le *ministère de l'intérieur.* Leur sphère d'action est déterminée par la nationalité des provinces et par les considérations locales qui dérivent de leur situation directe.

D'après cela, il y aurait lieu de nommer :

a. Un chancelier *de Bohême, de Moravie et de Galicie.* Ces pays sont placés sous sa direction.

b. Un chancelier *d'Autriche.* Il a sous sa direction les provinces suivantes: l'Autriche au delà et en deçà de l'Enns, la Styrie, l'Innviertel, Salzbourg et le Tyrol.

c. Un chancelier *d'Illyrie.* Il a sous sa direction le royaume d'Illyrie et la Dalmatie.

d. Un chancelier *d'Italie.* Les royaumes de Lombardie et de Venise sont placés sous sa direction.

Dans cette organisation, le ministre de l'intérieur est le représentant et le gardien de l'unité de gouvernement.

Chaque chancelier représente *dans le ministère* les intérêts locaux immédiats de la province de son ressort, intérêts qui doivent nécessairement être pris en considération. Par contre, il défend *vis-à-vis* des provinces les idées relatives à l'unité de

gouvernement et à ses principes, et cela dans le sens le plus large et le plus libéral que comporte la situation.

Il est attribué au département de chaque chancelier (qui est, dans sa partie, le véritable chef de l'administration) le nombre nécessaire de rapporteurs et de fonctionnaires subalternes.

Toutes les affaires politiques régulières et les questions d'administration supérieure sont traitées par voie de conférence dans le ministère de l'intérieur et par le ministre. Les chanceliers sont chargés, chacun dans son ressort, de l'application directe des mesures arrêtées.

On peut voir que, par suite de cette organisation, la chancellerie de Hongrie et celle de Transylvanie perdront l'importance exceptionnelle qu'elles ont aujourd'hui, et qu'elles descendront au niveau de l'administration commune à tous les États.

Je vois, dans la marche proposée, le premier pas vers une sage réorganisation de ces deux pays, réorganisation qu'il s'agit de préparer lentement et sans secousse. Toutefois, comme je ne puis, dans le présent travail, confondre une réforme véritable, immédiate et facile, avec la suite de l'entreprise qui présentera bien plus de difficultés en ce qui concerne la Hongrie et la Transylvanie, je me contente d'indiquer la question sans l'approfondir.

L'inconvénient qu'on remarque dans la chambre des finances se retrouve dans l'administration de l'intérieur : c'est-à-dire que les questions qui, même sous les formes les plus diverses, concernent une seule et même branche de l'administration, ne sont, la plupart du temps, examinées aujourd'hui, en l'absence d'une direction centrale nettement définie, que par un *rapporteur,* ou, ce qui est encore plus fâcheux, sont réparties entre différents *rapporteurs régionaux.* La seule organisation vraiment pratique et utile consiste dans la création de directions spéciales pour ces affaires.

Toutefois, je ne saurais prétendre qu'on arrive d'emblée à la dernière limite du progrès, qu'on y arrive sans préparation, et, comme c'est malheureusement le cas, sans une direction ministérielle active et énergique. Ma proposition se réduit aujourd'hui aux mesures suivantes :

1° Que Votre Majesté daigne décider et ordonner la création de ministères, et notamment qu'elle daigne créer tout d'abord, à côté des ministères des affaires étrangères et des finances déjà existants, un *ministère de l'intérieur* et un *ministère de la justice*. Ni la police ni la vérification des comptes ne me semblent de nature à être jamais l'objet de la formation de ministères spéciaux ; elles pourraient sans inconvénient continuer à garder le titre de présidences.

2° La formation du ministère de l'intérieur sous un ministre et quatre chanceliers.

La conséquence logique, infaillible de cette première mesure, sera l'organisation de ce ministère dans toutes les branches qui appartiennent à sa sphère d'action naturelle *.

METTERNICH, *m. p.*

* On sait qu'à la suite de ces propositions eut lieu la création d'une administration unique et suprême sous le nom de « chancellerie de Cour réunie » (sans aucune addition d'épithète indiquant la province), à laquelle fut confié le gouvernement des provinces de Bohême, de Galicie et d'Autriche, ainsi que celui des provinces illyriennes et italiennes, qui jusqu'alors avaient été placées sous la direction de la commission aulique centrale.

Les lettres patentes souveraines relatives à cette décision motivent la mesure prise par les considérations suivantes : « Cette autorité centrale suprême de l'intérieur doit, conformément à notre système d'unité, guider tous les pays et tous les peuples de l'Empire vers le même but, qui est le bien général et individuel, les astreindre à des devoirs publics en rapport avec leurs droits, répandre la culture et l'instruction d'après des principes uniformes, et, tout en ne perdant jamais de vue ces grands résultats que le Gouvernement veut obtenir pour tous indistinctement, prendre en considération et ménager avec un soin scrupuleux, partout où il y a lieu de le faire, les différences et les particularités de langue, de mœurs, d'habitude, de climat et de nationalité.

« Guidé par ces principes, Nous avons décidé de créer et d'établir des chancelleries auliques spéciales pour les provinces et pour les peuples qui se touchent de près, soit sous le rapport de leur origine historique, soit au point de vue de l'affinité dont il a été parlé, affinité résultant de la langue, des mœurs ou de la constitution en vigueur jusqu'à ce jour. Nous nommons par les présentes, et plaçons sous les ordres de notre ministre de l'intérieur :

« Un chancelier aulique de Bohême, de Moravie et de Silésie;

« Un chancelier aulique d'Autriche et d'Illyrie;

« Un chancelier aulique du royaume Lombard-Vénitien ;

« Et un chancelier aulique de Galicie. »

Furent nommés en même temps : le comte de Saurau, ministre de l'intérieur

SITUATION INTÉRIEURE DE L'ITALIE, ET VOEUX DE METTERNICH RELATIVEMENT A LA CRÉATION D'UNE ADMINISTRATION NATIONALE DU ROYAUME LOMBARD-VÉNITIEN.

245. Mémoire adressé par Metternich à l'Empereur François (Extrait), servant d'annexe au document ci-après. — 246. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Grætz, le 3 novembre 1817.

245. Votre Majesté daignera se rappeler qu'au mois d'octobre de l'année dernière, des considérations générales tirées du besoin qui s'imposait au pouvoir central de se renseigner sur la situation de l'Italie, et, d'autre part, des motifs parti-

et chancelier suprême; le comte de Lazansky, chancelier de Bohême, de Moravie et de Silésie; le baron de Geisslern, vice-chancelier d'Autriche et d'Illyrie, et le comte de Mellerio, chancelier du royaume Lombard-Vénitien.

La même année, le prince de Metternich voulut faire un nouveau pas en avant, un pas décisif dans la réforme de l'administration centrale. Il se proposait de réorganiser les états provinciaux et de faire de ces corporations une représentation centrale de l'Autriche, un Conseil de l'Empire. Il est déjà question, dans le rapport ci-dessus, d'une « représentation centrale », et quand même l'auteur n'en parle pas dans un sens favorable, il indique du moins la connexité qui existe entre une pareille institution et la centralisation plus grande du pouvoir administratif. Le lecteur attentif remarquera la prudence et la circonspection du ministre qui, ainsi qu'on peut le voir par le contenu du rapport tout entier, cherchait visiblement à ôter à ses propositions de réforme le caractère d'une innovation. Mais les idées réformatrices de Metternich ne se bornaient pas à la création d'un ministère de l'intérieur; on en trouve la preuve non équivoque dans un document ultérieur, écrit par le chancelier d'État lui-même. Nous reproduisons ci-après le travail en question, qui devait probablement servir pour l'Autobiographie, malheureusement restée inachevée. Le voici textuellement :

« En 1817, j'énonçai, comme une vérité défiant toute argutie, ce fait que l'Empire se trouvait placé dans des conditions de vie et de prospérité propres à lui seul, et que, leur maintien étant hors de question, il ne pouvait uniquement s'agir que d'en tirer parti; ma tâche se réduisait donc à chercher *ce qu'il fallait faire* et *comment* on devait procéder. Le premier point trouvait sa solution dans l'idée de l'extension du *pouvoir central;* le second m'amenait à la question de savoir s'il fallait, pour arriver à une centralisation plus grande, s'inspirer des idées françaises ou avoir égard au fait sur lequel repose la constitution de l'Empire, c'est-à-dire *l'état de séparation* relative des parties dont se com-

culiers, c'est-à-dire des nouvelles diverses que nous avions reçues au sujet du mécontentement manifesté par plusieurs États d'Italie, m'ont déterminé à Lui représenter la nécessité d'apprendre à connaître à fond la marche intérieure des Gouvernements italiens et les vraies causes du mécontentement général.

Mon but principal était, d'une part, de pouvoir exercer une influence salutaire sur les Gouvernements; d'autre part, d'obtenir, au moyen de la réunion des données recueillies, un point d'appui solide et utile *pour les principes administratifs* d'après lesquels doivent être régies nos provinces italiennes.

Je prenais en même temps la liberté de proposer dans ce but à Votre Majesté d'envoyer secrètement un homme intel-

pose la Monarchie. Le résultat de cet examen ne pouvait être douteux. Je me prononçai pour la consolidation et non pour le remaniement de l'Empire; en conséquence, je pris pour base le principe de *l'organisation législative* de ces parties et du renforcement uniforme *du pouvoir central* sur le terrain *législatif* et *administratif*.

« Il existait dans les différentes parties de la Monarchie des représentations d'États; il fallait donc en créer une au centre. En ce temps-là, malgré les difficultés inséparables d'une forme pareille, il était plus facile qu'il ne l'est dans la situation actuelle, d'accomplir cette tâche, tout en restant dans de certaines limites. Je proposai donc, indépendamment de la révision des attributions des États, la création d'un Conseil de l'Empire, dont le noyau serait formé d'assesseurs à nommer par l'Empereur, et qu'il y aurait lieu de compléter par l'adjonction de délégués des États. La compétence de ce futur conseil central devait s'étendre à la discussion du budget et des lois d'intérêt général.

« L'Empereur François reconnaissait l'importance de la question; mais il en différa l'étude d'une année à l'autre. Enfin, lorsqu'il fut guéri de la grave maladie qu'il avait faite en 1827, il me déclara qu'il était fermement résolu à faire examiner ma proposition. A la fin de l'année 1834, l'Empereur me dit qu'il se reprochait de n'avoir pas donné suite à l'affaire, mais qu'il fallait qu'une décision fût prise avant la fin de l'année 1835. Deux mois plus tard, il n'était plus! »

Il faut que nous nous bornions à cette citation, car nous n'avons pas réussi à nous procurer le rapport adressé par Metternich à l'Empereur François, ce qui du reste n'est guère étonnant, si l'on songe que ce document, qui n'existait probablement qu'à l'état de minute, a été rarement consulté et à peu près totalement négligé pendant dix-huit ans.

(*Note de l'Éditeur.*)

ligent à Florence, à Modène, à Parme et à Rome. Votre Majesté a daigné approuver mes vues et accueillir favorablement la proposition, faite par le comte Diego Guicciardi et appuyée par moi, de confier cette mission secrète à Tito Manzi.

Depuis lors, ce dernier a entrepris et terminé le voyage qu'il avait été chargé de faire. Tito Manzi ne peut s'empêcher de déclarer nettement que tout ce qu'il a vu et entendu dans le cours de sa mission en Italie lui a prouvé qu'il règne dans ce pays un mécontentement général. Il divise les embarras dont souffre l'Italie en deux catégories, savoir :

Les *embarras généraux,* dont aucun État de la Péninsule n'est exempt;

Et les *embarras locaux,* qui sont particuliers à chacun de ces États considéré à part.

Les premiers sont attribués par Manzi à deux causes principales : l'une dérive, d'après lui, *de la nature même,* qui depuis trois ans a traité ce pays en marâtre; quant à l'autre, il la voit *dans les suites de la conquête,* qui, en troublant profondément l'ordre politique, ont ébranlé les bases de la prospérité publique.

En entrant dans le détail des embarras particuliers et locaux, Manzi en vient à retracer l'attitude observée par les Souverains rendus aux différents États de l'Italie à l'égard de leurs peuples, ainsi que les sentiments qui animent ces derniers à l'égard de leurs Gouvernements. Il commence par Naples et par la Sicile, puis il arrive à Rome, de là en Toscane, à Lucques, à Modène et à Parme, et termine par le Piémont.

Que Votre Majesté daigne suivre avec moi la même marche.

NAPLES ET LA SICILE.

Manzi regrette que l'Autriche n'ait pas soutenu le parti qui s'efforçait d'élever le prince Léopold sur le trône de Naples, et qu'elle n'ait pas fait de la séparation des deux Couronnes la condition du mariage de ce prince avec Madame l'Archiduchesse Clémentine. L'engouement de l'ex-ministre d'un Gou-

vernement illégitime pour cette idée révolutionnaire n'a rien qui doive surprendre, et il est tout naturel qu'il ait calculé les avantages qui devaient résulter de cette combinaison pour l'Autriche exactement d'après les considérations que Napoléon, Murat, etc., avaient fait valoir en faveur de leurs États. Mais ce qui a été utile et opportun pour eux serait funeste pour un Gouvernement légitime, dont la politique doit reposer sur des principes immuables de justice et de loyauté.

Votre Majesté daignera se rappeler que, dans le cours de l'hiver de 1815, on essaya de sonder notre ministre plénipotentiaire le prince Jablonowsky sur le point de vue sous lequel sa Cour envisageait cette idée; que toutefois ce ministre reçut de nous l'ordre de repousser nettement toute ouverture de ce genre, en déclarant que de pareilles démarches étaient tellement contraires aux principes de Votre Majesté, que jamais notre envoyé n'oserait porter à Sa connaissance des communications de cette espèce.

Il ne peut sembler étrange que Tito Manzi, qui n'est pas au courant des négociations qui ont abouti à la réunion des deux royaumes, fasse ressortir l'impression défavorable que cette mesure a produite sur la noblesse sicilienne, qui aurait désiré être délivrée de la constitution de lord Bentinck, à la condition de rentrer dans tous ses droits et dans tous ses priviléges. Par contre, le Gouvernement napolitain avait en vue la suppression de la constitution de lord Bentinck, parce qu'elle ne répondait pas aux besoins de la situation et qu'elle lui liait les mains; il pouvait aussi, par les mêmes raisons, ne pas vouloir rétablir l'ancienne constitution; il le voulait d'autant moins que la Sicile, au lieu de supporter sa part des charges de l'État, était, sous l'empire de la nouvelle constitution et même de l'ancienne, une charge considérable pour les finances du royaume de Naples. Au contraire, par la réunion des deux royaumes, le Gouvernement s'est ménagé les moyens d'introduire peu à peu dans la Sicile l'administration napolitaine, qui est incomparablement plus avantageuse au point de vue financier.

Votre Majesté se rappelle peut-être la grande importance

que le Roi Ferdinand IV attachait à l'issue favorable de ces négociations. Il en doit aussi le succès final exclusivement à l'intervention de Votre Majesté auprès du Gouvernement anglais, cela ne saurait être contesté. Ce n'était pas une tâche facile d'amener le ministère britannique à consentir à la suppression d'une constitution rédigée par lord Bentinck et introduite en Sicile sous l'influence de l'Angleterre; car cette question était, à cause du parlement, doublement difficile à résoudre. Mais il était de notre intérêt d'entrer dans les vues de la Cour de Naples, afin d'empêcher que dans la suite l'exemple de la Sicile n'entraînât le royaume de Naples, et que les nombreux constitutionnels de ce royaume, soutenus par cet exemple, ne cherchassent à amener le ministère à leur donner aussi un gouvernement représentatif. En outre, la réunion des deux royaumes était le moyen le plus sûr d'ôter toute consistance aux bruits malveillants qu'on répandait sur le projet attribué à l'Autriche de vouloir mettre le prince Léopold sur le trône de Naples; car, par suite de cette réunion, la séparation des deux Couronnes devenait impossible pour l'avenir.

Telles étaient les raisons qui déterminèrent Votre Majesté à appuyer les négociations engagées au sujet de cette question; c'est à Votre Majesté que le Roi Ferdinand doit l'heureuse solution de l'affaire. Du reste, lui-même et son ministère attachaient la plus grande importance à la réalisation de ce changement; ils tenaient extrêmement à obtenir de l'Autriche et de l'Angleterre la déclaration que ces deux puissances ne s'opposeraient pas à la mesure projetée. De la part du Roi, ce serait donc aujourd'hui de l'ingratitude et de la fausseté que de vouloir faire croire qu'il a eu la main forcée par Votre Majesté. Personne ne saurait ajouter foi à une pareille assertion, et, dans le cas où elle se serait réellement produite, elle ne pourrait tourner que contre le Roi lui-même.

ROME.

C'est assurément un fait remarquable de voir un ancien ministre de Murat rendre pleine justice au cardinal Consalvi

et à ses vues en matière administrative : Tito Manzi a su donner à ce ministre cette preuve d'équité. Ce qu'il dit de favorable et de défavorable sur son compte est également fondé, et, bien qu'il soit regrettable que le cardinal secrétaire d'État ait soutenu si mollement son œuvre personnelle et qu'il soit même cause que le *motu proprio* échoue dans l'application, on ne peut lui contester la gloire d'avoir introduit dans les États de l'Église une forme de gouvernement et des principes capables d'empêcher, au moins pendant la durée de son ministère, une réaction violente dont les effets auraient été dangereux pour tous les États italiens. Si la marche des affaires administratives est souvent dérangée par le désordre qui règne dans les bureaux, on ne saurait nier, d'autre part, que l'activité du cardinal Consalvi et la rigueur de la police créée par lui ont réussi à assurer le repos de la capitale, à détruire ou du moins à refréner le brigandage, et à créer une petite armée (un corps de troupes de 15 à 17,000 hommes bien disciplinés et bien équipés) suffisante pour faire respecter le Gouvernement. Quant aux principes politiques de Consalvi, Votre Majesté les connaît, et Manzi lui fait tort, selon moi, en révoquant en doute la sincérité de ses sentiments à l'égard de l'Autriche. Le cardinal nous est certainement aussi dévoué que peut l'être, étant donnée la nature de ses fonctions, le chef du Cabinet du Saint-Siége ; je suis également sûr qu'il aurait sincèrement désiré lever les obstacles qui s'opposaient au succès de la négociation que l'ambassadeur prince de Kaunitz avait été chargé d'entamer avec la Cour de Rome (nº 249), parce qu'il pense comme nous que la parfaite entente de la Cour pontificale et de la Cour d'Autriche est indispensable pour assurer l'ordre en Italie et maintenir le Gouvernement pontifical lui-même.

Monsignor Pacca, gouverneur de Rome et chef de la police, est, après le cardinal Consalvi, le plus considérable parmi les hauts fonctionnaires de l'État. Il paraît être un homme de grands moyens, d'une remarquable fermeté de caractère, d'une activité infatigable ; mais il joint à ces qualités une rigueur peut-être excessive. Si on ne le retenait pas, il se laisserait entraîner à prendre des mesures énergiques contre

les sectaires, et en général contre les partisans du dernier Gouvernement. Heureusement nous avons réussi à nouer des relations confidentielles avec lui, et nous profitons de cette situation pour tâcher de lui faire suivre la même marche que nous dans les affaires de police.

Il est hors de doute que, suivant la remarque de Manzi, il y a dans les Légations, et notamment à Bologne, un prétendu parti autrichien qui nourrit l'espoir que Votre Majesté occupera cette province à l'époque de la mort du Saint-Père. Pendant mon séjour en Toscane, on a essayé de me sonder d'une manière assez directe sur ce point. Toutefois, je rejetai ces idées comme incompatibles avec les principes de Votre Majesté et en contradiction avec les dernières transactions. En effet, malgré tous les avantages qu'une réunion des Légations avec le royaume Lombard-Vénitien semblerait offrir, je suis loin d'être convaincu que cette réunion, même dans l'hypothèse qu'elle pût se réaliser sans entraîner de nouvelles complications politiques, devrait être considérée comme une acquisition vraiment heureuse pour la Monarchie. Je crois plutôt qu'à partir du jour où Bologne appartiendrait à l'Autriche, elle deviendrait le centre du parti de l'opposition qui combat le Gouvernement en Italie, et que cet esprit inquiet qui fait désirer aujourd'hui l'annexion à l'Autriche, se tournerait contre nous dès que Bologne serait en notre possession.

LA TOSCANE.

Quelque défavorable que soit la peinture que fait Manzi de la situation actuelle de la Toscane, des vices de l'administration, des individus dont se compose le ministère grand-ducal, et de l'esprit public, qui s'est altéré d'une manière si fâcheuse dans ce pays, je suis obligé d'avouer que je ne puis m'empêcher de trouver ce tableau fidèle dans son ensemble aussi bien que dans tous ses détails. Les données que j'ai été à même de recueillir pendant mon séjour à Florence, les résultats de mes propres observations, mes entretiens avec le Grand-Duc et

ses ministres, m'ont laissé la conviction qu'il n'y a pas au monde d'État qui soit plus facile à gouverner et à rendre heureux que la Toscane. De même, il ne dépendrait que de Son Altesse Impériale de devenir relativement le Souverain le plus riche de l'Europe, même en admettant que les charges qui pèsent sur le peuple fussent considérablement diminuées. Manzi n'évalue les revenus de cet État qu'à vingt millions de livres; je me réserve de prouver à Votre Majesté, dans un rapport spécial, que les revenus de la Toscane s'élèvent presque au double. Si l'on songe à cette richesse relativement si considérable, on ne peut s'empêcher de voir avec surprise que les caisses du Grand-Duc sont toujours vides, que l'administration fait des emprunts à 10 et même 12 pour 100, qu'il y a plusieurs établissements publics de la plus grande utilité à créer, que toutes les classes de la population sont plus ou moins mécontentes, enfin qu'un pays que la nature a tant favorisé semble avoir perdu jusqu'à l'espérance d'un avenir plus heureux.

J'aurai l'honneur d'exposer verbalement à Votre Majesté ma manière de voir à cet égard, et de Lui rendre compte en même temps du peu de bien que je crois avoir fait pendant mon séjour dans cet intéressant pays, ainsi que des efforts que j'ai tentés pour créer des relations plus intimes entre les deux Cours.

LUCQUES.

Antérieurement déjà (mai 1817), j'ai porté à la connaissance de Votre Majesté l'opinion de Manzi sur les causes du mécontentement qui règne dans ce pays, ainsi que sur les agissements du lieutenant-colonel Werklein, qui l'administre. Sans doute, ce gouverneur provisoire a pu se laisser entraîner par ses subordonnés à plus d'une mesure impolitique; mais il est, d'autre part, un homme estimable, et par son zèle, son activité et son intégrité, il s'est acquis des droits à la bienveillance de Votre Majesté.

Lors de mon départ, j'ai eu occasion de me convaincre que

toutes les classes de la population, tout en désirant voir cesser l'administration provisoire (autrichienne), rendent pleine justice à nos principes; que même elles vont jusqu'à compter sur notre protection dans le cas où leur futur Souverain voudrait les gouverner d'après les principes de la Cour de Madrid.

MODÈNE.

Comme je ne me suis arrêté que vingt-quatre heures à Modène, je n'ai pu vérifier par moi-même si l'assertion de Manzi en ce qui concerne le mécontentement qui, d'après lui, règne dans toutes les classes de la population de ce pays, est fondée, jusqu'à quel point elle est exacte, et s'il est vrai que le Duc ne possède pas l'affection de ses sujets. Quoi qu'il en soit, je serais plutôt porté à croire qu'il y a quelque exagération dans le jugement porté par Manzi sur l'administration du pays et sur le Souverain qui le gouverne. Si le duché est réellement mal administré, ce que je suis loin d'admettre comme un fait positif, la faute en est sans doute au Duc seul, car c'est lui seul qui l'administre; il voit, il agit par lui-même. Toutefois, à en juger par quelques entretiens que j'ai eus avec lui, je dirais volontiers qu'il administre son pays à la façon d'un homme riche, d'un propriétaire, d'un économiste, plutôt qu'à la façon d'un Souverain.

Ce que Manzi dit du mécontentement général qui règne dans le duché de Modène tient peut-être à une cause facile à expliquer. Ce petit pays a fourni à l'ancien royaume d'Italie la plupart des fonctionnaires distingués qu'il avait à son service; sous le dernier Gouvernement, les premières places leur étaient dévolues.

Privés de leurs emplois, n'ayant aucune chance d'avenir, ils regrettent la perte de leur influence, de leurs gros traitements, en un mot, de tout ce qui flatte et nourrit l'ambition humaine. Forcés par les derniers événements de retourner dans leur patrie, où ils ont été accueillis froidement par leur Souverain et où ils sont probablement l'objet d'une surveillance rigoureuse, ils forment naturellement à Modène le centre

d'un parti qui fait de l'opposition au Gouvernement actuel. Aujourd'hui cependant, le Duc commence, malgré les fortes préventions qu'il a contre toute cette classe d'individus, à donner à quelques-uns d'entre eux des emplois civils et militaires.

Il est certain qu'entre le Duc de Modène et la Cour pontificale, ou, pour parler plus exactement, entre ce prince et les cardinaux qui jusqu'à ce jour ont combattu les principes suivis par le cardinal Consalvi et son système, il y a des relations étroites, et que ce parti, qui est puissant à Rome, exerce à Modène une influence réelle et nuisible à nos intérêts en Italie. D'autre part, il est également hors de doute que les Cours de Modène et de Turin ont entre elles des relations journalières et intimes qui, loin de nous être favorables, ont pour but de miner notre influence en Italie. Enfin, on ne peut nier qu'à cet égard le Duc de Modène suit une ligne de conduite tout à fait opposée à notre intérêt et difficile à s'expliquer chez un prince de la Maison d'Autriche. Mais Votre Majesté le connaît, Elle sait qu'il est tenace dans ses idées; aussi, je crois qu'en attaquant trop vivement ces dernières, nous risquerions de l'éloigner de nous pour toujours. C'est cette considération qui m'a déterminé, pendant les quelques heures que j'ai passées à Modène, à ne pas aborder une question si délicate, et à me borner à travailler en vue d'établir entre la Cour de Modène et la Cour d'Autriche les rapports les plus satisfaisants.

PARME.

Si le séjour de quarante-huit heures que j'ai fait à Parme a été trop court pour me permettre d'étudier à fond la marche de l'administration parmesane, ses défauts, ses avantages, les personnes qui sont chargées de la direction des affaires, et de me faire une idée exacte des causes du mécontentement et de leur influence sur l'esprit public, il a suffi cependant pour me convaincre que le tableau lamentable que Tito Manzi fait de la situation est chargé à bien des égards. Depuis que le comte

Magaroli a été éloigné des affaires, Son Altesse Impériale Madame l'Archiduchesse Marie-Louise s'occupe de l'administration avec autant de zèle que d'intelligence. Elle préside le conseil des ministres, et c'est à elle qu'il appartient de prononcer en dernier ressort.

Parme est un pays peu fertile, ses ressources commerciales sont insignifiantes; dans les dernières années, ce duché a souffert par suite de nombreux passages de troupes; il a pâti de la misère qui régnait sur toute l'Italie, mais qui était encore plus écrasante pour les montagnards parmesans que pour les autres Italiens; enfin, il a été durement éprouvé par les maladies épidémiques que la misère a entraînées à sa suite. Il est donc possible que les charges publiques ne soient pas en rapport avec la situation actuelle du pays. Quoi qu'il en soit, l'administration des finances ne paraît pas, d'autre part, être aussi mauvaise que Manzi le dépeint; car, malgré les dépenses qu'on fait pour entretenir une armée trop forte et une Cour assez somptueuse, malgré des subventions et des secours considérables accordés à des établissements d'intérêt public, j'ai trouvé, lors de mon passage, des excédants dans la caisse de Sa Majesté.

LE PIÉMONT.

Parmi tous les Gouvernements italiens, le Piémont est sans contredit celui dont la marche administrative et le système politique réclament l'attention la plus soutenue. Ce pays réunit tous les éléments de mécontentement les plus prononcés, et sous ce point de vue, je trouve le tableau que trace Manzi très-fidèle.

Ce qui est moins exact, ce sont ses réflexions au sujet des appréhensions que doivent faire naître les armements de cette puissance. Il est vrai que depuis sa restauration le Roi de Sardaigne n'a cessé de travailler à former son armée et surtout à préparer les moyens de la porter promptement à un degré de force considérable, hors de toute proportion avec les finances et le chiffre de la population de ses États. Pourtant les résul-

tats n'ont répondu jusqu'à ce jour ni à ses efforts ni à ses espérances.

Je crois néanmoins que, malgré les motifs de juste mécontentement qui existent dans les États sardes et même dans le pays de Gênes, qui supporte impatiemment le joug de cette puissance et ne dissimule pas le vif regret qu'il éprouve d'appartenir à la Sardaigne, je crois, dis-je, qu'il n'y a pas lieu de craindre un mouvement révolutionnaire dans ce pays.

La politique astucieuse du Cabinet de Turin est donc présentement l'unique objet qui doive attirer notre sérieuse attention. Votre Majesté peut s'être convaincue dans plusieurs circonstances que je ne perds jamais de vue ce point important, et que j'ai donné à entendre clairement à ce Cabinet que non-seulement nous n'ignorions aucune de ses menées, mais encore que nous étions en mesure d'en prévenir les effets.

Il est hors de doute que le Cabinet de Turin nourrit des vues ambitieuses, qu'il ne peut réaliser qu'aux dépens de l'Autriche. J'ai été récemment à même d'en fournir une preuve convaincante au Cabinet de Saint-James, et je l'ai invité en même temps à surveiller avec nous les allures du Cabinet sarde. C'est à cela que nos efforts, selon moi, doivent se borner pour le moment. La Cour de Sardaigne a, surtout depuis la réunion de Gênes à ses États, trop de raisons de tenir à conserver ses relations avec l'Angleterre pour risquer de s'engager dans une voie politique qui serait contraire aux vues du Gouvernement britannique. Ce puissant motif arrêtera donc nécessairement les projets ambitieux que la Cour de Sardaigne nourrit à notre égard aussi longtemps que nous serons étroitement liés avec la Grande-Bretagne, et c'est précisément ce contre-poids que nous opposerons constamment aux intrigues qu'on entretient à Turin avec la Cour de Russie. En outre, le ministère actuel du Roi est peu estimé et ne possède la confiance d'aucun des autres Cabinets; même dans son sein, il est divisé sous le rapport des opinions et des vues.

Dans ces circonstances, l'état actuel des choses en Sardaigne nous offre, j'en suis convaincu, malgré les sentiments défavorables de cette puissance à notre égard, la possibilité de

neutraliser pour longtemps encore les effets fâcheux de ces sentiments; nous y réussirons en exerçant une surveillance constante et rigoureuse sur ses allures, et en continuant de suivre la marche franche, correcte et ferme que nous avons adoptée dans nos rapports avec elle.

LES SECTES EN ITALIE.

Comme nous sommes convaincus depuis longtemps qu'il existe en Italie plusieurs associations secrètes qui, sous différents noms, entretiennent dans presque toutes les classes de la population des divers États de ce pays un esprit de fermentation, de mécontentement et de résistance, nous devions avoir à cœur de nous renseigner sur leurs plans et moyens, sur leurs chefs, sur leurs rapports entre eux, et particulièrement sur leurs relations avec l'étranger; il nous importait de pouvoir calculer en parfaite connaissance de cause les dangers qui, sous ce rapport, menacent peut-être le repos de l'Italie. Une surveillance active, qui pendant deux ans ne s'est jamais relâchée, m'a montré que si, d'une part, l'existence réelle de ces différentes sectes ne peut être contestée, et si leur tendance est mauvaise et opposée aux principes du Gouvernement, il leur manque, d'autre part, — cela n'est pas moins certain, — des chefs distingués et susceptibles d'inspirer la confiance, et qu'elles n'ont ni une direction centrale ni les autres moyens qu'il faut pour provoquer effectivement des mouvements révolutionnaires. Divisés entre eux sous le rapport des opinions et des principes, ces sectaires se dénoncent réciproquement tous les jours et seraient prêts demain à s'armer les uns contre les autres. Aussi Manzi a-t-il, selon moi, parfaitement raison de dire qu'on peut compter sur ces sectaires eux-mêmes pour empêcher l'un ou l'autre parti de prendre trop d'influence.

Si la situation ainsi envisagée n'a jusqu'ici rien de bien inquiétant, elle doit pourtant nous avertir de ne pas regarder avec indifférence une masse si considérable d'individus qui, adversaires plus ou moins déclarés de l'ordre de choses exis-

tant, pourraient facilement être amenés à jouer un rôle actif et servir à troubler l'ordre public, si quelque puissance cherchait à les réunir sous le prétexte attrayant de l'indépendance italienne.

L'Angleterre a, pour le moment, renoncé à cette chimère, et, depuis qu'elle a consenti à la réunion de Gênes au Piémont et à la suppression de la constitution de lord Bentinck, qui régissait la Sicile, elle a entièrement perdu la confiance des partisans de l'indépendance.

La Cour pontificale (même en admettant l'opinion de Manzi, qu'elle protége secrètement la secte des Guelfes et qu'elle s'en sert, avec l'assistance de Modène, dans le but de contre-balancer l'influence de l'Autriche en Italie et d'étendre la sienne propre) ne cesse de craindre elle-même que les indépendants et les nombreux partisans de l'ancien royaume d'Italie ne fassent éclater la fermentation dans ses États. Du reste, le ministère pontifical actuel est trop éclairé pour ne pas voir que, dans toute l'Italie, il n'y a pas un État qui ait plus à craindre d'un mouvement révolutionnaire que le Saint-Siége, et que sa plus grande force réside dans ses étroites relations avec l'Autriche. Il n'y a donc pas lieu de croire qu'il tente jamais de se servir contre ses voisins d'armes aussi dangereuses qui, le jour où nous nous séparerions de lui, se tourneraient contre lui-même.

La France, dont la politique a consisté de tout temps à se ménager un parti en Italie, afin de paralyser l'influence de l'Autriche, a, sous son Gouvernement actuel, un trop grand intérêt à tenir en bride les éléments révolutionnaires, qui sont un obstacle à la marche de sa propre administration, pour travailler en ce moment à entretenir et à propager au dehors de semblables éléments.

L'Espagne, qui jusqu'ici n'a pas encore une grande importance au point de vue politique, se bornera dans les premiers temps à gagner dans les États de Lucques et de Parme quelques partisans, qui certainement n'appartiendront pas à la classe des libéraux.

Nos appréhensions relativement à une influence étrangère

ne peuvent donc raisonnablement avoir pour objet que la Prusse ou la Russie.

La Prusse est trop sérieusement occupée de l'état moral de ses propres provinces pour diriger son attention vers l'extérieur; elle a besoin de l'influence de l'Autriche en Allemagne; or nos relations actuelles avec la Cour de Prusse nous dispensent de craindre que, dans de pareilles circonstances, elle ne cherche à nous créer des complications en Italie.

En ce qui concerne la Russie, je ne me permets pas de suspecter le moins du monde les sentiments et les vues de l'Empereur Alexandre; je les crois honnêtes et irréprochables. Toutefois, je suis loin d'être rassuré au sujet de l'esprit et des principes que manifestent ses ministres et les nombreux agents qu'il entretient en Italie. J'ignore si ces derniers sont, à cet égard, pourvus d'instructions de leur Cour ou non. Cependant, dans l'une ou dans l'autre hypothèse, il est évident qu'ils travaillent dans un sens diamétralement opposé aux intérêts de l'Autriche, et qu'ils offrent à leur Cour les moyens de nous créer, de la part de l'Italie, des complications et des difficultés embarrassantes au dernier point, si jamais la guerre devait éclater entre l'Autriche et la Russie. Depuis longtemps je tâche de me procurer à cet égard des preuves irrécusables, afin de pouvoir en appeler à la loyauté de l'Empereur Alexandre, et de lui demander de mettre un terme à un scandale qui est si manifestement en contradiction avec les sentiments qu'il professe pour Votre Majesté.

Si le Cabinet russe joue son jeu à l'insu de son maître, celui-ci saura mettre fin aux coupables intrigues de ses ministres; si ces derniers agissent d'après les ordres de leur Souverain, le Czar sera obligé de désavouer des menées tellement contraires aux principes de justice qu'il a proclamés; et comme il doit tenir à ne pas se montrer sous un faux jour ou à se compromettre hors de propos aux yeux de l'Europe, la certitude que nous sommes parfaitement instruits des intrigues de ses agents l'engagera à modérer leur dangereuse activité, au moins pour le présent.

Après cet exposé, je puis me flatter de l'espérance que,

même au point de vue de l'influence étrangère, nous n'avons pour le moment pas de danger sérieux à craindre du côté des sectes en Italie, si nous continuons à les surveiller sans les persécuter.

RÉSUMÉ.

En considérant l'ensemble des données recueillies relativement à l'état moral de tous les Gouvernements italiens (à l'exception du royaume Lombard-Vénitien), nous arrivons aux résultats suivants :

Nous constatons que le mécontentement est général dans ce pays ; que, s'il était une suite naturelle des souffrances amenées par une série de mauvaises années, il doit être aussi attribué à la déplorable administration des Gouvernements ; qu'en Italie, surtout dans la partie méridionale, ainsi qu'à Bologne et à Gênes, il règne une grande agitation dans les esprits ; que cette fermentation est entretenue par les différentes sectes, dont la tendance est inquiétante sans doute, mais qui pourtant, faute d'une direction centrale, de chefs connus, d'un plan concerté et suivi, sont bien moins dangereuses qu'on ne pourrait le craindre ; que, malgré l'existence de cet élément d'agitation, il n'y a pas de mouvement révolutionnaire à redouter en Italie tant que les agitateurs ne seront pas poussés et soutenus par une puissance étrangère ; enfin que présentement aucune puissance ne peut nous inspirer de sérieuses inquiétudes à cet égard.

Si ce tableau est loin d'être satisfaisant, nous y trouvons néanmoins, d'autre part, des conditions favorables dont nous pourrions tirer parti pour rendre le Gouvernement autrichien populaire en Italie et pour gagner à notre cause l'opinion, et peut-être même l'attachement des peuples voisins, dont aucun n'est content ni de son sort actuel ni de son Gouvernement.

LE ROYAUME LOMBARD-VÉNITIEN.

Même les partisans les plus zélés du dernier Gouvernement reconnaissent que l'administration du royaume Lombard-Vénitien présente des avantages marqués sur celle de tous les autres États italiens. Ils accordent qu'en Lombardie et dans les provinces vénitiennes seulement toutes les classes de la population sont également soumises aux lois, que les nobles et les riches n'y sont pas les maîtres, que les prêtres y sont maintenus dans l'obéissance, que les changements de propriété sanctionnés par la loi y sont respectés, et que le voile de l'oubli y couvre le passé, c'est-à-dire que personne n'y est exposé à la persécution, soit ouverte, soit cachée. Abstraction faite de la justice qu'on rend, à cet égard, aux principes de l'administration autrichienne, on serait pourtant dans l'erreur si l'on concluait de ce fait que le mécontentement général ne s'étend pas jusqu'aux provinces soumises au sceptre de Votre Majesté. Vous êtes instruit, Sire, de cet état de choses par les gouverneurs des provinces et par le président de la police impériale; Votre Majesté n'ignore peut-être pas que la lenteur apportée à l'expédition des affaires, l'intention qu'on Lui prête de germaniser entièrement les provinces italiennes, la composition des tribunaux, la nomination journalière de magistrats allemands aux emplois judiciaires, sujet continuel d'irritation pour les Italiens, enfin la durée indéfinie des contestations qui ont surgi entre la Cour de Vienne et le Saint-Siége, sont les causes principales auxquelles on attribue ce mécontentement. Comme elles me paraissent toutes plus ou moins de nature à pouvoir être écartées; comme, à cet égard, je connais depuis longtemps les vues paternelles de Votre Majesté, je juge qu'il est de mon devoir de répéter ici ce que j'ai eu déjà l'honneur de Lui dire, savoir, combien il serait important, au point de vue politique, de faire disparaître au plus tôt les défectuosités et les vices de l'administration dans cette partie si intéressante de la Monarchie, d'introduire plus d'activité dans la marche des affaires, *de faire des concessions à l'esprit public et à l'amour-*

propre de la nation en donnant à ces provinces une administration qui prouve aux Italiens qu'on ne veut pas les traiter tout à fait sur le même pied que les provinces allemandes de la Monarchie et, pour ainsi dire, les fondre avec elles ; en nommant, surtout dans la magistrature, des sujets capables, des Italiens plutôt que des hommes étrangers au pays, en s'efforçant avant tout de gagner le clergé et les écrivains, qui exercent la plus grande influence sur l'opinion publique. Je ne doute pas qu'il ne soit possible d'obtenir cet important résultat sans avoir à lutter contre de grandes difficultés et sans nous exposer à dévier des principes qu'il faut incontestablement maintenir dans l'intérêt du bien commun, mais dont l'application toutefois peut être modifiée dans les formes.

Je nourris enfin l'espoir que, le jour où Votre Majesté voudra bien réaliser les vues fécondes que depuis longtemps Elle se proposait de mettre en pratique, afin d'asseoir sur des bases durables la prospérité de ces provinces, l'opinion publique se déclarera hautement pour l'Autriche, que le mécontentement disparaîtra avec les causes qui l'avaient produit, et que les Italiens finiront par regarder l'Autriche comme le seul Gouvernement qui puisse leur garantir le maintien de l'ordre public. Ce jour-là, l'influence étrangère ne sera plus à craindre, et nous jouirons chez nos voisins d'une influence bien plus grande, de celle que donne l'opinion publique.

Metternich à l'Empereur François. Grætz, le 3 novembre 1817.

246. En adressant à Votre Majesté les pièces qui accompagnent l'exposé ci-dessus, j'ai l'honneur de Lui soumettre les résultats des travaux que j'ai entrepris et des observations que j'ai faites en Italie *. Je garantis que mon travail principal (nº 245), que je joins au présent rapport, est absolument conforme à la vérité, et qu'il présente le tableau fidèle de l'état de choses actuel en Italie.

* Le rapport est encore accompagné d'autres documents, qui traitent d'affaires spéciales à l'Italie. (*Note de l'Editeur.*)

En étudiant la situation de la Péninsule, je suis arrivé à l'intime conviction que le Gouvernement autrichien n'a qu'à suivre une marche prudente et mesurée pour jouer dans ce pays le rôle auquel Votre Majesté est appelée sous tous les rapports. Par les changements qu'Elle introduira dans le gouvernement du royaume Lombard-Vénitien, Elle inaugurera une ère nouvelle. A la suite de ces mesures, 'opinion publique se déclarera d'une manière tout à fait favorable à Votre Majesté; elles renferment, en effet, tout le bien qu'on est fondé à attendre de mesures administratives, car elles donneront pleine satisfaction aux aspirations légitimes d'une nation, et elles sont de nature à fortifier l'action du Gouvernement. Du reste, on peut toujours arriver à ce résultat en suivant des voies éclairées.

Dans nos provinces italiennes règne en ce moment le mécontentement le plus vif, à propos d'une mesure d'ailleurs toute naturelle et justifiée par les raisons les plus sérieuses, je veux dire l'application à ces pays des lois douanières générales. En soumettant ces provinces au régime douanier de l'Empire, on a tenu compte des besoins particuliers et de la situation particulière de chacune d'entre elles; il n'y aurait donc rien à dire contre cette innovation. Mais où faut-il donc chercher la cause de cet état de malaise, que j'attribuerai toujours à des sujets de mécontentement tout naturels et faciles à prévenir? Un entretien que j'ai eu par hasard avec le président de la Commission aulique du commerce m'a renseigné sur ce point.

Il y a peu d'esprit industriel dans le royaume Lombard-Vénitien. Malgré l'étendue des besoins de la consommation, l'Italie demande à l'étranger la plupart des objets nécessaires à la vie de tous les jours. La France et l'Angleterre, par contre, sont très-avancées en ce qui concerne la production des objets manufacturés. Ces deux États pourvoient tous les marchés d'Italie de leurs produits avec l'activité qui leur est propre. En Autriche règne également une certaine vie industrielle; mais notre activité sous ce rapport est inférieure à celle des deux pays que je viens de nommer. Nos manufactures ne cherchent

guère à se faire connaître à l'étranger, et, à ce point de vue, les provinces italiennes ont été et sont encore aujourd'hui *l'étranger* pour la Bohême, l'Autriche, etc. Actuellement, la prohibition est proclamée, et aucun de nos fabricants n'est connu en Italie. Dans ces circonstances, le consommateur croit, comme de raison, que de l'autre côté des Alpes il ne trouvera rien qui réponde à ses besoins. Frappée des inconvénients que présente cet état de choses, la Commission aulique du commerce prend aujourd'hui des mesures pour envoyer des échantillons en Italie.

Envoyer des échantillons, nouer des relations entre les marchands au détail de Milan et les fabricants de Bohême, voilà par quoi l'on aurait dû commencer. Le Gouvernement aurait dû veiller à ce que l'acheteur italien trouvât, au moment de la prohibition, des marchandises *d'aussi bonne qualité* et *à aussi bon marché* dans bien des cas, sinon moins chères encore. Assurément, la prohibition des produits étrangers serait ensuite venue tout naturellement, et les cris provoqués par cette interdiction se seraient réduits à coup sûr aux proportions d'une critique vaine et injustifiable, dirigée contre le Gouvernement par quelques malintentionnés.

Je me permets encore de parler d'une autre question, qui touche au vif les sujets italiens de Votre Majesté.

Votre Majesté connaît trop bien la situation de l'Italie pour ignorer que c'est un usage reçu parmi les classes élevées et instruites de presque toutes les parties de la Péninsule, d'envoyer en Toscane, *pour y apprendre la langue,* les enfants que l'on destine aux affaires ou à des carrières libérales. Si Votre Majesté daignait ordonner que les administrations locales pussent délivrer directement des autorisations aux termes desquelles les enfants de six à dix ou douze ans seraient admis, sur la demande de leurs parents, à faire leurs humanités en Toscane, cette mesure serait on ne peut mieux vue du public éclairé (car je ne parle que de celui-là). D'autre part, je suis sûr que le Gouvernement obtiendrait les plus heureux résultats en provoquant, dans les limites du possible, l'immigration d'hommes d'affaires rompus à la langue italienne.

L'idée que je soumets à Votre Majesté est d'autant plus juste que le règlement des études, tel qu'il existe dans la Monarchie, défend aux jeunes gens ou les empêche non-seulement de voyager, mais encore d'avoir recours à des professeurs étrangers.

ANNALES DE LA LITTÉRATURE.

247. Metternich au professeur Mathæus de Collin (Lettre), Vienne, le 10 décembre 1817. — 248. Metternich à Charles Bœttiger (Lettre), Vienne, le 27 décembre 1817.

247. Sa Majesté l'Empereur m'a donné l'ordre de faire publier la nouvelle revue littéraire sous ma direction immédiate, mais non ostensible.

Le programme ci-joint peut donc paraître tout de suite, avec les quelques changements que j'y ai faits *.

Il y a lieu de traiter et de conclure avec la librairie Gerold.

Je vous nomme rédacteur en chef.

Je nomme M. Pilat rédacteur en second. Il aura pour tâche

* En ce qui concerne le but des Annales, on peut emprunter à ce programme le passage suivant : « Tout ce qui rentre à bon droit dans les obligations d'une revue formera l'objet de ces Annales : elles tâcheront d'embrasser tout le domaine de la science dans les comptes rendus qu'elles feront des écrits les plus importants des auteurs contemporains : l'impartialité dans la critique sera leur première loi ; traiter toutes les questions d'une manière sérieuse et solide sera leur principale ambition.

« Les Annales voueront une attention particulière aux travaux que la science aura produits dans les États de l'Autriche : ce qui les y convie, c'est la grande activité qui règne aujourd'hui parmi les savants de notre pays, ce sont les trésors littéraires dont l'Italie a enrichi notre domaine national. Mais elles étudieront avec non moins de soin les œuvres de toute littérature contribuant au progrès de la science et des arts, et s'appliqueront à les faire connaître au lecteur. Le but de cette publication est avant tout celui-ci : initier suffisamment le public à ce qu'il y a de meilleur parmi les grandes et belles œuvres des contemporains qui, malgré les nombreuses différences que la diversité d'origine crée entre eux, ne sont animés que par une seule et même pensée, celle d'aider au progrès de la science. » (*Note de l'Éditeur.*)

de vous seconder en tout, et en même temps de servir d'intermédiaire entre nous en correspondant directement avec moi dans le cas où vous seriez empêché de le faire.

Toutefois, la direction des affaires vous est attribuée spécialement.

La censure de la revue comprendra deux parties.

Je me chargerai moi-même de la partie politique. La partie scientifique et littéraire sera confiée à un censeur qui sera nommé par le préfet de police. Je m'occuperai sans retard des mesures nécessaires à cet effet.

Relativement à toute disposition à prendre pour assurer l'exécution de l'entreprise ou pour faciliter la conduite de l'affaire tant qu'elle durera, j'attendrai vos propositions.

Metternich à Charles Bœttiger. Vienne, le 27 décembre 1817.

248. J'ai reçu votre lettre et votre premier bulletin littéraire; j'ai eu grand plaisir à lire l'un et l'autre. Je vous prie de continuer comme vous avez commencé; comptez sur toute ma reconnaissance.

Vous trouverez ci-joint une invitation à vous charger d'une entreprise décidée depuis longtemps et désirée également par vous. La nouvelle revue trouvera auprès du Gouvernement une large protection. L'État pourvoira aux besoins d'une institution qui ne peut se soutenir que si elle est assurée du lendemain. Convaincue du bien que de sérieux travaux accomplis par de vrais savants peuvent faire aujourd'hui plus que jamais, Sa Majesté accordera toutes les subventions nécessaires pour faciliter l'œuvre de nos hommes les plus éminents dans les diverses branches de la science et de la littérature. C'est là, pour le Gouvernement, la seule manière convenable d'intervenir. Les comptes rendus qui doivent former la matière des *Annales de la littérature* seront toujours rédigés dans un sens vraiment savant, réellement cosmopolite. Le caractère des savants que la rédaction invite à collaborer à la revue en est un sûr garant. Je ne me croirais donc nullement autorisé à vous envoyer moi-même cette invitation, si l'avan-

tage de vous connaître depuis longtemps ne m'en donnait le droit. Recevez, etc.

RÉSULTATS DES NÉGOCIATIONS ENGAGÉES AVEC ROME AU SUJET DES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES PENDANTES ENTRE LE SAINT-SIÉGE ET LA COUR DE VIENNE.

249. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vienne, fin décembre 1817.

249. Lors de mon départ de Vienne pour Florence, au mois de juin dernier, les principales questions qui faisaient l'objet de négociations engagées avec la Cour pontificale, et dont Votre Majesté m'avait confié la solution, étaient les suivantes :

a. La renonciation de Sa Sainteté au droit exercé par Elle sur le territoire des ci-devant républiques de Venise et de Raguse, je veux dire au droit de nommer des archevêques et des évêques, ainsi que d'autres dignitaires de l'Église ;

b. L'abolition de l'usage suivi jusqu'ici, d'après lequel les évêques italiens nouvellement nommés ont à se rendre de leur personne à Rome, pour y recevoir la confirmation pontificale ;

c. L'aplanissement des difficultés élevées contre la préconisation du nouvel évêque de Brünn, ainsi que la cessation du malentendu qui existait à propos de l'évêque de Munkatsch, aussi nouvellement nommé ;

d. La disparition des obstacles suscités par le Saint-Siége à la Cour de Vienne relativement au serment à prêter par les évêques autrichiens lors de leur installation, ainsi qu'au cérémonial à observer en cette occurrence ;

e. Les réserves qu'il a fallu faire valoir pour le maintien de nos droits lorsque la juridiction ecclésiastique exercée jusqu'ici par l'archevêque de Milan et par l'évêque de Pavie sur le territoire piémontais a été abandonnée ;

f. L'obtention de la confirmation pontificale pour les nouvelles divisions diocésaines ordonnées par Votre Majesté dans

la Lombardie, dans la Vénétie, dans le Tyrol et dans le Vorarlberg.

Votre Majesté connaît les raisons pour lesquelles je n'ai pas cru devoir user de l'autorisation qu'Elle m'avait accordée de faire un voyage à Rome; par suite, et sous l'empire des circonstances les plus défavorables, telles que la maladie du Pape et la condescendance extraordinaire et tout à fait inattendue que la France a témoignée à la même époque au Saint-Siége en concluant avec lui un concordat, je me suis vu réduit à entretenir une correspondance confidentielle avec le cardinal Consalvi *. Quoi qu'il en soit, j'ai la satisfaction de pouvoir annoncer à Votre Majesté qu'à l'exception du seul point *b*, qui est relatif au voyage des nouveaux évêques italiens à Rome, tous les autres ont été réglés d'une manière qui répond à Ses vues, et que, pour ce qui concerne ce dernier point, les choses sont en voie d'arrangement, et qu'à part la *quæstio juris*, dont la solution a été remise à des temps meilleurs, il y a tout lieu d'espérer que le but final sera atteint en grande partie *de facto*.

Les explications suivantes fourniront plus de détails sur ce sujet ; je dirai notamment :

Ad a. Que Sa Sainteté non-seulement a consenti à la renonciation dont il s'agissait, mais encore qu'Elle a fait expédier une bulle en vertu de laquelle Votre Majesté et Ses successeurs auront à perpétuité le droit souverain de nommer le patriarche de Venise ainsi que tous les archevêques et évêques dans toute l'étendue des ci-devant républiques de Venise et de Raguse, en tant qu'elles sont incorporées à la Monarchie autrichienne.

Ad b. Que si les tentatives réitérées qui ont été faites pour amener la Cour pontificale à déclarer que les évêques du

* A la date du 19 juillet 1817, Metternich mandait à l'Empereur François ce qui suit : « La santé du Saint-Père continue d'être très-chancelante. Du reste, la situation à Rome est telle que nous obtiendrons sans secousse tout ce que nous pouvons raisonnablement espérer, et cela sans recourir à une négociation proprement dite. On est consterné de ne pas me voir venir à Rome, et je tire de cette attitude le parti qui me semble le plus utile. »

(*Note de l'Éditeur.*)

royaume Lombard-Vénitien nouvellement nommés seront dispensés de l'obligation imposée à tous les autres évêques italiens de se rendre de leur personne à Rome pour y demander leur confirmation, sont demeurées sans résultat, il n'en est pas moins vrai qu'on a donné à entendre par des voies confidentielles que Sa Sainteté se montrera probablement disposée à accorder une dispense dans des cas exceptionnels, notamment si l'age, la maladie ou l'insuffisance des moyens pécuniaires empêchaient l'évêque nouvellement nommé d'entreprendre le voyage de Rome.

Ad c. Que les évêques de Brünn et de Munkatsch nommés par Votre Majesté ont, à la suite des négociations engagées sur ce point, déjà obtenu la confirmation pontificale ainsi que les bulles y relatives, et que, par conséquent, ils ont pris possession de leurs siéges épiscopaux.

Ad d. Que la Cour pontificale n'a pas élevé d'autre objection contre les demandes que nous avions formulées relativement au serment des évêques et au cérémonial à observer lors de leur installation, et qu'elle a reconnu sans opposition l'usage suivi jusqu'à ce jour, par ce fait qu'elle a donné ultérieurement la confirmation apostolique aux évêques de Brünn et de Munkatsch susnommés, sans persister à vouloir obtenir une modification dans le serment habituel qu'ils ont dû prêter lors de leur installation, non plus que dans le cérémonial usité.

Ad e. Que, pour nous garantir contre les désavantages qu'aurait entraînés pour nous l'abandon de la juridiction ecclésiastique exercée jusqu'à ce jour par les évêchés de Milan et de Pavie sur le territoire de Novare, nous avons obtenu une déclaration officielle de la Cour de Turin, suivant laquelle cet abandon ne saurait avoir aucune influence sur le domaine temporel, et nos corporations, nos séminaires et nos établissements de charité qui jusqu'à présent ont possédé sur le territoire piémontais des biens meubles ou immeubles, ou bien en ont tiré d'autres revenus, seront scrupuleusement respectés dans la possession et dans la jouissance de ces avantages.

Ad f. Que Sa Sainteté s'est déclarée prête à sanctionner la

nouvelle division diocésaine ordonnée par Votre Majesté et à faire expédier les bulles nécessaires, dès que les documents indispensables à cet effet seront tous parvenus à Rome, documents pour le prompt envoi desquels j'insiste aujourd'hui auprès de la commission d'organisation aulique *.

* Indépendamment des mesures relatives au règlement des affaires intérieures de l'Empire, dont le livre IV contient l'exposé, Metternich a largement contribué à la création d'autres institutions organiques importantes pour l'État, sans qu'il soit possible toutefois de déterminer sa part d'action d'après des documents authentiques. C'est ainsi que le Tyrol s'est vu rendre son ancienne constitution; que la Dalmatie a été divisée en cinq cercles; que le royaume d'Illyrie a été formé de la Carinthie, de la Carniole et de certaines parties du Littoral; que toutes les provinces allemandes de l'Autriche sont entrées dans la Confédération germanique, etc. Tous ces changements, réalisés avec la coopération de Metternich, remontent aux premières années de l'ère de paix, à 1816 et à 1817.

Il s'entend de soi-même qu'un homme d'État du caractère du prince de Metternich, jouissant de la pleine confiance de son Souverain et possédant les riches trésors d'une expérience acquise en des temps difficiles, se soit appliqué au développement intérieur de l'Empire, ne fût-ce qu'à cause de l'étroite connexion de la situation intérieure avec les relations extérieures, dont le département lui avait été confié. Toutefois il suffit, d'autre part, de songer à la nature d'un organisme politique bien réglé pour comprendre qu'on ne peut trouver que dans des cas exceptionnels et d'une importance particulière des documents authentiques sortis de la plume du chef d'un ressort, quand il s'agit de questions étrangères à sa sphère d'activité. Car les rapports personnels du Souverain avec l'homme qu'il honore de toute sa confiance; ce que ce dernier fait, ce qu'il dit autour du tapis vert de la salle des conférences où les idées sont échangées directement, de vive voix, tout cela ne laisse, en thèse générale, point de traces, au moins pas de ces traces que des recherches ultérieures puissent découvrir. A cela vient s'ajouter encore une autre considération : c'est que, pendant la période du règne de l'Empereur François, personne ne tenait plus strictement que l'Empereur François lui-même à l'observation rigoureuse des limites légales de la compétence des différentes autorités, tandis que, pendant la période du règne de l'Empereur Ferdinand, la puissance du chancelier d'État, que ses contemporains se sont singulièrement exagérée, a souvent en revanche échoué, dans les questions d'administration intérieure, contre bien des influences contraires. Qu'on nous pardonne en faveur de l'absence de renseignements autobiographiques sur cette période et sur les suivantes, si le titre du livre qui se termine ici nous a entraîné à présenter au lecteur quelques courtes réflexions explicatives, et à empiéter en partie sur les droits de l'histoire en parlant de ce que Metternich a fait dans le domaine de la politique intérieure. (*Note de l'Éditeur.*)

LIVRE V.

PÉRIODE DES CONGRÈS.

RECUEIL DE DOCUMENTS (1818-1822).

1818.

CURE D'EAUX A CARLSBAD.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES ÉCRITES PAR METTERNICH A SA FAMILLE, DU 8 JUILLET AU 26 AOUT 1818.

250. Arrivée à Carlsbad. — 251. Commencement de la cure. — 252. Distribution de la journée. — 253. Madame Catalani. — Valabrègue et Gœthe. — 254. De Kœnigswart. — Construction de routes. — L'abbé de Tepl. — 255. Inquiétudes relativement au père de Metternich. — 256. Mort de ce dernier. — 257. Départ de Kœnigswart.

Metternich à sa femme. Carlsbad, ce 8 juillet 1818.

250. Me voici arrivé, ma bonne amie, dans ce lieu de charmes et de délices. Il méritera ce nom de ma part le jour où je me verrai entièrement rétabli. J'ai été un train d'enfer de Vienne ici; je n'ai mis que quarante heures de course; on n'en ferait pas plus en Angleterre et en Italie. Je suis parti hier à cinq heures du matin de Collin; j'ai passé trois heures à Prague, et je suis entré dans Carlsbad à minuit précis. La ville est encombrée d'étrangers.

Ce 11 juillet.

251. Je suis toujours à attendre Staudenheim *, et le fait est naturel, car ce n'est qu'aujourd'hui qu'il peut arriver, s'il est parti de Vienne mercredi. Je ne me fie pas trop à son talent de courrier; je n'ai jamais vu un petit homme comme lui courir vite en poste, et je lui accorde quatre-vingts heures pour faire le même chemin que j'ai parcouru en quarante heures. S'il n'arrive pas dans la journée, je commencerai demain à boire le Neubrunn. C'est la fontaine la plus connue et la plus sûre, quoique la moins héroïque. Je passerai après cela partout où voudra me conduire Staudenheim; vous savez que je suis aveuglément la direction de mon médecin. Je commencerai, au reste, ma cure sous de très-bons auspices. Ma santé s'est bien trouvée du voyage, et sans un maudit lumbago que j'ai attrapé hier en me baissant pour me laver la figure, je serais très-bien. J'ai à peine pu marcher dix pas hier dans la journée. Aujourd'hui je vais mieux, quoique encore très-souffrant. Je ne sais pourquoi j'ai le talent de me faire ce mal à tout propos.

J'ai réglé d'avance mon train de vie sur les usages du lieu. Je suis tous les jours couché à dix heures et demie, et je me lève à six. Tout le monde est aux fontaines à six heures et demie; on déjeune à dix; on dîne à trois, et on ne soupe pas.

Ce 13 juillet.

252. Je voudrais que Baden eût la situation de Carlsbad, qui est véritablement charmante. Je n'avais jamais fait un assez long séjour ici pour en connaître tous les détails; les routes sont toutes belles; on en a fait depuis douze ans de tous côtés. On va maintenant à Eger en trois heures, et par conséquent à Kœnigswart** en six. Nous avons le plus beau temps; il fait

* Le docteur Staudenheim était le médecin particulier du prince de Metternich. (*Note de l'Éditeur.*)

** Propriété du prince de Metternich érigée en majorat. (*Note de l'Éditeur.*)

chaud, et vous savez combien je suis sensible à ce mérite de la saison. Mon train de vie est absolument réglé. Dès six heures du matin on court comme des fous avec sept ou huit cents personnes jusqu'à huit. On se réunit à neuf heures pour déjeuner, et ce moment est très-joli; tous les ménages sont établis devant leurs maisons, et ceux qui se conviennent se réunissent; c'est ainsi que j'ai fait porter mon déjeuner devant la maison qu'habite Schwarzenberg, car elle est mieux située que la mienne; on recommence à courir après le déjeuner jusqu'à midi. Je dîne alternativement ou chez moi, ou chez Charles ou Joseph Schwarzenberg. Nous faisons ensemble tous les jours, à cinq heures, une course de deux ou trois lieues. Je vais à la salle à huit heures, ou bien je fais une partie de whist chez moi, et tout Carlsbad est couché à dix heures. Ce train de vie vous conviendrait beaucoup.

Ce 30 juillet.

253. Madame Catalani est arrivée ici hier, où elle était attendue avec impatience. Elle donnera un concert le 1er; je ne partirai donc d'ici que le 2 au matin, car c'est demain que je finirai mes eaux. Staudenheim, qui ne plaisante jamais, me défend de les boire le 1er, car il dit qu'elles m'ont fait *assez de bien,* et *le trop serait du luxe.* En revanche, il veut que madame Catalani les prenne avec beaucoup d'assiduité pendant trente jours, car elle lui paraît un sujet classique pour Carlsbad. Pour le concert d'après-demain, l'orchestre sera composé de la manière suivante : *Chef d'orchestre,* un ancien maître de chapelle, qui depuis trois ans n'est point encore parvenu à guérir sa maladie de foie; *clavecin,* le prince de Biron, qui ment toujours, excepté quand il dit qu'il joue bien de cet instrument; *premier violon,* un colonel saxon; *second violon,* un capitaine prussien; *violoncelle,* le général prussien comte de Hacke. Nous sommes encore à la recherche des autres instruments; les joueurs de trompette seuls sont arrêtés : ce sont les gardiens de la grande cour qui annoncent l'arrivée des

étrangers à son de trompe. Si ce concert-là fait *furore,* il aura du bonheur !

A la première répétition du concert qui a eu lieu chez moi, arrive Gœthe. Je le présente à madame Catalani, et lui dis que c'est un homme dont l'Allemagne s'honore. Valabrègue * me demande : *Qui est Gœthe ?* Je lui dis qu'il est l'auteur de *Werther*. Le malheureux ne l'a pas oublié ; ne voilà-t-il pas qu'il va à lui quelques jours après et lui dit : « Mon cher Gœthe, combien il est dommage que vous ne puissiez voir jouer Potier dans le rôle de Werther ! cela vous eût fait pouffer de rire. »

Kœnigswart, ce 3 août.

254. Je suis ici depuis hier, et j'y resterai jusqu'au 5. Franzensbrunn est, au reste, tellement près, que je compte revenir ici plusieurs fois, et veiller à ce que l'on tire parti du nouvel établissement de Marienbad, qui est une véritable trouvaille pour cette terre-ci. J'ai fait faire depuis trois ans plus de quatre mille toises de chaussée. On a l'avantage d'aller maintenant depuis Eger jusqu'à l'embranchement de la route qui conduit, de celle de Sandau à Altwasser, au château sur l'une des plus belles chaussées que l'on puisse voir. Je vais y faire planter des allées. Les paysans, qui anciennement coupaient tous les arbres, commencent à les conserver. Il s'agit maintenant de faire l'embranchement de Grossichdichfür à Marienbad, et cette route devient dispendieuse à cause d'une forte hauteur dans le *Walderl* qu'il s'agit de tourner. Je la ferai cependant finir en moins d'une année. L'abbé de Tepl, qui vient dîner aujourd'hui chez moi, devra y contribuer. Cet abbé a une peur terrible de moi ; je ne sais comment le sot bruit s'est répandu dans toute la contrée que l'abbaye va être sécularisée, et que l'Empereur veut m'en faire cadeau. J'ai beau le contredire, le noble couvent n'en tremble pas moins, et je puis en obtenir tout ce qui est juste et raisonnable, vu la crainte dans laquelle il est que l'Empereur pourrait être injuste et

* Mari de madame Catalani. (*Note de l'Éditeur.*)

moi déraisonnable. La terre de Kœnigswart gagne, dans tous les cas, beaucoup par le voisinage de ces nouvelles eaux.

Metternich à sa mère. Franzensbad, ce 13 août.

255. C'est le cœur navré, ma bonne maman, que je vous écris dans l'un des moments les plus pénibles de ma vie et de la vôtre. Une lettre que j'ai reçue aujourd'hui de ma femme ne me permet guère d'espoir sur le compte de la santé de mon père. Tout me prouve qu'il se meurt de la mort que la nature a réservée à l'âge le plus avancé, mort douce, et qui n'est accompagnée d'aucune des souffrances qu'occasionnent les maladies aiguës. Si je ne suivais que mon sentiment, je partirais sur-le-champ pour Vienne; mais tous les calculs possibles s'opposent à ce fait. Staudenheim ne veut absolument pas que j'interrompe la cure commencée, et qui me promet les résultats les plus satisfaisants. Il prétend que les eaux d'ici n'auraient fait que me remuer, et que j'en éprouverais, en les interrompant, tous les inconvénients qu'il s'agit d'éviter. Et trouverais-je encore mon père, même si je partais sur l'heure? Tout est combiné pour mon voyage et mon arrivée sur le Rhin avant la fin du mois; j'y trouve tous les hommes que je dois entretenir avant la réunion à Aix-la-Chapelle, et le retard qu'éprouve cette réunion, loin de m'offrir sous ce rapport un inconvénient, n'est qu'un avantage peut-être incalculable dans ses résultats. Rendrai-je, en dernière analyse, un devoir qui tournerait au profit de mon pauvre père? Mon arrivée subite n'aura-t-elle pas sur lui une influence plus funeste que profitable? C'est surtout cette considération qui a le plus de valeur à mes yeux; elle n'empêche pas que le funeste événement qui nous attend n'ait pu tomber dans un moment plus pénible pour moi! Si mon père devait vivre, et s'il devait témoigner le désir de me voir, ne fût-ce que pour un moment, je passerais par-dessus toutes les considérations, et je vous arriverais. Un moment de satisfaction dans ce monde n'empiète pas sur le bonheur éternel qui l'attend!

Vous voyez, ma bonne maman, que c'est à vous de me gui-

der et d'ordonner ce que je dois faire. Il est des moments dans lesquels il est à peu près impossible de savoir se conduire soi-même.

Si le malheur arrive, adressez-vous en tout et pour tout à Bartenstein, qui a des ordres et les instructions éventuelles les plus étendues que j'aie pu lui donner. Mon frère m'a écrit, et je vous prie de l'en remercier, pour m'assurer qu'il fera de son côté tout ce qui dépendra de lui. Je crois avoir pensé à tout dans ma dernière lettre à Bartenstein.

Je vous conseille beaucoup d'aller vous réunir à ma famille à Baden. Vous y serez mieux qu'à Salzbourg; vous éviterez la peine d'un grand voyage, et vous y serez plus chez vous.

... Ménagez-vous, au reste, ma bonne maman, et dites-vous que si vous ne pouvez rien faire pour sa conservation, vous nous devez la vôtre.

Mon pauvre père emportera du moins de ce monde la consolation que je ne lui ai pas donné un moment de chagrin, et ce sentiment est resté le plus doux de ma vie. Il ne peut pas me refuser sa bénédiction, et je saurai la mériter!

Adieu, ma bonne chère maman. Je vous embrasse et vous supplie de moins penser à vous qu'à nous tous.

Franzensbrunn, ce 14 août.

256. Vous m'avez vu hier, ma bonne maman, dans toutes les anxiétés d'une pénible incertitude; aujourd'hui que j'ai reçu la nouvelle de la perte que nous avons faite, je vous répète ce que je vous disais hier. Quelque prévu que puisse avoir été le coup, il n'en est pas moins affreux. Le courrier est arrivé ici hier, au moment où je venais de me coucher. Ce qui me console dans mon absence, c'est que mon pauvre père n'a plus eu la faculté de s'occuper de rien. Il est mort en n'apercevant pas la pente qui l'a conduit au tombeau, et il n'en a pas senti l'horreur; mort heureuse, et qui n'est pas réservée à tout le monde!

... J'ai ordonné ici tout ce qu'il faut pour déposer les restes de mon père, jusqu'à ce que je lui aie fait arranger un lieu

de repos plus convenable que ne l'est le tombeau qui existe dans la paroisse de Kœnigswart. Je compte faire construire un lieu de sépulture qui nous renfermera un jour tous. Quand on ne devrait point être séparé dans ce monde, il faut au moins ne plus isoler les dépouilles les unes des autres. J'ai ordonné que l'on tienne des obsèques dans toutes les paroisses, tant ici qu'à Ochsenhausen et en Moravie. Si mon père avait besoin de prières pour trouver sa place dans l'autre monde, les vœux des siens ne lui manqueront pas *.

Adieu, ma bonne maman; que Dieu vous conserve longtemps, et faites-vous un douloureux devoir d'une raison qui ne doit jamais vous abandonner, même dans les moments les plus difficiles. Je charge tous les miens, qui ne sont pas moins les vôtres, des devoirs que je désirerais remplir moi-même.

Metternich à sa femme. Kœnigswart, ce 26 août.

257. Je vous écris, ma bonne chère Laure, peu d'heures avant mon départ. J'en éprouve un véritable regret. Tout ce qui m'éloigne de vous m'est pénible, et je sens tous les jours davantage la privation de ma bonne petite famille; je voudrais toujours vous avoir avec moi, ou ne pas quitter Vienne. Peu de vies fatiguent autant que celle qui s'écoule sur les grands chemins et au milieu d'affaires importantes et compromettantes. Anciennement, on faisait ces affaires dans une situation tranquille; combien ma carrière présente de difficultés et de côtés différents de celle de tous les ministres passés, et peut-être même des ministres à venir!

Je serai le 29 à Francfort. J'y passerai deux jours bien occupés. J'aurai la Diète entière sur les bras; je sais déjà que la plupart des ministres y tremblent de mon apparition; sur mes quarante-huit heures, j'en prendrai pour le moins douze à quinze pour faire la leçon aux bien intentionnés et pour faire justice de ceux qui ne le sont pas. Mes deux jours à Francfort

* Voir, relativement au même sujet, le n° 283. (*Note de l'Éditeur.*)

en vaudront, au reste, pour le moins une centaine, au point de vue des affaires.

Le 1er, j'irai voir le duc de Nassau chez lui, et de là au Johannisberg. Le duc a eu pour moi plusieurs attentions qui méritent pour le moins ma visite. On m'écrit de Francfort qu'il fait travailler des centaines d'ouvriers pour faire établir une chaussée jusqu'au château, du point où l'on quittait jusqu'à présent la grande route. Les moines de Fulda avaient eu le soin de laisser la route impraticable, de peur d'attirer trop de convives. Mes caves étant vides, je ne cours pas le même risque, et j'aime mieux quelques toises de bon chemin que quelques bouteilles de vin. Il a ordonné, de plus, que ses chasseurs me fournissent tout le gibier, et ses jardiniers tous les fruits de ses forêts et jardins. Comme je n'y resterai vraisemblablement que peu de temps, je ne ferai point de dégâts ni dans les unes ni dans les autres.

On me mande également que depuis que les habitants des bords du Rhin ont appris que l'Empereur descendra le fleuve, ils font des apprêts immenses le long de son cours. C'est sans contredit le point de l'Europe où l'Empereur est le plus aimé, plus même que dans nos propres pays. Le coup d'œil sera une chose admirable. L'Empereur descendra avec une véritable flottille. Il n'y a plus ni un yacht ni un bateau à louer; tous sont arrêtés par les riverains, et la population entière sera sur les bords. J'ai prévu la chose, et je tiens à ce qu'elle réussisse; ces démonstrations prouvent, plus que les feuilles d'Iéna, quelle est l'opinion du peuple. Nous aurons un bel article pour l'*Observateur*.

Je voudrais que vous fussiez tous avec moi, mes bons amis.

VOYAGE AUX BORDS DU RHIN.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES ÉCRITES PAR METTERNICH A SA FAMILLE, DU 31 AOUT AU 24 SEPTEMBRE 1818.

258. Arrivée à Francfort. — Indisposition. — 259. Apparition de Metternich à la Diète. — 260. Succès complet. — Staudenheim et le prince héréditaire de Hesse-Hombourg. — 261. Première visite au Johannisberg. — 262. Description de Coblentz, la ville natale de Metternich. — 263. Hôtes du Johannisberg. — Projet d'érection d'un monument national sur un tertre du Johannisberg. — Les « légendes populaires ». — Les Brömser de Rüdesheim. — Le titre de duc de Portella. — 264. De Mayence. — Arrivée de l'Empereur François dans cette ville. — 265. De Bingen. — Magnifique voyage sur le Rhin. — Affection du peuple pour l'Empereur François. — Dîner offert à l'Empereur au Johannisberg.

Metternich à sa femme. Francfort, ce 31 août 1818.

258. Je suis arrivé ici heureusement, ma chère amie, avant-hier au soir. Je suis descendu comme à l'ordinaire à la maison Mülhens, où je suis logé comme je voudrais l'être toute ma vie. On ne conçoit pas comment un ancien petit commis de marchand épicier a eu le goût de faire bâtir et meubler un hôtel comme celui-ci, ni comment un avare a pu dépenser six cent mille florins pour être bien logé.

J'ai passé hier la plus agréable matinée du monde. Depuis dix heures jusqu'à quatre, j'ai reçu toute la Confédération, députations du Magistrat, corps diplomatique, etc., etc. Pour surcroît d'agrément, j'avais pris en route, par un froid intense et une humidité infernale, l'un de mes bons rhumes de cerveau, et comme la Diète *in corpore* n'est pas faite pour rien guérir, j'ai été obligé hier soir de me coucher pour rétablir ma transpiration. Staudenheim, qui ne plaisante jamais, m'a déclaré ce matin qu'il lui serait agréable que je restasse couché la journée, et moi, bénin malade, je me suis soumis.

Je resterai ici demain et après-demain, et j'irai au Johannisberg le 3. On ne se fait pas une idée de la différence du climat de ces pays-ci avec le nôtre. J'ai manqué mourir

de froid en Bohême, et ici nous n'avons pas une seule journée fraîche. Il a plu pendant huit jours, et il a fait constamment chaud; aussi le vin va-t-il à merveille. On me fait des offres folles pour les vendanges du Johannisberg, mais je les refuse toutes. Il y en a eu une de cinquante mille florins payables sur-le-champ, le vin devant rester déposé et scellé pendant six ans au Johannisberg, puis vendu à notre profit commun, c'est-à-dire que je partagerai la moitié du bénéfice au delà des cinquante mille florins. Mais je ne veux pas de partage, et je tiens, en plus, à bien établir la réputation de la cave.

Ce 4 septembre.

259. ... On ne se fait pas une idée de l'effet qu'a produit mon apparition à la Diète. Ce qui peut-être ne se serait jamais terminé, s'est conclu en trois ou quatre jours. J'ai tous les jours davantage la conviction qu'on ne fait de grandes affaires que par soi-même. Tout ce qui est en seconde ligne se tourmente, se tue, et n'avance pas. Je suis devenu une espèce de puissance morale en Allemagne, et peut-être même en Europe, puissance qui laisserait sentir du vide le jour où elle disparaîtrait, et pourtant elle disparaîtra, comme tout ce qui tient à la débile et pauvre nature humaine. J'espère que le Ciel m'accordera le temps nécessaire pour faire encore quelque bien; c'est mon vœu le plus cher.

Ce 11 septembre.

260. Enfin, ma bonne amie, je suis en train de partir. Je coucherai demain au Johannisberg, pour me remettre en route le lendemain matin. Je dînerai à Coblentz et y passerai le 14 et le 15. Le 16, je serai de retour au Johannisberg, et j'y resterai jusqu'au 22.

Je me fais un véritable plaisir de ces différentes courses; je vais me retrouver aux lieux de ma jeunesse, et je crois que je les trouverai changés, comme on m'y trouvera changé moi-

même. Les murs y restent intacts, les hommes ont plus ou moins tous disparu. Je suis convaincu que je ne trouverai pas à Coblentz cinq personnes de connaissance; je vous donnerai des détails qui ne sauraient vous intéresser, mais qui seront pour ma mère. J'irai visiter tous les lieux qu'elle connaît et où elle a passé les plus belles années de sa vie. Elle y a été jolie et aimée, et il ne faut guère plus pour que des lieux plaisent et que leur souvenir reste cher. Voilà le bon côté des femmes. Nous autres hommes, nous avons besoin de plus d'ingrédients pour emporter d'agréables souvenirs de nos séjours. Je ne compte les miens que par des affaires, des négociations et des traités ; heureux si les derniers ne me cassent pas le cou !

Mon séjour ici a été couronné du plus grand succès. Je suis venu à Francfort comme le Messie pour délivrer les pécheurs. La Diète a pris un aspect nouveau, depuis que je me suis mêlé de ses affaires; tout ce qui avait l'air de ne pas pouvoir se faire est fini. Je ne crois pas que jamais douze jours aient porté plus de fruit dans un moment aussi important. Tout ce que des intrigants visaient à porter à Aix-la-Chapelle pour y enchevêtrer la marche des affaires, n'est plus de leur domaine. J'ai, en un mot, la conviction d'avoir mérité mieux de la cause du bien dans cette occasion, qui a l'air de ne point offrir d'immenses avantages, qu'en vingt autres occasions plus brillantes. Celle-ci ne sera cependant pas moins utile.

Je verrai demain pour la première fois le Johannisberg, et il est impossible qu'il ne soit pas beau sous tous les rapports, car tous ceux qui en reviennent en raffolent. Je l'ai toisé vingt fois de bas en haut; je vais changer de rôle, et j'espère que je n'y perdrai rien. Je pense souvent à mon pauvre père; la jouissance qu'il aurait eue à ma place eût été mille fois plus forte; il aurait mieux valu, sous ce rapport, qu'il en eût été le propriétaire. Il n'a pas non plus eu le bonheur de me voir faire une belle motion pour les médiatisés, qui va paraître tout à l'heure. Je la lui avais promise pour mon séjour à Francfort; je crois remplir un devoir envers lui en lui tenant parole,

et je vous jure que je trouve plus de motifs de satisfaction dans ce sentiment que dans le fond même de la question. Quelle bonne heure il eût passée à ma place ce matin! Il m'enviera peut-être de l'autre monde, — si le sentiment de l'envie va jusque-là, — celle que j'ai eu le malheur de passer avec un infernal M. de Schmitz, homme d'affaires de la maison de Linange, et de tous les médiatisés qu'il a adorés sur terre. J'ignore si, à l'âge de soixante-dix ans, j'aimerai les ennuyeux et les pédants; je n'en suis pas là, à l'heure qu'il est.

J'ai assisté hier à une conférence que Staudenheim a eue avec le Prince héréditaire de Hesse-Hombourg. Ce dernier l'a consulté sur un mal que Staudenheim a fini par déclarer une goutte volante, mais qui prend chez lui la tournure de toute chose, c'est-à-dire qu'elle ressemble à de la folie. J'ai regretté de ne pas avoir eu à ma disposition un sténographe; il m'eût fourni un excellent chapitre pour un roman comique. Le point sur lequel la négociation a manqué se rompre entre le médecin et le malade est celui du déjeuner de ce dernier. Le Prince n'a pas voulu se dessaisir d'une demi-aune de cervelas, avec laquelle il a l'habitude de commencer son travail du jour. Staudenheim est entré en fureur, le Prince s'est mis à jurer, et ils avaient l'air de tenir le cervelas par les deux bouts et de lutter à qui l'arracherait à son adversaire. Staudenheim a fini par emporter le cervelas, et la cure va commencer sous les auspices de la Princesse Élisabeth d'Angleterre.

Johannisberg, ce 12 septembre.

261. Je suis ici, ma chère Laure, depuis cinq heures du soir. Je suis arrivé assez à temps pour voir encore, du haut de mon balcon, vingt lieues du cours du Rhin, huit ou dix villes, une centaine de villages, et des vignobles qui donneront cette année pour vingt millions de vin, coupés par des prairies et des champs qui valent des jardins, de beaux bois de chênes, et une plaine immense couverte d'arbres qui ploient sous le poids d'excellents fruits. Voilà pour le dehors. Quant au dedans, j'ai trouvé une grande et excellente habitation, de

laquelle on peut faire un beau château; mais nous sommes encore loin de l'avoir tel. J'ai dépensé à peu près dix mille florins, dans les deux derniers mois, pour y mettre ce qu'il faut pour y être logé *passablement*. Mon ami Handel s'est chargé du choix des papiers et des meubles. Ce qu'il a mis de papiers sur les murs est inconcevable; il est inconcevable surtout qu'il ait pu trouver ce qu'il a choisi. Le mal se borne toutefois à trois chambres, car le reste des appartements est peint en une seule couleur.

J'ai d'abord parcouru tout le château, les écuries, les établissements pour le vin. Je n'ai pas visité les caves, parce qu'il n'y a pas de vins, et parce que je sors d'une fièvre rhumatismale. J'ai fait la connaissance du Père Arndt, fameux administrateur du lieu et le premier des employés dans une administration de ce genre. Figurez-vous un vieil abbé d'une soixantaine d'années, vertueux par état, et, je crois, par conviction, qui même n'a pas le premier et le plus commun des défauts des vieux moines. Le brave homme a une telle horreur du vin que, depuis qu'il est au Johannisberg, il n'a pas bu une bouteille; il est en même temps le premier des connaisseurs du canton, mais il déguste *par le nez*. Il lui suffit de flairer un verre de vin pour décider de sa qualité, de son cru et de l'année; il va jusqu'à distinguer les mélanges, et l'exemple d'une erreur n'est pas connu. Le Ciel l'a fait pour ce métier-là, faute d'être né chien d'arrêt. Il compte sur quarante-six tonneaux cette année , *pour le moins :* quand il ajoute cette phrase, on sait dans le pays que quarante-six font cinquante-deux.

Je suis ici avec Floret, qui regrette seulement que l'année 1817 ait été mauvaise et qu'il ne se trouve pas un petit reste des années précédentes; Swoboda, qui ne croit pas que hors des frontières de notre belle Monarchie il puisse y avoir un canton passable , et M. de Handel, fier comme Artaban du choix qu'il a fait des meubles. Il m'a rendu singulièrement attentif à un Amour qui, malheureusement, est estropié des quatre pattes, et qui se fait distinguer au-dessus d'une porte par son air enflammé; il semble avoir bu tout ce que le Père

Arndt n'a pas bu. Handel se vante également du choix qu'il a fait d'une grande table ronde dont le dessus pèse cent livres et qui repose sur un pied de grue tellement mince que Gentz n'entrera jamais dans la chambre où elle est placée de crainte d'en être estropié.

Je compte me mettre en route demain, à dix heures du matin, pour arriver à Coblentz à six heures du soir.

Metternich à sa mère. Coblentz, ce 15 septembre.

262. Il faut, ma bonne maman, que je vous écrive d'ici, ne fût-ce que pour que vous ayez de votre fils une lettre écrite de ce lieu.

Je suis arrivé ici avant-hier soir, à la nuit tombante. Il serait difficile de rien imaginer de plus beau que le chemin qui conduit de Bingen ici. Je crois même qu'il est préférable à la descente sur le fleuve même; on le longe continuellement sur une route superbe et qui ne laissera rien à désirer dans deux ans d'ici, car les garde-fous que l'on y place ne sont pas de trop en maint endroit.

Les environs de Coblentz sont prodigieusement embellis, ne fût-ce que par les belles routes qui y aboutissent de tous côtés. On est étonné de se trouver dans les quinconces, devant le château, sans avoir éprouvé une secousse au bas de la Chartreuse et à travers les jardins où feu Kintelius père croyait exercer le jardinage. Les arbres que nous avons vu planter devant le château sont immenses; on se croirait au milieu d'une vaste forêt; c'est une triste chose que ce coup d'œil pour ceux qui les ont vus gros comme des bâtons. Le château lui-même offre l'aspect d'une maison délaissée; portes, fenêtres, tout y est brisé. Il sert aujourd'hui à quelques établissements militaires; le Roi veut le faire rétablir, mais sa destination n'est pas encore absolument décidée. La ville même en est là où nous l'avons laissée. L'intérieur de la ville ancienne vaut mieux, non que les maisons y aient changé, mais les rues sont mieux pavées, et les terribles enseignes qui obstruaient la vue ont fait place à des écriteaux à la parisienne. On voit en

général que la ville a passé des années sous la domination française; son influence est visible dans beaucoup de choses, notamment dans les boutiques. Il y a, entre autres, sur les places, des fontaines bien construites. Devant l'église de Saint-Castor on en trouve une avec l'inscription suivante : *Érigée par le préfet l'an* 1812, *mémorable par la campagne de Russie;* et au-dessous : *Vu et approuvé par nous, commandant russe à Coblentz, le* 1er *janvier* 1814.

On fait des fortifications solides et belles sur les trois points qui dominent la ville : à Ehrenbreitstein, sur la montagne de Saint-Pierre (le ci-devant *Brunnenstübchen*), et derrière la Chartreuse. Les environs de Coblentz comptent certes parmi les sites les plus remarquables du Rhin. Notre jardin près de la Moselle est un champ; j'ai été visiter la maison; l'entrée est comme elle aurait dû être de tout temps. Le manége, les remises, la vieille porte, les murs de séparation entre les deux cours, tout a disparu. Il y a un petit mur, avec deux portes à pilastres qui forment l'entrée de la cour, et une petite place publique a remplacé les maisons qui en obstruaient l'entrée. La maison est dans l'état le plus piteux et surtout le plus sale : on n'y découvre plus que les traces de ce qu'elle était. Le tribunal d'appel en occupe la majeure partie, et la petite maison est habitée par un général, qui, je suppose, s'y trouve fort à l'étroit. J'ai parcouru le jardin; la partie anglaise est remplacée par une vingtaine de gros arbres plantés sans ordre, et qui se sont élevés à la place des anciennes broussailles; l'ermitage a disparu, le tertre sur lequel il se trouvait en marque encore la place. La prairie est conservée; le petit espalier s'est changé en grands arbres comme on en voit dans les champs; sur la terrasse, les tilleuls sont immenses et masquent en partie la vue. Les peintures à fresque ont seules résisté aux ravages du temps; le mur de l'écurie en est couvert, et elles m'ont frappé par leur horreur.

Il n'y a plus ici, en fait de connaissances, que le vieux comte d'Eltz, qui se meurt (il a l'un des côtés de la figure rongé par un cancer), et le comte Remus, qui habite la maison de Burresheim quelques mois de l'année. Les deux demoi-

selles, ses tantes, vivent et comptent se marier, si toutefois il se présente des épouseurs. Le reste de la noblesse a disparu, elle et sa petite fortune. Fidèles aux habitudes du pays, tous ces messieurs se sont ruinés, plus que la Révolution ne les a ruinés. Le comte de Boos est le dernier qui vient d'y passer; il est à Sayn, où il se meurt des suites d'un séjour qu'il a fait à Paris, où il a détruit sa santé et perdu toute sa fortune au jeu. La maison Kerpen porte l'écriteau d'un marchand de draps; l'hôtel de Leyen, qui est en très-bon état, est occupé par le gouverneur militaire. La burg de Kesselstadt est transformée en fabrique de tôle; la maison de Bassenheim croulera un de ces jours sur la tête d'un général qui y loge. Le Laacher-Hof porte sous son ancien nom l'écriteau d'une auberge. Je loge à l'hôtel de Trèves, qui est l'une des plus mauvaises auberges d'Europe; la meilleure se trouve au Thal.

Le vieux château sous Ehrenbreitstein n'offre plus de traces; il est remplacé par une batterie de vingt-quatre pièces de canon.

Tel est l'aperçu de la ville, qui est bien à son ancienne place, sans que pour cela elle soit l'ancienne ville. Je n'ai pas rencontré, depuis que je suis ici, deux figures de connaissance. Il suffit d'être venu ici, comme moi, pour ne pas douter que vingt-cinq années suffisent pour englober une génération entière. Les rues sont remplies d'enfants des enfants de notre temps, et l'on me regarde comme un revenant d'un autre monde.

J'ai passé la matinée d'hier à recevoir les autorités civiles et militaires, et celles de la ville; j'ai fait mes courses avec le chancelier Hardenberg, que j'ai trouvé, à ma bien grande satisfaction, dans le meilleur état de santé possible; j'ai dîné chez le gouverneur. Aujourd'hui j'irai à Engers; je dînerai chez le ministre Ingersleben, je travaillerai, et demain je retournerai au Johannisberg. Voilà tout ce que j'ai à vous dire : je suppose néanmoins, ma bonne maman, que vous lirez ma lettre avec l'intérêt que l'on voue constamment à d'anciens souvenirs.

Metternich à sa femme. Johannisberg, ce 18 septembre.

263. Je suis ici, non comme à la campagne, mais comme à un Congrès. J'y ai eu hier le chancelier Hardenberg, le comte de Goltz et le général Wolzogen, le comte de Buol, Steigentesch, Wessenberg, Caraman, Maccalon, les comtes de Münster, Rechberg et Wintzingerode. J'ai avec moi Mercy, Spiegel, Langenau, Gentz. Le chancelier est reparti hier pour Kreutznach; Bethmann et une demi-douzaine de Francfortois arrivent aujourd'hui. Pour loger tout ce monde, j'ai arrêté deux maisons dans un grand endroit qui est au bas de la colline.

Quelle vue, quelle richesse de pays! Que de beautés innombrables pour tout homme qui ne connaît pas le Rheingau! Tous ceux qui arrivent restent ébahis sur le balcon du château, et cependant la vue n'est rien en comparaison de celle du salon qui fait le coin du côté de l'orient. Quand le temps est clair, vous suivez le cours du Rhin en ligne directe à plus de neuf lieues de long; quand il y a de la brume, le fleuve, qui est immense, touche l'horizon et présente l'aspect de la mer. Il est continuellement couvert de vaisseaux à deux mâts, naviguant à pleines voiles, et ses bords sont comme ceux d'un ruisseau; l'herbe plonge dans l'onde. Je fais lever dans ce moment les plans du château et des alentours; j'ai appelé un excellent architecte de Francfort pour qu'il règle le plan d'après mon indication; il faut quelques très-légers changements dans la distribution pour faire du château une habitation très-commode et pouvoir y loger avec une famille nombreuse et une douzaine d'étrangers. Il y a près du château une place qui est cultivée en jardin à l'anglaise et qui ne se prête qu'à cela; il s'y trouve, en face du Rhin, un tertre sur lequel je compte faire ériger un monument, probablement un obélisque, en souvenir des événements de 1813 et 1814. J'élèverai ainsi sur la terre la plus classique de l'Allemagne, et à peu de frais, un monument vraiment national. Les pierres de taille ne coûtent rien, et il ne faut que des blocs pour faire

une belle chose, qui avant tout doit être simple. M. de Handel a l'ordre de vous envoyer un ouvrage qui renferme une très-bonne description du cours du Rhin; je le destine à Marie, pour qu'elle sache ce qu'elle verra; veuillez le lui envoyer, mais lire les chapitres depuis Mayence jusqu'à Coblentz, et surtout celui qui termine le livre, et qui porte le titre de *Légendes populaires*. Vous y lirez les plus charmants récits historiques que vous rappelle dans ce voyage chaque pas que vous faites. Il n'est pas un site pittoresque qui ne renferme une ruine, et chaque ruine a son histoire; chaque conte est plein de sentiments galants et chevaleresques; les sujets pourraient inspirer les plus jolis tableaux du monde dont on se servirait pour orner une belle édition de cet ouvrage. Lisez surtout l'histoire de l'Empereur Frédéric, d'Adolphseck et du *chevalier Brömser de Rüdesheim*. Cette famille s'est éteinte dans la nôtre, nous en avons été les héritiers; le lieu de la scène nous a appartenu, et j'ai été obligé de le vendre pour satisfaire quelques usuriers. La ruine, la plus belle des bords du Rhin, a été achetée par le comte d'Ingelheim, qui s'occupe de la transformer en habitation et dans le meilleur goût possible. Il ménage tout l'extérieur et fait creuser, dans des murs épais de vingt-cinq à trente pieds, des appartements commodes et conformes au style qui leur convient. Ce vieux château ne peut être qu'un castel romain, et ce qui le prouve, c'est la découverte que l'on vient d'y faire d'un caveau de sépulture dans lequel se trouvent une foule d'urnes cinéraires très-bien conservées, et à côté de chaque urne un sabre, une lance, un dessus de casque et beaucoup d'armes romaines. Pour ne rien déranger, on déblaye les avenues du caveau, et on le fermera par une porte vitrée..... Je viens de recevoir un beau décret du Roi de Naples, qui me donne le titre de duc de Portella, premier endroit du royaume que les troupes impériales ont touché lors de la campagne de 1815. Il y a de la galanterie dans le choix du nom, et un bon souvenir à perpétuer dans la famille.

Mayence, ce 23 septembre.

264. J'ai quitté hier, à mon grand regret, le Johannisberg. J'en ai pris un tendre congé; quand vous le verrez, — et ce sera un bien beau moment pour moi, — vous concevrez mes regrets. J'ai trouvé ici mon quartier, préparé dans l'ancienne maison sur la *Bleiche,* qu'occupait mon père, et que j'ai quittée l'an 1788 pour aller à Strasbourg. Il y a trente ans de cela; j'ai vieilli; la maison a rajeuni, sans avoir embelli; elle a perdu la tournure d'un hôtel, pour prendre celle d'une maison bourgeoise.

L'Empereur est arrivé ici à sept heures. Vous verrez par ce que vous communiquera Hudelist, ce qu'il a fait aujourd'hui. J'ai passé ma journée au travail, à parcourir les rues, à dîner chez l'Empereur, à faire des visites à la princesse de Hesse-Hombourg et à la princesse de Danemark, qui est jolie. J'ai passé trois heures de la soirée avec l'Empereur, qui est content de me ravoir, et puis j'ai vu les dernières scènes de *Titus,* qui ce soir a été bien cruel. Rien n'est plus mauvais que le théâtre de Mayence, si ce n'est celui de Baden.

Nous prolongeons ici notre séjour jusqu'à demain, pour ne pas nous rencontrer à Coblentz avec le Roi de Prusse. L'Empereur s'embarquera le 25, et dînera au Johannisberg. J'y aurai une belle et nombreuse société, à peu près tous les princes qui sont ici.

Nous coucherons le 25 à Bingen, le 26 à Coblentz, le 27 à Cologne et le 28 à Aix-la-Chapelle. L'Empereur Alexandre ne va pas en Italie. Je n'ai pas besoin de vous dire que cela m'enchante.

Bingen, ce 24 septembre.

265. J'arrive ici de si bonne heure, ma chère amie, après une charmante journée, que je puis encore profiter d'une occasion pour Francfort, et vous écrire par le courrier militaire.

Vous lirez dans la gazette un article qui renferme le détail de notre journée; mais ce que les gazettes et les lettres ne peuvent point vous apprendre, c'est le coup d'œil véritablement ravissant dont nous avons joui. Je ne crois pas que le voyage de Cléopâtre, de cette belle reine, aux nymphes et aux amours près, ait pu être plus pittoresque que le nôtre. Le Ciel nous a extrêmement favorisés; la plus belle journée, le meilleur vent, le meilleur peuple et le plus *amoureux :* c'est le seul mot qui exprime le sentiment que l'on porte ici à l'Empereur; des centaines de barques, des milliers de coups de canon et de pétards, une vingtaine d'orchestres, outre la musique du régiment autrichien en garnison à Mayence; un soleil ardent, un vent frais, et des milliers de figures riantes; tout cela sur le Rhin et au bord du fleuve. Voilà les éléments desquels s'est composée la fête, qui cependant n'est qu'un bien simple voyage.

L'Empereur a été frappé de la vue du Johannisberg, et le Prince de Danemark trouve qu'en Danemark et même en Norvége il n'y a pas de site plus riant, sous le ciel le plus doux. Je lui ai donné un très-bon dîner, et j'ai trouvé que j'avais assez bien doté le Johannisberg pour n'avoir rien à emprunter. Je suis, au reste, convaincu que jamais il n'a eu plus de célébrité que depuis quinze jours. Je suis, d'un autre côté, loin de désirer qu'il la conserve; je préfère beaucoup y passer quelques bonnes semaines avec vous et les enfants, sans Souverains ni ministres. Le livre que j'y ai établi depuis mon arrivée, pour y recueillir les noms des visiteurs, ressemble aujourd'hui à un protocole de Congrès. Que Dieu me garde de le voir se remplir ainsi!

Nous partons demain à huit heures du matin, et nous serons entre une heure et deux heures à Mayence. L'Empereur, qui aime beaucoup qu'on lui témoigne de l'attachement, est enchanté de ce pays.

Nous avons un temps superbe, et mon Père Arndt m'a annoncé aujourd'hui, avec une mine véritablement bachique, qu'il répond de l'année. Je lui ai dit mon *fiat* avec quelque bonté.

SÉJOUR A AIX-LA-CHAPELLE ET RETOUR A VIENNE.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES ÉCRITES PAR METTERNICH A SA FAMILLE, DU 1er OCTOBRE AU 25 DÉCEMBRE 1818.

266. Arrivée à Aix-la-Chapelle. — A Cologne, Metternich est pris pour l'Empereur. — Voyage triomphal sur le Rhin. — Visite à la cathédrale. — Les reliques. — L'Empereur Alexandre. — Commencement des conférences. — 267. Dîner donné par le Roi de Prusse en l'honneur de la fête de l'Empereur François. — Les affaires marchent à merveille. — Partie de whist. — 268. Le traité d'évacuation est signé avec la France. — Plan d'un voyage en Italie. — 269. Plaisirs. — 270. Mort de Hudelist. — Excursion à Spa. — 271. Lawrence à Aix-la-Chapelle. — 272. Projets de départ. — Accident arrivé à un équipage de la Cour. — 273. Les affaires sont réglées. — 274. Départ pour Bruxelles, avec Wellington. — La princesse Marie. — 275. De Donauwœrth. — 276. Retour à Vienne. — L'Empereur Alexandre à la Cour. — 277. Parallèle entre Paris et Londres.

Metternich à sa femme. Aix-la-Chapelle, ce 1er octobre 1818.

266. Me voilà enfin, ma bonne amie, dans la ville, but de mon voyage, sans jamais avoir été celui de mes vœux.

Je vous ai écrit la dernière fois de Bingen. Le lendemain, j'ai côtoyé le Rhin jusqu'à Coblentz, où l'Empereur est arrivé par eau quelques heures après moi. Nous y avons couché, et j'ai poursuivi ma route le lendemain jusqu'à Cologne. J'ai dîné à Bonn, et j'ai parcouru pendant deux heures cette ville. Rien n'est charmant comme le site de Bonn; on voit les belles montagnes qui terminent la vallée du fleuve et qui semblent s'embellir encore pour vous laisser plus de regrets. Ces montagnes, connues sous le nom de *Siebengebirge*, sont d'un effet magique. D'un côté se trouvent les ruines de Rolandseck, et de l'autre celles du Drachenfels. Incertain si de Francfort on vous a envoyé la description du Rhin par Schreiber, j'en joins ici un exemplaire. Vous trouverez dans l'article *Volkssagen* l'histoire de ces deux châteaux. Plus loin commence l'immense plaine qui va se perdre dans l'Océan et dans la mer du Nord, plaine riche et couverte de villes, de villages, de champs fertiles et de forêts superbes.

Je suis arrivé à sept heures à Cologne. Une foule immense s'était portée au-devant de l'Empereur. Mes six chevaux et mes voitures de suite m'ont fait prendre pour lui. J'ai eu beau faire arrêter de cinq en cinq minutes pour assurer le peuple que j'étais indigne de tant d'honneur, — rien n'y a fait; arrivé à la porte, le train a recommencé de plus belle. Les cloches, les vivat, la rage d'une population de soixante mille âmes acharnée contre ma voiture, ont couvert ma voix et celle de Gentz, que par hasard j'avais rencontré à Bonn et que j'avais fait monter avec moi. Tout ce que je suis parvenu à éviter, a été que l'on ne dételât pas mes chevaux. J'étais furieux, et Gentz tremblait de tous ses membres. Je n'ai entendu qu'une seule voix raisonnable dans cette foule; un homme auquel j'assurais que c'était *moi,* me dit : « Nous aimons bien assez *notre* Empereur pour crier deux fois, si vous n'êtes pas lui! »

J'arrive enfin à l'hôtel du vieux patricien Geyger. Monsieur, madame et mesdemoiselles ses filles, que je n'avais jamais vus, se sont emparés de moi à la descente de la voiture. J'ai été couvert de vieux et de jeunes baisers; toute la maison pleurait, criait et jurait; elle pleurait de joie de m'embrasser, moi, ministre d'Autriche; elle criait des « Vive l'Empereur! » et jurait contre le sort qui avait déplacé l'ancien ordre de choses. Entouré de toutes les autorités du lieu, j'ai traîné la famille dans une chambre, et je l'ai suppliée d'être raisonnable. Ils m'ont répondu par l'assurance spontanée et catégorique qu'ils croyaient l'être ainsi, et qu'ils ne voulaient pas l'être autrement. J'ai commencé à entrevoir que mes raisons échoueraient contre une pareille détermination, et je me suis livré aux baisers avec un abandon héroïque. Rendu à la liberté, j'ai vu que Giroux* était aux prises avec les servantes; elles eurent l'air de ne pas s'apercevoir qu'il avait négligé de faire sa barbe depuis huit jours.

L'Empereur arriva enfin à son hôtel, à deux portes du

* Valet de chambre du prince de Metternich, qui a fidèlement servi ce dernier pendant de longues années. (*Note de l'Éditeur.*)

mien, et la foule et les baisers allèrent se porter à vingt pas plus loin.

Certes, si l'on pouvait prétendre que le bonheur d'avoir été Français et d'être Prussien l'emporte, à Cologne et sur les bords du Rhin, sur le souvenir de dix siècles, on se tromperait fort. Les presses d'imprimeurs gémissent pourtant sous ce mensonge !

Le voyage sur le Rhin a été un triomphe continuel pour l'Empereur, et qui a fini par être embarrassant pour lui. Tout le train a recommencé de plus belle à son arrivée à Aix-la-Chapelle. Tout ne respire que l'Empire dans la ville natale et chérie de Charlemagne. Le peuple ici ne voit dans l'Empereur que son successeur ; il se tait quand l'un des autres Souverains passe, et il ne cesse de crier en foule partout où paraît l'Empereur : *Vive notre Empereur !*

Le site d'Aix, duquel je n'avais qu'un souvenir confus et qui date de vingt-six ans, est très-pittoresque. Il est plein de mouvements de terrain, et d'une très-riche culture. La saison est magnifique et invite à la promenade. Nous sommes tous bien logés, et les mesures qui ont été prises pour empêcher que la foule des diplomates ne s'y porte, font que nous sommes assez au large.

Nous avons été cette après-dînée, avec l'Empereur, visiter la cathédrale. Le Roi de Prusse y est venu également, car il n'y avait point vu les reliques, qui toutes datent de Charlemagne, et que l'on n'expose à la vue du public que tous les sept ans, ou bien quand une tête couronnée catholique vient les visiter. On nous a montré :

1° Un petit habit de Jésus-Christ, qu'on appelle à Vienne *ein Kinder-Röckerl* (une petite robe d'enfant) ;

2° Une robe de la Sainte Vierge ;

3° La ceinture que Jésus-Christ avait à la croix ;

4° Le linge dans lequel Hérodiade a porté la tête de saint Jean-Baptiste.

On a beau ne point croire que ces objets soient justement dénommés, il n'en est pas moins vrai que, donnés à l'Église par Charlemagne il y a mille ans, ce Prince ne peut les avoir

acquis que présentant toutes les preuves de la plus haute antiquité. On ne conçoit leur extrême conservation que par les soins extrêmes que l'on en prend. On montre aussi le crâne de cet Empereur et beaucoup de ses ossements, qui montrent quelle était sa haute taille. On avait placé un prie-Dieu sur sa tombe, où l'Empereur a fait sa prière. Le peuple, qui avait forcé les portes pour y voir l'Empereur, s'est agenouillé sur-le-champ, et j'ai trouvé le Roi très-mal placé, debout au milieu de son peuple. A sa place, je n'y serais point venu !

L'Empereur Alexandre est arrivé ici le même jour, dans la soirée. J'ai passé chez lui trois heures, et nous nous sommes retrouvés comme en 1813.

Nous avons commencé aujourd'hui nos conférences sous les meilleurs auspices, et j'ai tout lieu d'espérer qu'il nous faudra trois ou tout au plus quatre semaines pour finir notre besogne.

Les résultats seront les plus généralement satisfaisants. L'Empereur Alexandre viendra d'ici à Vienne. Il n'est plus question de son voyage en Italie. Je ne crois pas que le séjour qu'il fera à Vienne puisse excéder quinze jours. Le 1er décembre, tout, par conséquent, sera rentré dans l'ordre.

octobre.

267. Il fait aujourd'hui un froid scandaleux, et il grêle, en attendant qu'il gèle. L'Empereur, qui en a été tout à fait incommodé hier, est resté couché : aujourd'hui, il va mieux et il s'est levé. Moi, j'ai été tout à fait enrhumé hier, et je ne le suis plus guère aujourd'hui. Le résultat de cette heureuse coïncidence a été que ni l'Empereur ni moi n'avons assisté hier à un dîner offert par le Roi de Prusse en l'honneur de la Saint-François, ni à un grand bal que la ville a donné. C'est peut-être pour la première fois de ma vie que j'ai trouvé dans un motif de santé qui m'a empêché de sortir, un véritable sentiment de bonheur. Je parie, au reste, que la ville croit que l'Empereur et moi avons sacrifié leur fête à quelque pro-

fond calcul politique. Il faut les laisser croire et se bien porter, ce dont je m'acquitte parfaitement aujourd'hui.

Nos affaires continuent à aller à merveille, c'est vous dire qu'elles finiront bientôt. Je n'ai jamais vu un plus joli petit Congrès; celui-ci ne me fera pas de mauvais sang, je vous en réponds. Vous me dispenserez de vous faire part de nos protocoles, et ce sont eux qui nous occupent le plus. Je fais une partie de whist tous les soirs avec le prince de Hatzfeld, Zichy, Baring, Labouchère, Parish, — c'est-à-dire, avec des gens qui ne se trouvent pas dérangés ni même incommodés de la perte d'une bonne dose de millions. Nous nous réunissions d'abord chez lady Castlereagh, mais j'ignore quelle inconcevable atmosphère d'ennui s'est emparée de cette maison. D'un commun accord, on a renoncé aux charmes de mylady, et l'on s'est fixé dans mon salon, qui est un peu plus petit que votre cabinet drapé en nankin.

Ce 10 octobre.

268. Nous avons signé hier le traité d'évacuation avec la France. Nous n'avons pas perdu de temps en réglant en onze jours les affaires diplomatiques, un payement de deux cent soixante-cinq millions, et tout ce qui est relatif à la marche des troupes. L'effet que produit en France cette résolution nous est déjà connu, car nous recevons ici nos lettres de Paris en quarante heures; tout va bien et continuera à aller de même.

Nos affaires ici seront terminées à la fin du mois. Je serai probablement à Vienne vers le 15 novembre, ou peu après.

Je vous ai informé dernièrement de notre plan de voyage pour l'Italie. L'Empereur compte quitter Vienne entre le 10 et le 15 février. Il passera les derniers jours du carnaval à Venise; les quatre premières semaines du Carême à Naples; la dernière quinzaine et la semaine de Pâques à Rome; trois semaines en Toscane; trois dans la Lombardie; ce qui le ramènera à Vienne vers la mi-juillet.

Ce 18 octobre.

269. Nos affaires ici avancent bien vite ; je ne leur donne point de marge au delà du 4 ou du 5 de novembre.

Quant aux plaisirs, ils n'existent pas. Nous sommes abîmés de jeunes talents ; tous les jours, des concerts de virtuoses entre quatre et neuf ans. Le dernier arrivé est un petit garçon de quatre ans et demi, qui joue de la contre-basse. Vous pouvez facilement juger de la perfection de l'exécution.

Il n'y a pas même de boutiques remarquables, et les drogues qu'on nous offre coûtent le double de tout ce que l'on trouve de parfait à Paris et à Londres. Si les marchands ont spéculé sur nos bourses, ils ont compté sans leurs hôtes. Je ne sache pas que personne achète au delà du strict nécessaire.

Nos dames ici sont : lady Castlereagh, trois ou quatre Anglaises plus ou moins mûres, c'est-à-dire qu'elles sont entre cinquante et soixante ans, — âge de jeunesse à Londres ; — la princesse de La Tour, madame de Nesselrode et trois dames russes. Il en est pour les dames comme pour les marchands : il existe un manque total d'amateurs.

Ce 27 octobre.

270. Le courrier porteur de la triste nouvelle du décès du pauvre Hudelist* est arrivé ici ce matin, et je n'ai pas besoin de vous dire combien je le regrette. Il avait des qualités on ne peut plus essentielles, et des mérites que je ne trouverai guère moyen de remplacer. Mon travail va se doubler et peut-être même se tripler pour quelque temps ; j'avais si fort pris l'habitude de me reposer sur lui pour les objets de l'intérieur et de détail, que je regretterai toujours ce que je ne pourrai plus faire faire par lui, et certes pas de sitôt, par un autre employé.

* Le conseiller d'État Hudelist était directeur de chancellerie à la chancellerie d'État. (*Note de l'Éditeur.*)

J'écris à madame Hudelist, et je vous prie de lui envoyer la lettre vous-même, en lui écrivant que j'ai choisi cette voie, convaincu qu'elle lui rendra sa réception moins pénible. J'espère que l'Empereur fera quelque chose pour elle, d'autant plus que je suis sûr que son mari ne laisse que très-peu de fortune.

..... J'ai fait avant-hier une course à Spa avec M. et madame de Nesselrode, le comte et la comtesse de Lieven, Steigentesch, Zichy, Lebzeltern, le Prince de Hesse et Floret. Nous y avons passé la nuit; nous avons parcouru hier matin les environs de Spa, nous y avons dîné, et nous avons été de retour ici à huit heures du soir. Le temps était superbe, et notre course très-bien organisée. Spa est vide; nous y étions les seuls étrangers; notre effet a donc été complet. Le voyage d'ici à Spa est charmant; rien n'est beau comme le pays de Limbourg, avec ses prairies et ses habitations sans nombre.

Ce 3 novembre.

271. Nos affaires sont à leur déclin. Je ne crois pas qu'elles puissent aller au delà du 15 de ce mois, jour fixé pour la fin. Si tel est le cas, je serai dans les derniers jours de novembre ou les premiers de décembre à Vienne, et, certes, charmé de m'y trouver.

Le peintre Lawrence, le premier du monde, est ici par ordre du Prince régent, pour faire les portraits des Souverains et des ministres. Celui de l'Empereur est à peu près fini, ainsi que le mien. Je suppose que vous verrez ces deux tableaux, car Lawrence va à Vienne pour peindre le prince de Schwarzenberg. Je ne crois pas que l'on puisse faire un plus beau tableau que celui de l'Empereur. Mon portrait, je crois, sera excellent. Je tâcherai d'engager Lawrence à peindre Clémentine*.

Notre vie va toujours son même train; nous conférons, nous nous promenons, nous dinons. Je fais ma partie le soir,

* La princesse Clémentine, fille du prince. (*Note de l'Éditeur.*)

et je me couche. Tous les étrangers nous ont quittés ; ils n'y tenaient plus.

Ce 11 novembre.

272. Je puis vous annoncer maintenant, ma bonne amie, que nous sommes très-près de notre résultat. La dernière conférence aura lieu, — à moins d'un incident très-peu probable, — le 16 ou le 17. L'Empereur se mettra en route le même jour. Il sera à Vienne le 2 décembre, après s'être arrêté cinq jours à Munich.

Je compte partir le 18 pour Bruxelles. J'y resterai jusqu'au 23 ou 24, et je serai à Vienne du 7 au 8 ou 9.

Je n'irai décidément pas à Paris. Je ne pourrais y rester que quatre ou cinq jours, qui seraient pris entre tous les Princes et ministres, et je ne trouve pas qu'il y ait un motif raisonnable pour aller s'embarquer de gaieté de cœur dans une pareille galère. Je quitterai donc les enfants à Bruxelles.

Marie se porte à merveille. Elle a ici tous les succès imaginables : ils se bornent à si peu de chose, qu'il est permis de s'en vanter. Elle a été voir l'Empereur, qui, — pour lui plaire, je crois, — a mis un uniforme de chasseur. Elle a passé sa soirée d'hier à danser des polonaises avec l'Empereur Alexandre et le Roi de Prusse, et elle est en ce moment au spectacle, pour voir jouer un nommé Wurm, excellent acteur comique de Berlin, qui l'enchante.

Vous lirez, entre autres, dans toutes les gazettes, que j'ai fait une affreuse chute de voiture et que je suis resté évanoui pendant, je crois, cinq ou six heures. Le fait est que je n'ai pas fait de chute, et que par conséquent je n'ai eu ni accident ni évanouissement. Il y a une quinzaine de jours qu'en partant de chez notre Empereur, dans l'un des excellents équipages de la Cour, l'essieu s'est cassé ; la voiture pencha de côté ; mon laquais a ouvert la portière, je suis sorti de la voiture, et je suis allé à pied à une soirée que nous avions chez madame Catalani. Le cocher est tombé et s'est fait un bleu. Tous les gazetiers anglais ont des correspondants ici ; or, il faut qu'ils

écrivent, — et, faute d'avoir à parler de la marche des affaires, ils s'amusent à tuer les ministres.

Nos portraits de Lawrence deviennent de véritables chefs-d'œuvre. Le mien, qu'il a à peu près terminé, est un des meilleurs*. Il le portera à Vienne, où je le ferai copier, sauf à ne plus jamais me laisser peindre.

Je suis sûr que Marie vous en parlera de son côté. Vous rirez en le voyant.

Ce 16 novembre.

273. Nos affaires sont signées. L'Empereur Alexandre est parti ce matin pour Bruxelles ; notre Empereur part demain pour Vienne. Je vais après-demain, de grand matin, me mettre en route pour Bruxelles, où m'attendent d'importantes affaires ; j'y passerai quatre jours entre elles et l'infernale étiquette qui les accompagne naturellement.

Je passerai mes journées à travailler, et tout ce que je puis vous assurer, c'est que je me porte à merveille, et que je ne suis pas encore prêt à devenir fou. Il part ce soir un courrier pour Vienne. Je serai de retour ici le 22 ou le 23, et je m'y arrêterai deux ou trois jours, parce que la conférence reste en permanence jusqu'à mon retour. Je serai à Vienne du 8 au 10 décembre, et l'Empereur y sera le 2. L'Empereur Alexandre me suit de près ; il arrivera à Vienne le 12.

Ce 21 novembre.

274. J'ai voulu partir demain matin, quand l'impossibilité d'exécuter mon projet m'a été démontrée à la conférence de ce matin. Nous ne saurions nous dispenser d'en avoir une demain matin, et probablement une autre le soir, qui sera la dernière. J'envoie mes voitures en avant demain soir, et je pars avec le duc de Wellington. Nous serons à Bruxelles en

* Le portrait du prince de Metternich, gravé pour cet ouvrage par le professeur Unger, a été exécuté d'après le tableau dont il est question.
(*Note de l'Éditeur.*)

quatorze ou quinze heures de route. Voici mon plan de voyage jusqu'à Vienne. Je ne prévois pas qu'il puisse subir de grands changements.

Le 23 novembre, Bruxelles; 24, 25, 26, séjour; 27, Anvers; 28, Aix-la-Chapelle; 29, Cologne; 30, Coblentz.

1er décembre, Johannisberg; 2, Francfort; 3, 4, 5, voyage à Munich; 6, 7, séjour; 8, Alt-OEttingen; 9, Wels; 10, Kemmelbach ou Amstetten; 11, Vienne.

Vous voyez que je n'aurai qu'un jour d'avance sur l'Empereur Alexandre, ce qui certes n'est pas de trop. Son séjour à Vienne n'étant pas, au reste, un séjour d'affaires, le fait même de sa présence me tourmentera d'autant moins que nous sommes redevenus les plus tendres amis. Marie, quand elle nous a vus la première fois, n'en revenait pas; elle ne nous avait jamais vus que brouillés. Elle a dansé, d'ailleurs, force polonaises avec lui, et surtout avec notre Empereur, au dernier bal que le commerce a donné aux Souverains, dimanche passé. L'Empereur a été charmé de la voir, comme s'il avait passé sa vie avec elle : « C'est une des miennes, m'a-t-il dit vingt fois; je l'aime mieux que toutes les autres. »

Nos affaires sont terminées, et notre conférence de demain n'est plus qu'une affaire de rédaction; — tout est arrangé à merveille, et je crois que cela nous fera honneur en Europe. Je n'ai jamais vu d'accord plus parfait entre les Cabinets; nos affaires, les scabreuses comme les faciles, ont coulé comme si elles se faisaient d'elles-mêmes. Le résultat a donc été tel que je l'avais prévu et surtout désiré.

Je ne sais ce que je donnerais maintenant pour avoir enjambé ce qu'il me reste de chemin à faire pour retourner à Vienne. Je ferai ce voyage avec le sentiment d'un postillon qui retourne à vide à son point de départ, et qui vingt fois doit maudire le chemin qui lui reste à faire pour regagner son lit.

Donauwœrth, ce 6 décembre.

275. ... J'ai retrouvé à Aix-la-Chapelle le prince de Hardenberg; j'ai travaillé avec lui toute une journée. J'ai passé

une nuit et une matinée au Johannisberg, où j'ai vu une quarantaine de superbes tonneaux rangés dans la plus belle cave du monde. Le vin sera excellent, et il y aura là pour douze mille ducats à vendre demain. Il en vaudra vingt mille dans cinq ans. Je n'aurai ni cesse ni repos avant que vous ayez vu ce lieu, qui est véritablement une glorieuse possession. Rien ne ressemble à sa beauté, et l'habitation n'exige qu'un peu de soins pour devenir très-belle. Il n'y aurait qu'une cabane, que le monde semblerait lui appartenir.

Je m'arrêterai le 8 à Munich, et je serai à Vienne le 11 au soir, ou plus probablement le 12 au matin. Vous serez prévenue de mon arrivée par l'une de mes voitures que j'enverrai en avant de la dernière couchée que je ferai à Wels ou à Enns.

... Bon Dieu ! tout ce qui est mort chez nous! J'ai appris toutes ces catastrophes d'une manière qui serait plaisante si elle portait sur un autre sujet. J'ai vu à Coblentz le comte d'Eltz, — revenu du Brésil. Il y est pour affaires de la succession de son père, qui vient d'y mourir d'une mort affreuse. Un cancer lui avait rongé plus de la moitié du visage. Je lui fis mes condoléances, et je lui demandai des nouvelles de Vienne; j'en avais manqué depuis plus de huit jours, car mes lettres m'attendaient à Francfort. « On a coupé la jambe à Jean Palffy, me dit-il, mais son frère est encore plus à plaindre, car il perd une partie de son corps après l'autre dans son voyage en Italie. — C'est affreux, lui dis-je. — Oui, deux jours avant la mort du comte de Wallis. — Comment ! il est mort ? — On a enterré le comte de Kuefstein. — Comment ! lui aussi ! — Et l'on a administré le maréchal Colloredo; son frère le maréchal Wenzel est à l'agonie. » — Je l'ai prié de se taire, car il avait l'air de ne pas avoir tout dit.

Metternich à sa fille Marie. Vienne, ce 17 décembre.

276. Me voilà, ma bonne Marie, au milieu des nôtres; mais vous n'y êtes pas, et je vous réponds que vous me manquez beaucoup. Nous sommes infiniment plus occupés de vous

que de nous. Nous suivons tous vos pas, et je suis sûr d'en deviner beaucoup.

J'ai trouvé, à mon arrivée, maman et les enfants dans le meilleur état de santé. Victor est grand comme un homme qui n'est pas petit. Clémentine est embellie. Je ne trouve pas Léontine fort grandie. Herminie est véritablement aussi bien que possible. Maman vous mandera la plaisante erreur que j'ai commise à mon début, où je pris Léontine pour Herminie. Je lui ai demandé des nouvelles de sa jambe; elle m'a cru en démence. Elle était couchée dans sa nouvelle chambre, à la place de sa sœur; je l'ai trouvée inconcevablement grandie, mais n'importe. Les pensées fourchent quelquefois comme la langue, et l'on n'en sort plus.

Nous sommes ici, non dans les fêtes, car l'Empereur Alexandre n'en veut pas, mais dans de douces et paisibles petites jouissances de Cour. L'Empereur Alexandre a enfin fait connaissance de Madame sa tante*; il passe ses journées à lui baiser la main et à l'appeler *ma chère tante.* La présentation a eu lieu avant le dîner par l'Impératrice; au moment où l'Empereur a baisé la main à sa très-chère tante, j'ai pensé à Herminie, et j'ai trouvé comme elle que la tante Pauline est la tante *de tout le monde,* faute d'être celle *du monde.* Il ne lui manque plus que ce dernier titre.

Adieu, ma bonne chère Marie. Le voyage d'Italie est décidé, mais il y a un changement qui vous est favorable. L'Empereur partira le 13 février, et il sera dans les premiers jours de mars à Florence au lieu de Naples; c'est-à-dire qu'il commencera par passer à peu près trois semaines du mois de mars en Toscane; de là, il ira pour la semaine sainte à Rome, et puis enfin, vers le 17 ou le 18 avril, à Naples.

Ce 25 décembre.

277. J'étais sûr que Paris conviendrait beaucoup à Pepi. Il a du goût et il est accessible à de bonnes impressions. Paris

* La duchesse Pauline de Wurtemberg, sœur du prince de Metternich. (*Note de l'Éditeur.*)

est la ville *du monde,* tout comme Londres est celle *du commerce.* L'une ne ressemble pas à l'autre, car toutes deux sont des êtres particuliers. Vienne est comme le reste des *villes habitées;* elle compte plus de rues que telle autre, mais pour être plus grande elle ne vaut pas mieux. L'esprit humain a besoin d'un froissement continuel pour se porter au delà de la sphère commune. Il est naturel qu'une réunion de plus de cinq cent mille individus dans un même lieu, sous un beau ciel, dans un pays fertile, doive prêter à un développement, à un mouvement industriel et commercial bien différents de ceux d'autres centres moins habités. Voilà le secret de la perfection de Paris et de Londres, qui toutes deux sont ce qu'ont été l'ancienne Rome, l'ancienne Héliopolis, et plus encore l'antique Babylone. Les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets, et ceux-ci ne sont modifiés que par l'influence qu'exerce le progrès des lumières, des sciences et des arts. Or, il suffit d'avoir un faible degré d'élévation dans l'âme, ou un goût épuré, pour préférer le *mieux* au *bien.* Soyez sûre qu'aussi souvent que ce fait n'a pas lieu, il ne vient que du manque de ces qualités, ou bien il est le résultat de cette présomption inséparable de l'ignorance, qui vous fait croire au *mieux* là où à peine vous jouissez du *bien.* Cette manière de juger n'est, au reste, nullement liée au bonheur. Le bonheur peut porter sur un seul objet, sur un seul goût, — et par conséquent sur un seul besoin; il suffit de trouver un petit coin qui satisfasse ce goût individuel, pour que le *bonheur* en résulte. C'est ce qui vous explique pourquoi vous pouvez être heureuse à Lanschütz, moi dans mon jardin, et maman dans la chambre d'Herminie. Tout le monde cependant n'est pas également exclusif, et surtout également modéré dans ses goûts; or, c'est pour cela que vous et moi, heureux à Lanschütz et au Rennweg, nous le sommes également sur les boulevards, au Musée, et même dans les Catacombes, tandis que maman n'est heureuse que dans l'avant-dernière chambre à la Chancellerie.

CORRESPONDANCE ENTRETENUE AVEC L'EMPEREUR FRANÇOIS, PENDANT LE VOYAGE D'AIX-LA-CHAPELLE.

VINGT ET UN RAPPORTS ADRESSÉS PAR LE PRINCE DE METTERNICH A L'EMPEREUR FRANÇOIS, ET RÉSOLUTIONS SOUVERAINES DE SA MAJESTÉ, DU 8 JUILLET AU 17 NOVEMBRE 1818.

278. Préparatifs d'installation faits au château du Hradschin. — 279. Mort de la Reine de Suède. — 280. Conspiration ultra-royaliste en France. — Tentatives faites pour amener un rapprochement entre le parti ministériel et Monsieur. — 281. L'Empereur Alexandre et la question des paysans dans les provinces de la Pologne russe. — Le feld-maréchal prince de Schwarzenberg. — 282. Le voyage de l'Empereur Alexandre est ajourné. — Metternich projette un voyage à Paris. — 283. Mort de François-Georges de Metternich. — 284. Entretien avec Capo d'Istria. — 285. Faveur à accorder au prince de Schwarzenberg. — 286. Affaires de Rome. — 287. Tentatives faites en vue de la réconciliation du Roi et de Monsieur. — 288. Dévouement des populations rhénanes à l'Empereur François. — 289. Projets de voyage de l'Empereur Alexandre. — 290. Proposition relative au choix des chambellans. — 291. Heureux changement dans l'attitude des partis à Francfort. — 292. Mort de la Reine d'Angleterre. — 293. Préparatifs en vue du voyage de l'Empereur François. — 294. Le Prince Électeur de Hesse-Cassel aspire au titre de Roi. — 295. Organisation militaire de la Confédération germanique. — 296. Portrait de l'Empereur. — 297. Grossesse de l'Archiduchesse Léopoldine. — 298. Remise du voyage.

Carlsbad, le 8 juillet 1818.

278. J'ai l'honneur d'annoncer à Votre Majesté que je suis arrivé ici hier. Carlsbad regorge d'étrangers, parmi lesquels se trouvent des diplomates de tous les pays, qui ne sont ici que pour me parler ou bien pour observer mon entrevue avec le comte Capo d'Istria, qui est attendu à Carlsbad pour le 10.

Hier, à mon passage par Prague, le gouverneur de la Bohême m'a demandé s'il y aurait une réunion de Souverains à Prague. Je lui répondis négativement. Il me dit alors qu'il avait reçu tout récemment du grand maître de la Cour l'ordre de faire immédiatement arranger et réparer à fond le deuxième étage

du château du Hradschin et de régler les dépenses nécessaires à cet effet. Je lui affirmai qu'il devait y avoir là-dessous quelque erreur inexplicable pour moi, et le priai de ne rien faire entreprendre avant que Votre Majesté eût donné de nouveaux ordres. Je Vous prie donc, Sire, de vouloir bien donner des ordres en conséquence ; il est possible qu'il s'agisse de réparations quelconques ; mais ce n'est pas ce que font entendre les instructions données par le grand maître de la Cour. Il faut qu'il y ait positivement erreur à cet égard. En tout cas, je considère comme un devoir de porter cet incident à la connaissance de Votre Majesté, attendu qu'on évitera peut-être des dépenses considérables dont le but m'échappe.

Le prince de Schwarzenberg, que j'ai trouvé ici, va relativement très-bien. Il est gai, et jusqu'ici il n'a qu'à se louer de sa cure.

METTERNICH, *m. p.*

J'ai pris bonne note de ce que vous me mandez. Je me suis déjà mis en mesure d'être renseigné sur ce qui en est des préparatifs d'installation qui doivent être faits dans le château de Prague*.

FRANÇOIS, *m. p.*

Baden, le 15 juillet 1818.

Carlsbad, le 9 juillet.

279. Des lettres de Copenhague annoncent la mort subite de la Reine de Suède, veuve du dernier Souverain. Elle avait passé la soirée chez le Roi, et elle est décédée avant cinq heures du matin.

Le Roi, qui était sur le point de se rendre en Norvége, a remis son voyage jusqu'après l'inhumation de la Reine.

* Cette résolution, ainsi que toutes celles qui suivent, a été écrite sur le rapport par l'Empereur François lui-même. (*Note de l'Éditeur.*)

Au point de vue politique, cet événement n'a pas d'importance particulière.

METTERNICH, *m. p.*

J'ai pris note de ce que vous me mandez.

FRANÇOIS, *m. p.*

Baden, le 15 juillet 1818.

Carlsbad, le 14 juillet.

280. J'ai l'honneur d'envoyer ci-joint à Votre Majesté une lettre très-intéressante, écrite de Londres par M. de Lebzeltern. Les dispositions du Cabinet anglais sont excellentes, et les jugements de Lebzeltern sont justes de tout point.

Votre Majesté trouvera aussi sous ce pli une lettre particulière du comte de Caraman, qui annonce une *prétendue* conspiration ultra-royaliste. Je dis *prétendue,* parce que le fait ne paraît pas démontré. D'ici à quelques jours nous saurons exactement ce qui en est de cette affaire; en attendant, je suis porté à croire que tout n'est qu'une intrigue ourdie par le parti qui combat, non sans raison, les ultras. Je n'ai reçu de Paris qu'une simple mention de l'incident.

Votre Majesté daignera se convaincre que le ministère français, ou plutôt que le duc de Richelieu espère, comme dernière ressource, que mon intervention entre le parti ministériel et Monsieur, frère du Roi, pourrait amener un rapprochement. Monsieur s'est adressé à moi dans le même but. Dans quelques jours je serai à même de soumettre à Votre Majesté les démarches que j'aurai faites à propos de cette affaire, qui est de la plus haute importance. Nul moment ne saurait être plus favorable pour arriver à une heureuse solution (chose qui était certainement impossible jusqu'ici), que la veille de l'entrevue des Souverains. J'emploierai ces dernières heures, ces heures si précieuses, à tâcher de réaliser les vœux des deux parties, et d'obtenir, par des voies directes et absolument confidentielles, tous les bons résultats qu'il sera en mon pouvoir d'atteindre. Personne toutefois, ni moi ni un autre, ne peut répondre du succès.

La satisfaction de voir que les deux parties m'accordent une égale confiance, doit me suffire jusqu'ici.

Suivant des nouvelles particulières, reçues aujourd'hui de Berlin, le Roi doit arriver dans cette ville à la fin du mois, en même temps que l'Empereur Alexandre. On raconte que le camp de manœuvre qui devait être formé près de la capitale ne sera pas réuni, et que l'Empereur Alexandre profitera de l'intervalle entre son arrivée en Prusse et l'entrevue pour aller voir ses sœurs. Je ne sais s'il est aussi question d'une visite à Stuttgart, mais j'en doute presque.

Dans tous les cas, il ne pourra résulter rien de bon de toutes ces allées et venues que l'Empereur entreprendra avant l'entre vue des Souverains. La chose est-elle réellement comme j'ai l'honneur de le dire à Votre Majesté? c'est ce que je saurai par les nouvelles officielles de Berlin, que j'attends d'heure en heure.

METTERNICH, *m. p.*

Je prends note de ce que vous me mandez, et vous renvoie les annexes de ce rapport.

FRANÇOIS, *m. p.*

Baden, le 21 juillet 1818.

Carlsbad, le 22 juillet.

281. J'ai l'honneur d'envoyer ci-joint à Votre Majesté un rapport du comte de Thurn; Elle verra par ce document que l'Empereur Alexandre continue à traiter le Prince de Hesse avec les plus grands égards.

Le Czar commence à s'occuper très-activement de la situation des paysans dans les provinces de la Pologne russe. Il est incontestable qu'il a pour cela les raisons les plus sérieuses du monde; mais, d'autre part, l'Empereur court risque d'allumer un vaste incendie dans ses États. Les Russes sont généralement en éveil; quelles conséquences auraient de nouveaux progrès dans la voie des concessions? c'est ce qu'il est difficile de déterminer dès à présent.

Le comte Capo d'Istria ne sera guère ici avant le 26 ou le

27 de ce mois, car il attendait encore son Maître à Saint-Pétersbourg et pourrait bien n'être pas parti avant le 15.

Du reste, je suis entouré ici des chefs de presque toutes les missions accréditées auprès de Votre Majesté, et il n'y a pour moi guère d'autre différence entre Vienne et Carlsbad que le changement de résidence. En attendant, je cherche autant que possible à gagner du temps pour me distraire, et je ne puis assez me louer des eaux qu'on trouve ici. Le 31 de ce mois, je quitterai Carlsbad, et, comme il faut que je mette trois ou quatre jours d'intervalle entre les deux cures, j'irai chez moi à la campagne jusqu'au 4 août. Le 5, je commencerai ma nouvelle cure à Franzensbad.

Il y a un mieux sensible dans l'état de santé du prince de Schwarzenberg. Sa maladie interne perd de jour en jour son caractère aigu; comme Carlsbad n'agit jamais directement sur une paralysie causée par une attaque d'apoplexie, on lui prescrira des bains spéciaux, dont les médecins se promettent les meilleurs résultats. Cependant il est déjà redevenu ingambe à tel point qu'il peut faire des promenades de plusieurs heures.

METTERNICH, *m. p.*

Je prends note de ce que vous me mandez. Je souhaite que la cure d'eaux et de bains vous fasse grand bien, ainsi qu'au prince de Schwarzenberg.

FRANÇOIS, *m. p.*

Franzensbrunn, le 7 août.

282. Sire, la nouvelle que l'Empereur Alexandre n'arrivera que le 27 septembre au lieu du 15, et que, par suite de ce retard, l'ouverture des conférences sera reculée de quinze jours, ne peut manquer de produire une impression très-fâcheuse en France. Il est vrai que cela ne change en rien la situation; mais cette incertitude prolongée est pénible pour les Français, et elle agit forcément d'une manière défavorable sur le Gouvernement et sur la nation.

La question de gagner ou de perdre du temps me suggère tout naturellement l'idée suivante : peut-être obtiendrions-nous des résultats avantageux, si je profitais des douze jours de liberté que j'aurai pour aller des bords du Rhin à Paris.

Les raisons qui militent en faveur de ce voyage sont les suivantes :

1° Je verrai de près ce que la distance nous cache souvent.

2° Aux conférences d'Aix-la-Chapelle, je pourrais parler avec une autorité toute particulière devant les autres chefs de Cabinets qui n'auraient pas été, comme moi, sur les lieux mêmes où se sont produites les difficultés à résoudre.

3° Il y a la chance d'amener un rapprochement entre Monsieur et le Gouvernement ; car, ainsi que j'ai eu l'honneur d'en informer Votre Majesté, j'ai été invité par les deux parties à m'interposer dans ce but. Je ne manquerai pas de soumettre prochainement à Votre Majesté les mesures que j'ai prises en vue d'arriver à cet heureux résultat. En ce moment même, l'affaire est poussée le plus vigoureusement possible. J'ai envoyé le marquis de Caraman de Carlsbad à Paris avec les instructions nécessaires, et d'ici à huit jours je renverrai à Monsieur un individu qui m'avait été expédié par lui. Si la chose réussit, ce sera une des garanties les plus solides pour l'avenir ; de même, si cette incroyable désunion se perpétue, les plus tristes éventualités peuvent se produire. Le moment qui précède l'entrevue des Souverains est décisif, et surtout il nous offre des moyens puissants pour agir sur les deux parties.

4° Enfin j'aurais un motif très-plausible pour faire le voyage de Paris dans le fait du passage de lord Castlereagh par cette ville, si toutefois il devait avoir lieu.

Si Votre Majesté daignait partager cette manière de voir, je Lui demanderais très-respectueusement *la simple autorisation de me rendre à Paris suivant que les circonstances le demanderont.* Ces circonstances peuvent se présenter ou se modifier tous les jours ; je ne pourrais donc qu'attendre et saisir le moment favorable d'agir.

En conséquence, je prierais Votre Majesté de garder le plus profond secret sur cette autorisation. Si je devais donner suite

à cette idée, il faudrait que j'eusse l'air d'avoir reçu l'ordre *de profiter des quelques jours de liberté que je dois au retard subi par l'entrevue des Souverains pour me rendre compte de la situation sur les lieux mêmes.* Dans le cas où mon voyage ne s'effectuerait pas, il faut que le public n'ait jamais entendu parler de ce projet.

De toute façon, je serai à la fin de ce mois sur les bords du Rhin ; j'y trouverai le chancelier d'État prince de Hardenberg, le comte de Münster, agissant comme délégué du Cabinet anglais, et plusieurs autres personnages considérables qui m'attendent ou qui viendront me voir au Johannisberg, pour se concerter avec moi sur les questions les plus importantes qui seront traitées lors de l'entrevue.

Si Votre Majesté daignait me laisser juge de l'opportunité de ce rapide voyage à Paris, je ne pourrais d'aucune manière être dans cette ville avant le 7 septembre, et, le 23, j'aurais rejoint Votre Majesté à Mayence.

Je prie très-respectueusement Votre Majesté de daigner me donner le plus tôt possible Ses ordres relativement au rapport secret que j'ai l'honneur de Lui adresser.

METTERNICH, *m. p.*

Je vous autorise à vous rendre à Paris si vous croyez devoir le faire dans l'intérêt du service. De toute façon, je vous attendrai donc, le 23 septembre, à Mayence.

FRANÇOIS, *m. p.*

Baden, le 11 août 1818.

Franzensbad, le 15 août.

285. Sire, le douloureux événement* qui m'a frappé, moi ainsi que toute ma maison, m'impose le devoir d'offrir à Votre Majesté l'expression de ma profonde reconnaissance pour les grâces dont Elle n'a cessé de combler mon père pendant le cours de sa longue existence. Dès sa première jeunesse, celui qui n'est

* Voir, relativement au même sujet, le n° 256.

plus avait été entraîné par l'exemple de ses ancêtres, mais plus encore par son cœur, à se vouer au service de son Souverain. L'unique but de ses vœux et de ses efforts, c'étaient l'honneur et l'intérêt de la Maison impériale et de l'État. Votre Majesté perd en lui un serviteur affaibli par l'âge, il est vrai, mais qui n'en était pas moins fidèle et moins dévoué pour cela. Sa constante préoccupation était de me voir remplir les devoirs que son âge et sa situation ne lui permettaient plus de remplir lui-même, et sa plus grande consolation, il la trouvait dans le sentiment du succès que j'avais obtenu dans ma lutte contre les difficultés et contre les orages des derniers temps. Lorsque, quelques jours avant sa fin, ma famille lui demandait s'il ne désirait pas me voir à Vienne, il dit : « *Que mon fils ne songe qu'à son devoir; je puis tout aussi bien lui donner ma bénédiction de loin; béni soit-il aujourd'hui, et bénie soit son entreprise!* »

Je trouve dans ces paroles un adoucissement à ma douleur : elles me consolent de ne l'avoir pas revu et d'avoir été empêché par la distance de remplir à son égard les devoirs d'un fils.

Maintenant que je suis devenu, par cette triste circonstance, le chef de ma maison, je prie Votre Majesté d'étendre Sa bonté sur les miens. Depuis si longtemps et en tant d'occasions différentes, Votre Majesté s'est conduite en père à mon égard, qu'il ne m'est permis de parler que de ma reconnaissance. Comme les révolutions qui se sont accomplies dans ces derniers temps ont mis ma famille au rang de tous les vassaux et de tous les sujets de la Maison impériale, je ne puis former qu'un seul vœu : c'est que mes descendants fassent un jour, sous l'unique empire du sentiment du devoir, ce qu'ils auraient sans doute fait de même, en obéissant à un sentiment spontané.

METTERNICH, *m. p.*

Soyez sûr que je prends une part bien vive au malheur qui vous frappe. Je compte fermement sur votre attachement à ma personne, et je me flatte que vous vous efforcerez de faire

marcher votre famille et vos descendants sur vos traces, afin qu'un jour je trouve en eux des serviteurs aussi habiles et aussi dévoués que vous l'êtes vous-même.

FRANÇOIS, *m. p.*

Vienne, le 19 août 1818.

Franzensbrunn, le 18 août.

284. Sire, je me suis rendu avant-hier à Carlsbad afin de m'entretenir avec le comte Capo d'Istria, qui se trouve dans cette ville depuis quelques jours.

Le résultat de cet entretien est net et rassurant, comme je l'espérais. Quelques indications sommaires suffiront pour le faire connaître à Votre Majesté, qui s'est toujours si bien tenue au courant des grandes affaires politiques.

Voici les points principaux :

1° L'Empereur de Russie, quoique flottant entre plusieurs motifs moraux qui se contredisent, reste fidèle au principe fondamental du maintien du repos. Il y est déterminé par son éloignement pour tout ce qui dépasserait de simples passe-temps militaires, et par ses principes religieux, qui s'accentuent toujours davantage.

2° L'Empereur et son Cabinet se laissent aller de plus en plus au désir de faire du prosélytisme moral et politique. De là toutes ces intrigues grandes et petites qui nous déroutent, nous et, pour ainsi dire, tous les Gouvernements ; de là cette nuée d'émissaires et d'apôtres. Toutefois, on ne saurait méconnaître qu'au fond de ces éternelles menées il y a une intention, — qu'elle soit vague ou nettement arrêtée dans l'esprit de l'Empereur ; — c'est celle de laisser le temps et le cours naturel des choses faire ce qu'ils peuvent pour contribuer à l'extension de l'influence russe. Dans ces conditions, une influence cesse de devenir une *puissance*.

3° Le comte Capo d'Istria est tout à fait opposé à la *forme* de la prochaine entrevue.

Premièrement, il ne voudrait pas que les Souverains parussent *en personne* à cette conférence, et il regrette que

son Maître soit la cause positive et peut-être unique qui a provoqué la réunion. Du reste, je suis parfaitement d'accord avec lui sur ce point.

En second lieu, il aurait désiré qu'il n'y eût point d'entrevue des Souverains et des Cabinets, ou bien il aurait voulu une entrevue *générale*.

Ses motifs sont les suivants :

Il croit qu'une mesure aussi grave ne peut qu'*exciter la jalousie des puissances non admises au Congrès, tendre l'opinion publique au plus haut degré, et compromettre les Souverains et les Cabinets* par suite du manque de résultats.

Sur ce point, mon opinion diffère entièrement de la sienne. Mes raisons sont les suivantes; je les lui ai développées en tant que cela pouvait se faire sans accuser trop nettement la différence qui existe entre nos deux Gouvernements sous le rapport des vues et de la marche suivie.

Les cinq Cours qui doivent se réunir à Aix-la-Chapelle sont non-seulement appelées, mais encore *obligées* par le traité du 20 novembre 1815 à prendre part à la conférence. Toutes les Cours d'Europe ont ratifié et reconnu ce traité et, par conséquent, toutes les stipulations qu'il contient.

L'exercice d'un droit et, bien plus encore, l'accomplissement d'un devoir, n'excitent pas la *jalousie* de ceux qui sont en dehors de l'un et de l'autre. Aucun Gouvernement n'a peur de voir trancher par les cinq Cours la question qui doit être résolue à Aix-la-Chapelle, car leur mission est de le faire; mais tous les Gouvernements craignent que les quatre ou cinq Cours en question *n'aient l'intention de s'occuper encore d'autre chose que du règlement de cette affaire unique.* C'est pourquoi il faut que les quatre Cours *se bornent exclusivement à traiter l'affaire dont il s'agit;* c'est aussi pour cette raison que nous avons demandé que les quatre Cours *reconnaissent solennellement cette obligation* longtemps avant l'ouverture des conférences. Nous devons veiller à ce qu'elle soit admise et remplie.

C'est chez les révolutionnaires seulement que l'opinion est tendue, et non pas chez les gens bien pensants. C'est là un fait réel, incontestable; le résultat le plus heureux de l'entrevue

sera donc celui-ci : *Qu'il n'y aura rien de changé dans l'ordre de choses existant ;* ce résultat *vaudra le plus beau triomphe* à Votre Majesté et aux Cabinets qui, depuis 1815, n'ont cessé de suivre une marche positive, qui n'ont jamais fait appel à l'esprit d'innovation et qui ont toujours soutenu le droit seul, le droit pur et simple. Mais pour la Cour qui en toute circonstance a rendu hommage à ce qu'on appelle l'esprit du temps, et qui, *par ses paroles,* a fait naître les espérances des novateurs et des sectaires de tout genre ; pour cette Cour, dis-je, le résultat d'un congrès aussi important que celui d'Aix-la-Chapelle *sera compromettant au plus haut degré,* aux yeux de ces novateurs mêmes, *dès que tout restera sur l'ancien pied.*

C'est dans ces quelques points que réside la différence qui sépare nettement les vues de l'Autriche de celles de la Russie. Du reste, nos idées n'ont cessé de prévaloir jusqu'à ce jour, et je ne doute pas qu'il n'en advienne de même à Aix-la-Chapelle. Que la future réunion, tenue dans la forme et en la manière adoptées, déplaise au ministre russe, c'est donc une chose toute naturelle. Ce qui ne l'est pas moins, c'est que nous ne puissions l'admettre que dans la forme convenue. Le succès dépendait beaucoup de la première parole ; or, cette parole, nous l'avons prononcée à l'heure opportune, et par là nous avons évité bien des occasions de nous compromettre dans un sens très-différent des craintes du comte Capo d'Istria.

Du reste, j'ai déjà gagné du terrain auprès des Cabinets prussien et anglais, si bien que je ne prévois pas qu'il soit possible, lors des conférences, de s'écarter d'une marche régulière et posée *.

* Sur ce document, que nous possédons sous forme de copie, se trouve la note suivante, écrite plus tard de la main même du chancelier d'État : « Le contenu de ce rapport est important ; car il fait ressortir les raisons de la différence qui existait entre les deux Cabinets impériaux sous le rapport de leurs intentions et de la marche suivie par eux. Le comte Capo d'Istria était le représentant d'une école politique extravagante ; personnellement il n'avait en vue que la *question hellénique,* qui, en 1818, était sur le point de surgir. Dans cet ordre d'idées (la question hellénique) et sous le rapport de la résistance au libéralisme doctrinaire qui trouvait un ardent champion

Franzensbrunn, le 20 août.

285. Sire, connaissant les sentiments de bienveillance que vous daignez avoir pour le feld-maréchal prince de Schwarzenberg, je considère comme un devoir d'indiquer respectueusement à Votre Majesté une occasion qui lui permettrait de faire à peu de frais grand plaisir à Son vieux serviteur. Le fils aîné du prince, Frédéric *, est, depuis plus d'un an, cadet au régiment de uhlans de son père. Il se distingue par son zèle à contenter son père, et son désir serait d'être promu au grade de sous-lieutenant. Si Votre Majesté daignait accéder à son vœu en ayant l'air de le faire spontanément, le feld-maréchal Lui en aurait la plus profonde reconnaissance.

Dans le cas où Votre Majesté daignerait faire droit à cette prière, que je me permets de Lui adresser à l'insu du prince, j'oserais demander qu'Elle voulût bien consentir à informer le feld-maréchal par un billet autographe qu'Elle lui accorde cette faveur, et à le faire le plus tôt possible, afin de prévenir une demande directe du père.

Ce qui m'enhardit surtout à faire cette démarche, c'est que depuis l'arrivée du feld-maréchal Blücher à Carlsbad, le Roi de Prusse envoie presque toutes les semaines un aide de camp à ce dernier pour prendre des nouvelles de sa santé, qui, du reste, est fort compromise.

METTERNICH, *m. p.*

Je prendrai les mesures nécessaires, conformément à la proposition que vous me faites.

FRANÇOIS, *m. p.*

Baden, le 25 août 1818.

dans ce ministre plus grec que russe, le système d'une alliance entre les grandes puissances lui était odieux. » (*Note de l'Éditeur.*)

* Celui qui écrivit sous le pseudonyme du « Lansquenet ». (*Note de l'Éditeur.*)

Franzensbrunn, le 20 août.

286. J'ai l'honneur d'adresser ci-joint à Votre Majesté un rapport du prince de Kaunitz; ce document nous apprend comment les affaires continuent d'aller à Rome*. Si la Cour pontificale persiste dans la marche qu'elle a adoptée, elle se prépare, dans un avenir prochain, des complications avec l'Allemagne, complications dont il est difficile de mesurer la portée dès à présent. Notre devoir est de l'éclairer, et de soutenir dorénavant ceux des cardinaux qui forment le parti raisonnable.

Votre Majesté a daigné approuver mes dernières instructions à l'ambassadeur prince de Kaunitz. C'est dans le même sens que je lui enverrai prochainement d'autres recommandations pressantes.

Je prie respectueusement Votre Majesté de vouloir bien faire communiquer le présent rapport, ainsi que l'annexe, au conseiller d'État de Hudelist.

METTERNICH, *m. p.*

Je prends note de ce que vous me mandez. Le conseiller d'État de Hudelist recevra le rapport ainsi que l'annexe. Nous devons tendre à éviter que, par suite de démarches précipitées, inspirées par une ardeur trop grande, la religion catholique subisse un dommage irréparable.

FRANÇOIS, *m. p.*

Baden, le 25 août 1818.

* Dans ce rapport du 10 juillet se trouve exprimée la crainte qu'à Rome un parti de « *zelanti* », composé de cardinaux hostiles aux idées de conciliation de Consalvi, ne travaille à forcer la main au Pape et à lui faire prendre des mesures énergiques contre les Cours de Bavière et de Bade, attendu que, par des lois organiques récentes, la première paralyse le Concordat qui vient d'être conclu et que la seconde prend sous sa protection le vicaire capitulaire de Constance, Wessenberg, qui est menacé de l'interdit.

(*Note de l'Éditeur.*)

Kœnigswart, le 26 août.

287. Votre Majesté trouvera dans les deux annexes les instructions que j'ai adressées au baron de Vincent, le 23 de ce mois, relativement à la question si importante de la réconciliation de Monsieur, frère du Roi de France, avec ce dernier.

Votre Majesté daignera se rappeler que déjà, dans le cours du printemps dernier, Monsieur avait fait venir exprès le ministre plénipotentiaire de Votre Majesté pour lui parler de son désir d'arriver à une réconciliation. A cette époque, le baron de Vincent instruisit le duc de Wellington de ce fait, ainsi que de l'entretien qu'il avait eu avec le Prince; en même temps il informa de la chose le duc de Richelieu.

Je répondis aussitôt au baron de Vincent qu'il devait faire entendre au frère du Roi que Votre Majesté était toute disposée à prêter la main à une réconciliation qui n'aurait que des suites heureuses; j'exprimai toutefois ma conviction personnelle *que Monsieur devait, avant tout, essayer des moyens capables de faire arriver à ce but.*

Voici pour quelles raisons je résolus de suivre cette voie :

1° Parce que la suite que Son Altesse Royale donnerait à l'affaire pouvait seule me faire voir clairement *quelles étaient ses intentions réelles.*

2° Parce que je voulais m'assurer si Monsieur avait pris *spontanément* la résolution d'agir, ou s'il y avait été poussé par le parti *ultra-royaliste;* enfin je désirais savoir *quelle fraction de ce parti* (car il y en a tant!) lui avait donné l'impulsion.

3° Parce que toute démarche compromettante pour le caractère de Votre Majesté ne pouvait être sûrement évitée que si les deux parties adverses avaient exprimé le vœu de voir intervenir un tiers dans une affaire de famille.

Relativement à ce point capital, nos espérances ont été réalisées. Plusieurs tentatives de réconciliation furent faites, soit par Monsieur, soit par les ministres; mais elles demeurèrent toutes sans résultat.

Dans le courant du mois de juin, et presque en même temps, les ultras et le duc de Richelieu s'adressèrent à moi pour me demander de m'interposer. Je fis entendre au duc que Votre Majesté (qui était encore en voyage) me donnerait certainement plein pouvoir à cet effet, mais que le moment d'intervenir utilement ne me semblait pas encore venu, attendu que je devrais avoir affaire, *non pas à l'une ou l'autre fraction du parti ultra-royaliste, mais à Monsieur lui-même.*

J'adressai à Monsieur une communication semblable.

Alors Monsieur m'envoya, en effet, à Carlsbad, une personne tout à fait de confiance, qui n'a point d'attaches avec le parti, *et qui se présenta comme un organe direct du Prince lui-même.* Je renvoyai cet émissaire à Paris, avec des ordres qui prouvaient à Monsieur :

1° Que maintenant l'affaire était engagée d'une manière sérieuse et convenable ;

2° Que le baron de Vincent serait prochainement chargé de la mission de s'offrir personnellement comme médiateur.

J'expédiai le marquis de Caraman à Paris, afin d'informer le duc de Richelieu de l'état des choses ; mais en même temps j'annonçai à ce dernier que je tâcherais de gagner le plus de temps possible, afin de *rapprocher, autant que faire se pourrait,* cette négociation particulière *de l'entrevue d'Aix-la-Chapelle ;* car, disais-je, j'étais convaincu *que le succès de l'entreprise* (si toutefois il est permis de l'espérer) ne pourrait être assuré qu'à la condition de précipiter les choses. Monsieur est faible ; il faut qu'il se prête *lui-même* à la réconciliation ; car, si on lui laisse le temps de conférer avec le parti, tout sera à recommencer.

Le duc de Richelieu partagea entièrement ma manière de voir.

Après que toutes ces questions eurent été bien débattues, j'adressai au baron de Vincent les instructions dont j'ai parlé ci-dessus, instructions dont le contenu renseignera Votre Majesté sur le point de vue auquel je me suis placé dans cette affaire, et que j'ai cru devoir choisir comme étant le meilleur.

La dépêche n° 1 peut être communiquée *aux deux parties.*

La dépêche n° 2 contient les *instructions particulières* adressées au baron de Vincent.

C'est sur les bords du Rhin que j'apprendrai le premier résultat des démarches que doit faire l'envoyé de Votre Majesté.

Hier, au moment de mon départ de Franzensbrunn, j'ai reçu du duc de Richelieu une lettre dans laquelle il me prie instamment de venir à Paris conduire l'affaire en personne. Mais je ne prendrai une résolution que lorsque je connaîtrai le résultat *des premières démarches*. Celles-ci ont dû être faites par un autre que par moi; si je crois pouvoir aider à une bonne solution, j'entreprendrai le voyage; dans le cas contraire, le but de mon excursion à Paris se réduira à celui de profiter de la présence de lord Castlereagh dans cette ville. Si ce dernier ne prenait pas cette direction, et s'il n'y avait pas d'espérance positive de voir la médiation réussir, je m'épargnerais un déplacement inutile.

Je me flatte que Votre Majesté, voyant comment l'affaire a été conduite jusqu'ici, daignera m'honorer de Sa haute approbation. Je regarde cette question comme la plus importante du jour, et pourtant je suis loin d'en pouvoir espérer positivement l'heureuse solution. Les parties sont si loin de s'entendre, qu'il faudra beaucoup de concessions de part et d'autre pour qu'un rapprochement devienne possible. D'ailleurs, comme la réussite de l'entreprise ne dépend pas uniquement du médiateur, il n'en est pas moins honorable pour Votre Majesté, ainsi que pour Son Cabinet, d'avoir été choisie pour amener ce résultat si désirable. Ce choix témoigne peut-être plus que tout le reste en faveur de la politique que Votre Majesté soutient aujourd'hui en Europe.

METTERNICH, *m. p.*

Je prends note de ce que vous me mandez, et je vous renvoie les annexes de votre rapport. Seulement il me vient un scrupule : je me demande si Monsieur ne pourrait pas, par légèreté ou par faiblesse, abuser des communications

qui lui seront faites au sujet de notre manière d'envisager la conduite de la Russie et de l'Empereur Alexandre, ou du moins en faire un usage regrettable pour nous...

FRANÇOIS, *m. p.*

Baden, le 30 août 1818.

Kœnigswart, le 26 août.

288. Votre Majesté trouvera ci-joint plusieurs rapports de M. de Handel*; Elle verra par ces documents quel est l'accueil qui l'attend sur les bords du Rhin.

Je connais les sentiments de la population rhénane, et j'ai cru devoir conseiller à Votre Majesté de descendre le fleuve, parce que j'étais convaincu que ce voyage prendrait le caractère d'un véritable triomphe.

Du reste, les démonstrations des provinces rhénanes porteront un coup sensible au parti des malintentionnés. Les manifestations sincères et spontanées de plusieurs centaines de mille personnes valent mieux et sont plus concluantes que les déclamations des professeurs et des étudiants d'Iéna.

Au demeurant, le voyage de l'Empereur Alexandre et du Roi de Prusse ne ressemblera en rien à celui de Votre Majesté; c'est là un fait qui n'aura certainement pour l'Allemagne que des suites heureuses.

METTERNICH, *m. p.*

Je suis heureux d'apprendre ce que vous me mandez, et j'en prends note.

FRANÇOIS, *m. p.*

Baden, le 30 août 1818.

* P. A. de Handel, ministre résident d'Autriche à Francfort. (*Note de l'Éditeur.*)

Francfort, le 30 août.

289. Sire, au moment de mon arrivée dans cette ville, j'ai reçu une lettre du Prince de Hesse, qui m'a été apportée par un courrier venant par Berlin ; j'ai l'honneur de l'adresser ci-joint à Votre Majesté.

Je crois que Votre Majesté pourrait envoyer à Prague les ordres nécessaires, afin que l'Impératrice mère* fût traitée avec toutes les prévenances possibles. Il faudrait avant tout veiller à ce qu'elle pût être reçue au château du Hradschin ; elle amènera certainement avec elle ses officiers de bouche. Votre Majesté voudra peut-être lui envoyer un certain nombre d'équipages ; c'est une question dont Elle est seule juge. Il me semble qu'il y aurait lieu de nommer quatre chambellans pour le service personnel de l'Impératrice et, dans tous les cas, quelqu'un qui pourrait faire l'office de grand maître de la Cour. Un des princes de Prague, peut-être le prince Isidore Lobkowitz, conviendrait pour cette fonction.

Votre Majesté trouvera, du reste, dans l'imminence de son départ une raison pour ne pas aller en personne rendre visite à l'Impératrice. J'ai rédigé à tout hasard une lettre que j'ai l'honneur d'envoyer ci-joint à Votre Majesté et de Lui soumettre respectueusement ; cette lettre, adressée à l'Impératrice, pourrait être envoyée à Prague lorsque Votre Majesté apprendra la prochaine arrivée de l'auguste voyageuse.

A la fin de sa lettre, le Prince de Hesse m'apprend, à ma grande surprise et contrairement à ce que m'avait dit le comte Capo d'Istria, que nous avons à craindre que l'Empereur n'ait pas renoncé à faire, après l'entrevue d'Aix-la-Chapelle, le voyage projeté, et qu'il ne veuille aller au moins dans la Haute-Italie. Est-ce le comte Capo d'Istria qui est dans l'erreur, ou bien est-ce le Prince de Hesse ? Il me semble que

* Impératrice de Russie. (*Note de l'Éditeur.*)

malheureusement la réponse à cette question ne saurait être douteuse. Cependant je me suis empressé d'écrire à tout hasard au premier, et j'ai donné mes ordres à Carlsbad afin que la réponse du comte à ma lettre soit expédiée directement de cette ville même et parvienne sans tarder à la connaissance de Votre Majesté.

Quant à ce que l'Empereur compte faire au mois de novembre en Suisse, et pourquoi il veut traverser le Simplon à ce moment de l'année, cela ne peut s'expliquer par aucune raison plausible.

Toutefois, la résolution de l'Empereur déterminerait sans doute Votre Majesté à se rendre à Milan; mais il n'y aurait pas lieu de faire des préparatifs en vue de ce voyage avant de savoir que le Czar est fermement décidé à donner suite à son projet.

METTERNICH, *m. p.*

Francfort, le 31 août.

290. Votre Majesté m'a fait ordonner par le grand chambellan de Lui soumettre mes propositions relativement aux chambellans qui auraient à L'accompagner à Aix-la-Chapelle, indépendamment des deux qui doivent faire le service permanent.

On devrait, selon moi, choisir des jeunes gens sûrs et bien doués, à qui l'on pourrait confier toute espèce de mission.

Je propose donc :

1° Le comte Ladislas de Wrbna,

2° Le comte de Bellegarde,

3° Le comte Félix de Woyna.

Le comte de Wrbna désirerait fort que son neveu, le major Pozzo, fût aussi appelé à cet honneur. Je n'ai rien à dire contre sa personne; mais, dans le cas présent, je trouve que

des objections très-sérieuses s'élèvent contre *son nom*. Dans toute autre circonstance, il serait en droit de prétendre à l'honneur d'accompagner Votre Majesté, aussi bien que tout autre chambellan; car il occupe cette charge, ce qui est d'ailleurs une anomalie, vu que les Pozzo sont des Corses qui n'appartiennent pas même à une famille noble; mais, lors de l'entrevue d'Aix-la-Chapelle, plus d'un verrait dans sa nomination une sorte d'attention pour l'oncle Pozzo, qui ne la mérite en aucune façon.

Si Votre Majesté désirait avoir quatre chambellans au lieu de trois, on pourrait choisir le comte de Schœnfeld ou quelque autre jeune homme bien tourné. Je regrette que Votre Majesté ne semble pas avoir à sa disposition un chambellan de nationalité italienne.

METTERNICH, *m. p.*

Je prends note de ce que vous me dites. Comme le comte Félix de Woyna est avec son régiment en Hongrie, j'ai décidé que les comtes de Wrbna, de Bellegarde et de Schœnfeld m'accompagneraient à Aix-la-Chapelle.

FRANÇOIS, *m. p.*

Baden, le 9 septembre 1818.

Francfort, le 4 septembre.

291. Sire, mon séjour dans cette ville a été gâté par une légère fluxion que j'attribue à la température extrêmement rude dont j'ai souffert en Bohême, peu de temps avant mon départ; si je n'ai pas obtenu tous les résultats que je me promettais, ma présence du moins a eu jusqu'ici les suites les plus heureuses. Depuis mon arrivée à Francfort, il s'est produit ici une véritable révolution morale; quand les partis furent certains de ma venue prochaine, ils oublièrent leurs divisions pour chercher à se rapprocher, et ce qui n'avait pu se faire auparavant s'est accompli depuis mon intervention directe. Je puis garantir aujourd'hui que le rapport de la commission de la Diète, qui

est relatif à l'organisation militaire de toute la Confédération germanique, sera présenté à l'assemblée dans le courant de ce mois. Ce rapport est équivalent à l'œuvre elle-même, car il est le résultat des vœux unanimes qu'ont exprimés dans leurs délibérations les Cours les plus considérables et les plus influentes, agissant de concert avec les délégués militaires de tous les Gouvernements allemands. Dès que le rapport sera déposé, la Diète se prorogera pour deux mois et prendra des vacances. Cette période coïncide précisément avec celle des conférences d'Aix-la-Chapelle. De cette manière on prévient tout embarras politique, et surtout, par le règlement de cette affaire, on préviendra une ingérence russe qui n'est que trop à craindre.

Pendant son voyage, Votre Majesté verra quelques Princes allemands. J'enverrai à Votre Majesté, en temps opportun, un travail sommaire relatif au langage qu'il serait à souhaiter de Lui voir tenir. Toute parole prononcée par Votre Majesté fait aujourd'hui la plus grande impression. Il faut être au milieu de l'Allemagne pour voir à quelle hauteur morale la Cour impériale se trouve placée. Sous ce rapport, elle a gagné tant de terrain que son influence ne pourrait s'amoindrir que par ses propres fautes.

Le 10 de ce mois, je me rendrai au Johannisberg, et, le 13, je verrai le chancelier d'État Hardenberg, avec lequel je passerai le 14 et le 15 à Coblentz. Le 16, je retournerai dans le Rheingau, où m'attendront le comte de Münster et plusieurs autres diplomates. Le 22, je serai à Mayence, où je présenterai mes hommages à Votre Majesté.

METTERNICH, *m. p.*

Je suis heureux d'apprendre ce que vous me mandez, et j'en prends bonne note. J'attends l'envoi du travail que vous m'annoncez relativement à la manière dont vous désirez que je parle en Allemagne.

FRANÇOIS, *m. p.*

Baden, le 9 septembre 1818.

Francfort, le 9 septembre.

292. Sire, suivant des nouvelles qu'a reçues hier Madame la Princesse héréditaire de Hesse-Hombourg, l'état de santé de Madame Sa mère, la Reine d'Angleterre, était considéré par les médecins comme désespéré. Les hommes de la science ne croyaient pas qu'elle eût encore plus de huit jours à vivre.

Par suite de la mort de la Reine, le Parlement devra être réuni dans un délai de six semaines pour se prononcer sur la mesure prise récemment au sujet de la surveillance du Roi, qui lui était dévolue en vertu d'un acte du Parlement. Lord Castlereagh, qui avait prévu le cas, s'est contenté, comme on le sait, de prendre les mesures nécessaires, afin de ne pas avoir à interrompre son séjour à Aix-la-Chapelle.

METTERNICH, *m. p.*

Je prends note de ce que vous me mandez.

FRANÇOIS, *m. p.*

Persenbeug, le 17 septembre 1818.

Château de Johannisberg, le 18 septembre.

293. Sire, il s'est glissé une faute dans l'itinéraire imprimé; je n'hésite pas à la corriger, même de loin. On a commandé pour Votre Majesté des chevaux pour passer par *Darmstadt;* sur la liste des endroits à traverser figure la station de *Langfeld,* qui n'existe plus depuis longtemps; la station se trouve aujourd'hui à *Dieburg;* le chemin de Darmstadt à Mayence par *Grossherau* est complétement abandonné; il est absolument impraticable pour les voitures, parce que les routes et les ponts sont construits dans une direction toute différente. A *Kostheim,* en prenant cette route abandonnée, Votre Majesté serait obligée de passer le Main; or, pour transporter toute la suite sur des bacs, il faudrait plus d'une demi-journée. Il

y a donc certainement une erreur, qui tient sans doute à ce que l'auteur de l'itinéraire a consulté un ancien manuel de la poste.

Du reste, le Prince-Électeur de Hesse se trouve déjà à Hanau, ou plutôt à Wilhelmsbad, qui est tout près de cette ville; il y a été amené par l'espérance qu'on lui a fait concevoir que Votre Majesté s'arrêterait un moment chez lui. A Francfort, toute la bourgeoisie attend Votre Majesté avec impatience; elle est dans une joie indescriptible. D'après l'itinéraire imprimé, Votre Majesté tournerait Hanau et Francfort pour tomber dans la Cour de Darmstadt, qui, vu la marche déplorable qu'elle a suivie dans les questions allemandes, ne mérite nullement cette distinction.

J'ai chargé M. de Handel de suivre *de facto* la route telle qu'elle existe aujourd'hui *de facto* et de commander les chevaux sur cette ligne.

Comme Votre Majesté trouve trop courte la première journée qui suivra Son départ de Mayence, je prendrai des mesures pour qu'Elle puisse passer la nuit à Saint-Goar. Sur le Rhin, cela fait une bonne journée de voyage, si Votre Majesté ne veut pas voyager par l'obscurité, ce qui, du reste, présente certaines difficultés au point de vue de la navigation.

Les équipages personnels de Votre Majesté suivront le bord du fleuve en prenant la nouvelle chaussée qui le longe. En cas de mauvais temps, Votre Majesté pourrait ainsi, à son choix, descendre le Rhin ou voyager par terre.

Ainsi que Votre Majesté daignera le voir par l'annexe, l'Empereur Alexandre n'arrivera à Aix-la-Chapelle que le 28. Le Roi de Prusse voudrait que Votre Majesté n'arrivât qu'à cette date, et qu'Elle lui laissât l'honneur d'être le premier à recevoir le Czar. De cette manière, Votre Majesté pourrait s'arrêter à Coblentz, où les nouveaux travaux de fortification méritent toute Son attention. Je désirerais d'autant plus La voir visiter ces travaux avec le général d'artillerie Duka, qu'ils ont été faits d'après un système tout nouveau qui, tout en garantissant la solidité des ouvrages, présente une économie qu'on peut évaluer sûrement à plus des deux tiers.

Les travaux sont très-avancés ; ils sont dirigés par des ingénieurs saxons, qui se distinguent par un véritable talent. On peut à peine croire, en voyant tout ce qu'on a déjà fait, qu'on n'ait dépensé jusqu'à ce jour que 800,000 thalers. A la fin de l'année prochaine, Coblentz sera une place d'armes pouvant contenir soixante mille hommes.

J'envoie M. de Handel au-devant de Votre Majesté à Esselbach ; je l'ai chargé de prendre Ses ordres relativement à la suite du voyage depuis cet endroit jusqu'à Aix-la-Chapelle ; car des modifications sont nécessaires, vu que l'arrivée de Votre Majesté doit être retardée d'un jour. M. de Handel devra aussitôt prendre les mesures voulues.

METTERNICH, *m. p.*

Par suite de ce qui a été fait dans l'intervalle, la question est toute résolue. Je vous renvoie les documents annexés à votre rapport.

FRANÇOIS, *m. p.*

Aix-la-Chapelle, le 29 septembre 1818.

Johannisberg, le 19 septembre.

294. Votre Majesté verra le Prince-Électeur lors de Son passage à Hanau. Elle daignera trouver ci-joint un rapport du général Wacquant relativement au désir très-vif qu'a le Prince-Électeur d'obtenir la dignité royale.

Mon avis est tout à fait contraire à cette prétention. Rien ne doit être changé aujourd'hui dans la situation de la Confédération, pas même un nom ; de son côté, la dignité de la Couronne demande certainement qu'il n'y ait pas de Rois possédant tout au plus l'équivalent d'un cercle en fait de territoire.

C'est ce que le Prince-Électeur paraît avoir senti ; aussi propose-t-il l'expédient le moins admissible : il voudrait une *dignité royale collective,* qui ôterait nécessairement toute dignité à la Couronne royale.

Je demande, sauf meilleur avis, que Votre Majesté veuille

bien déclarer au Prince-Électeur, si par hasard il aborde la question, *qu'Elle ne pourrait pas la résoudre à Elle seule.*

Si le Prince-Électeur consultait Votre Majesté pour savoir s'il doit faire des démarches auprès des autres Souverains (il en a déjà fait auprès de la Prusse), Votre Majesté pourrait lui *déconseiller* d'agir et lui promettre que la question sera posée, par voie confidentielle, lors de l'entrevue d'Aix.

En ce qui concerne la Confédération germanique, Votre Majesté pourrait déclarer au Prince-Électeur :

« Qu'Elle a constaté avec regret la marche suivie dans les derniers temps par le Prince-Électeur, marche toute différente de celle qu'il devait adopter suivant la promesse par lui faite au Cabinet de Votre Majesté.

« Que Votre Majesté faisait faire une proposition tendant à faire répartir les contingents combinés *en trois corps,* sans que toutefois cette répartition comportât *la réunion du contingent de la Hesse à celui du Wurtemberg.* Chaque membre de la Confédération doit rester sur sa ligne géographique. Il faut éviter que la route militaire d'un État soit traversée par un contingent étranger. Enfin, les corps devraient être, *autant que possible,* de force égale. Des corps trop nombreux *formeraient des armées dans la Confédération;* des corps trop faibles ne seraient plus que des divisions, qui laisseraient le champ libre aux velléités d'incorporation.

« Que la *manière* dont les trois corps devaient être composés serait incessamment l'objet d'une proposition de la part des ministres de Votre Majesté, mais que jamais la Hesse et le Wurtemberg ne pourraient marcher ensemble, que cela est une conséquence naturelle de la situation géographique des deux États. Il ne peut être indifférent au Prince-Électeur de laisser son pays sans défense et de s'en éloigner pour se porter sur une ligne anormale, sur une ligne qui mettrait toute l'armée bavaroise *entre la Hesse* et les corps auxquels se joindrait le contingent hessois ; sur une ligne enfin qui forcément serait encore coupée par la Saxe. »

Si Votre Majesté veut avoir plus de détails sur cette question, M. de Handel, que j'envoie à Esselbach pour prendre

les ordres de Votre Majesté, sera tout à fait à même de Lui donner tous les renseignements désirables.

Du reste, j'ai conféré longuement avec les ministres plénipotentiaires qui m'entourent ici, afin d'arriver, à Francfort même, sans attendre l'entrevue d'Aix-la-Chapelle, à une *première* solution de la question militaire, c'est-à-dire à la présentation du rapport du comité de la Diète à l'assemblée plénière. Je puis me flatter qu'à ce point de vue les trois semaines que je viens de passer dans ce pays ont amené plus de résultats que tous les efforts antérieurs, et que mon séjour ici a eu pour heureux effet d'éloigner toute complication des conférences d'Aix-la-Chapelle.

Le 22, j'aurai l'honneur d'attendre Votre Majesté à Mayence.

P. S. Si Votre Majesté avait l'intention de donner un régiment à l'Électeur, cette faveur ne pourrait être que la conséquence de sa conduite correcte dans les affaires de la Diète. Mais je ne saurais être d'avis d'accorder une distinction semblable au Prince héréditaire. Ni les conditions personnelles dans lesquelles il se trouve, ni la dignité du service, ne semblent l'appeler à cet honneur.

METTERNICH, *m. p.*

Relativement à son désir d'obtenir la dignité royale, le Prince-Électeur m'a parlé de manière à me faire entendre qu'il voudrait atteindre ce but. Quant à la question des contingents allemands, ses déclarations m'ont fait voir qu'il a renoncé à l'idée de réunir ses troupes à celles du Wurtemberg et de les faire entrer dans le même corps. Il n'a pas été question de régiment à donner; du reste, je vous renvoie les documents annexés, et je prends bonne note du reste du contenu de votre rapport.

FRANÇOIS, *m. p.*

Aix-la-Chapelle, le 27 septembre 1818.

Aix-la-Chapelle, le 7 octobre.

295. J'ai l'honneur d'envoyer ci-joint à Votre Majesté et de Lui soumettre respectueusement un aperçu provisoire sur les négociations militaires de Francfort.

Il suffira à Votre Majesté d'un coup d'œil rapide pour voir que ce travail embrasse toutes les questions générales et particulières que comprend une bonne organisation militaire. Les détails n'ont pas été l'objet d'une étude moins sérieuse et moins approfondie : Votre Majesté daignera s'en convaincre en lisant le rapport adressé à la Diète, rapport que j'attends d'ici à deux ou trois jours.

Étant donné le moment actuel, cette affaire est certainement une des plus grandes et des plus fécondes, et si je ne regrette pas la somme considérable de travail presque journalier qu'elle m'a coûté depuis plus d'un an, c'est uniquement parce que j'ai la conscience d'avoir rendu un véritable service à Votre Majesté et d'avoir créé un point d'appui solide pour tout le corps social européen. La grande difficulté, c'était d'amener l'accord entre tant d'opinions, que séparaient souvent les intérêts les plus mesquins et les plus misérables, c'était de les concilier *au jour opportun.* Rien ne pouvait être plus vraiment utile que de faire de l'Allemagne une puissance militaire au moment de l'évacuation de la France, et de rendre impossible toute immixtion des Souverains réunis à Aix-la-Chapelle dans les affaires qui regardent exclusivement la Confédération.

Sous ce rapport, je regarde mon dernier séjour à Francfort comme une de ces chances heureuses dont la portée échappe à tous les calculs.

La Diète s'ajournera du 12 de ce mois jusqu'en janvier.

METTERNICH, *m. p.*

Je prends note de ce que vous me mandez. Vous me soumettrez le plus tôt possible les détails du projet d'organisation militaire de la Confédération germanique, puisque l'an-

nexe de votre rapport ne contient qu'un aperçu des questions qui ont trait à cette grande mesure*.

FRANÇOIS, *m. p.*

Aix-la-Chapelle, le 8 octobre 1818.

Aix-la-Chapelle, le 25 octobre.

296. Sire, le peintre Lawrence vient de recevoir ce qui lui était indispensable ; il se présentera chez Votre Majesté pour commencer les séances. Il s'est installé à l'hôtel de ville**.

METTERNICH, *m. p.*

Je prends note de ce que vous me mandez.

FRANÇOIS, *m. p.*

Aix-la-Chapelle, le 26 octobre 1818.

Aix-la-Chapelle, le 28 octobre.

297. Sire, je m'empresse de soumettre respectueusement à Votre Majesté un rapport que je viens de recevoir de Rio-Janeiro et qui fait prévoir, ainsi qu'on est en droit de l'espérer, l'heureuse issue de la grossesse de Madame l'Archiduchesse Léopoldine.

METTERNICH, *m. p.*

Je prends note de ce que vous me mandez, et je vous renvoie le rapport annexé.

FRANÇOIS, *m. p.*

Aix-la-Chapelle, le 29 octobre 1818.

* Le projet détaillé relatif à l'ensemble de l'organisation militaire de la Confédération germanique (publié en même temps que le protocole de la cinquante et unième séance de la commission de la Diète, qui a eu lieu le 12 octobre) a été soumis par le chancelier d'État à l'Empereur avec un rapport daté d'Aix-la-Chapelle, 17 octobre 1818. Le 28 octobre, l'Empereur a pris, à cet égard, la résolution suivante : « J'ai vu avec une satisfaction toute particulière avec quelle sagesse vous avez su conduire, dans son ensemble, l'affaire de l'organisation militaire de l'Allemagne, en tant que cette question a été agitée jusqu'à présent, et l'amener à la solution que demandait l'intérêt général de la Confédération. »

** Le portrait de l'Empereur François, peint par Lawrence à Aix-la-Chapelle, se trouve dans la grande salle de Windsor (salle de Waterloo).

(*Note de l'Éditeur.*)

Aix-la-Chapelle, le 17 novembre.

298. Sire, dans notre conférence d'aujourd'hui, le duc de Richelieu a fait un rapport sur les affaires d'Espagne, en ce qui concerne les colonies de cette puissance; ce rapport entraînera une discussion tellement importante que j'ai dû me rendre au vœu unanime de mes collègues et prendre part au débat. Dans tous les cas, il faudrait que je fusse de retour ici samedi prochain, c'est-à-dire le jour où le duc de Wellington assistera à la conférence.

Je me suis donc décidé à partir pour Bruxelles samedi, le 21 de ce mois, au lieu de demain 18 novembre, après la clôture des conférences. Alors la plupart des ministres plénipotentiaires quitteront aussi Aix-la-Chapelle; leur départ aura également lieu le 22.

Ce retard ne change rien à l'ensemble de mon voyage; j'ai cru toutefois devoir le porter à la connaissance de Votre Majesté.

Aujourd'hui le Roi de Prusse est encore si souffrant, que probablement il n'ira pas du tout à Bruxelles.

METTERNICH, *m. p.*

Je prends note de ce que vous me mandez.

FRANÇOIS, *m. p.*

Aix-la-Chapelle, le 17 novembre 1818.

SUR LE CONGRÈS D'AIX-LA-CHAPELLE.

NOTES AUTOGRAPHES ÉCRITES (AU CRAYON) PAR METTERNICH SUR DES FEUILLES VOLANTES.

299. Acte de garantie. — 300. Coalition et quadruple alliance. — 301. Aperçu sommaire de la situation telle qu'elle était le 1er novembre 1818. — 302. Principes justes.

ACTE DE GARANTIE.

A.

299. L'Empereur Alexandre propose un acte réciproque de garantie, portant *sur l'état de possession actuel de chacune des parties contractantes*.

Il paraît que l'Empereur Alexandre vise même à établir le *casus fœderis* sur la base de tous, contre celui qui étendrait d'une manière quelconque son état de possession actuel. — Il borne l'acte et la garantie explicitement aux possessions en Europe.

B.

Il n'existe non-seulement aucune difficulté pour les Cours d'Autriche et de Prusse de prendre part à un pareil acte, mais elles y trouveront une sécurité particulière. Il n'en est pas ainsi du Gouvernement britannique, vu l'impossibilité dans laquelle il se trouve placé de prendre une part directe, *et obligatoire pour lui,* à un acte de garantie aussi étendu.

C.

Les Cours continentales doivent-elles rejeter la proposition de l'Empereur Alexandre, parce que l'Angleterre ne peut se placer parmi les parties contractantes?

Doivent-elles conclure le traité avec l'exclusion de l'Angleterre?

Telles sont les questions les plus importantes du moment.

N'existerait-il pas une forme qui offrirait tous les avantages résultant :

1° Du sentiment de sécurité qui serait la suite d'une pareille transaction ;

2° De l'impossibilité *morale* dans laquelle se placerait l'Empereur Alexandre de viser à l'extension de ses frontières;

3° De la force que le Gouvernement civil prussien acquerrait sur le parti militaire, qui ne vise qu'à troubler l'état de possession de ses voisins ;

4° De l'effet que produirait un pareil acte sur l'esprit des peuples et des partis, sur celui de ces derniers surtout, qui n'entrevoient plus guère de chances de salut pour le succès de leurs criminelles espérances que dans le mouvement politique?

Vu le principe d'union et de solidarité *morale* qui doit exister entre toutes les puissances, et spécialement entre celles du continent et l'Angleterre, quelle pourrait être la forme qui, sans faire porter la question *matérielle* de la garantie réciproque sur l'Angleterre, *assurerait* et rendrait évident le *concours moral* de cette puissance à une pareille transaction?

LA COALITION ET LA QUADRUPLE ALLIANCE.

300. La coalition a été l'alliance générale. La quadruple alliance ne l'est pas et ne l'a jamais été.

Elle s'est formée comme un élément particulier dans la coalition.

Elle a une durée de vingt ans, car son but moral est applicable à tous les temps et à toutes les circonstances, tandis que la coalition n'a eu et n'a pu avoir qu'un but, et a dû, par conséquent, avoir un terme déterminé.

La coalition date de l'alliance des deux puissances qui les premières se sont unies contre la France; elle s'est renforcée à Kalisch, — à Teplitz, — à Francfort, — à Bâle. Elle a été complétée en 1814 lors du passage du Rhin; elle a pris fin à la signature de la paix de Paris.

Lors de l'ouverture du Congrès de Vienne, il n'existait plus de traces de la coalition. La France s'est trouvée placée au Congrès sur la même ligne que les autres puissances.

La quadruple alliance cependant est restée forte et intacte

dans ses dispositions morales et générales. C'est elle qui, le 15 mars, a servi de noyau à la nouvelle coalition, qui a pris fin, ainsi que la première, par la signature du traité de Paris du 20 novembre.

La quadruple alliance n'est donc pas et ne peut point être confondue avec l'alliance générale, qui n'a été que la coalition.

La coalition n'a été et n'a pu être qu'un élément de guerre.

La quadruple alliance n'est et n'a jamais été qu'un principe de paix.

Or, il est aussi peu possible de fondre la quadruple alliance dans une alliance générale, qu'il le serait de vouloir fondre ensemble les éléments de la guerre et de la paix.

Et c'est principalement à ce principe de paix, qui forme la base première et essentielle de la quadruple alliance, que la France doit de ne pas avoir été morcelée en 1815, et c'est même par elle que les haines que la réception de Bonaparte en France a dû nécessairement provoquer parmi les Cours et les peuples de l'Europe, ont pu être mitigées et réglées.

APERÇU SOMMAIRE DE LA SITUATION AU 1er NOVEMBRE 1818.

I. — *Principes.*

1.

301. Il existe une alliance, la quadruple.

Le *casus fœderis* de cette alliance est spécialement applicable à la forme.

La sûreté des quatre Cours contractantes exige qu'il soit explicitement maintenu.

L'intérêt bien entendu de la France l'exige de son côté.

La prudence fait, en conséquence, une loi aux cinq Cours:

1° Du maintien de la quadruple alliance ;

2° D'éviter qu'il ne naisse de son maintien une apparence de menace pour la France, *tranquille, gouvernée par son Roi légitime et sous des formes constitutionnelles.*

Le moyen d'atteindre ce double but doit être recherché dans

le choix des formes et des expressions dans les transactions politiques à arrêter pendant la réunion d'Aix-la-Chapelle.

2.

La France, toutefois, ne se trouve pas encore placée dans une situation analogue à celle des autres puissances.

Elle sort du mouvement révolutionnaire; elle est livrée au jeu de plusieurs partis; son territoire va être libéré; la quadruple alliance existe, et ce fait même rend possible une action coercitive contre la France, si celle-ci devait être de nouveau jetée dans des crises révolutionnaires. La France ne doit, ni dans son propre intérêt, ni dans celui des quatre Cours et de l'Europe, rester abandonnée ainsi à elle-même. Il s'agit donc de la lier à ces Cours par une combinaison politique.

Ce but ne saurait être atteint au moyen d'un traité d'alliance,

1° Parce qu'il n'est pas dans l'intérêt d'un système de paix de créer de nouvelles alliances;

2° Parce qu'un traité d'alliance exige un *casus fœderis*.

La possibilité d'en établir un entre les cinq Cours, en ce qui les concerne, n'existe pas, et l'entreprise de vouloir en établir sur le maintien du repos dans des États non admis à l'alliance serait absurde.

Le moyen d'atteindre le but que se proposent les quatre Cours, et que doit se proposer le Roi de France, peut se trouver :

1° Dans les termes de l'article VI du traité d'alliance du 20 novembre 1815;

2° Dans la forme d'un concert diplomatique (autre qu'un traité) entre les cinq Cours, ayant pour but unique et explicite le maintien de la paix générale.

3.

Le concert diplomatique ne portant toutefois que sur les cinq Cours, il s'agira d'écarter ce qu'il pourrait avoir d'inquié-

tant pour les autres Cours de l'Europe. Ce moyen se trouvera :

1° Dans une rédaction claire et précise, propre à établir le concert entre les cinq Cours sur le principe de la conservation de la paix et des meilleurs rapports entre elles;

2° Dans un *engagement* explicite entre les cinq Cours, de ne point viser à étendre l'action de leur concert sur des intérêts particuliers à d'autres Cours ;

3° Dans l'énoncé de ces faits aux Cours qui ont accédé aux transactions des dernières années, et dans l'assurance positive de la détermination des cinq Cours :

a. Qu'elles ne veulent point s'arroger le droit de discuter ni de décider entre elles une question placée hors de leurs intérêts directs;

b. Qu'elles sont décidées, et qu'elles s'engagent à ne jamais aborder une question liée à l'intérêt d'un tiers, sans l'intervention directe de ce tiers.

II. — *Formes.*

1.

La sanction de la quadruple alliance doit avoir lieu entre les quatre Cours.

Communication confidentielle de l'acte qui renfermera cette sanction doit être faite au Roi de France.

2.

L'établissement du concert diplomatique entre les cinq Cours.

3.

La communication à l'Europe du fait de ce concert.

Ad 1. La sanction de la quadruple alliance devra être consignée dans un protocole secret;

Ad 2. Le concert à établir entre les cinq Cours exige :

Une invitation à la France ;

Un protocole, qui réglera le concert entre les cinq Cours ;

Ad 3. Une communication aux autres Cours pourra avoir lieu, soit sous la forme d'une déclaration des cinq Cours, soit sous celle d'une dépêche uniforme et circulaire des cinq Cabinets à leurs ministres accrédités auprès des Cours d'Europe.

Principes justes.

302. Le traité de Chaumont forme la base de la quadruple alliance.

Ce traité renferme des stipulations *permanentes*, et d'autres qui sont *transitoires*.

Les traités entre les quatre alliés, subséquents à celui de Chaumont, offrent la même différence dans leurs clauses.

Il s'agit aujourd'hui de maintenir : 1° les clauses permanentes de la quadruple alliance ; 2° le *casus fœderis* contre la France ; 3° de fixer les réunions sur le principe :

a. De réunions périodiques, sauf à convenir six mois d'avance qu'il n'y a pas lieu de se réunir ;

b. De réunions extraordinaires provoquées par des intérêts spéciaux.

LES RÉSULTATS DU CONGRÈS D'AIX-LA-CHAPELLE.

303. Mémoire de Frédéric Gentz *. Aix-la-Chapelle, novembre 1818.

303. Ce n'est ni par le nombre ni par l'importance directe de ses décisions que le Congrès d'Aix-la-Chapelle brillera dans les transactions politiques de notre temps. Il n'avait au fond

* Gentz a présenté ce Mémoire au prince de Metternich en l'accompagnant des lignes suivantes : « J'ai esquissé pour mon nouveau correspondant (le prince Soutzo) les principales négociations d'Aix-la-Chapelle ; c'est une sorte d'introduction à l'exposé que je ferai des travaux du Congrès. Cette esquisse se termine par les observations générales que j'envoie ci-joint à Votre Altesse. Il se pourrait bien que Votre Altesse les trouvât un peu trop *élevées* pour le point de vue où Elle se place ; c'est un peu mon sentiment à moi-même ; mais il est difficile, en présence d'un aussi grand objet, de baisser le ton vo-

qu'une question à décider*, il s'en est honorablement acquitté. La modération, la bienveillance, la délicatesse avec lesquelles on a traité dans ces conférences tout ce qui se rapportait à l'évacuation du territoire français et à une quantité de dispositions accessoires, pourront servir de modèle à des négociations futures, et si la France elle-même n'a pas assez rendu justice à ces procédés, ils n'en resteront pas moins consignés dans l'histoire.

Des considérations du plus grand poids défendaient aux Souverains et aux ministres réunis d'aborder, sans nécessité urgente, d'autres sujets de discussion, de les aborder surtout dans des formes régulières et officielles. Mais tous ceux qui ont dû faire l'objet de leurs délibérations confidentielles ont été traités dans un esprit de paix, de justice et de sagesse, et pas une résolution n'a été prise, pas un protocole n'a été signé, qui n'ait tendu à consolider l'ordre public, ou à chercher des remèdes à des complications qui pouvaient le compromettre.

Cependant, pour juger le Congrès d'Aix-la-Chapelle, ce n'est pas à ses résultats positifs et matériels qu'il faut s'arrêter; il faut l'envisager dans l'ensemble de ses effets, dans l'ensemble des relations politiques et fédératives qu'il a établies ou essentiellement affermies, et dans l'influence que l'esprit qui l'a dirigé peut exercer sur les destinées prochaines et futures de l'Europe. Sous ce point de vue élevé, le Congrès d'Aix-la-

lontairement. En tout cas, je crois que Votre Altesse ne trouvera pas ces réflexions tout à fait indignes de *son* approbation, et, si je ne suis pas déçu dans cette espérance, je me trouverai suffisamment récompensé. » Le contenu du Mémoire qui précède ces réflexions finales a été publié dans les « Dépêches inédites » de Prokesch (1876, I, p. 396). (*Note de l'Éditeur.*)

* Un article du traité de Paris du 20 novembre 1815 contenait cette clause, qu'au bout de trois ans les puissances alliées, d'accord avec le Roi de France, auraient à examiner si la situation de ce pays permettait de retirer les troupes étrangères, ou si l'occupation devait durer jusqu'à l'expiration de la cinquième année. C'est pour décider cette question que se réunit le Congrès d'Aix-la-Chapelle.

A ce Congrès assistaient, outre les trois Souverains alliés, les diplomates autrichiens : Metternich, Vincent et Gentz; les diplomates russes : Capo d'Istria, Nesselrode et Lieven; les diplomates prussiens : Hardenberg, Humboldt, Bernstorff; les diplomates anglais : Wellington, Castlereagh, Canning; les diplomates français : Richelieu, Rayneval et Mounier. (*Note de l'Éditeur.*)

Chapelle a été un événement de haute importance, dont l'observateur superficiel ne saisira peut-être que quelques traits détachés, et que l'homme d'État, pénétrant jusqu'au fond des choses, est seul en état d'apprécier.

Ne pouvant embrasser ici tout ce qui tient à un aussi vaste sujet, je me bornerai à quelques observations sur la tendance politique et morale des conférences d'Aix-la-Chapelle, sous les trois rapports qui me semblent mériter une attention particulière.

I. — *Relativement au système politique général.*

La totalité des puissances européennes a été unie depuis 1813, non pas pour une alliance proprement dite, mais par un système de cohésion fondé sur des principes généralement reconnus, et sur des traités dans lesquels tout État, grand ou petit, a trouvé la place qui lui convenait. On pourrait dénier à cet état de choses ce qui, d'après les anciennes idées politiques, caractérise un système fédératif ou d'équilibre ; mais il n'en est pas moins certain que, dans les circonstances où se trouve l'Europe, et dont elle ne sortira pas de sitôt, le système actuel était le plus conforme à ses besoins, et que la dissolution de ce système serait une calamité épouvantable ; car aucun des États qui y sont compris ne pouvant rester isolé, il s'ensuivrait pour tous de nouvelles combinaisons politiques, de nouvelles mesures de sûreté, par conséquent de nouvelles alliances, des déplacements, des rapprochements, des intrigues, des complications incalculables qui, à travers mille chances différentes et toutes également funestes, nous conduiraient à une nouvelle guerre générale, c'est-à-dire, — car les deux termes sont à peu près synonymes, — au bouleversement définitif de l'ordre social en Europe.

Une partie de ces terribles dangers occupait, il faut en convenir, pendant l'année 1817 et jusqu'à l'été de 1818, non-seulement les vaines conjectures du public, mais les méditations des hommes d'État, en leur inspirant de vives inquiétudes et de sinistres pressentiments. On redoutait surtout à cette

époque un changement de politique en Russie; différents symptômes, peut-être mal jugés dans le temps, avaient alors pu faire naître le soupçon que l'Empereur Alexandre visait à un système d'alliance étroite avec les Maisons de Bourbon en France, en Espagne et en Italie. Une combinaison pareille aurait mis tous les États intermédiaires dans la position la plus critique. Elle aurait infailliblement provoqué uue contre-combinaison entre l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre. Les puissances du second et du troisième ordre se seraient partagées entre ces deux étendards; l'Allemagne, point central de l'Europe, aujourd'hui unie, eût couru le risque d'être déchirée de nouveau dans plus d'un sens. Les jalousies, les craintes, les disputes, les provocations inséparables d'un tel état de choses, auraient bientôt placé ces deux corps politiques opposés dans une attitude complétement hostile, et la première contestation sérieuse aurait fait éclater l'explosion.

Il est vrai que ces soupçons et ces inquiétudes avaient déjà en grande partie disparu quelques mois avant la réunion d'Aix-la-Chapelle, et cependant cette réunion a produit deux avantages inappréciables : premièrement, celui d'avoir entièrement éclairci le terrain, levé tous les doutes, et pleinement rétabli la confiance de chacun des Cabinets dans la marche et les principes de l'autre, et dans la stabilité de l'union générale; secondement, d'avoir par des entretiens confidentiels, par des discussions approfondies, par des traits de lumière que tous les bons esprits ont saisis, pénétré les Souverains et leurs ministres de la nécessité de maintenir intact un système qui, quels que soient les mérites et les défauts qu'on lui trouve en théorie, est aujourd'hui le seul praticable, le seul qui convienne à l'intérêt bien entendu de toutes les puissances, et l'ancre de salut pour l'Europe.

II. — *Relativement à la position des puissances envers la France.*

La confirmation de la quadruple alliance, pour le cas où de nouvelles catastrophes, éclatant dans l'intérieur de la France,

menaceraient le repos de ses voisins, est un des bienfaits les plus solides que l'on doive au Congrès d'Aix-la-Chapelle. Il n'était pas sans difficulté de tracer la ligne de démarcation entre une attitude impérieuse qui, au lieu de conjurer les orages, les eût peut-être soulevés et accélérés, et une mesure de précaution simplement éventuelle et pourtant suffisamment imposante pour frapper les esprits; mais les juges compétents reconnaîtront qu'elle l'a été avec beaucoup de prudence et de discrétion. Il est permis de considérer le danger contre lequel on s'est précautionné par cette mesure, comme plus ou moins probable, comme plus ou moins imminent; mais il est impossible de ne pas en admettre la réalité, de ne pas convenir même que, dans l'état actuel des choses, la France est, à tout prendre, le pays le moins disposé à respecter la tranquillité générale, le mieux placé et le mieux organisé pour la troubler, et celui qui, après quelques années, pourra l'entreprendre avec le plus de succès. Tant que la quadruple alliance subsistera, renforcée comme elle l'est aujourd'hui de toute la masse des moyens militaires de l'Allemagne, le chef de parti le plus audacieux, ou même un Roi de France entraîné par la fougue populaire, ne s'avisera pas légèrement de donner le signal de nouveaux combats. Ainsi, au moins un de ces nuages qui assiégent notre horizon ténébreux sera tenu en échec par une réunion de forces respectables; et ne nous eût-on donné que cette garantie particulière, encadrée, pour ainsi dire, dans l'association générale qui fait la base de l'état de paix, le Congrès aurait bien mérité de l'humanité.

III. — *Relativement à l'état moral et politique de l'Europe.*

L'intérieur de tous les pays européens, sans en excepter aucun, est travaillé par une fièvre ardente, compagne ou avant-coureur des convulsions les plus violentes que le monde civilisé ait éprouvées depuis la chute de l'empire romain. C'est la lutte, c'est la guerre à mort entre les anciens et les nouveaux principes, entre l'ancien et un nouvel ordre social. Par une fatalité pour ainsi dire inévitable, la réaction de 1813, qui a

suspendu, mais non terminé le mouvement révolutionnaire en France, l'a réveillé dans les autres États. Tous les éléments sont en fermentation, tous les pouvoirs sont menacés de perdre leur équilibre; les institutions les plus solides sont ébranlées dans leurs fondements, comme les édifices d'une ville attaquée par les premières secousses d'un tremblement de terre qui dans peu d'instants va tout détruire. Si dans cette crise effrayante les principaux Souverains de l'Europe étaient désunis de principes et d'intentions; si l'un approuvait ce que les autres condamnent; si un seul parmi eux pouvait chercher dans les embarras de ses voisins le moyen d'avancer ses propres intérêts, ou s'il regardait le spectacle qui l'entoure avec une indifférence aveugle ou criminelle; si tous enfin n'avaient pas les yeux ouverts sur les révolutions qui se préparent et sur les ressources qui leur restent pour en empêcher ou pour en retarder l'explosion, nous serions tous emportés dans un très-petit nombre d'années. Mais telles ne sont heureusement pas les dispositions des Princes, protecteurs et conservateurs de l'ordre public; leur union intime, « calme et constante dans son action », est le contre-poids du mouvement désordonné que tant d'esprits turbulents, sortis de leur sphère, voudraient imprimer aux affaires humaines; le noyau des forces organisées que présente cette union est la digue que la Providence paraît avoir élevée elle-même pour conserver l'ancien ordre de la société, ou pour en ralentir et en adoucir au moins les changements devenus indispensables. Or, cette union vraiment sacrée, dont la Sainte-Alliance n'est qu'un symbole incorrect et défectueux, ne s'est jamais manifestée d'une manière plus rassurante qu'à l'époque des conférences d'Aix-la-Chapelle. Non pas que l'on y ait entamé aucune de ces questions dangereuses, objets ou prétextes de l'agitation générale; on n'y a discuté ni la forme des Gouvernements, ni le système représentatif, ni le maintien ou la modification des priviléges de la noblesse, ni la liberté de la presse, ni rien de ce qui touche aux intérêts de la religion. On a soigneusement évité de donner prise à la malveillance et à l'indiscrétion, en consignant dans les actes formels des aveux ou des déclarations dont chacun

portait le principe dans son âme, mais dont l'énoncé aurait pu provoquer des commentaires fâcheux et des critiques hostiles. On a fait mieux que cela. Les Souverains et les ministres ont compris ce que leur dictait le salut commun. Ils ont vivement senti le besoin d'une confiance réciproque et d'un concert plus étroit que ceux que des traités peuvent établir; ils ont sacrifié des intérêts secondaires, qui auraient pu les diviser dans des circonstances moins graves, à l'intérêt transcendant de défendre, par des efforts concentrés, le dépôt que la Providence leur a confié en commun, et ont fait taire toute autre considération devant le devoir supérieur de préserver l'autorité du naufrage, en sauvant les peuples de leurs propres égarements. Sans entrer dans des engagements superflus, ils se sont étroitement entendus sur la marche à suivre au milieu de la tempête; et le seul titre qu'ils aient solennellement produit pour justifier et légitimer cette marche, est celui qu'ils ont revendiqué en déclarant que *la justice, la modération et la concorde* présideraient sans cesse à leurs conseils.

C'est ainsi que le Congrès d'Aix-la-Chapelle a rempli sa haute mission. L'impression générale qu'il a faite en Europe en est le premier témoignage. Tout en gardant un silence entièrement convenable à sa position et à sa dignité, et qui n'a été interrompu que par un petit nombre de publications, il a encouragé les amis de l'ordre et de la paix dans tous les pays, et alarmé partout les novateurs et les factieux. Une assemblée diplomatique ne peut pas, comme telle, changer les destinées du monde; mais elle peut les enrayer, elle peut les modérer, elle peut prévenir une foule de maux qui les aggraveraient; et si les effets que l'on doit raisonnablement attendre de la dernière réunion des Souverains étaient paralysés par des événements au-dessus des calculs humains, elle conserverait encore la gloire d'avoir été l'appui et la consolation des gens de bien.

PROPOSITIONS DE METTERNICH RELATIVEMENT A L'ORGANISATION DE LA PRUSSE.

304. — Metternich au prince de Wittgenstein, ministre d'État de Prusse (lettre confidentielle). Aix-la-Chapelle, le 14 novembre 1818, avec deux annexes. — 305. Sur la situation des États prussiens. Exposé de Metternich (Annexe nº 1). — 306. Sur les questions d'éducation, de sociétés gymnastiques et de liberté de la presse. Exposé de Metternich (Annexe nº 2).

304. J'ai l'honneur d'envoyer ci-joint à Votre Dilection mes deux exposés; je les recommande à la discrétion absolue que je suis habitué à trouver depuis longtemps en vous et dans votre patriotisme.

Je ne crois pas agir en champion non autorisé d'une cause étrangère. J'ai consigné dans mes deux travaux ma profession de foi comme ministre président du Cabinet autrichien. Nos intentions sont pures comme nos idées sont nettes : nous ne séparons pas notre destinée de celle de l'État qui, à tous les égards, nous tient de plus près qu'aucun autre. Le moment est solennel. Ce qui est possible encore aujourd'hui pourrait ne plus l'être demain; or, on ne saurait agir utilement qu'à une condition : c'est que le Roi soit à la fois libre et fort.

Je prie Votre Dilection d'examiner à fond mes deux travaux. Je les ai séparés parce que, sous le rapport du but à atteindre, ils sont de la compétence d'autorités différentes.

Le premier (nº 305), où j'expose ma manière d'envisager la prochaine organisation administrative de la Prusse, repose sur ce point unique :

Une représentation centrale *formée de députés nommés par le peuple,* c'est la dissolution de l'État prussien.

Elle l'est, parce qu'une semblable innovation ne peut être introduite dans un grand État sans révolution ou sans conduire à la révolution; parce que l'État prussien, vu sa situation géographique et les éléments qui le composent, ne comporte pas une représentation centrale dans la véritable acception du mot; parce qu'il lui faut avant tout une force

militaire bien organisée, dont on puisse disposer librement, et qu'une force pareille ne peut exister et n'existera jamais sous un vrai système représentatif.

D'après mon intime conviction, le Roi ne devrait jamais dépasser une certaine limite : il devrait se borner à introduire des états provinciaux dont la forme serait à examiner et à déterminer très-nettement. Si l'idée d'une députation centrale tirée *de ces mêmes états* se trouve développée dans mon travail *, cela tient à ce qu'une idée semblable se rencontre déjà, clairement formulée, dans la déclaration du Roi, aujourd'hui devenue publique, et que cette *modalité* est la seule qui soit encore possible. En dehors d'elle, *tout n'est que révolution pure*. Cette idée plus restreinte ne conduit-elle pas aussi à la révolution? Que le Roi pèse mûrement cette question avant de la résoudre.

Relativement au but à atteindre, mon second travail (n° 306) n'est pas moins important que le premier, et l'application des idées qu'il renferme est même plus urgente. Ce travail se passe de commentaires, car les faits parlent journellement en faveur de ma théorie.

J'ai communiqué sous le sceau du secret ces deux exposés au prince chancelier d'État (Hardenberg). Je confie à Votre Dilection les deux copies que j'ai l'honneur de lui adresser, et je vous laisse juge de l'opportunité qu'il peut y avoir à les soumettre confidentiellement à Sa Majesté. Dans la première audience que le Roi a daigné m'accorder, il s'est montré si franchement convaincu de la vérité de quelques-unes des propositions énoncées par moi, que je me suis senti enhardi à les formuler par écrit. Du reste, en tentant cette entreprise, en exposant sans détour et sans parti pris, à notre allié

* Cette distinction quant à la création d'une représentation centrale composée de députés des états provinciaux, par opposition à une représentation formée de députés nommés par le peuple, semble avoir aussi inspiré le prince de Metternich lorsqu'il faisait des propositions analogues pour l'Autriche; c'est ce qu'il ne faut pas perdre de vue pour bien juger l'exposé qui figure dans la note de la page 75. Le même contraste apparaît d'une manière non moins frappante dans un entretien que Metternich eut plus tard avec le Roi de Prusse (n° 351). (*Note de l'Éditeur.*)

le plus intime, le jugement que nous portons sur la situation de ses propres États et sur les dangers qu'ils courent, je crois remplir un devoir envers mon propre pays.

Que Votre Dilection accueille cette marque de confiance comme une preuve nouvelle de la haute et sincère considération que je lui ai vouée.

SUR LA SITUATION DES ÉTATS PRUSSIENS.

(Annexe du nº 304.)

305. Il serait superflu de faire ressortir l'intérêt que l'existence de la Prusse présente pour le système politique de l'Europe tout entier. Cet intérêt dérive de la nature même des choses ; il repose sur l'état actuel de l'Europe, et les négociations des derniers temps attestent qu'il a été universellement reconnu.

L'existence de la Prusse a pour l'Autriche une importance toute particulière, nettement distincte de celle qu'elle a pour la société politique en général, mais qui augmente dans des proportions considérables quand on l'envisage à ce point de vue spécial.

Placées dans une situation pareille relativement à leurs voisins respectifs, membres principaux d'une Confédération qui est en droit de compter sur eux plus que sur tout autre État pour la protéger, et qui à son tour leur doit aide et protection, ces deux puissances ne sauraient jamais se regarder comme étrangères l'une à l'autre sans s'exposer réciproquement à toute sorte d'erreurs et de dangers. Elles prospéreront ensemble ou bien elles auront à subir des épreuves également redoutables ; le repos, la force aussi bien que l'affaiblissement et l'impuissance de l'une auront toujours un contre-coup direct sur l'autre, soit en bien, soit en mal.

La force et la liberté d'action des États reposent sur deux bases fondamentales : l'une est *leur organisation politique,* l'autre, *leur organisation administrative.*

Quant à la première, les différents Gouvernements sont moins libres qu'autrefois de la choisir et de la déterminer isolément.

Les limites des États ont été fixées d'une manière irrévocable par les négociations diplomatiques des dernières années. Tout essai d'amélioration devient, par le fait, impossible. Le repos politique est basé sur l'union fraternelle des Souverains; il repose sur le principe du maintien de ce qui existe. Agir à l'encontre de ces principes, ce serait ébranler l'édifice dans ses fondements; les suites de l'entreprise entraîneraient certainement plus de dangers pour les divers États qu'elles ne pourraient leur offrir d'avantages.

Pour l'organisation administrative, elle est entre les mains du Gouvernement tant qu'il est encore armé du pouvoir. Les menées des partis ont principalement pour but de donner le change aux Gouvernements en ce qui concerne cette vérité. Les révolutionnaires spéculent sur les sentiments paternels des princes régnants; toutefois, la sagesse commande avant tout au Souverain de maintenir le droit, de ne pas livrer ses peuples à la merci de vaines théories, de tout étudier, et de choisir ce qu'il y a de mieux.

Dans un État où la limite n'a pas encore été franchie, c'est-à-dire *dans un État où le Souverain n'a pas les mains liées et peut agir encore librement,* l'application du principe dont je viens de parler est encore possible; or, la Prusse est dans le cas dont je parle. La voie dans laquelle le Roi s'engagera ne décidera pas seulement du sort de son propre royaume. La transformation intérieure que va subir l'État prussien exercera une influence incalculable sur les destinées de l'Allemagne et de l'Autriche, cela est évident; aussi ceux qui, sans mandat, se font les échos de la prétendue voix du peuple, le sentent bien. Jusqu'à présent ce parti est resté conséquent avec lui-même dans la marche qu'il a suivie; il a commencé par chercher en Prusse un point d'appui pour ses leviers, et peut-être ne l'a-t-il que trop bien trouvé. Le Roi est à la veille d'être obligé de prendre un parti. La décision pourra tout aussi bien assurer le triomphe de la révolution dans toute l'Europe qu'elle peut avoir pour effet de sauver le repos de la Prusse et la tranquillité générale.

Que doit faire le Roi?

Cette question peut se résoudre peut-être au moyen de quelques formules principales.

La condition essentielle de toute forme, les avantages comme les inconvénients qu'elle présente, sont déterminés par la connaissance exacte du corps auquel elle doit être appliquée.

L'État prussien, bien qu'uni sous un même sceptre, se compose de plusieurs parties qui diffèrent entre elles par la position géographique, le climat, les races et la langue. Il a, sous ce rapport, une ressemblance singulière avec l'État autrichien, quoique ce dernier soit bien plus favorisé en ce qui concerne la situation. Les divers éléments de la Monarchie autrichienne ont plus de valeur; géographiquement, les pays dont elle est formée sont mieux situés; le tout forme un corps aux contours bien arrondis. Entre les deux États, l'Autriche se prêterait mieux encore que la Prusse à un système nettement représentatif, si la différence entre les peuples au point de vue de la langue et des mœurs n'était pas aussi accusée. Comment un système pareil pourrait-il réussir en Prusse quand il n'est pas possible à l'Autriche de l'introduire chez elle?

Étant donnée la situation des deux Monarchies, le résultat le plus sûr d'un essai de *centralisation au moyen d'un système nettement représentatif serait leur désagrégation;* elles se décomposeraient, non pas en parties à déterminer arbitrairement, mais en parties déjà toutes déterminées et qui sont séparées par un plus grand nombre de différences radicales qu'il n'en existe entre la Hollande et les Pays-Bas eux-mêmes.

Il est inutile d'examiner comment la représentation centrale réussit dans ce royaume; l'introduction de ce système a prouvé d'une manière éclatante et catégorique à toute l'Europe combien est vaine une pareille entreprise quand il s'agit de parties d'un tout absolument différentes les unes des autres. Sous ce rapport seul, elle a peut-être fait quelque bien.

A un autre point de vue, le royaume des Pays-Bas a fait une seconde expérience qu'il est sage de ne pas dédaigner. Pour assurer sa conservation, ce royaume a besoin, *avant tout,* d'une bonne force militaire, et c'est précisément cette

condition essentielle de son existence, de laquelle dépend aussi l'existence de la Prusse, qui devient irréalisable par suite de sa constitution, comme elle le deviendrait par l'introduction de la représentation centrale en Prusse. C'est ce qu'a bien senti le parti civil dans ce pays; aussi a-t-il depuis longtemps élevé la voix contre l'armée, et mis en avant un système insensé qui consisterait *à armer le peuple en masse* à un moment donné, au lieu d'*entretenir une armée permanente.* Le jour où le Roi de Prusse, au lieu d'apparaître à la tête d'une armée, ne serait plus que le chef de sept ou huit masses populaires n'ayant aucun lien entre elles, ce jour-là l'État prussien serait bien près de sa dissolution politique aussi bien qu'intérieure.

Quoi qu'il en soit, le Gouvernement a fait des promesses; il faut qu'elles soient tenues. Les peuples, et particulièrement les Allemands, avertis par l'exemple du passé, instruits par l'épouvantable abus de pouvoir dont beaucoup de princes allemands, sous l'empire d'un sentiment exagéré de leur souveraineté, se sont rendus coupables depuis la fatale année 1806, veulent des garanties contre l'arbitraire pur. A l'origine, ces aspirations se sont manifestées par la demande du rétablissement des *anciennes constitutions particulières;* puis elles ont été dépassées par les revendications des révolutionnaires, et aujourd'hui elles se produisent sous la forme de vœux tendant à l'établissement d'un système représentatif central. Par suite de l'idée vague et confuse que le grand nombre se fait de la représentation populaire, il est facile de voir à quel point les auteurs de ce mouvement se font illusion. Si d'ailleurs les vœux des peuples avaient réellement changé, les Souverains n'en seraient tenus que plus rigoureusement *à tout examiner et à ne se décider que pour une solution vraiment bonne.*

Le Roi a promis un système nettement représentatif. Qu'il donne donc à son peuple les garanties qui sont seules compatibles avec la situation de son royaume.

La Monarchie prussienne se divise naturellement en plusieurs parties, qui sont :

1° Les Marches de Brandebourg,

2° Le royaume de Prusse,
3° Le grand-duché de Posen,
4° Le duché de Silésie,
5° Le duché de Saxe,
6° Le duché de Westphalie,
7° Le grand-duché du Bas-Rhin.

Il y aurait toutefois lieu d'examiner à quelles parties il convient de rattacher la Poméranie, les Principautés de la Basse-Saxe et de Berg. En tout cas, ces pays ne semblent guère de nature à pouvoir former des corps particuliers; ils paraissent plutôt devoir être englobés, le premier dans les Marches, le second dans le duché de Saxe, et le troisième dans la province de Westphalie.

Chacune de ces provinces est en droit d'obtenir une représentation d'états. Mais ces corps d'états ne se prêtent nullement à être coulés absolument dans le même moule, sans qu'il soit tenu compte de leur situation locale, qui, dans le grand-duché du Bas-Rhin, par exemple, diffère notablement de celle d'autres pays, tels que la Silésie, les Marches, etc. C'est en considérant la situation locale de chaque province, c'est en l'appréciant d'une manière convenable et éclairée, qu'on arrivera le plus sûrement à contenter les différents pays et à servir les intérêts de l'État tout entier.

Avant tout, il faudrait créer de pareils corps d'états. Si l'on jugeait ensuite que l'État dût retirer d'une *représentation centrale* un avantage quelconque relativement à la *question budgétaire* ou à la *législation dans le sens le plus élevé du mot,* et si la solution problématique de cette question devait devenir *inévitable* plus tard, il y aurait peut-être un moyen à employer : ce serait d'instituer une commission qui se réunirait *spécialement dans le but indiqué,* et pour la formation de laquelle *chaque corps d'états* déléguerait au besoin trois membres. Ce corps central serait, en tout cas, plus facile à diriger vers le bien que ne le serait une assemblée ou plutôt un assemblage hétérogène de députés étrangers ou même hostiles les uns aux autres, qu'il sera impossible longtemps encore de réunir en vue *d'un but politique commun.*

Pour présenter nos idées sous une forme concise, il suffira peut-être de formuler les points principaux que voici :

1° L'État prussien continue à subsister sous la forme de provinces distinctes entre elles.

C'est le Roi qui exerce le pouvoir. Il est assisté de ministres qui dirigent les divers départements et d'un conseil d'État.

Chaque province est régie par une administration supérieure et par une administration inférieure.

2° Chaque province reçoit une représentation d'états appropriée à ses conditions locales.

Les présidents des états sont nommés par le Roi.

La sphère d'action des états est délimitée, d'une manière générale, ainsi qu'il suit :

Ils ont le droit, dans leurs réunions régulièrement convoquées, d'adresser au Gouvernement des requêtes et des représentations sur des objets qui touchent aux intérêts de la province, des états ou des individus.

Ils sont chargés de répartir les impôts directs d'après les principes fixés par la loi ; ils ont aussi pour mission de veiller à ce que la répartition des charges publiques afférentes aux provinces se fasse d'une manière aussi équitable que possible, et de prévenir, à cet égard, tout abus ou tout arbitraire.

3° Le Roi institue cette représentation d'états et se réserve de prendre dans la suite une résolution relative à la coopération des états provinciaux, au moyen d'une représentation centrale dont ils doivent fournir les éléments, pour ce qui concerne l'adoption du budget et la confection des lois d'ordre supérieur.

De même qu'avant d'instituer des assemblées d'états, le Gouvernement a dû avoir soin de former les provinces au point de vue territorial, ainsi que de les organiser au point de vue administratif, de même la création d'une représentation centrale ne peut être que la suite de l'établissement d'états constitués régulièrement et sur des bases solides.

4° Une question digne d'être examinée serait peut-être la suivante : Quels points de contact pourrait-il y avoir lieu d'établir entre un conseil d'État doté d'attributions étendues,

comme l'est aujourd'hui le Conseil d'État prussien, et une représentation centrale composée de délégués des états? Quelques membres du Conseil d'État ne pourraient-ils pas, en cette qualité, devenir membres de la représentation centrale?

SUR LES QUESTIONS D'ÉDUCATION, DE SOCIÉTÉS GYMNASTIQUES ET DE LIBERTÉ DE LA PRESSE.

(Annexe du n° 304.)

306. Le Gouvernement prussien pourrait avoir à se prononcer sur d'autres objets peut-être non moins importants par leur conséquences journalières, je veux parler des menées des partis qui troublent l'ordre en Prusse aussi bien qu'en Allemagne.

Les moyens d'enrayer le mal sont de deux sortes. Les premiers et les meilleurs, le Roi les trouvera dans sa propre volonté; quant aux autres, une entente aussi complète que possible entre lui et l'Autriche les lui fournira. Les premiers se rapportent à l'État prussien lui-même, les seconds, à une marche commune à suivre dans les discussions de la Diète. Toutefois, par suite de l'entente établie entre les deux premiers États de l'Allemagne, ces dernières donneraient peut-être des résultats plus certains si l'on engageait des pourparlers confidentiels avec les principales Cours allemandes, avant de porter les questions devant la Diète.

Les objets que nous croyons devoir désigner ici de préférence sont :

I. *La question d'éducation*,

II. *Les sociétés gymnastiques,*

III. *La liberté de la presse.*

I. *Éducation.* Pour tout observateur impartial, il est évident aujourd'hui que les novateurs d'Allemagne, — et c'est dans la classe instruite qu'il y en a le plus, — ont renoncé à l'espérance d'exercer, à leur point de vue révolutionnaire, une influence effective sur la génération *active* du moment, et particulièrement d'entraîner cette génération *à l'action*. Le succès

d'une pareille entreprise rencontrera toujours des osbtacles dans quelques-uns des principaux traits du caractère germanique. — L'Allemand est flegmatique, réfléchi et fidèle. Il spécule plus qu'il n'agit, surtout quand l'action est inséparable de la dissolution de la famille et de la rupture des liens civils ; de plus, le patriotisme des Allemands porte sur différents objets : dans la patrie commune il y a, depuis qu'elle est constituée, des vœux populaires distincts entre eux; le patriotisme provincial est celui auquel le citoyen allemand est le plus accessible; il s'empare de lui au sortir du berceau, et trente générations se sont succédé sans qu'il y eût une raison de ne pas l'honorer comme le patriotisme *le plus immédiat et le plus naturel :* car le Brandebourgeois comme l'Autrichien, le Bavarois comme le Hessois, étaient en même temps Allemands. Souvent l'organisation politique des États influe encore pendant des siècles sur le caractère des peuples, alors que les institutions elles-mêmes ont disparu; du reste, le souvenir du *Saint-Empire* est encore récent, et c'est surtout dans les classes inférieures qu'il est encore très-vif. Bien qu'il n'y ait plus d'Empire aujourd'hui, il reste encore une Allemagne, et le noyau des anciennes provinces subsiste encore sous l'autorité des anciens Souverains.

Les novateurs ont compris l'inanité de leur entreprise; aussi leur plan, *depuis qu'ils en ont un,* a pris un caractère tout différent, et ce caractère lui-même répond à l'esprit et à la situation personnelle des chefs : *ce que n'a pu faire la génération actuelle doit rester réservé à la génération prochaine; toutefois, afin que celle-ci ne marche pas sur les traces de ses devancières, il faut s'emparer du jeune homme aussitôt qu'il est sorti de l'enfance et soumettre son esprit à une discipline révolutionnaire.*

Là où la révolution, dans l'acception la plus brutale du mot, ne peut plus fausser l'esprit des jeunes gens déjà élevés et les pousser à l'insurrection, il faut *élever* un peuple pour la révolution.

Ce plan est celui que poursuivent quelques-unes des universités allemandes, et si nous ne sommes pas suffisamment

renseignés pour pouvoir déterminer jusqu'à quel point un certain nombre de professeurs des universités de Prusse sont initiés à ce plan et travaillent à le réaliser, nous ne croyons cependant pas nous tromper en regardant le fait lui-même comme plus que probable.

Quant à l'*association des étudiants allemands* (*Burschenschaft*), le Gouvernement du Roi de Prusse sait à quoi s'en tenir sur son compte : on ne saurait faire disparaître assez tôt cette cause de désordre, cela est incontestable. Ce qui n'est pas moins certain toutefois, c'est que ce but ne peut être atteint qu'à la condition d'agir de concert avec les Gouvernements allemands.

II. *Sociétés gymnastiques.* Cette institution dangereuse est intimement liée à la question des universités; les inventeurs, l'invention et l'exécution appartiennent à la Prusse.

Le gymnase est, à proprement parler, l'école préparatoire des désordres universitaires. C'est là que l'enfant doit devenir jeune homme, de même qu'à l'université ce dernier doit devenir homme par l'éducation.

Nous exprimons notre intime conviction en disant que c'est aujourd'hui pour le Roi un devoir gouvernemental d'extirper le mal. Les palliatifs ont cessé d'être suffisants pour cela. Il faut que toute l'institution, telle qu'elle existe, soit supprimée ; il faut que tous les établissements soient fermés sous peine de répressions fixées d'avance par la loi pour ceux qui l'enfreindraient.

Comme c'est à Berlin même que cette institution a pris naissance et qu'elle existe aujourd'hui; comme, d'autre part, les succursales apparaissent comme des loges secondaires se rattachant à la loge mère, il faut, si l'on veut que le remède soit efficace, attaquer le mal dans sa racine. Dans le cas où l'on ne parviendrait pas à en détruire tous les rejetons, il faudrait aussi discuter la question avec les Gouvernements allemands qui manqueraient de clairvoyance et qui voudraient entretenir le mal.

III. *Liberté de la presse.* Ce problème, le plus difficile de tous, ne peut être résolu, si toutefois il peut l'être définitivement, qu'à une condition : c'est que l'entente soit parfaite entre l'Autriche et la Prusse, et qu'on soit d'accord avec les autres Gouvernements allemands.

Toute mesure doit être basée sur les principes suivants :

1° Être aussi large que possible en ce qui concerne les œuvres sérieuses et véritables ;

2° Faire une différence très-marquée entre des œuvres de ce genre, des pamphlets et des feuilles périodiques ;

3° Tenir compte de l'indépendance des membres de la Confédération et de la nécessité d'obliger chaque État confédéré à avoir une loi réelle, soit préventive, soit répressive.

Ce rapide examen des trois questions conduit à la conclusion suivante :

1° Il faut que la Prusse prenne immédiatement des mesures relativement aux sociétés gymnastiques ;

2° Il faut aviser aux moyens d'ouvrir promptement des pourparlers entre la Prusse et l'Autriche ;

3° Il faut enfin que tout ce qui se rattache à cette négociation soit préparé et entamé dans le plus grand secret.

SUR LA QUESTION DES JUIFS EN AUTRICHE.

307. Mémoire rédigé par Metternich en 1818 *.

307. L'édit de l'Empereur Joseph est en pleine vigueur dans tous les États allemands de l'Autriche. La constitution de

* Ce qui semble avoir donné lieu à la rédaction de cet exposé, c'est un « Mémoire sur l'état des israélites, par un ministre du saint Évangile », qui fut dédié et remis aux Souverains réunis au Congrès d'Aix-la-Chapelle. Indépendamment de cet écrit, les représentants des israélites de Vienne avaient fait parvenir à l'Empereur une requête ayant pour objet d'obtenir une enquête sur l'état de la législation relativement à la condition civile de leurs coreligionnaires. (*Note de l'Éditeur.*)

la Hongrie s'oppose à une partie de son exécution, mais ce fait est indépendant de la volonté du Roi.

Des écoles de filles juives existent partout. Là où les communautés sont trop peu nombreuses, les enfants des deux sexes fréquentent les écoles chrétiennes; il est libre à chaque juif de faire élever ses enfants dans les établissements d'éducation chrétiens.

Les juifs peuvent, avec des permis particuliers, et dans les pays où les constitutions ne s'y opposent pas directement, acquérir des propriétés foncières.

Ils sont placés sous la conscription militaire, ainsi que les chrétiens. Tous les grades au service leur sont ouverts; il existe aujourd'hui des officiers d'état-major juifs.

Les distinctions de tous les genres, excepté celles qui comportent une formule de serment chrétien, tel que l'exigent les ordres de chevalerie, leur sont accordées. Les hommes les plus marquants par leurs vertus civiques et leur état honorable ont acquis jusqu'à des titres de noblesse, qui les placent sur le même rang que les nobles chrétiens.

Ils peuvent se vouer à tel état qui leur convient; s'il n'en existe guère dans les rangs des employés civils, c'est qu'ils ne se vouent pas à cette carrière, ou bien que tous ceux qui y aspirent entrent dans le sein de l'Église.

On a néanmoins été forcé dans plusieurs lieux de prendre des mesures de précaution pour la mise à exécution de l'édit de l'Empereur Joseph, même bien des années après qu'il avait été mis en œuvre, vu l'abus que les juifs ont fait des concessions qui leur avaient été accordées. Voués de père en fils au petit commerce, se soutenant l'un l'autre avec d'immenses capitaux, ils préfèrent gagner par les voies d'un commerce licite ou illicite ce qui leur coûterait des soins et de la peine à acquérir par d'autres voies.

Les lois de l'Empereur Joseph ont cependant produit un bien réel; l'exemple le plus satisfaisant que l'on puisse citer à l'appui de cette vérité se trouve dans la différence réelle qui existe entre les juifs de la Galicie et ceux de l'ancienne Pologne.

Une des grandes difficultés qu'offre toute mesure relative au changement de la position des juifs, provient de leur nombre. Toute réforme précipitée portera toujours sur une masse immense d'hommes adultes et que rien ne peut déterminer soit à renoncer à leurs habitudes, soit à en adopter franchement de nouvelles.

1819.

DE ROME, NAPLES ET PÉROUSE.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES ÉCRITES PAR METTERNICH A SA FAMILLE, DU 5 MARS AU 22 JUIN 1819.

308. Voyage retardé. — 309. De Friesach. — 310. De Florence. — Accueil fait à l'Empereur par les Toscans. — 311. Grande fête donnée en l'honneur de l'Empereur. — 312. Arrivée à Rome. — Description de la ville. — Audience chez le Pape. — L'église de Saint-Pierre. — Le Vatican. — La fête des Rameaux au Quirinal. — Le Colisée. — 313. Le vendredi saint à l'église de Saint-Pierre. — La bénédiction *urbi et orbi*. — Assassinat de Kotzebue. — 314. Fin des fêtes. — Illumination de la coupole. — 315. Arrivée à Naples. — 316. Pouzzoles et Baïes. — Le miracle de saint Janvier. — San Carlo. — Giroux sur le Vésuve. — 317. Excursion à Pompéi. — 318. La grotte de la Sibylle. — 319. Ascension du Vésuve. — 320. Excursion à Salerne et à Pæstum. — 321. L'Empereur sur le Vésuve. — 322. Le départ de l'Empereur de Rome est différé à cause de la Fête-Dieu. — Plan de voyage de Metternich. — Tivoli. — Lawrence à Rome. — 323. Procession de la Fête-Dieu. — 324. De Pérouse. — Un présent du Pape. — Le portrait de Clémentine par Lawrence. — Le buste de Metternich par Thorvaldsen. — 325. Description de Pérouse et des environs. — 326. Le cardinal Consalvi.

Metternich à sa femme. Vienne, ce 5 mars 1819.

308. C'est bien malgré moi, ma bonne amie, que j'ai dû retarder mon voyage jusqu'au 8. J'ai cédé aux rigueurs de Staudenheim, qui a trouvé un puissant allié dans le plus mauvais temps que le Ciel ait jamais versé sur une partie de ce bas monde. Le thermomètre est constamment à un, deux ou

trois degrés au-dessus de zéro. Il pleut, il fait du brouillard; parfois quelques flocons de neige viennent nous égayer; les hommes toussent, les femmes crachent, les enfants pleurent. Je vous fais ici, en trois phrases, le tableau de la société de Vienne et de ses charmes.

Voici mon plan de voyage. Je compte coucher : le 8, à Schottwien; le 9, à Leoben; le 10, à Klagenfurt; le 11, à Ponteba; le 12, à Conegliano; le 13, à Vérone; le 14, à Modène; le 15, à Scarica l'Asino; le 16, à Florence.

Friesach, ce 10 mars.

309. Je suis arrivé ici de si bonne heure, grâce aux désespoirs anticipés de Floret, qui croit éternellement qu'arriver est impossible, que j'ai tout le temps de vous écrire, ma bonne amie. Je remettrai ma lettre à la poste à Klagenfurt, pour qu'elle vous arrive plus sûrement. J'ai quitté ce matin à sept heures Kraupach, le plus chien de trou de la terre; j'ai dîné à Unzmarkt, et me voilà à Friesach à sept heures du soir. J'ai trouvé beaucoup de neige entre Kraupach et Neumarkt; le plateau est très-haut, la neige disparaît à mesure que l'on descend vers la Carinthie. Je la retrouverai en plein dans les Alpes Juliennes. Je coucherai demain à Tarvis.

Vous voyez, ma bonne amie, que notre voyage va très-bien. Tout le monde se porte bien, et Kaunitz est le même qu'en 1799. Il ne parle pas de ses chagrins, il trouve qu'il n'en a pas; il mange, chante, siffle, rit, dort comme tout le monde; c'est au point que je crois qu'il n'est que *rétif*, comme le sont quelquefois des chevaux très-doux et commodes pendant des mois entiers, et qui se cabrent dans certains moments et à certaines places.

J'ai fait dans le cours de ma journée une nouvelle découverte en histoire naturelle. Le magistrat de Judenburg m'attendait à la porte pour me complimenter. Tous les magistrats du monde se plaignent constamment; celui de Judenburg n'a pas eu à se plaindre des hommes; il s'est rabattu sur les *souris*. Le bourgmestre m'ayant assuré que les souris ravageaient les

champs, je lui ai demandé si ce fléau existait depuis longtemps. « Eh, mon Dieu! depuis les Français! — Comment! les Français ont-ils amené des souris à leur suite? — Non pas, mais ces diables d'hommes ont campé près de la ville; ils ont mangé tant de pain qu'ils ont rempli les champs de miettes, et toutes les souris de la Styrie sont venues depuis lors se loger chez nous. » La haine est aveugle!

Florence, ce 18 mars.

310. Je vous écris enfin, ma bonne amie, après avoir attendu d'heure en heure la possibilité de faire la présente expédition. J'ai fait mon voyage le plus vite et le plus heureusement possible. Une fois sur terre d'Italie, il s'est tellement accéléré que j'ai dû renforcer toutes mes stations. J'ai couché à Tarvis le 11, à Conegliano le 12, à Vérone le 13, à Bologne le 14, et je suis arrivé ici de cette dernière ville le 15, en *neuf heures* de voiture, chose sans exemple. L'Empereur a fait la course en dix heures, et on a crié au miracle; je l'ai faite en une heure de moins, et le miracle ne compte plus. Partout où l'on attelle des bœufs aux voitures des simples voyageurs pour les fortes montées des Apennins, j'ai été au grand trot avec huit chevaux. Les bêtes de ce pays-ci doivent avoir des poumons autrement faits que nos bêtes ultramontaines. Je n'ai eu à me plaindre en route que de l'excès des honneurs. A Bologne, le cardinal légat m'a attendu avec deux sociétés priées et deux soupers prêts, — l'un chez lui, et l'autre chez Marescalchi, où j'ai logé. Dans la difficulté du choix, j'ai pris le parti d'aller me coucher, et de laisser souper les deux compagnies tant qu'elles l'ont voulu, après avoir fraternisé avec Son Éminence pendant à peu près deux heures « *in camera caritatis* ».

... Nous sommes ici au milieu des fleurs; les maisons seules sont encore froides, mais il y a de bonnes cheminées et même des poêles dans tous les appartements.

L'Empereur a été reçu avec un véritable enthousiasme par les Toscans. Il se porte à merveille. Venise lui avait donné un

rhume de cerveau; j'ai eu raison d'échapper à ce charmant séjour.

Florence est encore remplie d'Anglais; ils commencent à se mettre en mouvement pour Rome. L'Empereur part le 29 de ce mois. Je compte partir avec Marie le 26. Nous irons ce jour-là à Livourne, le 27 à Pise, le 28 à Sienne, le 29 à Radicofani, le 30 à Viterbe, et nous serons à Rome le 31.

Je loge ici au palais Dragomanni. La maîtresse de ma maison est veuve, et c'est cette danseuse enragée de la *Furlana* que vous avez vue aux bals de Madame Élisa, en 1810, à Paris. Elle a neuf ans de plus et ne danse plus, mais ma vertu est à couvert, tout comme si elle dansait encore avec son impétuosité ancienne. Je n'ai jamais aimé les bourrasques et les ouragans. Les fenêtres de ma chambre à coucher donnent sur un jardin où tout est en fleur. J'ai sous moi des orangers en pleine terre couverts de fruits, et dont les fleurs sont écloses. J'en suis étonné, car le fond de l'air n'est pas chaud; le soleil fait ici l'affaire tout entière, et le soleil de la Toscane est autre que celui d'au delà des Alpes.

Ce 22 mars.

311. La ville a donné hier une fête à l'Empereur. Cette fête n'a été belle qu'à cause du local; la place du Palazzo Vecchio était le lieu de la fête. On s'est rassemblé dans le vieux palais habité par les Médicis, avant qu'ils eussent fait l'acquisition du palais Pitti. Tout y respire leur séjour plus de trois cents ans après qu'ils l'ont quitté. Les Uffizii, la galerie, étaient illuminés. On a tiré un feu d'artifice, qui n'a guère contribué à éclairer la contrée, et l'on s'est retiré. Ce qui a plus de valeur pour moi que ce mauvais feu de paille, c'est de voir les belles statues de Michel-Ange, de Benvenuto Cellini, etc., les chefs-d'œuvre d'architecture de cette grande époque brillamment éclairés; c'est, enfin, de pouvoir me dire que je voyais tout cela comme l'ont vu les créateurs eux-mêmes. Caraman raffole de Florence; il prétend que l'on y est toujours comme dans un palais enchanté, et il n'a pas tort.

Rien de ce que l'on y voit ne ressemble à ce que l'on a vu ailleurs.

Je partirai définitivement le 26, et je suis strictement l'itinéraire que je vous ai indiqué par ma dernière lettre.

Rome, ce 2 avril.

312. Nous y voilà, ma bonne amie. Je n'entreprendrai pas de vous dire ce que nous trouvons dans Rome; c'est à Marie à s'en charger. Ne croyez pas, au reste, qu'elle puisse exagérer, car le fait est tout bonnement impossible. L'imagination peut atteindre à ce que les sens ont offert; on a beau se faire illusion, on ne sort guère de ce cercle. Or, Rome doit être vue pour être crue. Tout ce que les plus belles villes du monde peuvent étaler de magnificence en détail s'y trouve réuni et certes surpassé.

Il en a été pour moi de Rome comme d'une personne que j'aurais voulu deviner, faute de la connaître; on se trompe toujours dans ces sortes de calculs. Je l'ai trouvée tout autre que je n'avais supposé; j'ai cru Rome vieille et sombre, elle est antique et superbe, resplendissante et neuve. Je ne sais ce que je donnerais pour vous tenir un seul instant à la fenêtre de mon salon, et cette fenêtre n'est rien en comparaison d'un cabinet de toilette préparé pour l'Impératrice! Figurez-vous une décoration superbe, tellement riche que l'on taxerait le peintre qui l'eût exécutée d'un degré d'exagération incroyable. J'ai en face et sous moi Saint-Pierre, le château Saint-Ange, la colonne d'Antonin, des obélisques sans nombre, des palais plus magnifiques les uns que les autres, des fontaines d'où jaillissent des masses énormes d'eau; à gauche, le Colisée, Saint-Jean de Latran; en face, le Vatican, etc., etc. Voilà bien des noms, mais ils ne représentent pas les objets. Saint-Pierre et le Vatican réunis sont grands comme la ville de Turin, qui renferme soixante mille âmes. La place Saint-Pierre seule en renfermerait deux cent mille. La seule chose qui puisse donner une idée de ces espaces, ce sont les Tuileries, la place Louis XV et les Champs-Élysées. Les garde-meubles ne sont, pris

isolément, que de misérables bicoques en comparaison de vingt hôtels particuliers qui ne comptent pas dans le tableau de Rome. Le palais Farnèse est l'un des plus vastes et des plus hauts; — eh bien, le maître-autel de Saint-Pierre a six pieds de plus de hauteur, et il est en bronze.

Nous sommes arrivés ici avant-hier, avant la tombée de la nuit. On découvre la coupole de Saint-Pierre un peu en deçà de l'avant-dernière poste. Le pays est un véritable désert. La terre la plus belle du monde ne demande que des bras pour être cultivée; on arrive enfin, après le voyage le plus dégoûtant, à des ruines; elles sont entremêlées de poteaux auxquels sont accrochés des membres vieux et frais de brigands qui ont commis des meurtres sur la place même. On se croirait plus près des portes du Tartare que de celles de la Ville sainte. Dès que vous franchissez l'enceinte de cette dernière, la grandeur de Rome devient accablante.

Arrivé à la Consulta, où je loge, et où le cardinal Consalvi m'attendait avec une foule de gens dont il a composé ma maison, j'ai été pris tout d'abord d'une véritable frayeur à la vue de mon appartement. Il se compose de *vingt-cinq salons* magnifiques. Marie a pour elle la moitié de moins. Hier j'ai débuté par aller chez le Pape, que j'ai trouvé en très-bon état, infiniment meilleur que je n'avais cru. Il est caduc, mais d'une caducité toute naturelle pour un âge aussi avancé que le sien. Il m'avait fait dire par le cardinal qu'il me verrait quand je voudrais.

Ma première sortie a donc été pour lui faire ma cour. Il m'a reçu comme il pourrait recevoir un vieil ami; il m'a parlé sur-le-champ de notre correspondance pendant qu'il était prisonnier à Savone. Il est venu à ma rencontre; il avait fait placer à côté de lui un tabouret; nous avons causé pendant une heure. Pepi et mes Messieurs attendaient dans l'antichambre. Je lui ai demandé la permission de les lui présenter; il est allé courir lui-même à l'autre bout du salon, pour sonner afin qu'on les fît entrer; je les ai présentés; il leur a dit quelques mots, et il a fini par me reconduire jusqu'à son premier salon. Je défie que l'on fasse plus, quand déjà l'on fait trop.

Il cause très-bien, avec une extrême facilité et avec beaucoup de gaieté. Dans notre heure de conversation sur toutes choses au monde, nous avons bien ri un quart d'heure. Certes, jamais entretien de Pape et de ministre qui se voient pour la première fois n'a été plus courtois. Il aime à parler de ses tourments sous Bonaparte, et il m'a rappelé plus de vingt anecdotes sur mes entretiens avec ce dernier sur son compte. Il m'a dit de venir le voir comment et quand je voudrais.

Les appartements destinés à Sa Majesté sont d'une beauté ravissante. Outre la magnificence du local, le fond de l'ameublement est fait sous Napoléon, qui avait destiné le Quirinal pour son palais. Le Pape vient de faire finir le tout, de sorte que dans ces appartements se trouve réuni tout ce que les arts anciens et modernes offrent de plus beau. On finira le Louvre, qu'il ne vaudra pas à beaucoup près l'appartement du Quirinal. La première antichambre, — une salle grande comme celle de la Redoute à Vienne, — est commune au Pape et à l'Empereur. Elle sert également de péristyle à la chapelle, qui est préparée pour une partie des fonctions de la semaine sainte. Cette chapelle peut renfermer cinq cents étrangers ; trois mille se sont fait inscrire pour y être admis. On compte plus de quarante mille étrangers à Rome, tant maîtres que valets.

Les appartements du Pape contrastent singulièrement avec la magnificence qui l'entoure; ils sont plus que simples.

Du Quirinal nous avons été à Saint-Pierre, de Saint-Pierre au Vatican. Que vous dire de ce monde?

Il est de fait que Saint-Pierre paraît petit, vu l'accord de toutes ses parties. Ce n'est que quand on va, — que l'on mesure, que l'on commence à douter de ce que l'on voit. Les anges en marbre qui soutiennent les bénitiers sont placés aux deux premiers pilastres après la porte d'entrée. Vous les croyez tout près ; ils ont l'air d'être de la taille de Léontine : à mesure que vous en approchez, ils grandissent au point de devenir des colosses. Les quatre piliers sur lesquels repose la coupole, qui a six pieds de diamètre de plus que le Panthéon, ont l'air de ne pas sortir des dimensions connues. Eh bien, ils ont du côté étroit trente-deux pas d'épaisseur.

Figurez-vous cette église, qui a vingt chapelles dont chacune ferait une église énorme, et dont chacune a une coupole bien plus haute et plus grande que Saint-Charles Borromée, tout incrustée de marbre; tous les plafonds en mosaïque, représentant des tableaux magnifiques. Pas un ornement qui ne soit en marbre, porphyre, albâtre antique ou bronze doré; pas un coin qui ne soit fini comme une tabatière; partout des tombeaux gigantesques, exécutés par les premiers maîtres de tous les temps; l'antiquité n'a jamais offert un pareil assemblage de magnificences!

Saint-Pierre, comme église, est la chapelle du Vatican. Vous vous souvenez de la galerie du Louvre. Mettez-en une vingtaine comme elle l'une à la suite de l'autre, vous aurez à peu près l'espace rempli de statues, de marbres, de monuments de toute espèce! Cela n'empêche pas qu'au mois de novembre prochain, on ouvrira un nouvel embranchement de salles et de galeries, que l'on remplira de statues qui sont dans les magasins. Tant de galeries et de salles n'empêchent pas qu'il n'y ait aussi *onze mille chambres* et cabinets, tous habitables, dans la même maison.

Quelles salles que celles peintes à fresque par Raphaël! Cet homme inconcevable en a peint une, — et c'est l'une des plus belles, — à l'âge de dix-huit ans.

Nous n'avons fait que marcher, nous ne nous sommes pas arrêtés; nous n'avons vu que peu de chose, et nous avons marché cinq heures.

Notre journée est arrangée. Nous sortirons tous les jours de huit heures à midi, et de quatre à six. Il fait trop chaud entre midi et quatre heures. La journée d'aujourd'hui a été plus chaude que chez nous ordinairement au mois de juin.

Ce 3 avril.

Hier matin, nous avons été voir le Forum de Trajan, restes magnifiques de l'antiquité.

Puis nous avons été visiter les ateliers de Canova et de Thorvaldsen, ainsi que deux autres d'artistes très-remarquables.

Ce que Canova a fait déjà, et ce qu'il est en train de faire, est inconcevable. Cet homme rappelle les beaux temps de la Grèce.

L'Empereur est arrivé à quatre heures et demie. Nous l'avons attendu dans son appartement. En arrivant, il s'est rendu d'abord dans l'appartement de Sa Sainteté, qui est allée a sa rencontre aussi loin que ses propres jambes ont pu la porter. L'Empereur a été reçu avec beaucoup de pompe et un grand enthousiasme parmi le peuple. Toute la population de Rome s'était portée sur sa route.

Ce 4 avril.

Je ferme ma lettre au moment où je me rends au Quirinal pour la fête des Rameaux. La cérémonie durera trois heures; je serai par conséquent trop en retard pour vous écrire à ma rentrée, car le courrier doit partir pour arriver à temps à Munich, en coïncidence avec celui qui va de Vienne à Paris.

Marie vous parle sans doute de nos courses d'hier matin. Nous avons passé quatre heures dans la Rome des Césars, au milieu des plus magnifiques décombres des constructions à la fois les plus sublimes et les plus gigantesques que le génie humain ait créées. Le *Forum Romanum* est une ville de temples et de monuments. Les déblais faits par les Français et continués par le Pape permettent de marcher de nouveau sur le pavé de la *via Sacra,* de cette même rue par laquelle ont passé tous les triomphateurs.

Une masse, tantôt debout, tantôt gisant confusément à terre, de troncs de colonnes gigantesques de porphyre et des plus beaux marbres et granits de l'Orient, de chapiteaux et d'autres débris, prouve ce que doit avoir été ce lieu. L'imagination seule ne peut y atteindre. Le Pape, qui fait prodigieusement pour les arts, — ou plutôt Consalvi, qui agit en son nom, — a l'intention de faire déblayer tout le Forum. L'entreprise est immense, car l'ancien sol est recouvert de plus de quinze à vingt pieds de terre et de décombres, et le grand embarras est de savoir où jeter la terre des excavations.

Le Colisée ne saurait se décrire. Ses ruines ne ressemblent pas à celles d'un bâtiment; on croit voir l'éboulement d'une montagne. D'après les calculs les plus modérés, quatre-vingt mille spectateurs ont pu y être assis fort à l'aise. Chaque place porte encore son numéro, comme les stalles dans le théâtre de la Cour à Vienne, qui n'offre que cette ressemblance avec celui de la Rome des Césars.

Rome, ce 10 avril.

515. Nous vivons au milieu des temples païens et dans les basiliques chrétiennes; nous alternons depuis trois jours entre la chapelle Sixtine, les Musées du Vatican et l'église de Saint-Pierre. La dernière des grandes fonctions religieuses va avoir lieu demain; le local prête à ce qu'elle soit belle, car elle a lieu à Saint-Pierre; celles du jeudi et du vendredi saints sont bien au-dessous de mon attente. Le Saint-Père, il est vrai, n'a point officié, ce qui réduit les grand'messes à leur taux ordinaire; aussi n'y a-t-il pas de doute que ce que j'ai vu à la chapelle Sixtine ne vaut aucune des cérémonies qui ont eu lieu anciennement aux Cours électorales ecclésiastiques, et le lavement des pieds, le repas des Apôtres, sont infiniment plus imposants à Vienne. Les cérémonies, ici, ont lieu dans des salles et des chapelles beaucoup trop petites, mais dans le palais le plus vaste du monde. Les lieux sont encombrés d'étrangers; sur un catholique, vous voyez huit ou dix protestants, — la plupart anglais; les suisses ont beau donner des coups de hallebarde, le Pape, les Apôtres, les Souverains, tout est culbuté. Le jeudi saint, on passe de la chapelle Sixtine dans la chapelle Pauline, de celle-ci dans la salle où dînent les Apôtres. Il y a bataille à chaque porte, et ordinairement le sang coule. Hier, par exemple, une dame anglaise, se croyant apparemment plus forte qu'un suisse, a eu la joue percée par une hallebarde. On n'entend que des cris : — « Mon soulier ! » — « Mon voile ! » — « Vous m'écrasez ! » — « Votre épée perce mon mollet ! » — « De grâce, place ! » Et puis, des « bourrades » à foison. Le bruit cesse, *et la cérémonie est*

finie. L'an dernier, un Anglais, voulant absolument passer entre deux suisses serrés pour former la haie pour le passage du Pape, a eu le nez pris et coupé entre les épaulières des deux suisses (ils sont en cuirasse le jeudi saint). Vous concevez que la sainteté du lieu et l'onction du service ne gagnent pas à ces faits.

Le chant du *Miserere* est beau. Il reste à la chapelle quelques vieux castrats, qui remplissent l'air de cette vibration particulière à la voix de ces êtres. Le chant sans aucun accompagnement d'instruments fait l'effet d'un harmonica renforcé, et il agace de même les nerfs.

Ce qui, à mon avis, surpasse toute expression, c'est l'effet de la croix illuminée dans Saint-Pierre. Cette immense basilique enveloppée dans les ténèbres, éclairée par un seul foyer de lumière; cette croix, haute pour le moins de cinquante pieds, suspendue à sa juste hauteur, ayant l'air de se soutenir dans les airs par sa seule force, — est admirablement belle. Il y a dans les chapelles latérales des effets de lumière incomparables; les tombeaux paraissent se ranimer. Sur l'un des piliers, le pape Grégoire XIII semble sortir de sa niche. Le magnifique lion du tombeau de Clément XIV, de Canova, a l'air de vouloir s'élancer pour défendre les approches de la tombe. Vue du fond de l'église, la croix se trouve encadrée par les quatre colonnes du maître-autel; chaque pas présente un effet nouveau et magique. Figurez-vous tout ce vide éclairé par un seul foyer de lumière, cette lumière se perdant dans les airs et réfléchie seulement par les plafonds en mosaïque dorée; c'est dans ce moment que l'on juge de l'immensité de l'édifice. On ouvre la porte du milieu de l'église, et on voit ainsi la croix de l'extrémité de la place de Saint-Pierre. A cette distance, elle paraît encore grande comme une croix d'évêque. La place est sombre, et la croix est la seule lumière visible.

La bénédiction du Pape est aussi d'un effet saisissant. Le moment où le Saint-Père paraît à la fenêtre du milieu de la façade de l'église, porté sur une chaise, et où il se lève pour bénir le peuple, tout ce peuple tombant à genoux, est du caractère le plus auguste. Mais c'est comme si un vrai

guignon s'attachait aux cérémonies religieuses à Rome. Après la bénédiction, le Saint-Père se rassied; il demeure à la fenêtre; un cardinal s'avance et jette au peuple des indulgences écrites sur des feuilles de papier. Tous les polissons s'attroupent, se culbutent, se rossent à qui attrapera l'une des feuilles. Il y a des cris, des rires comme quand on jette de l'argent dans la rue ; les vainqueurs se sauvent à toutes jambes et usent, je ne sais comment, de leurs indulgences.

J'avoue que je ne comprends pas comment un protestant se fait catholique à Rome. — Rome ressemble au théâtre le plus magnifique avec de bien mauvais acteurs. Gardez ma réflexion pour vous, car elle courrait tout Vienne, et j'aime trop la religion et son triomphe, pour vouloir y attenter d'une manière quelconque. On voit, dans tout ceci, que le goût italien a beaucoup influé sur les cérémonies ; ce qui plaît et fait rire en deçà des Alpes, fait pleurer au delà, et *vice versa*. Il faut ne jamais oublier de faire ce calcul, regarder et se taire, mais surtout bien se garder d'insister.

Je conçois les peurs de Gentz, qui, au reste, ne laissent pas d'être plus raisonnables que beaucoup de celles qu'il a eues depuis des années. L'assassinat de Kotzebue est plus qu'un fait isolé. Cela va se développer, et je ne serai pas le dernier à en tirer un bon parti, sauf les coups de poignard que je ne crains pas, quelque exposé que je puisse y être. Je ne me laisse pas dérouter; je vais mon chemin, et si tous les ministres en faisaient autant, les choses n'en seraient pas où elles en sont. Je vous réponds que le monde était en pleine santé en 1789, en comparaison de ce qu'il est aujourd'hui.

Marie vous dira plus en détail que moi ce que nous faisons; elle ne peut que vous en dire du bien, excepté des deux dîners que nous avons faits hier au Vatican, dîners *à l'huile sans beurre ni œufs,* infernaux et pires que tout ce que l'on peut prendre de médecines. Aussi avons-nous pris le seul parti raisonnable, c'est-à-dire que nous n'avons pas mangé!

Ce 13 avril.

514. ... Nous voici sortis des fêtes et du maigre, circonstances tout à fait flatteuses. Marie vous parlera de la pompe du jour de Pâques, qui surpasse tout ce que l'on peut imaginer d'auguste et de magnifique. Même ce qui ce jour-là n'est pas de bon goût est beau; je citerai notamment la décoration de Saint-Pierre, qui est bien plus auguste quand les pilastres sont tout bonnement revêtus de marbre et de porphyre, que quand ils sont drapés en damas cramoisi galonné. Mais ces milliers d'aunes de damas, de galons et de festons, font taire la critique de l'amateur éclairé; elles l'écrasent, et l'on ne critique plus sous un pareil poids. La cérémonie religieuse dans cet immense local, où de fortes barrières arrêtent l'impétueuse minorité des étrangers; cette foule de cardinaux, d'évêques, de prêtres, de gardes; — l'espace immense qui est uniquement voué au culte, espace dans lequel les hommes paraissent se rapetisser à mesure que l'esprit s'étend, tout cela est magnifique.

L'illumination de la coupole l'est également. On ne s'est pas borné cette fois à la coupole, toute la façade et la colonnade étaient en feu. La première illumination a été dessinée par Michel-Ange. La seconde, qui en moins de deux secondes embrase cet immense édifice au coup sonnant d'une heure de nuit (huit heures), étonne et passe toute expression. Après l'avoir vue pendant quelque temps, on désire retourner à la première, que l'on voit luire dans les intervalles des torrents de lumière répandus par des milliers de pots de feu.

Le feu d'artifice au château Saint-Ange, que l'on avait aussi prodigieusement renforcé, est le plus beau que j'aie vu, et je suppose, le plus beau que l'on puisse voir.

Vous vous souvenez sans doute de la girandole tirée de la place Louis XV en 1810. Eh bien, c'est ce même nombre de fusées tirées d'un plateau isolé et élevé à cent cinquante ou deux cents pieds, et qui donne à l'ensemble l'aspect du Vésuve en éruption. Le reste du feu a représenté l'ancien édifice avec

ses centaines de colonnes, son immense fontaine, etc. Le tout a fini par trois girandoles dont l'une s'est élevée du haut de l'édifice, les deux autres, du plan inférieur et latéral. Un raffinement qui complète l'effet, ce sont les coups de canon tirés des batteries du château. Le spectacle est digne des plus beaux temps de Rome.

Je vous prie de montrer cette lettre à Pilat, ce qui me dispensera de lui envoyer une description et lui fera un bon article pour son *Observateur**. J'espère qu'elle arrivera avant qu'il ait été assassiné par quelque libéral de Iéna.

Adieu, ma bonne amie; nous nous portons tous à souhait; j'espère que vous en faites autant. Nous courons, nous voyons ce que l'on voudrait voir toujours; je travaille, je dîne et je dors. Voilà mon train de vie à Rome, et Staudenheim peut être content, car ma santé n'a jamais été meilleure. Le temps est comme chez nous vers la fin de juin. Les arbres sont maintenant tout verts; les lilas sont en fleur; les roses le sont depuis plus longtemps.

Adieu! et je vous embrasse tous.

Naples, ce 30 avril.

515. Nous sommes au pied du Vésuve, ma bonne amie, depuis quatre jours.

Le site de Naples est à la fois plus beau et plus vaste que je n'avais cru. Tout y est sur une échelle immense et gracieuse. Les montagnes sont hautes et déchirées comme les Alpes. Le Vésuve est une masse prodigieuse, certes plus considérable que le Schneeberg. Il est vu de partout, excepté de la maison que j'habite; il fait partie du cadre *intérieur* du grand bassin de Naples.

La côte de Pompéi est charmante, quoique exposée à des risques continuels. Ce terrible voisin croulera un jour; il s'affaissera comme vingt volcans dans la chaîne des Apennins;

* L'*Observateur*, journal semi-officiel de l'époque, dont le rédacteur en chef était M. de Pilat. (*Note de l'Éditeur.*)

mais il peut encore causer bien des désastres avant de mourir lui-même. Depuis le 13 avril, il est sans cesse en mouvement; une forte colonne de fumée s'élève de ses trois cratères, et une traînée de lave sillonne son flanc. Elle est quelquefois assez forte pour être aperçue de jour. La nuit, elle ressemble à l'écoulement du fer en fusion.

Ce qui a surpassé de beaucoup mon attente, c'est la culture et le charme de la campagne. Le pays entre Terracine et Naples ressemble beaucoup à la Haute-Styrie, surtout aux environs de Cilli et de Laybach; ajoutez à ces tableaux la largeur des vallons du Rhin, la végétation la plus inconcevable comme richesse et intensité, le Vésuve toujours en vue, à chaque instant de nouvelles échappées de vue sur la mer et sur les îles les plus pittoresques du monde, vous aurez une idée du voyage dans ce pays. J'ai vu beaucoup de choses dans ce monde, mais rien à la fois de plus beau et de plus satisfaisant pour l'âme et les sens.

Marie vous dira tout ce que je ne vous dis pas. Elle a si fort ma manière de voir et de juger les objets, que je m'en rapporte avec confiance à sa lettre. Le mauvais temps tourne en notre faveur. Marie a pu vous écrire un volume.

Les différences d'âge, de sexe et de goûts se peignent, au reste, dans ses lettres et dans les miennes. Elle n'hésiterait pas, par exemple, entre Naples et Rome; j'aurais bien du mal à choisir Naples de préférence à Rome, et je voudrais les deux villes, pour jouir alternativement des merveilles de la nature et de celles créées par l'intelligence humaine la plus sublime.

L'Empereur restera ici jusqu'au 25 mai; je partirai un jour avant lui.

Ce 3 mai.

316. Marie, dans sa dernière lettre, vous a fait la description de ce que nous avons vu. J'ai fait une course de plus qu'elle, car j'ai mis à profit une heure de beau soleil, ces jours derniers, pour aller voir la magnifique baie de Pozzuoli et de Baja. Marie, en attendant, était de service à la Cour, et

elle s'est vengée aujourd'hui, pendant un grand dîner que j'ai fait chez le Roi, en allant à Pozzuoli même. Tous ces lieux sont si rapprochés qu'il ne faut qu'une ou deux heures de temps pour passer d'un endroit à l'autre. Le ciel s'est plu à créer les plus beaux sites du monde, et les hommes ont eu le bon esprit de s'y établir.

Rien ne prouve mieux la pureté du goût des anciens que le choix qu'ils ont fait d'Herculanum, de Pompéi, de Baja, etc., pour aller y passer les beaux mois de l'année; tous ces endroits étaient pour les Romains ce que Hietzing, Hütteldorf et Baden sont pour les Viennois.

Ce rapprochement est juste, même au point de vue de la grandeur morale de ces hommes qui ne sont plus, et de celle des hommes d'aujourd'hui qui n'existent que trop.

Le temps étant en convalescence, nous comptons faire demain la course de Pompéi. C'est l'affaire d'une matinée.

Nous avons assisté hier à la procession de saint Janvier, qui a fait son miracle à huit heures du soir dans l'église de Sainte-Claire. Cette procession, que nous avons vue partir de la cathédrale, est curieuse au possible. Trente-six bustes de saints et saintes en bon et dru argent, portés par des lazzaroni vêtus de pièces de livrées de tréteaux, ou de robes de chambre plus sales que ceux mêmes qui les portent, et c'est tout dire; ces lazzaroni ayant des bonnets déchirés sur la tête; des prêtres, des moines qui ne sont pas plus occupés de leurs saintes fonctions que les spectateurs ne le sont d'eux; tous courant, criant, se heurtant, se rossant pêle-mêle, — voilà ce que j'ai vu. Comme le miracle s'opère pendant une semaine, j'y assisterai un de ces jours. Il faut voir cette populace pour s'en faire une idée, et il est de fait qu'elle est cent fois plus propre et plus civilisée qu'elle ne l'était il y a vingt ans. Le Gouvernement a beaucoup fait, et il fait encore beaucoup de bien journellement.

Saint-Charles n'ouvrira que dimanche prochain, à la fin de la double neuvaine. J'ai, en attendant, assisté hier matin a une répétition de *Zoraïde,* opéra de Rossini, et j'ai vu la salle dans tous ses détails. Elle est sans contredit la plus belle de

l'Europe. Il en est d'elle comme de Saint-Pierre; elle paraît moins grande qu'elle ne l'est, vu l'harmonie qui y règne et la richesse, — même la surcharge de sa décoration. Elle a cent quatre-vingts loges, toutes spacieuses comme celles de la direction à la Wieden, et elle contient six mille spectateurs. On entend néanmoins de partout. Nous aurons huit opéras de Rossini, et ses tout derniers sont peut-être les plus beaux. Je passe mes soirées à entendre chanter Davide et les premiers artistes de l'Italie.

Tous nos laquais ont passé la nuit dernière sur le Vésuve. Je n'ai pu m'empêcher de rire quand j'ai entendu dire ce matin au Roi que le coup d'œil du Vésuve avait été superbe la nuit dernière, qu'il l'avait vu *couvert de flambeaux*. Je doute que Giroux aille voir le Vésuve; il nie encore constamment que la montagne comme il la voit soit un volcan; il dit que, comme elle ne fait que cracher du feu et vomir de la fumée, ce ne peut être un volcan, et qu'il n'est pas assez bête pour ne pas savoir qu'un volcan est comme le feu d'artifice qu'il a vu à Rome.

Ce Vésuve, ma bonne amie, est un spectacle bien imposant et bien auguste. J'ai le malheur de ne pas le voir de ma fenêtre; mais de partout ailleurs, c'est-à-dire à cent pas de ma maison, on le voit, dès qu'il fait nuit, comme un immense fanal. Une forte éruption comme celle de 1814, par exemple, doit être un spectacle inconcevable. La montagne est si près de la ville, la pente y conduit si directement, qu'il suffirait d'un nouveau cratère, — et il s'en forme un nouveau à chaque éruption, — pour la mettre un jour en grand risque. Les Napolitains, au reste, n'y pensent pas; ils sont comme les marins, qui oublient qu'une planche les sépare de l'abîme, et on est tenté d'oublier, à l'aspect d'une nature si belle et si riante, que le danger puisse être aussi rapproché de la jouissance.

Naples, ce 4 mai.

317. Ce matin, j'ai été voir Pompéi. Rien n'est curieux comme cette relique, vieille de dix-sept siècles. Le sort semble

l'avoir ensevelie pour donner aux générations futures une idée complète des habitudes romaines. C'est à peine si la vingtième partie de Pompéi est déblayée. On se promène dans l'amphithéâtre, au forum, dans la basilique, dans deux théâtres, l'un pour la tragédie et l'autre pour la comédie, dans quatre temples, au milieu des tombeaux; on parcourt trois rues sur leur antique pavé, on entre dans plus de cent boutiques et maisons, aux portes desquelles se trouve écrit le nom du propriétaire, et tous ces lieux sont comme le jour où ils ont été engloutis. Les autels des temples et les tombeaux sont neufs comme dans un atelier de sculpture; la ville est assez spacieuse pour avoir contenu de trente à quarante mille habitants; les temples, le forum et les théâtres sont beaux comme ils pouvaient l'être dans une capitale romaine et comme ils devraient l'être dans celles de la Chrétienté. Nous sommes tous gens de bien mauvais goût en 1819.

Ce 7 mai.

518. Je crois toujours avoir expédié la veille le courrier parti depuis huit jours. Nous menons une vie tellement occupée que les journées passent comme des heures; il nous en restera cependant un bien agréable souvenir. Je suppose que Marie vous aura rendu compte de nos dernières courses. Celle de Baja est sans contredit l'une des plus belles qui puissent être imaginées; la terre y est aussi classique que belle, et c'est beaucoup dire.

Je ne sais si vous avez une traduction de l'Énéide de Virgile; dans tous les cas, tâchez de vous en procurer une et lisez le commencement du sixième chant. Il décrit tous les lieux où nous avons été, et certes on a de la peine à rendre la sensation que l'on éprouve en foulant sous ses pieds les Champs Élyséens, en s'approchant des bords de l'Achéron et du gué où Charon passait et repassait avec sa barque. Vous vous trouvez sur le lieu même où Énée a débarqué, vous entrez dans la grotte de la Sibylle de Cumes; en un mot, vous faites tout ce qui semble n'être que du domaine de la fable. Il est naturel qu'une

religion toute sensuelle a dû chercher son paradis dans une terre de délices; la religion chrétienne, tout intellectuelle, a porté ses regards au-dessus des nuages, pays vaste et vague comme la pensée elle-même.

Marie vous dira que nous avons bu à votre santé sur le tertre le plus élevé des Champs Élysées. Rien ne peut rendre la beauté de ce site. Vingt points de vue différents, d'immenses rochers, des îles pittoresques au possible, une richesse de végétation sans pareille, un air doux et suave; dans le lointain, le Vésuve lançant une immense colonne de fumée vers les régions les plus hautes de l'atmosphère; une terre couverte de ruines de palais et de temples; — je ne vous fais ici qu'un bien faible tableau de ce qui est placé en dehors du domaine de l'imagination.

Le golfe de Baja l'emporte même sur celui de Naples; aussi les Romains y avaient-ils leurs principaux établissements. Pozzuoli, Baja, Cuma, furent trois villes immenses, et, à en juger par ce qu'il en reste, plusieurs lieues de pays doivent avoir été couvertes de maisons. La mer a, d'ailleurs, gagné sur le rivage, par suite des tremblements de terre et des éruptions volcaniques. La plage est toujours couverte de fragments de mosaïque, de restes d'architecture, que les flots viennent y déposer.

Nous allons faire aujourd'hui la course du Vésuve. N'ayez pas d'inquiétude sur notre sort. Nous dînons à une heure chez moi; nous serons sur la cime vers six heures; nous y verrons le coucher du soleil; — il nous faut un bout de nuit pour bien juger des effets de la lave, et nous serons chez nous à dix ou onze heures. Le Vésuve, au reste, est plein d'attentions pour nous. Sans être en éruption complète, il est en grand mouvement depuis près d'un mois. La nuit dernière, par exemple, il était sillonné par cinq courants de lave. Il fait dans cet état l'effet d'un immense foyer de charbons ardents suspendu à quelques milliers de pieds en l'air; toutes les cinq ou dix minutes il s'élève du cratère une immense gerbe, pareille au bouquet d'un feu d'artifice. La colonne de feu est de diverses couleurs; elle ressemble encore sous ce rapport à un feu d'ar-

tifice. La nature opère là d'une manière à la fois bien patente et bien occulte. On voit, et l'on n'y comprend rien.

Ce 12 mai.

519. Je commence ma lettre d'aujourd'hui, ma bonne amie, par le Vésuve. Je vous ai prévenue, par ma dernière, que nous allions y monter, et je vous ai promis que nous en reviendrions sains et saufs. Nous avons tenu parole.

Le 7 mai, nous nous sommes réunis chez moi, savoir : Tini Grassalkowich, Thérèse son élève, Schönburg, Kaunitz, d'Aspre, Paar, tous mes messieurs, excepté Mercy ; nous avons dîné à une heure, et nous sommes arrivés chez l'ermite, qui se trouve à peu près au tiers de la montagne, à quatre heures. Nous avons fait souffler nos montures pendant une demi-heure, et elles nous ont transportés encore pendant une demi-lieue jusqu'au pied du grand cône qui forme aujourd'hui le Vésuve, depuis qu'il s'est séparé du mont Somma pour aller engloutir Herculanum et Pompéi. On traverse entre l'ermitage et le cône des torrents immenses de vieille lave, véritable chaos et lieux dignes de l'enfer ; rien jusque-là n'est pénible, mais ici commence une fatigue plus que naturelle, car le bon Dieu n'a pas fait le Vésuve pour que les hommes aillent le gravir. Figurez-vous une pente, — non d'un toit de maison, — mais d'un clocher comme celui de la tour de Saint-Michel, haute de plusieurs centaines de pieds, couverte de pierres roulantes grandes et petites, de rochers, de lave durcie, de scories de lave ; pas une herbe, pas un lieu de repos.

Nous avions fait préparer quatre fauteuils. Ces fauteuils sont placés sur deux brancards que quatre hommes portent sur leurs épaules et que deux autres hommes tirent au moyen de cordes. Ces six hommes sont obligés de se relever de cinq en cinq minutes. Les piétons sont traînés par deux hommes qui portent à cet effet des ceintures autour du corps.

Tini, Marie, moi et Kaunitz avons occupé les fauteuils ; j'ai quitté le mien à un tiers du chemin, car j'aurais mieux aimé

me casser une jambe que de me faire porter plus loin. Sur les quatre porteurs, il en est toujours pour le moins un par terre. Ce qui complète le charme de la marche, c'est que, une fois entreprise, il n'y a plus moyen de reculer ; nul ne pourrait descendre par où il est venu, et la route de la descente, que je vous décrirai plus tard, ne part que de la cime du mont.

Après une heure et demie d'une pareille montée, on arrive à la hauteur de la lave fraîche, et l'on ne peut plus que marcher. On choisit pour sentier les torrents des trois ou quatre derniers jours, car ils sont durcis à la surface et moins raboteux. Figurez-vous un canal couvert de dalles de toutes formes, mal jointes, et au lieu d'eau une masse de fer rouge au-dessous de la couverture, et vous aurez une idée de ce sentier. C'est là que Marie n'a plus voulu avancer ; vous savez combien elle est poltronne, et je ne conçois pas comment elle s'est laissé porter aussi haut. Mais quand elle s'est sentie les pieds brûlants, quand les premières bouffées de vapeur sulfureuse lui sont arrivées, elle s'est mise à pleurer, et je l'ai fait transporter en bas à l'aide de Pepi et de quatre hommes. Il lui restait à peu près cinquante pieds à grimper pour être au but de l'entreprise.

Arrivé au sommet du mont, on se trouve à côté des cratères, et à une très-petite distance, car le plateau actuel n'est guère plus grand que les deux tiers de la place de la Cour à Vienne. Il est en forme d'entonnoir au milieu, et de chaque côté s'élèvent de véritables *cheminées*, faites de soufre et de matière calcaire, hautes d'environ six pieds, et dont l'une a une ouverture de peut-être quinze pieds de diamètre et l'autre tout au plus de quatre pieds. C'est de ces cheminées que sortent les flammes et la fumée, car la lave se fait jour à peu près à cent pieds au-dessous du sommet, sur le flanc de la montagne.

La fumée et les flammes se dégagent sans interruption du Vésuve dans son état actuel ; il change, d'ailleurs, de forme et d'allure à chaque instant ; les cheminées seules se ressemblent toujours. De cinq en dix minutes, il se forme une érup-

tion annoncée par un bruit souterrain et par un léger frémissement de la montagne. Le bruit ressemble à la décharge d'une vingtaine de pièces de canon de gros calibre dans l'intérieur d'une voûte. C'est alors qu'une immense gerbe de feu s'élève au-dessus des cratères comme un bouquet de feu d'artifice ; des scories enflammées s'élèvent à la hauteur de quatre-vingts à cent pieds et retombent dans l'entonnoir et sur les flancs du mont. Elles n'offrent aucun risque si l'on n'est pas placé sous le vent.

Les flammes, la fumée, les matières enflammées lancées en l'air, le bruit des explosions, offrent la même différence avec le feu d'artifice le plus grandiose, qu'il y en a en général entre les grands spectacles de la nature et les œuvres humaines.

J'ai eu bien de la peine à m'arracher d'un spectacle à la fois plein de beautés qui surpassent toute description, et d'une horreur également impossible à décrire.

La vue, de la cime du mont, est tout ce que l'imagination peut offrir de magique; on découvre toutes les îles, les baies, les côtes, les pays comme sur une carte géographique. Nous avons vu le soleil se coucher dans les flots de la mer, et nous sommes allés chercher une place un peu plus sûre pour attendre la nuit; nous l'avons trouvée à cinquante ou soixante pieds plus bas, hors de la portée des éruptions et au-dessus de l'écoulemeut de la lave, qui avec la nuit prend un nouvel aspect. Des ruisseaux à perte de vue, larges et enflammés, ne se voient que là. Le cours de la lave est très-lent; je ne crois pas qu'elle avance de plus de deux pieds par minute. Vers neuf heures et demie, nous avons commencé notre descente à la lueur du volcan, à celle de la lave, de la belle *lune de Naples,* — de cette lune que Caracciolo comparait au soleil de Londres, — et de vingt torches.

Cette descente, qui se fait du côté opposé à la montée , est à la fois ce qu'il y a de plus commode et de plus incommode, de plus sérieux et de plus ridicule. Enfoncé jusqu'aux genoux dans les cendres, puis dans le sable, on se laisse couler à pic. On arrive en moins de dix minutes au pied du cône comme une avalanche et avec une véritable avalanche. Il n'y a aucun

risque, aucune fatigue, et cela ne ressemble à rien de ce que l'on a fait dans sa vie.

Marie est venue à notre rencontre à l'endroit de notre *chute,* car c'en est une à la lettre ; — elle était aux anges de *me ravoir,* et nous avons fait un excellent souper, que Jablonowsky nous a donné chez l'ermite.

Tout ce que je viens de vous dire est une bien légère esquisse du tableau le plus extraordinaire. Eh bien, au milieu de tant de périls, il n'y a pas d'exemple d'un malheur arrivé aux pèlerins obéissants. Il y a quelquefois des amateurs qui veulent en savoir plus que leurs conducteurs, et il peut leur arriver malheur; tandis que si vous êtes docile, vous en êtes quitte pour un peu de fatigue sans aucun risque. Le chef de nos conducteurs fait ordinairement trois ou quatre fois le voyage, de Portici à la cime du mont, en deux fois vingt-quatre heures. Aucun de nos guides, porteurs, anges tutélaires, nommez-les comme vous voudrez, ne laisse passer un jour sans faire le voyage pour une rétribution d'à peu près six francs. La route de Portici au cratère ressemble continuellement, — jour et nuit, — à une grande rue : tous les étrangers veulent avoir vu le Vésuve ; il n'y a que les Napolitains qui n'y montent pas : c'est tout comme je n'ai jamais été au haut du Kahlenberg.

Je suis charmé d'avoir vu de près ce que je ne verrai plus. On ne se fait pas une idée de la chose si on n'y a pas été, et plus rien ne m'étonnera en fait d'éruption de volcan. Le chemin que nous avons suivi, il y a peu de jours, pour atteindre la cime, n'existe déjà plus. La lave s'est beaucoup renforcée depuis, et il faut aller chercher une autre direction.

Je suppose que Marie vous parlera de la villa Gallo, véritable chef-d'œuvre de la nature et l'un des rares objets que le propriétaire a eu le bon esprit d'embellir par de jolies plantations. Un été passé dans ce lieu doit être ravissant. Hier, le Roi a donné un bal à son palais de Capo di Monte. La fête a été belle, et toute fête éclairée par la lave du Vésuve présente un spectacle frappant pour les étrangers. Les Napolitains seuls ne s'en occupent pas.

Ce 19 mai.

320. Je ne vous écrirai que quelques mots, ma bonne amie, car je suis placé entre le retour de Pæstum et le départ du courrier que l'Empereur n'a fait retarder que pour m'attendre.

Nous avons quitté Naples avant-hier, et nous avons couché le même jour à Salerne. Nous nous sommes arrêtés en route pour voir un temple ou plutôt une église bâtie près de Nocera par Guiscard, roi normand, avec les débris tirés de Pæstum, et l'abbaye de la Cava, lieu charmant et célèbre pour ses savantes collections. Hier, nous avons passé toute la journée à Pæstum, et nous ne sommes retournés à Salerne qu'à onze heures du soir. Ce matin, nous avons visité Vietri, et nous sommes revenus à Naples il y a deux heures.

Pæstum est digne de la plus haute admiration. Les trois temples encore debout et qui, vu l'immensité de leurs masses, peuvent braver les atteintes de beaucoup de siècles encore, remontent aux temps fabuleux. Ils datent pour le moins d'une époque bien antérieure à la fondation de Rome. Leur style d'architecture se rapproche du dorique, mais il n'est pas épuré comme l'est celui auquel on a donné ce nom dans des siècles postérieurs. Placés jadis dans une cité renommée par ses délicieux environs et par la quantité de roses que renfermaient ses jardins, ils se trouvent maintenant au milieu d'une plaine livrée aux buffles et aux oiseaux aquatiques. Le site est magnifique, car il se compose de l'ensemble du golfe de Salerne; mais le pays cesse d'être habitable vers la mi-juin. Le mauvais air arrive dans ce pays-ci dès que les lieux se dépeuplent. Ce point m'a offert, outre tant d'objets d'intérêt, celui encore d'être le plus méridional que je toucherai sans doute dans ma vie. La distance directe de Naples est de près de soixante milles. Le temps nous a extrêmement favorisés ; il est maintenant au beau fixe, et ce beau est bien autre chose que chez nous. Marie se plaint de la chaleur; je ne trouve pas qu'elle ait raison, car si le soleil est assurément brûlant entre

onze et quatre heures après midi, il fait une brise de mer continuelle : l'air est frais, la chaleur est légère, et je suis dans mon élément. Aussi je ne me souviens pas de m'être jamais mieux porté.

Le départ de l'Empereur est fixé au 31 de ce mois. Il n'a pas voulu se refuser à l'invitation pressante du Roi, de rester ici le jour de sa fête, qui a lieu le 30. Je compte me mettre en route le 28, à cause des arrangements de chevaux; le Roi ne le voudra peut-être pas, mais je ferai ce que je pourrai pour gagner encore quelques jours à Rome, où il me reste beaucoup de choses à voir.

Metternich à sa mère. Naples, ce 21 mai.

321. Le voyage de l'Empereur a eu tous les genres de succès, et il ne me reste que le regret à former que ce que nous voyons en passant ne soit pas ce que j'aurai à voir le reste de ma vie. Nous avons assez les mêmes goûts pour que je sois convaincu que vous seriez la personne du monde la plus heureuse dans ce pays-ci. Tout ce que la nature a fait de plus beau, de plus majestueux et de plus charmant, est versé ici par elle à grands flots sur tout ce que l'on voit, sent et touche. Vous aimez les montagnes, eh bien, c'est la Suisse; vous aimez un ciel doux et serein, vous en disposez avec une constance inconnue chez nous. Ce pays-ci est tout ce que l'on veut, tout ce que l'on trouve épars en d'autres contrées, et si les hommes y étaient en accord avec la nature, il ne laisserait rien à désirer.

... L'Empereur a été la nuit dernière sur le Vésuve. Il y a vu le lever du soleil, spectacle superbe sur un point aussi élevé et qui domine des contrées aussi magnifiques.

... Je compte partir pour Rome le 28 de ce mois. Je quitterai l'Empereur à Milan les premiers jours de juillet, et je serai à Carlsbad le 15 ou peu après. J'y vais parce que Staudenheim le veut, car ma santé est très-bonne. Les climats chauds sont faits pour moi, ou, ce qui est plus modeste, je suis fait pour eux. J'y dors mieux, j'y ai meilleur appétit, et je

suis en un mot tout autre qu'assis derrière un poêle. Je tiens de la nature du palmier, qui ne vient pas là où il fait froid et qui meurt dans les serres chaudes. Ici, il y en a qui ont soixante pieds de haut, et sans avoir la prétention de m'élever autant, j'ai celle de me porter comme eux sous l'influence du même ciel.

Metternich à sa femme. Rome, ce 6 juin.

322. ... L'Empereur, qui devait partir demain, a remis son voyage au lendemain de la Fête-Dieu, non parce qu'il voulait voir la cérémonie religieuse à Rome, mais parce que la petite Archiduchesse Caroline est légèrement incommodée, et que Stifft a conseillé à l'Empereur de la laisser passer encore quelques jours ici. Au lieu de partir le vendredi 11, je partirai le samedi 22.

... Vous vous trompez si vous croyez que je ne serai pas à Carlsbad à temps; j'y serai pour sûr entre le 15 et le 20 juillet, et je vous prie de dire à Staudenheim que je serai enchanté de l'y voir.

... Plusieurs affaires m'y attendent, au reste, car si je vais consolider ma santé, je ne puis oublier que l'Europe et surtout l'Allemagne sont en bien plus mauvais état que tous les buveurs d'eau que je rencontrerai à Carlsbad. Je serai de retour à Vienne au commencement de septembre, et j'avoue que j'aurais bien désiré y être avant cette époque si reculée.

L'Empereur ne pourra, au reste, arriver que vers le même temps; si donc j'avais continué tout le voyage avec lui, je n'en serais pas plus avancé.

... Nous avons fait, il y a deux jours, une course à Tivoli. Tout dans ce pays-ci est gigantesque. Tivoli a dépassé de beaucoup mon attente au point de vue du site, de la magnificence des eaux et de la végétation. Le mot de *cascatelle* sonne si petit, qu'on ne s'attend pas à vingt cascades, immenses comme volume d'eau, qui se précipitent de quatre à cinq cents pieds de haut, à travers des rochers d'une forme et d'une structure tout à fait extraordinaires, car ils ne sont eux-mêmes

que le produit des eaux. Je ne comprends pas pourquoi il n'existe pas un seul tableau exact ni de Rome ni de ses environs ; on ne reproduit jamais que des fragments de la ville ou des campagnes. Je suppose que c'est l'étendue de l'entreprise qui arrête les artistes. Je vous apporterai une vue prise de l'une des croisées de mon grand salon, que j'ai fait dessiner par un artiste français du plus grand mérite. Cette vue est exacte, et vous me direz si vous avez jamais vu à un théâtre quelconque une toile de fond qui vaille cet ensemble. Les décorations du *Triomphe de Trajan* ne sont que des balivernes en comparaison de tout ce que l'on voit ici de chaque fenêtre, pourvu qu'elles ne donnent pas dans un cul-de-sac.

Lawrence est établi ici au Quirinal, et tout Rome va le voir. Sa réputation est faite comme celle du Colisée. Cammuccini dit qu'il est le Titien du dix-neuvième siècle. Mon portrait réunit tous les suffrages ; celui de Clémentine est charmant, et je suis sûr que si jamais elle vient à Rome, elle fera bien de porter un voile pour ne pas trop perdre aux yeux de tant de curieux animés de l'envie de la voir, à cause de son portrait. Il a commencé le portrait du Pape, qui avance à merveille, et il va entreprendre celui du cardinal Consalvi.

Ce 10 juin.

323. Nous avons eu ce matin une grande cérémonie, l'une des plus belles de Rome : la procession de la Fête-Dieu. Le local est superbe, car la procession fait le tour des colonnades de la place de Saint-Pierre. La cérémonie porte un caractère si religieux qu'il ne me paraît y avoir rien à diminuer ou à ajouter. Je n'aime en général pas les cérémonies ; elles me laissent le cœur vide, et elles ne flattent pas même mes sens ; mais je dois rendre justice à celle de cette journée. On ne saurait adorer la majesté de Dieu avec plus de soumission et de dignité.

Perugia, ce 17 juin.

524. . . . Ce qu'il y a de particulièrement désagréable pour moi dans l'affaire*, c'est le fait que probablement je devrai quitter l'Empereur à Florence, et que, par conséquent, je n'irai pas à Milan. Je me console sans doute de ne pas aller en Lombardie, mais je crois que j'aurais pu y trouver le moyen d'étre utile à l'Empereur, et je regrette donc de ne pas pouvoir l'y accompagner.

Vous voyez que de toute manière je suis décidé à ne pas arriver plus tard que la mi-juillet à Carlsbad. Je ne partage pas sous ce rapport la pédanterie de Staudenheim, car il peut faire aussi chaud et même plus à la fin d'août qu'à celle de juillet à Carlsbad comme partout ailleurs ; mais j'ai des affaires si importantes qui m'y appellent à un terme précis, que je choisis la chance d'être le plus utile, et que je lui sacrifie celle de l'être moins. Je parie, au reste, pour l'arrière-été le plus beau du monde, car le printemps et même le mois de juin sont tellement frais, que la chaleur doit finir par avoir son tour.

. . . Marie vous remettra un très-beau rosaire que le Pape m'a donné. Je vous en fais cadeau ; mais il faut le laisser à la famille comme un souvenir. Le Pape a été bon et excellent pour tout le monde. J'ai passé le dernier jour deux heures chez lui, et je me suis convaincu de nouveau qu'il n'y a certes jamais eu à sa place un homme plus simple ni plus éclairé. Il avait les larmes aux yeux en me parlant de son regret du départ de l'Empereur, et il m'en a donné la raison. Il a d'abord été on ne peut plus content de l'Empereur, qui gagnera toujours à être connu, puis il dit se trouver de nouveau *si seul!* Le Quirinal est effectivement redevenu un cloître. Il ne reste plus dans cet immense palais que le Pape, dont la Cour n'est pas plus grande que celle d'un « Hofrath » (conseiller aulique) ;

* La maladie de l'Archiduchesse Caroline. (*Note de l'Éditeur.*)

le cardinal Consalvi et Lawrence. La dépense annuelle du Pape est de trois mille écus.

Le portrait que fait Lawrence est un chef-d'œuvre sans pareil; il a pris le Pape de face, assis sur le grand fauteuil sur lequel il est porté dans les cérémonies solennelles. Le Pape a une mine à la fois bonne et spirituelle; il est cassé, mais ses yeux sont ceux d'un jeune homme, et il n'a pas un cheveu gris. Vous connaissez le talent de Lawrence pour les yeux et les cheveux; le voilà donc sur son terrain. Lawrence avait passé sa vie chez moi à Rome, et il a pleuré comme un enfant quand je suis parti. Je lui ai demandé le prix du portrait de Clémentine; il a dit à Floret, que j'avais chargé de cette demande, qu'il regarderait comme une preuve de disgrâce la proposition même, s'il ne croyait me connaître. « J'ai peint Clémentine, a-t-il dit, pour l'amour que je porte au père, à la mère, à toute la famille, et par amour pour moi-même! »

. . . Thorvaldsen a fait mon buste. Il sera parfait. Cet artiste va aller vous voir incessamment; il passera quinze jours à Vienne en se rendant à Varsovie, où il est chargé d'ériger un monument pour Poniatowski. Je lui ai donné une lettre pour vous; vous en serez très-contente, car il est aussi modeste qu'habile. Ces qualités vont toujours de pair.

Ce 19 juin.

325. J'attends pour partir d'ici que l'Empereur en parte, ou bien un rendez-vous avec Capo d'Istria à Bologne; dans ce cas, j'irai d'ici par la route de Forli dans cette ville, pour rejoindre ensuite l'Empereur à Florence. Je serai hors d'Italie au plus tard le 20 juillet. Vous aurez, au reste, mon itinéraire exact. Vous voyez que je n'accompagnerai pas l'Empereur à Milan.

. . . Je parcours en ce moment un des pays les plus magnifiques et les plus pittoresques du monde. Je n'ai guère vu un site comme celui de Pérouse. Il n'offre aucun côté faible. La ville est située, comme la plupart des villes dans les Apennins, sur une forte élévation; le bassin que l'on domine est certes

de plus de cent lieues de tour. Le terrain bas est tout en collines, couvert de champs, beaux comme des jardins. Les montagnes que l'on découvre dans le lointain sont hautes comme les Alpes. Chaque pas porte sur un terrain célèbre. A droite, près du lac de Trasimène, Annibal a battu les Romains; devant moi est Assisi, lieu fameux par la vie de saint François et par un temple de Minerve bâti par Auguste et l'un des mieux conservés que j'aie vus; Spoleto, l'ancienne résidence d'Astolphe et de Désidérius, rois des Lombards; des milliers d'oliviers, de chênes verts, une végétation magnifique. Les orangers ont cessé depuis Rome.

A Spoleto, on m'a montré comme une curiosité un espalier de citronniers que l'on ne couvre que durant les trois forts mois d'hiver. J'ai éprouvé un sentiment pénible quand on m'a dit cela; je viens du pays où ils sont toujours en fleur! Je vous l'ai dit souvent, ma nature tient de celle des orangers. Il me faut leur climat pour porter de bons fruits; l'air ici est froid comme sur nos montagnes; il est excellent, et la meilleure preuve que l'on puisse en fournir est une visite que Jæger a faite aujourd'hui à l'hôpital. Il dit le local immense, — tout est grand en Italie, — et il n'y a trouvé que dix ou douze vieux cacochymes. Les médecins l'ont assuré que leur métier n'allait pas ici, l'hôpital étant toujours le lieu le plus désert de la ville, qui a cependant une population de dix-sept mille âmes.

En comparant les villes de province en Italie à celles de tout autre pays, on est à même de juger de la valeur intrinsèque des lieux. Perugia est ce que chez nous est Iglau, une ville de cercle à cinquante lieues de la capitale. Il y a ici dix palais, plus grands que le vieux palais Liechtenstein. J'en occupe un qui est certes grand du double. Ces palais sont remplis de meubles anciens, mais beaux. On y trouve aussi de beaux tableaux et des marbres en quantité. Le palais qu'occupe l'Empereur serait la plus belle maison à Vienne. Son propriétaire est un jeune homme qui a épousé une sœur du prince Odescalchi, et il l'a fait meubler à neuf il y a trois ans, lors de son mariage.

Il y a à Pérouse deux théâtres qui jouent à la fois; une salle

d'opéra grande comme celle du Kärntnerthor, et une pour la comédie, grande comme la Wieden; trois grandes églises, magnifiques, dont deux peintes en entier à fresque par les meilleurs maîtres, entre autres par Pierre Perugino, maître de Raphaël; une université dans un local superbe, et une académie des beaux-arts mieux montée que celle de Vienne.

Dans tous ces lieux, qui sont toujours pleins d'oisifs, il y a des chanteurs qui feraient grand plaisir à Vienne, de mauvais comédiens jouant de détestables pièces, une foule de mendiants trop paresseux pour cueillir les fruits qui leur tombent dans la bouche et les légumes sur lesquels ils marchent. Après tout, sur cent de ces fainéants, il y en a quatre-vingts qui ont de l'esprit, et souvent pas un qui soit ennuyeux à tuer roide. Il n'y a personne qui n'ait l'air pauvre et qui n'ait pourtant sa cassette bien garnie.

Je ne crois pas qu'il y ait rien qui se ressemble moins que l'Allemagne et l'Italie, et pourtant nos sages de Vienne veulent, coûte que coûte, faire des Italiens des Allemands. Aussi cela leur réussit-il à merveille.

Metternich à sa fille Marie. Perugia, ce 22 juin.

326. Vous voilà à Trieste, ma bonne Marie, et je suis à Perugia, — tout comme vous m'y avez quitté.

... Nous avons eu le cardinal deux jours ici. Il a répandu des larmes en apprenant que vous étiez partie. La dernière bataille que j'ai eue avec lui était relative à un fauteuil sur lequel il n'a jamais voulu s'asseoir, vu que je n'avais qu'une chaise à mon bureau. Or, il n'y a que de grands fauteuils jaunes dans mon cabinet, et comme ils sont trop hauts, j'avais fait établir devant mon bureau une mauvaise chaise tirée de l'antichambre. La dispute s'est arrangée au moyen d'une course que le cardinal a faite dans cette antichambre pour y chercher lui-même une chaise pareille; mais il ne m'a pas permis de l'accompagner dans sa course.

Au moment de son départ, il a de nouveau embrassé Giroux. Celui-ci m'a fait le récit de cette seconde accolade,

les larmes aux yeux. « C'est un bien digne homme que cet abbé, m'a dit Giroux, mais je ne sais pas pourquoi il m'aime tant; il m'a donné un coup sur le dos, et puis il m'a embrassé en me disant : « Adieu, mon vieux; si jamais vous avez « besoin de quelque chose, écrivez-moi, ou à notre ami com- « mun, mon vieux valet de chambre. » Quel brave homme que cet abbé! » Je lui ai fait remarquer que son ami n'est pas abbé, mais cardinal. « Eh! comment diable voulez-vous que je le sache? Abbé ou cardinal; les premiers sont noirs et les seconds sont rouges; qu'est-ce que cela me fait? »

RETOUR D'ITALIE ET VOYAGE A CARLSBAD.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES ÉCRITES PAR METTERNICH A SA FAMILLE, DU 4 JUILLET AU 1er SEPTEMBRE 1819.

327. Itinéraire. — 328. Ajournement du voyage de l'Empereur François à Milan. — 329. De Vérone. Différence des climats. — 330. D'Innsbruck. — 331. De Carlsbad. — 332. De Teplitz. Réminiscences de l'année 1813. — 333. Promenades avec Adam Müller. — 334. Fin des conférences de Carlsbad.

Metternich à sa femme. Florence, ce 4 juillet 1819.

327. Je puis aujourd'hui vous fixer mon itinéraire, ma bonne amie.

Je compte partir d'ici samedi prochain, 10 juillet. Je serai le 11 à Bologne; le 12 à Vérone; le 13 à Trente; le 14 à Brixen; le 15 à Innsbruck; le 16 à Munich; le 17 à Ratisbonne; le 18, entre Ratisbonne et Carlsbad.

L'Empereur arrivera ici le 7. Il serait possible que mon départ fût retardé d'un ou même de deux jours; vous voyez que, même dans ce cas, je serai à Carlsbad le 20 ou le 21 au plus tard.

Ce 9 juillet.

528. ... L'Empereur fait bien d'ajourner son voyage à Milan. La saison n'est plus faite pour le voyage en Italie, et au lieu d'aller griller pendant quinze jours en Lombardie*, il y retournera un jour pour y passer deux ou trois mois, d'une manière plus utile et à la fois plus fraîche. J'avoue que l'Empereur allant à Vienne, Carlsbad est pour moi un véritable sacrifice. Je ne puis cependant plus y manquer, car il y a tant de monde qui m'y attend, que ce serait jouer un trop mauvais tour à ces pauvres voyageurs que de les planter là. Les affaires que j'aurai à y traiter avec eux sont, d'un autre côté, tellement importantes, que je comprime mes regrets par le sentiment de mes devoirs. J'avoue, au reste, franchement que Carlsbad m'est insupportable.

Vérone, ce 14 juillet.

529. Je suis arrivé ici hier vers onze heures du matin, ma bonne amie, après avoir passablement souffert de la chaleur.

Je suis parti de Florence le 11, à neuf heures du soir; j'ai été d'un trait jusqu'à Bologne, où, comme de juste, un cardinal m'a attendu avec toutes les musiques turques, grand dîner, etc.; je me suis mis sur mon lit au milieu des fanfares, et j'ai dormi six heures comme s'il faisait nuit. Je suis reparti de Bologne à sept heures du soir, et Vérone a vu mon entrée triomphale hier 13, à dix heures du matin. Comme me voilà rendu à l'Autriche, il y a trêve de trompettes et de cymbales. Je partirai cette après-dînée pour aller tout d'un trait jusqu'à Brixen, où je coucherai demain, et le 16 je serai à Innsbruck.

* Dans un rapport du 14 juillet 1819, daté de Vérone et adressé par Metternich à l'Empereur François, Metternich, après s'être entretenu de cette question avec Bubna, écrit ce qui suit : « Bubna est tout à fait de mon avis en ce qui concerne la résolution que Votre Majesté a prise de ne pas aller cette fois à Milan. Plutôt ne pas visiter du tout cette ville que d'y faire un séjour de quinze jours seulement. » (*Note de l'Éditeur.*)

C'est une chose frappante que la différence des climats que l'on parcourt depuis Salerne jusqu'au pied des Alpes. La Toscane est, vu ses montagnes, le plus chaud sans être le plus méridional pour la végétation. Les plantes marquent les régions : les aloès et les cactus vont jusqu'à Terracine ; les myrtes et les orangers, jusqu'à Narni ; les oliviers et les grenadiers, jusqu'à la haute chaîne des Apennins, qui sépare la Toscane des Légations. Dès le versant nord de ces montagnes, c'est à peu près comme chez nous. Les mûriers seuls marquent une différence de climat, quoiqu'ils viennent également très-bien chez nous. La couleur du ciel se salit ; les Alpes sont couvertes de gros nuages ; une légère brume enveloppe l'atmosphère.

Innsbruck, ce 16 juillet.

330. Je veux vous dire, ma bonne amie, que je suis en Allemagne. J'ai fait un bon et rapide voyage de Vérone ici, mais ma *cara patria* m'a mal reçu. Je suis arrivé à Innsbruck vingt-quatre heures après la neige. Il fait ici un froid à grelotter, surtout pour un homme qui vient du cap de Policastro. J'espère que Carlsbad me traitera mieux ; j'y trouverai au moins de l'eau chaude. Moi qui, il y a six jours à peine, prenais toujours un grand verre d'orangeade glacée avant de me coucher, je boirai ce soir du punch chaud pour ne pas geler. Plus d'orangers, mais des sapins ; plus de magnolias en fleur, mais du sureau ; plus de raisins, mais des fraises qui commencent à rougir. J'ai vu faire la récolte à Naples il y a deux mois, et je viens de traverser cinquante lieues de pays où elle commence à jaunir dans les bons cantons, et où, dans les endroits plus froids, les grains d'été sont encore en herbe. Je viens de la Cenerentola, et je sors de Hanns Dachel. C'est une belle chose que les hautes montagnes, mais j'aime à les voir ; nous serions en plaine à Innsbruck que cela ne changerait rien au coup d'œil, tant il y a de brume.

Carlsbad, ce 26 juillet.

331. Je ne vous ai pas écrit par le premier courrier que je vous ai envoyé d'ici, car je n'en ai pas trouvé le moment.

Je partirai demain pour Teplitz, où je passerai trois jours entiers. Le moment actuel est celui de la vie ou de la mort. Il paraît que Teplitz est un lieu destiné à mes grandes opérations*. Avec l'aide de Dieu, j'espère battre la révolution allemande, tout comme j'ai vaincu le conquérant du monde. Les révolutionnaires allemands m'ont cru loin, parce que j'étais à cinq cents lieues. Ils se sont trompés; je me suis tenu au milieu d'eux, et je frappe maintenant mes coups. Vous aurez trouvé une singulière coïncidence entre les découvertes et les arrestations en Prusse et en Allemagne, et mon passage des Alpes. Je suppose que l'on finira par le voir quand on apprendra que l'Allemagne se rassemble ici autour de moi. Le comte de Münster est ici; Rechberg, Wintzingerode, Berstett, le baron de Marschall, ministre dirigeant de Nassau, et Bernstorff (le Prussien), vont y être avant le 1er août. Nous ferons de la grande besogne. Sera-t-elle bonne? C'est ce que décidera le bon Dieu. Elle sera grande, car d'ici partira ou le salut ou la destruction définitive de l'ordre social. Tout ceci entre nous.

Teplitz, ce 27 juillet.

332. Bonne amie, je vous écris de la même chambre et sur la même table où j'ai signé la quadruple alliance il y a six ans. L'époque de l'année est à peu près la même. Tout est changé depuis lors, hors moi.

Je n'avais pas revu ce lieu depuis 1813. Il m'a fallu faire bien du chemin pour y revenir. Que d'événements depuis le jour de mon arrivée ici dans cette année de salut! Placé à ce même bureau, récapitulant ce qui a occupé alors mon esprit,

* Voir l'entretien de Metternich avec le Roi Frédéric-Guillaume III à Teplitz (n° 351). (*Note de l'Éditeur.*)

replaçant sous mes yeux ce qui existait alors et ce qui n'existe plus, — je ne puis me défendre d'un faible sentiment de vanité et d'une immense sensation de contentement et de satisfaction. Si, après cela, je calcule ce qui est, si je le compare à ce qui devrait être et avec ce qui *si facilement* eût pu être, je déplore le sort du monde, livré toujours aux plus graves erreurs et aux plus grandes fautes commises par suite de petits calculs et de grandes illusions. Mon âme ne conçoit rien d'étroit; je suis toujours en deçà et au delà de ce qui occupe la plupart des hommes d'affaires; je couvre un terrain infiniment plus grand qu'ils ne le voient ou ne le veulent voir. Je ne puis m'empêcher de me dire vingt fois par jour : « Bon Dieu, combien j'ai raison et combien ils ont tort! Et combien il est facile de la découvrir, cette raison si claire, si simple et si naturelle! » Je me répéterai cela jusqu'à mon dernier soupir, et le monde n'en ira pas moins son pitoyable train.

Cette raison et cette justice, on ne saurait les quitter que sur des voies couvertes de sang et de larmes. A entendre parler les gens, on croit marcher entouré de géants; à les suivre, on s'aperçoit bien vite que vous ne tenez que des fantômes. Le seul géant que le dix-huitième siècle ait produit n'est plus de ce monde; tout ce qui s'agite aujourd'hui est d'une trempe misérable. Il est fort difficile de bien jouer avec de médiocres acteurs.

Carlsbad, ce 22 août.

333. J'ai, pour mes menus plaisirs, fait venir ici l'un des hommes qui ont le plus d'esprit et de connaissances au monde, — un certain Adam Müller, pas le prophète, mais le consul général d'Autriche à Leipzig. Quand j'ai la tête bourrée d'affaires, je le fais venir; il m'accompagne au Posthof, et au delà, et je cause avec lui sans rime ni raison. Ce matin, il m'a prouvé qu'il est l'homme du monde le plus savant *en nuages*. Il se trouve qu'il en sait tout autant que j'en sais peu. Il disait qu'il y a deux genres de nuages, des nuages mâles et des nuages femelles; que, séparés, ils ne produisent rien, mais absolu-

ment rien, comme un couvent de capucins séparé d'un couvent de nonnes. Ces nuages finissent par se rencontrer, ils s'animent, s'épousent, et voilà de la pluie, du tonnerre, et tous les fracas du monde.

A la première pluie, dites à votre voisin que deux nuages amoureux viennent d'être heureux ; vous aurez l'air d'avoir dit une bêtise, et ce sera de la véritable physique et même de la philosophie.

Ce 1er septembre.

334. Me voilà, grâce à Dieu, délivré de ma besogne*. Les couches se sont passées heureusement, et l'enfant va paraître à la face du monde. J'ai tout lieu d'être satisfait des résultats, et je dois l'être, car ce que j'ai voulu est fait. Le Ciel protégera une grande entreprise, et certes la plus digne de son appui, car il s'agit de sauver le monde. Ce que trente années de révolution n'avaient pas produit, est le résultat de nos trois semaines de travail à Carlsbad. C'est pour la première fois qu'il aura paru un ensemble de mesures aussi antirévolutionnaires, aussi correctes et péremptoires. Ce que j'ai voulu faire depuis 1813, et ce que ce terrible Empereur Alexandre a toujours gâté, je l'ai fait, parce qu'il n'y était pas. J'ai enfin pu suivre une fois toute ma pensée, affirmer tous mes principes de droit public, soutenu par une masse de trente millions d'hommes, et de cinquante, si nous comptons tous les Autrichiens non Allemands. Il s'agira maintenant de bien exécuter, et je crois que l'on exécutera bien.

Mes collègues m'ont adressé des remercîments comme je crois que jamais ministre n'en a reçu**. Victor en a été si touché, qu'il a emporté la pièce pour vous la copier, et il m'a dit qu'il vous l'avait envoyée hier. N'en faites, au reste, pas un autre usage que de la lire.

Ce qui est certain, c'est que jamais il n'a régné un accord

* Voir : Résultats des conférences de Carlsbad (n° 333). (*Note de l'Editeur.*)
** Voir cette lettre de remercîments (n° 335). (*Note de l'Éditeur.*)

et une soumission plus exemplaires que dans nos conférences. Si l'Empereur doute qu'il soit Empereur d'Allemagne, il se trompe fort.

Un fait curieux est celui que les plus mauvais jacobins allemands n'ont pas osé m'attaquer encore. Ce qu'ils n'ont pas fait, ils ne pourront plus guère le faire. J'ai fourni, au reste, une nouvelle preuve que le bon moyen d'attaquer un mal, c'est de l'attaquer de front. Il en va des coups politiques comme des coups de massue. Les morts ne crient guère, et parmi les vivants j'aurai bien des crieurs en faveur de mes thèses. Il faudra, au reste, encore quinze jours avant que la bombe éclate à Francfort.

Je partirai demain pour Kœnigswart, où je resterai cinq à six jours. De là j'irai droit à Vienne. Je compte donc y arriver du 10 au 12. Vous serez informée de mon arrivée au moins vingt-quatre heures d'avance.

ASSASSINAT DE KOTZEBUE ET CONSÉQUENCES DE CE CRIME.

CORRESPONDANCE DE METTERNICH AVEC GENTZ.

335. Gentz à Metternich. Vienne, le 1er avril 1819 (Lettre avec deux annexes). — 336. Berstett à Tettenborn, à Vienne (Dépêche). Annexe I. — 337. Varnhagen à Tettenborn, à Vienne (Lettre), Carlsruhe, le 24 mars 1819. Annexe II. — 338. Metternich à Gentz. Rome, le 9 avril 1819. — 339. Gentz à Metternich. Vienne, le 14 avril 1819 (Lettre avec une annexe). — 340. Müller à Gentz. Leipzig, le 3 avril 1819 (Annexe de la lettre précédente). — 341. Gentz à Metternich. Vienne, le 23 avril 1819. — 342. Metternich à Gentz. Rome, le 23 avril 1819. — 343. Gentz à Metternich. Vienne, le 25 et le 27 avril 1819. — 344. Metternich à Gentz. Naples, le 7 mai 1819. — 345. Gentz à Metternich. Vienne, le 21 mai 1819. — 346. Gentz à Metternich. Vienne, le 3 juin 1819. — 347. Metternich à Gentz. Rome, le 6 juin 1819. — 348. Gentz à Metternich. Vienne, le 17 juin 1819. — 349. Metternich à Gentz. Perugia, le 17 juin 1819. — 350. Gentz à Metternich. Vienne, le 1er juillet 1819.

Gentz à Metternich. Vienne, le 1er avril 1819.

335. Votre Altesse aura sans doute appris directement l'affreux événement qui vient de se passer à Mannheim; elle a

dû en être instruite plus tôt qu'elle n'aurait pu l'être par des lettres venant de Vienne. La nouvelle nous a été apportée hier matin par la *Gazette d'Augsbourg*, et par les dépêches adressées de Carlsruhe à Tettenborn, dépêches dont je joins les copies à la présente lettre* (nos 336 et 337).

Le fait est assurément assez horrible par lui-même; mais la cause première du crime et sa connexion probable, déjà presque évidente à l'heure qu'il est, avec les maladies et les dangers les plus redoutables de l'époque actuelle, le rendent bien plus horrible encore et bien plus épouvantable pour celui qui est habitué à voir les choses de haut. Voilà le résultat auquel ont abouti ces « efforts innocents et vertueux de la jeunesse allemande » et « de ses excellents maîtres », dont on a tant parlé pour nous imposer silence alors que nous osions, pour la première fois, signaler le péril à propos des excès de la Wartburg.

Votre Altesse a suivi avec une attention trop soutenue toute l'histoire de cette gangrène qui a déjà fait tant de ravages: elle a trop bien vu, trop bien sondé la plaie, pour que j'aie besoin de revenir sur le passé, qui ne nous appartient plus. Des plaintes en l'air ne mènent à rien, et toutes les considérations de personnes doivent s'effacer quand d'aussi grands intérêts sont en jeu. Les catastrophes les plus violentes qui se produisent dans le monde moral aussi bien que dans le monde physique peuvent devenir utiles et même salutaires, sinon pour les victimes qu'elles ont déjà faites, du moins pour ceux qui ont été épargnés, à la condition de faire naître des résolutions et de provoquer des mesures qui, dans d'autres circonstances, n'auraient peut-être été prises que bien plus tard, peut-être jamais.

Voici quelles sont, à peu près, les réflexions pratiques que m'a suggérées le récent attentat :

* « Hier, je n'avais jeté qu'un coup d'œil rapide sur ces documents; je remarque aujourd'hui qu'il n'y en a qu'un (celui qui émane de Berstett) qui mérite le nom de dépêche, et que l'autre est une lettre de Varnhagen; je crois, toutefois, devoir vous envoyer ci-joint cette dernière. »

(*Note de l'auteur de la lettre.*)

1° La haine de la bande révolutionnaire contre Kotzebue était invétérée; elle avait été excitée par bien des motifs et fomentée avec un art diabolique. Mais je suis intimement convaincu que la cause première de l'attentat commis contre sa vie, c'est surtout, c'est exclusivement l'opinion qui l'accuse à tort d'avoir excité l'Empereur Alexandre contre les écrivains populaires de l'Allemagne et contre les universités allemandes, et de l'avoir rendu hostile aux idées libérales. On sait combien tout le parti comptait jadis sur ce Prince; il a, du reste, assez montré que l'apostasie du Czar était un coup terrible à ses yeux. Le résultat de la folle provocation adressée à Stourdza, qui semblait devoir mettre fin à toute incertitude, a ôté à ces hommes leur dernière lueur d'espoir; agités tour à tour par la crainte et par la fureur, ils sont tombés dans cet état de frénésie qui pousse aux actes les plus monstrueux. Kotzebue a donc été frappé parce que ces forcenés ont cru, dans leur aveuglement, qu'il était l'auteur de la défection d'un protecteur sur lequel ils avaient fondé les plus grandes espérances. Cette explication du crime, l'Empereur Alexandre la trouvera sans doute de lui-même. Du reste, il est offensé personnellement par l'attentat commis contre un de ses conseillers d'État, ainsi qu'il l'a été antérieurement par des entreprises dirigées contre un autre. Sa conduite lors des excès de la Wartburg, le langage que depuis lors il a tenu en toute circonstance, les principes et les sentiments qu'il a montrés avant, pendant et après les conférences d'Aix-la-Chapelle, tout permet d'espérer qu'il agira très-sérieusement dans cette affaire. Je suis loin de désirer que l'explosion soit forte et bruyante jusqu'à l'excès; car ce serait peut-être pour nous la cause de bien des embarras. Mais ce sera un bonheur à mes yeux, s'il commence par faire connaître franchement sa propre façon de penser, de voir et de sentir, et si ensuite il cherche à agir, non pas sur nous, qui, sous le rapport du but à atteindre et de la manière de juger la situation, souscrivons d'avance à tout ce qu'il peut dire ou proposer de plus fort, mais sur la Prusse, sur la Bavière, sur l'Allemagne en général, et s'il procède en cela avec prudence, avec mesure, mais pourtant dans un sens très-net,

dans un sens qui mettrait fin à toutes les irrésolutions et à toutes les demi-mesures.

2° J'espère que, grâce à cet affreux événement et aux conséquences qu'il ne manquera pas d'entraîner, nous échapperons pour quelques années aux discussions sur la liberté de la presse en Allemagne. Car j'ai peine à croire qu'un État de la Confédération puisse être assez impudent pour demander que les Gouvernements qui, jusqu'à ce jour, n'ont pas voulu de la liberté de la presse, l'introduisent à présent chez eux. Et j'ai la ferme conviction qu'il faut que l'Autriche saisisse la première occasion où ce mot sera prononcé à la Diète pour déclarer avec énergie qu'elle considère, une fois pour toutes, *comme inexécutable et comme abrogé* l'article (cet article à jamais regrettable) du pacte fédéral qui mentionne ou plutôt qui rêve des dispositions semblables relativement à un objet qui touche à l'autorité même du Souverain dans ses droits et dans ses devoirs les plus essentiels, et *qu'elle ne consentira plus jamais à prendre part à aucune discussion sur ce sujet.*

3° La nécessité de s'occuper de la situation des universités allemandes devient aujourd'hui plus évidente et plus impérieuse que jamais. Ce n'est pas à dire pour cela que la solution de ce grave problème ait fait un seul pas ; je ne sais que trop qu'il n'en est rien. Mais un premier progrès se trouve réalisé : c'est qu'on n'osera plus condamner des négociations engagées sur ce point comme de véritables crimes de lèse-Allemagne. Quant à moi, mon vœu le plus ardent, c'est qu'on ne fasse aucune proposition à la Diete relativement à cette grave affaire, c'est qu'on ne dise et qu'on n'écrive rien d'officiel, c'est qu'en général l'autorité reste muette (malgré tout ce que pourront écrire les libellistes), jusqu'à ce que les premières Cours d'Allemagne (et j'entends ne parler que de l'Autriche, de la Prusse, de la Bavière, de la Saxe et du Hanovre, à l'exclusion de toutes les autres) soient arrivées, à propos des mesures à prendre, à une entente parfaite, absolue, minutieuse, cimentée en quelque sorte par des serments réciproques. Il faudra pour cela beaucoup de temps et de peine ; mais l'effet du dernier coup se fera sans doute sentir encore dans six mois, et le sang de

Kotzebue criera vengeance pendant un peu plus de quarante-huit heures. Le résultat n'est pas facile à obtenir, et il ne suffira pas d'une ou de deux conférences pour l'atteindre. Ce qu'il y aurait de plus funeste, ce seraient des mesures hâtives, prématurées, impuissantes, qui cette fois nous conduiraient inévitablement à la ruine. Il est malheureux que des raisons connues de Votre Altesse nous empêchent de réclamer le droit de donner l'exemple de l'action et de prétendre au premier rôle ; mais, malgré cela, notre intervention sera féconde et utile.

A Vienne, du reste, le meurtre n'a pas fait grande sensation. Le seul homme qui, d'après ce qui m'est revenu, s'est exprimé sur ce sujet en termes énergiques et dignes, c'est le comte Sedlnitzky*, qui sait sans doute mieux que beaucoup d'autres à quoi s'en tenir sur ce que nous avons à attendre.

J'ai entendu émettre quelques opinions bien décourageantes. Je ne parle pas ici des propos grossiers et inconvenants du baron d'Aspre, parce qu'à mon avis on ne peut s'attendre à mieux de sa part. Mais l'attitude prise par cet homme m'irrite, parce que Votre Altesse l'honore d'une faveur qui fait bien des jaloux et qu'il devrait, par suite, être plus réservé. Je regrette fort qu'il aille en Italie ; car il raisonne aussi comme un cheval de carrosse sur les affaires de ce pays, et il compromettra horriblement Votre Altesse, si vous ne le tenez pas bien en bride.

Cette lettre vous sera probablement apportée par Kæsar; Lawrence, qui voulait déjà se mettre en route il y a trois jours, n'a pas encore bougé d'ici; il ne pourra donc plus être à Rome pour les fêtes de Pâques. — Les arbres commencent à bourgeonner ; mais quant à avoir de la verdure pour Pâques, il n'y faut pas songer.

* Directeur de la police à Vienne. (*Note de l'Éditeur.*)

Le baron de Berstett, ministre badois, au baron de Tettenborn, envoyé badois, à Vienne.

(Annexe du n° 335.)

336. En apprenant la douloureuse nouvelle qui suit, et qui vient de m'être transmise à l'instant même, Votre Excellence ne sera pas moins consternée que nous ne l'avons tous été.

Extrait du rapport de la direction du cercle du Neckar, en date du 23 mars 1819.

« Ce soir, à cinq heures, le conseiller d'État russe de Kotzebue a été frappé dans son appartement de plusieurs coups de poignard, et, comme nous l'avons appris depuis, il est mort des suites de ses blessures. Le meurtrier, qui paraît être âgé de vingt-quatre ans, est sorti en courant de la maison après avoir commis son crime, et, devant la porte d'entrée, dans la rue, il s'est lui-même plongé le poignard dans la poitrine. Il vit encore à cette heure, mais jusqu'à présent on ne peut pas dire avec certitude qu'il ait repris connaissance. D'après un certificat d'inscription à l'Université d'Erlangen, qu'on a trouvé dans la poche de son habit, il s'appelait Charles-Frédéric Sand, et était étudiant en théologie; ce certificat d'inscription est daté du mois de décembre 1818. A l'hôtel où il est arrivé seul, ce matin, suivant le dire de l'hôtelier, il s'est fait passer pour un nommé Heinrichs, étudiant à Erlangen. D'après un papier qu'on a trouvé sur lui, il avait prémédité ce meurtre de longue date, et fait d'avance le sacrifice de sa vie. Il semble ressortir de là qu'il faisait partie d'une association, ce qui rend ce forfait d'autant plus épouvantable. Nous attendons pour demain des détails plus précis et plus circonstanciés, que nous ne manquerons pas de porter immédiatement à la connaissance de Votre Excellence. »

L'écrit qu'on a trouvé sur le meurtrier, et qui a été aussitôt

remis aux autorités, est une proclamation adressée aux Allemands, ayant les dimensions d'un diplôme de grand format, dans laquelle il exhorte tous les Allemands à s'armer de courage; c'est un tissu d'idées exaltées comme il ne peut en germer que dans l'esprit malade d'un révolutionnaire fanatique. Le Grand-Duc a immédiatement donné l'ordre d'ouvrir et de poursuivre sans relâche l'enquête la plus rigoureuse afin d'arriver à découvrir tout ce qui, de près ou de loin, se rattache au crime; il veut que la lumière se fasse pour qu'on puisse prendre des mesures générales contre les excès d'un pareil fanatisme, qui menacent l'ordre social des plus grands dangers. Votre Excellence est priée de faire tous ses efforts pour recueillir de son côté des matériaux qui puissent nous aider à découvrir jusqu'où s'étend cette folle conjuration d'imaginations en délire, qui croit trouver le salut de l'Allemagne dans des entreprises criminelles, enfin de travailler par tous les moyens possibles à provoquer une entente sérieuse au sujet des mesures communes que cet horrible attentat commande impérieusement de prendre aujourd'hui. Son Altesse Royale est profondément affligée de ce que ce forfait a été commis sur le sol badois, bien que cette circonstance soit tout *accidentelle,* et que l'assassin soit un étudiant d'une *université étrangère.* Je prie instamment Votre Excellence de m'informer sans délai de tous les détails qui parviendront à sa connaissance.

Varnhagen von Ense à Tettenborn. Carlsruhe, le 24 mars 1819.

(Annexe du n° 335.)

337. Je transmets en toute hâte à Votre Excellence quelques détails sur le drame affreux qui vient de se passer à Mannheim, et qui, depuis ce matin, remplit tous les cœurs d'horreur et d'épouvante. Un jeune homme, arrivé dans la matinée d'hier, se fait annoncer vers cinq heures du soir chez M. de Kotzebue pour lui présenter ses hommages. M. de Kotzebue le reçoit dans un salon et s'entretient pendant quelque temps avec lui; tout à coup l'étranger, profitant du

moment où il remet un écrit à son interlocuteur, tire un poignard et en frappe le malheureux, qui tombe et qui expire au bout de quelques minutes. Le bruit attire un domestique, qui voit son maître gisant à terre et le meurtrier armé de son poignard; celui-ci se met à crier : « Qui est-ce qui a encore envie de mourir ici ? » Grâce à cette menace, il peut sortir librement de la chambre, descend l'escalier en manifestant une joie bruyante; puis, sous la porte d'entrée, il se jette à genoux, remercie Dieu avec ferveur d'avoir béni sa noble entreprise, et se frappe de deux coups de poignard. Il perd connaissance et n'est pas encore revenu à lui, bien qu'il respire encore; mais il n'a plus qu'un souffle de vie, car il s'est bien frappé. Ainsi que l'atteste un appel aux Allemands qu'on a trouvé sur lui, il a été poussé à ce crime par un soi-disant amour de la patrie et de la liberté; il l'a commis sciemment, il l'a prémédité de longue main. Il exhorte le peuple allemand avili à secouer virilement le joug qui l'accable, à tuer tous les mal pensants, à accomplir l'œuvre de la Réformation, à réunir l'Église et l'État; il demande que son exemple trouve des imitateurs, etc. Tout cela dans un langage exalté, désordonné, qui dénote chez l'auteur une forte dose d'extravagance, mais non de la folie réelle. Un autre papier qu'on trouva sur lui contenait ces mots : « Arrêt de mort contre Auguste de Kotzebue, exécuté le 23 mars, à cinq heures et demie du soir, d'après la décision de l'Université de ***... » Ces derniers mots permettent de conclure à l'existence d'une société secrète qui a de quoi terrifier tous les cœurs : que peut-on faire, en effet, contre des hommes qui se tuent eux-mêmes? L'ordre des Assassins ressusciterait-il dans l'Occident, chez nous, en Allemagne? L'impression que fera ce crime sera terrible! Le meurtrier est un étudiant en théologie de l'Université d'Erlangen; il est âgé d'environ vingt-quatre ans et se nomme Charles-Frédéric Sand; on ne connaît pas le lieu de sa naissance, mais on croit qu'il est originaire de la Courlande ou du pays d'Anspach.

Le Grand-Duc est tout consterné de cet événement; il veut qu'on s'occupe de l'affaire comme d'une question qui

intéresse tous les Gouvernements. Mais j'ai bien peur que toutes les enquêtes n'aboutissent à aucun résultat.

L'Empereur de Russie doit être hors de lui; mais que peut-il faire avec toute sa puissance? Contre qui veut-il la tourner? Tous ses ministres et tous ses conseillers d'État se croiront menacés. Je ne voudrais pas, en ce moment, être à la place de M. de Stourdza et de bien d'autres! J'ai été tellement impressionné que je n'ai pas pu dîner; la pauvre Rachel a tant pleuré, elle a eu tant d'attaques de nerfs qu'elle n'en peut plus. Mais aussi c'est un drame épouvantable.

J'ai l'honneur d'être le très-humble et très-dévoué serviteur de Votre Excellence.

VARNHAGEN VON ENSE.

Metternich à Gentz. Rome, le 9 avril 1819.

358. J'ai reçu la nouvelle de l'assassinat de Kotzebue, et je suis au courant de tous les détails connus jusqu'à présent. Il reste à voir si le Grand-Duc de Bade aura assez d'énergie pour donner à l'enquête la suite convenable, et si, dans ce cas, il trouvera des magistrats assez intègres pour la conduire comme il faut. La situation est telle aujourd'hui qu'on ne saurait, à vrai dire, se faire d'avance aucune idée arrêtée sur rien.

Pour ma part, je ne doute nullement que le meurtrier n'ait agi non pas de son propre mouvement, mais à l'instigation et sur l'ordre d'une société secrete. Le malheur réel que nous déplorons ne laisse pas d'avoir son côté utile; car la triste fin du pauvre Kotzebue nous fournit un *argumentum ad hominem* que le duc de Weimar, avec tout son libéralisme, ne saurait défendre. Tous mes efforts tendent à donner à l'affaire la meilleure suite possible et à en tirer le parti le plus avantageux que nous pourrons, et j'agirai énergiquement dans ce sens.

Il semble absolument certain que le meurtrier de Kotzebue n'a été que l'émissaire du tribunal vehmique d'Iéna, c'est-à-dire un véritable *haschischin*. L'*université* qui devait exécuter le coup a été désignée par le sort; à la suite de cette

première opération, le sort a désigné le *membre de l'association* qui devait frapper la victime en faisant d'avance le sacrifice de sa propre vie, et qui, en effet, a été l'exécuteur de la sentence. C'est ce qui ressort de bien des données qu'on a recueillies.

Nous ne tarderons pas à voir ce que l'Empereur de Russie dira de la manière aimable dont ses conseillers d'État sont traités en Allemagne.

Or, pendant qu'en Allemagne on assassine les agents russes *propter obscurationem,* d'autres agents russes président en Italie les clubs des carbonari. Je pense que bientôt on en finira aussi avec ces excès-là!

Jusqu'à présent, notre séjour à Rome a donné d'excellents résultats. L'Empereur est comblé par le Saint-Père d'honneurs et de marques de respect de toute sorte, comme il convient d'ailleurs. Son attitude et sa manière d'être sont parfaites; le public, qui a fait une véritable ovation au Souverain, commence à rendre un juste hommage à la valeur personnelle de l'auguste visiteur. Tous les bruits absurdes que tant d'agents de toute espèce et de toute provenance avaient répandus avant notre arrivée sont tombés à l'heure qu'il est, et l'on est en train de comprendre qu'il en est de notre voyage à Rome comme il en a été de notre voyage à Aix-la-Chapelle, c'est-à-dire que nous sommes les seuls qui n'ayons pas menti relativement au but de ce déplacement.

Je vous prie de répéter simplement à Vienne les choses que je vous mande et qui sont l'expression de la pure vérité, et de démentir tous les propos qui tendraient à établir le contraire. Surtout vous pourrez affirmer que l'Empereur ne ramènera pas un seul Jésuite à Vienne, ce qui ne fera guère plaisir à la Société Penkler*.

* A la « Société Penkler » appartenaient des hommes qui avaient des relations suivies avec l'auteur, aussi bien qu'avec le destinataire de la lettre : c'étaient, entre autres, Adam Müller, Frédéric de Schlegel, Zacharias Werner, Joseph-Antoine Pilat et Frédéric de Klinkowstrœm. Elle comptait aussi parmi ses membres MM. Zangerle et Ziegler, qui plus tard devinrent évêques; le professeur Ackermann, le chanoine Schmidt, le conseiller d'État Stift, le

L'aspect de Rome est tout différent de l'image que je m'en étais faite. Je me figurais la Ville éternelle comme un sombre amas de ruines. Elle est, au contraire, riante et magnifique. Tout ce que l'antiquité a laissé de grand ici-bas se trouve réuni à ce que le moyen âge nous a légué de grandiose. Les monuments modernes offrent deux aspects différents. Les deux derniers Papes, c'est-à-dire Pie VI et Pie VII, ont plus fait pour les arts que tous leurs prédécesseurs, en ce qui concerne les études archéologiques. On ne peut se faire aucune idée de la magnificence du Vatican, dont on a fait une suite de galeries. Figurez-vous *vingt* salles, toutes grandes et riches comme le Musée du Louvre, et vous serez encore loin de vous représenter exactement l'immensité du Vatican actuel et les trésors que renferment ses collections. C'est une richesse dont mon imagination reste confondue. La demeure du Saint-Père, la Cour pontificale est ce que la puissance *séculière* peut produire de plus magnifique. Mais c'est à peine si j'ai encore entrevu la magnificence *spirituelle.* C'est précisément le reproche que je fais à l'église de Saint-Pierre. Elle est, à mon sens, ce qu'il y a de plus merveilleux comme magnificence et comme grandeur ; mais elle est aussi ce qu'il y a de moins religieux au monde. Moi du moins, elle n'a jamais pu me porter à la prière.

Je ne sais pas quelle impression elle fait sur Schlegel, car il trouve la cuisine pontificale si parfaite que c'est à peine s'il lui reste quelques heures pour voir ce qui mérite d'être vu.

De même, ce qui reste de l'antiquité dépasse l'imagination. Les dimensions de tous les autres édifices de la terre, leurs proportions colossales, leur beauté plus ou moins achevée, tout cela n'est rien à côté de ce qui reste de la Rome antique.

docteur Jean-Emmanuel Veith et d'autres encore. Des opinions et des tendances communes, très-accentuées dans le sens catholique, amenèrent ces hommes à former un cercle, dont le célèbre P. Clément-Marie Hofbauer fut regardé comme le centre. La maison hospitalière du baron de Penkler s'ouvrit pour les réunions et pour les conférences des membres les plus notables de la société : c'est de là qu'est venu le nom de la société elle-même.

(*Note de l'Éditeur.*)

Le palais des Césars, qui couvrait tout le Monte Palatino, *toute la surface de la Rome primitive,* un palais aussi grand que Vienne jusqu'à la ligne des remparts; le Colisée, dans lequel quatre-vingt mille personnes au moins pouvaient se tenir commodément assises; les bains de Caracalla, qui pouvaient offrir trois mille cabines à trois mille baigneurs, où il n'y avait que des baignoires en marbre, grandes chacune comme la piscine des dames à Bade; les restes de tous ces monuments dont chaque débris est plus imposant que le plus vaste des palais modernes, et que tapisse la végétation méridionale dans tout ce qu'elle a de luxuriant : tout cela présente un aspect que l'on ne saurait se figurer, lors même qu'on aurait vu ce qu'il y a de plus beau sous le ciel. Comme monde antique et comme monde moderne, Rome est encore aujourd'hui parmi les villes ce que le Chimboraço est parmi les montagnes.

Et toutes ces merveilles sont accumulées dans un désert qui fait tache sur le plus beau sol de la terre. Les alentours de Rome, ce qu'on appelle la *Campagna di Roma,* présentent aujourd'hui un des problèmes les plus compliqués que les hommes puissent avoir à résoudre. Comment rendre à la culture tous ces terrains arides? Quelles hypothèses étranges ne faudrait-il pas admettre pour conclure à la possibilité d'un pareil résultat?

Il faut tracer des canaux, planter des arbres, labourer des terres, bâtir des maisons. Il y a un demi-siècle environ, un cardinal originaire des Légations a essayé d'établir dans la partie la plus saine de cette région une colonie de trois cents familles; il avait largement pourvu les colons de tout ce qu'il leur fallait pour vivre et pour prospérer. Au bout de deux ans, la *malaria* avait réduit la colonie au chiffre d'environ vingt personnes. Dans la ville il y a déjà trois quartiers qui ne sont plus habitables. C'est ainsi qu'aujourd'hui les villas les plus splendides, telles que la villa Borghèse, Albani, etc., sont désertes; car une seule nuit qu'on y passerait pourrait devenir mortelle. Et juste à côté d'une de ces demeures empestées s'en élève une autre où règne l'air le plus délicieux et le plus sain. L'eau est excellente.

Kæsar est arrivé cette nuit, m'apportant votre lettre du 1er avril, qui me prouve que vous voyez l'affaire Kotzebue des mêmes yeux que moi. Vos réflexions sur l'occasion *directe* que ce crime nous fournit me semblent parfaitement justes. Mais précisément parce qu'elles le sont, elles prouvent que le forfait commis ne peut pas avoir été l'œuvre d'un *individu,* d'un *studiosus theologiæ.* Sand était un jeune étudiant qui se faisait remarquer, à l'Université d'Erlangen, par la douceur de son caractère et par la pureté de ses mœurs. En 1817, il se rendit à l'Université d'Iéna et joua un rôle dans l'affaire de la Wartburg. En 1818, il retourna à Erlangen et prêcha en faveur de la ligue des étudiants. Il était enchanté de la belle vie des *Hommes libres* d'Iéna ; après avoir prêché avec ardeur, il revint à Iéna.

Je vous prie d'insister vivement auprès de Tettenborn pour qu'il presse son Gouvernement de faire une enquête approfondie et de ne pas se laisser rebuter par les difficultés.

Je vous demanderai aussi de revoir tout particulièrement les articles que Pilat recevra de Rome pour être insérés dans l'*Observateur* (le *Beobachter*), afin qu'il ne s'y glisse pas de capucinades. Je lutte journellement contre des ultras de tout genre, jusqu'à ce que le poignard de quelque fou finisse par m'atteindre à mon tour. Mais si le gaillard ne vient pas m'attàquer par derrière, il aura un soufflet dont il se souviendra longtemps, même s'il réussit à me frapper.

En attendant, portez-vous bien et continuez à m'écrire.

Gentz à Metternich. Vienne, le 14 avril 1819.

559 ... Parmi les annexes se trouve la copie d'une lettre d'Adam Müller*, que j'ai reçue la semaine passée. J'apprends qu'il a écrit directement à Votre Altesse; mais comme je ne vois jamais rien de ce qui passe par la chancellerie d'État, j'ignore si la lettre qu'il m'a envoyée contient des indications

* Adam Müller était alors consul général d'Autriche à Leipzig. (*Note de l'Éditeur.*)

autres que celles qui figurent dans le rapport adressé à Votre Altesse, et quelles peuvent être ces indications. Le fait que la nouvelle du meurtre soit parvenue à Leipzig si promptement semble, d'après les renseignements obtenus, n'avoir rien de suspect; car il est de fait qu'immédiatement après le crime on a envoyé de Mannheim une estafette au Sénat académique d'Iéna, et que ce courrier est arrivé dans cette ville le 26.

Si Sand ne mourait pas de ses blessures, je déplorerais cela comme un véritable malheur. Il ne peut résulter aucun bien de sa guérison, mais il peut en sortir beaucoup de mal. Je n'attache aucune importance à la déclaration qu'il a faite depuis, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer; on ne pourra certainement pas conclure de ses aveux qu'il existe une conjuration, dans le sens propre du mot, et les gens qu'on aurait le plus d'intérêt à convaincre de leur participation au crime ne se laisseront pas prendre. Le malheur dans lequel la complicité d'autres jeunes gens plongerait peut-être plus d'une famille honnête n'avancerait guère non plus nos affaires. — Par contre, j'ose à peine penser à ce qui arrivera si Sand ne meurt pas. Si l'on empêche la justice de frapper le coupable, ou si le dénoûment de son procès se fait attendre pendant des années (comme j'ai plus d'une bonne raison pour le croire, et comme je puis presque le prédire avec certitude), tout l'avantage qu'on pouvait encore tirer de ce triste événement sera perdu. Si l'on entame sérieusement l'affaire et que le meurtrier soit puni suivant toute la rigueur de la loi criminelle, on verra indubitablement, étant donnée la disposition actuelle des esprits, mille et mille partisans s'exalter pour lui jusqu'au fanatisme, le représenter comme un héros, comme un martyr de la bonne cause, comme une victime de l'obscurantisme, en un mot, devenir dix fois plus ardents et plus coupables qu'ils ne le sont maintenant. C'est pour cela que je remercierai Dieu de toute mon âme, si sa main tranche ce nœud gordien.

Du reste, tous les journaux allemands guettent, comme des limiers, le premier mot que l'*Observateur* fera entendre en son nom sur cette triste histoire. Mais je suis convaincu, — et ma conviction est inébranlable, — qu'il faut que l'*Observa-*

teur se taise. La manière dont nous envisageons cette affaire ne peut faire l'objet d'un doute pour personne. Nous avons parlé alors que tout le monde était encore muet. Les articles que nous avons publiés sur les excès de la Wartburg, et qu'on n'a pas encore oubliés, contenaient tout ce qu'on pouvait dire sur ce nouveau fait, qui était une conséquence naturelle du fait antérieur. Précisément parce qu'il nous serait *si facile* de tirer vanité de nos avertissements et de nos prédictions, il est plus noble et plus digne de laisser le soin de faire notre éloge à d'autres, qui, du reste, s'en sont déjà chargés en partie. Notre silence, d'ailleurs, imposera beaucoup plus aux criminels que les articles les plus éloquents. Ils ne manqueront pas de croire qu'il y a là-dessous quelque mystère, que nous ne voulons plus *parler*, parce que nous sommes résolus à *agir*. Et cela les effrayera plus que les paroles les plus menaçantes, j'en réponds à Votre Altesse sur mon âme et sur ma vie.

En ce qui concerne l'action, je reconnais bien qu'avant le retour de Votre Altesse en Allemagne on ne pourra rien entreprendre de sérieux. Les universités allemandes sont affectées d'une maladie qui exige des consultations minutieuses; pour réunir les médecins et pour recueillir leurs avis, il faudra d'abord du temps, ensuite il faudra le concours, fortuit ou habilement provoqué, de circonstances favorables. Dès que je serai un peu au courant de la manière dont Votre Altesse envisage l'ensemble de cette affaire si importante et si délicate, j'essayerai de vous développer mes idées sur la façon dont il faudrait la traiter. Je reconnais parfaitement qu'il faut que la Diète concoure à la solution de la question; mais si on laisse l'initiative à la Diète, si on lui permet de diriger l'entreprise sans qu'il y ait entre les Cabinets une entente préalable, une entente sérieuse, étroite, systématique, je puis dire en toute certitude que nous n'arriverons à aucun résultat satisfaisant.

Müller à Gentz. Lepzig, le 3 avril 1819.
(Annexe du n° 339.)

340 ... Je vous prie de ne pas vous laisser induire en erreur par le journal officiel de Berlin au sujet de l'affaire Kotzebue, et de songer que c'est Varnhagen qui a rédigé la fameuse dépêche.

Pour vous convaincre que le coup est parti d'Iéna, vous n'avez qu'à tenir compte de la circonstance suivante :

Le meurtre a été commis le 23 au soir. La nouvelle a été connue à Francfort le 25; elle aurait donc dû arriver à Leipzig le 29, par le premier courrier de Francfort, si elle avait suivi la voie ordinaire. Au lieu de cela, elle a été apportée à Leipzig *dès le* 27, par deux étudiants d'Iéna; de plus, elle avait fait un détour considérable en passant par Iéna. Le samedi 28, le chef de la police de Leipzig et le recteur de l'Université durent se rendre chez les deux étudiants pour apprendre les détails du crime, attendu qu'il n'était venu ni estafette ni nouvelle d'autre provenance. Il y a d'autres faits qui ne laissent pas d'avoir leur importance : c'est que le meurtrier était connu à Iéna comme un sectateur fanatique du professeur Luden, et qu'à l'Université de cette ville il a, pendant quinze jours, étudié l'anatomie en vue de l'acte qu'il méditait; qu'immédiatement après la nouvelle de la réussite de l'attentat, l'association des étudiants eut l'air de se dissoudre et qu'elle se constitua en plusieurs corporations simulées d'Alemans, de Marcomans, de Suèves, de Vandales, et ainsi de suite; enfin que, le 23 mars, on pouvait voir sur le tableau des affiches de l'Université d'Iéna un portrait de Kotzebue, au-dessous duquel on avait attaché une chauve-souris morte.

En outre, n'allez pas croire qu'il se soit agi simplement de faire un exemple et de répandre la terreur, et que la bande homicide se laisse intimider par des mesures quelconques (notamment par des demi-mesures telles qu'on peut les attendre de la part des Gouvernements actuels). L'aberration et l'obsti-

nation à suivre la mauvaise voie sont plus grandes que vous ne pouvez vous le figurer.

Ici, dans cette ville paisible, on entend nommer publiquement Sand un Scévola. La seule satisfaction que nous ayons, c'est de voir que le Grand-Duc de Weimar, Krug et consorts sont dans un grand embarras.....

Gentz à Metternich. Vienne, le 23 avril 1819.

(Réponse au n° 338.)

341. La lettre que Votre Altesse a daigné m'écrire à la date du 9 courant m'a fait grand plaisir et m'a profondément touché. Malgré tant d'objets intéressants dont vous êtes entouré, et qui absorbent tous vos instants, vous avez pu vous décider à me parler de tant de choses attrayantes; je vous en remercie de tout mon cœur.

Les raisons sur lesquelles Votre Altesse s'appuie pour ramener l'assassinat de Kotzebue à un complot en règle, qui a peut-être de vastes ramifications, ont sans doute leur importance, et je souhaite qu'on ne néglige rien de ce qui peut jeter la lumière sur ce point important. Mais je n'en persiste pas moins dans mon idée principale. Le grand point dont il s'agit, nous l'avons étudié et reconnu depuis longtemps. Nous savons comment la jeunesse académique en est venue à ce degré de coupable délire, et nous n'avons pas besoin d'être édifiés davantage à cet égard. C'est la racine du mal qu'il faut attaquer; les ramifications sont chose secondaire et peuvent, tout au plus, faciliter la besogne au bras chargé d'entamer avec la hache le tronc malade; mais il faut que ce bras porte en lui-même sa vraie force.

Votre Altesse aura vu sans doute quelle peine se donnent les journalistes pour représenter Sand comme un jeune homme intéressant au dernier degré. Ils ont peut-être raison; que m'importe? Je ne crois même pas que Sand fût une mauvaise nature; tant pis pour ceux dont l'influence a pu faire tomber au rang du dernier des criminels un homme au cœur bon et généreux! Les vrais meurtriers, ce sont, ce seront toujours

les Fries, Luden, Oken, Kieser et toute cette engeance dont il faut purger les universités à tout prix, si l'on veut que n'importe quelle autre mesure réformatrice puisse faire le moindre effet.

Metternich à Gentz. Rome, le 23 avril 1819.

342. Je viens d'adresser au comte de Buol les instructions nécessaires relativement à la régularisation de la situation des universités allemandes. La dernière proposition du duc de Weimar m'a semblé une base très-heureuse; aussi, quand vous verrez ma dépêche, vous l'approuverez, je n'en doute pas. J'ai trouvé un langage vraiment libéral pour mettre un frein à l'ultralibéralisme, et, par une de ces bonnes fortunes dont vous avez eu si souvent occasion de me féliciter, j'ai pu asseoir mon édifice sur le sol de Weimar, et l'enrichir de l'exemple que cet excellent Sand m'a fourni aux dépens du pauvre Kotzebue. Je n'ai plus qu'à vous prévenir, pour vous tranquilliser, qu'il n'y a pas un seul travail de Spiegel qui parte pour Francfort, qu'il n'y a pas une seule vue de Spiegel* dans mon travail à moi, et que Christ**, que j'ai rencontré ici, reconnaît que mes propositions sont éminemment pratiques et est entièrement d'accord avec moi.

C'est, du reste, une des singularités de mon existence, qu'il me faille à Rome travailler des heures entières à propos de la question des universités allemandes; je reçois de tous les Cabinets d'Allemagne des lettres dans lesquelles on me prie instamment d'aller de l'avant pour mettre fin au désordre que chaque Prince allemand a provoqué dans son pays, qu'il a fomenté, et qu'il est maintenant hors d'état d'arrêter. Vraiment un exemple de ce genre devrait suffire à tout homme de bon sens pour porter en lui jusqu'à son comble le mépris du caractère de plus d'un Gouvernement.

* Le comte de Spiegel était conseiller aulique de la chancellerie d'État et avait sous sa direction les affaires d'Allemagne. (*Note de l'Éditeur.*)

** Les renseignements sur l'identité de cette personne nous font défaut. (*Note de l'Éditeur.*)

Mon monde est tellement surchargé de travail, que je ne sais si je puis vous adresser par le présent courrier une copie de mes instructions ostensibles et de mes instructions secrètes au comte de Buol. En tout cas, vous recevrez cette copie au premier jour, et rien ne doit vous empêcher de me faire connaître vos idées, même sans attendre ce document.

Mes propositions portent d'ailleurs exclusivement sur la discipline des universités, et nullement sur les études elles-mêmes : ce sont deux questions qui, sans doute, se tiennent de très-près, mais qu'il n'en faut pas moins séparer dans la discussion actuelle. Si nous nous mêlons de la seconde, nous n'arriverons à rien faire ; ce qui me le prouve, du reste, c'est une lettre de Müller, dans laquelle il me parle longuement sur ce même sujet, et où il cherche à démontrer « que les excès universitaires dérivent de la Réformation, que c'est de là que vient le mal, et qu'on ne peut le guérir qu'en détruisant l'œuvre de la Réformation elle-même ». Je ne contesterai ni la proposition elle-même ni la justesse de la proposition. Cependant je ne puis, du haut du Quirinal, prendre à partie le docteur Martin Luther, et j'espère qu'on pourra néanmoins arriver à de bons résultats sans qu'on ait besoin d'attaquer le protestantisme jusque dans sa source. Du reste, la dernière lettre de Müller, qui renferme cependant des choses excellentes, m'a rappelé malgré moi la proposition de Golowkin, qui voulait qu'on recherchât « les causes primitives de la Révolution française ».

Notre séjour à Rome tire à sa fin. L'accueil qu'on nous a fait a été splendide, et notre voyage a été fécond en heureux résultats. L'Empereur est on ne peut plus content du Pape. Non-seulement le Saint-Père n'a pas touché un seul point scabreux, mais encore l'Empereur (dont les principes en matière canonique sont loin d'être suspects) me disait pas plus tard qu'hier, au retour d'une visite de deux heures qu'il venait de faire à Sa Sainteté, « qu'il regrettait que le Pape ne pût être son premier archevêque ; car il ne saurait certainement en trouver jamais un meilleur à opposer aux prétentions exorbitantes de la curie romaine ». C'est ainsi qu'entre autres

choses le Souverain Pontife a affirmé à l'Empereur que le défaut capital de l'institution des Jésuites était la prétention qu'ils avaient d'être indépendants des évêques, proposition contraire à tout principe de discipline ecclésiastique et qui, par suite, ne pouvait conduire qu'à un désordre sans frein ni mesure. Certainement si nos Chateaubriands ecclésiastiques savaient cela, ils en voudraient à ce pauvre Pie, à ce vieux et vénérable chef de l'Église; aussi, gardez pour vous seul cet énoncé catégorique; car entre les deux j'aime encore mieux les Chateaubriand que les Benjamin Constant et les Lanjuinais. Il n'est donné qu'à un petit nombre de suivre la sainte ligne du milieu, et comme c'est là seulement que se trouve la vérité, on la découvre bien rarement.

Du reste, chaque jour ne fait qu'augmenter mon enthousiasme pour les merveilles de Rome. On voit ici ce que peut l'homme quand il s'élève au-dessus de lui-même, et si je déteste les anciens Romains comme de vrais bonapartistes, je ne puis m'empêcher, d'autre part, de leur savoir gré, à eux et à leurs successeurs, de toutes les choses grandes et sublimes qu'ils ont léguées à la postérité comme un souvenir impérissable de leur puissance et de leur génie.

Comme botaniste, vous trouveriez ici de bien grandes jouissances. Quelles plantes merveilleuses! Les fleurs de ce pays sont aux nôtres ce que, comme ville, Rome est à Vienne. J'en rapporte une grande quantité, et je vous donnerai des graines précieuses.

Gentz à Metternich. Vienne, le 25 avril 1819.

343. ... Il faut que je revienne à tout propos sur la déclaration du Grand-Duc de Weimar comme sur un des documents les plus importants de notre époque. Un des premiers auteurs du mal dont souffre l'Allemagne, un de ceux qui ont le plus aidé à le répandre, a pu, huit jours après un crime qui crie vengeance contre lui et contre ses conseillers plus que contre tout autre, faire entendre à la Diète, par l'organe de son représentant, des paroles comme celles-ci : « Il faut que la liberté des

opinions et de l'enseignement soit respectée dans les universités; car c'est dans la *lutte ouverte des opinions* qu'on (les étudiants!) doit trouver ici la vérité, c'est *contre la confiance dans l'autorité des maîtres* qu'on doit ici *prémunir* l'écolier, c'est à *la hauteur de l'indépendance du jugement* qu'on doit l'amener directement (s'il avait du moins dit : l'y faire arriver par l'éducation). » — Ils sont tombés si bas, les grands et les puissants de ce monde, qu'ils sont obligés d'avaler de telles niaiseries! Et pas une bouche ne s'est ouverte, pas une voix ne s'est élevée dans l'assemblée! Et nous, — oh! pourquoi faut-il que, moi aussi, je renouvelle cet *infandum dolorem?* — nous sommes forcés de subir le honteux honneur d'entendre citer, presque immédiatement avant ces paroles scandaleuses (qui sont la quintessence de toute la doctrine révolutionnaire), un passage de ce malheureux discours d'ouverture prononcé à la Diète, — véritable boîte de Pandore, où nos ennemis trouveront encore pendant des années le poison dont ils nous abreuveront, — un passage qui ne fait pas, il est vrai, l'éloge des principes criminels du baron de Hendrich, mais qui défend les universités, *comme le superbe monument de la supériorité allemande* contre les injustes appréciations de l'étranger!

Comme aucun des ministres présents à la Diète n'a eu l'inspiration ni le courage nécessaire pour jeter immédiatement à la face du plénipotentiaire du Grand-Duc de Weimar (ou du Grand Étudiant, comme on l'a nommé d'une manière assez spirituelle) un témoignage public de l'horreur que devaient inspirer de pareilles doctrines, se produisant dans un pareil moment, je suis convaincu plus que jamais que l'heure n'est pas encore venue d'employer les grands moyens et de prendre des mesures radicales. Mais c'est précisément pour cela que je crains par-dessus tout des discussions formelles, et particulièrement des discussions publiques, sur ces questions qui viennent s'imposer à notre attention. Quand je considère jusqu'où il faudrait remonter, jusqu'à quelle profondeur il faudrait plonger le scalpel dans les chairs vives pour opérer une guérison radicale, je trouve que c'est presque folie de croire que dans un corps comme la Diète, que dis-je! même dans un

congrès des premiers Souverains de l'Allemagne, il puisse se trouver assez d'union, de perspicacité, de courage et de résolution (et toutes ces qualités à la fois seraient nécessaires), pour assurer des résultats non pas seulement favorables, mais capables d'assurer la victoire. Or, dans des maladies d'un caractère aussi pernicieux, rien n'est plus funeste que des expériences avortées ou couronnées d'un demi-succès, c'est-à-dire avortées à moitié. Je suis fermement convaincu que, dans les temps de révolution, il est plus facile de reconquérir l'autorité tout entière que la moitié de l'autorité seulement. Dans des crises de ce genre, des demi-résolutions font plus de mal que l'inertie complète. Ainsi, du moment que nous avons reconnu que le résultat vraiment utile et décisif ne saurait être atteint, la prudence nous commande de prendre un air indifférent et passif, de n'adopter que les dispositions les plus urgentes et celles qui sont immédiatement réalisables, mais en même temps de ne jamais perdre de vue le but suprême de tous nos efforts; car si nous poursuivons sérieusement, avec une inébranlable constance, la voie dans laquelle nous nous serons engagés, nous finirons par voir arriver le moment où un grand coup nous délivrera de tous nos maux.

En ce qui touche la question qui nous préoccupe, je comprends sous le nom de demi-mesures tout ce qui tendrait à réformer la *discipline* dans les universités sans toucher à la *personnalité* des maîtres et des étudiants, et sans agir directement sur l'esprit qui anime toute l'institution. Je fais rentrer dans cette catégorie toutes les tentatives qu'on ferait pour supprimer ou pour restreindre la juridiction académique, tout établissement d'une autorité disciplinaire étrangère aux universités, qu'elle soit plus ou moins élevée, toute immixtion du pouvoir dans les systèmes d'enseignement et dans les méthodes, toute loi qui prétendrait interdire aux jeunes gens *toute* association, *toute* réunion en corps, etc., même celles qui sont publiques et inoffensives; en un mot, toute idée de modification essentielle dans l'organisation matérielle des universités. — Pour décréter des mesures de ce genre, la Diète aurait certai-

nement la compétence voulue et l'autorité suffisante ; mais si elle arrivait enfin à les appliquer, après avoir triomphé de difficultés et de résistances sans nombre, quel avantage aurait-on obtenu? Ceux qui auraient joué un rôle actif dans l'affaire seraient décriés, flétris, réprouvés, proscrits en Allemagne comme ennemis de la liberté académique. Les principes révolutionnaires (la condamnation de toutes les autorités, *l'indépendance* du jugement personnel, la libre lutte des opinions, et toutes les belles choses dont il est question dans la déclaration de Weimar) n'en subsisteraient pas moins; ils ne tarderaient pas à reparaître sous d'autres formes, relevant la tête plus fièrement que jamais et se moquant de toutes les lois organiques ; *l'esprit* qui s'est emparé des universités ne serait pas détruit, il ne serait pas même dompté ; bien plus, irrité par une résistance impuissante, il n'en deviendrait que plus redoutable et plus funeste.

Aussi longtemps que nous ne serons pas assez forts pour déclarer ouvertement la guerre aux principes qui ont créé tous les dangers qui nous menacent, du côté des universités aussi bien que d'ailleurs, et pour ne traiter les abus universitaires que comme des désordres qui en accompagnent d'autres plus grands, toute mesure législative visant exclusivement les universités sera donc vaine et impuissante. Au point où en sont les choses, il serait bien plus sage de ne pas songer à des moyens de ce genre et de se contenter, jusqu'à nouvel ordre, de prendre des dispositions au moyen desquelles on pût agir simplement sur la *personnalité* des maîtres et des étudiants, sans introduire des modifications essentielles dans la forme extérieure du corps.

J'ai vu à ma grande satisfaction qu'Adam Müller a considéré tout à fait au même point de vue que moi cette question, sur laquelle il peut se prononcer avec autorité ; il partage mes idées sans qu'il y ait eu entente entre nous ; même il avait peur que je ne fusse d'un tout autre avis que lui. Il proteste, comme moi, contre toute mesure législative, et propose les deux moyens que voici :

1° La nomination d'un curateur pour chaque université. Il

conviendrait de choisir un homme considéré (*N. B.* convenablement décoré), ayant l'expérience du monde, n'étant pas étranger aux sciences (sans avoir besoin, pour cela, d'être un savant), d'un caractère bienveillant et de formes agréables. Le curateur serait responsable pour toute l'université, et serait, par conséquent, obligé de résider dans le ressort académique. Ne trouverait-on pas en Allemagne huit ou dix hommes qui consentiraient à accepter des fonctions si honorables et qui seraient devenues plus honorables encore par les difficultés mêmes de l'emploi? Et s'il s'agissait d'écarter des obstacles économiques en attribuant au fonctionnaire en question un traitement suffisant et même splendide, l'État trouverait-il jamais à faire une dépense plus utile et plus noble que celle-là?

2° Une épuration des chaires, entreprise sans bruit et sans passion; on confierait au besoin aux professeurs sujets à caution d'autres emplois civils dans lesquels ils ne pourraient pas faire de mal. Les meneurs sont connus; ils ne sont pas nombreux. Si l'on peut les faire disparaître sans esclandre et les remplacer par des savants paisibles et honnêtes (pour ce qui concerne le talent, il n'en est pas un dans la catégorie des hommes dangereux qu'on ne pût remplacer par un maître bien plus distingué), on aurait fait un très-grand pas dans la voie de la réforme intérieure des universités.

Ces deux mesures n'auraient pas besoin d'être l'objet de discussions formelles; on pourrait se contenter de les décider sans bruit au moyen d'une entente à l'amiable entre la Prusse, la Saxe, le Hanovre, la Bavière et Bade. Avant peu, tous les gens bien pensants les béniraient. Quant à Iéna, il ne faudrait régler la situation de son université qu'après avoir mis tout le reste en ordre. Pour punir le Grand-Duc de ses méfaits antérieurs, — et ce serait la peine la plus légère à lui infliger, — il faudrait d'abord ne pas l'interroger, ni même le consulter, mais surtout ne pas lui laisser prendre le premier rôle, comme il l'a fait à Francfort. Il faudrait qu'il se soumît aux résolutions prises par les autres Cours; au pis aller, on lâcherait contre lui l'Empereur de Russie, ou bien, par une mesure d'ordre

général, on mettrait formellement Iéna, comme université, *en interdit.*

Toutefois, si l'on se contente jusqu'à nouvel ordre de ces premières dispositions, l'utilité, que dis-je! la nécessité d'une discussion approfondie du grand problème universitaire entre les principaux Gouvernements d'Allemagne subsistera, selon moi, tout entière. Mais si une discussion de ce genre a lieu, — et il faudrait qu'elle fût menée discrètement, aussi secrètement que possible, — on devra bien considérer avant toute chose que la question des universités ne saurait se traiter *isolément,* et qu'elle ne peut être séparée des questions relatives à la liberté de la presse et, jusqu'à un certain point, des *questions constitutionnelles.* Je ne puis exposer ici, vu que cela m'entraînerait trop loin, dans quelle mesure ces dernières doivent intervenir dans la discussion dont je parle; mais je me réserve de faire ultérieurement des observations à cet égard.

Je me résumerais donc ainsi :

1° Pour commencer, point de discussion législative en commun, ni à Francfort ni ailleurs;

2° Accord verbal, sous la forme confidentielle, quant aux mesures les plus urgentes à prendre en attendant, à l'exclusion de toutes celles qui pourraient attaquer l'organisation matérielle des universités;

3° Conférences entre les délégués des principales Cours allemandes, conférences où l'on tâcherait, autant que possible, d'épuiser toutes les questions relatives aux *universités,* à la *liberté de la presse,* et même aux *institutions politiques* en Allemagne. Lors même que ces conférences n'amèneraient pas une seule résolution effective, elles auraient encore une grande importance : elles seraient toujours un moyen de s'entendre, de s'éclairer et de s'orienter.

Sans doute ce plan ne donne aucun rôle à l'assemblée de Francfort. Mais comme je ne connais absolument aucun rôle utile que ces messieurs pourraient remplir; comme, au contraire, je prévois des inconvénients, des difficultés et des dangers incalculables à propos de toute discussion qui aurait lieu à Francfort, je regarde comme inopportun d'y songer.

Ce que je propose *ad* 2° pourrait peut-être se faire de la manière la plus commode et la plus expéditive cet été, à Carlsbad ; peut-être même suffirait-il pour cela d'une simple correspondance, si tout le monde montrait des dispositions convenables.

Le n° 3, par contre, a plus d'importance : pour réaliser ce que je propose, il faut du temps, du calme, de sérieuses réflexions. Si l'on décidait que des conférences de ce genre auraient lieu, il faudrait nécessairement choisir Vienne comme point de réunion et ne pas ouvrir cette espèce de congrès avant l'hiver prochain.

Post-scriptum du 27 avril.

La lettre que Votre Altesse a daigné m'écrire le..... * m'est arrivée il y a une heure, au moment où j'allais expédier le rapport ci-dessus, que j'avais terminé dès avant-hier. Ce que vous me dites me fait craindre que vous n'approuviez pas entièrement mes propositions ; mais comme je ne connais pas encore les communications que vous avez adressées aux Cours, il se pourrait néanmoins que mes idées ne fussent pas absolument inconciliables avec les vôtres. En tout cas, il importe beaucoup que je puisse, dans une affaire aussi grave, soumettre mes vues à Votre Altesse sans rien Lui en cacher, et, malgré les nombreuses raisons que j'ai de regretter d'avoir été loin de vous juste en ce moment, je suis heureux d'avoir écrit ce que je pensais avant de bien connaître votre propre opinion. Car il me sera plus facile de me rendre à l'autorité de vos lumières et de vos convictions que de renoncer aux miennes.

Il y a quelques jours, Pilat a reçu une lettre le menaçant de mort, pareille à celle qui m'a été adressée il y a peu de temps. A ce que j'apprends, on a même écrit au Prince héritier des lettres anonymes accompagnées de menaces. On traite Pilat d'infâme scélérat ; on lui dit qu'il est sûr de périr

* La date est restée en blanc ; ces lignes sont probablement une réponse au n° 342. (*Note de l'Éditeur.*)

s'il ne cesse de propager ses funestes principes. Il se peut que la lettre qui m'est parvenue n'ait été qu'un poisson d'avril ; mais si ces choses-là se renouvelaient, il y aurait lieu de s'en préoccuper sérieusement.

Metternich à Gentz. Naples, le 7 mai 1819.
(Réponse au nº 343.)

344. D'après votre lettre du 25 et du 27 avril, j'espère que nous nous entendrons au sujet de la question des universités.

Je vous ai dit depuis longtemps que la Diète ne me paraît pas faite pour diriger cette affaire. Mais, après tout, il n'y a pas d'autre point central, et si vous saviez (comme je ne le sais que trop) combien les Gouvernements allemands sont faibles, vous seriez persuadé que des discussions ayant un caractère privé ne conduiraient *à rien*. Car aujourd'hui chaque Souverain allemand, lors même qu'il est hostile à la Confédération, comme la Bavière, par exemple, prétend trouver dans l'union fédérale la force qui lui fait défaut chez lui et qu'il lui faudrait pour prendre de semblables mesures.

D'autre part, il n'y a pas de temps à perdre ; car aujourd'hui les Gouvernements ont assez peur pour vouloir agir ; bientôt leur peur grandira au point de les paralyser. Si l'on n'agissait pas en ce moment, les perturbateurs se montreraient deux fois plus audacieux, et, à mesure qu'ils s'enhardissent, s'éteignent les dernières étincelles du courage des Gouvernements. Vous aurez vu par mes dernières communications que, pour Francfort, je réduis en attendant la question à quelques points préliminaires essentiels.

J'ai pris note des vues de Müller ; j'y ai fait encore quelques additions, qui certainement ne sont pas moins importantes que ce qu'il dit. Je citerai entre autres la suppression de la juridiction universitaire, et l'arrêté portant que des professeurs destitués ne pourront être replacés dans d'autres universités.

Du reste, je crois avoir bien fait en adoptant pour base la proposition du Grand-Duc de Weimar. Ce n'est pas par le

mépris qu'on punit *l'étudiant émérite* weimarien. Il est habitué à être traité de la sorte. Il me paraît, au contraire, bien plus sage d'interpréter en bien ses projets insensés et de le vaincre ou de lui donner un démenti sur son propre terrain.

Je n'ai pas oublié l'Empereur de Russie. Je donne aujourd'hui à Stürmer l'ordre de vous communiquer une lettre que j'ai envoyée au comte de Nesselrode par un courrier spécial; vous verrez par cet écrit que j'engage très-vivement le Czar à agir, mais en évitant de commettre quelque méprise au point de vue de la politique allemande.

Je serai certainement à Carlsbad pour la mi-juin. Je ne sais pas si vous pensezen core à votre voyage en Suisse. Le moment ne me semble pas bien choisi. Dans le cas où vous renonceriez à cette excursion, je serais heureux de vous voir à Carlsbad. Je le désire d'autant plus que j'y ai donné rendez-vous à un des Prussiens, et qu'il se pourrait bien que d'autres Allemands y vinssent aussi.

On me demande de différents côtés des renseignements *sur des complots formés contre l'Empereur en Italie*. Si quelque bruit de ce genre arrivait à vos oreilles, affirmez nettement que c'est une de ces coupables inventions du parti révolutionnaire. L'Italie est *parfaitement tranquille*. Les événements qui se passent en France et les farces constitutionnelles qui se jouent en Allemagne encouragent les espérances des partis, qui, d'ailleurs, ne se manifestent jamais en Italie que par la formation de sociétés secrètes. Toutefois, tant qu'il ne se passera pas un grand *événement politique* en Europe, il n'y aura pas à songer à un mouvement *quelconque* en Italie. Dans le pays de Naples en particulier, la population est *positivement* contente de la marche suivie par le Gouvernement, et comme les errements de celui-ci sont tout autres que par le passé, nous éprouvons l'heureux contre-coup de ce changement, car le public croit que nous n'avons pas été étrangers à l'attitude prise par le Roi, et le public a raison.

S'il n'y avait pas toujours de ces agents russes qui battent l'Italie en tous sens et qui cherchent à enflammer les espérances des partis en leur parlant du libéralisme de l'Empe-

reur Alexandre, il n'y aurait guère d'agitation *permanente* dans les esprits. Il y a eu de tout temps des mécontents en Italie. L'Italien crie beaucoup, mais il n'agit pas. On en trouve la preuve dans l'histoire des trente dernières années, pendant lesquelles, malgré toutes sortes de menées, il n'y a jamais eu en Italie de mouvement révolutionnaire dans le sens propre du mot. Chez l'Italien, à vrai dire, la haine ne se manifeste jamais contre une chose, mais toujours contre une personne. C'est ainsi qu'en Italie on se déteste de province à province, de ville à ville, de famille à famille, d'individu à individu. Si le désordre éclatait à Florence, l'habitant de Pise ou de Pistoie se déclarerait pour le parti contraire, parce qu'il hait Florence; c'est ainsi que Naples en veut à Rome, Rome à Bologne, Livourne à Ancône, Milan à Venise.

Au demeurant, je compte mettre bientôt un terme aux menées russes. J'ai fait à cet égard quelques démarches très-catégoriques.

En attendant, portez-vous bien.

Gentz à Metternich. Vienne, le 21 mai 1819.

(Réponse au nº 344.)

545. J'ai reçu hier soir la lettre que Votre Altesse a daigné m'écrire le 7 courant, et bien que je sois très-heureux de savoir que vous jouissez vivement de votre séjour à Naples, j'aime à me dire que ces lignes vous arriveront au moment où vous serez déjà en route pour revenir en Allemagne.

Comme Votre Altesse rend pleine justice aux raisons que j'ai invoquées contre la discussion de la question des universités à la Diète, toute autre plainte sur la marche qu'on a résolu de suivre serait superflue. L'argument que vous m'opposez est *écrasant,* il est vrai, mais il est en même temps *frappant* et décisif. Du moment que les Cours allemandes sont trop faibles pour que des pourparlers non officiels puissent amener un résultat sérieux (et malheureusement je n'ai pas de peine à croire qu'elles en sont là), il ne restait sans doute d'autre parti à prendre que de faire une tentative à Francfort.....

Relativement à ce point, qu'on adopte comme base la proposition du Grand-Duc de Weimar, je n'arrive pas à me tranquilliser, malgré l'extrême sagacité avec laquelle vous avez expliqué l'affaire.

Le comte Sedlnitzky m'a communiqué les documents qui se rapportent à la question des universités. Ils se composent d'un projet de constitution générale du corps des étudiants, d'un protocole de l'assemblée des délégués réunis à Iéna en mars et avril 1818, et d'une adresse à toutes les universités associées, qui est relative à ce protocole, enfin de la charte consacrant la constitution du corps des étudiants allemands, charte rédigée d'après le projet en question et signée à Iéna, le 18 octobre 1818. Il ne serait pas possible de faire imprimer ces pièces sans les accompagner de commentaires, même s'il ne fallait pas procéder avec tant de mystère. Mais je n'entreprendrais jamais, en l'absence de Votre Altesse, une affaire aussi grave, à propos de laquelle, du reste, il n'y a aucun *periculum in mora*. L'association générale des étudiants est, du reste, par elle-même et sans avoir égard aux abus auxquels elle a déjà conduit et auxquels elle peut conduire encore, une institution tellement condamnable, créée dans des vues si dangereuses et si coupables, qu'il ne peut en rester pierre sur pierre, et qu'il faut l'interdire sous les peines les plus sévères, si l'on veut conserver les universités. Je le prouverai jusqu'à l'évidence quand le moment sera venu.

Du moment que j'ai l'espoir de pouvoir être utile ou seulement agréable à Votre Altesse, de quelque manière que ce soit, je suis tout prêt à renoncer pour cette année à mon voyage en Suisse et à retenir un appartement à Carlsbad.....

Agréez, je vous prie, mes hommages respectueux.

Gentz à Metternich. Vienne, le 3 juin 1819.

346. J'envoie tout d'abord à Votre Altesse la copie d'une lettre de Müller, et je prends la liberté d'accompagner cet envoi des réflexions suivantes :

1° Ce que Müller dit de plusieurs coryphées de la secte révo-

lutionnaire*, de leur situation précaire et désespérée, de l'indifférence du public et même de la jeunesse à l'égard de leurs écrits, montre nettement quels résultats on pourrait obtenir si l'on s'imposait d'avoir l'œil sur quarante ou cinquante,— pas davantage, — des hommes les plus dangereux de l'Allemagne, et si l'on travaillait sérieusement et avec suite ou bien à les dérouter par un brusque changement de leur situation, ou bien à les gagner par l'espérance, ou encore à les effrayer par l'appareil de la force, bref à les désarmer d'une façon adroite. Ce serait là un des actes diplomatiques les plus méritoires de notre époque. Or, pour cela il nous faudrait avoir, sur un point central comme Francfort, un homme considérable, qui fût tout à fait à la hauteur de cette tâche. Mais où trouver un pareil homme, et quelle sphère d'activité ostensible lui assigner?

2° C'est incontestablement un fait très-remarquable que l'évolution de tant de gens, jeunes pour la plupart, qui passent du fanatisme politique au mysticisme religieux**. Je ne regarde pas cela comme un avantage. C'est un fait qui réclame la plus grande attention. Il est évident que la maladie change de forme; il faut donc l'attaquer par d'autres remèdes. Ici nous touchons sans doute à l'extrême limite des mesures de police, et si nous ne parvenons pas à agir sur les esprits et à saisir le mal jusque dans ses racines les plus profondes, il faudra nous avouer vaincus. Une union étroite, une véritable coalition des hommes les plus éminents et les plus sages de l'Allemagne,

* Adam Müller parle dans sa lettre de Fries, de Wieland, d'Oken et de Froriep. (*Note de l'Éditeur.*)

** Adam Müller allègue comme preuve, qu'à Halle on voit tous les jours des étudiants quitter d'autres facultés pour faire de la théologie, et que le vieil et dévot *Knape* ne sait plus où donner de la tête, tant il vient d'auditeurs à ses cours! A Halle, dit-il, le succès de ce mystique accapare la foule, et le fameux *Schubert*, qui a une certaine affinité d'esprit avec lui, y a installé sa chaire. A Bonn, le médecin *Windischmann* a ouvert son cours, en présence de tous les professeurs, par un discours où une série de tableaux vagues de l'histoire du temps, inspirés par la philosophie naturelle, se termine par la déclaration suivante : « Ce n'est que dans les révélations de Jésus-Christ qu'on peut trouver de quoi tranquilliser la conscience et la science, etc. »
(*Note de l'Éditeur.*)

une ligue vivante, une association sans cesse délibérante et sans cesse agissante des premiers hommes d'État et des savants les plus distingués, voilà les seuls moyens capables de résoudre cet effrayant problème.

3° Les écrits qui ont été publiés sur l'assassinat de Kotzebue n'ont guère fait sensation. Cela était aisé à prévoir; car, à l'exception d'un seul, ils ne méritent pas qu'on s'y arrête. *Krug* est un bavard du dernier vulgaire, sans esprit ni talent, capable tout au plus d'amuser une tabagie de bas étage. *Gœrres* est resté fidèle à une vieille et chère habitude; il a lancé des menaces creuses et des prophéties sinistres : au fait, il n'a voulu que faire entendre que les Gouvernements seuls étaient la cause de tout le mal; mais il n'a pas motivé cette accusation, il ne l'a pas même nettement formulée. A mes yeux, son écrit n'est pas seulement mauvais, il est condamnable au dernier degré et tombe presque sous le coup de la loi. L'allocution de *Beckedorf* aux étudiants est animée d'un bon esprit, mais elle ressemble trop à un sermon, et, pour un essai purement oratoire, elle n'est pas assez bien écrite. *La Motte-Fouqué* s'est démené comme un danseur de corde dans de méchants vers; c'est un fou qui a jeté son feu depuis longtemps. *Steffens* seul s'est élevé jusqu'à un certain point à la hauteur du sujet. C'est un apôtre de la philosophie naturelle, qui a donné dans toutes les fausses tendances de l'époque; on ne pouvait donc attendre de lui quelque chose d'absolument correct, et par-ci par-là le diable, auquel il a livré son âme, montre le bout de l'oreille. Mais le jugement qu'il porte sur le crime est parfaitement clair, net et digne; il offre le plus beau contraste avec les apologies déguisées, les théories perfides et doucereuses, les sophismes méprisables qui, à la honte de l'Allemagne, s'étalent dans toutes les feuilles publiques. Steffens est un homme dont le parti révolutionnaire a peur parce qu'il lui reconnaît une grande supériorité, et Müller a tort de croire que ses paroles n'auront pas grand poids.

4° L'histoire des trois mille exemplaires du livre de Grævel, qui se sont vendus en Autriche, est parfaitement vraie; elle

est bien mortifiante pour notre public, et le rend, hélas! bien ridicule*. Mais il faut connaître l'ensemble de l'affaire pour comprendre ce phénomène. Ce méchant bouquin publié par Gerold a trouvé (Dieu sait pourquoi!) d'ardents protecteurs dans la personne de différents messieurs de la haute police, qui l'ont recommandé dans toutes les provinces et répandu par tous les moyens possibles, tant ostensibles que secrets; j'ai presque envie de croire que le comte de Saurau a été pour quelque chose là dedans. La protection de ces messieurs alla si loin qu'un compte rendu sommaire, où Pilat avait traité quelques grossières erreurs déistes de misérable rabâchage, fut biffé dans l'*Observateur* par la censure. Pour moi, du reste, l'histoire n'en a pas moins un côté sérieux et un côté réjouissant; elle prouve ce dont l'autorité est encore capable chez nous quand elle s'occupe d'une affaire avec zèle et *con amore*.....

C'est une chose étrange au plus haut point que le profond silence gardé par l'Empereur de Russie à propos des attentats commis contre Stourdza et contre Kotzebue. Je ne puis pas dire que j'en sois fort tourmenté; car son intervention n'aurait pas fait grand bien, même s'il eût trouvé la véritable ligne à suivre; or il avait cent chances contre une de la manquer. Mais je suis extrêmement curieux de voir comment ce silence s'expliquera un jour. Si Votre Altesse sait là-dessus quelque chose dont elle puisse me faire part, soyez assez bon pour penser à moi.

Metternich à Gentz. Rome, le 6 juin 1819.

347. La commission a ouvert ses séances à Francfort. J'ai reçu de tous côtés des lettres de remercîment au sujet de l'initiative que nous avons prise.

Je vous prie de ne pas croire d'une manière absolue que

* Adam Müller écrit à ce propos : « La grande nouvelle du monde de la librairie, qui forme un vrai scandale pour Vienne et pour l'Autriche en général, c'est l'histoire des trois mille exemplaires du bouquin connu : *l'Homme de Grævel*, qui se sont vendus rien qu'en Autriche. »

(*Note de l'Éditeur.*)

notre proposition soit basée sur celle de Weimar; n'allez pas, sous ce rapport, plus loin que moi-même, c'est-à-dire n'en concluez pas que les idées venues de Weimar soient prises pour les véritables objets de la délibération. Il n'en est pas ainsi : la démarche faite par Weimar n'a été pour nous qu'un prétexte immédiat pour proposer des mesures, que la première base des discussions ultérieures. Figurez-vous une forêt où un brigand, enchaîné et réduit à l'impuissance, crie au secours; j'accours, non pour l'aider à fuir, mais pour l'empêcher, autant que possible, de s'échapper.

Du reste, la clique de Weimar est en proie à une vive anxiété. Iéna commence à se vider, les inscriptions et les recettes diminuent. Les enragés de ce pays-là crient contre l'impardonnable démarche du Grand-Duc, qu'ils appellent un acte de trahison envers la bonne cause. Pourquoi n'exploiterions-nous pas ce thème? Du moins nous ne pourrons pas être accusés d'obscurantisme si, au lieu de parler par des motifs personnels, nous nous fondons sur les plaintes du Grand-Duc libéral, déplorant les embarras où il se trouve. Ce premier pas, d'ailleurs, marque la fin du rôle du Grand-Duc, car nous renonçons tous à son concours.

J'attends, du reste, avec une véritable fièvre d'impatience le moment où j'arriverai à Carlsbad; car ici je suis trop loin du champ de bataille. Entre le 15 et le 20 juillet, je serai certainement sur les lieux. Prenez vos dispositions en conséquence.

J'espère que vous n'aurez pas cru un moment à mon voyage à Paris, dont retentissaient tous les journaux.

Les libéraux crieront à l'abomination en apprenant l'élévation de l'Archiduc Rodolphe au cardinalat. Les indépendants italiens se réjouissent de l'événement; car ils prétendent que l'Archiduc deviendra Pape, qu'il prendra femme et qu'il se fera proclamer Roi d'Italie. Je vois dans l'affaire un chapeau rouge et une paire de bas rouges, et, de plus, la preuve de bonnes relations *politiques* entre la première puissance catholique et l'Église.

Vous pouvez me croire sur parole quand je vous dirai que

notre voyage en Italie répond en tout point aux espérances que j'avais fondées sur cette expédition morale.

P. S. Dites à Pilat que l'Etna offre en ce moment le spectacle d'une épouvantable éruption et que Catane a couru de grands dangers. Du Vésuve s'échappe également un immense torrent de lave qui coule dans la direction de Pompéi. Je regrette de ne pas être là. Dans les environs de Viterbe on a ressenti de fortes secousses de tremblement de terre. Comme Pilat a le monopole de la description des tremblements de terre, il sera enchanté d'apprendre ces nouvelles.

L'Empereur a remis son départ d'ici jusqu'au 11 de ce mois, parce que l'Archiduchesse Caroline souffre d'une légère indisposition. Je suivrai l'Empereur le 12.

Gentz à Metternich. Vienne, le 17 juin 1819.

(Réponse au nº 347.)

348. Je suis tout heureux d'apprendre par la lettre que vous avez daigné m'écrire à la date du 6 courant, que vous n'avez pas renoncé à votre voyage à Carlsbad, comme quelques sceptiques voulaient le prétendre ici, et que vous y attachez même une certaine importance. Votre séjour à Carlsbad peut certainement amener d'excellents résultats; en tout cas, il fournira matière à des observations et à des combinaisons qui ne seront pas perdues pour votre esprit si fécond. J'ai retenu mon appartement à partir du 15 juillet.

J'attends avec impatience le moment où je pourrai de nouveau puiser à cette source qui ne tarit pas pour rectifier et pour fixer toutes mes idées. J'espère que Votre Altesse daignera me tenir au courant de ses projets de voyage ultérieurs.

Metternich à Gentz. Perugia, le 17 juin 1819.

(Réponse au nº 346.)

349. Je vous remercie pour l'intéressant rapport que vous m'avez adressé le 3 juin dernier. Je partage entièrement les

vues d'Adam Müller et, en les partageant, je me sens plus fort pour poursuivre la marche que j'ai adoptée.

Je ne suis pas étonné d'apprendre que la folie universitaire est en décroissance ou qu'elle se tourne d'un autre côté que le côté politique. Cela tient à la nature même des choses. L'étudiant considéré en lui-même est un enfant, et l'association des étudiants est un jeu puéril qui n'a rien de pratique. Aussi n'ai-je jamais parlé d'étudiants, vous le savez mieux que personne; mon attention s'est, au contraire, toujours portée sur les professeurs. Or, il n'y a pas de conspirateurs plus maladroits que les professeurs, pris isolément ou en masse. On ne conspire avec fruit que contre des *choses,* et non pas contre des *dogmes.* Sans doute ceux-ci peuvent acquérir une certaine puissance; mais tel ne sera jamais le cas, en dehors de la sphère de la *théologie.* Quand il s'agit de dogmes *politiques,* il faut qu'ils soient appuyés par l'action; or l'action, c'est le renversement de toutes les institutions existantes et l'application du principe : « Ote-toi de là que je m'y mette. » Ce métier, les savants et les professeurs ne savent pas le faire; ceux qui s'y entendent le mieux, ce sont les avocats. Je ne connais presque pas de savant qui sache la valeur de la propriété; par contre, la caste des avocats est constamment occupée à fouiller dans la propriété d'autrui. Indépendamment de cela, les professeurs sont à peu près sans exception des théoriciens, tandis qu'il n'y a pas de gens plus pratiques que les avocats.

Je n'ai donc jamais craint que la révolution se produisît dans les universités. Mais, d'autre part, il me paraît certain qu'il s'y formera toute une génération de révolutionnaires, si l'on ne parvient à enrayer le mal. J'espère qu'on fera disparaître les symptômes les plus alarmants de la maladie qui ronge les universités. Ce qui contribuera à hâter cet heureux résultat, ce seront peut-être moins les mesures prises par le Gouvernement que la lassitude des étudiants eux-mêmes, l'intimidation des professeurs et la direction nouvelle que les études prendront tout naturellement. Toutefois ce sentiment n'arrêtera pas ma marche; je continuerai d'agir de haut en bas, et

les mesures qui me paraissaient les seules possibles pour réussir en cela sont déjà prises.

Quand nous serons ensemble, je pourrai vous donner sur la marche de l'affaire bien des renseignements propres à vous tranquilliser. Il m'est impossible de vous les communiquer de loin sans m'engager dans une correspondance qui n'en finirait pas, et, même si je pouvais vous les transmettre par écrit, ils seraient forcément superficiels au dernier point et très-incomplets.

Le plus grand mal, le mal qu'il est le plus urgent de combattre aujourd'hui, c'est la presse. Je compte soumettre au Congrès de Carlsbad des mesures relatives à cette question; je vous en fais part d'autant plus volontiers, que je désire que vous me disiez franchement votre opinion sur les idées qui servent de point de départ à mes propositions, et que vous vous mettiez en mesure de me seconder activement à Carlsbad; il faut que l'affaire s'y engage immédiatement, pour que nous arrivions à une prompte solution.

Voici, en peu de mots, ce que je propose :

Toutes les Cours d'Allemagne devront s'entendre au sujet des mesures qu'il leur paraîtra nécessaire de prendre pour assurer le maintien du repos public; elles le feront conformément au principe de l'appui réciproque, qui est la base de la Confédération germanique.

Elles prendront pour point de départ l'idée fondamentale sur laquelle repose la Confédération, savoir, que l'*Allemagne* se compose d'*États souverains* qui se sont promis aide et assistance mutuelle, et qui, tout en étant *distincts les uns des autres* au point de vue administratif, forment, à l'égard de l'étranger, *une puissance unique et compacte.*

Le repos intérieur de la Confédération peut être compromis et même troublé par les empiétements *matériels* de l'un des États allemands sur les droits souverains de l'autre. Mais il peut l'être aussi par l'*influence morale* exercée par un Gouvernement sur d'autres, ou bien par les intrigues d'un parti quelconque. Si ce parti est soutenu par un État allemand, ou même s'il n'est que protégé par lui; si, grâce à cette protec-

tion, il trouve dans l'État voisin un point d'appui pour agir contre d'autres États, le repos intérieur de la Confédération est menacé, et le Souverain qui autorise le désordre dans son pays se rend coupable de félonie envers la Confédération tout entière.

Tous les Gouvernements d'Allemagne ont acquis la conviction que la presse est aujourd'hui l'instrument d'un parti qui mine tous les Gouvernements établis. La *nationalité* commune à toute l'Allemagne fait qu'il n'est pas au pouvoir d'un État en particulier de préserver ses frontières de l'invasion du mal. Si cela est vrai de tel ou tel Gouvernement particulier, cela ne l'est pas moins de tous les Gouvernements de l'Allemagne, dès qu'un seul État allemand, fût-il le plus petit de tous, voudrait décliner toute participation à l'adoption de mesures communes prises dans le but de maintenir le repos général.

La Confédération a le droit d'exiger de chacun de ses membres qu'il s'acquitte des devoirs communs. Dans le cas où il ne serait pas disposé à le faire, la Confédération a le droit de l'y forcer.

Du reste, il résulte de la nature même des institutions fédérales que tout ce qui est possible dans les différents États *souverains de l'Europe ne peut pas toujours être admis dans les États souverains de la Confédération germanique.*

C'est ainsi que la France et l'Angleterre, par exemple, peuvent certainement accorder toute liberté à la presse et même poser en principe que cette liberté forme une condition *sine qua non* du vrai système représentatif.

En France et en Angleterre, on peut faire des lois qui restreignent l'abus de la liberté de la presse au point de vue de la constitution de ces deux États.

Je doute cependant que l'un ou l'autre de ces deux États admît comme une des conditions fondamentales de la liberté de la presse la faculté de publier tous les ouvrages qui, dans l'un ou dans l'autre État, seraient fabriqués systématiquement par un parti hostile à la constitution, dans le but de saper les institutions de l'État voisin, et qui, à force d'être répandus,

iraient jusqu'à provoquer une insurrection. Dans ce cas, le Gouvernement anglais ne manquerait pas de se plaindre au Gouvernement français (et *vice versa*) de la latitude laissée à des agitateurs *étrangers* de conspirer contre un État ami. Si le Gouvernement incriminé ne faisait pas droit à ces justes réclamations, le Gouvernement plaignant aurait le droit absolu de lui déclarer la guerre et de se faire justice lui-même, ou du moins de suspendre toutes relations entre les deux États.

Ces moyens de défense fondés sur le droit des gens ne sauraient être employés en Allemagne. Les délits qui peuvent donc, qui doivent même donner lieu à des *mesures de répression,* quand il s'agit de puissances européennes, il faut que des lois préventives les empêchent dans la Confédération germanique.

Ces idées ne sont pas inspirées par l'obscurantisme ; aussi sont-elles inattaquables sous ce rapport. Du reste, les agitateurs eux-mêmes jugent ainsi la situation, et ils n'essayeront pas de réfuter ma thèse. Sans doute ils peuvent crier partout qu'un pareil état de choses *est un grand mal pour l'Allemagne* et manifester le désir de le voir cesser par l'emploi de l'unique moyen que je connaisse : *la réunion de l'Allemagne en un corps unique et compacte.* Aussi bien ce vœu forme-t-il déjà la base de l'association des révolutionnaires allemands pratiques.

Toutefois, comme ce vœu ne pourrait se réaliser qu'à la condition de créer *une seule Monarchie allemande* ou *une seule République allemande,* il est à supposer qu'il ne se trouvera pas un Gouvernement allemand qui, par esprit germanique, consente à se laisser mettre à la porte. Or, pour assurer la mise en pratique de cette idée, un pareil sacrifice serait absolument nécessaire.

Les moyens d'arriver au but me semblent être les suivants :

1° On fera une différence bien nette entre les livres formant de vrais ouvrages et les écrits périodiques, brochures, etc.

Ce qui caractérise les premiers, c'est *la nature scientifique de la matière traitée* et, lorsque celle-ci ne peut être constatée, *le nombre des feuilles.* Ainsi, par exemple, j'admets très-bien

qu'une *dissertation trigonométrique* se compose de trois à quatre feuilles et soit comptée parmi les vrais ouvrages, tandis qu'une *publication politique* devrait avoir au moins vingt-cinq feuilles pour mériter cette qualification.

Les seconds sont caractérisés surtout par la périodicité et par la nature *politique* ou *morale* des matières traitées.

2° A chaque État allemand sera réservé le droit de décider s'il veut introduire ou garder une *censure* ou des *lois répressives* pour toutes œuvres intellectuelles qui paraîtront en deçà de ses frontières.

Dans le deuxième cas, il faudra que la loi s'étende à toute la Confédération, qu'elle soit *unique*, c'est-à-dire que chaque État qui reconnaîtra la liberté de la presse en deçà de ses frontières sera obligé d'adopter cette loi, qui sera rédigée par la Confédération comme valable et exécutoire pour tous les États qui se trouveront dans le même cas.

3° Tous les *écrits périodiques, brochures, etc., etc.,* seront *soumis à la censure* en Allemagne.

4° Dans les pays où la liberté de la presse existe pour les vrais ouvrages, il faudra que le Gouvernement fasse soutenir *par son procureur fiscal* tout procès qu'un autre Gouvernement allemand intenterait par voie diplomatique contre les auteurs ou les éditeurs. Ce procès sera donc entamé et conduit *au nom du Gouvernement* auquel ressortissent les personnes poursuivies, et l'objet de la plainte sera considéré et traité par lui comme un objet *le concernant lui-même.*

De même, *chaque Gouvernement est responsable* pour *l'autorité qui,* chez elle, *est chargée de la censure.* Toute plainte dirigée contre un censeur sera considérée comme une plainte élevée par *un Gouvernement* contre *un autre.*

5° Les prescriptions habituelles, telles que l'obligation d'imprimer en tête de chaque ouvrage le nom de l'auteur ou au moins le nom du lieu de l'impression et de l'éditeur, devront être observées partout.

Aucun imprimé, s'il ne remplit ces conditions, ne pourra, en Allemagne, être mis en circulation par la librairie. Tout écrit anonyme sera confisqué sur le territoire de la Confédération.

Voilà quelles sont mes idées principales sur cette matière ; j'ai peine à croire qu'on puisse élever contre elles une objection sérieuse. Je regrette, il est vrai, de ne pouvoir appliquer le principe de la censure *à tous les écrits sans exception;* mais je suis convaincu que si l'on voulait soumettre à la censure même les vrais ouvrages, cette mesure rencontrerait une vive opposition dans beaucoup d'États de l'Allemagne. Quoi qu'il en soit, on aura paré au plus pressé si l'on adopte résolûment ma proposition, et je ne doute pas qu'elle ne soit bien accueillie par les principaux grands États. Les États allemands les plus considérables, tels que la Prusse et la Bavière, la Saxe et le Hanovre, même le Grand-Duché de Bade, n'auront pas à faire un pas en arrière en ce qui concerne le *principe;* car ils ont tous encore, ou bien la censure générale, ou au moins la censure des journaux. En Bavière, cette dernière est même admise par la constitution ; le Gouvernement de ce pays est donc plus coupable que tout autre par suite de son inconcevable tolérance.

P. S. Je vous prie d'être indulgent si dans ma lettre, vous trouvez quelques expressions trop crues. Je suis très-occupé; je désire donc qu'en lisant, et surtout en jugeant mes idées sur la loi relative à la liberté de la presse, vous vous attachiez plus à l'esprit qu'à la lettre. Du reste, je soumets l'un et l'autre à vos lumières et à votre conscience.

Gentz à Metternich. Vienne, le 1er juillet 1819.
(Réponse au n° 349.)

350. Votre Altesse se figurera sans peine l'impression que sa lettre de Perugia a faite sur moi. Mon courage s'élève, et tous les sombres soucis semblent s'envoler quand je vois, dans un moment aussi critique, le seul homme en Allemagne qui puisse encore exercer une action franche et décisive placé à une telle hauteur, non-seulement par la pureté de ses principes et de ses sentiments, mais encore par l'énergie de sa résolution.

J'ai étudié avec la plus grande attention les bases que Votre Altesse propose pour la décision à prendre relativement à la restriction de la liberté de la presse en Allemagne. Si votre motion passe, on aura fait assurément un grand pas. Je n'attache pas une importance extrême à la censure des ouvrages d'une certaine étendue ; je serai trop heureux si tous les Gouvernements allemands acceptent la censure des journaux, à propos de laquelle pourtant je proposerais encore différentes modifications ou plutôt quelques mesures supplémentaires sans lesquelles la censure elle-même dégénère en vaine comédie.

En ce qui touche la censure des journaux, je m'attends à une vive résistance de la part du Wurtemberg, à Weimar et ailleurs. On peut se demander si l'on n'ira pas jusqu'à soulever la grosse question du droit qu'a la majorité de décréter une semblable mesure. En attendant, je compte fermement sur les démarches préliminaires que Votre Altesse a déjà faites, et particulièrement sur l'autorité souveraine qu'auront vos paroles, dès que vous vous prononcerez d'une manière nette et énergique.

Pour entrer dans le vif de l'affaire, je tâcherai de formuler aussi clairement et de classer aussi méthodiquement que possible les principes posés par Votre Altesse. J'aurai soin d'ajouter des notes explicatives quand il me semblera utile d'en mettre. En un mot, quand je viendrai à Carlsbad, j'apporterai à Votre Altesse un travail complet sur la question. Il sera entièrement basé sur vos vues. Peut-être cette étude pourra-t-elle servir de guide lors des discussions verbales ; vous prendrez ou rejetterez ce qui vous semblera utile ou non...

Où cette lettre vous trouvera-t-elle? Il m'est absolument impossible de le prévoir. Je suis presque tenté de croire qu'elle vous rencontrera déjà en Allemagne ; je compte bien que vous me ferez parvenir encore quelques indications avant votre arrivée à Carlsbad. Dans tous les cas, je partirai d'ici le 15 ; car, comme je mettrai toujours, selon la manière habituelle, cinq à six jours à faire le voyage, je n'arriverai pas à destination

avant le 20. Mais, d'ailleurs, je n'attends pas Votre Altesse avant ce terme.

P S. J'apprends avec un plaisir infini que Votre Altesse jouit d'une santé excellente et qu'elle est d'une humeur parfaite. Rarement, sans doute, une bonne provision de l'une et de l'autre a été plus nécessaire qu'en ce moment; l'heure actuelle exige l'emploi de toutes les forces dont on peut disposer, car il ne s'agit de rien moins que de prévenir la dissolution imminente et dans certains cas inévitable de tout le corps politique allemand, par conséquent une des plus formidables révolutions européennes. Pendant les quatre dernières semaines, les symptômes sont devenus plus alarmants de jour en jour; aussi je crains fort que nous ne soyons obligés de recourir à des moyens héroïques, même à certaines amputations, pour réussir à sauver les parties qui ne sont pas encore attaquées.

Je ne savais pas si je devais rire ou pleurer, quand, ce matin, un honnête négociant m'a dit que jusqu'à présent il avait toujours cru qu'on attachait *trop d'importance* à ce qui se passe en Allemagne, *mais qu'aujourd'hui* il ne lui restait plus aucun doute sur la grandeur et sur l'imminence du danger.

Durate, et rebus vosmet servate secundis : tel est le vœu que j'adresse tous les jours au Ciel à l'intention de Votre Altesse.

ENTREVUE DE METTERNICH ET DU ROI FRÉDÉRIC-GUILLAUME III A TEPLITZ.

PRÉLIMINAIRES DES CONFÉRENCES DE CARLSBAD.

351. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Teplitz, le 30 juillet 1819. — 352. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Teplitz, le 1er août 1819. Résolution souveraine de Sa Majesté. Schœnbrunn, le 7 août 1819.

351. Je suis à Teplitz depuis avant-hier soir. Aussitôt après mon arrivée, le Roi de Prusse m'a fait dire qu'il me recevrait

le lendemain matin *chez lui*. Ce fait ne présente rien de particulier, si ce n'est que, depuis qu'il est ici, le Roi n'a reçu absolument personne chez lui et qu'il a donné toutes ses audiences, même les audiences d'affaires, dans le jardin Clary. Quelques heures après moi, le chancelier d'État prince de Hardenberg est arrivé ici, venant de Berlin.

Hier matin, je me rendis chez le Roi, qui me reçut avec beaucoup d'amitié, s'informa avec intérêt de la santé de Votre Majesté, et me dit ensuite : « Vous venez me voir dans un moment bien difficile ; il y a six ans, nous avions à combattre l'ennemi en rase campagne ; à présent il tourne autour de nous masqué. Vous savez que j'ai pleine confiance en vos vues. Vous m'avez averti depuis longtemps, et tout ce que vous m'avez prédit s'est réalisé. ».

Je répondis au Roi que je connaissais les sentiments de Votre Majesté, et je lui donnai l'assurance que toutes les vérités que je lui avais dites depuis longtemps et particulièrement à Aix-la-Chapelle étaient aussi évidentes pour Votre Majesté que pour moi-même. J'ajoutai qu'il devait être instruit déjà de la brusque résolution prise par Votre Majesté de renoncer à se rendre dans le Lombard-Vénitien, sans tenir compte de l'intérêt bien entendu de cette province ; que Votre Majesté était habituée à aller toujours au plus pressé ; que l'état des choses en Allemagne absorbait toute son attention au double point de vue du bien commun des États allemands et du bien particulier de son propre Empire. L'Empereur, lui dis-je, est convaincu que le désordre a atteint un tel degré d'intensité en Allemagne, que le jour est venu de prendre une décision suprême : ou bien il faut se mettre en état de légitime défense, ou bien il faut s'abandonner tout à fait, c'est-à-dire consentir à la mort politique. L'Empereur a prouvé quels sont ses sentiments à l'égard de la Prusse ; il prêtera son assistance à Votre Majesté, cela ne fait l'objet d'aucun doute, pourvu que Votre Majesté veuille se défendre Elle-même. Mais, avant tout, l'Empereur a de grands devoirs de Souverain à remplir. Sa tâche est particulièrement pénible aujourd'hui : en *unissant* ses forces à celles des autres puissances, il peut

essayer d'arrêter le torrent, mais seul il ne voudra jamais s'exposer au danger de faire naufrage. Avant d'intervenir, il faut que l'Empereur voie clair; il faut qu'il sache *quels sont les Gouvernements dignes de ce nom* qui sont capables de concevoir et d'exécuter un plan. La question s'applique à la Prusse elle-même. Ce pays a bien son Roi, mais nous y cherchons en vain la puissance royale; si le Roi laisse libre carrière au mal qui menace son trône et même sa personne, ainsi que le prouvent les enquêtes dirigées contre les conspirateurs, il faut que l'Empereur se replie sur lui-même et suive, dans l'intérêt de son propre salut, une marche bien différente de celle qu'il avait adoptée jusqu'à ce jour.

« Vous savez, me répondit le Roi, que personne ne veut le bien plus que moi. Mais ma situation est difficile; car ce qui me manque, ce sont des hommes. Il faudra pourtant que ce qui est possible se fasse; c'est pourquoi je compte que vous m'aiderez à concerter avec l'Empereur la marche qu'il convient de suivre. »

Je répliquai au Roi qu'en sondant la plaie et en étudiant avec le plus grand soin les moyens de la guérir, je ne ferais que mon devoir; que cependant il y avait une telle différence entre le *choix* et la *mise en pratique* des moyens curatifs, et que je connaissais si exactement la situation intérieure de l'administration prussienne, qu'à parler franchement, je ne comptais guère sur le succès. « Je puis parler ouvertement à Votre Majesté, ajoutai-je, car Elle a toujours bien accueilli ma sincérité. Je dirai donc librement ma pensée comme jadis, puisque vous m'y invitez expressément. Tous les conseils donnés jusqu'ici à Votre Majesté étaient mauvais en principe ou défectueux dans l'application. La conjuration découverte n'est que l'action qui suit toujours la théorie. Cette conjuration a son origine et son siége en Prusse : les conjurés *de rang inférieur* sont connus aujourd'hui; les chefs ne le sont pas encore, mais ils appartiennent certainement aux plus hautes sphères et se trouvent parmi vos propres serviteurs. Votre Majesté sait quelle est mon opinion sur le prince chancelier d'État; il a rendu à Votre Majesté les services les plus signalés; mais aujour-

d'hui il est vieux, il est affaibli d'esprit aussi bien que de corps. Il veut toujours le bien et ne soutient que trop souvent le mal.

« — Vous savez, répondit le Roi, que je connais parfaitement le prince de Hardenderg; ce qui fait son malheur, c'est son entourage, dans lequel il y a des hommes très-singuliers.

« — Pourquoi Votre Majesté tolère-t-elle ces gens-là? Pourquoi avez-vous laissé le champ libre à toute institution notoirement mauvaise et dangereuse?

« — Vous avez mille fois raison, repartit le Roi, mais voilà ce qui arrive quand les gens se font vieux. Je désire que, pendant que vous serez ici, on arrête des principes qui seront ensuite rigoureusement appliqués. J'aimerais vous voir les fixer définitivement avec le chancelier d'État.

« — Toute la question se réduit à un point, répliquai-je. Si Votre Majesté est décidée à ne pas introduire de *représentation nationale* dans son Royaume, qui se prête, du reste, moins que tout autre État à une innovation pareille, le mal peut être conjuré. Hors de là, point de salut. Vous pouvez tenir la promesse que vous avez faite, tout en restant dans la voie du salut; mais eussiez-vous même promis autre chose, peu importe : l'heure actuelle ne comporte plus ce qu'admettait l'heure passée. Je suis prêt à développer mes vues au chancelier d'État; mais je prie Votre Majesté de convier également à cette conférence ses ministres, le comte de Bernstorff et le prince de Wittgenstein.

« — J'en avais déjà l'idée, me dit le Roi; tâchez de lier ceux auxquels vous aurez affaire par des engagements écrits; vous pouvez compter d'une manière absolue sur le prince de Wittgenstein. »

J'ai développé à Votre Majesté les points principaux de ce long entretien, afin de Lui faire connaître aussi exactement que possible la situation du Roi aussi bien que celle de l'administration de l'État dans les plus hautes sphères. *Là où l'on parle ainsi,* il n'y a plus guère de Gouvernement; la faiblesse a envahi tout le monde; il n'y a plus de ressort dans les individus; le prince de Wittgenstein est le seul qui, dans les derniers temps, ait agi avec vigueur.....

Je prolongerai mon séjour ici jusqu'au 2 août, parce que le chancelier d'État m'en a pressé vivement. Comme il se trouve ici avec des défenseurs de la bonne cause, il est animé d'excellentes intentions. Du reste, il est presque tombé en enfance, *non sous le rapport de l'esprit, mais sous celui du caractère.* Le Roi quittera Teplitz le 1er août.

Tout ce qui pourra être fait de bien, je ne manquerai pas de l'assurer, et, dès que nous aurons obtenu une base solide, j'aurai l'honneur d'exposer en détail mes vues à Votre Majesté.

A Berlin, les gens bien pensants, — et c'est le grand nombre, — sont dans l'enthousiasme en voyant le *premier acte de sévérité* que le Gouvernement ait osé faire depuis longtemps; c'est ce qui donne aussi plus de courage au chancelier. Les ournaux allemands font tout ce qu'ils peuvent pour abuser le public sur la vérité de la situation. Il faut commencer par les faire taire.

Metternich à l'Empereur François. Teplitz, le 1er août 1819.

352. Le rapport que j'ai eu l'honneur d'adresser avant-hier à Votre Majesté (nº 351) l'aura sans doute suffisamment édifiée sur le point où en sont mes négociations actuelles.

Je suis à même aujourd'hui de soumettre respectueusement à Votre Majesté le résultat définitif de mes démarches.

Conformément au désir exprimé par le Roi de Prusse, j'ai conféré avec le prince de Hardenberg, le prince de Wittgenstein et le comte de Bernstorff, à l'effet de nous entendre aussi complétement que possible sur la base de la marche à suivre dans le moment si important que nous traversons. J'ai invité le comte de Zichy à prendre part à ces conférences.

Mon plan comprenait, d'une manière générale, les points suivants :

1º La conduite louche jusqu'à l'invraisemblable qu'ont tenue la plupart des Gouvernements allemands (et, sous ce rapport, le Gouvernement prussien tient la tête) a donné un tel essor à l'esprit révolutionnaire en Allemagne que nous

sommes arrivés peut-être à la dernière période où le mal puisse encore être combattu avec succès.

Autrefois les révolutionnaires allemands étaient séparés les uns des autres comme les États dans lesquels ils vivaient ; les conspirateurs ne tardèrent pas à voir que, dans de telles conditions, il était impossible de frapper un coup qui portât. Le parti militaire prussien commença par songer à agrandir la Prusse au moyen de la conquête ; le parti civil se borna à tourner ses efforts du côté de la *transformation de la Prusse*. Bientôt quelques hommes (qui, — chose remarquable, — appartenaient presque tous à l'enseignement) allèrent plus loin ; ils suivirent la *véritable voie,* si l'on se place *au point de vue révolutionnaire*. Ils visèrent à la *réunion des Allemands en une Allemagne !*

La génération déjà *élevée* ne pouvait pas leur servir à atteindre ce but ; ils jetèrent donc les yeux sur la *génération à élever*. C'était là un plan qui laissait un champ encore assez large même aux esprits impatients ; car les *générations d'étudiants* se succèdent de quatre en quatre ans tout au plus. Or, il a déjà passé plus d'une de ces générations depuis qu'on travaille systématiquement la jeunesse en vue de ce but criminel ; *aussi y a-t-il aujourd'hui toute une classe de futurs employés de l'État, d'instituteurs du peuple et de savants en herbe qui est mûre pour la révolution.*

Si l'on songe maintenant que, dans l'administration publique de la Prusse, la plupart des emplois, et précisément les plus importants, sont occupés par de francs révolutionnaires, et cela au centre du Gouvernement aussi bien que dans les provinces (et c'est particulièrement le cas pour les provinces rhénanes), il ne faut pas s'étonner si l'on peut considérer la Prusse comme étant *tout à fait mûre* pour la révolution.

Deux circonstances ont concouru, dans une mesure que l'on ne peut pas encore apprécier, à la réussite de ce plan aussi vaste que profond : c'est, d'une part, la licence de la presse dans son ensemble, licence qui s'est élevée jusqu'au délire, et, d'autre part, l'introduction de constitutions franchement démagogiques dans l'Allemagne du Sud. Ce que la

faiblesse avait, pendant des années, préparé en Prusse, la Bavière l'a réalisé d'un seul coup, le Grand-Duché de Bade l'a imité, et le Wurtemberg cherche aujourd'hui à l'étendre encore.

2° Pour compléter l'œuvre, il ne reste plus aujourd'hui qu'à introduire une constitution démocratique en Prusse. Si la mesure n'est pas encore comble, cela tient uniquement à l'aversion personnelle du Roi pour cette innovation, et, — je ne crains pas de le dire hautement, — aux efforts suivis que je me suis imposés depuis des années, pour réussir à détourner le Roi de toute démarche qui aurait pour conséquence inévitable et prochaine le *renversement définitif de toutes les institutions existantes*. Dans ce but, j'ai dû inspirer à ce prince et même à l'administration supérieure de son Royaume une confiance absolue dans l'amitié réelle de Votre Majesté, et me concilier la confiance personnelle du Roi. Les résultats obtenus aujourd'hui montrent jusqu'à quel point j'ai réussi.

3° Une fois le premier pas fait, grâce à la marche suivie personnellement par Votre Majesté dans les affaires de l'Allemagne et à sa conduite particulière à l'égard du Roi, j'ai profité de la dernière réunion des Cours à Aix-la-Chapelle pour entrer en plein dans la question de l'organisation *intérieure* de la Prusse *. Votre Majesté daignera se rappeler peut-être les démarches que j'ai faites alors auprès du Roi lui-même, afin de l'éclairer sur sa situation vis-à-vis de son peuple ou plutôt vis-à-vis de son administration, et pour le rendre attentif à la ligne de démarcation qui séparait les principes qui lui coûteraient fatalement le trône et ceux qui pourraient encore le sauver. C'est donc des conférences d'Aix-la-Chapelle que datera peut-être le salut de la Monarchie prussienne.

Tout mal qui s'étend porte aussi en lui-même les germes de sa destruction : c'est ce qui est arrivé pour la Prusse. Les

* Le prince de Metternich veut sans doute parler ici des documents adressés à Wittgenstein, documents qui se rapportent à l'organisation intérieure de la Prusse, et qui ont été imprimés plus haut sous les n°s 304 à 306.

(*Note de l'Éditeur.*)

affections morales aussi bien que les affections physiques, quand elles ne sont pas conjurées dès le début ou du moins dans la première période, atteignent toujours un tel degré d'intensité qu'elles finissent par frapper même celui qui n'avait pas su voir le mal. L'illusion disparaît, la décomposition imminente devient palpable; mais le malade le plus abattu reprend souvent courage à la dernière heure, quand il voit venir le secours, et il est heureux dans son désespoir de trouver encore des chances de salut.

Voilà dans quelle situation se trouve aujourd'hui le Roi de Prusse. Votre Majesté sait que, par un de ces heureux hasards qui se présentent souvent dans la vie des États comme dans celle des individus, mon voyage de Carlsbad a coïncidé avec le moment où la Prusse avait à prendre une résolution suprême. Je regardais l'heure actuelle comme la plus importante pour *l'Allemagne tout entière* : je l'ai prouvé depuis longtemps à Votre Majesté par le plan que j'avais conçu, non-seulement de me rendre à Carlsbad en ce moment même, mais encore d'y voir de près les ministres des principales Cours d'Allemagne. Mais *une* bonne intention amène ordinairement plusieurs bons résultats à la fois; c'est ce qui est arrivé ici.

Pouvais-je prévoir que la grande conspiration qui s'étendait sur toute l'Allemagne serait démasquée *en ce moment même?* Cela m'était d'autant moins possible qu'il entrait dans mes projets de ne la dévoiler qu'à Carlsbad. De même, l'idée qu'a eue Votre Majesté de retourner à Vienne au lieu d'aller à Milan était une de ces inspirations qu'il faut appeler providentielles quand on les juge par leurs suites.

4° Je me suis rendu ici sur l'invitation formelle du Roi. Ainsi que Votre Majesté aura daigné le voir par le dernier rapport que j'ai eu l'honneur de lui adresser, j'ai trouvé ce Prince, contrairement à son habitude, bien disposé et plein de confiance. Grâce à mes efforts, ces bonnes dispositions n'ont fait que s'accentuer davantage; j'en ai eu hier la preuve la plus frappante. Avant-hier j'avais prié le Roi de m'accorder encore une audience. Hier matin, il est venu en personne chez moi, accompagné du prince de Wittgenstein. J'ai eu

avec lui un entretien qui a duré deux heures. En présence de cet excellent et loyal témoin, je lui ai développé mes vues, mes sentiments et mes convictions avec cette franchise dont je me suis fait une loi quand je parle à Votre Majesté de tout ce qui touche à ses intérêts. J'ai pu lire clairement dans l'âme du Roi ; je me suis ménagé assez de moyens de stimuler en lui le principe le plus actif, c'est-à-dire *l'esprit de résistance,* pour pouvoir espérer que jamais il n'osera risquer la plus téméraire de toutes les mesures, l'introduction d'une constitution dans son royaume, sans qu'il me permette auparavant d'examiner et de discuter le projet qu'il voudrait réaliser.

Pour amener le Roi à adopter des principes solides, j'avais préparé un travail sommaire qui marque nettement la différence qui sépare les *constitutions provinciales de ce qu'on appelle le système représentatif*. J'ai cru devoir déposer ce travail entre les mains du Roi lui-même, d'autant plus que j'avais acquis ici la certitude qu'il n'avait cessé d'attacher la plus grande valeur à un travail bien plus superficiel que, lors des conférences d'Aix-la-Chapelle, j'avais remis au prince de Wittgenstein et au chancelier d'État (n° 305).

Je prends la liberté de soumettre respectueusement à Votre Majesté une copie du travail dont je viens de parler*. Si Votre Majesté daigne y jeter les yeux, Elle se convaincra avec moi qu'il suffit d'énoncer un petit nombre de principes douteux, de commettre une seule erreur dans le choix du système à suivre, pour compromettre à jamais le salut de la bonne cause.

5° Dans tous mes entretiens avec les premiers hommes d'État de la Prusse, je me suis convaincu des vérités suivantes, qui sont évidentes par elles-mêmes :

Le prince de Hardenberg est, au moral comme au physique, en proie à une faiblesse qui touche presque à l'état d'enfance. Il veut le bien, il sait même le discerner ; mais, par suite de sa grande faiblesse, il est, aujourd'hui plus encore

* Ce travail manque ; il avait probablement une certaine analogie avec le n° 305. (*Note de l'Éditeur.*)

que jadis, sous l'influence de deux éléments qui sont toujours les plus dangereux pour un homme d'État qui joint d'une grande autorité : l'un, c'est un besoin extraordinaire de passer pour libéral ; l'autre, c'est un malheureux penchant à rechercher un entourage singulier. Il en est arrivé à un tel point qu'on peut affirmer, sans être taxé d'exagération, qu'il n'a pas autour de lui un homme qui ne professe les doctrines de la démocratie pure ou qui ne soit prêt à jouer un rôle actif dans la conspiration tramée contre le trône de Prusse lui-même.

Le Roi est parfaitement au courant de cette situation. Il y a donc, en Prusse, deux puissances négatives en lutte : la faiblesse du Roi et celle du chancelier d'État. La première est la moins dangereuse, parce que la faiblesse du prince est doublée d'indolence ; celle du chancelier d'État, au contraire, est unie à la plus grande activité.

Le comte de Bernstorff est un homme d'une extrême droiture de principes. Mais il est faible à l'excès, et il sent si bien sa pénible situation qu'il en est tout paralysé.

Le prince de Wittgenstein pense comme moi ; au fond, il est actif; toutefois il s'en faut de beaucoup qu'il le soit autant qu'il devrait l'être. Son influence sur le Roi est beaucoup plus puissante depuis les dernières découvertes faites à la suite des enquêtes qu'il a si bien dirigées.

Le directeur du Cabinet royal, Albrecht, est un homme paisible et animé d'excellentes intentions. Il avait déjà commencé à Aix-la-Chapelle à se rapprocher de moi. A Teplitz, il a eu le courage de rompre tout à fait la glace. Il joue un rôle très-considérable sous le rapport négatif, car il s'est imposé le devoir de détourner le Roi de mainte démarche irréfléchie...

Je ne voulais pas que ma présence ici aboutît à une vaine *convention verbale;* aussi j'ai rédigé un memorandum que j'ai présenté à notre seconde conférence.

Ce document renferme la base qui seule me paraît pouvoir encore assurer le salut de l'Allemagne ; il contient aussi la preuve que la Prusse l'adopte de concert avec nous. Voici quels sont les éléments essentiels de cette base. Je pars de ce point de vue, que

1° L'intérêt exclusif de l'Autriche me tient nécessairement plus à cœur que l'intérêt austro-allemand.

Une confédération sagement et fortement constituée est une protection sérieuse; c'est certainement le meilleur rempart pour les États particuliers de Votre Majesté. Je dirai même plus : il n'y a pas d'autre combinaison politique qui puisse valoir ou remplacer pour nous ces avantages qui résultent de la Confédération. Plus ces propositions sont fondées, plus il est vrai que ce même élément, qui peut devenir un instrument de salut si l'on en tire un parti convenable, peut aussi devenir une cause de danger si l'on en abuse ou si l'on s'en sert mal et hors de propos.

De ces principes découle la règle suivante, dont la mise en pratique forme pour l'Autriche une véritable condition d'existence :

Il faut que nous fassions tout pour organiser la Confédération d'une manière salutaire et pour la conserver; ou, dans le cas où il serait impossible d'atteindre ce but, il faudrait nous appuyer sur notre propre force et prendre, en dehors de la Confédération, une tout autre attitude à l'égard des Princes allemands que celle que nous avons aujourd'hui.

Pour suivre fidèlement ce principe, il faut d'abord que nous montrions la situation sous son vrai jour, puis que nous choisissions les voies et moyens les plus convenables pour signaler et pour corriger ce qu'il y a de défectueux dans la Confédération.

2° La marche à suivre pour arriver à ce résultat se trouve tracée très-nettement dans le memorandum signé avec la Prusse.

Elle embrasse deux périodes :

a. La réunion actuelle à Carlsbad des ministres des principales Cours d'Allemagne ;

b. Une deuxième réunion à Vienne, qui serait la conséquence obligée de la première.

Il faut que la *première* soit consacrée à faire reconnaître généralement les *principes essentiels* qui auront été posés, et à

baser sur eux les mesures indispensables et immédiates qu'il y aura lieu de prendre.

Au nombre de ces mesures je compte :

a. La suppression de la liberté de la presse ;

b. La nomination de commissions chargées de faire une enquête sur les universités allemandes et l'éloignement de tous les professeurs notoirement dangereux ;

c. La création d'une commission judiciaire spéciale qui sera déléguée à l'effet de juger, *au nom de toute la Confédération,* la conspiration tramée contre cette dernière et découverte récemment.

Les mesures à décider pendant la *seconde* période ne pourront être déterminées qu'à la suite des discussions elles-mêmes; elles ne sont pas de nature à être arrêtées dans l'espace de quelques heures ou de quelques jours. Je compte parmi ces mesures celle qui consisterait à rectifier l'application de l'article XIII du pacte fédéral.

Le danger le plus pressant, à cet égard, est écarté par l'engagement pris par la Prusse de ne pas accorder de représentation nationale, c'est-à-dire de ne pas se jeter d'un seul coup dans le gouffre de la révolution.

Votre Majesté se sera convaincue depuis longtemps, et le présent rapport vient encore confirmer cette vérité, combien je compte peu trouver de la fermeté chez le Gouvernement prussien dans la conduite de ses affaires intérieures. Ce qui est certain, toutefois, c'est que tout péril est conjuré pour le moment, et, grâce à cet état de choses, il devient possible de prévenir les dangers futurs par des mesures énergiques prises dans le moment actuel. Mon premier calcul en ce qui concerne la Prusse repose sur l'avantage obtenu aujourd'hui, et je ne le laisserai pas m'échapper.

Les moyens de ramener sur un meilleur terrain les États de l'Allemagne du Sud, qui sont déjà engagés dans la voie de la révolution, sont tellement délicats à employer qu'il faut les examiner de près et avec le plus grand sang-froid. C'est à ce prix seulement qu'on peut arriver à un résultat certainement très-désirable, mais aussi très-difficile à atteindre. Grâce à cette

exposition simple et rapide de mon plan, je crois mettre Votre Majesté à même de se convaincre que l'exécution de mon projet, qui s'annonce aussi bien que possible par suite de l'entente survenue entre l'Autriche et la Prusse, porte principalement sur les deux points que voici :

Sauver la *Confédération germanique,* si c'est possible, par la *coopération* de l'Autriche, ou, en mettant les choses au pis, laisser à l'*Autriche* la possibilité de se sauver *seule,* s'il le faut, quelque difficile que puisse être l'entreprise.

Je sens que je n'ai jamais été appelé à résoudre de plus graves questions que celles qui nous préoccupent en ce moment. Mais il ne dépend pas de moi d'accepter ou de refuser cette tâche. Le mal est là ; il faut le combattre. Les racines du mal sont profondes; il faut les attaquer dans la profondeur où elles se cachent. Les ravages s'étendent déjà sur toute l'Allemagne ; il faut donc soutenir la lutte au grand jour. Ces affirmations n'ont rien d'exagéré, elles sont l'expression de la pure vérité.

METTERNICH, *m. p.*

Je trouve à faire les observations suivantes sur le contenu de ce rapport.

1° Je trouve que ce qui vaudrait le mieux pour les pays qui n'ont pas encore d'États provinciaux, ce serait d'attendre avant d'introduire cette innovation et de ne pas en parler en ce moment, afin de ne pas agiter de nouveau des populations qui sont difficiles à manier en tout état de cause, car je doute fort qu'elles s'accommodent d'une constitution telle que vous la comprenez dans votre rapport.

2° Je trouve que c'est une chose grave que d'accorder aux états le droit de participer à la confection des lois.

3° Même réflexion au sujet de la réunion des députés des différents états provinciaux, qui a été proposée en Prusse : ce qui fait la force d'une monarchie semblable, c'est précisément qu'elle est composée de différents corps.

4° Je ne souffrirai jamais qu'une commission fasse une enquête au sujet de mes universités; car ce serait le meilleur

moyen d'y semer l'agitation et le désordre, chose qu'il faut absolument éviter.

5° La création d'une juridiction spéciale qui aurait à connaître de la récente conspiration tramée contre la Confédération, me paraît une mesure dangereuse et injuste. Chaque sujet a le droit d'être jugé d'après les lois de son pays ou d'après les lois du pays où le crime a été commis; or la Confédération n'a pas de lois particulières, pas de tribunal pour juger des crimes. Qui donc doit juger, et d'après quelle loi doit-on juger? Autant on a tort de se laisser induire en erreur, aussi peu l'on a le droit de donner lieu à des plaintes légitimes en prenant des mesures qui ne seraient pas fondées sur la justice, et tel pourrait bien être le cas ici. Du reste, qui peut répondre que les juges seront bien choisis et qu'on ne discutera pas longuement à la Diète pour savoir comment et en quelle forme on devra juger l'affaire; enfin ne disputera-t-on pas sans arriver à un résultat positif, ce qui serait encore pire?...

Il vaut mieux suivre la ligne de conduite que je vous ai déjà recommandée, c'est-à-dire ne pas procéder à la légère, ne pas risquer d'employer des remèdes et de prendre des mesures qui feraient peut-être revivre l'ancien mal sous une autre forme ou qui susciteraient même un mal nouveau.

Ce que Nous pouvons faire Nous-même ne dépend que de Nous. Mais Nous avons affaire à des Souverains et à des Gouvernements faibles. Il faut que Nous profitions de la peur qui les agite pour les amener à prendre des mesures sérieuses, mais justes. Si Nous ne réussissons pas, si Nous échouons malgré les moyens de contrainte dont la Diète doit décider l'emploi contre ceux qui ne voudraient point agir ou qui trahiraient les autres, il faudra que Nous Nous isolions, et alors, ainsi que je vous l'ai déclaré, il faudra agir comme État d'Autriche, ainsi que l'exigera le bien de mes sujets. Voilà la menace que vous pourrez faire entendre si vous en voyez la nécessité.

François, *m. p.*

Schœnbrunn, le 7 août 1819.

RÉSULTATS DES CONFÉRENCES DE CARLSBAD.

Metternich à l'envoyé d'Autriche, président de la Diète, comte de Buol (Dépêche).

Carlsbad, le 1er septembre 1819.

353. J'ai l'honneur d'adresser ci-joint à Votre Excellence la proposition à soumettre à la Diète par la présidence, relativement à plusieurs questions qui ont été l'objet des délibérations des plénipotentiaires de plusieurs Gouvernements allemands* réunis à Carlsbad, et de lui envoyer en même temps toutes les annexes de ce document.

Considérant la grande importance des délibérations que provoquera cette proposition, heureux d'ailleurs de me dire que, si elles aboutissent à un résultat satisfaisant, le repos intérieur de la Confédération sera assuré en même temps que l'organisation même de la fédération sera consolidée, je compte pleinement sur la coopération de Votre Excellence, sur son dévouement bien connu, sur sa prudence et sur son habileté. Aussi j'espère recevoir bientôt un rapport qui m'instruise de la

* Indépendamment de l'Autriche, les États qui prirent part aux conférences de Carlsbad étaient : la Prusse, la Bavière, la Saxe, le Hanovre, le Wurtemberg, Bade, le Mecklembourg, Nassau, la Hesse électorale et Saxe-Weimar, ces deux derniers représentés par des envoyés non munis de pleins pouvoirs. (*Note de l'Éditeur.*)

marche ultérieure des délibérations. Il ne me reste à faire qu'une simple observation. En cas de doute, MM. de Plessen et de Marschall, envoyés à la Diète, seraient d'autant plus à même de fournir à Votre Excellence tous les éclaircissements nécessaires, que ces deux ministres connaissent aussi bien toutes les négociations qui viennent d'avoir lieu que mes vues et mes sentiments personnels.

PROPOSITION DE LA PRÉSIDENCE.

(Annexe du n° 353.)

354. L'envoyé impérial et royal, président de la Diète, a reçu de sa Cour souveraine l'ordre de faire à la Diète les communications suivantes :

Sa Majesté Impériale croit exprimer le vœu de tous les membres de la Confédération en même temps que le sien en invitant la Diète à diriger, avant qu'elle s'ajourne, toute son attention vers l'agitation et la fermentation qui règnent dans une grande partie de l'Allemagne; à étudier avec soin les causes de ce phénomène inquiétant, qui, depuis quelques années, sont devenues de jour en jour plus distinctes et plus visibles, et qui, dans les derniers temps, se sont manifestées par des symptômes qu'on ne saurait méconnaître, par des écrits prêchant l'insurrection, par des associations coupables répandues au loin, et même par quelques crimes; enfin à examiner sérieusement les moyens d'assurer désormais d'une manière définitive l'ordre et le repos, le respect des lois, la confiance dans les Gouvernements, le contentement général et la paisible jouissance de tous les biens que la nation allemande doit tenir de la main de ses Princes, sous l'égide d'une paix solide et durable.

L'origine du mal, que leur devoir le plus sacré commande à tous les Gouvernements allemands d'arrêter, tient en partie à des circonstances et à des conjonctures contre lesquelles aucun Gouvernement n'est capable de réagir directement et sur l'heure; mais, d'autre part, elle se rattache à des fautes, à des erreurs et à des abus positifs, auxquels on peut certai-

nement remédier par une heureuse entente et par de sages mesures prises en commun.

Parmi les objets qui, sous ce dernier rapport, méritent d'être examinés avec le soin le plus scrupuleux, se distinguent tout particulièrement les suivants :

1° L'incertitude au sujet du sens de l'article XIII du pacte fédéral, et les fausses interprétations qui en résultent.

2° Des idées erronées sur les droits de la Diète, et l'insuffisance des moyens de faire reconnaître ces droits.

3° Les vices de l'organisation des écoles et des universités.

4° L'abus qu'on fait de la liberté de la presse et la licence à laquelle se sont laissés aller jusqu'ici les journaux, les écrits périodiques et les brochures.

C'est le vœu ardent de Sa Majesté que la Diète s'occupe sans retard de ces graves questions. La présidence est donc invitée à présenter divers projets de résolutions qui se rapportent aux quatre points indiqués ci-dessus, ainsi qu'à la nomination d'une commission centrale dont le but et les travaux seront déterminés plus exactement dans le cours de ce rapport.

Sa Majesté reste convaincue que, dans ces projets et dans les observations qui les accompagnent, les membres de la Confédération retrouveront les principes de justice et de modération qui lui ont toujours servi de règle de conduite, et que les honnêtes gens de tous les pays d'Allemagne ne méconnaîtront ni le désintéressement et la bienveillance qui seuls ont dicté à Sa Majesté les propositions qu'Elle a faites, ni l'intérêt sincère, vif et constant qu'Elle prend au sort de tous les États que la Confédération appelle à s'associer aux mêmes avantages, aux mêmes devoirs et aux mêmes efforts.

I. — Incertitude au sujet du sens de l'article XIII du pacte fédéral, et fausses interprétations de cet article.

Lorsque les glorieux fondateurs de la Confédération germanique résolurent, au moment de la renaissance politique de l'Allemagne, de donner à leurs peuples un gage de leur amour et de leur confiance en leur laissant ou en leur rendant

leurs constitutions provinciales, et qu'à cette fin ils consentirent à l'article XIII du pacte fédéral, ils prévoyaient certainement que cet article ne pourrait pas être appliqué dans la même mesure et en la même forme dans tous les États de la Confédération. La grande différence qui existait alors, au point de vue de la situation, entre ces États, dont les uns avaient gardé en totalité ou en partie leurs constitutions provinciales d'autrefois, tandis que d'autres avaient tout à fait perdu celles qu'ils avaient eues jadis, que d'autres n'avaient jamais eu de constitutions pareilles ou en avaient été privés antérieurement, devait amener nécessairement une différence tout aussi grande dans la manière de traiter cette grave question. Par suite de la nouvelle délimitation territoriale, de la réunion de pays inégalement constitués en un seul corps politique, de la fusion de provinces pour lesquelles des constitutions particulières étaient chose plus ou moins nouvelle avec d'autres provinces qui les avaient possédées de tout temps, cette différence devait s'accentuer encore bien davantage.

En conséquence, non-seulement les fondateurs de la Confédération, mais aussi, plus tard, à l'époque des premières délibérations de la Diète nouvelle, les Princes confédérés, ont hésité à accueillir le vœu, formulé par bien des voix et exprimé sous des formes différentes même à la Diète, qu'on fixât une règle générale pour le caractère à donner aux constitutions provinciales dont parlait l'article XIII. Si, comme on ne peut plus guère se le dissimuler aujourd'hui, la non-réalisation de ce vœu a entraîné bien des maux pour l'Allemagne, il serait injuste pourtant de vouloir méconnaître les motifs qui expliquent le silence gardé jusqu'ici par la Diète sur ce point important. Ces motifs étaient, d'une part, le respect du droit appartenant à tout État confédéré de régler ses affaires intérieures selon sa manière de voir particulière, et de l'autre, la crainte de jeter, par l'énonciation trop rigoureuse de principes généraux, certains États de la Confédération dans des embarras de toute sorte, peut-être même dans des difficultés inextricables.

Mais jamais les fondateurs de la Confédération germanique n'ont pu supposer que l'article XIII serait l'objet d'interpré-

tations manifestement opposées au texte si clair de cet article, ou qu'on en tirerait des conséquences qui tendraient à détruire non-seulement l'article XIII, mais encore l'ensemble de l'acte fédéral dans ses stipulations essentielles, et qui rendraient problématique au dernier point la durée de la Confédération elle-même. Jamais ils n'ont pu supposer que l'on confondrait le principe des constitutions provinciales, si clair par lui-même, à la consolidation duquel ils attachaient une grande importance, avec des principes et des formes franchement démocratiques, et que l'on fonderait sur cette erreur des prétentions dont l'incompatibilité avec l'existence d'États monarchiques qui devaient former exclusivement la Confédération (sauf quelques villes libres, dont l'admission dans ce corps constituait une exception insignifiante) devait éclater immédiatement, ou du moins se révéler à bref délai.

Ce qui paraissait tout aussi peu justifié, c'était la crainte de voir naître en Allemagne l'idée que, par la forme à donner aux constitutions provinciales, on chercherait à restreindre les attributions et les droits essentiels de la Confédération elle-même, ou à les attaquer directement, comme, du reste, on l'a tenté en effet, et à rompre ainsi l'unique lien qui rattache aujourd'hui un État allemand à l'autre, et l'Allemagne tout entière au système politique européen. Néanmoins tous ces fâcheux malentendus, toutes ces graves erreurs ont gagné du terrain dans les dernières années; bien plus, grâce à un fatal enchaînement de circonstances, ils se sont tellement emparés de l'opinion publique qu'on a presque entièrement perdu de vue le véritable sens de l'article XIII. Le penchant de jour en jour plus fort qui entraîne les esprits vers des théories stériles ou dangereuses, l'influence d'écrivains eux-mêmes abusés ou serviles flatteurs de toutes les illusions populaires, le désir chimérique de transplanter sur le sol allemand les constitutions de pays étrangers dont la forme politique actuelle diffère de celle de l'Allemagne autant que toute leur histoire passée diffère de la nôtre, ces causes, augmentées de beaucoup d'autres qui sont, en partie, plus regrettables encore, ont fait surgir cette tour de Babel politique, cette confusion

générale au milieu de laquelle cette grande et noble nation, si renommée autrefois pour sa profondeur et pour sa pénétration, est menacée de s'user et de se perdre. Elles ont même obscurci, aux yeux de beaucoup de membres d'assemblées provinciales, le point de vue auquel ils étaient placés constitutionnellement; elles ont déplacé la limite de leur action légitime à tel point que, par suite, les Gouvernements eux-mêmes se sont trouvés entravés dans l'accomplissement de leurs devoirs les plus impérieux.

Les raisons qui avaient autrefois déterminé la Diète à ne pas intervenir directement dans la question des institutions constitutionnelles des États de la Confédération, ont dû céder à des considérations d'un ordre supérieur. Si la Confédération germanique ne doit pas tomber en ruine, si l'Allemagne ne doit pas être livrée à toutes les horreurs des dissensions intestines, si elle ne doit pas être victime d'un arbitraire sans frein et voir détruire sans retour son autorité et son bien-être, il faut qu'elle trouve une base solide et publiquement reconnue pour la plus grave des questions qui l'intéressent, pour la forme à donner à ses constitutions futures. Il faut donc que la Diète regarde comme un devoir immédiat et rigoureux de donner à l'article XIII du pacte fédéral une interprétation nette, judicieuse, qui puisse s'appliquer à tous les États confédérés, quelle que soit leur situation actuelle, une interprétation qui ne soit pas inspirée par des théories générales ou par des modèles étrangers, mais basée sur des idées allemandes, sur le droit allemand et sur l'histoire nationale, enfin qui se concilie avant tout avec le maintien du principe monarchique, auquel l'Allemagne ne saurait jamais devenir infidèle impunément, et avec le maintien de la Confédération elle-même, qui est l'unique garantie de son indépendance et de sa paix intérieure.

Il importe de se mettre à l'œuvre sans perdre de temps, et de redoubler d'activité pour mettre en pratique les constitutions provinciales dans tous les États confédérés où elles n'ont pas encore leur existence assurée. Mais il est un autre point qui n'a pas une moindre importance. Il s'agit d'éviter de nou-

veaux malentendus et de faciliter autant que possible un accord prochain et définitif relativement à l'application de l'article XIII. Il faut donc qu'en présence des travaux commencés dans plusieurs États confédérés, travaux qui se rapportent aux constitutions provinciales, on ne prenne aucune résolution contraire en quoi que ce soit aux vues préalablement exposées ici et à l'interprétation raisonnée que la Diète donnera sous peu de l'article en question.

II. — Droits de la Diète et moyens de les faire valoir.

Conformément à l'idée essentielle, au principe même sur lequel repose la Confédération germanique, l'autorité qui la représente en tout ce qui concerne sa propre conservation et les fins en vue desquelles elle a été créée telles qu'elles sont définies dans l'article II de l'acte fédéral, doit constituer le pouvoir législatif suprême en Allemagne. Il résulte de là que les résolutions de la Diète, en tant qu'elles ont pour objet la sécurité extérieure et intérieure du corps fédéral tout entier, l'indépendance et l'inviolabilité des différents membres de la Confédération, et ce qui en est la conséquence nécessaire, le maintien de l'ordre légal existant, doivent avoir un caractère obligatoire pour tous, et que l'exécution de ces résolutions ne peut être contrariée par aucune législation particulière et par aucune résolution séparée. Il est impossible de concevoir l'existence et la durée de la Confédération sans que ce principe soit invariablement, rigoureusement maintenu. L'application plus étendue de ce principe, ainsi que la fixation définitive des droits et des attributions de la Diète en général, doivent être réservées aux délibérations ultérieures qui auront pour objet le développement complet et la détermination de tous les rapports créés par la Confédération. En attendant, tout le monde admet d'avance que, quel que soit le résultat final de ces délibérations, le principe essentiel et dominant de l'institution serait sans valeur, et qu'en général les lois et les résolutions de la Confédération n'offriraient aucune garantie d'efficacité si la Diète n'avait la faculté de disposer des moyens et des

forces nécessaires pour assurer le respect de ses décisions. Il faut donc que la détermination d'un mode d'exécution pratique soit un des principaux objets des délibérations dont il s'agit, et Sa Majesté croit pouvoir compter sur la parfaite entente de tous les confédérés en ce qui concerne la pressante nécessité de faire une loi de ce genre.

Toutefois, comme il faut que la Diète ait, pendant la période de discussion, les moyens nécessaires pour assurer l'exécution des résolutions et l'application des mesures que pourrait commander la sécurité intérieure de l'Allemagne, l'envoyé impérial et royal, président de la Diète, est chargé de présenter le plus tôt possible, et de soumettre à l'examen et aux délibérations de cette assemblée, un projet de loi relatif à la détermination d'un mode d'exécution provisoire se rattachant formellement à l'article II de l'acte fédéral.

III. — Vices de l'organisation des écoles et des universités.

L'attention de la Diète, ainsi que celle des différents Gouvernements d'Allemagne, était depuis longtemps fixée sur cette question, dont l'Allemagne tout entière sent vivement l'extrême importance. Une bonne et sage direction des établissements d'éducation publique, mais particulièrement des écoles supérieures, qui doivent préparer directement les jeunes gens à entrer dans la vie pratique, est considérée dans chaque État comme un des points principaux qui méritent d'éveiller la sollicitude du Souverain. Mais, sous ce rapport, les Gouvernements allemands ont des obligations toutes particulières à remplir et une responsabilité plus qu'ordinaire à assumer. D'abord, parce qu'en Allemagne, le soin de former la jeunesse à la vie publique et au service de l'État est réservé exclusivement aux écoles supérieures; en second lieu, parce que ces écoles supérieures sont un des membres principaux du corps germanique; or, de même que le bien que produisent ces institutions se répand sur la nation tout entière, de même les vices qui se développent dans leur sein exercent une action plus ou moins sensible sur tous les points de l'Allemagne. Enfin c'est

à ses établissements d'enseignement, célèbres de tout temps, que l'Allemagne doit en partie sa considération et, par suite, le rang qu'elle occupe dans la société européenne. Ce rang, elle l'a heureusement maintenu jusqu'à ce jour, et Sa Majesté ne cessera jamais de s'efforcer avec la plus grande ardeur de lui assurer la place qu'elle tient dans la civilisation.

A part quelques honorables exceptions auxquelles tout le monde rend justice, les universités allemandes sont aujourd'hui dans une situation qui, à bien des égards, ne répond plus à l'éclat qu'elles ont jeté dans des temps meilleurs : c'est un fait qu'il est difficile de révoquer en doute. Depuis longtemps des hommes éclairés et bien pensants ont remarqué avec peine que ces institutions sont devenues, sous plus d'un rapport, étrangères à leur caractère primitif et au but que s'étaient proposé leurs glorieux fondateurs et leurs protecteurs dévoués. Entraînés par un torrent qui s'attaque à tout, bon nombre des maîtres académiques ont méconnu la véritable destination des universités, et y ont substitué une destination arbitraire, souvent funeste. Au lieu de remplir le premier de tous leurs devoirs et d'élever les jeunes gens confiés à leurs soins en vue du service de l'État auquel ils étaient appelés, au lieu d'éveiller en eux des sentiments qui les missent à même de payer leur dette à leur patrie, ils ont poursuivi le fantôme d'une éducation soi-disant cosmopolite qui a rempli de rêves creux des esprits également accessibles à la vérité et à l'erreur, et ils leur ont inspiré contre l'ordre légal existant, sinon la haine, au moins le dédain et le mécontentement.

Cette méthode absurde a fait bien du mal au pays et à nos jeunes générations : elle a développé insensiblement chez ces dernières de folles prétentions à une sagesse supérieure, le mépris de tout enseignement positif, le désir chimérique de refondre l'ordre social d'après les systèmes nouveaux qu'elles rêvaient. De plus, un grand nombre de jeunes gens ont quitté les bancs de l'école pour s'ériger, de leur propre chef, en professeurs et en réformateurs. Cette dégénérescence dangereuse des universités n'avait pas échappé à l'attention des Gouvernements allemands; mais soit qu'ils eussent le désir louable de ne

pas entraver la liberté de l'enseignement tant qu'elle n'introduisait pas directement et d'une manière funeste le trouble dans la société civile, soit qu'ils fussent arrêtés par les désordres et les embarras résultant de vingt années de guerres, ils n'ont pas cru devoir ou pouvoir combattre par des moyens radicaux les progrès du mal.

Mais aujourd'hui la situation est changée. Grâce à la salutaire influence du rétablissement de la paix extérieure, grâce aux efforts consciencieux et soutenus de tant de Souverains allemands qui veulent ménager à leurs peuples un heureux avenir, il était permis d'espérer que les universités reviendraient, elles aussi, sur ce terrain où elles avaient joué naguère un rôle si glorieux et si utile pour la patrie et pour l'humanité. Mais c'est précisément de ce côté que sont parties les hostilités les plus déclarées contre les principes et l'ordre de choses sur lesquels reposent les institutions actuelles et la paix intérieure de l'Allemagne. Depuis que, par une complicité coupable ou par l'impardonnable insouciance des maîtres, on a abusé des plus nobles facultés, des plus nobles instincts de la jeunesse pour les faire servir à la réalisation de projets politiques aventureux et à l'exécution d'entreprises qui, bien qu'impuissantes, n'en sont pas moins criminelles; depuis que ces dangereuses aberrations ont conduit même à des actes qui souillent le nom allemand, une plus longue indulgence dégénérerait en faiblesse répréhensible, une plus longue indifférence à l'égard de l'abus prolongé que les universités font d'une liberté devenue une arme dangereuse, imposerait à tous les Gouvernements d'Allemagne une lourde responsabilité devant nos contemporains et devant nos descendants.

Il est certain qu'en présence d'une situation aussi grave, toute autre considération doit s'effacer devant la nécessité de maintenir l'ordre public. Néanmoins, les Gouvernements des États confédérés ne perdront pas de vue la grande question de savoir comment il faut combattre les vices, peut-être très-profonds, de l'organisation des écoles et des universités en général, et surtout comment il faut arrêter ce mouvement qui tend de jour en jour davantage à faire dévier les écoles supé-

rieures de leur destination première, de la seule qui soit bonne et utile. Aussi Sa Majesté estime-t-elle que c'est un devoir pour la Diète de s'occuper activement de cette question, qui est également importante pour la science et pour la vie publique, pour les intérêts des familles et pour la sûreté des États. Elle compte que la Diète poursuivra sa tâche jusqu'à ce que ses efforts aient amené un résultat satisfaisant et décisif.

Mais tout d'abord il faut conjurer le mal qui nous menace immédiatement; il faut, par des mesures efficaces, empêcher des fanatiques égarés, ou des ennemis déclarés de l'ordre de choses existant, de profiter de l'état de désorganisation où se trouvent aujourd'hui plusieurs universités allemandes pour y chercher de nouveaux éléments d'agitation, d'aveugles instruments pour l'exécution de plans insensés ou des armes contre la sûreté personnelle des citoyens.

En conséquence, Sa Majesté, vu l'opinion préalable émise par la Diète au sujet de cette question, n'hésite pas à recommander à l'assemblée d'examiner sans retard et de discuter plus amplement les mesures provisoires qui sont proposées dans le projet ci-annexé.

IV. — Abus commis par la presse.

La presse en général, et particulièrement la publication des journaux, des écrits périodiques et des brochures, a, pendant les dernières années, joui d'une liberté presque illimitée dans la plus grande partie de l'Allemagne. Car même dans les pays où le Gouvernement s'était réservé le droit de restreindre cette liberté par des mesures préventives, l'efficacité de ces mesures se trouvait fréquemment paralysée par la force des circonstances, et, par conséquent, un vaste champ était ouvert à tous les excès.

Les maux sans nombre que l'abus de cette liberté a répandus sur l'Allemagne se sont encore accrus dans des proportions notables depuis que, dans plusieurs pays, la publicité des discussions des états a été introduite et qu'elle a été étendue à des questions qui ne devraient jamais sortir du sanctuaire

des assemblées pour arriver à la connaissance du peuple qu'en se présentant sous une forme régulière et solennelle, et qui ne devraient jamais servir de jouet à une vaine curiosité ou à une critique frivole. La publicité de ces débats a fourni un nouvel aliment à la témérité des écrivains et donné à chaque journaliste un prétexte d'élever la voix dans des affaires où les plus grands hommes d'État hésitaient quelquefois et trouvaient des difficultés. Il serait oiseux de rappeler à quoi ces funestes prétentions ont fini par aboutir, quel désordre dans les idées, quelle fermentation dans les esprits, quel abaissement de toute autorité, quelle lutte des passions, quels aveuglements fanatiques, quels crimes en ont été la conséquence. Il est à peine permis de supposer qu'il y ait encore, dans la partie bien pensante et vraiment éclairée de la nation allemande, des divergences d'opinion et des différences d'appréciation en ce qui concerne un mal aussi notoire.

Les rapports particuliers qu'ont entre eux les États confédérés donnent, d'une part, aux dangers qui dérivent de la licence de la presse une forme et une direction qu'ils ne peuvent jamais prendre dans les États où l'autorité suprême réside dans un seul centre; d'autre part, il exclut l'emploi des moyens légaux par lesquels on cherche à réprimer dans ces États les abus de la presse. Une confédération comme celle qui a été fondée en Allemagne sous la sanction de toutes les puissances européennes, est privée par sa nature même de ces puissants contre-poids qui, dans des Monarchies compactes, protégent l'ordre public contre les attaques d'écrivains téméraires ou malintentionnés; dans une confédération de ce genre, la paix, l'union et la confiance ne peuvent subsister qu'à la condition que les divers États respectent scrupuleusement, dans leurs relations réciproques, les droits de chacun d'entre eux. C'est à ce point de vue élevé, qui n'a rien de commun avec la législation d'autres pays, qu'il faudrait envisager toute question se rattachant à la liberté de la presse. Il faudrait que l'Allemagne jouît d'un repos absolu pour que sa constitution fédérative actuelle lui

permît de supporter la liberté illimitée de la presse, si toutefois elle est compatible avec cette constitution en général. Le moment présent s'y prête moins que tout autre ; car la tâche qui incombe à tant de Gouvernements, celle qui consiste à assurer la prospérité actuelle et future de leurs peuples par de bonnes institutions, ne saurait être menée à bien au milieu de cette confusion d'opinions exaltées et hostiles, au milieu de cette lutte journalière qui ébranle tous les principes, qui dénature la vérité et qui met à sa place le doute et l'erreur.

Les mesures que cette grave situation commande de prendre provisoirement contre les abus de la presse ne doivent nullement avoir pour but de paralyser l'activité d'écrivains utiles et estimables, d'entraver les progrès naturels de l'esprit humain ou d'empêcher des publications instructives de n'importe quel genre, tant qu'elles se renferment dans les limites où aucune législation ne s'est permis de les atteindre jusqu'à ce jour. La haute surveillance exercée sur les écrits périodiques ne dégénérera pas en oppression : ce qui en répond, ce sont les sentiments que tous les Gouvernements d'Allemagne ont manifestés assez nettement en toute circonstance ; aussi ces puissances n'ont-elles pas à craindre que jamais un ami de l'ordre et de la vérité les accuse de vouloir asservir les esprits. Mais la nécessité de cette haute surveillance ne saurait être plus longtemps révoquée en doute, et comme Sa Majesté peut s'attendre à trouver tous les Gouvernements confédérés parfaitement d'accord sur cette grave question, Elle charge son envoyé, président de la Diète, de présenter le plus tôt possible et de soumettre à l'examen et aux délibérations de cette assemblée le projet ci-joint d'une résolution provisoire tendant à prévenir les excès de la presse, notamment en ce qui concerne les journaux, les écrits périodiques et les brochures.

V. — Nomination d'une commission d'enquête centrale.

Indépendamment des délibérations et des résolutions proposées dans les exposés de motifs précédents, il importerait

peut-être encore, dans l'intérêt de l'ordre public aussi bien que pour rassurer tous les gens bien pensants de l'Allemagne, de prendre une mesure que Sa Majesté recommande à la Diète d'examiner sans délai.

Des découvertes faites simultanément dans plusieurs États confédérés ont révélé l'existence d'une vaste association dont l'action s'étend sur plusieurs parties de l'Allemagne, qui semble avoir de nombreuses ramifications, plus ou moins importantes selon les pays, et qui paraît travailler sans cesse non-seulement à répandre des doctrines fanatiques, subversives, franchement révolutionnaires, mais encore à encourager et à préparer les entreprises les plus criminelles. Bien qu'il n'ait pas encore été possible de déterminer nettement la portée et l'enchaînement de ces menées coupables, il n'en est pas moins vrai que la masse des faits, des preuves et des documents recueillis est tellement considérable que la réalité du mal ne peut plus raisonnablement être contestée. Les opinions sont partagées, je le veux bien, quant à la grandeur des dangers que de si graves égarements peuvent faire craindre; mais le péril est suffisant, dès qu'il est constaté qu'un pareil désordre a pu se propager en Allemagne, qu'un grand nombre d'individus ont été entraînés par cet esprit de vertige, et que, même si tout cela n'était qu'un état maladif de l'esprit humain, on s'exposerait aux éventualités les plus redoutables si l'on négligeait d'employer les moyens propres à combattre le mal.

Il faut donc faire une enquête minutieuse sur cette affaire, cela est d'une nécessité absolue. Il faut que, dans un sens ou dans l'autre, cette enquête aboutisse à un résultat salutaire; car elle permettra de désarmer et de punir les vrais coupables si les soupçons qui pèsent sur eux se trouvent suffisamment confirmés; à ceux qui sont égarés, elle ouvrira les yeux sur l'abîme dans lequel ils allaient se perdre; enfin, elle mettra l'Allemagne à même de ne pas se laisser abuser sur des dangers réels et endormir dans une sécurité trompeuse, ni égarer et troubler par des inquiétudes exagérées.

Mais si cette enquête doit produire un bon résultat, il faut

qu'elle soit ordonnée par la Diète, agissant comme pouvoir central, et qu'elle soit entreprise sous sa surveillance immédiate. Les menées et les plans découverts jusqu'à ce jour sont dirigés contre l'existence de la Confédération germanique autant que contre les différents Souverains et États allemands. Il suit de là que la Diète est incontestablement compétente, en même temps qu'elle est formellement obligée par l'article II de l'acte fédéral à prendre connaissance des faits incriminés. De plus, une autorité centrale ainsi constituée sera bien plus apte que toute autre qui serait établie par des Gouvernements particuliers à réunir les données déjà recueillies et celles qui seraient encore à recueillir, à les examiner avec justice, à saisir avec impartialité toute leur portée, et à embrasser d'un coup d'œil l'ensemble du corps de délit. Enfin la publication officielle de toutes les délibérations de cette commission centrale, publication qui devra se faire lors de la clôture de l'enquête, sera le meilleur moyen de faire cesser la crainte de voir des innocents poursuivis ou des coupables échappant à la peine qu'ils ont méritée. Dans tous les cas, en éclaircissant complétement l'affaire, on mettra fin à bien des doutes, à bien des appréhensions, à bien des agitations.

Telles sont les raisons qui déterminent Sa Majesté à proposer la nomination d'une commission d'enquête centrale qui devra s'en tenir exclusivement à l'affaire particulière dont il s'agit ici; à cette fin, l'envoyé impérial et royal, président de la Diète, est chargé de présenter le plus tôt possible et de soumettre aux délibérations de cette assemblée le projet ci-annexé d'une résolution relative à cette mesure*.

* Dans les instructions adressées au comte de Buol, en même temps que la proposition présidentielle reproduite ci-dessus, le prince de Metternich fait ressortir ce fait que « les Cabinets réunis à Carlsbad se sont entendus, en vue d'assurer la conformité des instructions transmises à leurs envoyés à la Diète, et ont, en conséquence, invité ces derniers à adhérer à l'exposé de motifs du président et à accéder aux projets de résolutions ». En effet, ces quatre projets de résolutions, savoir : *a* D'un mode d'exécution provisoire, *b* De mesures provisoires à appliquer aux universités, *c* D'une loi sur la presse, et *d* De la constitution d'une commission d'enquête centrale à Mayence, ont été adoptés unanimement le 20 septembre 1819, dans la

LETTRE DE REMERCÎMENTS ADRESSÉE AU PRINCE DE METTERNICH PAR LES MINISTRES RÉUNIS A CARLSBAD.

Carlsbad, le 30 août 1819.

355. Monseigneur, Votre Altesse daignera sans doute permettre, au moment où va se dissoudre la réunion à jamais mémorable que nous avons tenue à Carlsbad, que nous satisfassions le vif besoin que nous avons tous ressenti de vous présenter l'expression collective du respect et de la reconnaissance sans bornes que nous professons pour vous.

Si nous croyons pouvoir nous flatter d'avoir accompli, de manière à mériter vos suffrages, la tâche aussi difficile qu'honorable à laquelle vous nous aviez conviés, nous le devons à votre sage et habile direction, à vos efforts incessants, à la confiance bienveillante que vous nous avez témoignée, et à celle qu'en échange vous avez su nous inspirer à tous si complétement.

Lorsque vous avez entendu de l'autre côté des Alpes les impudentes clameurs et les sinistres prédictions d'écrivains qui ne connaissaient plus ni frein ni mesure, lorsque vous avez appris la nouvelle d'un forfait dans lequel des observateurs superficiels ou prévenus pouvaient seuls voir un acte isolé, vous avez reconnu avec la même netteté la cause du mal et les moyens de le combattre. Ce que nous avons fait ici, ce que nous avons réalisé n'est autre chose que l'exécution de ce que vous avez conçu alors.

Le succès de nos efforts ne dépend pas tout entier de nous-mêmes; mais vous nous avez assuré un avantage précieux: c'est la conscience d'avoir, par le résultat de nos délibérations,

séance de la Diète à Francfort, et ont été publiés par les voies légales dans les différents États confédérés. Cette circonstance nous dispense de les faire figurer dans cet ouvrage, d'autant plus que le lecteur connaît déjà, par les documents qui précèdent, la substance de ces décisions passées à l'état de lois. (*Note de l'Éditeur.*)

ménagé à nos augustes Souverains un moyen d'accomplir leur devoir le plus sacré envers la patrie commune.

Que Votre Altesse daigne agréer l'assurance de notre respect et de notre dévouement inaltérables.

Bernstorff, Rechberg, Stainlein, Schulenburg, comte de Münster, Hardenberg, Wintzingerode, Berstett, Münchhausen, Marschall, Plessen.

Metternich au Prince régent d'Angleterre. Carlsbad, le 2 septembre 1819.

356. Monseigneur, je connais trop les bontés que Votre Altesse Royale daigne m'accorder, pour me refuser la satisfaction de lui soumettre directement, et mes félicitations sur l'heureux accord qui s'est établi entre les Cabinets allemands à Carlsbad, et l'expression de ma reconnaissance pour l'appui que les ministres de Votre Altesse Royale ont bien voulu donner à toutes les mesures que j'ai été dans le cas d'y proposer. Une nouvelle ère se prépare, et ce sera celle du salut, si les Cours allemandes ne s'écartent pas de la ligne sur laquelle elles se sont placées.

Votre Altesse Royale a pressenti l'importance des objets qui pourraient être soumis à la discussion que j'avais préparée pour l'époque de mon retour de l'Italie, et elle m'en a fourni une preuve précieuse en envoyant M. le comte de Münster à Carlsbad. On est toujours sûr de rencontrer Votre Altesse Royale sur la voie des principes qui eussent achevé la grande œuvre, s'ils n'avaient souvent été perdus de vue, dans le cours de bien des négociations, dans les années 1813 jusqu'à la désastreuse époque de 1815. — Aussi me reste-t-il à adresser à Votre Altesse Royale une prière à l'accomplissement de laquelle j'attache une bien haute valeur. Des questions d'un intérêt aussi grand pour la Confédération germanique que l'ont été celles que nous venons de débattre, ont été réservées pour les conférences qui s'ouvriront à Vienne le 20 novembre de la présente année. Moins urgentes dans leur exécution, mais non

moins utiles dans leurs conséquences, ces questions auront besoin d'être fortement appuyées par les Cours qui veulent le bien, parce qu'elles se trouvent en dehors des petites craintes, des petites jalousies et de tant de motifs subalternes qui entravent ordinairement le développement des institutions utiles. Vous ne devez donc pas être surpris, Monseigneur, si je regarde comme un véritable bienfait l'appui direct de M. le comte de Münster dans le cours des négociations de Vienne. Mon vœu est simple; il se borne à celui de renforcer ainsi l'action de l'Autriche. Je n'admets point que nos prochaines conférences puissent s'étendre au delà d'un terme de six semaines, qui compteront pour beaucoup dans l'existence future de la Confédération.

Permettez, Monseigneur, que je saisisse la présente occasion pour demander à Votre Altesse Royale la continuation des bontés que depuis longtemps Elle daigne avoir pour moi, et que je mérite par le dévouement sans bornes que je professe pour son auguste personne.

Daignez, etc., etc.

Metternich au prince Esterhazy, ambassadeur d'Autriche à Londres. Kœnigswart, le 3 septembre 1819.

357. La réunion des ministres vient de terminer ses affaires à Carlsbad. J'ai eu l'honneur de vous informer, à l'époque de mon arrivée dans cette ville, de la nature de l'objet qui m'y avait appelé; c'est avec une bien vive satisfaction que je puis vous assurer aujourd'hui que tout ce que je m'étais proposé de soumettre à la délibération commune des principaux Cabinets allemands a reçu leur sanction unanime.

Une grande affaire n'a peut-être jamais été traitée avec plus d'ensemble et plus d'accord dans toutes ses parties que celle que nous venons de terminer. Les maux qui menacent le repos de l'Allemagne ont été examinés avec calme et franchise. Les Cabinets allemands se sont placés, dans leur réunion, comme pourraient le faire les membres d'une seule et même famille. Leur confiance a été entière dans les principes aussi

sages qu'immuables qui guident la marche politique et administrative de l'Empereur. Les résultats de l'accord qui s'est établi entre les Gouvernements vont s'étendre d'une manière utile sur les mesures présentes et futures de la Diète, et je me permets de fonder un grand espoir sur l'influence que pourra exercer sur l'Europe entière ce premier exemple donné en faveur du maintien des principes monarchiques par un corps politique aussi imposant que l'est la Confédération germanique.

Les travaux de la conférence se partagent en deux catégories, qui embrassent l'ensemble des objets les plus essentiels pour la Confédération.

La première porte sur les mesures à opposer à l'esprit démagogique, qui a fait des progrès immenses en Allemagne depuis deux ou trois ans.

La seconde porte sur les lois organiques de la Confédération les plus essentielles pour renforcer et compléter l'existence de ce grand corps politique.

Les mesures arrêtées dans l'intérêt du moment vont être proposées à la Diète, par son président, vers le 15 du présent mois. Il eût été impossible de ne pas laisser écouler une quinzaine de jours entre l'accord définitivement établi entre la majorité des Cours fédérées et la proposition à la Diète, vu la nécessité de gagner assez de temps pour informer les Princes qui n'ont point été représentés à Carlsbad du résultat des conférences, et pour les engager ainsi à donner à leurs envoyés à Francfort les ordres nécessaires afin qu'ils joignent leurs votes à ceux de la majorité.

Les lois organiques, arrêtées en principe, seront discutées en détail dans une seconde réunion des Cabinets, qui aura lieu à Vienne après le 15 novembre. La Diète fédérale s'ajournera après avoir changé en lois les premières propositions impériales, et elle sera mise à même de sanctionner dès l'ouverture de la session de 1820, et dans les formes constitutionnelles, les arrêtés que prendra la majorité dans les conférences à Vienne pendant les vacances de la Diète.....

Je vous prie de remettre à Son Altesse Royale la lettre

ci-jointe (n° 356), que je prends la liberté de lui adresser directement pour la remercier de l'appui que j'ai rencontré auprès de MM. les comtes de Münster et de Hardenberg, à une des époques les plus décisives peut-être pour le salut de l'Europe entière. Il n'y a rien qui doive surprendre en voyant les organes de Son Altesse Royale se placer en tout temps sur la ligne des principes que professe l'Empereur notre auguste Maître, les seuls qui parviendront peut-être encore à arrêter le torrent de la révolution. Il est cependant rare de rencontrer dans la marche d'une affaire très-compliquée, vu l'essence de la fédération allemande, des Cours aussi indissolublement unies que le sont la nôtre et celle de Hanovre. Si ce fait est peut-être lié à la position des deux Cours, les hommes qui sont chargés de la défense d'aussi grands intérêts ne perdent rien de leur mérite en suivant, dans des voies éclairées, la ligne la plus conforme à l'intérêt de leur Prince et de leur patrie, et par conséquent la plus conforme à leurs propres devoirs.

Je ne me permets pas de douter de l'assentiment que le Cabinet de Saint-James accordera à l'ensemble des travaux que nous avons achevés à Carlsbad, comme à ceux qui n'ont pu y être qu'ébauchés.

Les scènes que présentent plusieurs villes de l'Angleterre sont de nature à prouver combien l'esprit de folie a gagné de partisans. Le métier à la fois le plus facile et le plus sûr dans le cours des dernières années a été celui de rebelle contre l'ordre social, contre les lois existantes dans tout pays civilisé, et contre la raison fondée sur l'expérience de tous les temps. Un grand exemple de vigueur va être donné en Allemagne ; il est impossible qu'il ne retentisse pas dans toutes les parties de l'Europe. Il mettra en mouvement les esprits dont les principes sont les plus opposés ; l'effet qu'il produira sera différent selon le plus ou le moins de force, de calme et de sagesse que déploieront les Gouvernements. Nous commençons déjà à nous apercevoir que bien des hommes qui naguère avaient arboré les couleurs de la démagogie se retirent peu à peu de la scène ; il en est même qui sous main viennent offrir leurs services en faveur de la cause que nous défendons, et il a suffi, pour qu'il

en fût ainsi, d'une simple réunion de Cabinets, sans que ses arrêts soient encore connus! Le gant, au reste, a été jeté par les révolutionnaires; nous avons eu le courage de le ramasser, et je vous prie d'assurer les ministres anglais que je me flatte d'être assez connu d'eux personnellement, pour que je puisse admettre qu'ils ne seront dans l'erreur ni sur la nature des principes que nous allons opposer aux révolutionnaires, ni sur l'énergie que nous déploierons dans la poursuite de l'affaire.

Metternich au baron de Hruby, ministre d'Autriche à Munich (E. D.), Vienne, le 25 octobre 1819.

358. Je me suis hâté de soumettre à Sa Majesté l'Empereur les rapports de Votre Excellence. Elle est vivement émue du contenu du dernier de ces documents; aussi a-t-elle cru devoir écrire de sa propre main au Roi. J'envoie ci-joint cette lettre à Votre Excellence.

L'audience que vous demanderez à Sa Majesté le Roi vous fournira une occasion convenable pour communiquer avec une entière franchise à Sa Majesté les vues de l'Empereur, qui sont les suivantes :

Votre Excellence ne saurait employer des termes assez forts pour décrire au Roi l'impression qu'a produite sur l'Empereur l'énergie montrée jusqu'ici par Sa Majesté, et, d'autre part, les sentiments que lui ont inspirés les attaques du parti révolutionnaire contre les résolutions de Carlsbad. Sa Majesté Impériale et Royale conjure le Roi de tenir ferme et de ne pas faiblir devant les menées de la démagogie. La marche suivie par les Chambres a prouvé au Roi ce que veut ce parti, malgré toute l'hypocrisie qu'il met dans ses paroles.

Les résolutions de Carlsbad sont toutes dirigées contre le mal *existant* et *reconnu*. Elles sont le fruit de la libre adhésion des Souverains allemands; elles ont été provoquées par les Princes eux-mêmes sous l'empire du sentiment du danger commun; l'Empereur n'a pas consulté son propre intérêt, ses propres embarras ou ses propres périls; dans ses paroles et dans ses actions il n'a eu en vue que le bien général. Il a

échappé jusqu'à présent aux difficultés contre lesquelles les autres Gouvernements ont à lutter; ces difficultés, il faut qu'il aide à les aplanir, ou bien il serait obligé de se séparer des autres Cours et d'entreprendre seul, en ce qui le concerne, l'œuvre de salut à laquelle les autres Princes refuseraient de concourir.

On veut faire croire au Roi qu'il compromet sa souveraineté. Ce n'est pas en usant des moyens de sauver son autorité qu'il peut la compromettre; ce qui la mettrait en péril, ce serait la faiblesse des mesures du Gouvernement. Depuis quand donc les paroles d'un démagogue ou d'un théoricien aveuglé méritent-elles plus de confiance que l'expérience personnelle du Roi? Que ce Prince songe aux belles promesses qui lui ont été faites avant la réunion des Chambres et à ce qu'elles sont devenues.

On allègue que le Roi ne peut devenir parjure. Non, il ne doit certes pas le devenir. Cette conviction est profonde chez l'Empereur; il l'a prouvé par la réponse qu'il m'a ordonné de faire lorsqu'on a posé cette question : Que dirait l'Autriche du renversement de la Constitution? Mais s'il est démontré que, dans la constitution bavaroise, il suffirait peut-être de quelques modifications de détail pour assurer à la Couronne, et, par suite, au peuple, le repos et l'exercice de ses droits, le Roi pourra et saura trouver des moyens légaux pour amener la réunion souveraine des Princes allemands elle-même à s'entendre sur toutes les parties de l'œuvre qui intéresse la Bavière à un si haut degré.

Toutes les lois du 20 septembre ne sont que des moyens d'assurer le repos si gravement menacé en Allemagne. Il s'agit ici d'une question de salut, d'ordre public, de principe. Ce n'est que par des moyens uniformes qu'on peut remédier au mal. Un État qui sépare sa cause de la cause commune se met lui-même et l'Allemagne tout entière sous le coup de dangers inévitables, de dangers qui prendraient forcément des proportions incalculables si l'on aggravait la situation par le retrait de mesures déjà résolues.

Enfin, Votre Excellence est autorisée à appeler l'attention

de Sa Majesté sur les conditions particulières où se trouve l'Empereur relativement à cette affaire. L'Empereur s'est mis en avant pour défendre le Roi ; il demande aujourd'hui qu'on le soutienne fidèlement, comme cela est dans l'intention du Roi de Bavière lui-même. Il le demande comme ami de ce Prince, de son trône et de son repos...

Metternich au baron de Hruby, à Munich (Extrait de dépêche réservée), Vienne, le 25 octobre 1819.

359. ... Je n'ai pas de raisons pour m'étonner de tout ce que nous voyons aujourd'hui se passer à Munich. Depuis des années, cette Cour ne cesse de suivre une marche flottante, et elle aurait continuellement gardé cette allure incertaine si Napoléon n'avait su la fixer en la tenant dans sa main de fer et en lui faisant entrevoir des perspectives d'accroissement. Dès qu'elle eut perdu son puissant protecteur et les moyens de réaliser ses espérances, elle a changé.

Si Votre Excellence croit que cela puisse servir à quelque chose, qu'Elle invite le maréchal de Wrede à se rendre lui-même ici. Je ne crains jamais ceux que je vois en face de moi.

Votre Excellence peut dire sans réticence au comte de Rechberg que nous avons reçu par un courrier de Varsovie d'excellentes déclarations de l'Empereur de Russie relativement à la marche suivie à Carlsbad; que la seule objection élevée par ce Prince contre les mesures salutaires qui y ont été arrêtées se réduit à la crainte qu'il exprime qu'elles ne soient exécutées qu'à moitié par un certain nombre de Princes allemands, attendu que la plupart d'entre eux ont perdu depuis longtemps la force de gouverner...

DE CARLSBAD A VIENNE.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DE METTERNICH *, DU 3 SEPTEMBRE JUSQU'AU 22 DÉCEMBRE 1819.

360. Sentiment de calme et de bien-être. — Portrait de Metternich lorsqu'il avait cinq ans. — Metternich jugé par lui-même. — 361. Construction de routes et de ponts près de Kœnigswart. — 362. Réminiscences de 1813. — 363. Retour à Vienne. — 364. Le maréchal Marmont. — 365. Manière d'envisager les résolutions de Carlsbad. — 366. L'acte final de Vienne. — 367. Jour commémoratif de la bataille de Leipzig. — Napoléon. — Mémoires de Metternich. — 368. Ouverture des conférences de Vienne. — Mot de Talleyrand. — 369. Sur les conférences. — 370. Réflexions sur l'activité de Metternich. — Une députation allemande doit demander la tête de Metternich. — 371. Sur les romans. — 372. Marche heureuse des conférences. — 373. Journée ennuyeuse.

Kœnigswart, le 3 septembre 1819.

360. La tranquillité et la paix qui règnent autour de moi me font éprouver un vif sentiment de calme et de bien-être. Je ne suis pas de ces gens qui s'imaginent que le but de la vie, c'est le mouvement. L'endroit que j'habite a un aspect sévère. Le pays est riche en points de vue pittoresques : il y a d'immenses forêts, de hautes montagnes, une vallée profonde, beaucoup

* Ce recueil de lettres particulières, adressées aux personnes les plus diverses, est, ainsi que la correspondance de famille publiée jusqu'ici, une partie précieuse des matériaux qui doivent, dans une certaine mesure, remplacer l'Autobiographie, puisque celle-ci manque pour la période dont il s'agit. Ces lettres forment une sorte de journal, où abondent les réflexions, les jugements, les indications de tout genre sur les hommes et les choses. Elles nous font pénétrer dans la vie du prince et offrent, par cela même, un intérêt historique considérable, même si l'on fait abstraction de la grande variété des destinataires, qu'il n'est pas, du reste, toujours facile de reconnaître d'après les documents que nous possédons. Les originaux sont écrits tantôt en allemand, tantôt en français. Pour éviter de continuels changements, nous avons jugé à propos de publier toutes ces lettres dans une seule langue. C'est aussi par des recueils semblables que nous jetons, plus loin, quelque lumière sur les périodes où nous n'avons pas à notre disposition une correspondance suivie du prince, soit avec des membres de sa famille, soit avec d'autres correspondants réguliers. (*Note de l'Éditeur.*)

d'eau, des torrents rapides ; le tout encadre un château bien meublé, agréable à habiter, avec beaucoup de vieux portraits de famille, parmi lesquels mon propre portrait, fait quand j'avais cinq ans. Il faut que j'aie été à cette époque-là un affreux petit garçon, ou peut-être le peintre n'a-t-il pas été fort habile *.

Le temps est mauvais. Sur ce plateau élevé il fait toujours froid, ou bien il pleut toujours. Ce pays inspirerait à lord Byron un poëme bien lugubre. Je ne sais pas encore si vraiment, comme je l'ai entendu dire, le poëte anglais viendra, l'hiver prochain, honorer Vienne de sa visite.

Cette chère Vienne est, d'ailleurs, une ville qui me fait peur. Je ne l'aime pas pour elle, encore moins pour moi-même. Mais si le Ciel exauce mes vœux les plus ardents, je finirai par aimer Vienne à la passion. Il en est ainsi de tous les endroits que l'on habite. Ils ne sont rien par eux-mêmes, et deviennent tout par les circonstances. Rien non plus ne m'attache à Kœnigswart, pas un souvenir, peut-être pas une pensée dominante, à moins que ce ne soit celle qu'un jour mes cendres reposeront à côté de celles de mon père. Du reste, je trouve que cette idée n'a rien d'attristant, car je crois fermement en Dieu, et la mort n'a rien qui m'effraye. Je regretterais de mourir inconnu, sans laisser aucune trace de mon nom et de mon souvenir; mais cela n'est plus guère possible. Beaucoup de braves et honnêtes gens me regretteront; les autres maudiront ma mémoire. J'ai été placé à une assez grande hauteur, j'ai pensé, j'ai agi sur une scène assez vaste, pour que mon nom reste lié à des événements considérables, ne serait-ce que parce que j'ai eu le malheur d'être contemporain de l'époque révolutionnaire. Cette époque passera comme toutes les folies humaines. Heureux ceux qui auront su se maintenir debout sur les ruines de quelques générations! Je suis arrivé à la moitié de la carrière que parcourt une génération humaine, et le sort m'a imposé en partie le devoir d'empêcher,

* Ce portrait se trouve encore aujourd'hui à Kœnigswart.
(*Note de l'Éditeur.*)

dans la mesure de mes forces, la génération dont le rôle commence de s'égarer sur la pente qui la conduirait certainement à sa ruine. L'époque des conférences de Carlsbad est, pour cette raison, une des plus importantes de ma vie.

4 septembre.

361. Dans les trois dernières années, j'ai fait bâtir à mes frais la route impériale, sur une longueur de sept lieues. Je suis arrivé à un point où il est très-difficile de prolonger la route ; car elle aurait à traverser une vallée très-profonde et très-marécageuse. Je fais bâtir (dans le district de Dreihaken) un pont qui m'a coûté jusqu'ici plus de 70,000 florins et qui en coûtera encore 60,000. Ce pont sera beau et très-commode pour les voyageurs. Bien des gens passeront dessus, croyant qu'il est aussi ancien que le monde. Du reste, j'y ai fait élever une colonne dont l'inscription dira que c'est moi qui ai fait ce pont. Sur cent voyageurs, il y en aura bien quatre-vingt-dix-neuf qui se diront que celui qui l'a fait bâtir était un Crésus ou un fou.

Prague, le 9 septembre.

362. Je ne viens jamais à Prague sans que je croie entendre sonner minuit. Il y a six ans qu'à cette heure j'ai trempé ma plume dans l'encre pour déclarer la guerre à l'homme du siècle et de Sainte-Hélène et pour donner l'ordre d'allumer les signaux qui ont amené le passage de la frontière par cent mille hommes de troupes alliées.

Vienne, le 14 septembre.

363. Ce que c'est que le retour d'un pauvre homme comme moi dans ses foyers, nul ne peut le savoir; car peu de gens sont enviés et regardés de travers, persécutés et fêtés, décriés et portés aux nues comme je le suis. Pourquoi le sort m'a-t-il fait devenir ce que je n'aurais jamais voulu être et ce qui

me semble le plus fâcheux destin qui puisse être réservé aux humains en dehors de l'avantage d'être femme?

21 septembre.

364. Parmi les étrangers que j'ai rencontrés ici se trouve le maréchal Marmont. C'est un homme d'esprit, que je connaissais peu. J'ai causé longuement avec lui, et je vois qu'il me trouve tout autre qu'il ne se l'était figuré. Je puis parler de tout avec lui, et cela d'autant plus ouvertement qu'il n'est ici que pour des affaires qui intéressent sa fortune personnelle. Nous sommes donc en présence l'un de l'autre comme deux simples particuliers. Il me disait dernièrement, après un entretien de trois heures qui avait roulé sur tous les événements passés et sur la situation intérieure de son pays : « C'est, depuis la dernière fois que j'ai entendu parler Napoléon, avant qu'il fût devenu fou, la première que j'entends parler raison. »

25 septembre.

365. Je viens de recevoir de Francfort la nouvelle que mon enfant, dont la gestation a duré juste neuf mois, a fini par voir le jour. Il est né le 20 septembre *. Chaque parti donnera un autre nom à l'enfant lorsqu'on le baptisera. Les uns diront que c'est un monstre, d'autres diront que c'est une bonne œuvre, d'autres enfin que c'est une sottise. C'est entre les deux extrêmes que se trouve la vérité. Les premières paroles que la législation ait prononcées depuis trente ans, ces paroles dictées par la raison, la justice et l'expérience, qui ont été dites sans restriction comme sans fard, simplement mais sans sécheresse, ces paroles qui n'ont été inspirées ni par des influences mystiques ni par des influences secrètes, sont un véritable événement, un des événements les plus considérables de ma vie. Si le monde trouve que j'ai raison, je serai content; s'il trouve

* Voir la proposition présidentielle, présentée à la Diète (n° 354).
(Note de l'Éditeur.)

que j'ai tort, je lui pardonne d'avance. Rien n'est aussi libre que la pensée de l'homme, et même certaines nuances dans les idées peuvent contribuer au charme de la vie et des relations, surtout de ces relations qui donnent le plus grand prix à l'existence. Du reste, mon rôle n'est pas équivoque; je n'ai jamais porté de masque, et ceux qui se sont trompés sur mon compte ont de bien mauvais yeux. Mon parti est pris, rien ne peut me le faire abandonner, comme en général on ne peut me faire aller où je ne veux pas. Arriverai-je? Pardieu, je n'en sais rien!

13 octobre.

366. Je tombe d'une grossesse dans une autre. A peine suis-je accouché à Carlsbad, que d'ici à trois mois je suis menacé d'un nouvel accouchement. L'enfant que j'ai mis au monde à Carlsbad est méchant; il frappe et il mord; il distribuera de rudes coups à beaucoup de méchantes gens et surtout à bien des fous. L'enfant auquel je donnerai naissance à Vienne sera doux et sage, mais horriblement ennuyeux*. Pourquoi faut-il que, seul parmi tant de millions d'hommes, je sois obligé de penser, d'agir, d'écrire pour d'autres qui ne le peuvent pas? Et qu'est-ce qui m'en reviendra au bout du compte? Je suis un véritable esclave, et mon cœur est plein de dégoût. On m'impose une activité qui me détourne de tout ce qui sourirait à mes goûts et qui empoisonne pour moi le bonheur de vivre. Si jamais vous rencontrez un *véritable* ambitieux, — et ils sont rares, — vous n'aurez qu'à me l'envoyer. Nous causerons ensemble pendant une couple d'heures, et il sera converti pour longtemps.

18 octobre.

367. Je vous écris le jour de l'anniversaire du plus grand événement de l'histoire moderne. Il y a six ans aujourd'hui

* Allusion aux conférences ministérielles de Vienne. Voir nos 374 et suivants. (*Note de l'Éditeur.*)

que le sort du monde a été décidé. Du reste, Napoléon aurait été perdu même sans la journée de Leipzig, comme il l'a été après cette bataille. Ce jour a éclairé le monde; il sera toujours considéré dans les annales de l'histoire comme le point de transition entre le passé et une de ces époques mémorables qui marquent le commencement d'une ère nouvelle. La main de Dieu était armée de la force de vingt peuples pour vaincre un homme qui s'était placé au-dessus de tous les autres hommes, pour maîtriser un peuple qui avait voulu être plus que tous les autres peuples. Jamais mon âme n'a été pénétrée d'un saint respect, d'une pieuse horreur comme pendant tout le cours de cette journée, que j'ai passée au milieu des morts et des mourants. Et pourtant, tout était calme autour de moi et en moi-même. Un tel sentiment ne pouvait régner dans l'âme de Napoléon: il a dû avoir, ce jour-là, un avant-goût des épouvantes du jugement dernier.

Vous m'avez dit dernièrement que vous lisiez avec beaucoup d'intérêt la correspondance de Napoléon imprimée sous forme de manuscrit; vous avez parfaitement raison. Parmi tous les écrits qui ont paru dans les derniers temps, cette correspondance, ainsi que le *Manuscrit de Sainte-Hélène,* sont sans contredit ceux qui méritent le plus de captiver l'attention de toute personne éclairée. La correspondance peint l'homme le plus étonnant que le monde ait jamais vu; elle le peint au moment où il s'élève, et chaque lettre de Napoléon atteste que ce mouvement ascensionnel était tout à fait naturel et qu'il était une conséquence nécessaire de la force des circonstances. Le *Manuscrit de Sainte-Hélène,* par contre, contient tout ce qui explique son déclin. Chose remarquable, les causes de la chute fatale et inévitable de Napoléon sont les mêmes que celles qui l'avaient porté au faîte de la puissance et de la gloire militaire.

J'ai passé avec Napoléon ou près de lui les plus belles années de mon existence. Je crois que peu de gens l'ont connu mieux que moi, parce que je ne m'en tiens pas à de simples symptômes et que je cherche à connaître à fond le sujet qui m'intéresse. En voyant que toute la puissance de faire le bien et le mal était incorporée dans un seul homme, je ne pouvais

plus étudier que lui, lui seul. Les circonstances m'ont mis en face de cet homme; elles m'ont, pour ainsi dire, enchaîné à lui. C'est pourquoi mon étude a été sérieuse et approfondie; chaque jour m'apprenait qu'elle était complète. Après ma mort, on trouvera des Mémoires très-intéressants sur cet homme et sur les événements de son temps*. Je dis son temps, parce que réellement ce temps lui a appartenu. Les documents que je laisserai après moi mettront en lumière bien des événements, dissiperont bien des doutes, redresseront bien des erreurs. Depuis quatre ans, je travaille assidûment à ces Mémoires; je les achèverai, car je suis déjà très-avancé. Ils ne seront imprimés que dans trente ou quarante ans d'ici, parce que je veux laisser mourir tous les vivants d'aujourd'hui. Ce travail est une de mes occupations favorites; il embrasse toute la période écoulée depuis l'année 1806 jusqu'après la paix de Paris en 1815. Je sais bien des choses sur ces neuf années. Peut-être même n'y a-t-il personne à présent qui en sache aussi long que moi là-dessus. Mon travail s'arrête à l'année 1815, parce que tout ce qui vient après rentre dans le domaine de l'histoire ordinaire**. Depuis lors le temps est livré à lui-même; il continue de marcher parce qu'il ne peut pas rester stationnaire, mais il n'est plus dirigé. J'aime mieux profiter des jours qu'il me reste encore à vivre pour compléter ce que j'ai écrit sur cette période de neuf ans, au lieu de faire un nouveau livre sur l'époque postérieure, qui est redevenue une *simple story*. Nous sommes retombés en un temps où mille petits calculs, mille vues mesquines d'une part, et, de l'autre, de grosses fautes et de faibles remèdes, forment l'histoire du jour. La mer est encore houleuse, mais seulement parce qu'elle vient d'être agitée par la tempête. Il est certain que sur ces flots encore émus on peut sombrer; on y chavire même plus facilement parce qu'il est plus malaisé de calcu-

* Voir, entre autres, le portrait de Napoléon Ier, tome I, p. 277.
(*Note de l'Éditeur.*)

** Cette résolution peut servir à expliquer la lacune de l'Autobiographie, qui s'arrête à l'année 1815 pour ne reprendre que longtemps après.
(*Note de l'Éditeur.*)

ler le vent que la tempête ; mais le spectacle a cessé d'être grandiose.

Je vous ai dit souvent qu'en écrivant, je cède à une excitation momentanée : je le prouve encore aujourd'hui, car je crois entendre autour de moi ce bruit qu'on a si bien nommé « le hurlement des batailles », ce bruit terrible qui a été provoqué, il y a six ans, par les forces les plus formidables qui se soient entre-choquées dans les temps modernes. L'armée autrichienne à elle seule a tiré, le 18, environ soixante mille coups de canon ; or, si l'on songe que cette armée représentait le tiers des forces alliées, on peut affirmer hardiment que, ce jour-là, on a échangé de part et d'autre plus de trois cent mille boulets. Si l'on ajoute à cela douze à quinze millions de coups de fusil et que l'on répartisse le tout sur un espace de dix heures, on peut se faire une idée du bruit qu'a fait la chute d'un seul homme.

25 novembre.

368. J'ai ouvert les conférences aujourd'hui*. J'ai parlé pendant plus de deux heures, et je regrette de n'avoir pas eu de sténographe à ma disposition, car ce que je disais n'était pas des paroles en l'air. Malheureusement, elles ne s'en perdront pas moins comme le vent...

Talleyrand a dit un jour : « L'Autriche est la Chambre des pairs de l'Europe ; aussi longtemps qu'elle ne sera pas dissoute, elle contiendra les Communes. » Le mot est on ne peut plus vrai.

2 décembre.

369. Je suis arrivé à un moment de repos. Les affaires soumises à la conférence avancent et marchent bien. J'ai attaqué cette question par la racine, fait rare dans les discussions tant morales que politiques. J'ai dit à mes vingt-cinq amis, d'une manière très-franche et très-ferme, *ce que nous voulons et ce que*

* Voir le discours d'ouverture (n° 379). (*Note de l'Éditeur.*)

nous ne voulons pas. Cette déclaration provoqua des marques d'approbation générale, et chacun dit qu'il n'avait jamais voulu plus, moins ou autre chose que nous. Me voilà donc maintenant entouré de gens qui sont tout ravis de leur force de volonté, et pourtant il n'y en a pas un parmi eux qui, il y a peu de jours encore, ait su ce qu'il voulait ou ce qu'il devait vouloir. C'est le sort commun de ce genre de réunions. Depuis longtemps, il m'est démontré que, si un certain nombre de personnes se trouvent ensemble, il n'y en a jamais qu'une qui ait bien compris ce dont il s'agissait. Je resterai probablement victorieux ici comme je l'ai été à Carlsbad, c'est-à-dire que tous voudront ce que je veux, et comme je ne veux que ce qui est juste, je crois mériter de triompher. Mais ce qu'il y aura de curieux, c'est que ces braves gens s'en retourneront chez eux avec l'illusion complète qu'ils emportent de Vienne les mêmes idées qu'ils y avaient apportées.

15 décembre.

570. Les affaires demandent toujours un certain temps; ce temps est rempli par la mise en train de l'affaire et par sa marche toujours plus ou moins lente, et il se trouve que la plupart du temps sa fin n'est que le commencement d'une affaire nouvelle. De toutes les idées désagréables pour un homme qui a de grands intérêts à défendre, cette dernière est la plus accablante. Voilà onze ans que j'occupe ma position actuelle; je me trouve, par conséquent, déjà bien loin du moment où j'ai commencé ma tâche; vingt années seulement me séparent du moment où j'aurai le droit de n'être plus bon qu'à rabâcher. Certainement je n'entamerai plus une grande affaire le jour où je découvrirai de l'irrésolution en moi. Que n'ai-je pas fait pendant les onze années qui viennent de s'écouler, et combien me reste-t-il encore à faire pour les vingt années qui vont venir! Ce que j'ai fait jusqu'à ce jour était négatif: j'ai plutôt combattu le mal que je n'ai fait le bien. Vraiment, il devrait m'être permis, quand je considère ma tâche à partir du jour où je l'ai entreprise, de ne pas aimer ces forcenés et

ces fous qui, sous le nom de philosophes, de philanthropes, de socialistes, de démocrates, de fanatiques religieux, ne sont rien de tout cela, ou sont encore bien pis...

Jusqu'ici, j'ai rencontré peu d'opposition; je l'ai cherchée en vain et ne l'ai pas encore rencontrée. Peut-être est-ce pour cela que naguère un journal a lancé cette nouvelle à sensation : « On prétend, disait-il, qu'une députation allemande doit venir ici *pour demander ma tête.* » Pour peu que la députation tarde encore, les pauvres diables ne gagneront pas grand'chose à ma décapitation, car les affaires sont en trop bonne voie pour ne pas aboutir, à moins qu'un tremblement de terre ne fasse écrouler l'édifice ou qu'un volcan ne s'ouvre sous nos pieds. Mais ce sont là de ces catastrophes qui échappent à tous les calculs. Il en arrivera ce qui pourra. Mais en même temps que ma tête, il en tombera beaucoup d'autres, et probablement j'en verrai même tomber plus d'une avant que la mienne y passe.

17 décembre.

371. J'ai la mauvaise habitude de ne jamais m'endormir sans avoir lu une heure ou une demi-heure. Mais en principe je ne lis jamais de choses qui rentrent dans le cercle de mes affaires. La littérature scientifique, les découvertes, les voyages et même de simples récits, voilà ce qui remplit mes loisirs. Quant à des romans, je n'en lis jamais, à moins qu'ils ne m'aient été désignés comme étant classiques et que, par suite, ils n'aient une valeur littéraire. Le roman ordinaire ne m'intéresse pas; je le trouve toujours bien au-dessous de ce que j'éprouve; les situations fortes me font toujours l'effet d'être chargées, et je ne puis m'empêcher de regarder, en même temps que le titre, la dernière page du roman, où l'on se marie ou bien on se tue. Il ne me reste alors plus qu'à dire *amen,* et le roman est perdu pour moi. Si les héros du roman s'entendent à bien aimer, ils ne valent pas mieux que moi; s'ils ne le savent pas, ils me sont inférieurs. Je n'ai pas besoin d'aller apprendre comment on exprime ses sentiments;

j'aurais toujours peur de ne rencontrer que des phrases dans des circonstances où mon cœur ne trouve pas un mot... Mon cœur m'appartient tout entier; il n'en est pas de même de ma tête : le monde et les affaires en absorbent une bonne part, ce qui n'a jamais été pour moi synonyme de bonheur.

21 décembre.

372. Les occupations que nous avons ici ne se prolongeront pas au delà de la fin du mois de février. Tout marche comme je l'espérais et même comme je l'avais prédit.

22 décembre.

373. J'ai passé une journée fort ennuyeuse, ce qui m'arrive rarement. Souvent le travail me fatigue. Mais l'ennui me tue tout à fait. Je ne puis supporter les grands dîners, et je viens d'être obligé d'assister à un de ces repas, qui a duré trois heures. Voilà le côté désagréable d'un Congrès; ce sont des conséquences auxquelles je ne puis malheureusement pas échapper. Par bonheur, je trouve moyen de rester seul au milieu du monde, et plus la foule est grande, plus je sais m'isoler.

COMMENCEMENT DES CONFÉRENCES MINISTÉRIELLES DE VIENNE.

Metternich au baron de Neumann, à Londres *. Cinq lettres, écrites du 31 octobre au 17 décembre 1819.

Vienne, ce 31 octobre 1819.

374. ... La grande affaire allemande va recevoir son complément ici, au mois de novembre prochain. Les affaires

* Le baron de Neumann, que le prince honorait d'une confiance particulière, était, à cette époque, chargé de la direction de l'ambassade d'Autriche à Londres. (*Note de l'Éditeur.*)

vont bien; la rage est dans le camp ennemi; elle s'exhale en mensonges, faute de pouvoir se livrer à des attentats. Nous agissons, en attendant, de notre mieux. La chose cependant n'est pas facile, vu les petites peurs, les petites mesures et les grandes craintes de quelques-uns des Gouvernements allemands. Mais l'affaire n'est pas entre leurs mains. Il s'agit de l'Autriche et de la Prusse. Aussi longtemps qu'elles ne dévieront pas de la route qu'elles se sont tracée, elles seront sûres du succès, et le Gouvernement prussien, qui n'a pas un rôle facile, va très-ferme et très-bien.

Ce 16 novembre.

375. ... Je vous prie de dire à lord Castlereagh que l'ouverture de nos importantes délibérations se fera le 20 du présent mois. Tous les ministres allemands seront rendus ici pour ce terme.

Comme nous ne voulons que ce que dictent la raison et la sagesse la plus commune; comme, loin d'une divergence d'idées, il existe une conformité de vues *absolue* entre nous et la Prusse; comme la conduite du Roi de Wurtemberg n'est pas propre à lui attirer des imitateurs, je me flatte que la Confédération sortira plus forte de nos conférences qu'elle ne les aborde.

Il n'est, au reste, question que de consolider la Confédération sur ses bases mêmes et dans sa marche. Les mesures de Carlsbad ne seront ni renforcées ni diminuées; elles existent, elles ne doivent qu'être exécutées, et elles le seront.

J'entre dans ces détails sommaires, parce qu'il serait possible que le ministère de Sa Majesté Britannique fût exposé à recevoir de la part de ses représentants en Allemagne les rapports les plus contradictoires. Je défie qu'il puisse y en avoir un seul qui voie clair dans la situation actuelle des choses. Ce fait tient beaucoup au jeu du parti que nous poursuivons, et qui prend toutes les peines et les formes possibles pour déguiser la vérité. Il est curieux d'observer que nous n'avons pas remarqué une seule critique qui ait porté *sur ce*

qui a été fait à Carlsbad; toutes portent *sur ce qui y a été évité.* C'est surtout la commission d'enquête qui tourmente les factieux; aussi lui donnent-ils toutes les attributions *qu'elle n'a pas,* car ils ne pourraient se flatter de trouver le moindre appui dans le public s'ils soulevaient la véritable question, qui est de savoir : *s'il est bien fait que les Gouvernements s'assurent de l'existence réelle, de l'étendue et des moyens employés par des démagogues, qui n'ont visé qu'à un bouleversement total de la société en Allemagne;* entreprise prouvée, connue, suivie et soutenue par tous les moyens les plus criminels.

Cette commission a ouvert ses séances. Les matériaux sur lesquels elle travaille sont immenses; la plupart sont, à l'heure qu'il est, le résultat d'enquêtes juridiques faites contre des individus *convaincus.* Nous ne disposons malheureusement que d'un nombre trop grand de matériaux! L'Europe recevra, lors de la publication du travail, une grande leçon sur le danger de caresser des idées subversives de toute société, soutenues par des Gouvernements aveugles ou ineptes, et dirigées par des *factieux* sous le masque de *libéraux bienveillants!*

Ce 6 décembre.

376. Nos conférences prennent en ce moment une tournure très-prospère.

Veuillez rassurer lord Castlereagh de ma part sur toute déviation de l'esprit de la Confédération dans l'importante question des *rapports politiques* et dans la question *de paix et de guerre.* Jamais il n'a été tenu sur cette dernière question de comités secrets à Francfort; quant à la question de l'acte fédéral, nous la traiterons ici à la satisfaction même de lord Castlereagh, et au grand déplaisir de M. de Capo d'Istria, *lequel nous attend là.* Je prie lord Castlereagh de croire que je connais tous les côtés scabreux de la chose, et que je saurai éviter tous les écueils. La mer sur laquelle je navigue m'est tellement connue, que j'entrerai dans le port quand on nous croira encore bien loin même d'en approcher.

Une grande et immense cause sera gagnée par l'affermissement de ce grand corps social, placé sur des bases toutes pacifiques dans le centre même de l'Europe.

Ce 9 décembre.

577. ... Je me flatte que lord Castlereagh sera satisfait de mes deux premiers travaux soumis à la conférence. Il se convaincra par leur lecture que nous nous sommes appliqués aussi bien à prouver aux confédérés ce que l'Empereur *entend par la fédération,* qu'à les convaincre eux-mêmes, ainsi que les puissances étrangères, que nous ne voulons apporter aucun changement ni aux bases de la Confédération ni à l'application de ces bases. Nous ne connaissons qu'une loi fondamentale, et cette loi, c'est l'acte fédéral lui-même. J'ai déclaré dans le cours de la première de nos séances que l'Empereur regardait cet acte comme tellement sacré, *que si par hasard il devait se trouver dans sa rédaction originale une faute de langage, Sa Majesté Impériale n'en permettrait pas la correction.* Cette déclaration, et le fait d'avoir abordé la discussion par son côté le plus difficile, — par la détermination des attributions légales de la Confédération, — nous vaudront le succès le plus complet.

Lord Castlereagh m'a fait quelquefois le reproche de ne pas me mettre assez en avant dans certaines occasions; il ne portera plus, je l'espère, le même jugement sur mon compte. On me trouvera toujours très-précis dans les questions positives, car ce sont les seules vers lesquelles tende mon esprit.

Ce 17 décembre.

578. ... La marche des conférences allemandes continue à être on ne peut plus satisfaisante. La question la plus compliquée peut-être, savoir, l'interprétation de l'article XIII de l'acte fédéral, est presque terminée. Un travail court, mais précis, que j'ai soumis au comité chargé du rapport, *comme base du travail,* a été adopté d'emblée et à l'unanimité. Tous

les corollaires qui ont dû en être tirés pour arriver au rapport ont été posés, débattus et arrêtés dans trois séances de ce comité; le rapport a été fait par le comité dans une séance générale tenue hier, et adopté sauf quelques amendements proposés par *de trop zélés* amis de la bonne cause. Vous voyez que, bien que nous ne soyons ici que des représentants de Cabinets, nous avons aussi nos *ultras*. Je me vois de nouveau condamné au sort d'être quelquefois accusé de trop de libéralisme quand je ne défends que ce qui est juste et surtout que ce qui est possible et d'une utilité réelle. Plus heureux que lord Castlereagh, je n'ai d'adversaires à combattre que parmi les hommes qui veulent le bien véritable sur une ligne qui n'est pas toujours pratique. Il n'est pas dans mon caractère de leur céder.

BUT ET SIGNIFICATION DES CONFÉRENCES MINISTÉRIELLES DE VIENNE.

379. Discours d'ouverture du prince de Metternich. — 380. Deuxième discours du prince de Metternich.

379. L'Empereur m'a ordonné d'ouvrir les conférences auxquelles nous sommes appelés, en faisant connaître ses principes et ses vœux par un exposé simple, sincère et tel qu'on devait l'attendre de Sa Majesté Impériale dans un moment d'aussi haute importance pour la patrie commune.

Je crois ne pouvoir mieux remplir les intentions de Sa Majesté Impériale qu'en développant sous les yeux des représentants des Gouvernements de l'Allemagne l'idée qui a motivé la proposition de notre présente réunion.

La Confédération germanique fut créée, à l'époque de la fondation du système actuel de l'Europe, pour servir d'égide au repos intérieur et extérieur de l'Allemagne, pour offrir à l'universalité de la nation le seul centre de réunion possible,

pour garantir effectivement l'indépendance de chacun des États fédérés tant envers ses voisins faisant partie de la fédération, que de la fédération envers l'étranger.

Cette Confédération, formée par les Princes souverains et à laquelle furent associées les quatre villes libres de l'Allemagne, assurait à l'ensemble qu'elle embrassait, et à chacun de ses membres en particulier, quels que fussent ses forces et ses moyens, un gage commun et réciproque de conservation et de protection; avantage inappréciable, qui ne pouvait qu'être accueilli de toute part avec la plus vive satisfaction. L'importance d'une pareille union établie au centre de l'Europe, et l'influence salutaire qu'elle devait exercer sur l'affermissement de la paix générale, ne furent pas méconnues des Cours qui prirent part aux transactions de 1813 et 1814, et la fédération germanique fut, dès sa naissance, placée sous la garantie expresse et solennelle de toutes les puissances européennes.

Cette fédération avait reçu, par l'acte qui en formait la base, ses premières lois fondamentales. La Diète put entrer en activité; mais il s'agissait de faire fixer par une délibération ultérieure ses attributions, l'étendue de son ressort, les limites de ses pouvoirs, et jusqu'aux formes à suivre dans les parties les plus essentielles de son travail. Cette délibération, d'une nécessité indubitable pour achever et consolider l'édifice dont l'acte fédéral n'avait tracé que les principaux contours, devait, d'après la manière de voir alors généralement adoptée, avoir lieu au sein même de la Diète. Des obstacles de tout genre firent ajourner d'époque en époque une affaire aussi importante. Ce fut la première contrariété qu'éprouva l'Allemagne depuis la fondation de la constitution fédérative.

Un mal d'une nature différente, mais dont les effets ne furent pas moins sensibles, vint se joindre à cette première cause de stagnation; l'influence funeste d'un parti révolutionnaire répandu dans tous les pays de l'Europe, et dont les progrès alarmants se firent sentir dans plus d'une partie de la Confédération germanique; fléau destructeur des bases de tout ordre social, qui, dans ses commencements, paraît se restreindre à un petit nombre d'individus poussés par le mécon-

tentement ou par le fanatisme politique, mais qui bientôt entraîne des générations entières, en excitant l'enthousiasme et en soulevant les passions de la multitude par l'abus de quelques mots sacrés et par l'appât trompeur des théories philanthropiques; maladie contagieuse, dont le caractère a été méconnu par plusieurs des Gouvernements de l'Allemagne, tandis que d'autres l'ont traitée avec trop d'indulgence, et que d'autres enfin lui ont opposé des remèdes impuissants, qui les ont jetés dans de nouvelles complications.

Pendant le dernier voyage de l'Empereur en Italie, plusieurs Cours d'Allemagne adressèrent à Sa Majesté Impériale des ouvertures confidentielles, mettant hors de doute que partout on reconnaissait enfin combien il était urgent de prendre des mesures contre un danger que chaque jour rendait plus redoutable. Tout ce qu'il y avait en Allemagne d'hommes éclairés, sincèrement attachés à la patrie et au maintien de l'ordre, était pénétré des mêmes sentiments, partageait la même conviction.

Toujours disposée à consacrer sa sollicitude et ses moyens au bien général, Sa Majesté n'hésita pas à accueillir l'idée d'un rapprochement confidentiel entre celles des Cours où la nécessité de combattre le mal avait été le plus vivement sentie, et quelques autres qui par leur situation se trouvaient moins exposées à en être atteintes. Sa Majesté Impériale n'avait rien à craindre pour Elle-même; Elle pouvait espérer que, sous la protection de Dieu, l'action calme et régulière d'un Gouvernement bien affermi garantirait ses États de toute contagion. Mais il ne suffisait pas à l'Empereur de voir son trône et ses peuples à l'abri du danger; il désirait encore remplir ses devoirs envers ses confédérés, autant que les circonstances le lui permettraient. La franchise et la fermeté que Sa Majesté Impériale a portées dans les premières délibérations qui ont eu lieu à ce sujet, le zèle avec lequel Elle s'est chargée de la partie la plus difficile de l'entreprise, sont suffisamment attestés par les propositions qu'Elle a fait faire à la Diète. Grâce à l'unanimité glorieuse qui caractérisa les conférences de Carlsbad, grâce à l'appui fidèle que les arrêtés préparés dans ces confé-

rences ont trouvé, lors de leur rédaction, à la Diète, un pas décisif a été fait vers un meilleur ordre de choses; et pourvu que les Gouvernements de l'Allemagne soient tous également déterminés à ne plus s'écarter de la route qu'ils viennent de choisir, et à la suivre, non-seulement dans cet esprit de justice et de sagesse qui a dicté les propositions présidiales du 20 septembre, mais encore avec cette persévérance inflexible sans laquelle rien de grand n'a jamais été consommé, le plus heureux succès doit couronner nos démarches.

Si les mesures adoptées d'un commun accord, et sur l'exécution scrupuleuse desquelles Sa Majesté Impériale croit pouvoir compter avec une entière confiance, justifient l'espoir que la tranquillité intérieure de l'Allemagne ne sera pas troublée, qu'aucun de ces plans pernicieux, objet de nos justes appréhensions, ne sera réalisé, il nous reste encore à remonter à une autre source de difficultés, qui se trouve dans l'assiette mal définie de plusieurs points essentiels de notre constitution fédérale.

Cette question n'a pu être abordée à Carlsbad que par quelques observations générales et préliminaires. Mais toutes les opinions s'étant réunies sur la nécessité de la traiter à fond, Sa Majesté Impériale proposa d'y consacrer plus tard des délibérations particulières. Cette proposition fut accueillie de toutes parts avec cet esprit de concorde et de patriotisme dont les conférences de Carlsbad furent constamment animées; et c'est ainsi que s'est formée notre présente réunion, époque décisive pour les destinées futures de la Confédération germanique.

Il ne me paraît pas inutile de m'arrêter encore quelques moments aux motifs qui ont engagé Sa Majesté Impériale à proposer cette réunion. La Confédération germanique est constituée partie intégrante du système politique de l'Europe. Tout ce qui compose aujourd'hui le droit public de l'Allemagne est inséparablement lié au pacte qui sert de base à cette Confédération; car non-seulement les droits qu'elle exerce en commun, mais aussi les droits de souveraineté de chacun des États en particulier, reposent sur la garantie de ce pacte. Il

n'est plus en notre pouvoir de mettre en question l'existence de l'établissement fédéral; et il serait tout aussi contraire à l'intérêt bien entendu qu'à la dignité des Princes qui y ont part, de le laisser languir dans un état d'imperfection, de le condamner à l'impuissance et à la nullité. Un devoir commun, un devoir indispensable nous prescrit au contraire d'élever l'union fédérative à ce degré de force et de perfection qu'elle devait atteindre d'après les intentions de ses fondateurs. Les progrès que son organisation a faits pendant les trois dernières années sont loin de répondre à une pareille attente.

Sa Majesté Impériale est persuadée qu'un retard aussi fâcheux ne provient pas d'une opposition de vues dirigée contre le but de la fédération; qu'il faut plutôt en chercher, sinon la seule, au moins la principale cause, dans la fluctuation des idées, dans les notions incorrectes, vagues, contradictoires, sur la nature du pacte fédéral, et sur les relations, les droits et les devoirs qui en dérivent.

S'attacher à fixer ces notions et à les appliquer d'une manière sûre et précise aux différents problèmes qui réclament notre attention, tel est, dans l'opinion de Sa Majesté Impériale, le principal objet des délibérations présentes. L'expérience a démontré combien il était difficile d'arriver à des résultats satisfaisants par les discussions entamées à ce sujet à Francfort, et il est dans la nature des choses que des explications directes entre les Cabinets devront bien mieux avancer ce travail. L'Empereur est assurément aussi éloigné que chacun de ses hauts confédérés de vouloir restreindre la sphère d'activité de la Diète, ou de porter la plus légère atteinte à la considération d'une assemblée dont, au contraire, tous les membres de la Confédération sont intéressés à soutenir et à fortifier l'autorité.

Mais cette assemblée se compose de délégués procédant dans des formes légales, et d'après les instructions de leurs Gouvernements respectifs, aux affaires qu'ils sont appelés à traiter. L'étendue et les limites de leur ressort doivent donc être fixées, et ce n'est pas l'assemblée elle-même qui peut ou doit se charger de remplir cette condition préalable.

Lorsqu'une fois les Gouvernements qui constituent la Confédération se seront entendus sur les bases fondamentales de leur union et sur le sens dans lequel on doit les appliquer aux questions positives, la marche de la Diète n'en deviendra que plus sûre et plus facile, et cet avantage se fera sentir dans toutes les branches de ses transactions.

Le président de la Diète a articulé dans une proposition séparée faisant partie de celles du 20 septembre, différents objets de délibérations sur lesquels MM. les envoyés ont demandé des instructions à leurs Cours. Les mêmes objets ont été indiqués dans les lettres d'invitation adressées par le Cabinet de Sa Majesté Impériale à tous les Gouvernements de l'Allemagne comme devant nous occuper principalement dans les conférences présentes. Plusieurs autres questions importantes, déjà soumises aux délibérations de la Diète, mais qui sont restées indécises ou n'ont été que provisoirement réglées, se rattachent aux susdits objets. L'ensemble de ces matières, dont la discussion à la Diète doit être préparée et facilitée par le concert à établir ici entre les plénipotentiaires des Gouvernements fédérés, est présenté dans le tableau annexé à ce discours.

Sa Majesté Impériale met trop de prix à la conservation et à la gloire du grand corps politique dont Elle constitue Elle-même un des principaux membres, pour ne pas former les vœux les plus sincères pour le succès des conférences qui viennent de s'ouvrir. Sa Majesté Impériale est décidée à faire communiquer sans réserve à cette illustre assemblée ses principes et ses vues sur tous les points soumis à nos délibérations. Elle se complaît dans l'espoir que ses confédérés reconnaîtront dans cette marche une nouvelle preuve de son zèle pour le bien général et pour l'union la plus étroite entre tous les Gouvernements de l'Allemagne ; que son exemple sera généralement suivi, et que l'on sentira de toute part le prix d'une occasion, peut-être unique, pour consulter toutes les opinions, pour dissiper tous les doutes, et pour écarter tous les obstacles. C'est ainsi que nous pourrons nous flatter de donner à la Confédération germanique cette perfection, cette stabilité et, — ce

qui en sera l'effet infaillible, — cette considération au dehors appartenant de droit à l'union de trente millions d'Allemands, égale en rang et en influence aux premières puissances de l'Europe, et d'assurer en même temps à chaque État en particulier cette garantie commune contre les dangers intérieurs et extérieurs qui, d'après le sens et le texte de l'acte fédéral, a été le principal but de cette respectable union.

DEUXIÈME DISCOURS DU PRINCE DE METTERNICH.

380. Dans mon premier discours, j'ai eu l'honneur d'informer la conférence que Sa Majesté l'Empereur considérait comme l'objet principal de notre réunion de fixer définitivement le sens trop peu déterminé jusqu'à présent de ce qui constitue la nature de notre système fédératif, ainsi que les relations, les droits et les devoirs qui en dérivent, et d'appliquer ensuite ces notions aux différentes questions que nous sommes appelés à résoudre.

Avant que nous procédions à ce travail, je crois devoir développer quelques principes généraux, indiquant le point de vue sous lequel l'Empereur a constamment regardé la fédération, et le sens dans lequel Il a entendu s'associer à un système dont Sa Majesté Impériale a été un des fondateurs, et au maintien de laquelle Elle ne cessera de vouer toute sa sollicitude.

I. Dans le pacte d'union conclu par les Princes souverains et les villes libres de l'Allemagne, la souveraineté de chacun des États confédérés est placée sous la garantie directe du droit des gens, et ne reconnaît d'autres limites que celles qu'exigent le maintien de l'unité de l'Allemagne dans ses rapports avec les puissances étrangères, et celui des mesures communes pour la sûreté et la tranquillité dans l'intérieur de la Confédération. Il résulte de ce premier principe qu'en fixant les attributs de la Confédération, il ne peut, dans aucun cas, être question de porter atteinte aux droits de souveraineté des États membres de l'Union, droits expressément garantis par le pacte sur lequel cette union repose ; Sa Majesté Impériale ayant en

outre la conviction intime que, placés dans leur vrai jour, les engagements envers le corps de la fédération n'imposent aucun sacrifice réel aux Souverains qui les ont contractés, que, nonobstant ces engagements, leurs droits de souveraineté restent intacts, et que l'union fédérative ne tend qu'à assurer à ces droits un surcroît de force et d'étendue.

II. L'acte fédéral est la première loi fondamentale de l'Union. Aucune résolution, soit qu'elle ait pour objet le développement des principes de la fédération, soit qu'elle porte sur des objets qui en embrassent l'ensemble, soit qu'elle regarde les affaires individuelles comprises dans le cercle de ses attributions, ne peut se trouver en contradiction avec les dispositions de cet acte.

Quoique par cette déclaration l'inviolabilité de l'acte fédéral soit reconnue de la manière la plus positive, les Gouvernements confédérés n'en conservent pas moins le pouvoir d'interpréter et de développer la loi fondamentale dans telle forme qui leur paraîtra la plus convenable. Cette réserve est énoncée dans le texte même de l'acte fédéral, attendu que l'article X, en demandant des lois supplémentaires, a déféré à la Diète la rédaction de ces lois. Or, l'expérience et un examen plus approfondi nous ayant appris, comme je l'ai fait observer dans mon premier discours, qu'il vaut mieux sous tous les rapports remettre ce travail aux délibérations directes entre les Cabinets, il est évident que notre réunion actuelle est pleinement qualifiée à discuter, conformément à l'acte fédéral, les règlements jugés nécessaires pour compléter les institutions fédératives, afin d'arriver le plus tôt possible à des résultats satisfaisants sur les conditions préalables de toute transaction ultérieure.

III. L'assemblée qui représente la Confédération (la Diète) est responsable envers le corps politique qui l'a constituée, de même que les envoyés à la Diète sont responsables envers leurs Gouvernements respectifs. Dans un sens plus élevé, chaque État fédéré est responsable envers le corps fédératif de l'accomplissement fidèle des obligations qui dérivent immédiatement du pacte fondamental ou que, en vertu de

ce pacte, il a contractées par son accession aux résolutions communes.

IV. Les arrêtés de la Diète, rendus dans les formes légales, étant le résultat de la volonté réunie des Gouvernements qui forment l'Union, et par conséquent obligatoires pour la généralité et pour chaque membre de la fédération, il s'ensuit que pour tout ce qui est affaire commune de l'Union, le pouvoir législatif suprême réside dans la Diète.

Ce principe, incontestable en lui-même, nous conduit à la question importante de la définition des objets qui peuvent être considérés comme affaires communes de l'Union. Les éléments pour résoudre cette question se trouvent, ou dans le texte même de l'acte fédéral, ou dans une interprétation simple et naturelle de ses dispositions. Toutefois, la détermination précise de la sphère d'activité légale, ou, comme on l'a appelée précédemment, de la *compétence* de la Diète, est une tâche dont la présente réunion a le droit et le devoir de s'occuper; et Sa Majesté Impériale est d'avis que, tant pour l'importance de la chose que pour les facilités qui en résulteront pour l'ensemble de nos travaux, il serait bien d'accorder à cette question la priorité dans l'ordre des matières. A la question de compétence se lierait alors directement celle des votes dans les transactions de la Diète, de sorte que cette première question formerait la transition naturelle à l'article I[er] du tableau indicatif des objets de délibération*.

* Sur la suite des conférences ministérielles de Vienne et leurs résultats, voir (n[os] 468-476) les documents relatifs à cette question, à l'époque correspondante de l'année 1820. (*Note de l'Éditeur.*)

1820.

ÉVÉNEMENTS DU JOUR ET DÉTAILS DE FAMILLE.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES ÉCRITES PAR METTERNICH, DU 8 JANVIER AU 15 MAI 1820.

381. Les conférences. — Circulaire de Capo d'Istria. — 382. Souvenirs évoqués par l'*Histoire de la guerre de* 1814, de Koch. — 383. Éloge du *Moniteur*. — 384. Rétablissement du prince. — 385. Description de la demeure de Metternich à la chancellerie d'État. — 386. Voyage du prince de Hesse à Londres, pour féliciter le nouveau Roi. — Le beau comte Lato de Wrbna. — 387. Assassinat du duc de Berry. — 388. Besoin d'air et de soleil. — 389. Inquiétudes de Metternich au sujet de la santé de la princesse Clémentine. — Capo d'Istria. — 390. Double nature de Metternich. — 391, 392, 393, 394. Sur la princesse Clémentine. — 395. Sur les constitutions et les chartes. — *Histoire de Cromwell,* par Villemain. — 396. Mouches et araignées. — 397. Résolutions de la conférence. — 398. Propriété de Metternich près du lac de Constance. — 399. Signification des cris de triomphe provoqués par Burdett et compagnie. — 400. Amélioration de l'état de santé de Clémentine. — 401. Aggravation de la maladie. — 402. Le mal continue d'empirer. — Le portrait de Clémentine, par Lawrence. — 403. Fin prochaine. — 404. Mort de Clémentine. — 405. Sa beauté. — 406. Jour de naissance de Metternich. — Signature de l'acte final des conférences. — 407. La famille de Metternich est de nouveau réunie.

Vienne, le 8 janvier 1820.

381. J'ai travaillé aujourd'hui comme un forçat; la conférence a duré près de quinze heures. Je ne puis pas m'en plaindre, parce que nos affaires vont très-bien. Je n'ai peut-être jamais trouvé plus d'union, un meilleur esprit et plus de bonne volonté. Le pauvre Capo d'Istria s'est mis dans une très-fausse position par sa dernière circulaire *. Ce n'est certes pas le moyen d'éviter de se compromettre que de vouloir persuader aux gens le contraire de ce qu'ils savent, de ce qu'eux seuls peuvent savoir et de ce qu'on ne peut contrôler à une

* Ceci est probablement une allusion à la circulaire de Capo d'Istria, par laquelle la Russie excitait les petites Cours des États de la Confédération germanique à résister aux demandes de Metternich. (*Note de l'Éditeur.*)

distance de six cents lieues... Qu'il est petit, le nombre des hommes d'État qui méritent ce titre! Chacun se figure qu'il peut se mêler des affaires en un moment où toutes les idées sont bouleversées, où rien n'est aussi arbitraire que la manière dont on tranche les questions les plus sérieuses et les plus difficiles. Le sort des hommes qui n'ont aucun principe et qui possèdent peu de connaissances, est bien étrange : ils sont condamnés à se créer un monde à part et à arranger les événements comme ils voudraient les voir se passer. Ces théoriciens voient ce qui n'existe pas, croient à l'existence du contraire de ce qui est, et ne veulent pas admettre la vérité quand elle contredit leurs hypothèses. Mais comme il n'y a rien de plus positif que les faits et que rien n'est plus vrai que la vérité elle-même, les hypothèses éclatent comme des fusées, et le jour qu'elles répandent ne ressemble pas même à cette faible lumière qui brûle du moins sans obstacle. Et la vérité reste la vérité, en dépit de tous ses adversaires.

19 janvier.

382. J'ai passé une singulière nuit. Il vient de paraître à Paris une histoire de la guerre de 1814 par Koch. C'est un des meilleurs ouvrages qui aient été publiés là-dessus jusqu'à ce jour. Abstraction faite de quelques erreurs qu'un écrivain étranger aux affaires ne peut éviter que difficilement, il y a beaucoup de vrai dans ce livre. Je l'ai pris hier soir en me couchant, et je l'ai lu avec beaucoup d'intérêt. Lire l'histoire d'une époque considérable, où l'on a joué soi-même un rôle marquant, cela produit un effet étrange. Je me trouvais investi des attributions de la postérité, et je me sentais appelé à prononcer mon propre arrêt. Pendant les trois heures qu'a duré cette lecture, je n'ai pas été tenté de m'accuser, il est vrai; mais que de choses j'aurais pu ajouter au récit de chaque événement, à chaque page, même à chaque alinéa du livre! Quand il s'agit de faits, j'ai vraiment une bonne mémoire. Je n'ai qu'à me transporter par la pensée au milieu des événements, et tous les faits, jusqu'aux détails secondaires, se repré-

sentent nettement à mes yeux. C'est ainsi que j'ai trouvé l'histoire de la violation de la frontière suisse résumée en huit ou dix lignes. Et cependant c'est un des plus grands événements du commencement de la campagne, et de ceux qui ont exercé le plus d'influence sur l'issue de la guerre ! L'auteur, il est vrai, est assez juste pour m'attribuer, à moi seul, le mérite d'avoir tiré parti de ce fait; mais tout ce qu'il ignore à côté de cela touche au fantastique. Comment est-il possible d'en savoir autant que l'auteur, et en même temps d'ignorer tant de choses ?

J'ai aussi appris, lors de cette affaire, ce que peut la volonté d'un homme, quelle audace vous donne le sentiment que l'on fait bien, et avec quelle certitude doit réussir une entreprise bien mûrie et vigoureusement menée. Relativement à cette question, je me trouvais, en ce temps-là, seul en opposition avec l'Empereur Alexandre. Je savais tout, ses obligations aussi bien que les compromissions infinies qui étaient à craindre pour la cause commune et pour moi-même, si je ne tenais ferme dans ma conviction, conviction qui portait sur deux points à la fois : l'utilité de l'entreprise et la probabilité du succès. Eh bien! je ne me suis pas trompé. Les colères soulevées par cet incident sont oubliées, et le bien a triomphé. C'est dans ce triomphe que j'ai trouvé ma récompense. Après ma lecture, j'éteignis les lumières et je me retournai pour dormir. Mais ne dort pas qui veut. J'avais la tête et le cœur pleins de 1814. Cette année, les heureux résultats, les incalculables conséquences et les fautes grossières qui l'ont marquée, tout cela s'est emparé de mon âme, et je ne suis arrivé à m'endormir qu'à cinq heures du matin. Si j'avais eu un secrétaire à côté de moi, je lui aurais dicté des notes. Voilà encore une nuit historique !

27 janvier.

383. ... Aujourd'hui j'entendais quelqu'un s'élever contre un éloge saugrenu qui figure dans le *Moniteur* relativement à ma personne. Que voulez-vous? A partir du moment où l'on

monte sur la scène, on appartient au public; c'est à lui que revient le droit d'applaudir et de siffler, et il ne manque pas d'en faire usage. Or, si le personnage qui est sur la scène est honnête et droit, les applaudissements comme les sifflets ne sont pour lui qu'un avertissement : ils lui rappellent qu'il est au premier plan; il faut que son cœur et sa tête lui disent s'il a raison ou s'il a tort. Le bruit n'est rien, l'action est tout.

Quant à moi, j'avoue franchement que j'aime mieux une critique maladroite qu'un maladroit éloge; la première même peut m'amuser, sans jamais réussir à me mettre en colère; le second, au contraire, est capable de m'irriter au point de dire des injures au malencontreux ami.

Si l'on veut écrire mon histoire, qu'on laisse au jugement de la postérité sa pleine liberté; car c'est à la postérité seule qu'il appartient, en fin de compte, de prononcer sur les hommes qui ont contribué à faire l'histoire de leur temps.

16 février.

384. Me voilà rendu au monde*. Demain soir je rouvrirai mes salons. Je tremble d'avance à l'idée de la foule de gens ennuyeux que je serai obligé de recevoir. Rien n'attire plus les gens de cette espèce que la mort ou le retour à la vie, c'est-à-dire l'occasion de présenter des compliments de condoléance ou des félicitations. Ah! si le deuil seul pouvait attirer cette race maudite, du moins en ce qui me concerne! Mourir n'est rien; mais vivre pour ces gens-là, c'est pour moi pire que la mort.

17 février.

385. Nous voilà encore avec un pied de neige. L'hiver semble ne devoir jamais finir, ce qui est affreux pour moi, qui

* Le prince avait dû garder le lit pendant douze jours.
(*Note de l'Éditeur.*)

ai mon jardin et qui, par conséquent, ai besoin de printemps, d'air et de soleil. A propos de soleil, vous ne pouvez vous figurer comme mon appartement est beau quand il y donne*. Il est exposé au midi; par suite, il est agréable et chaud, et j'ai grand'peine à sauver mes meubles des atteintes du soleil. J'ai une antichambre spacieuse, un grand salon où attendent les personnes qui désirent me parler; immédiatement après vient ma bibliothèque. C'est une pièce magnifique, garnie dans toute sa hauteur de livres qui sont rangés dans de belles armoires en acajou sans vitres. Comme la salle de la bibliothèque a environ dix-huit pieds de hauteur, ma bibliothèque contient près de quinze mille volumes, sans en avoir l'air. Au milieu de la salle est la belle Vénus de Canova, dont le piédestal est entouré d'un canapé rond. Puis vient mon cabinet de travail. C'est une grande chambre à trois fenêtres; on y voit trois grands bureaux; car je change volontiers de place, et je n'aime pas à être dérangé à ma table, quand je fais écrire quelqu'un dans mon cabinet. Cette pièce est pleine d'objets d'art, de tableaux, de bustes, de bronzes; on y voit quelques pendules astronomiques et des instruments de tout genre, car j'aime à consacrer aux sciences mes rares heures de loisir; ce sont, il est vrai, des heures perdues pour les affaires; mais elles sont gagnées pour la vie. Sur la grande table de ma chambre à coucher se trouvent une foule de cartons renfermant des gravures, des cartes géographiques et des dessins; je possède aussi bon nombre d'objets d'art qui sont tous dans des vitrines. Souvent je m'amuse des distractions que cause aux étrangers qui viennent chez moi la vue de ces trésors si variés. C'est dans cette retraite que je passe les sept huitièmes de mon existence. Pourquoi ne m'entourerais-je pas ici de tous ces objets qui me sont chers? Je n'aime pas habiter de petits appartements, surtout je déteste d'y travailler. Dans un espace trop étroit, l'esprit se racornit, la pensée se resserre, et même le cœur se fane.

* Il s'agit du palais de la chancellerie d'État.

(*Note de l'Éditeur.*)

Quand mes enfants sont sages, leur mère leur permet, pour les récompenser de leur bonne conduite, de passer quelques instants près de moi. Je n'ose pas trop me flatter que ce soit par amour pour moi que les enfants aiment tant à venir; mon appartement leur fait exactement l'effet d'un marché, et réellement il ne ressemble pas mal à une boutique. Il n'y a pas un artiste de Vienne, il n'en vient pas un du dehors qui n'expose ses œuvres chez moi. Aussi voit-on toujours de nouveaux tableaux, de nouvelles gravures, de nouveaux dessins que les artistes aiment à montrer chez moi, car je vois et je reçois beaucoup de monde.

Quand je donne un grand bal, il faut que je sacrifie momentanément ma bibliothèque, que j'ai décrite plus haut; on peut y mettre beaucoup de tables rondes, en tout trente-deux couverts. Ce qui est assez fâcheux dans ces cas-là, c'est la Vénus : elle gêne un peu les arrangements. La statue, il est vrai, est de la décence la plus scrupuleuse par devant; mais on ne peut pas en dire autant de la partie postérieure.

18 février.

386. L'Empereur enverra le Prince de Hesse à Londres pour féliciter le nouveau Roi. Ce choix est excellent à tous les points de vue. Son premier aide de camp est le comte Lato de Wrbna, un des rois de la mode chez nous, un charmant jeune homme, du reste, que j'ai envoyé il n'y a pas longtemps au Brésil pour se former. Il lui est arrivé dans ce pays une histoire tout à fait singulière. A bord d'un corsaire, une jeune Espagnole fort jolie voulut absolument le faire pendre; elle priait, elle suppliait qu'on l'accrochât au grand mât, disant qu'elle n'avait jamais vu un pareil spectacle, et que le comte de Wrbna lui paraissait le plus beau sujet qu'on pût trouver pour cette expérience. Quelles idées ne vont pas se loger dans une cervelle de femme! Elles ont des écarts d'imagination incroyables.

20 février.

387. J'apprends à l'instant l'assassinat du duc de Berry. Le libéralisme va son train, il pleut des assassins; voilà déjà le quatrième Sand que nous avons depuis neuf mois.

Tout est perdu en France si le Gouvernement ne change pas de système. Ceux qui ont été égarés par les scélérats ne sont que des enfants, il est vrai; mais les vrais coupables ne sont pas des enfants. Je les connais, ces éléments d'agitation auxquels le Gouvernement fait aujourd'hui bon accueil, puisqu'il a l'illusion que ce sont des éléments de sa force. Oui, c'est une force, mais c'est celle des bêtes sauvages qui ne se laissent jamais civiliser. Il faut avouer que le moment n'est guère agréable pour un ministre.

25 février.

388. J'ai vraiment faim et soif de mon jardin du Rennweg; depuis un long mois je n'ai pu y mettre les pieds. Mes chambres, il est vrai, sont pleines des plus belles fleurs de mes serres, mais ce n'est pas la seule chose qui me charme. Il me faut de l'air et du soleil. Je suis un enfant de la lumière; il me faut une lumière éblouissante pour pouvoir vivre. Croyez-moi, les méchantes gens n'éprouvent pas de ces besoins-là.

16 mars.

389. Ma pauvre Clémentine me donne les plus grandes inquiétudes. Voilà le troisième accès de fièvre qu'elle prend. Elle a eu le premier le 22 janvier, le second le 20 février, et elle est de nouveau en proie à une fièvre violente. Elle est tellement abattue qu'il est impossible de savoir comment elle se tirera de ce mauvais pas. Je ne puis voir souffrir un être qui m'est cher. De plus, Clémentine est une si bonne enfant, elle m'est tellement attachée, qu'elle veut toujours m'avoir

près de son lit. Depuis sa maladie, elle a grandi de quatre pouces. Au mois de décembre elle était encore petite, et elle est toute grande aujourd'hui. Malgré ses quinze ans, elle est encore tout à fait enfant. J'ai une sorte de superstition que malheureusement l'expérience a jusqu'ici confirmée en moi : les êtres au-dessus de l'ordinaire sont plus exposés que les autres à toutes sortes de dangers. Clémentine est notamment d'une beauté remarquable; il faut bien qu'il en soit ainsi, car, quand elle sort, tout le monde s'arrête pour la regarder. J'aimerais mieux qu'elle fût un enfant d'un extérieur plus ordinaire, car ceux-là prospèrent comme la mauvaise herbe. J'ai appelé aujourd'hui en consultation huit matadors de notre faculté; j'ai assisté moi-même à la séance : tous les médecins étaient du même avis. A mes chagrins vient encore s'ajouter le lourd travail qui m'accable. Notre grande œuvre touche à sa fin. L'extrême confiance dont m'honorent mes collaborateurs facilite ma tâche, il est vrai, mais elle est tuante. Dans tout ce brouillamini, Capo d'Istria ne cesse pas de me fatiguer les oreilles. Il me fait l'effet d'un amateur de musique qui se mettrait dans une chambre contiguë à la mienne pour faire des études sur le cor de chasse. Il souffle sans désemparer dans son instrument sans jamais attraper le ton. Ce qu'il dépense de souffle est fabuleux, et pourtant il n'en sort rien de bon. Tout est faux : fausse mesure, fausse note, fausse clef. Il met le *piano* à la place du *forte;* si le *brio* est indiqué, il joue *sostenuto;* il substitue le *largo* à l'*accelerato* avec accompagnement obligé de clochettes. Ma foi, si c'est là ce qu'on appelle de la raison, je n'en ai pas pour ma part. Avec une raison de ce calibre, on arrive en France à 1789 ou à un 13 février. Grands dieux! pourquoi faut-il que tant de fous soient d'excellentes gens! C'est précisément le cas de Capo d'Istria. S'ils ne l'étaient pas, on trouverait le moyen de les rendre inoffensifs; mais, tels qu'ils sont, il faut les écouter et discuter avec la déraison.

22 mars.

390. Ma pauvre Clémentine est toujours bien malade. Rien ne m'abat comme la vue d'un enfant malade ; je ne me tourmente jamais pour moi-même ; mais ce sont les enfants qui me préoccupent sans cesse. Il est vrai qu'il ne s'est pas produit de symptômes plus graves, mais je considère le fait seul de la persistance de la fièvre comme très-alarmant.

En attendant, que je sois disposé au travail ou non, il faut que je passe toujours de longues heures à mon bureau. Dans des moments difficiles comme ceux-ci, il faut que je montre plus que jamais ma *double nature,* cette nature qui fait croire à bien des gens que je n'ai pas de cœur. Ces gens-là diraient probablement que je n'ai pas de tête non plus, si je ne leur prouvais à l'occasion que ma tête reste solide quand ils s'y heurtent.

Les nouvelles que je reçois de l'Empereur Alexandre prouvent que l'on reconnaît là-bas que les phrases sont bonnes pour mettre le monde à mal, mais qu'elles ne peuvent sauver personne.

24 mars.

391. Je suis toujours bien triste. Ma fille va un peu mieux, il est vrai ; mais elle a tant à surmonter encore pour être hors d'affaire, qu'un père ne saurait être tranquille. C'est en Dieu seul que j'espère, car il sait mieux que nous autres pauvres humains ce qui est juste et bon. Je ne fais qu'aller et venir de mon bureau au lit de la malade. Quand mon cœur est inquiet, mes nuits le sont aussi. Or, je dors toujours tranquille quand ma tête seule est en jeu, ce qui prouve que mon cœur, précisément ce cœur que le grand nombre me conteste, a une tout autre puissance.

30 mars.

392. L'état de ma pauvre Clémentine va s'améliorant tout doucement. Quiconque a des enfants sait comme on se tour-

mente au sujet d'un enfant malade. Il ne me suffit pas de savoir content un être que j'aime, je veux encore le savoir heureux. Le Ciel la protégera, s'il le trouve bon.

Dans ma position, quand on est accablé de travail pendant près de douze heures par jour, on éprouve un véritable bonheur à passer en famille les quelques minutes de liberté dont on dispose. Quand, à ces moments-là, on est accueilli par les cris de joie des enfants, le monde se revêt de tout autres couleurs. Malheureusement il n'y a pas de rayons de soleil aujourd'hui dans le cercle de ma famille, et je n'échappe aux révolutionnaires et aux démagogues qui peuplent mon bureau que pour aller trouver le chagrin et la douleur au lit de ma pauvre malade.

2 avril.

393. Les médecins sont plus contents; ils croient que je pourrais sourire; mais mon cœur de père n'y réussit point.

Je termine l'installation du pavillon de mon jardin; il y manque encore la dernière main; ce sera un vrai musée d'œuvres d'art. Les beaux-arts sont de bien bons amis : on les retrouve toujours, on en jouit; en les cultivant, on ne s'expose jamais aux déceptions.

Lawrence, que j'attends, ne peut malheureusement pas venir à Vienne. C'est un homme plein d'esprit et de cœur, et je suis assez vain pour croire qu'il m'aime beaucoup. Je lui ai écrit hier qu'il a été nommé membre de l'Académie de Vienne. Il attachera peut-être moins de prix à cette nomination qu'au fait que c'est moi qui l'ai provoquée.

8 avril.

394. Toujours la même incertitude au sujet de l'état de ma fille. Pour moi, malheureusement, son sort est décidé. Si je la conservais, je la regarderais comme un présent du Ciel. Quant aux secours de l'art des hommes, je n'en attends plus rien; c'est son âge qui m'inquiète le plus. Depuis huit jours son

état n'a pas empiré, il est vrai, mais il ne s'est pas amélioré non plus. On ne peut se figurer combien cette situation me rend malheureux; le bonheur de ma vie se compose d'éléments si simples qu'on pourrait me laisser du moins ceux-là.

10 avril.

595. L'ordre social a ses lois comme la nature et comme l'homme pris individuellement. Il arrive aux vieilles institutions ce qui arrive aux vieillards : elles ne rajeunissent jamais; de même qu'il faut que les institutions nouvelles fassent leur temps de fougue juvénile et de folie. On ne peut faire une constitution dans le vrai sens du mot; c'est le temps seul qui la fait. Une charte est aussi peu une constitution que le contrat de mariage est le mariage lui-même. On aura beau écrire tout ce qu'on voudra, — et le moins qu'on écrira sera toujours le meilleur, — on n'aura jamais autre chose en main qu'une feuille de papier. L'Angleterre seule possède une *constitution;* la *Magna Charta* n'en est qu'un élément secondaire. La constitution anglaise n'a été créée que par les siècles; il a fallu, pour l'établir, des flots de sang versé et des anarchies de toute sorte. C'est toujours par cette voie que l'ordre social arrive à se fixer, et il ne saurait en être autrement, puisque c'est une loi de nature. Ce qu'on appelle aujourd'hui une constitution n'est pas autre chose que le principe : « Ote-toi de là que je m'y mette. » Ce qui, dans le calme, se perd comme l'écume, forme des vagues énormes quand souffle la tempête; or, le monde moral a ses orages comme le monde matériel. Si l'on posait la question de savoir si la révolution inondera toute l'Europe, je ne voudrais pas parier pour la négative; mais je suis fermement résolu à lutter contre elle jusqu'à mon dernier soupir.

L'*Histoire de Cromwell,* par Villemain, vient de paraître à Paris. C'est un bon livre que l'auteur a lancé dans le monde, où l'on retrouve partout le fantôme de Cromwell. Folie politique et folie religieuse répandues dans toutes les classes de la société civile et de l'armée; usurpation, démagogie, despotisme ou faiblesse des Gouvernements, abaissement du sens

moral chez les hommes; surfaces brillantes qui cachent la décomposition et la pourriture; enfin relâchement général : voilà quels ont été dans tous les temps et dans tous les pays les premiers symptômes du retour à l'ordre. Les morts ne parlent plus, mais les fils retombent insensiblement dans les folies des pères, dont les noms seuls changent. On les appelle la raison, et la société humaine décore de ce nom la découverte nouvelle de vieilles erreurs.

11 avril.

596. L'état de la malade est toujours le même; de nouvelles consultations de médecins n'aboutissent comme toujours qu'à de vaines promesses. Rien ne peut me réjouir, parce que le bonheur n'est pas hors de nous, mais en nous-mêmes.

Mon pavillon et mon jardin sont gais; mais moi, je suis triste. De grands massifs de jacinthes et de narcisses exhalent leurs parfums, mais ils me semblent tous flétris. C'est à mon bureau que je suis le moins malheureux, parce que là je suis forcé de penser à autre chose. Capo d'Istria me donne encore beaucoup de souci, mais je ne me laisse pas engluer par lui. Je commence à bien connaître le monde, et je crois que si les mouches sont mangées par les araignées, c'est uniquement parce qu'elles meurent trop jeunes de leur mort naturelle, que, par conséquent, elles n'ont pas d'expérience et ne savent pas ce que c'est qu'une toile d'araignée. Mon axiome est d'autant plus juste qu'il est impartial; car les véritables araignées m'intéressent. Je les observe très-souvent : ce sont les meilleurs baromètres, et, à part leur laideur, ce sont de charmantes petites bêtes, toujours actives, qui arrangent leurs demeures de la façon la plus proprette du monde.

13 avril.

597. J'ai passé la journée d'aujourd'hui à lire en entier le travail rédigé à la suite de nos conférences. C'est un ouvrage très-considérable et très-important qui vient d'être terminé,

en dépit de la joie qu'auraient eue tous les radicaux si nous n'étions pas arrivés à bout de notre entreprise. C'est une œuvre de législation qui s'élève jusqu'aux régions les plus hautes*.

19 avril.

598. Je mène pourtant une vie bien singulière. Je suis partout et nulle part; je possède des propriétés que je n'ai jamais vues, et dans le nombre, quelques-unes que j'entends toujours vanter par des voyageurs comme de petits paradis. C'est ainsi que j'ai entre autres, sur les bords du lac de Constance, un château qui domine tout le lac, et qui, par conséquent, offre un panorama de la Suisse. Je n'ai jamais passé qu'une nuit dans ce château; encore n'y suis-je arrivé qu'à huit heures du soir pour repartir à quatre heures du matin; car la venue d'un courrier arrivé pendant la nuit me forçait de ne pas perdre un instant. Je voudrais qu'à titre de fiche de consolation le Ciel m'eût donné même une faible dose de cette ambition qui trouve, au moindre propos, des jouissances dans tout ce qui ne m'en offre jamais. Moi aussi, je suis ambitieux, mais mon ambition est d'un caractère si sérieux que les jouissances qu'elle me procure ressemblent à celles que donne la vertu. Mon ambition à moi est de bien faire ce que je fais, et de combattre le mal partout où je le rencontre. C'est précisément là ce qui me donne cette apparence de froideur qui, loin d'être de l'apathie, pourrait s'appeler le calme de la persévérance. En vérité, ce n'est pas pour moi que je travaille; les titres et tout ce qu'on est convenu de nommer les honneurs me sont indifférents. J'ai été comblé de distinctions bien plus que je ne l'aurais désiré; si on me les retirait, je m'en apercevrais à peine. C'est la postérité qui me jugera; sa voix est la seule que je m'efforce de me rendre favorable, la seule qui ne me soit pas indifférente, et en même temps la seule que je n'entendrai jamais.

* Ce sont les projets de rédaction de l'acte final des conférences. (*Note de l'Éditeur.*)

20 avril.

399. . . . Bien des gens seraient heureux de faire leur entrée triomphale dans quelque ville sur un char romain, au milieu des acclamations de plusieurs milliers de braillards. Pour moi, je ne me soucie ni des chars de triomphe ni des acclamations; les hurlements de la canaille n'ont aucun prix à mes yeux. Les cris d'allégresse n'ont de valeur que lorsque les anges sourient et que les mauvais esprits s'enfuient épouvantés. Il faut être né et avoir été élevé comme moi au milieu des tourmentes politiques pour savoir au juste ce que valent des cris de triomphe comme ceux qui éclatent en ce moment aux oreilles de MM. Burdett et compagnie. Ces messieurs ont lu; mais moi, j'ai vu de mes yeux; j'ai assisté à la fédération de 1789; j'avais alors quinze ans, et j'étais déjà un homme. Le plus beau soleil du monde éclairait des centaines de milliers d'enthousiastes qui croyaient presque tous au retour de l'âge d'or. J'étais accompagné d'un gouverneur qui devint, en 1793, l'ami intime de Robespierre et qui, le 10 août, présida le comité des Marseillais. Ce gouverneur était le meilleur homme de la terre : il pleurait de ravissement, sa tendresse et sa philanthropie embrassaient l'univers; j'étais son élève, et pourtant mon âme était pleine de tristesse.

21 avril.

400. L'état de Clémentine semble s'améliorer un peu; cependant, si tout va bien, il lui faudra beaucoup de temps pour se rétablir. Mais l'attente, quelque longue qu'elle puisse être, vaudra toujours mille fois mieux pour moi que le moment où il me faudra la perdre pour toujours. Elle est touchante, cette enfant, à force d'être bonne. Avant-hier elle me disait qu'elle se sentait revivre et qu'elle en était heureuse, parce qu'elle aurait désormais d'autant plus de temps pour me prouver combien elle m'est attachée. Il paraît que ce sont les sangsues qu'on lui a posées en dernier lieu au cou qui ont provoqué

ce mieux. Une maladie inflammatoire qui dure depuis près de trois mois est extrêmement grave. Malheureusement elle se ressent du retour du froid; elle est toute glacée par suite de cet abaissement de température.

29 avril.

401. L'amélioration qui s'était produite dans l'état de la malade n'a malheureusement guère duré. Le lendemain, une nouvelle inflammation s'est déclarée; elle a pris en quelques heures le caractère d'une forte pleurésie. Il a fallu la saigner trois jours de suite. Cette énorme perte de sang, survenant après trois mois de maladie, a dû bien l'affaiblir; aussi ne peut-on plus se flatter de la sauver. Il y a des cas où le remède est pire que le mal lui-même.

2 mai.

402. L'état de Clémentine s'aggrave de plus en plus; il est prouvé maintenant que la dernière inflammation a fortement attaqué le poumon de ma pauvre malade. Aujourd'hui elle a été si bas que les médecins s'attendaient à voir sa fin. Dans le cours de l'après-midi elle s'est mise un moment sur son séant. Elle a repris connaissance après avoir été, durant vingt-quatre heures, dans un état de léthargie qui ressemblait à la mort.

Hier est arrivé de Florence le portrait que Lawrence a fait de Clémentine. J'étais décidé à ne pas ouvrir pendant des mois la caisse qui le contenait. Il faut pourtant que Clémentine ait entendu parler pendant qu'elle était en léthargie. Le premier mot lucide qu'elle m'ait adressé, elle me l'a dit pour me prier de faire déballer le portrait et de le lui montrer. Je le lui fis apporter. Elle sourit à son image et dit : « *Lawrence semble m'avoir peinte pour le ciel, puisqu'il m'a entourée de nuages.* » Elle voulait qu'on plaçât le portrait à côté de son lit. Mais ce spectacle eût été trop cruel pour nous ; on ne peut pas mettre ainsi l'une à côté de l'autre la vie et la mort.

Clémentine a accompli aujourd'hui ses devoirs religieux.

Depuis plusieurs jours elle demandait instamment la permission de le faire. Du reste, elle semble n'avoir pas peur de mourir. Elle est parfaitement calme.

Au milieu de mes chagrins de famille, il faut que je continue d'assister à des conférences interminables. Hier j'avais un des plénipotentiaires dans mon cabinet lorsqu'on m'avertit que les médecins étaient réunis dans la chambre de la malade et qu'ils m'attendaient. Quand je voulus me lever, mon interlocuteur me dit : « Permettez-moi de vous dire encore quelques mots relativement aux péages du Rhin. » Je lui affirmai que je le quitterais, le Rhin dût-il remonter jusqu'à sa source. Mon homme resta là tout interloqué, et je lus sur son visage qu'il ne pouvait pas comprendre qu'on traitât les affaires de cette façon. Ma première affaire aujourd'hui, c'est la conservation de mon bonheur, et c'en est une en vérité dont je ne m'occupe pas trop souvent.

5 mai.

403. L'élégie n'est pas dans mon caractère ; je ne sais pas me plaindre : le Ciel m'a condamné à souffrir en silence.

Clémentine décline rapidement, chaque jour peut amener sa fin. Elle ne souffre pas, il est vrai, ce qui, du reste, est dans la nature de la maladie, qui n'en est pas moins violente. L'affection et le devoir m'enchaînent près de son lit. Je souffre plus qu'elle. Elle délire ordinairement, mais sa douceur subsiste jusque dans ses divagations. Toutes ses pensées se rapportent à cet avenir inconnu dans lequel elle est sur le point d'entrer. Aujourd'hui elle a fait tourner son lit dans un autre sens. Je lui en demandai la raison ; elle me répondit qu'elle avait demandé ce changement pour ne pas avoir toujours les mêmes objets sous les yeux; mais elle se hâta d'ajouter : « Regardez ce lit (elle a dans sa chambre un lit de rechange), ne trouvez-vous pas singulier qu'on me donne un lit de pierre ? » Je lui objectai qu'elle se trompait, que le second lit était recouvert de mousseline. « Pierre ou mousseline, dit-elle, peu m'importe ; l'une et l'autre sont blanches, et cela me

plaît. » Ses pressentiments la guident bien mieux que sa raison. Je ne crois pas que nous la gardions encore plus de deux ou trois jours. Elle a le visage complétement altéré, et Lawrence lui-même ne la reconnaîtrait plus. Ses traits ne se retrouvent que lorsqu'elle sourit. Mais ce sourire est plutôt celui d'un être qui n'est plus de ce monde que celui d'une créature terrestre.

11 mai.

404. L'affreux malheur que nous redoutions est arrivé le 6. Le 5, à neuf heures et demie du soir, ma femme me fit appeler, disant que Clémentine souffrait de violentes oppressions. J'accourus, et il me suffit de la regarder et de tâter son pouls pour reconnaître que sa dernière heure approchait. On eut beau employer tous les moyens, son état empira tellement qu'un moment je la crus morte. Ce n'était qu'une syncope. Elle revint à elle et reprit toute sa connaissance. Elle demanda son confesseur, et s'éteignit à minuit; sa mort fut aussi douce et aussi paisible qu'avait été sa vie. Ce n'est que par son confesseur que j'appris que depuis quinze jours elle s'attendait à la mort. La crainte seule de nous faire de la peine lui avait donné la force de paraître complétement tranquille au sujet de son état. Après sa dernière rechute, elle supplia qu'on voulût bien l'administrer, sous le prétexte que c'était l'époque pascale. Son confesseur, qui était en même temps un de ses maîtres depuis dix ans, lui donna quelques conseils relativement à son avenir; elle lui répondit avec un calme extraordinaire et le sourire sur les lèvres : « Ce que vous me dites est bien dit et bien pensé; mais cela ne me concerne point : mon avenir n'est pas ici-bas! » Ainsi meurt l'innocence, qui n'a pas encore de souvenirs et qui ne connaît pas les regrets. Le lendemain matin, je conduisis ma femme chez ma fille Marie, chez laquelle je passai deux jours. Les affaires m'ont rappelé, et je les ai expédiées avec l'entrain qu'on peut mettre à vider une coupe de poison.

12 mai.

405. Je suis toujours seul ici. Ma femme et mon fils sont chez Marie. Je travaille en pensant à mon malheur. Le monde a perdu une de ses plus belles créatures. Il y a une dame de la société d'ici qui a beaucoup de ressemblance avec ma fille. En la rencontrant aujourd'hui, j'ai failli éclater en sanglots.

J'avais raison de dire que les jeunes filles par trop jolies m'inspirent une certaine inquiétude. La cause de leur beauté est la plupart du temps celle de leur fin. Des traits trop délicats, une peau trop diaphane, un certain moelleux dans les contours, tout cela, ce sont des preuves d'une organisation extrêmement impressionnable. Un climat comme le nôtre agit sur des natures de ce genre comme le vent du nord sur les fleurs du printemps. Heureusement j'ai le don de ne pas m'abandonner même quand mon cœur est à moitié brisé. Je l'ai bien prouvé dans les derniers mois. Les trente membres de la conférence qui viennent journellement s'asseoir autour du tapis vert ne se sont certainement jamais doutés de ce qui se passait en moi, pendant que je faisais des discours de trois à quatre heures et que je dictais des centaines de pages.

15 mai.

406. En 1773, à pareil jour, juste à l'heure de midi, le monde s'est enrichi de ma personne. Quarante-sept ans plus tard, j'ai signé le même jour l'acte final de nos conférences. Nous avons siégé ensemble pendant toute la journée d'hier, et nous aurions terminé notre œuvre si mes collègues ou plutôt mes enfants n'avaient voulu fêter l'anniversaire de ma naissance en faisant coïncider avec lui la clôture de nos travaux.

Quarante-sept ans, cela commence à compter, c'est déjà presque trop. Dieu merci, j'ai conservé dans le cours de ma pénible carrière cette force de cœur qui l'empêche de se dessécher. A vingt ans j'étais déjà le même qu'aujourd'hui. J'ai

toujours été ce que je suis maintenant, bon ou mauvais, fort ou faible.

16 mai.

407. La famille se trouve de nouveau réunie. Ma femme ne quitte pas la chambre où ma fille est morte. Elle s'est entourée de tout ce qui a appartenu à Clémentine. Je ne puis entrer dans cette pièce sans pleurer. Quand cela m'arrive, je retourne vite à mes affaires, qui ne manquent jamais d'élever une barrière entre mes deux *moi*.

EXCURSIONS EN BOHÊME ET A COBOURG.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES ÉCRITES PAR METTERNICH, DU 27 MAI AU 9 JUILLET 1820.

408. De Prague. — Le palais Fürstenberg. — 409. Mariage de l'Archiduc Régnier avec la princesse de Carignan. — 410. Souvenirs de Prague. — 411. Même sujet. — 412. De Theresienstadt. — Réflexions. — 413. De Carlsbad. — Le comte de Czernin. — 414. De Kœnigswart. — Sur la tombe de Clémentine. — 415. Les affaires. — 416. Construction de deux fabriques de poteries. — Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. — 417. Arrivée de la Reine Caroline à Douvres. — 418. Sources d'eau minérale de Kœnigswart. — La fête de Saint-Antoine dans la chapelle du château. — 419. Visite du prince de Schœnburg. — Fin de la reconstruction du château. — 420. Projet relatif à un caveau de famille. — 421. De Rosenau. — Réception et visites à Cobourg. — Fête populaire. — 422. Excursions dans le pays, en compagnie du duc. — 423. Plans du château de Cobourg. — Sur la Reine Caroline d'Angleterre. — 424. De Franzensbad. — Rapprochement entre l'Empereur Alexandre et Metternich. — Victoire remportée sur Capo d'Istria. — 425. Le procès de Londres.

Prague, le 27 mai 1820.

408. Je demeure ici dans le palais Fürstenberg; il appartient au prince qui, l'année dernière, a épousé une princesse de Bade. Il a fait arranger sa maison et compte aller l'occuper au mois d'août prochain avec sa jeune épouse. Si le prince

arrive et qu'il n'entre pas immédiatement en fureur, s'il ne saute pas aux nues, je le déclarerai l'homme le plus dépourvu de goût qu'il y ait jamais eu. Son intendant, qui est venu me recevoir à la portière de ma voiture, m'a conduit à travers une interminable file d'appartements. En voyant comment ils étaient décorés, je n'ai plus su quelle contenance garder. Partout où la main de l'artiste ou de l'ouvrier s'est exercée, toutes les sculptures, les peintures, les meubles, les tentures et le reste, tout étonne et fatigue le visiteur comme si c'étaient des hallucinations palpables, des rêves biscornus enfantés par la fièvre et le délire. Les chaises du grand salon, par exemple, qui sont en bois noir poli, sont supportées par quatre serres d'aigle dorées, et sur les dossiers, qui affectent la forme d'un écusson, on voit alterner ensemble des aigles et des amours en bois doré. Les meubles sont en damas bleu, ornés de grands bouffis de mousseline qui sont eux-mêmes galonnés d'or et d'argent et bordés de vert et de rouge. Tous les appartements sont pareils. Les deux lits de la chambre à coucher figurent de la rocaille en draperie, sur laquelle sont appliqués des lézards gros comme le poing, des crapauds et des chauves-souris en bois doré. Ils sont placés dans une alcôve à l'entrée de laquelle est suspendue une lampe, sous la forme d'un hibou colossal qui porte un globe en gaze de soie. Dès qu'on couvre le globe, la lumière sort par les yeux du hibou. Ce terrible intendant voulut à toute force avoir mon opinion sur toutes ces merveilles ; je lui demandai si son maître lui avait envoyé les dessins pour ces œuvres d'art. Il m'affirma avec l'accent de la satisfaction la plus complète qu'il n'en était pas ainsi, et qu'il avait, de concert avec un tapissier, voulu ménager à son bon prince toutes ces surprises. « Comme le prince sera content, ajouta-t-il, quand il apprendra *que toutes ces belles choses ne coûtent que quatre-vingt mille florins !* »

L'intendant voulut à toute force me faire coucher en face de ce hibou ; je protestai que je ne me permettrais jamais de profaner le lit nuptial de Leurs Altesses en y couchant le premier. Je me retirai donc dans une chambre où il n'y avait ni

hibou ni amours. A peine étais-je seul dans cette chambre que j'entendis sonner une pendule qui faisait autant de bruit que la cloche d'une église. Je me levai pour chercher cette funeste pendule, mais en vain ; je finis par trouver un tout petit tableau qui représentait l'intérieur d'un village, avec une église sur la tour de laquelle était adaptée une horloge en miniature : c'était cette dernière qui sonnait si fort; on aurait pu l'entendre à quatre maisons plus loin. Comme je voulais passer une nuit tranquille, je fis décrocher et enlever ce tableau de malheur. Je me recouchai, mais juste à minuit je fus réveillé en sursaut par un air de flûte, qui se fit entendre tout près de mon lit. Je regardai autour de moi, et je découvris que c'était ma table de nuit qui me donnait cette récréation intempestive. A force de chercher, je trouvai un bouton que je pressai, et la table de nuit se tint à peu près tranquille jusqu'au matin. Cependant toutes les heures elle faisait des efforts pour recommencer son train, ce qui produisait comme un bruit de soupirs étouffés. Ce matin je fis venir l'intendant et le priai de me faire grâce de ce meuble, attendu que je n'aimais pas entendre de la musique à des heures indues. « C'est le *somno,* me répondit le brave homme, que j'ai fait faire pour la princesse. La table de nuit du prince renferme un jeu de trompette. — Dieu du ciel ! m'écriai-je, est-ce que Leurs Altesses ne dorment pas? — Oh ! si, répondit l'intendant ; mais de jeunes mariés se fatiguent facilement, et cela les fait dormir; du reste, on peut arrêter le mouvement et faire cesser la musique. — Mais pourquoi, demandai-je, un appareil à musique, si c'est pour l'arrêter? — Eh! mais, répliqua-t-il d'un air triomphant et fin, il peut venir au prince toute sorte d'idées gaies, et dans ce cas il a toujours une fanfare toute prête. »

Tout cela ressemble à un rêve ; mais je ne conseillerai pas à une femme de se faire faire un *somno* avec un jeu de flûte ou de permettre à son mari des trompettes cachées. De pareilles récréations empêchent tout le voisinage de dormir.

J'espère passer une bonne nuit aujourd'hui, car j'ai fait éloigner, au grand mécontentement de l'intendant, toutes ces

machines bruyantes. Je suis convaincu que le pauvre homme me méprise pour ma bêtise et pour mon peu de goût.

28 mai.

409. Le mariage de l'Archiduc Régnier avec la princesse de Carignan a eu lieu aujourd'hui. La fiancée est merveilleusement belle. Elle a une demi-tête de plus que moi, ce qui ne l'empêche pas d'avoir une jolie tournure. La tête a une expression de noblesse remarquable; elle a les yeux longs et langoureux, le nez petit et finement découpé ; sa bouche est bien faite et cache les plus belles dents que j'aie jamais vues, et pourtant, malgré toutes ces perfections extérieures, je trouve qu'une aussi grande femme manque de charme.

31 mai.

410. Les époques mémorables où j'ai visité cette ville se sont suivies bien rapidement. En 1812, j'ai passé deux mois ici avec l'Impératrice des Français, et en 1813 j'ai porté à son mari le coup mortel.

Que de choses m'ont passé par la tête et se sont présentées sous ma plume pendant ma vie publique! Ma biographie me fera peut-être connaître d'une manière défavorable, mais du moins elle ne sera pas ennuyeuse. On lira peut-être avec intérêt l'histoire des années que j'ai passées avec Napoléon, jouant avec lui comme une partie d'échecs, et pendant lesquelles nous ne nous sommes pas quittés des yeux, moi pour le faire mat, lui pour m'écraser avec toutes les pièces de l'échiquier. Ces quinze années ont passé pour moi avec la rapidité d'un instant.

1er juin.

411. Il y a sept ans aujourd'hui que j'ai quitté Vienne pour accompagner l'Empereur, qui allait se mettre à la tête des troupes rassemblées en Bohême et tout autour de ce pays. A

la même heure que celle où j'écris, je rencontrai Nesselrode en passant par un village; il nous croyait encore tranquillement à Vienne. Je lui remis une dépêche pour l'Empereur Alexandre, dépêche si laconique que je me la rappelle encore aujourd'hui mot pour mot. Elle était ainsi conçue : « Sire, nous sommes là; patience et confiance! Je vous verrai dans trois jours, et dans six semaines nous serons alliés. »

La confiance n'existait pas encore; mais elle vint plus tard, et elle fut justifiée. Quant à la patience, il fallait qu'elle vînt, parce que nous étions parfaitement résolus à ne pas nous presser.

Theresienstadt, le 7 juin.

412. J'ai passé une demi-journée dans une propriété magnifique. Tout le pays qui avoisine Weltrus* doit sa beauté à la seule nature. Le parc est digne de l'Angleterre. Quand parfois il m'arrive de visiter une demeure hospitalière qui se trouve loin du monde et des tracas de la politique, je me sens comme un prisonnier qui découvre un rayon de soleil. Cette lumière n'est pas pour moi; je sais qu'on ne fait que me la montrer pour me ramener ensuite dans ma sombre cellule. Mais mon cœur n'en palpite pas moins et rêve un bonheur durable qui n'est pas fait pour moi. Je suis certainement un des hommes les moins accessibles à l'ambition, et les plus faciles à rendre heureux. Pourquoi le sort m'a-t-il jeté dans un labyrinthe qui ne conduit jamais au bonheur? Nous avons un saint qui a conquis le ciel parce qu'il est resté pendant je ne sais combien d'années debout sur une colonne en se tenant sur un pied : bien que je me tienne sur mes deux pieds, je puis néanmoins me comparer à saint Simon le Stylite. Son mérite est d'avoir gardé longtemps une position incommode; la mienne ne l'est pas moins. Il était patient, et moi aussi j'ai prouvé bien souvent que je possède cette vertu. En revanche, je crains de ne jamais entrer au ciel, parce qu'il y a des moments où je suis d'une

* Cette propriété appartient au comte de Chotek. (*Note de l'Éditeur.*)

impatience telle que je perds en un clin d'œil le bénéfice de longues années de patience. La légende prétend que le saint ne s'est jamais impatienté, et c'est là ce qui fait le désespoir de son collègue.

Carlsbad, le 11 juin.

413. Me voilà de nouveau dans ce Carlsbad qui, depuis l'année dernière, est en si mauvais renom chez les radicaux de l'Allemagne. J'ai passé la nuit d'avant-hier à Teplitz, chez le prince de Clary, et celle d'hier à Schœnhof, dans un château du comte de Czernin, qui est digne de porter son nom. Le propriétaire de cette belle demeure est un brave et honnête homme à tous les égards, mais il est laid à faire peur, comme chacun le sait. Il y a quelques années, le prince Louis de Rohan l'a surnommé « l'ambassadeur des morts », et ce sobriquet lui est resté.

Kœnigswart, le 12 juin.

414. Il y a deux ans, je suis venu ici pour visiter la tombe de mon père. Qui m'eût dit alors que je reviendrais si tôt pour prier sur la tombe d'une enfant qui resplendissait de beauté, de santé et de bonheur? Un de mes amis m'a envoyé ces quelques vers, traduits librement d'Ossian :

Repose doucement, aimable rayon.
Tu es descendu bien tôt derrière les montagnes;
Qu'il était beau, qu'il était majestueux, ton déclin!
On eût dit la lune planant sur l'azur de la vague tremblante.
Et voilà que tu nous a laissés plongés dans les ténèbres, toi, la reine de tes [compagnes.

Il ne faut pas croire, du reste, que les derniers vers eussent répondu à l'idée que la pauvre enfant avait d'elle-même ; elle était simple comme la vraie beauté, et ne se doutait pas qu'elle était remarquable entre toutes ses amies. Que de fois ne m'a-t-elle pas dit, lorsque les passants s'arrêtaient pour l'admirer : « Il faut que ces gens n'aient jamais vu un chapeau comme le

mien! » Ou bien elle s'examinait pour voir s'il n'y avait rien de dérangé dans sa toilette. Elle trouvait toujours les autres plus belles qu'elle-même, et je l'ai vue un jour envier la tête d'une petite fille bossue.

Je suis sûr que Lawrence la regrette, non pas à cause de sa beauté, car il en a peint de plus belles encore, mais parce qu'il m'est attaché et qu'il sent ce que j'éprouve. Lawrence est un excellent homme; il est, de plus, très-intelligent; il faut l'être beaucoup pour être réellement bon.

Il pleut ici, comme toujours du reste. Comme je veux bâtir, j'ai emmené mon architecte de Vienne (Nobili).

14 juin.

415. Le meuble indispensable ici, c'est un parapluie. Du reste, la végétation se trouve bien de ce temps; la verdure des arbres et des prés est admirablement belle.

J'espérais ne rien faire pendant huit ou dix jours; aussi ai-je été épouvanté de trouver ici quatre courriers à la fois, qui étaient venus de tous les points de la terre. Je ne puis donc guère songer à jouir de ma solitude. Aussi ai-je écrit toute la journée. Minuit sonne en ce moment; il n'y a certainement aucun de mes sujets qui veille encore.

15 juin.

416. Depuis la dernière fois que je suis venu ici, j'ai monté deux fabriques de poterie; elles sont d'apparence fort modeste, mais n'en sont que plus utiles. Dans l'une on fait des cruchons pour l'eau de Marienbad, dans l'autre des pots de terre pour les cuisinières de la Bohême. Mon but en créant ces deux établissements, c'est d'arriver à brûler quelques milliers de cordes de bois qui autrement pourriraient dans les grandes forêts. Rien n'est plus difficile à transporter que le bois et ma personne, et si le premier sert à faire des pots, je crains de subir la même métamorphose.

Du reste, je ne souhaite pas qu'on me fasse le compliment

que la grande maîtresse de la Cour a fait un jour à la seconde femme de notre Empereur. L'Impératrice était sur le point d'accoucher de son sixième ou de son septième enfant, et elle avait peur ; la grande maîtresse voulait la rassurer. L'Impératrice lui répondit par le proverbe : Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. « Mais, répliqua vivement la dame, Votre Majesté oublie qu'Elle est une *si bonne cruche.* » Il est vrai qu'il y a cruches et cruches; mais je n'en connais point qui ne se casse à la fin, et je crains que cet accident n'arrive à celles que je fabrique aussi bien qu'à moi-même.

16 juin.

417. La Reine Caroline est arrivée à Douvres ; le peuple a dételé ses chevaux et a traîné sa voiture de Douvres jusqu'à Canterbury. Cela ne m'étonne pas ; on aurait probablement jeté de la boue à une reine vertueuse et digne de la couronne ; quant à elle, elle a dû naturellement être menée en triomphe.

18 juin.

418. Je fais un véritable cours d'eaux minérales, car je possède vingt-deux sources dans ma propriété. Je fais construire des bains publics à un endroit où se trouvent réunies trois sources excellentes, mais ayant des propriétés diverses.

C'est aujourd'hui la Saint-Antoine ; on la fête avec beaucoup de solennité dans la chapelle de mon château. Il n'y a guère d'endroit en Bohême où l'on ne trouve un orchestre complet et de très-bons choristes et solistes. A la messe d'aujourd'hui, mon orchestre m'a fait la surprise d'un *Gloria,* qui fut chanté sur l'air de « *Ombra adorata* » ; après quoi la première chanteuse entonna un *Pater noster* avec accompagnement de trompettes et de timbales. Ce *Pater* en latin était entremêlé de roulades qui estropiaient les mots d'une façon tout à fait comique ; par exemple : « *Da nobis papanem papanem, nem pa nem, pa pa !* » Il n'y avait certainement pas dans l'église un seul enfant qui

ne fût convaincu qu'il entendait le latin. L'air plut beaucoup aux paysans.

21 juin.

419. J'ai reçu aujourd'hui la visite d'un homme très-aimable, d'un bon compagnon, le prince de Schœnburg. C'est un chasseur passionné, un excellent garçon ; aussi a-t-on du plaisir à le recevoir dans un château solitaire.

J'en ai fini avec mes plans de reconstruction du château. J'aurai un corps de logis principal avec deux ailes ; l'une des deux n'est encore achevée qu'à moitié. Quand le tout sera terminé, je pourrai facilement loger trente personnes.

29 juin.

420. Je suis décidé depuis longtemps à construire un nouveau caveau. L'ancien, où reposent mes ancêtres et ma pauvre fille, est mal situé. Je viens de trouver un emplacement très-convenable pour la future construction. Je vous ai écrit il y a quelques mois que, sur ce domaine, un château et un village ont été détruits par un incendie. Au lieu de faire rebâtir ce château pour l'usage des vivants, je vais le faire reconstruire en vue d'assurer aux miens et à moi-même un dernier asile. Je ferai élever un monument qui n'aura pas son pareil en Bohême et peut-être dans toute l'Europe. J'aime tout ce qui défie le temps. Je vais donc ériger un monument égyptien ; ce ne sera pas une pyramide, mais la chapelle et le caveau seront en style égyptien : c'est le seul qui résiste aux années et aux intempéries des saisons. On trouve sur place de nombreux matériaux ; je n'aurai donc qu'à mettre pierre sur pierre. Il n'entrera pas un seul morceau de bois dans la construction du monument, qui sera érigé au milieu d'un jardin, sur une colline d'environ soixante pieds de haut *.

* Metternich semble avoir voulu parler du château de *Miltigau*, qui fut détruit par un incendie au mois d'avril 1820. Le caveau de famille fut construit plus tard (en 1828) à Plasz. (*Note de l'Éditeur.*)

Rosenau, le 2 juillet.

421. J'ai quitté ma propriété le 30; j'ai couché en route, pour ne pas arriver de trop bonne heure à Cobourg. Le gîte était détestable, ce qui, du reste, m'est parfaitement égal, vu que j'emmène toujours avec moi mon lit et mon cuisinier.

Hier, à midi, j'ai fait mon entrée à Cobourg, où m'attendaient toutes les jouissances problématiques que peut donner l'observation des règles d'une rigoureuse étiquette. Maréchaux du palais, chambellans, pages, etc., étaient là pour me recevoir au sortir de ma voiture. Je fus conduit dans mon appartement comme le Saint-Père après la procession de la Fête-Dieu. Visite du duc, visite rendue au duc; visite à la duchesse, à la duchesse mère, à la duchesse sœur (duchesse A. de Wurtemberg); puis grand dîner, grand cercle à la Cour, grand concert, grand souper. Mon coucher seul a été modeste; il l'a même été tellement, que j'en ai été ravi. Aujourd'hui, nous avons quitté la capitale pour nous installer à la campagne; heureusement, là aussi on a laissé l'étiquette de côté. Rosenau est un petit château; nous ne sommes que cinq personnes à l'habiter : le duc, la duchesse, une cousine de cette dernière, un des messieurs de ma suite et moi. La contrée est ravissante; le parc a deux lieues de tour; il est admirablement entretenu. J'ai rarement vu quelque chose de plus joli et de plus confortable. Le soir, il y a eu une fête populaire où tout le monde, excepté moi, a dansé avec les paysans. Je ne pus échapper au plaisir de danser avec une jolie villageoise que grâce à un mensonge; je lui dis qu'en 1813 un boulet de canon m'avait effleuré le mollet gauche.

4 juillet.

422. Le duc me promène dans son pays, qui n'est pas grand, mais est fort joli.

Le duc fait reconstruire son château de Cobourg en style

gothique. Ce sera très-beau, mais cela reviendra bien cher et pourrait bien lui coûter le tiers de ses revenus.

Comme l'étiquette est bannie de céans, je jouis beaucoup de mon séjour ici. Ajoutez à cela que depuis trois jours je n'ai pas touché une plume; me voilà donc on ne peut plus heureux.

5 juillet.

423. Hier, je me suis fait montrer, par l'architecte du duc, les plans du nouveau château. C'est un homme qui a beaucoup de talent. Les plans sont grandioses. Si le duc les exécutait en entier, tout le duché pourrait bien y passer.

Les nouvelles de Londres m'attristent singulièrement. Quelle terrible femme que cette Reine! Quand on sait d'elle ce que je sais, on est étonné de son audace. Et pourtant on ne devrait s'étonner de rien, quand on songe combien de gens se font ainsi duper. Du reste, soit dit sans choquer les réformateurs du genre humain, les peuples se laissent duper bien facilement. Rien n'est bon comme le peuple, je dirai même comme tous les peuples; mais rien n'est ignorant comme la foule; par conséquent, elle a besoin d'être menée.

Franzensbad, le 7 juillet.

424. Hier, après avoir déjeuné chez la duchesse mère, je quittai Cobourg et j'arrivai ici, où mes collaborateurs et quatre courriers m'attendaient avec impatience. J'ai dû expier mes quatre jours de liberté. Le courrier de Saint-Pétersbourg m'apporte la nouvelle que l'Empereur Alexandre revient un peu à moi. Je suis heureux chaque fois que je voisq u'avec le temps la raison triomphe de la déraison. J'ai remporté une victoire sur Capo d'Istria; aussi je n'entends plus parler de lui. Le livre de l'Apocalypse semble fermé pour le moment, et saint Jean* ne prêche plus, à moins que ce ne soit

* Allusion au nom de baptême du comte Capo d'Istria, qui s'appelait Jean. (*Note de l'Éditeur.*)

dans le désert. Comme tout irait bien dans ce monde si chacun suivait la direction qui lui est indiquée par son nez! Cet organe, d'ailleurs assez inutile, semble ne nous avoir été donné par le Créateur que pour nous montrer le chemin que nous devons prendre, de même qu'on met des poteaux indicateurs au bord des routes pour guider les voyageurs. Les chemins ne font des coudes que lorsqu'il s'agit d'éviter des abîmes ou des marécages.

Carlsbad, le 9 juillet.

425. Le procès de Londres, relatif à la Reine, est un tas de fumier qu'on ne saurait toucher sans se salir soi-même. Wellington a parfaitement raison; mais j'aurais dû voir le Prince régent il y a un an; dans ce cas, tout aurait pu être empêché. Castlereagh et compagnie n'ont pas été bien adroits dans cette affaire. Il y a deux ans, je les aurais mis à même de faire tourner les choses tout autrement. La peur et le manque d'activité les ont amenés à faire ce qu'ils ne voulaient pas.

Je comprends que ce procès scandaleux fasse une affreuse sensation en Angleterre. Que sera-ce donc quand on dévoilera les détails intimes? Toutes les mères anglaises seront obligées de défendre pendant longtemps à leurs filles la lecture des journaux.

EXPLOSION DE LA RÉVOLUTION NAPOLITAINE ET AUTRES ÉVÉNEMENTS.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES, ÉCRITES PAR METTERNICH DU 17 JUILLET AU 16 OCTOBRE 1820.

426. De Weinzierl. — Nouvelles de la catastrophe de Naples. — Sérieuses inquiétudes de Metternich au sujet de la vie de la princesse Marie (comtesse Esterhazy). — L'événement de Naples. — 427. Mort de la princesse Marie. — Désespoir du comte Joseph Esterhazy. — 428. L'Empereur François. — 429. Projet formé par Metternich d'envoyer toute sa famille à Paris. — 430. Ferme attitude de l'Empereur François et de Metternich. — Golowkin. — 431. Même vie qu'en 1815. — Préparatifs militaires. — 432. Nombreuses occupations. — 433. Que faire? — Mot de l'Empereur Alexandre. — 434. La Saint-Napoléon. — Réminiscence. — 435. Metternich trouve partout de l'écho en Europe. — 436. Sur l'ennui et suites du sommeil. — 437. Anniversaire de la naissance de Clémentine. — 438. Entrevue des trois Souverains à Troppau. — 439. Jour de l'ouverture des conférences. — Membres du Congrès qui sont attendus. — Projet d'une conférence permanente à Vienne. — 440. Départ de la famille de Metternich pour Paris. — 441. Pratique ou entêté? — 442. Trop tôt ou trop tard? — Les articles de Colnet dans la *Gazette de France*. — Le *Journal des Débats*. — 443. Amélioration de la santé de la femme de Metternich à Paris. — 444. De Hollitsch. — Bonnes nouvelles de Saint-Pétersbourg. — 445. Du château de Witzomirzitz.

Weinzierl, le 17 juillet 1820.

426. Depuis hier je suis ici, dans le château impérial. J'ai quitté Carlsbad le 11, suis arrivé à Vienne le 13, et j'ai rejoint les miens à Baden le 14; mais je n'ai fait que passer la nuit dans ce dernier endroit. Le 15, j'ai été rappelé à Vienne par la nouvelle de la catastrophe de Naples. Le 16, je suis venu ici, auprès de l'Empereur.

J'ai passé de bien tristes moments à Baden. Depuis trois ou quatre mois Marie n'est pas bien; on constatait chez elle tous les symptômes d'une grossesse. Ces symptômes disparurent pour faire place aux signes irrécusables d'une grave maladie. Affreuse certitude pour nous! Je la trouvai terriblement changée; elle est si brisée, si faible, que je ne puis plus conserver d'espoir. En moins de deux mois j'aurai perdu deux filles. Le Ciel me soumet à de cruelles épreuves; je me

résigne à sa volonté, et j'espère que mes afflictions me seront comptées dans un monde meilleur.

La révolution de Naples est un événement qui se dérobe à tous les calculs; les conséquences de ce mouvement ne vont pas tarder à apparaître; il faut donc que le remède au mal ne se fasse pas attendre. Mais y a-t-il des moyens sûrs de le combattre? Je n'en sais rien encore, toutefois, je ne serai pas le dernier à me placer sur la brèche. La destinée m'a fait si léger, c'est-à-dire il y aura bientôt si peu de liens qui me rattacheront à la terre, que je n'aurai nul mérite à déployer toute ma force d'âme et de cœur.

Cet événement affectera profondément l'Empereur Alexandre, d'autant plus que les rebelles se targuent de son appui. Depuis 1815, l'Italie est inondée de Russes qui n'ont jamais cessé de travailler à propager l'idée fausse que tous les mouvements dits libéraux trouveraient un protecteur dans leur Souverain. Or, voici le premier mouvement : *deux escadrons de cavalerie renversent un trône et exposent le monde entier à des malheurs incalculables.* Cela ne se passera pas à Naples comme à Madrid. Le sang coulera par torrents. Un peuple à moitié barbare, d'une ignorance absolue, d'une superstition sans bornes, ardent et passionné comme le sont les Africains, un peuple qui ne sait ni lire ni écrire et dont le dernier mot est le poignard, présente une belle matière pour l'application des principes constitutionnels!

Je resterai encore ici demain, et le 19 je retournerai à Vienne, où mon temps se partagera entre la capitale et Baden. A Vienne m'attendent de grandes occupations, à Baden de grands chagrins.

Vienne, le 25 juillet.

427. J'avais quitté ma fille le 16; le 20, elle n'était plus! J'ai reçu cette affreuse nouvelle au dernier relais avant Vienne. Je trouvai à la maison ma femme et mes enfants, qui venaient de revenir de Baden. Ma fille était morte à huit heures du matin. Sa mort a été douce et paisible comme sa vie, comme doit

l'être le départ d'une âme pour sa véritable patrie. Si cette meilleure partie de moi-même peut espérer une consécration plus haute, le Ciel comptera un ange de plus.

Mon gendre n'a pas assisté à l'enterrement de sa femme; il a fallu le surveiller, tant était grand son désespoir. Dans l'après-midi, il est venu ici; il a baigné mes genoux de ses larmes. Il est tourmenté par la pensée que je ne lui pardonnerai pas ce malheur, à lui qui avait tout fait pour rendre heureuse celle qu'il aimait par-dessus tout. Ma douleur est celle d'un homme qui a encore d'immenses devoirs à remplir; il faut que j'oublie que je suis père; il faut que j'étouffe cette voix que la nature elle-même a tant de peine à faire taire. Je me rue au devoir comme le désespéré se rue sur des batteries ennemies; je ne vis plus pour sentir, mais pour agir. Le fardeau que m'a imposé la Providence est bien lourd, et plus d'un succomberait sous le faix. Comme j'ai aimé cette enfant! Elle, de son côté, m'aimait plus qu'un père. Depuis de longues années elle était ma meilleure amie; je n'avais plus besoin de lui confier mes pensées, elle les devinait; elle me connaissait mieux que je ne me connais moi-même; elle n'a jamais eu une pensée qui n'eût été la mienne; elle n'a jamais prononcé un mot que je n'eusse dit à sa place. La bénir et la remercier d'être à moi, d'être ce qu'elle était, voilà le besoin que j'éprouvais sans cesse, la préoccupation qui ne me quittait pas. J'ai fait une perte irréparable. Le seul bon côté de mon malheur, c'est que je ne me sens plus attaché à cette terre que par des liens bien légers. Ma fille serait morte de ma mort, je ne meurs pas de la sienne; elle valait donc mieux que moi.

Au milieu d'une telle douleur, le monde pèse sur mes épaules avec tout ce qu'il a réuni dans les derniers temps en fait de poids accablants. Le jour même de la mort de ma fille, il m'a fallu rester six heures au conseil des ministres et huit heures à mon bureau.

Je ferai mon devoir, et désormais le devoir chez moi prendra la place de la vie.

26 juillet.

428. Le Ciel m'a placé à côté d'un homme qui a été, pour ainsi dire, créé pour moi. L'Empereur François ne dépense pas de vaines paroles; il sait ce qu'il veut, et sa volonté m'impose toujours ce que mon devoir me commande de vouloir. Laissant de côté toute considération secondaire, il marche toujours droit à son but. Il ne jette jamais le gant, mais il le ramasse quand on le lui jette. Les difficultés sont grandes; le sort décidera si nous devons vaincre. Mais tout ce que pourront faire la force d'âme, la pureté de la conscience, le sang-froid et la réflexion, sera fait certainement. Moi aussi, on dirait que le Ciel m'a fait pour rester à ses côtés et pour le seconder dans sa rude tâche.

C'est dans le devoir que je cherche mon refuge; c'est lui qui me rend moins sensible le poids qui pèse sur mon cœur, et la douleur, au lieu de m'abattre, m'encourage plutôt à bien faire. Je ne sais pas si je vis, et c'est une question que je ne me pose pas non plus. Je me traite comme un malade.

28 juillet.

429. Il y a juste aujourd'hui huit jours que la meilleure partie de moi-même est descendue dans la tombe. Pourquoi n'y suis-je pas descendu moi-même? Que de chagrin m'eût été épargné! Ma pauvre Marie dort aujourd'hui dans une terre étrangère. Son mari a voulu l'avoir dans son caveau de famille; aussi ma cendre ne reposera-t-elle pas à côté de la sienne. Je me console par la pensée que nous n'en serons pas moins réunis un jour, et cela pour l'éternité.

D'accord avec ma femme, avec cette mère si bonne et si malheureuse, j'ai pris une résolution qui la touche de près, elle ainsi que moi-même. Nous faisons un nouveau sacrifice à nos devoirs et à la raison. Le séjour de Vienne finit par devenir trop dangereux pour la mère et pour les trois enfants qui nous restent, car ils ont tous la poitrine délicate. Ma femme

voulait passer quelques années en Italie ; j'aurais aimé envoyer mon fils, qui a ses études à terminer, à l'Université de Padoue ou de Sienne. Dans ma situation actuelle, et vu les circonstances présentes, il est impossible de songer à l'Italie pour les miens. Je ne voudrais pas non plus envoyer mon fils en Allemagne ; il pourrait y être assassiné. Il m'est difficile d'exécuter des projets de ce genre, car je suis trop exposé aux attaques des radicaux de tous les pays. J'enverrai donc, au mois de septembre prochain, toute ma famille à Paris ; elle y demeurera aussi longtemps qu'il sera nécessaire. Je resterai seul au monde ; mais ce qui me consolera dans ma solitude, c'est la pensée que les miens seront réunis et échapperont à la funeste influence du climat de Vienne. Depuis vingt ans, il est mort dans ma famille huit personnes, dont sept enlevées par des affections pulmonaires. On ne résiste pas à de telles expériences ; il devient urgent de parer à l'avenir.

29 juillet.

450. Je n'ai déjà plus d'intérieur ; tout mon monde est occupé à faire ses préparatifs de voyage. Mon gendre accompagnera ma famille à Paris et y restera ; c'est une véritable bonne fortune pour mon fils, puisqu'il pourra lui servir en même temps de gouverneur et de père.

Nous donnons au monde un grand exemple : l'Empereur et moi, nous n'abandonnerons pas notre poste. Si nous devions périr à la tâche, nous verrions du moins bien des coupables périr avant nous et expier leur folie et leurs crimes. Le principal caractère des carbonari, de cette secte qui seule a causé tout le mal, c'est la peur.

J'ai des nouvelles de Saint-Pétersbourg ; elles sont bonnes. Capo d'Istria se sent battu à plate couture, cela est évident. L'Empereur Alexandre et moi, nous déciderons bien des choses à nous deux. On ne peut se faire aucune idée de la naïveté de Golowkin ; elle n'a d'égale que sa bonne volonté, qui est incontestablement parfaite. C'est un de ces hommes qui n'ont pas d'idée dominante ; il est correct et incorrect, ultramontain

et libéral, chrétien et païen, tout cela dans le même quart d'heure.

1er août.

431. J'ai passé toute la journée d'hier à Schœnbrunn, auprès de l'Empereur. Ma vie d'aujourd'hui est semblable à celle que j'ai menée en 1815. Je suis entouré de généraux et occupé de mesures militaires de toute sorte; cependant il ne s'agit, jusqu'à nouvel ordre, que de cinquante mille hommes. Mais, avec les trente-huit mille qui sont déjà en Italie, cela pourrait bien former dans la suite une armée tout à fait formidable. Bien des gens seront étonnés de nous voir nous mettre si vite en mouvement. Il n'y a pas de pays aussi calme que l'Autriche en temps de paix, mais il n'en est pas non plus qui soit aussi actif que l'Autriche le jour où il faut se montrer. On ne voit pas de grands mouvements, et pourtant tout marche vite. Le jour de la bataille de Leipzig, tous nos alliés réunis n'avaient en ligne qu'un tiers de l'armée totale, tandis que l'Autriche avait fourni les deux autres tiers. Nous sommes de bien mauvais charlatans, car nous ignorons l'art de jeter de la poudre aux yeux. Qu'adviendra-t-il de tout cela? Dieu le sait. Quant à moi, je sais *ce qu'il faut faire aujourd'hui,* et je saurai demain *ce qu'il faudra faire.*

6 août.

432. Je suis à mon bureau comme les banqueroutiers au cabaret. Ceux-ci noient dans le vin le chagrin d'avoir perdu leur fortune, tandis que moi, je travaille pour m'étourdir sur ma douleur. Ma tête reste libre; je me fais l'effet d'avoir deux âmes qui, de même que les soufflets à double jeu qui dans les hauts fourneaux entretiennent le feu, rallument toujours en moi la flamme intérieure; quand l'une retombe, l'autre monte, ce qui fait que je marche toujours en avant.

Ma position a ceci de particulier que tous les yeux, tous les esprits sont tendus vers le point où je me trouve.

Mes jours et une partie de mes nuits sont consacrés à mon travail. Je suis plus étranger à moi-même que ne le sont les gens qui passent sous mes fenêtres. Le soir, en considérant la besogne que j'ai faite dans la journée, je vois qu'il y a encore de la vie en moi, mais je ne me suis pas *senti* vivre ; à proprement parler, je vis à côté de moi-même.

8 août.

433. Ma tête est fatiguée, mon cœur est bien flétri, et, avec de telles dispositions, je sens que je porte le monde sur mes épaules. Si je pouvais m'abuser un moment à cet égard, je serais rappelé par chaque courrier nouveau à la réalité de ce fait. « Que ferez-vous ? » me demande-t-on. « Nous n'avons confiance qu'en vous ; notre sort est entre vos mains ; que devons-nous faire ? » Tel est le contenu de toutes les dépêches qui m'arrivent, et pourtant deux tiers de ceux qui m'adressent ces questions sont toujours prêts à faire des folies, parce qu'ils n'ont ni tête ni cœur.

Il n'y a pas longtemps que l'Empereur Alexandre faisait l'aveu suivant : « Depuis 1814 je me suis trompé sur l'esprit public ; ce que je regardais comme vrai, je le trouve faux aujourd'hui. J'ai fait beaucoup de mal ; je m'efforcerai de le réparer. » Oui, il y a beaucoup d'erreurs que l'on ne reconnaît que lorsque le mal est fait. L'homme qui laisse le champ libre à l'erreur n'est pas un homme d'État ; mais s'il avoue qu'il s'est trompé, il est du moins un honnête homme, et c'est le cas de l'Empereur Alexandre.

Capo d'Istria semble s'effacer et se mettre au second rang, qu'il n'aurait jamais dû quitter.

Un de mes ennuis, c'est le séjour de l'Empereur à Schœnbrunn. La distance n'est pas grande, il est vrai, mais l'aller et le retour me prennent toujours une heure ; encore faut-il souvent que j'y aille deux fois dans la même journée.

15 août (jour de la Saint-Napoléon).

454. C'est aujourd'hui la fête du grand exilé; s'il était encore sur le trône et s'il n'y avait que lui au monde, je serais très-heureux.

Il y a douze ans aujourd'hui, j'assistais à un cercle chez Napoléon. Il était sur le point d'aller se mettre à la tête de l'armée d'Espagne; nous, de notre côté, nous nous préparions à la guerre de 1809. Il m'interpella tout haut et en termes violents sur ces préparatifs, et j'eus la satisfaction de lui dire beaucoup de vérités devant les représentants de l'Europe qui nous entouraient. Il pensait avoir fait une bonne affaire, et il se trouva que c'était moi qui l'avais faite. Le soir, il m'envoya son ministre des affaires étrangères pour *m'assurer* de son amitié et de son *parfait contentement.* Rien ne déconcerte plus l'astuce que lorsqu'on lui dit bravement la vérité. Dans tous les cas, j'aimerais mieux être astucieux que sot, mais je préfère n'être ni l'un ni l'autre, et si Dieu ne m'abandonne pas, le monde ne pourra me taxer ni de ruse ni de sottise.

17 août.

455. Je suis très-content des nouvelles que je reçois de tous les côtés. Je trouve partout de l'écho en Europe. Seul, le vent du nord n'a pas encore soufflé, mais nous ne tarderons pas à le sentir. S'il descend des sommets les plus élevés, il sera loin d'être tiède; mais s'il vient des profondeurs, il sentira le marécage.

20 août.

456. On dit que *l'ennui naît de l'uniformité;* l'uniformité dans laquelle je vis ne laisse pas d'avoir une certaine variété; il en résulte que je ne m'ennuie point, sans en être plus heureux pour cela.

Je ne dors pas toujours également bien. Quand une idée me domine exclusivement, je me réveille souvent; dans ces cas-là, je reste bien des fois une heure entière couché dans la même position et me creusant la tête. C'est alors que je sens tout le poids que j'ai à porter, et je le trouve hors de proportion avec mes forces. Les difficultés et les embarras m'assaillent; mais je finis toujours par entendre une voix intérieure qui s'élève contre tous les obstacles. Je me fais alors l'effet de devenir plus grand, et je finis par me croire immense. C'est que tout est extrême dans ces moments où l'âme n'est distraite par aucun objet extérieur. Je me rendors fatigué, et le matin, au réveil, je trouve dans ma tête un plan tout fait; ce plan, ma pensée ne l'a pas conçu, il est né en quelque sorte de lui-même.

Pour ne pas se méprendre à ce que je viens de dire, il faut pouvoir se mettre exactement dans ma situation.

1er septembre.

437. Ma pauvre Clémentine aurait eu seize ans aujourd'hui. Elle célèbre son jour de naissance là-haut, où il n'y a ni peine ni affliction. Elle abaisse un regard de pitié sur ses restes mortels, sur cette enveloppe naguère encore si gracieuse. Elle plaint son père et sa mère, et leur prépare une douce, une éternelle réunion. Le temps n'est rien pour celui qui vit en dehors de la durée : elle doit se sentir réunie à nous; mais moi, je sens, hélas! que je suis bien loin d'elle.

La veille de sa mort, elle dit à sa mère, quand je sortis de la chambre : « Ne trouvez-vous pas que cela fait du bien de regarder papa? Il a l'air d'être si doux et si paisible que je ne comprends pas qu'il y ait des gens qui ont peur de lui. Pour ce qui me concerne, je me figure toujours qu'il m'apporte la santé et le bonheur. » La pauvre petite ne se doutait pas que ce qu'elle prenait pour du calme, c'était la mort qui avait envahi mon cœur.

3 septembre.

438. Il est question d'une réunion des trois Souverains à Troppau dans la seconde moitié du mois de septembre. Lebzeltern vient d'arriver. Demain je l'entreprendrai.

17 septembre.

439. La nouvelle conférence s'ouvrira le 20 octobre. Je suis tellement habitué aux conférences, qu'elles ne m'effrayent point. Ce sera la troisième en moins d'un an. Si je n'apprends pas mon métier à pareil exercice, la faute n'en sera *qu'à moi*. Nesselrode viendra aussi ; l'Empereur Alexandre ne veut pas se trouver seul en face de moi.

Viendra-t-il quelqu'un de Londres, et *qui* viendra? On voudrait que ce fût Castlereagh, mais il ne pourra pas venir ; dans ce cas, Wellington serait désigné. Pourra-t-il venir, ou voudra-t-on l'envoyer?

Après la conférence de Troppau, il s'établira une conférence permanente à Vienne. C'est ce que j'avais déjà proposé il y a un an. Des passions mesquines l'ont empêché ; une nécessité impérieuse y amène aujourd'hui.

25 septembre.

440. Ma famille est partie. Me voilà donc seul dans mon grand appartement. Il y a surtout une certaine heure qui me manque dans la journée, c'est la seule où j'étais bien sûr de m'appartenir à moi-même. Je restais toujours entre neuf et dix heures avec ma femme et mes enfants. Ces quelques moments, c'était pour les miens du bonheur, pour moi une consolation. J'ai ajouté ce sacrifice à tous les autres. Ma vie se compose de sacrifices ; un de plus ne compte pas pour celui qui vit d'abnégations forcées de tout genre. Mon existence ressemble fort à une horloge ; je marche toujours pour mar-

quer les heures; je sers aux autres en m'usant moi-même. Mon heure *à moi* ne sonne jamais.

1er octobre.

441. La société actuelle est à son déclin. Rien ne s'arrête ni dans le monde moral ni dans le monde physique. Or, la société avait atteint son zénith. Dans ces conditions, avancer, c'est descendre. Le mal aussi atteint son plus haut période, puis il décline. De telles évolutions paraissent très-lentes aux contemporains; mais que sont deux ou trois siècles dans les annales de l'histoire?

Depuis 1814, ni ma raison ni mon jugement n'ont pu se faire à ce qui s'est passé à partir de cette époque. A ce moment-là, le salut était possible. Je me tiens pour un homme pratique; je l'étais alors, et c'est ce qui m'a valu de passer pour *entêté;* le monde m'a jugé comme il est habitué à se juger lui-même, et il s'est trompé sur son compte ainsi que sur le mien. Je crois ne m'être pas abusé, quant à moi. Je n'ai qu'une passion, celle de la justice et de l'équité. Il est vrai qu'elle me met journellement dans des embarras sans nombre. Elle m'impose le plus grand de tous les sacrifices, celui de ma vie privée et de toutes les jouissances grandes et petites dont se compose la vie d'un homme. Du reste, si j'avais à recommencer, je me replacerais sur le même terrain, parce que c'est le seul que puissent admettre ma raison et ma conscience.

6 octobre.

442. Ma vie coïncide avec une période abominable. Je suis venu au monde ou trop tôt ou trop tard; à présent je ne me sens bon à rien. Plus tôt, j'aurais eu ma part des jouissances qu'offrait l'époque; plus tard, j'aurais servi à reconstruire; aujourd'hui je passe ma vie à étayer des édifices vermoulus. J'aurais dû naître en 1900 et avoir le vingtième siècle devant moi.

..... Le journal *la Gazette de France* contient quelques articles signés par un certain *Colnet,* qui sont méchants, il est

vrai, mais bien faits. Ces articles sont toujours de vrais coups de poing; ils sont ultra-conservateurs, ce que je ne suis pas; mais comme je ne puis souffrir les radicaux, j'applaudis à tous les bons coups de poing qu'on leur assène.

Quiconque prendra le *Journal des Débats* en main *me* lira sans le savoir, car il ne se passe guère de semaine où je n'envoie un article à cette feuille. Mais qu'on n'aille pas croire que dans les journaux de Paris tous les articles venant de Vienne sont de moi. Le principal correspondant des feuilles parisiennes est un coiffeur pour dames; sur dix nouvelles qu'il lance, il n'y en a pas une de vraie. En outre, il débite ses inepties dans un style le plus plat et le plus bête du monde.

9 octobre.

443. J'ai des nouvelles de ma femme. Elle doit arriver à Paris dans deux ou trois jours. Ses lettres respirent le bien-être; elle est *sortie d'ici,* et elle en avait grand besoin; car, à Vienne, elle serait tombée dans le marasme. A la suite de grands malheurs peut se déclarer une nostalgie toute particulière, une nostalgie à rebours qui a pour objet l'étranger. C'est ce qui est arrivé pour ma femme. Un endroit où l'on était heureux devient insupportable après la perte de ce bonheur. Chaque coin, chaque visage, chaque ombre même rappelle la douleur dont on a été frappé. La maison que j'habite est certainement très-grande; la partie que j'occupe est entièrement séparée de celle qui était réservée à ma femme et à mes enfants; ce qui, en temps ordinaire, est un inconvénient, devient aujourd'hui pour moi un véritable bienfait. Tout le côté qu'habitaient les miens est aujourd'hui fermé; je ne puis entrer sans frissonner dans la chambre où ma pauvre Clémentine est morte, et je n'ai pas pu prendre sur moi de remettre une seule fois les pieds dans la maison de ma chère Marie.

Hollitsch, le 14 octobre.

444. J'ai fait instinctivement un détour pour venir ici. Déjà souvent mon instinct a dû suppléer à ce que le Ciel m'avait refusé de talent. Hier soir, au moment où j'entrais à Brünn par un côté, Lebzeltern arrivait du côté opposé. J'ai donc gagné à cette rencontre une soirée et une matinée; or, dans mon existence, quelques heures valent ce que bien des mois valent pour d'autres. Les nouvelles que Lebzeltern me rapporte de Saint-Pétersbourg sont à la fois excellentes et fâcheuses. Excellentes sont les dispositions morales de l'Empereur, fâcheuse la confusion des idées de Capo d'Istria relativement à tout ce que je projetais. Un général expérimenté ne doit pas se laisser envahir par un sentiment d'inquiétude à la veille d'une bataille. De même, il ne m'est pas permis d'avoir peur de m'engager, au milieu des circonstances actuelles, dans des discussions dont on ne peut prévoir la fin.

Witzomirzitz, le 16 octobre.

445. Je vous écris aujourd'hui d'une de mes propriétés; je vous fais grâce du nom de ce domaine. Il est ultra-slave, par conséquent difficile à prononcer. Comme cette terre est située entre Hollitsch et Troppau, je me suis arrangé de manière à pouvoir y passer deux jours. En 1817, j'avais passé une semaine ici avec Marie, et depuis lors je n'y étais plus revenu.

Witzomirzitz et Kojetain forment ensemble une fort belle propriété. Ce dernier endroit, qui est un bourg sans importance, se trouve dans une contrée ravissante et très-fertile. Tout ici est joli et respire l'aisance. J'ai devant moi les prairies boisées qui bordent la March; plus loin, j'aperçois les derniers mamelons des Carpathes. Je suis entouré de belles prairies, de champs fertiles, d'une population aisée; tout cela offre l'aspect d'un pays riche et gracieux.

DE TROPPAU.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES ÉCRITES PAR METTERNICH, DU 19 OCTOBRE AU 24 DÉCEMBRE 1820.

446. Arrivée à Troppau. — 447. Arrivée de l'Empereur Alexandre. — Orgueil des habitants de Troppau. — 448. Capo d'Istria. — Entretien avec l'Empereur Alexandre. — 449. Entretien avec Capo d'Istria. — 450. Entretien avec Nesselrode. — 451. La duchesse de Wurtemberg, sœur de Metternich. — Un incident comique. — 452. Le règne des utopistes. — La politique russe. — 453. Bons résultats. — 454. Bienveillance persistante de l'Empereur Alexandre pour Metternich. — 455. La boutade du régiment Semanoffsky. — 456. Capo d'Istria à la table des conférences. — 457. Scandales du procès de la Reine Caroline. — Premiers résultats des conférences. — 458. Résolution d'attendre la réponse de Naples. — Cinquante ans après la mort de Metternich. — Conférence avec l'Empereur Alexandre. — 459. La boue à Troppau. — 460. Nesselrode. — Manière d'écrire de Metternich. — Institution postale à Paris. — 461. Fin du premier acte. Incertitude de l'arrivée du Roi de Naples. — 462. Bonne humeur pendant le thé. — 463. Tout est gelé. — Capo d'Istria ne sert qu'à enrayer. — 464. Golowkin le théanthrope. — 465. Pas de nouvelles de Naples. — 466. L'un court chez l'autre pour avoir des nouvelles. — 467. Le Roi de Naples vient, et le Congrès se transporte à Laybach.

Troppau, le 19 octobre 1820.

446. Me voilà ici. Que ferai-je? Je n'en sais rien. Mais je sais ce que je dois faire. Arrivera-t-on à quelque chose? Oui. Sera-ce bien? Oui. L'ensemble des résultats répondra-t-il au bruit qu'on a fait? Je crains que non. Voilà mon catéchisme jusqu'au moment où les actes remplaceront les paroles. J'aime les premiers; je déteste les secondes.

Mon Empereur est déjà ici; le Monarque russe arrivera demain.

Je suis bien logé, ce qui a bien son prix. Je n'aurai pas le temps de m'ennuyer, et j'espère même parvenir à trouver un certain plaisir à mon séjour ici.

20 octobre.

447. L'Empereur Alexandre est arrivé. L'Empereur François était souffrant et alité; il n'a donc pas pu aller à sa ren-

contre, et c'est moi qui ai dû l'attendre sur le seuil de sa demeure. Il m'a accueilli comme un vieux frère d'armes; n'y a-t-il pas dans ce monde toute espèce d'armes?

Je l'ai trouvé plus gros, mais pas vieilli.

La petite ville de Troppau contient une quantité extrordinaire de maisons belles et confortables; aussi, les membres du Congrès sont-ils bien logés. Les habitants de la ville sont tout fiers du bruit qu'ils font dans le monde. Ils sont encore plus étonnés que moi, qui pourtant ne suis pas peu surpris de me voir ici.

21 octobre.

448. J'ai passé ma matinée à feuilleter, pour ainsi dire, le chef du Cabinet russe. Qu'on juge de ma surprise; il n'a pas fait une seule déclaration apocalyptique! Cela n'est pas naturel, mais cela n'en est pas moins vrai; du reste, le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable. Que s'est-il donc passé dans le septième ciel de Capo d'Istria? Il était tout simplement tombé sur la terre, nu comme la Vérité, sans bandeau comme elle!

Je commençai notre dialogue en sautant à pieds joints sur mon terrain, c'est-à-dire sur celui du simple bon sens. Je l'y trouvai déjà solidement établi. Pour l'éprouver, je quittai ce terrain. Il ne me suivit point. J'y revins brusquement, et je le retrouvai; il était appuyé sur une base solide; celle de l'Atlas n'est pas plus ferme. Pour le coup, je me dis que c'était trop fort et que je le mettrais à l'épreuve. Je commençai par attaquer l'Apocalypse; il me proposa d'apporter lui-même les bûches pour brûler l'œuvre du pseudo-saint Jean. J'attaquai son passé; il le condamna. Je déterminai l'avenir tel que je l'entendais; il fut entièrement d'accord avec moi. Enfin je me suis mis à rire, et il a ri. Je crois que si j'avais pleuré, il aurait fondu en larmes. A partir de ce moment, je me dis que nous pourrions marcher de l'avant, et, ô miracle! il se mit à marcher dans mon sens.

L'Empereur Alexandre est tout aussi docile. Il s'excuse, il

va jusqu'à se condamner. Tout cela est trop beau, et, si je ne me tâtais, je croirais être le jouet d'un rêve. Pendant l'entretien de trois heures que j'ai eu hier avec l'Empereur Alexandre, j'ai trouvé en lui ces formes aimables que j'avais déjà admirées en 1813; mais il est devenu beaucoup plus raisonnable qu'il ne l'était à cette époque. Je le priai de m'expliquer lui-même ce changement. Il me répondit avec une entière franchise : « Vous ne comprenez pas pourquoi je ne suis plus le même, je vais vous le dire. Entre 1813 et 1820 il s'est écoulé sept ans, et ces sept années me font l'effet d'avoir la longueur d'un siècle. En 1820, je ne ferais à aucun prix ce que j'ai fait en 1813. Ce n'est pas vous qui avez changé, c'est moi. Vous n'avez à vous repentir de rien ; pour moi, je n'en puis dire autant. »

Tel maître, tel valet, me dis-je. Eh bien, nous allons voir. Nesselrode doit venir.

29 octobre.

449. Pour me préparer à la conférence d'aujourd'hui, j'ai eu un entretien d'une heure avec Capo d'Istria. J'étais justement bien disposé à l'écouter. Il se sentit encouragé ; le voilà parti ! Il s'engagea dans une longue revue de la société civile. Il parla de ses artères, de ses canaux, de ses forces, de ses faiblesses, de ses nerfs, de ses susceptibilités, de ses parties constitutives, de l'état de santé ou de maladie de ces dernières, des chances de dissolution ou de mort qu'elles avaient. Que le diable m'emporte si je ne savais pas déjà tout cela à douze ans ! Comme mon attention ne se portait que sur le résultat final de son long discours, je finis par être entièrement déçu. Il termina par cette phrase : Voilà où en sont les choses !

C'est ce que j'appelle de la pathologie politique. Rien ne me confirme dans l'idée que j'ai quelque intelligence, comme ces occasions où un homme tel que lui veut faire de l'esprit pour me prouver qu'il est intelligent. Pour moi, le véritable esprit, c'est celui qui s'exprime toujours clairement. L'esprit doit être une lumière sans fumée. Il réchauffe et anime tout

ce qu'il touche. Dès qu'il ne produit ni l'un ni l'autre de ces effets, il est de mauvais aloi. Un esprit borné n'est autre chose qu'une bêtise bornée. Mon esprit me dit que Capo d'Istria n'en a point; je parie qu'il en dit autant de moi-même; dans ce cas, il n'y a qu'un jury qui puisse trancher la question.

1er novembre.

450. Les soirées où l'orage gronde au dehors et où de grosses gouttes de pluie viennent battre contre les fenêtres, semblent faites tout exprès pour les conversations intimes. Cette expérience, que j'avais déjà faite souvent, je viens de la confirmer de nouveau par un long entretien que j'ai eu avec Nesselrode. Ce dernier était assis devant moi à la table où j'écris; il vient de me quitter il y a dix minutes. Nesselrode commença de lui-même à me parler de l'impossibilité de laisser Golowkin à Vienne; l'Empereur ne veut plus lire ses rapports, et Capo d'Istria ne veut pas l'écouter. Voilà certainement un homme bien utile en tout temps, mais surtout aujourd'hui.

3 novembre.

451. Ma sœur (la duchesse de Wurtemberg) a passé deux jours ici. Elle est venue pour parler à l'Empereur Alexandre d'une affaire qui concerne le duc. Le Czar, qui est enchanté chaque fois qu'il trouve quelqu'un avec qui il puisse s'entretenir, n'a pas quitté sa tante pendant ces deux jours. Du reste, elle est agréable à voir et à entendre, car elle est très-intelligente, et, de plus, elle a un caractère charmant.

Il s'est passé entre la tante et le neveu un incident tout à fait comique. La première était logée dans une espèce de masure. Vers la fin de la seconde soirée qu'ils passèrent ensemble, ils s'aperçurent que quelque chose remuait dans un coin du plafond. En y regardant de plus près, ils découvrirent une petite fenêtre que le propriétaire de la maison avait louée, à raison de tant par personne, pour tous ceux qui étaient curieux

de voir sans être vus l'Empereur de Russie en société intime. Heureusement l'entretien était parfaitement innocent, sans quoi nous aurions probablement à nous attendre à une deuxième édition du procès anglais. Si jamais la Reine Caroline passait par Troppau, je ferais en sorte qu'elle occupât cette chambre.

4 novembre.

452. On dirait que le règne des utopistes va commencer bientôt. On peut s'en rapporter aux de Pradt, aux Benjamin Constant, aux Wilson, et même aux lady Jersey.

Les manéges auxquels se livre la Cour russe sont assez intéressants à observer. Il y a dans le nombre des gens dont chacun poursuit un but différent. Non-seulement l'Empereur est revenu à ses anciennes idées, mais encore il a pris une position tout opposée à celle qu'il avait adoptée depuis des années. Capo d'Istria est obligé de se tourner au gré du vent; mais il le fait à contre-cœur, ce qui le réduit à jouer un jeu de balançoire. A l'heure qu'il est, Nesselrode est mort moralement; il est tout comme s'il n'existait pas.

8 novembre.

453. Nous avons un temps affreux; l'hiver a commencé, il pourrait bien ne plus nous quitter pendant quatre longs mois. Pour moi, le plus beau soleil d'hiver n'est pas un soleil, parce qu'un froid moins vif n'est pas de la chaleur, et que la lumière toute seule ne réchauffe pas. Le mauvais côté du Congrès, c'est d'abord toute la besogne à faire, puis le séjour dans cette petite ville, enfin la mauvaise saison. Pour les maitres du monde, d'aussi petits détails sont imperceptibles; mais quant à moi, je trouve que je vaux toujours moins dans un cadre désavantageux. Qu'on me place à la tribune du Capitole, et l'on m'entendra parler tout autrement que je ne suis capable de le faire à Troppau. Ce qu'il me faut, c'est de l'espace; je ne supporte pas d'être à l'étroit.

Du reste, nous obtenons de grands et bons résultats.

..... Dans toute ma vie je n'ai connu que dix ou douze personnes avec lesquelles il fasse bon causer, c'est-à-dire des personnes qui restent dans la question, qui ne se répètent pas et qui ne parlent pas d'elles-mêmes; qui ne s'écoutent pas, qui sont assez instruites pour ne pas se perdre dans des lieux communs, qui ont enfin assez de tact et de bon goût pour ne pas mettre leur individualité au premier plan.

10 novembre.

454. La bienveillance que me témoigne l'Empereur de Russie dure toujours. C'est un retour à l'année 1813. S'il eût été en 1815 tel qu'il a été en 1813, il n'y aurait pas d'année 1820.

15 novembre.

455. Nous avons reçu aujourd'hui la nouvelle de la boutade* du régiment Semanoffsky; l'affaire n'est rien au fond, et pourtant elle est désagréable. Elle n'est rien relativement au fait lui-même, mais elle est considérable par l'importance que la masse du public lui donnera. Cette nuit, il est arrivé trois courriers coup sur coup. Aussitôt après, l'Empereur Alexandre m'a fait appeler et m'a raconté l'aventure. Nous l'avons jugée tout à fait de la même manière. L'Empereur a tellement changé en général qu'il nous arrive assez souvent maintenant d'être d'accord.

Le Czar croit qu'il faut qu'il y ait une raison pour que trois mille soldats russes se soient laissés aller à un acte qui répond

* L'ordre du jour de l'Empereur Alexandre, lancé de Troppau et daté du 14 novembre, nous apprend ce qui suit au sujet de l'incident dont il est question ici : une compagnie du régiment de la garde impériale Semanoffsky s'est permis, au mépris de ses devoirs et de la foi jurée, de se réunir de son propre chef, le soir, à une heure indue, pour élever des plaintes contre le colonel du régiment. Elle a été placée sous une surveillance étroite à la suite de cette infraction, et cette mesure a poussé les autres compagnies à refuser aussi l'obéissance à leurs chefs. (*Note de l'Éditeur.*)

si peu au caractère national. Il va jusqu'à se figurer que ce sont les radicaux qui ont fait le coup, afin de l'intimider et de le décider à revenir à Saint-Pétersbourg. Je ne suis pas de son avis. Ce serait par trop fort si en Russie les radicaux pouvaient déjà disposer de régiments entiers; mais cela prouve combien l'Empereur a changé.

20 novembre.

456. Quand je me vois pendant des heures entières assis en face de Capo d'Istria devant la table de la salle des conférences, et que je suis obligé de lire ses élucubrations, ce qui est encore plus fatigant que de l'entendre parler, mes idées finissent par s'embrouiller à tel point que j'ai toujours peur de faire moi-même une sottise. Dans toutes les pièces qui partent d'ici, les idées sont à moi, mais la rédaction est de Capo d'Istria. Il en résulte que très-souvent je ne reconnais plus mes idées. Nous perdons beaucoup de temps à retoucher et à corriger. C'est ainsi qu'hier nous avons discuté pendant deux heures sur la préférence à donner au mot « inviter » ou au mot « réclamer ». Que m'a-t-il servi de prouver que « réclamer » suppose un droit, tandis qu' « inviter » n'en suppose point? Cette dispute grammaticale dura longtemps, et le combat ne finit que faute de combattants.

C'est vraiment une chose inexplicable pour moi que l'Empereur Alexandre puisse faire si bon ménage avec Capo d'Istria. Je me demande si le premier sait ce qu'il veut; son langage cependant est aussi net que le mien. Je vis avec lui sur le même pied qu'en 1813. Je vais le voir quand je veux, et nous causons pendant des heures entières sans jamais nous disputer.

27 novembre.

457. Je regarde le procès (de la Reine d'Angleterre), son commencement, la manière dont il est conduit et ses conséquences, comme une des plus funestes catastrophes qui aient été réservées à notre temps. Tout pâtit de ce scandale, la

morale publique, l'honneur de la couronne, et celui des deux sexes.

Ici nous arrivons peu à peu à des résultats. Ceux-ci ne sont malheureusement pas à la hauteur de ce que j'avais désiré : c'est qu'il est difficile avec Capo d'Istria de réaliser simplement le bien pur et simple. Le décompte de notre influence réciproque s'établira probablement de la manière suivante : je remporterai 85 pour 100 de la victoire, tandis qu'avec le reste il fera perdre au monde son repos, à la raison son autorité et au bon sens l'honneur qu'il mérite. Capo d'Istria n'est pas un méchant homme, mais, à parler franchement, c'est un fou fieffé et complet. C'est un esprit à l'envers comme on n'en a jamais vu. Il vit dans un monde où nos âmes peuvent être transportées parfois grâce à un vilain cauchemar. Indépendamment de cela, il est d'une vanité qui dépasse toute imagination ; et dire qu'un tel homme occupe une telle position!

29 novembre.

458. Nous venons de décider que nous attendrons ici la réponse de Naples ; nous resterons en conséquence à Troppau jusqu'à la fin du mois de décembre au moins. Il y aura donc encore bien des jours qui iront se perdre dans cette mer sans rivage qu'on nomme le temps. J'arrive à la fin de chaque jour comme j'arriverai une fois à la fin de mon existence, c'est-à-dire sans avoir vécu. Ce qui restera de moi, savoir quelques papiers, sera mangé dans les caisses par les vers, à l'exception de ce qui verra le jour cinquante ans après ma mort. Alors mes arrière-neveux, si j'ai le bonheur d'en laisser, apprendront qu'ils possèdent en moi un aïeul qui a pensé, qui a vu, qui a voulu.

Ce soir, j'ai encore conféré pendant trois heures avec l'Empereur Alexandre. Comme nous n'avions pas d'affaires spéciales à traiter, notre entretien embrassa le plus vaste horizon. On dirait que c'est d'aujourd'hui seulement que l'Empereur fait son entrée dans ce monde et qu'il ouvre les yeux. Il en est actuellement au point où j'étais arrivé il y a trente ans. On

ne peut bien voir dans ce monde qu'à la condition de regarder de très-haut, mais il faut avoir commencé par avoir été dans les régions inférieures, au milieu de l'orage, de la pluie et de la tempête. Car ceux qui sont placés si haut ne peuvent pas se faire une idée bien exacte des objets quand ils ne les ont pas déjà vus de près. Ce n'est pas dans un arsenal qu'on apprend à faire la guerre, ce n'est pas dans un port qu'on apprend à braver, à prévoir et à vaincre les tempêtes.

Quand j'envisage ainsi les choses, il me paraît très-facile, dans le cas où je serais un radical ou un démagogue, de renverser les plus puissants de la terre.

1er décembre.

459. Le terrain de Troppau est gras et mou comme du beurre; on y patauge comme dans une glace au chocolat : c'est ce qui a suggéré aux autorités de la ville une idée excellente. Comme on ne peut pas franchir une porte sans enfoncer jusqu'aux genoux, la municipalité a fait poser par terre quelques milliers de planches l'une à la suite de l'autre. Cela forme une voie étroite, mais fort commode, que les membres du Congrès, les dames de la ville, leurs adorateurs et les bons bourgeois suivent tous les jours. Tout irait parfaitement si tout le monde suivait la même direction; mais la difficulté commence quand on se rencontre. Il faut, dans ce cas, que le passant poli se range pour faire place à celui qui ne l'est pas, ce qu'il ne saurait faire sans enfoncer au moins un pied dans la boue. L'Empereur Alexandre se promène tous les jours sur ces planches. Tous les hommes qui suivent une direction opposée barbotent naturellement dans le gâchis, tandis que, pour laisser passer les femmes qui viennent en sens inverse, il s'y jette lui-même, à moins qu'elles ne le préviennent en se sacrifiant. Il y a là une lutte plaisante à qui se mettra dans la boue; M. Cruikshank trouverait dans ces incidents matière à d'innombrables caricatures. Du reste, ce qui arrive à Sa Majesté Impériale arrive aussi au ministre et au commis le plus humble. Depuis que le monde est civilisé, on n'a jamais vu de lutte

pareille entre le devoir et la répugnance, comme aussi entre la politique et la boue. Ces promenades sont la meilleure pierre de touche pour des qualités essentielles. Elles mettent au jour mainte vertu, telle que, par exemple, l'amour du prochain, le respect des supérieurs hiérarchiques, l'hommage rendu au beau sexe, etc. Malheureusement, Troppau fournit aujourd'hui une nouvelle et triste preuve de la rudesse de notre vilain siècle, qui ne sait pas récompenser les vertus. Les gens les plus vertueux se voient constamment plongés dans la boue. Mais en voilà assez sur ce chapitre.

5 décembre.

460. C'est dommage que Nesselrode s'efface tant. Je ne comprends pas qu'un homme s'annihile au point de revêtir l'habit d'un autre et de mettre le masque d'un étranger au lieu de garder son propre visage.

Il m'arrive très-souvent en écrivant d'omettre un verbe ou un substantif; c'est une fort mauvaise habitude. J'ai dans mon bureau particulier un employé chargé spécialement de combler ces petites lacunes. Comme il fait ce métier depuis dix ans, il connait mes pensées; parfois, cependant, il lui arrive de ne pas les deviner, et, dans ces cas-là, il me consulte. La plupart du temps, je prends la plume et je biffe toute une période, ce qui est à la fois très-commode et très-utile, vu que dans les affaires on en dit toujours trop long plutôt que pas assez... A propos de lettres, il y avait autrefois à Paris une excellente institution. On pouvait remettre un paquet ou une lettre au bureau de poste, et l'on vous donnait en échange un récépissé avec un numéro et une devise. Le paquet et la lettre n'étaient remis qu'à la personne qui pouvait montrer le même numéro et la même devise. De cette manière, l'expéditeur et le destinataire restaient à jamais inconnus l'un et l'autre.

11 décembre.

461. Nous sommes arrivés à la fin du premier acte du drame. Comme il faut que cent mesures différentes soient prises, mon cabinet ressemble plus que jamais à un quartier général. Le Roi de Naples viendra ou ne viendra pas; il faut prendre des mesures en vue des deux éventualités. S'il ne vient pas, il faudra agir avec la rapidité de l'éclair; or, Jupiter seul pouvait faire gronder la foudre en fronçant ses sourcils. Ah! que le rôle de Jupiter était facile!

15 décembre.

462. Avant-hier soir, j'eus une conversation remarquable avec l'Empereur Alexandre. Nous restâmes ensemble de sept heures à onze heures. Une preuve capitale de nos sentiments d'amitié réciproques, c'est celle qui est fournie par le thé. Quand nous prenons du thé en tête-à-tête, nous nous entendons parfaitement.

Cela me rappelle l'histoire d'un de mes amis de Paris, qui avait une maîtresse. Tous les jours, ou plutôt toutes les nuits, il allait chez elle à trois heures du matin, s'entretenait pendant une heure avec elle, puis il s'asseyait à côté de son lit et prenait en main son violon, dont il jouait jusqu'à six heures. Il fallait qu'alors la belle se levât; lui se couchait et dormait jusqu'à deux heures. Or, quand il était en bons termes avec sa maîtresse, on voyait arriver son violon; étaient-ils brouillés, point d'instrument. Notre violon, à nous, c'est le thé. Si nous ne sommes pas bien ensemble, *point de thé*.

Pendant cette conversation, je dis sur Capo d'Istria ce que j'avais sur le cœur; le thé rendit la chose plus facile. Après avoir lu à l'Empereur une pièce très-intéressante, je lui demandai : « Vous m'avez compris? — Oui, parfaitement. — D'où vient donc que Capo d'Istria ne me comprend jamais? — Je lui en ai fait déjà souvent le reproche; cela tient à ce qu'il se figure toujours que vous voulez encore autre chose. — Il n'a

pas tort en cela; je voudrais avant tout qu'à côté de son esprit il eût encore du bon sens. »

Grâce au thé, ces choses-là passent très-bien. Ah! si cette boisson aromatique pouvait rendre Capo d'Istria raisonnable, Dieu du ciel, quelle masse de thé je ferais venir de la Chine!

18 décembre.

463. Il gèle très-fort. Les planches sont devenues inutiles; tout le pays n'est plus qu'une planche.

Tout ce qui nous arrive de Londres est bien misérable; je n'en suis, du reste, ni surpris ni étonné. Si je pouvais faire de Capo d'Istria ce que je veux, tout marcherait vite et bien; l'Empereur Alexandre ne devient un obstacle que par son ministre; sans ce dernier, tout serait réglé aujourd'hui.

20 décembre.

464. Ce soir, ma cousine (Flora de Wrbna, née de Kageneck), qui fait chez moi les honneurs à Troppau, offrit une tasse de thé à Golowkin. Il lui répondit d'un air grave : « Ne m'offrez pas de thé; j'aime cette boisson, il est vrai, mais elle ne me fait pas de bien. Je suis un malheureux *théanthrope*. »

Golowkin s'exposerait à moins de mécomptes s'il voulait s'appliquer à parler plus simplement. Il aurait été moins prétentieux s'il avait dit tout bonnement comme certaine dame : « Je suis heureuse de ne pas aimer les épinards, parce que, si je les aimais, j'en mangerais, et je les déteste. »

Il faut remarquer à ce propos que Golowkin, qui se croit un philanthrope, mais qui a un faible tout particulier pour ce mot, quoiqu'il n'en connaisse pas la valeur, semble ignorer que les syllabes grecques finales *anthropos* veulent dire homme, tandis que les syllabes initiales *philo* signifient ami. *Philothé* aurait donc été certainement plus correct et plus joli que *théanthrope*.

21 décembre.

465. Toujours point de nouvelles de Naples, ce qui prouve que les drôles se disputent dans ce pays-là; quant à bien se rosser entre eux, ils n'en ont pas le courage.

23 décembre.

466. On court l'un chez l'autre pour avoir des nouvelles; partira-t-on? restera-t-on? comment? quand? Depuis l'invention des messages, qui est bien ancienne et bien respectable; depuis celle de l'écriture, qui ne remonte pas moins haut, mais qui souvent est moins respectable, je n'ai jamais rien vu d'aussi complet que le silence gardé par nos représentants à Naples. Sans un petit juif qui est là parce qu'il est partout, nous ne saurions absolument rien. D'après le peu que nous apprenons par ce juif, nous supposons que le Roi viendra.

24 décembre.

467. Le courrier arrive à l'instant. Le Roi viendra, et nous, nous allons à Laybach. Je partirai demain, mon auguste Maître après-demain, l'Empereur Alexandre le 27.

Le moment décisif approche.

SUITE DES CONFÉRENCES MINISTÉRIELLES DE VIENNE *.

468. Metternich à Neumann (Lettre), Vienne, le 25 janvier 1820. — 469. Metternich à Rechberg (Lettre), Vienne, fin janvier 1820. — 470. Metternich à Neumann (Lettre), Vienne, le 2 février 1820.

468. Je ne doute pas que lord Castlereagh ne soit satisfait de la tournure que j'ai trouvé moyen de donner à la question

* Les documents suivants se rattachent à ceux de l'année 1819 (nos 374-380). (*Note de l'Éditeur.*)

politique et militaire. C'est dans cette question, la plus importante sans nul doute pour l'Autriche et la Prusse, que de tout temps il a existé le plus d'idées et de vœux opposés dans les Cours allemandes. Les unes, telles que la Prusse, voulaient ce qu'il eût été dangereux pour la fédération et compromettant vis-à-vis de l'Europe de leur faire accorder. D'autres, telles que la Bavière et le Wurtemberg, ont constamment voulu nous isoler dans cette question de la fédération. En cas de guerre entre l'Autriche, la Prusse et la Russie, la Bavière se serait trouvée placée ainsi à la tête de la fédération *purement allemande.* Cette attitude aurait commencé par une déclaration de neutralité armée. La marche des événements aurait réglé le reste, sans qu'il eût été possible d'en mesurer l'étendue.

Le fond de ces pensées se retrouve dans plusieurs des instructions apportées ici par les plénipotentiaires. C'est en partie au soin que j'ai eu d'ajourner la discussion sur l'affaire, que je dois d'avoir gagné le procès. Il a fallu établir pour les fédérés une telle somme de sécurité et même d'avantages, que ce qu'ils regardent comme des sacrifices a dû disparaître à leurs yeux. Les rédactions seront soumises à la ratification des Cours. Il est possible et peut-être même probable qu'à cette occasion la Bavière et le Wurtemberg voudront encore regimber, mais il ne leur restera qu'à accéder. On ne renverse pas un édifice dans toutes ses parties, pour un coin incommode à habiter; mon soin est de tellement lier les différentes parties de l'édifice fédéral, que vouloir en renverser une, c'est les attaquer toutes.

Je ne doute pas que le travail *complet* de la conférence ne puisse être envoyé aux Cours du 12 au 15 février. On aura fait un travail immense en bien peu de temps! C'est l'expérience que j'ai acquise dans le cours des six dernières années de Congrès, qui seule a pu amener des résultats pareils à ceux que nous offrirons à l'Europe.

Metternich à Rechberg, ministre des affaires étrangères de Bavière.

Vienne, fin janvier 1820.

469. . . . L'Allemagne entière, — ses hommes bien pensants tout comme les autres, — s'est à peu près généralement trompée sur le but de notre réunion à Vienne.

Tout le monde a cru que nous allions renverser tout ce qui tient aux formes, qui *malheureusement* ont été transplantées sur le sol allemand (ce sol si historique, si classique et si profond), dans le cours des deux ou trois dernières années. Les uns ont pensé que nous avions raison de le faire, les autres ont jeté les hauts cris. Or nous ne faisons pas ce que l'on a prévu, et j'avoue franchement que, dans mon âme et conscience, je ne me permets pas de le regretter, parce que je ne regrette pas ce qui est impossible.

Il en va, au reste, de ce qui se passe aujourd'hui chez vous, et de ce qui probablement va se présenter sur une ligne plus tranchante encore en Wurtemberg, comme il en va toujours et partout où l'on ne suit que l'impulsion d'un parti. . . . .

J'ai eu soin de hâter l'interprétation de l'article XIII *, car j'ai entrevu la nécessité d'écarter, et chez vous et en Wurtemberg, la seule opposition qui eût pu se fonder sur une base juste en apparence.

Votre constitution est, sans aucun doute, la moins mauvaise de celles données dans le midi de l'Allemagne; tandis que celle du Wurtemberg me semble ne pas pouvoir marcher. J'ai écrit dernièrement à Saint-Pétersbourg que je croyais que le résultat de nos conférences serait le plus désastreux possible pour le Roi de Wurtemberg et pour son peuple, — *vu qu'ils seraient condamnés à garder leur constitution.*

Telle n'est pas la conclusion chez vous. Vous pouvez *conserver* sans malheur positif, et vous pouvez même gagner

* L'article XIII de l'acte fédéral se rapporte aux constitutions provinciales des États de la Confédération.

(*Note de l'Éditeur.*)

beaucoup encore en faisant un *règlement vigoureux*. Pour que ce règlement le fût cependant véritablement, il me paraîtrait urgent :

1° Qu'il fût adopté également par les États qui sont dans le cas de s'en donner un;

2° Que pour le renforcer davantage, il y eût dans nos travaux d'ici quelques principes exprimés, qui pussent servir d'appui aux Gouvernements faibles ou timorés.

J'ai parlé du premier de ces points de vue à Zentner *, et il est d'accord avec moi.

Quant au second, je trouverai moyen de placer la chose dans l'une ou dans l'autre partie de notre travail, et je n'en ai parlé à personne.

Si vous entrez dans mon idée, tâchez de donner quelque instruction dans ce sens à vos plénipotentiaires, car je n'aurais aucune raison de ne pas m'adresser droit à Zentner, si ce n'était celle que je désire ne rien faire *in bavariis,* sans vous ménager l'initiative.

J'étends cette question particulièrement à l'une des complications les plus graves que présentent les formes des nouvelles constitutions, savoir : *la publicité des séances et la sténographie des protocoles*. Je prétends que nul État monarchique de moins de dix à douze millions d'âmes ne peut résister à cette forme. Les hommes dans des États restreints sont trop rapprochés; les injures sont trop poignantes, et rien ne compense leur influence, car les objets d'ambition sont trop mesquins. J'avoue qu'en qualité d'*ambitieux,* j'aimerais beaucoup mieux jouer le rôle d'un Liebenstein que d'un Berstett à Carlsruhe. . . . .

Ce qui se passe à Berlin est d'une importance immense pour le salut du monde. Teplitz n'a pas été perdu, et Carlsbad a tout sauvé. Laissez crier quelques fous, et jouissez en paix de votre triomphe.

* Ministre bavarois et plénipotentiaire aux conférences ministérielles de Vienne.

(*Note de l'Éditeur.*)

Metternich à Neumann. Vienne, le 2 février 1820.

470. Je puis vous assurer que *nos affaires sont finies* ici. Le plus important travail, à la fois le plus long et le plus directement lié à l'ensemble du système fédéral, a déjà passé une fois au Plenum, et il a été admis, sauf quelques corrections grammaticales, qui seront terminées d'ici à deux jours. Je vous l'enverrai par le prochain courrier hebdomadaire. Ce n'est qu'après l'avoir lu que vous pourrez avoir une idée claire de ce que nous faisons ici.

Il vous développera tout le jeu de cette grande Confédération. Vous y verrez précisés les droits et les devoirs des confédérés et la sphère d'activité de la Diète. J'espère que M. de Capo d'Istria finira même par comprendre l'un et l'autre. Il verra que la Confédération est *unie*, et que la Diète n'est pas sa *Souveraine;* que quelques nuances séparent la Confédération monarchique allemande de la Confédération républicaine helvétique; que le canton de Bâle n'offre point de similitude avec la Bavière ou avec la Prusse, et que même le rôle du landamman directeur n'est pas celui de l'Empereur d'Autriche.

Les états de Bade vont se rassembler. Ce fait déroutera de nouveau le comte Capo d'Istria. Il va croire que pour le coup nous tombons en enfance. Rassembler les états, et faire des lois contre les assassinats libéraux! faire les lois du 20 septembre, et ne plus en parler à Vienne! Il y a dans tout cela de quoi confondre bien des systèmes. C'est que tout bonnement nous ne renouvelons pas ici, mais nous édifions; nous ne revenons pas sur ce qui est fait, nous faisons de bonnes lois contre tous les genres d'excès, et nous abandonnerons à chaque État le soin de veiller à sa sûreté intérieure, en lui garantissant un appui fort et général pour le jour où il pourrait en avoir besoin. *Nous faisons, en un mot, la paix et la tranquillité,* en tant que des lois peuvent assurer l'une et l'autre.

L'OPPOSITION DU WURTEMBERG A LA COMPÉTENCE DES CONFÉRENCES MINISTÉRIELLES DE VIENNE.

471. Metternich à l'Empereur François (Extrait de rapport), Vienne, le 31 mars 1820. — 472. Metternich à Wintzingerode (Lettre officielle), Vienne, le 31 mars 1820. — 473. Metternich à Wintzingerode (Lettre confidentielle), Vienne, le 31 mars 1820.

471. Presque au moment de la clôture de nos conférences, qui sont arrivées si heureusement à leur terme, la Cour royale de Wurtemberg fait une tentative pour rendre vains des travaux qui nous ont coûté quatre mois d'efforts.

La Cour de Wurtemberg ne veut pas que nos délibérations aboutissent *à une œuvre définitive, à un acte signé à Vienne;* elle prétend ne les considérer *que comme de simples travaux préliminaires qui doivent être complétés et recevoir leur sanction à la Diète.*

La première manière d'agir produira l'apaisement dans les esprits; la seconde produira l'agitation. Tous les Gouvernements allemands ont fait voir jusqu'à l'évidence qu'ils étaient unanimes à vouloir le bien de la Confédération ; Votre Majesté n'a eu que des paroles de concorde à faire entendre, et l'union s'est faite ; car elle existait dans les cœurs des Souverains allemands, et les plénipotentiaires étaient d'accord pour n'apporter à nos délibérations que des vues éminemment sages et éclairées. Mais des sentiments tout opposés semblent régner dans le cœur du Roi de Wurtemberg. Si l'on peut faire des conjectures en s'appuyant sur une chose incompréhensible, on ne peut arriver qu'à la conclusion suivante : c'est que le Roi ou, — j'ose encore l'espérer, — que ses conseillers tâchent de porter une seconde fois devant la Diète la question des intérêts particuliers du pays, dont le respect a déjà été assuré à la suite de délibérations *préalables,* et qui, du reste, sont inséparables de l'intérêt général de tous les Gouvernements allemands. Ils veulent profiter de la discussion des résolutions prises par la Conférence pour produire à la Diète des explications, des objections et des déclarations soi-disant *libérales;* ils

espèrent par là faire croire que tous les Souverains sont victimes d'un système *d'oppression* et, d'autre part, conserver au Roi de Wurtemberg une réputation de popularité. On admet que la chose s'accomplisse; mais le Roi veut avoir l'air de céder à la violence.

Les conférences de Carlsbad nous ont éclairés sur ces menées. Le plénipotentiaire du Wurtemberg, qui y assistait, terminait presque toutes ses *propositions* par la restriction suivante : il demandait « que les résolutions qu'elles devaient entraîner fussent prises *par les autres membres de la Confédération,* et qu'elles fussent imposées à son royal Maître ». C'est ainsi que le même plénipotentiaire parlait dans ses discours et dans ses écrits de démonstrations militaires, de concentration de troupes autrichiennes dans le Tyrol et de troupes prussiennes sur le bas Rhin. C'est ainsi que le Roi s'est conduit au mois de septembre dernier, lors des discussions qui ont eu lieu à Francfort, lors de son voyage à Varsovie comme depuis son retour à Stuttgart. Enfin c'est ainsi qu'il se conduit à Vienne, et il est incontestable qu'il agit d'après un plan raisonné.....

Le Roi de Wurtemberg a fait une tentative qui ne lui réussira pas. Pour la faire échouer, il suffira de la fermeté de Votre Majesté et de l'excellent esprit qui anime tous les autres Gouvernements et leurs délégués.

Dès que le comte de Mandelslohe m'eut fait sa communication, je regardai comme un devoir de ne pas agir *seul.* Au jour de l'attaque, il faut que chaque combattant soit sûr qu'il n'a rien à craindre de son voisin; il est certain que la Confédération germanique ne peut prospérer que si elle est soutenue et protégée par une volonté ferme et unie. Tandis que je faisais cette déclaration verbale au comte de Mandelslohe, je suis entré en pourparlers avec les autres délégués. Votre Majesté daignera constater à la lecture de l'annexe l'heureux résultat de cette première démarche*.

* Voir les points 1° et 2° de la dépêche ci-après (n° 472).
(*Note de l'Éditeur.*)

Je prends aussi la liberté de soumettre à Votre Majesté, dans une autre annexe, le projet d'une lettre à adresser par Elle au Roi de Wurtemberg.

Aussitôt que Votre Majesté l'aura signée, je m'empresserai de faire partir l'expédition pour Stuttgart.

Metternich à Wintzingerode, ministre de Wurtemberg (Lettre officielle), Vienne, le 31 mars 1820.

472. En me remettant la lettre de Votre Excellence, datée du 20 courant, M. le comte de Mandelslohe m'a communiqué, selon les instructions qu'il a reçues, la déclaration qu'il était chargé de consigner dans le protocole des conférences de Vienne.

Mon premier désir, en recevant cette communication, devait être de me convaincre si la Cour royale de Wurtemberg a l'intention de se déclarer à la fois contre le *fond* et contre la *forme*, ou seulement contre cette dernière. Ce point est de la plus grande importance, et j'ai pu avec raison me permettre d'avoir des doutes à cet égard, bien que dans le protocole il ne soit question que de la forme.

En effet, il ne s'agit pas seulement de savoir si les résultats des conférences de Vienne prendront un caractère obligatoire sans une nouvelle discussion à l'assemblée fédérale, ou s'ils doivent être soumis en la forme ordinaire aux délibérations de la Diète. La question a une bien plus grande portée. Les Cabinets réunis ici ont formulé avec tant de succès les principaux objets de leurs délibérations; ils ont surtout réglé si heureusement le point, si important pour l'Allemagne tout entière, de la détermination des droits des confédérés, que l'œuvre telle qu'elle existe peut répondre aux meilleures espérances. Ce travail si avancé, si près d'être entièrement achevé, doit-il être mené à terme, ou bien doit-on le mettre de côté comme un essai inutile et manqué? Voilà quelle est aujourd'hui la véritable question. C'est une question qui, j'en suis convaincu, — et tous les plénipotentiaires ici présents partagent

entièrement ma conviction, — intéresse plus l'avenir de la Confédération que n'importe quelle différence de vues relativement à la forme à observer en ce qui concerne l'assemblée fédérale.

Comme M. le comte de Mandelslohe n'a pu me fournir des éclaircissements complets sur ce point, j'ai dû m'assurer s'il avait positivement reçu l'ordre de faire enregistrer officiellement sa déclaration dans la première séance plénière qui aurait lieu après notre entretien, ou s'il se croyait autorisé à différer cette démarche jusqu'à la réponse aux communications actuellement expédiées par ce courrier. M. le comte s'est déclaré obligé à accomplir immédiatement sa mission.

Les choses étant ainsi, il ne me restait plus qu'à dire de mon côté à M. le comte de Mandelslohe que je ne me croyais nullement fondé à m'engager avec lui dans la discussion et dans la justification de la forme adoptée *per unanimia* dans la dix-huitième séance, et que je ne pourrais prendre une résolution à cet égard qu'après m'être expliqué préalablement avec tous les plénipotentiaires. J'ajoutai à cette déclaration la réserve suivante, commandée par la nécessité : c'est que tout préjudice résultant de la prolongation inutile des conférences de Vienne, qui intéressent à un égal degré l'Allemagne entière, serait imputé à la Cour opposante, et que celle-ci en serait responsable.

Je me suis abouché sans perdre de temps avec les autres plénipotentiaires, et voici quel a été le résultat de notre conférence :

1° C'est qu'il ne peut y avoir aucun temps d'arrêt dans la marche des affaires que nous discutons ici ;

2° Que tous les membres du Congrès sont résolus à maintenir dans toute son intégrité l'œuvre entreprise ici et amenée presque à son terme par des délibérations qui durent depuis quatre mois, et à s'y obliger solidairement, par suite de la résolution commune prise le 4 mars ; qu'à cet effet ils s'engagent tous *à repousser une nouvelle délibération à la Diète relativement à cette question.*

Pénétré du sentiment de la nécessité de tout tenter pour

épargner à la patrie allemande et à l'Europe le fâcheux spectacle d'une conférence des Cabinets des Cours d'Allemagne prolongée pendant quatre mois sans résultat ou, ce qui reviendrait au même, sans épuiser les questions à résoudre, j'ai pris en même temps sur moi de communiquer à Votre Excellence, dans l'annexe de cette lettre, l'avis unanime de MM. les plénipotentiaires sur le choix de la forme définitive.....

En remplissant ce devoir, je suis particulièrement chargé par Sa Majesté l'Empereur de déclarer solennellement en son nom qu'Elle ne voit que deux moyens possibles de mener à bonne fin l'affaire que nous traitons ici ; il faut :

Ou bien rédiger sous la forme d'un acte ratifié par les Gouvernements de la Confédération les résolutions prises à Vienne comme des résultats admis définitivement, et remettre à l'Assemblée fédérale le soin de consigner cet acte dans les archives de la Confédération et de le publier selon les formes constitutionnelles observées ordinairement ;

Ou bien soumettre à la Diète les susdites résolutions sous la forme d'un rapport de son président, en se conformant à l'engagement pris ici par tous les Gouvernements de prescrire une adhésion complète et absolue à leurs représentants à la Diète.

Toutes les voix se sont prononcées pour l'adoption du premier de ces deux moyens ; le second a dû être rejeté par tous les plénipotentiaires, d'autant plus que Sa Majesté l'Empereur a cru devoir, pour les raisons développées dans la déclaration ci-jointe, décliner entièrement sa coopération sous cette forme.

Sa Majesté n'admet pas une troisième alternative, attendu qu'Elle est fermement résolue à ne pas laisser baser une proposition de la présidence de la Diète sur une simple entente préalable, n'ayant aucun caractère irrévocable et définitif, relativement aux objets des délibérations actuelles. Elle ne veut pas davantage donner à son représentant à la Diète des instructions tendant à faire remettre en question ce qui est le résultat commun de l'examen scrupuleux et des discussions appro-

fondies de toutes les Cours et de tous les Gouvernements d'Allemagne, et ce qui est sur le point d'être achevé.

La présente lettre et l'annexe qui l'accompagne feront connaître en détail à Votre Excellence non-seulement l'opinion de tous les Cabinets allemands, mais encore celle de Sa Majesté l'Empereur, qui s'accorde entièrement avec celle des autres Cours.

Le désir qui anime Sa Majesté non moins que tous ses confédérés, est celui d'assurer la prospérité et l'affermissement de la Confédération germanique par les moyens les plus directs et les plus pratiques, en tant que leurs droits communs le leur permettent, ce qui est incontestablement le cas dans la situation actuelle ; ce désir, dont l'existence réelle a été affirmée si souvent et est encore affirmée journellement par la marche des conférences de Vienne, motive aussi la démarche présente et justifie l'espérance que Sa Majesté le Roi de Wurtemberg ne refusera pas son assentiment et son concours à l'achèvement d'une œuvre qui a été poursuivie jusqu'à ce jour avec un ensemble aussi remarquable que complet, et dont les conséquences seront si précieuses pour l'Allemagne.

Metternich à Wintzingerode (Lettre confidentielle),
Vienne, le 31 mars 1820.

475. Vous recevez aujourd'hui des paroles d'une haute valeur. Le moment est venu, Monsieur le comte, où tout ce qui n'est pas compréhensible doit être compris, et où tout ce qui n'est pas clair doit le devenir. Il est impossible que toutes les Cours d'Allemagne aient été réunies pendant cinq mois dans un même esprit de concorde, dans un même sentiment sur le besoin de consolider les bases de leurs relations fédérales, que nos conférences puissent toucher à leur fin, pour que tout ce qui a été dit et fait ne tourne qu'au profit des ennemis de l'ordre général. Et tel serait indubitablement le cas, si ce qui a conduit à une entente devait être renversé dans le moment même de cette entente.

J'ose me flatter encore que les détails dans lesquels je suis entré dans ma lettre officielle écarteront chez vous ce que de graves erreurs seules peuvent y avoir fait naître. Vous croyez que l'Autriche, et peut-être l'Autriche et la Prusse, veulent exercer une pression sur leurs confédérés. Le fait est faux ; l'Empereur connaît les dangers du moment et les besoins de tous les temps. . . . .

J'avoue franchement que je ne comprends pas la déclaration que M. de Mandelslohe a eu l'ordre d'insérer au protocole. Le fait est simple, vu que je ne me permets pas d'y attacher la seule interprétation précise qu'elle semblerait pouvoir admettre. Si elle n'a pas cette valeur, les pièces officielles que je vous adresse devront lever toutes les difficultés ; si tel ne devait pas être le cas, il ne sera pas nécessaire de chercher bien loin. Vous voulez empêcher que ce qui depuis cinq ans n'a pu se faire à Francfort, et que l'on est arrivé à terminer sous l'influence immédiate des Cabinets, ne finisse par aboutir.

Vous êtes bien mal servi ici. Mandelslohe se conduit en homme d'honneur. Trott fait son métier, et le métier des hommes tenus derrière la scène n'est jamais celui qui arrange les affaires. Placer, ainsi que vous l'avez fait, deux individus, c'est le moyen le plus sûr de ne pas sortir de l'erreur, de tout brouiller et de ne jamais aboutir.

Vous me voyez trop occupé d'une seule affaire pour ne pas comprendre que je ne suis guère tenté d'en revenir à mes dernières lettres. Votre réponse, loin de me prouver que je puisse m'être trompé sur quoi que ce soit, me prouve au contraire que j'ai raison en tout. Oui, je sais tout ce qui s'est passé depuis Carlsbad; je connais ce que vous appelez *un appui momentané dans l'opinion publique, le seul avantage que vous ayez obtenu.* Contre qui cet appui éphémère a-t-il été cherché? Est-ce contre les ennemis de l'ordre social ou contre vos confédérés?. . .

Si l'on croit à Stuttgart que l'Autriche fait de la petite politique, bien tortueuse et bien dangereuse pour ceux qui s'y laisseraient tromper, au moins le ministre des affaires étrangères de Wurtemberg ne pourra-t-il point reprocher à celui

de l'Empereur de s'embarrasser vis-à-vis de lui dans une controverse bien diplomatique.

Il me reste un seul passage à relever de votre dernière lettre confidentielle. Vous me dites : « De grâce, n'oubliez pas que nous avons une constitution et des ministres responsables. »

Je ne connais en fait de constitution et de ministres responsables rien qui ait trait à la question dont nous nous occupons. Les constitutions sont dans la Confédération, et ni hors ni au-dessus d'elle. La responsabilité des ministres ne regarde pas la Confédération. Vous êtes responsables de l'emploi de vos deniers publics et des actes de votre administration. Si vous admettez que la Confédération puisse souffrir, dans son principe vital, de cette responsabilité, il faudrait pour le moins également accorder à cette même Confédération le droit de nommer les ministres. Demandez à vos soi-disant amis du peuple s'ils ne trouvent pas mon axiome juste ; ils seront prêts à vous répondre affirmativement. Mais que deviendra la souveraineté de votre Roi, si elle va se fondre dans l'Allemagne des Jahn et des Arndt ?

J'attends avec calme et patience les nouveaux ordres que recevra votre plénipotentiaire*.....

LA POLITIQUE ALLEMANDE DE METTERNICH.

474. Metternich à Berstett, plénipotentiaire de Bade aux conférences de Vienne. Vienne, le 4 mai 1820.

474. Votre Excellence m'a fait part du désir qu'a Son Altesse Royale le Grand-Duc de Bade de connaître aussi exactement que possible les idées du Cabinet impérial et royal sur la situation politique de l'Allemagne en général. Cette invita-

* On connaît le résultat. Le Roi de Wurtemberg ne résista pas plus longtemps et autorisa son représentant à signer l'acte définitif. (*Note de l'Éditeur.*)

tion, venant d'un prince qui donne journellement les preuves les plus louables de la ferme volonté qu'il a de favoriser le bien et de la profonde connaissance qu'il possède de l'élément hostile qui veut en empêcher la réalisation, cette invitation, dis-je, est d'autant plus flatteuse pour moi qu'elle m'impose le devoir d'instruire Votre Excellence du point de vue auquel il faut nous placer pour examiner l'état actuel des choses.

Le temps marche au milieu d'orages perpétuels ; vouloir arrêter la tourmente serait une entreprise vaine. La modération, la fermeté, enfin l'union dans l'emploi de forces bien calculées, voilà les seules ressources dont puissent disposer encore les protecteurs et les amis de l'ordre ; c'est en cela seul que consiste à cette heure le devoir de tous les Souverains et de tous les hommes d'État bien pensants. Celui-là seul aura mérité ce titre au jour du danger, qui, après s'être assuré de ce qui est possible et de ce qui est juste, ne se sera laissé détourner du noble but de ses efforts ni par les vœux stériles ni par l'abattement. Le but est facile à déterminer ; à l'heure actuelle, il ne consiste ni plus ni moins que dans le maintien de ce qui existe. L'atteindre, voilà le seul moyen d'assurer le salut de ce qui est ; c'est peut-être même le moyen le plus propre à faire reconquérir ce qui a été perdu. A cet effet, il faut que tous unissent leurs efforts, il faut que tous ceux qui sont guidés par un seul et même principe, par un seul et même intérêt, agissent d'accord et prennent des mesures communes. Les matières incendiaires qui étaient préparées depuis longtemps se sont enflammées pendant l'époque qui s'est écoulée entre 1817 et 1820. La voie fausse qu'a suivie le ministère français pendant ces trois années ; la tolérance qui a favorisé en Allemagne ces théories dangereuses ; la faiblesse qu'on a montrée en voulant réprimer les abus de la presse ; enfin la précipitation avec laquelle on a donné des constitutions aux États de l'Allemagne du Sud ; toutes ces causes ont poussé aux plus funestes excès des partis que rien ne peut contenter.

Rien ne prouve mieux l'impossibilité de satisfaire ces partis que l'observation suivante : c'est que les menées les plus actives ont été constatées précisément dans celui des États où

l'on a montré la plus grande condescendance pour leurs prétendues aspirations.

Avant le Congrès de Carlsbad, le mal avait pris de telles proportions qu'il aurait suffi d'une complication politique même insignifiante pour bouleverser l'ordre social. La sagesse du système adopté par les grandes Cours nous a préservés de ce danger, qui pourrait encore être mortel, même aujourd'hui. Quelle est donc la marche qu'un Gouvernement éclairé doit suivre dans cet état de choses? En posant cette question, on admet comme probable la possibilité du salut, et nous nous croyons pleinement autorisés à concevoir une pareille espérance.

Si maintenant nous examinons les moyens par lesquels on pourrait atteindre un but aussi élevé, nous nous voyons ramenés au point d'où nous sommes partis. Ainsi, pour ménager un avenir plus heureux, il faut être au moins assuré du présent; la conservation de l'ordre de choses existant doit, par conséquent, être la première et la plus grave de toutes nos préoccupations. Par là nous n'entendons pas seulement l'ancien ordre de choses, en tant qu'il a été respecté de tout temps dans certains pays, mais encore toutes les institutions nouvelles créées légalement. L'importance qu'il y a à les maintenir et à assurer leur permanence ressort des attaques qu'on a dirigées avec un acharnement peut-être plus grand encore contre elles que contre les anciennes institutions. Dans les temps actuels, il y a tout autant de danger à passer de l'ancien ordre de choses à un ordre de choses nouveau, qu'à revenir des institutions nouvelles aux institutions disparues. L'un et l'autre également peuvent provoquer une explosion de troubles, chose qu'il faut éviter à tout prix.

Ne s'écarter en aucune façon de l'ordre de choses existant, quelle qu'en soit l'origine; n'entreprendre des changements, s'il paraît absolument nécessaire d'en faire, qu'en agissant avec une entière liberté et à la suite d'une résolution bien mûrie : voilà quel est le premier devoir d'un Gouvernement qui ne veut pas être entraîné dans les malheurs du siècle. Une telle résolution, quelque juste et naturelle qu'elle puisse être,

provoquera certainement des luttes acharnées; mais l'avantage d'avoir sous ses pieds une base connue et avouée est évident; car, fort de ce point d'appui, on pourra facilement découvrir dans toutes les directions et déjouer les mouvements de l'ennemi, qui seront nécessairement incertains.

Nous considérons comme absolument dénuée de fondement l'objection qu'on pourrait faire, savoir « *que, parmi les constitutions données en Allemagne jusqu'à ce jour, il n'en existe pas une qui repose sur une base quelconque, et que, par conséquent, aucune d'entre elles ne présente un point d'appui.* » S'il en était ainsi, les démagogues, dont l'ardeur est infatigable, n'auraient pas cessé de miner les constitutions. Tout ordre de choses institué légalement porte en lui-même le principe d'un système meilleur, à moins qu'il ne soit l'œuvre du caprice ou de l'aveuglement et de la folie, comme l'était la constitution des Cortès en 1812. Du reste, une charte n'est pas encore une véritable constitution ; celle-ci ne se forme qu'avec le temps, et il dépend toujours des appréciations et de la volonté du Gouvernement de donner au développement du régime constitutionnel la direction voulue pour séparer le bien du mal, pour affermir l'autorité publique et pour protéger le repos et le bonheur de la nation contre toute attaque et tout acte d'hostilité. Deux grands moyens de salut sont assurés actuellement à tout Gouvernement qui, pénétré du sentiment de sa dignité et de son devoir, n'est pas décidé à se perdre lui-même. L'un de ces moyens repose sur la conviction rassurante qu'il n'existe absolument aucune mésintelligence entre les puissances européennes, et que, d'après les principes immuables de la Monarchie, on ne saurait non plus prévoir aucun désaccord. Ce fait, qu'il est impossible de révoquer en doute, affermit et garantit notre situation et notre force. L'autre moyen, c'est l'union entre les États allemands, union qui s'est produite dans le cours des neuf derniers mois et qui, avec l'aide de Dieu, deviendra indissoluble, grâce à la fermeté et à la loyauté des membres de la Confédération.

Les conférences de Carlsbad et les résolutions qu'on y a élaborées ont agi d'une manière plus puissante et plus salutaire

que nous ne pouvons peut-être nous l'avouer à nous-mêmes dans un moment où nous ne pouvons évaluer que superficiellement les avantages conquis. Des mesures aussi importantes ne peuvent être estimées à leur véritable valeur que lorsqu'il est possible de constater tous les résultats qu'elles ont produits. Mais ces résultats, l'époque qui suit immédiatement les mesures prises ne peut nous les offrir. Quoi qu'il en soit, nous pouvons dès à présent nous faire une idée des effets produits par les résolutions du 2 septembre, si nous supputons les progrès probables que les ennemis de l'ordre public auraient faits sans elles.

Les résultats des conférences de Vienne, bien qu'elles soient d'un ordre élevé, produiront un effet moins brillant au premier moment, mais d'autant plus profond et plus durable. L'affermissement de la Confédération germanique offre actuellement à chacun des États dont elle se compose une garantie efficace; c'est là, dans la situation présente, un avantage inappréciable, qu'on ne pouvait obtenir avec quelque certitude qu'en suivant la voie que nous avons adoptée. La droiture et la modération avec lesquelles cette œuvre si importante a été poursuivie peuvent bien, d'une part, nous avoir arrêtés sous certains rapports et nous avoir empêchés de prendre des mesures plus hardies et plus énergiques; mais même en supposant qu'une telle manière de procéder eût été possible, il aurait, d'autre part, manqué à cette œuvre une des premières conditions, savoir la libre conviction et la sincère confiance de toutes les parties contractantes. Rien n'aurait pu combler cette lacune, qui serait devenue sensible surtout quand il aurait fallu exécuter des résolutions prises sous de tels auspices. En général, la puissance morale de la Confédération devient pour elle un besoin aussi impérieux que la puissance législative, et les progrès qu'a faits la certitude de l'utilité et de la réussite de cette union constituent, à notre avis, le résultat le plus important et le plus heureux.

Les règles que les Gouvernements allemands ont à observer désormais peuvent être indiquées en peu de mots. Ce sont :

1° La confiance dans la durée de l'état de paix en Europe,

ainsi que dans la concordance des principes qui dirigent les grandes puissances ;

2° L'attention scrupuleuse portée sur leur propre système de gouvernement ;

3° La persévérance dans la conservation des bases légales des constitutions existantes, et la ferme résolution de les défendre avec énergie et avec prudence contre toute attaque individuelle ; mais en même temps aussi

4° La révision de ces constitutions et la suppression de leurs vices organiques, révision et suppression qui seront faites par le Gouvernement et motivées par des raisons suffisantes ; enfin

5° En cas d'insuffisance de ses propres moyens, l'appel à l'appui de la Confédération, appui que chaque membre a le droit imprescriptible de réclamer, et qui, d'après les stipulations actuelles, pourra moins que jamais être refusé.

Voilà quelle est, selon nous, la seule manière de procéder, la seule qui soit réellement salutaire, légale et conservatrice. C'est sur de tels principes que repose le système politique de Sa Majesté l'Empereur, et l'Autriche, tranquille à l'intérieur et possédant une masse imposante de forces morales et de forces matérielles, non-seulement en fera usage pour assurer sa propre conservation, mais encore elle saura toujours les employer pour soutenir les intérêts de ses confédérés, dès que le devoir et la prudence le lui commanderont.

Que Votre Excellence daigne ne voir dans cet exposé sincère que le désir d'offrir à Mgr le Grand-Duc un nouveau témoignage de la sincérité de nos sentiments et du vif intérêt que la Cour Impériale et Royale porte au bonheur de Son Altesse Royale ainsi qu'à la prospérité et à la sécurité de ses États.

RÉSULTATS DES CONFÉRENCES MINISTÉRIELLES DE VIENNE.

475. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vienne, le 14 mai 1820. Résolution souveraine de Sa Majesté. Prague, le 17 mai 1820. — **476.** Projet de rapport de l'envoyé d'Autriche, président de la Diète, présenté à la vingt-septième séance de cette assemblée.

475. L'adhésion du Roi de Wurtemberg à notre acte final est arrivée ici cette nuit. Dans une séance plénière que j'ai convoquée pour demain matin, le protocole relatif à cette première partie de notre travail sera arrêté, et j'arriverai à faire signer l'acte après-demain.

La seconde partie, c'est-à-dire les instructions à donner aux membres de l'assemblée fédérale, a fait dans l'intervalle de tels progrès, que nous pourrons dissoudre notre conférence le 21 ou le 22 de ce mois.

L'œuvre que nous avons accomplie à Vienne est la plus grande qui pût se faire aujourd'hui. J'en vois maintenant les conséquences, et la marche correcte que nous avons suivie ne fera que les développer davantage de jour en jour. Les ministres des différentes Cours s'apprêtent à partir; il n'en est pas un qui ne désire recevoir de moi des instructions positives sur la marche que sa Cour devra suivre dans l'avenir au point de vue administratif aussi bien qu'au point de vue politique. L'Autriche n'aura qu'à prononcer une parole pour qu'elle ait dans toute l'Allemagne l'autorité d'une loi inviolable. C'est à présent seulement que les mesures prises à Carlsbad vont recevoir une application féconde, et que toutes celles que réclame le repos de l'Allemagne vont s'ajouter tout naturellement aux premières*.

* L'acte généralement connu sous le nom d' « Acte final de Vienne » contient, en soixante-cinq articles, l'énumération des mesures décrétées en vue d'assurer, par une instance permanente, les droits publics respectifs des membres de la Confédération; il stipule l'établissement d'un mode d'exécution relatif aux faits dont ce tribunal a à connaître, fixe les rapports internationaux de la Confédération, traite de différentes questions militaires, donne l'inter-

A moins d'un empêchement inattendu, je compte partir d'ici le 24 courant et rejoindre Votre Majesté le 26, à Prague.

METTERNICH, *m. p.*

Je prends note des bonnes nouvelles que vous m'annoncez, et je vous attends avec un véritable plaisir.

FRANÇOIS, *m. p.*

Prague, le 17 mai 1820.

Projet de rapport du président de la Diète.

476. Dans la séance de la Diète du 20 septembre de l'année dernière, il avait été décidé, sur la proposition de la présidence, qu'on demanderait des instructions relativement à différents points d'une importance particulière pour le développement ultérieur de la Confédération, et qu'aussitôt après la réouverture des séances ces points seraient discutés de manière à pouvoir prendre à leur égard une résolution définitive.

Dans l'intervalle, Sa Majesté l'Empereur mon auguste Maître, guidé par la conviction que non-seulement l'intérêt commun, mais encore le vœu unanime de ses confédérés, est de développer, de compléter et d'affermir autant que possible l'union indissoluble qui existe entre les membres de la Confédération, en maintenant rigoureusement le pacte fondamental selon l'esprit et le sens des articles qu'il renferme, a provoqué la réunion de conférences ministérielles à Vienne. Tous les Gouvernements de la Confédération ont envoyé à ces conférences des délégués munis de leurs pleins pouvoirs; conformément à sa destination primitive, cette réunion devait, par l'échange direct et la discussion des vues et des idées de

prétation authentique de l'article XIII du pacte fédéral et règle les rapports des différentes constitutions particulières vis-à-vis de la Confédération. Par suite d'une résolution prise par la Diète, le 8 juin, l'acte final de Vienne fut érigé en loi fondamentale de la Confédération, et promulgué comme telle en Allemagne. (*Note de l'Éditeur.*)

ses différents membres, amener une entente commune au sujet des questions qui devaient être examinées.

Toutefois, les débats qui s'ouvrirent à la suite de cette mesure ne tardèrent pas à montrer que, pour étudier à fond les questions dont la solution était proposée, il fallait faire rentrer dans la discussion commune beaucoup d'autres questions se rattachant à celles-là. Il est vrai qu'elles avaient déjà été agitées antérieurement à la Diète ; mais les unes n'avaient pas été résolues, les autres n'avaient été réglées que provisoirement. En même temps on reconnut qu'une définition exacte des idées relatives à la nature propre de la Confédération, ainsi que des rapports, des devoirs et des droits qui en découlent, était la première condition, la condition nécessaire de tout progrès réel dans la législation de la Confédération.

Dans le cours des travaux, poursuivis sur de telles bases, pendant des discussions qui n'ont cessé d'offrir un exemple mémorable d'union, d'esprit de corps et de confiance réciproque, heureuse garantie de la stabilité future de la Confédération germanique, on est arrivé de degré en degré à décider que les principaux résultats des conférences, en tant qu'ils se rapportaient à des stipulations essentielles, seraient réunis en un ensemble régulier qui, dérivant directement du pacte fédéral, participerait à la force virtuelle et à la valeur de cette loi fondamentale, satisferait au besoin que tout le monde éprouve de voir développer et compléter cette dernière ; cet ensemble de mesures pourrait, de plus, dans les questions principales, servir de règle pour la conduite des affaires à la Diète.

Mais comme il y avait, sous le rapport de l'origine, du fond et du but à atteindre, une différence capitale entre l'œuvre réalisée par cette voie et des instructions ordinaires, portant sur des questions particulières ou provoquant simplement des délibérations ultérieures, il a fallu lui donner aussi une forme spéciale. On a donc résolu de consigner les résultats principaux des conférences ministérielles de Vienne dans un acte émanant des plénipotentiaires réunis dans cette ville et agissant au nom de leurs Gouvernements, acte obligatoire par lui-même ; de soumettre toutefois ce document à l'assemblée

fédérale en suivant la voie constitutionnelle ordinaire, et de le faire proclamer ici comme loi fondamentale, en vertu d'une résolution formelle.

En conséquence, j'ai été chargé par ma Cour souveraine de présenter à l'honorable assemblée fédérale *l'acte final des conférences ministérielles ayant pour objet le développement et l'affermissement de la Confédération,* acte qui m'a été adressé ; mais, en même temps, je dois demander que, suivant ce qui a été convenu à cet égard et conformément aux déclarations à faire ici par tous les délégués agissant au nom de leurs augustes commettants, il soit procédé à la rédaction d'une résolution qui réponde, pour le fond et pour la forme, à l'acte dont il s'agit.

Projet de vote de l'envoyé d'Autriche.

L'envoyé impérial et royal est chargé de déclarer que sa Cour souveraine adhère et consent à ce que l'acte susdit soit, d'après ce qui a été convenu, érigé en loi de la Confédération, que l'original ainsi que les pleins pouvoirs y annexés soient déposés dans les archives fédérales, et qu'il soit joint au protocole une copie de ces pièces.

Projet de résolution.

1° L'acte final des conférences ministérielles de Vienne ayant pour objet le développement et l'affermissement de la Confédération, acte émanant des plénipotentiaires de tous les États confédérés, sera érigé, conformément à la stipulation formellement énoncée, en loi fondamentale de la Confédération. Cette loi aura la force virtuelle et la valeur du pacte fédéral lui-même.

2° L'original de l'acte en question, ainsi que les pleins pouvoirs y relatifs, seront déposés dans les archives fédérales.

3° Il sera joint au présent protocole une copie de ces pièces.

SITUATION POLITIQUE EN MAI 1820.

477. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vienne, le 14 mai 1820.

477. Depuis le départ de Votre Majesté, il ne s'est passé dans le monde politique rien qui ne fût à prévoir, étant donnée la marche des affaires en général.

En France, les partis sont en lutte entre eux. Le ministère ne dévie pas de la voie dans laquelle il s'est engagé; la loi électorale passera.

En Angleterre, les rapports entre le Roi et le ministère sont assez tendus. La cause de cet état de choses, c'est la Reine, qui est à Paris et qui va aller elle-même en Angleterre, ou qui, du moins, prend parti pour l'opposition. Les procès contre les radicaux se sont dénoués d'une manière favorable.

En Espagne, l'anarchie s'accentue davantage de jour en jour. La révolution du 8 mars ne tardera pas à porter les fruits amers qu'elle promettait.

Il est arrivé aujourd'hui un courrier de Russie. Le Czar envisage la question espagnole d'un point de vue moral très-élevé; mais il n'insistera pas pour prendre une part active aux événements.

Je ne fais qu'exposer d'une manière sommaire la situation politique à Votre Majesté.

J'aurai l'honneur de soumettre à Votre Majesté Elle-même tous les rapports qui me sont parvenus; en ce moment, j'en ai besoin pour expédier des affaires qu'il est indispensable de régler avant mon départ.

Le Roi de Prusse est obligé de *décliner* le rendez-vous que lui a donné Votre Majesté, vu que l'époque choisie par Elle coïncide avec celle du mariage de sa fille avec le grand-duc héritier de Mecklembourg. Votre Majesté est donc entièrement libre de donner suite à ses projets de voyage, et la politesse est faite.

ATTITUDE DE L'AUTRICHE VIS-A-VIS DE LA RÉVOLUTION DE NAPLES ET ADHÉSION DE LA BAVIÈRE A LA POLITIQUE DE METTERNICH.

478. Metternich au comte de Rechberg, ministre des affaires étrangères à Munich (Lettre confidentielle), Vienne, le 26 juillet 1820. — 479. Gentz à Metternich (Rapport), Salzbourg, le 1er août 1820. — 480. Metternich à Gentz (Lettre), Vienne, le 10 août 1820.

478. Les événements qui se sont passés récemment dans le royaume de Naples ont fait ressortir, avec plus de force que n'importe quel événement antérieur du même genre, la vérité du fait suivant : c'est que, même dans un État régulièrement et sagement administré, chez un peuple paisible, modeste dans ses aspirations et content de son gouvernement, la funeste influence des sectes révolutionnaires peut provoquer les commotions les plus violentes et amener en un moment le renversement des institutions en vigueur. Car il est parfaitement prouvé que ce sont les menées des carbonari toutes seules, sans qu'il y eût une impulsion étrangère, sans qu'il y eût un prétexte même spécieux à une agitation politique, qui ont donné naissance à ces mouvements insurrectionnels qui ont porté Sa Majesté le Roi de Naples à déposer le pouvoir dans un moment de trouble et de frayeur, à supprimer toutes les autorités existantes, à donner à ses sujets une Constitution absolument étrangère au pays et dont l'application n'a pas encore été essayée même là où elle a été inventée, en un mot, à proclamer l'anarchie comme loi souveraine.

Sa Majesté l'Empereur est convaincue que cet événement inattendu a dû faire l'impression la plus vive sur toutes les Cours d'Allemagne. Il démontre, par un exemple frappant, combien il est dangereux d'envisager avec l'indifférence du dédain la puissance d'associations secrètes et de conjurations tramées dans l'ombre, et combien les princes d'Allemagne ont agi sagement en déployant toute leur vigilance et toute leur rigueur pour combattre les premiers symptômes de ces coupables tentatives.

Par ses relations politiques et personnelles, par sa proche parenté avec plusieurs familles princières d'Italie, par la situation géographique de ses propres États, Sa Majesté l'Empereur est intéressée d'une manière toute particulière dans ces tristes événements. L'ordre politique, institué en 1815 sous la garantie de toutes les puissances européennes, a fait de l'Autriche la gardienne et la protectrice naturelle de l'ordre public en Italie. L'Empereur est fermement résolu à accomplir cette haute mission, à empêcher la perturbation de s'étendre et de gagner ses États ainsi que ceux de ses plus proches voisins, à ne tolérer aucun empiétement violent sur les droits et sur l'autorité des Souverains d'Italie tels qu'ils ont été définis par des traités, enfin à recourir aux mesures les plus énergiques, si les moyens légaux et administratifs ne suffisaient pas au rétablissement de l'ordre.

Heureusement, l'attitude actuelle des puissances européennes et l'esprit de paix qui les anime toutes nous répondent que des mesures de ce genre n'entraîneraient ni des inimitiés politiques ni des guerres d'État à État. Sa Majesté l'Empereur, dont tout le monde connaît la justice et la douceur, ne recourrait à la force qu'à la dernière extrémité; mais s'il fallait absolument en venir là, ce serait seulement contre des rebelles armés et non contre une puissance légalement établie qu'Elle emploierait la violence.

Mais même dans ce cas, qu'il nous en coûte extrêmement de supposer, Sa Majesté l'Empereur ne demanderait à ses confédérés allemands ni assistance immédiate ni coopération quelconque. Les mesures que réclame le maintien de la paix et de l'ordre en Italie sont tout à fait en dehors de la sphère de coopération de la Confédération germanique, telle qu'elle est déterminée par le pacte fondamental. Loin de vouloir s'écarter de ces principes, qui ont été, sur ce point, établis d'un commun accord, Sa Majesté est plutôt disposée à faire tous les efforts et tous les sacrifices pour éloigner des frontières du territoire de la Confédération germanique toute cause qui pourrait provoquer une coopération de ce genre et tout danger qui pourrait la rendre nécessaire.

Par contre, il est à coup sûr important, il ést désirable que l'Autriche puisse compter fermement sur le repos absolu en Allemagne pendant qu'elle consacrera ses soins et ses forces à une entreprise qui intéresse la sécurité de tous. Quelques vives préoccupations que le sort de l'Italie puisse causer à l'Empereur dans le présent ou dans l'avenir, Sa Majesté n'en continuera pas moins de prendre aussi vivement à cœur les questions qui intéressent l'Allemagne, et de remplir dans toute leur étendue ses devoirs de membre de la Confédération. Mais ce qui procure à Sa Majesté une satisfaction inexprimable, ce qui la tranquillise par-dessus tout, c'est qu'Elle peut se dire que notre patrie commune n'aura rien à craindre aussi longtemps que les Cours d'Allemagne seront guidées par ce vif sentiment du devoir que leur impose la gravité de la situation politique actuelle, et par cet esprit de concorde, de fermeté et de sagesse qui s'est révélé avec tant d'éclat aux dernières conférences de Vienne et qui, même depuis la clôture de cette réunion, s'est affirmé de la manière la plus digne par la conduite et par l'attitude de quelques-uns des premiers Gouvernements confédérés. L'Allemagne recueillera une gloire signalée si elle trouve dans la sagesse et dans la résolution de ses Souverains, dans le maintien fidèle des constitutions existantes, dans la loyauté de ses peuples et dans la puissante garantie du lien fédéral, les moyens et les forces dont elle a besoin pour conserver, au milieu des tourmentes qui menacent l'existence même de la société, sa paix intérieure, ses institutions légales, son indépendance, sa dignité et son caractère traditionnel. Sa Majesté est convaincue qu'aucun de ses nobles confédérés allemands ne sera indifférent à une telle gloire, et Elle-même s'estimera heureuse de pouvoir espérer d'en recueillir un jour sa part, et de trouver sa récompense dans la conscience de n'avoir reculé devant aucun effort, devant aucun sacrifice pour atteindre ce grand, ce noble but.

Dans un moment où les événements dont l'Italie vient d'être le théâtre ne réclament que trop l'attention des Cours d'Allemagne, Sa Majesté Impériale et Royale a pensé que ce serait agir dans l'intérêt commun de ses confédérés que d'instruire

confidentiellement Sa Majesté le Roi de ses vues personnelles, ainsi que de sa ferme résolution.

Dans ce but, j'adresse à Votre Excellence la présente lettre confidentielle.

Je saisis cette occasion pour assurer Votre Excellence des sentiments de haute considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc., etc. *.

Gentz à Metternich (Rapport), Salzbourg, le 1er août 1820.

479. ... Dimanche, à onze heures, je me rendis à Nymphenburg. Le Roi me reçut avec sa bienveillance et son affabilité habituelles. Il venait de recevoir du comte de Rechberg la déclaration de Votre Altesse (nº 478); il promit de la lire très-attentivement. Je me trouvai donc aussitôt amené à parler du contenu de ce document, qu'il approuva franchement et sans restriction. Voici comment il s'exprima à cet égard : « Les sentiments de Sa Majesté l'Empereur, dit-il, l'invariable fermeté qu'Elle montre dans les bons comme dans les mauvais jours lui sont connus depuis longtemps ; il peut facilement se représenter ce que doit penser l'Empereur de scandales tels que la révolution de Naples. Il faut que tous nous remerciions Dieu d'avoir donné aux Princes allemands un chef de file comme l'Empereur. Quant à lui, le Roi, il n'était pas plus partisan du régime constitutionnel que l'Empereur, et si le.... Congrès de 1815 n'avait pas gâté tout son jeu, il ne se serait certainement jamais engagé à ce point. Quoi qu'il en soit, il s'en était tiré, Dieu merci, à bon marché ; à présent, le d..... lui-même ne lui ferait pas faire un pas de plus. » Pendant cette tirade, il lança, mais seulement en passant, quelques récriminations relativement au passé et aux incidents survenus entre la Cour impériale et la Cour de Bavière, et l'entrevue se termina d'une manière vraiment cordiale : le Roi finit par me dire quelques

* De semblables déclarations ont été adressées aussi aux autres Cours d'Allemagne. (*Note de l'Éditeur.*)

paroles très-flatteuses pour Votre Altesse, qui, affirmait-il, venait de bien mériter de l'Allemagne.

Le Roi me lut ensuite les dernières lettres qu'il avait reçues de Naples et qui allaient jusqu'au 15. Il me sembla que son seul chagrin était de nous voir envoyer trop peu de troupes en Italie. Il entendait parler de vingt mille hommes ; cela lui paraissait insuffisant. Je lui dis qu'à cet égard je ne pouvais encore rien savoir de positif ; que Sa Majesté savait mieux que personne qu'il ne suffit pas de quelques jours, ni même de quelques semaines, pour mettre de grandes armées en mouvement; mais que, considérant le point de vue adopté par la Cour de Vienne, je croyais pouvoir affirmer sans crainte que l'Autriche ne négligerait rien de ce que pourrait exiger non-seulement la garantie de sa propre sécurité, mais encore la protection qu'elle devait à ses plus proches voisins.

Le Roi eut l'air de ne rien craindre du côté de la Sardaigne. Il me fit entendre qu'il avait de bonnes raisons pour croire que le Roi de Sardaigne « ne mordrait pas à l'appât », surtout si les carbonari travaillaient sérieusement Gênes. Il ajouta qu'il fallait absolument que ce Prince s'unît à l'Autriche d'une manière étroite et indissoluble, vu qu'on ne pouvait tolérer des révolutions sur ses flancs. Je m'associai à cette opinion, qui est d'une justesse incontestable.

D'après un sot bruit qui court les rues de Munich depuis quelques jours déjà, et dont le Roi me parla aussi, la Cour de Naples aurait, environ six semaines avant que l'insurrection éclatât, demandé un secours de troupes à l'Autriche ; celle-ci n'aurait pu accéder à son désir parce que l'envoyé de la Russie près la Cour pontificale, Italinsky, avait déclaré qu'il serait de son devoir de protester contre tout mouvement de troupes autrichiennes. J'affirmai au Roi, ainsi qu'à tous ceux qui m'interrogèrent à ce sujet, que tout cela n'était qu'un tissu de mensonges, qu'un conte répandu par les carbonari dans un but très-facile à concevoir.

Le Roi, qui ne semble pas aimer extraordinairement l'Empereur Alexandre, exprima la crainte que le Czar « ne prétendît intervenir aussitôt d'une manière active », ce qui ne laisserait

pas d'être fort grave. Je lui répondis que, dans les dernières années, l'Empereur Alexandre n'avait cessé de manifester les intentions les plus pures et les plus nobles; malgré l'importance d'une entente morale et politique entre lui et notre Cour, dans les circonstances actuelles, on ne pouvait pas même admettre l'idée qu'il songeât à nous imposer un concours matériel dont l'Autriche n'aurait nul besoin.

Entre autres choses, le Roi me fit une question singulière : il me demanda si je ne croyais pas que le prince héritier de Naples eût pris une part directe à la conspiration. J'affirmai n'avoir jamais entendu un mot de cela, sur quoi le Roi me répliqua d'un air très-significatif : « Je le crois tout à fait positivement, ne serait-ce que parce que Monsieur mon fils, qui aime aussi les principes libéraux, comme vous le savez, *m'a dit par trop de bien de lui.* »

Le Roi prétend savoir que Reggio est le grand rendez-vous des carbonari dans la haute Italie, et que le pays de Modène en général est fort menacé.

A la fin, nous reparlâmes de l'Allemagne. Le Roi ne s'exprima pas d'une manière très-favorable à l'égard du Roi de Wurtemberg; quant à son ministre, il le malmena encore davantage. Il ne semblait pas non plus être très-enthousiaste du Grand-Duc de Bade.

Je finis par amener la conversation sur le baron de Zentner et sur la belle conduite qu'il avait tenue à Vienne. Ce que j'en dis sembla flatter extraordinairement le Roi, et lorsque, dans la suite de l'entretien, je lui racontai que Votre Altesse m'avait formellement chargé de témoigner au comte de Rechberg la vive satisfaction avec laquelle vous voyez marcher les délibérations de l'assemblée fédérale; lorsque j'ajoutai encore que « je tenais de Votre Altesse même que Sa Majesté Impériale s'était plus d'une fois exprimée dans le même sens », je vis à n'en pouvoir douter que chacune de mes paroles causait au Roi le plus sensible plaisir.

Mon audience dura environ une heure et demie. Sa Majesté me congédia en me priant « de vous adresser de sa part les salutations les plus affectueuses ».

J'étais invité à dîner ce même jour chez le comte de Rechberg ; je me trouvai à table avec le baron de Zentner, le comte de Thürheim, le comte d'Arco, le baron de Hruby et quelques autres convives.

Après le dîner, j'eus mon dernier entretien avec le comte de Rechberg : ce fut, sinon le plus important, du moins le plus solennel. Il nous conduisit, le baron de Zentner et moi, dans une chambre voisine, et là il nous exposa une sorte de profession de foi politique dont je me borne à citer les passages suivants, qui sont remarquables : « Je commence par m'exécuter moi-même. Pendant quinze ans, j'ai combattu l'Autriche, entraîné comme je l'étais par tous les vieux préjugés ; je m'accuse, mais je m'excuse aussi. Ma manière de voir était le reflet de celle qui régnait généralement dans mon pays. Mon séjour à Vienne aurait pu rectifier plus d'une idée fausse ; mais, malgré ces occasions de dessiller mes yeux, les nobles principes de Sa Majesté l'Empereur ne m'apparaissaient alors qu'à travers des verres troubles et souvent trompeurs. C'est un des impérissables mérites du prince de Metternich d'avoir été le premier à faire comprendre non-seulement à la Bavière, mais encore à l'Allemagne en général, le véritable caractère de la politique autrichienne. Voir encore aujourd'hui dans l'Autriche autre chose qu'une puissance bienfaisante et protectrice, ce serait rompre en visière à la raison elle-même et combattre notre intérêt le plus évident. Ce n'est qu'avec l'Autriche que la Bavière peut se maintenir ou tomber désormais. Nous, du moins tous ceux qui dans notre pays pensent bien, nous sommes pénétrés de cette vérité ; nous voudrions la crier sur les toits. Je ne saurais dire jusqu'à quel point d'autres Cours allemandes partagent nos sentiments, mais elles sont unanimes à reconnaître, et le Wurtemberg lui-même ne peut se dissimuler que sans l'Autriche il ne subsisterait pas longtemps. »

Il avait les larmes aux yeux en disant ces mots.

Il me pria ensuite de mander à Votre Altesse « qu'il trouvait la déclaration qu'il a reçue hier on ne peut plus correcte, rassurante et glorieuse pour l'Autriche ; que, du reste, elle ne pouvait manquer de produire son effet. Si dans ce moment

solennel l'Autriche avait montré de l'incertitude ou même tardé à se prononcer, il aurait, pour sa part, considéré l'Europe comme perdue. Maintenant il voyait encore la possibilité de la sauver, et si toutes les Cours d'Allemagne voulaient faire leur devoir comme la Bavière était résolue à faire le sien, il croyait pouvoir assurer à Votre Altesse que, malgré les éternelles machinations de l'ennemi, le repos de l'Allemagne ne serait point troublé. »

Le baron de Zentner adhéra sans réserve à toutes ces déclarations.

J'ai bien regretté l'impossibilité où j'ai été de m'entretenir avec le prince de Wrede. Il n'était pas à Munich; je n'ai pu essayer de le rencontrer à Mondsee, vu que, le jour même de mon départ de Munich, il partait de cet endroit pour prendre la route de Ratisbonne et aller au loin visiter ses terres.

J'ai quitté Munich le 31 au matin. Hier, à midi, je suis arrivé à Salzbourg, où j'ai trouvé des nouvelles très-fâcheuses relativement au voyage que je devais poursuivre jusqu'à Gastein.

Metternich à Gentz. Vienne, le 10 août 1820.

480. Mon cher Gentz, j'ai reçu le rapport que vous m'avez envoyé de Salzbourg. Je l'ai soumis aussitôt à l'Empereur, qui lui a rendu pleine justice. Le tableau que vous faites de Munich est parfaitement conforme à la vérité; les éléments qui dominent dans ce pays-là sont tels que vous les jugez, et je suis heureux de voir que vous vous êtes convaincu que je ne me suis bercé d'aucune illusion ni sur le compte des hommes ni sur celui du terrain.....

On ne peut encore rien dire de positif de l'Italie; là comme partout, on n'est pas sûr du lendemain. Les Gouvernements veulent le bien; auront-ils la fermeté nécessaire au jour du danger? Notre attitude seule contient les partis en Italie. A Naples, personne, pas même les premiers fauteurs du mouvement, ne sait où ces derniers vont, jusqu'où ils peuvent et même jusqu'où ils veulent aller. On peut dire que dans ce

pays la révolution est vraiment tombée du ciel. Elle pèse sur lui comme un cauchemar ; ceux qui l'ont provoquée ont atteint si vite leur but, qu'ils sont tout étonnés de se voir tout d'un coup forcés de *gouverner*. On a beau tourner et retourner la question, les besoins du Gouvernement et les moyens de gouverner restent toujours les mêmes. L'État a besoin d'argent, il a besoin de protection, il faut que la justice se rende. Or, d'où doit venir l'argent? d'où doivent venir la protection et la justice? Je crois que, si le jeu ne présentait pas trop de dangers, le meilleur moyen de réduire au silence les bavards qui font de l'opposition serait de ramasser un tas de ces parleurs et de les charger *brusquement* du soin de gouverner. Voilà, du reste, où en sont ceux qui sont à la tête des affaires dans le pays de Naples ; la situation qu'ils ont créée est bien différente de celle de l'Espagne : car chez eux *tout était bon,* tandis qu'à présent *tout va se gâter forcément*. Personne ne veut payer, et encore moins obéir. Le retour du prince Cariati aura fait sans doute une terrible sensation.

C'est d'ailleurs dans les États romains que le danger continue d'être le plus grand. Cependant, quand une fois le bon sens a été altéré, quand toutes les saines notions ont été troublées comme nous le voyons aujourd'hui, il devient impossible de compter d'une manière absolue sur l'avenir. Aussi je n'hésite pas à avouer que j'ignore encore, dans le sens le plus exact du mot, à quoi la situation peut aboutir, à quoi elle aboutira en dernier résultat. Quoi qu'il en soit, nous marchons d'un pas tranquille en avant sur la grande route du devoir, et nous employons les grands moyens.

En France, les événements de Naples ont fait une grande sensation. D'après les premiers renseignements qui nous ont été transmis par le Cabinet français, l'impression produite semble être bonne. Personne ne veut se laisser déposséder par les Pepe et consorts. Le Gouvernement français semble partager aussi cette répugnance.

La nouvelle de la révolution de Naples est arrivée à Saint-Pétersbourg après le départ de l'Empereur ; d'ici à quelques jours nous connaîtrons l'effet qu'elle a produit sur lui. En

attendant, les paysans du Don se sont insurgés, se fondant sur ce que Sa Majesté avait, ainsi qu'ils l'avaient appris, affranchi les paysans de l'Esthonie et de la Courlande, et disant qu'ils réclamaient la même faveur. On a envoyé beaucoup de troupes sur le Don afin d'y expulser le démon libéral à coups de knout.

Je continue de recevoir de l'Allemagne des nouvelles rassurantes et insignifiantes à la fois. De tous les côtés on nous supplie au nom du Ciel d'envoyer beaucoup de troupes en Italie. D'ici au 20 septembre il y aura quatre-vingt-cinq mille combattants rassemblés au point voulu.

J'espère vous revoir bientôt; vous me manquez beaucoup en tout temps, mais surtout dans le moment actuel.

RÉSULTATS DU CONGRÈS DE TROPPAU *.

481. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Troppau, le 6 novembre 1820. — 482. Principes servant de base à la politique d'intervention, minute de la main de Metternich (Annexe du nº 481). — 483. Résolution souveraine de l'Empereur François. — 484. Dépêche-circulaire des trois Cours du Nord à leurs missions. Troppau, le 8 décembre 1820. — 485. Metternich à Rechberg (Lettre confidentielle), Vienne, le 31 décembre 1820.

481. Afin d'arriver à nous entendre parfaitement, j'ai rédigé rapidement le projet ci-annexé (nº 482) dans le cours de la délibération qui a eu lieu aujourd'hui chez le comte de Bernstorff, entre les trois Cabinets. Les ministres russes l'ont trouvé en harmonie avec les idées de leur maître. Je le soumets à Votre Majesté afin qu'Elle daigne l'examiner; car il faut que je sache si je puis le remettre comme étant également l'expression fidèle de l'opinion de Votre Majesté.

* Au Congrès de Troppau, qui se réunit sur l'invitation de Metternich, assistaient : l'Empereur François d'Autriche, l'Empereur Alexandre et le grand-duc Nicolas de Russie, le Roi Frédéric-Guillaume III de Prusse, avec le Prince royal; ensuite, les diplomates : Metternich, Zichy, Gentz, Mercy (pour l'Autriche); Nesselrode, Capo d'Istria, Wolkonsky, Golowkin, Alopéus (pour la Russie); Hardenberg, Bernstorff (pour la Prusse); Stewart (pour l'Angleterre); de La Ferronnays (pour la France). (*Note de l'Éditeur.*)

PRINCIPES SERVANT DE BASE A LA POLITIQUE D'INTERVENTION.
Projet rédigé par Metternich. (Annexe du nº 481.)

482. Les alliés conviennent entre eux :

1° Que le but de leur action, tant morale que matérielle, ne se borne pas seulement à rendre au pouvoir légitime la liberté de pensée et d'action, mais tend aussi à mettre ce pouvoir à même de se consolider de manière à offrir au royaume et à l'Europe *des gages de repos et de stabilité.*

2° Ils reconnaissent qu'à cet effet le pouvoir devra consulter, pour sa reconstruction, les véritables besoins et les intérêts de son pays.

3° Ce que dans sa sagesse le Roi regardera ainsi comme satisfaisant aux intérêts du royaume, et par conséquent aux vœux de la partie saine de la nation, sera considéré comme la base légale de l'ordre de choses à établir dans le royaume de Naples.

RÉSOLUTION DE L'EMPEREUR FRANÇOIS.

483. J'approuve les divers points que vous avez proposés*.

FRANÇOIS, *m. p.*

Dépêche circulaire des Cours d'Autriche, de Russie et de Prusse, à leurs envoyés et chargés d'affaires près les Cours d'Allemagne et les Cours du Nord. Troppau, le 8 décembre 1820.

484. Les événements du 8 mars en Espagne, ceux du 2 juillet à Naples, et la catastrophe du Portugal, ont dû nécessaire-

* Il résulte des documents officiels que l'Empereur François avait l'intention d'approuver purement et simplement les deux premiers points et de modifier le troisième. L'Empereur François a-t-il renoncé à cette idée en écrivant sa résolution, ou, ce qui est plus probable, le projet ci-dessus, écrit de la main du prince de Metternich, a-t-il été remanié de manière à concorder avec les ordres de l'Empereur? C'est une question qu'on ne peut résoudre avec certitude d'après les documents existants. Comme on le sait, les trois puissances du Nord adhérèrent seules à ces principes ; quant à l'Angleterre et à la France, elles refusèrent d'y souscrire.

(*Note de l'Éditeur.*)

ment exciter un vif sentiment de crainte et de chagrin chez tous ceux que leur devoir appelle à veiller au maintien du repos dans les États, mais en même temps faire naître le besoin de s'unir et d'examiner en commun les moyens de parer à tous les maux qui menaçaient de se déchaîner sur l'Europe.

Il était naturel que ces sentiments agissent avec une énergie toute particulière sur les puissances qui venaient de triompher de la révolution et qui la voyaient aujourd'hui relever la tête. Il était tout aussi naturel que ces puissances, pour la combattre une troisième fois, *recourussent aux mêmes moyens qu'elles avaient employés si heureusement dans cette lutte mémorable qui délivra l'Europe d'un joug qu'elle avait porté pendant vingt ans.*

Tout autorisait à espérer que cette union, fondée au milieu des plus grands périls, couronnée par le triomphe le plus éclatant, cimentée par les négociations de 1814, 1815 et 1818, que cette union qui avait préparé, affermi, complété la paix du monde, qui avait délivré le continent européen du despotisme militaire du représentant de la révolution, saurait aussi mettre un frein à une puissance nouvelle non moins tyrannique, non moins détestable, à la puissance de l'insurrection et du crime.

Tels furent les motifs, tel fut le but de la réunion de Troppau. Les premiers sont si évidents par eux-mêmes, qu'ils n'ont pas besoin d'être développés ; le second est si honorable et si salutaire, que les vœux de tous les honnêtes gens ne manqueront pas d'accompagner les Cours alliées dans leur noble carrière.

La tâche que leur imposent les devoirs les plus sacrés est grande et difficile ; mais un heureux pressentiment leur fait espérer qu'elles arriveront à bout de leur entreprise en maintenant invariablement l'esprit de ces traités auxquels l'Europe doit la paix et l'union étroite qui règnent entre tous les États dont elle se compose.

Les puissances exercent un droit incontestable en se décidant à prendre en commun des mesures de précaution contre

des États dans lesquels un bouleversement politique né de l'insurrection, même à ne le considérer qu'à titre d'exemple, devait fatalement entraîner une attitude hostile à l'égard de toutes les constitutions et de tous les Gouvernements réguliers. L'exercice de ce droit s'est imposé à elles d'une manière encore plus rigoureuse quand ceux qui s'étaient mis dans cette situation ont cherché à communiquer aux pays voisins le mal qu'ils avaient appelé sur eux et à répandre partout autour d'eux l'insurrection et le désordre.

Cette attitude et ces procédés constituent une violation flagrante du pacte qui garantit à tous les Gouvernements européens, outre l'intégrité de leur territoire, la continuation de rapports pacifiques qui excluent toute idée d'offense et de dommage réciproque.

Le fait incontestable, brutal, a été le point de départ des Cours alliées. Les ministres qui ont pu se présenter à Troppau même, munis d'instructions positives de leurs Souverains, s'entendirent donc entre eux relativement aux principes à suivre dans la conduite qu'il y avait lieu de tenir à l'égard d'États dont la constitution politique avait été bouleversée, ainsi que sous le rapport des mesures de douceur ou de violence qui pouvaient ramener ces États dans le sein de la grande Confédération européenne, au cas où l'on pourrait espérer exercer sur eux une action décisive et salutaire. Ils communiquèrent les résultats de leurs délibérations aux Cours de Paris et de Londres, pour qu'ils fussent, de la part de ces dernières, l'objet d'un examen particulier.

Comme la révolution de Naples prend de jour en jour des racines plus fortes, comme aucune autre ne compromet d'une manière aussi directe et aussi évidente le repos des États voisins, comme on ne peut réagir contre aucune autre d'une façon aussi immédiate et aussi prompte, on s'est convaincu de la nécessité d'agir, en ce qui concerne le royaume des Deux-Siciles, suivant les principes rappelés plus haut.

Pour arriver à cette fin en employant des moyens de conciliation, les Souverains réunis à Troppau résolurent d'inviter le Roi des Deux-Siciles à venir s'entendre avec eux à Laybach.

L'unique but de cette démarche était d'affranchir la volonté de Sa Majesté de toute contrainte extérieure et de mettre le Roi dans la situation d'un médiateur entre ses peuples égarés et les États dont le repos était menacé par eux. Comme les Souverains étaient décidés à ne pas reconnaître les Gouvernements nés de l'insurrection ouverte, ils ne pouvaient entrer en négociation qu'avec ce Prince lui-même. Leurs ministres et les agents qui les représentent à Naples ont reçu à cet effet les instructions nécessaires.

La France et l'Angleterre ont été invitées à s'associer à cette démarche. Il est permis d'espérer qu'elles ne refuseront pas leur concours, attendu que le principe sur lequel repose l'invitation s'accorde parfaitement avec les traités qu'elles ont souscrits et exécutés jadis, et qu'en outre il présente une garantie des sentiments les plus justes et les plus pacifiques*.

Le système adopté par l'Autriche, la Prusse et la Russie n'est pas nouveau ; il est basé sur les mêmes maximes qui ont inspiré les traités grâce auxquels a été fondée la grande Union des États européens. L'accord intime qui règne entre les Cours placées au centre de cette union ne peut que gagner par là en force et en durée. Le lien se resserrera grâce aux mêmes moyens qui ont servi à sa formation par les puissances qui l'ont créé, et qui l'ont fait adopter successivement par toutes celles qui se sont convaincues des avantages évidents, aujourd'hui moins contestables que jamais, que cette union présente.

Du reste, il est inutile de chercher à prouver que ni des idées de conquête, ni la prétention de porter atteinte à l'indépendance d'autres États en ce qui concerne leur administration intérieure, ni le dessein d'empêcher des réformes volontaires, sages, inspirées par le véritable intérêt des peuples, n'ont influé sur les résolutions des puissances. Celles-ci ne

* Aux termes d'une dépêche-circulaire du 17 janvier 1821, l'Angleterre déclina toute participation à la mesure en question. Il n'en fut pas de même de la France, dont le Roi adressa au Roi de Naples une lettre dans laquelle il le pressait d'accepter l'invitation des trois Souverains alliés.

(*Note de l'Éditeur.*

demandent qu'à maintenir la paix, qu'à délivrer l'Europe du fléau de la révolution, qu'à détourner ou à arrêter, dans la mesure de leurs moyens, le mal qui résulte de la violation de tous les principes d'ordre et de moralité. — A ces conditions, elles croient pouvoir prétendre à l'approbation unanime du monde, et trouver dans ce témoignage public la récompense de leurs peines et de leurs efforts.

Metternich au comte de Rechberg (Lettre confidentielle).
Vienne, le 31 décembre 1820.

485. Je profite, mon cher comte, du premier moment dont je puis disposer, et qui se trouve le dernier de mon séjour, pour vous donner quelques nouvelles de ce qui s'est fait et de ce qui va se passer.....

Voici les faits dans toute leur simplicité.

Toute catastrophe telle que celle de Naples présente des périodes distinctes, tant sous le point de vue de l'intérieur que sous celui de l'étranger. La révolte éclate ; elle est indubitable et claire ; c'est un incendie qui s'allume ; conduisez-y vos pompes si elles sont remplies ; ne demandez pas, n'hésitez pas ; éteignez le feu ; le succès sera certain. Ne conduisez pas des pompes vides, mais remplissez-les.

Vous voilà dans la seconde période. La *révolte* prend les couleurs d'une *réforme*. Un Souverain faible jure le couteau sur la gorge. Le chœur des libéraux et des radicaux entonne ses hymnes ; le Souverain est élevé aux nues, et le peuple est censé l'adorer. Le lait et le miel vont couler dans toutes les veines de l'État livré à l'anarchie ; il n'y a que des tyrans qui puissent viser à combattre le développement d'une œuvre aussi belle !

Voilà l'histoire entre les mois de juillet et de novembre.

Nos pompes n'étaient point remplies en juillet, sans quoi nous eussions opéré immédiatement.

Dans la seconde période, il ne nous a pas semblé que notre seule attitude pût suffire ; l'affaire de Naples menace à un degré égal l'Italie, l'Autriche, l'Europe. C'est donc à cette dernière

à se prononcer *en principe* tout comme nous; nous nous chargeons de la besogne matérielle. *Aller à Naples* n'est rien en aucun temps; mais *rester* à Naples et rétablir l'ordre dans le royaume des Deux-Siciles est certes plus difficile.

L'Europe nous a franchement et bien secondés. Nous qui étions libres de tenir le langage que nous voulions, nous avons parlé; ceux de nos alliés qui ont pu faire autant que nous en ont fait autant. Ceux qui sont liés par plus de formes ont agi selon nos principes. La révolte napolitaine et tous ses charmes ont été mis en quarantaine. Vous autres avez même fait plus que les grands Anglais et Français; vous avez renvoyé l'agent des carbonari arrivé pour vous vanter le bonheur de son pays; vous avez fait là, mon cher comte, ce qui est digne de vous.

Unis de principes à Troppau, les trois Cabinets ont passé à l'action. L'idée d'inviter le Roi à venir nous rejoindre à Laybach a été agréée. Cette invitation a été faite sur des bases très-simples et les seules correctes. Vous connaissez les lettres autographes des Souverains; elles sont tout amicales, car personne n'est l'ennemi du Roi. Les instructions *ostensibles* pour nos plénipotentiaires étaient plus précises. Elles portaient l'ordre de déclarer :

1° Que jamais les puissances ne reconnaîtraient rien de ce qui est l'œuvre de la révolte;

2° Qu'avant de passer aux derniers moyens, elles désiraient épuiser les voies de la conciliation, *non entre la révolte et le bon droit,* mais *entre les intérêts véritables du royaume et ceux de l'Italie et de l'Europe;* que ne connaissant qu'un instrument apte à une œuvre aussi grande que salutaire, Sa Majesté le Roi était invité à se réunir aux trois Monarques;

3° Qu'à Naples on assurait que le Roi était libre; que le Roi libre avait le devoir de se charger d'un aussi grand bienfait; que, si le Roi ne venait pas, il serait délivré;

4° Que la personne du Roi ne pouvant dans cette occurrence être remplacée par aucune autre, l'invitation était personnelle; que nos envoyés refuseraient en conséquence les passe-ports à tout autre individu, fût-il même un Prince de la

Maison royale ; d'un autre côté, qu'il dépendrait du Roi de se faire accompagner par qui Sa Majesté le jugerait à propos ;

5° Que le Roi, s'il était empêché de sortir du royaume, serait placé sous la sauvegarde et sous la responsabilité de chaque Napolitain.

L'ordre partit, et il n'est pas une niaiserie que n'aient faite nos agents. Malheureusement, il ne s'est point trouvé parmi eux une seule tête. Les temps forts, mon cher comte, sont faibles en têtes.

Ce que nous avions prévu arriva avec les partis à Naples. Les radicaux et les doctrinaires, ou, si vous l'aimez mieux, les démagogues et les libéraux, lesquels à Naples se nomment *carbonari* et *muratistes,* se divisèrent. Liés avant, pendant et après juillet dernier dans le but de renverser en commun l'ordre de choses existant, sauf à se culbuter plus tard réciproquement, nous étions certains que les muratistes (sûrs d'être égorgés en tout état de cause) tâcheraient de faire sortir le Roi. Mais ils allèrent plus loin ; ils voulurent mettre à profit la circonstance pour renverser le carbonarisme et se maintenir. Voilà le secret de la déclaration du 7 décembre dernier. Afin de faire mieux encore, ils mirent nos envoyés dans un faux jour, en les faisant assister au conseil où le duc de Calabre exhiba cette pièce, tandis que le ministère napolitain était réuni dans une pièce voisine. Zurlo, qui avait conçu le projet, envoya en hâte cette déclaration dans les provinces, dans l'espoir d'y exciter une forte action en faveur du *libéralisme.* Parler cette langue au peuple napolitain, c'est parler blanc à des nègres. Les *ventes* se levèrent ; le Parlement, qui n'est que l'élite de la secte, foudroya le ministère, et de nouveau, en ce jour d'action, les doctrinaires purent se convaincre que dans les révolutions (qu'ils n'en adoreront pas moins) ils sont et seront toujours écrasés par les partis extrêmes.

L'homme qui veut tout est bien fort en comparaison de celui qui ne veut que la moitié.

Nos envoyés ne prirent non-seulement aucune part à cet acte, mais ils se déclarèrent incompétents. Pourquoi alors s'asseoir à la table ronde ?

Mais le bien naît souvent du mal. Nous eussions eu les muratistes à combattre à Laybach. Ils sont morts en route, et entre deux je préfère prendre à bras-le-corps le carbonarisme que le libéralisme, et vous serez de mon avis.

La valeur que le Roi et son Gouvernement, y compris le Prince royal, attachent au serment du 8 juillet, a été prouvée le 7 décembre.

Or, voici le Roi. Dès ce moment tout se simplifie, et les positions s'éclaircissent.

Le Roi a le devoir de parler et d'éclairer son peuple. Il a celui de pacifier son royaume, de l'organiser de manière à lui procurer le repos présent et futur. Il n'a pas moins celui de ne pas faire chez lui ce qui troublerait le repos de ses voisins, et c'est à eux-mêmes à y veiller. Aussi avons-nous invité les Princes d'Italie à se faire représenter à Laybach.

C'est l'Autriche qui fournira les moyens de pacification, et les puissances, y compris l'Autriche, garantiront les résultats.

Ce sont ces résultats que nous allons amener.

Voilà dans un exposé bien court, mon cher comte, un budget bien lourd.

Naples a, entre temps, vidé ses caisses. Quinze millions de ducats ont été dilapidés en quatre mois ; il n'y a point de soldats, point d'armes ; aucune place n'est approvisionnée ; mais les carbonari, qui n'avaient pas un sou, commencent à sentir leurs poches remplies, tandis que les propriétaires sentent les leurs vides : bienfaits incontestables de cette belle entreprise que M. le duc de Campochiaro, au commencement de son ministère, m'a assuré être appelée bien faussement *une révolution*, n'étant qu'*un petit arrangement de famille*.

Or voilà où en sont les choses. Les premiers moments de Laybach régleront le développement de la marche ; soyez tranquille, mon cher comte, nous ne dévierons pas du principe.

Vous me saurez peut-être quelque gré de vous écrire une aussi longue lettre au moment même de mon départ ; aussi se ressent-elle de ma hâte ; mais comme j'aime mieux que vous sachiez ce qui est, quels sont les principes qui nous

guident, et vous donner une preuve nouvelle de ma confiance, je ne me reconnais aucun mérite.

Cette lettre n'est, au reste, que pour le Roi, pour vous et pour le maréchal.

Adieu, mon cher comte. Le Roi de Naples sera à Laybach le 5, l'Empereur d'Autriche le 6, et celui de Russie le 7 janvier. J'y serai le 5.

Agréez mes vœux pour le renouvellement de l'année, et serrons-nous en elle avec amitié et confiance comme dans celle qui vient de s'écouler.

PROFESSION DE FOI POLITIQUE DE METTERNICH.

486. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Troppau, le 2 décembre 1820. — Résolution souveraine de Sa Majesté. — 487. Metternich à l'Empereur Alexandre (Lettre), Troppau, le 15 décembre 1820. — 488. Profession de foi, Mémoire adressé par Metternich à l'Empereur Alexandre. (Annexe du nº 487.)

486. Sire, Votre Majesté trouvera ci-joint ma « profession de foi » que j'adresse à l'Empereur Alexandre.

Je prie Votre Majesté de lire cette pièce peu diplomatique dans l'esprit où je l'ai rédigée et que Votre Majesté connaît.

METTERNICH, *m. p.*

Troppau, le 2 décembre 1820.

Je vous renvoie ci-joint l'annexe.

FRANÇOIS, *m. p.*

Metternich à l'Empereur Alexandre. Troppau, le 15 décembre 1820.

487. Sire, j'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté Impériale le travail ci-joint. Elle m'en a donné l'ordre; je m'y soumets avec un abandon qui laisse toute liberté à ma pensée. Votre Majesté Impériale la trouvera tout entière sur les ques-

tions les plus dignes des méditations de tout homme public, de tout homme chargé de graves intérêts, de tout homme enfin assez éclairé pour sentir qu'à un monde en folie il doit en être opposé un autre plein de sagesse, de raison, de justice et de correction. Il y a longtemps, Sire, que je me mépriserais si je ne disais ce que je pense. Ce qui, pour le particulier, peut paraître un mérite, n'est qu'un devoir pour l'homme dans ma position.

Ce que renferme le présent Mémoire exciterait le sourire du dédain de la part de cette foule d'esprits superficiels, pleins de satisfaction de leur demi-savoir, juges impudents des premiers intérêts de la société, de cette foule de criailleurs sans idées bien arrêtées, victimes de leurs propres erreurs, et faux prophètes, aussi souvent qu'ils se permettent de prédire autre chose que l'erreur échafaudée sur des bases erronées. Ce même sourire paraîtrait sur les lèvres d'une classe d'hommes plus respectables, de ces hommes qui croient que de toutes les entreprises la plus inutile, c'est celle de dire ce qui s'entend de soi-même. Ma conviction, Sire, est que dans tous les temps il est du devoir des hommes voulant le bien de parler, car dans tous les temps, et surtout dans les temps remués par les passions, les hommes voulant le mal, les vaniteux et les fous, parlent. Il faut donc ne pas leur abandonner tout à fait le terrain moral.

Daignez, Sire, en même temps que je remets entre les mains de Votre Majesté Impériale le présent écrit que m'a dicté ma conscience, agréer l'hommage de mon plus profond respect.

PROFESSION DE FOI.

Mémoire adressé par Metternich à l'Empereur Alexandre.

(Annexe du n° 487.)

488. « L'Europe, a dit naguère un écrivain célèbre, fait aujourd'hui pitié à l'homme d'esprit et horreur à l'homme vertueux »

Il serait difficile de renfermer en moins de paroles un

tableau plus exact de la situation dans le moment où nous traçons les présentes lignes !

Les Rois en sont à calculer les chances de leur existence dans un prochain avenir ; les passions sont déchaînées et se liguent pour le renversement de tout ce que la société a respecté comme base de son existence : religion, morale publique, lois, usages, droits et devoirs, tout est attaqué, confondu, renversé ou mis en doute. La grande masse du peuple est spectatrice tranquille de tant d'attaques, de bouleversements et d'un manque aussi absolu de défense. Une partie erre dans le vague, tandis que les vœux de l'immense majorité sont en faveur du maintien d'un repos qui déjà n'existe plus, et dont les premiers éléments mêmes semblent perdus.

Quelle est la source de tant de maux? Quelles sont les voies par lesquelles ce mal est parvenu à s'établir, et par lesquelles il continue à pénétrer dans toutes les veines du corps social?

Existe-t-il encore des remèdes pour arrêter les progrès du mal, et quels peuvent-ils être?

Telles sont sans doute les questions les plus dignes de la sollicitude de tout homme de bien, ami véritable de l'ordre et du repos public, de ces deux éléments inséparables dans leur principe, et qui forment à la fois les premiers besoins comme les premiers biens de l'humanité.

Le monde n'aurait-il peut-être offert jusqu'à ce jour aucune *institution* qui fût véritablement digne de ce nom? La vérité serait-elle restée confondue avec l'erreur, depuis que les sociétés ont cru pouvoir distinguer l'une de l'autre? Les expériences achetées au prix de tant de sacrifices et réitérées à des époques et dans des lieux si différents seraient-elles toutes erronées? Un torrent de lumière se serait-il répandu tout d'un coup sur la société? La science serait-elle devenue une inspiration? Si l'on pouvait croire à des phénomènes pareils, il ne serait pas moins nécessaire de s'assurer avant tout de la réalité du fait. Rien en toutes choses n'est aussi funeste que l'erreur, et il n'est ni dans notre volonté ni dans nos intentions de jamais nous y abandonner. Examinons.

Sources du mal.

La nature de l'homme est immuable. Les premiers besoins de la société sont et restent les mêmes, et les différences qu'ils offrent à la méditation trouvent leur explication dans la diversité des influences qu'exercent sur les races des causes naturelles, telles que la diversité du climat, la stérilité ou la richesse du sol, la position insulaire ou continentale, etc., etc. Ces différences locales produisent sans doute des effets qui s'étendent bien au delà des nécessités purement physiques; ils créent et déterminent des besoins particuliers dans une sphère plus élevée; ils finissent par fixer les législations, et leur influence, même sur les religions, ne saurait être contestée.

Il en est, d'un autre côté, des institutions comme de toute chose. Vagues dans leur origine, elles passent par des périodes de développement et de perfectionnement, pour arriver au terme de leur décadence, et, se conformant aux lois de la nature de l'homme, elles ont ainsi que lui leur enfance, leur jeunesse, leur âge de force et de raison, et leur âge de caducité.

Deux éléments restent seuls dans toute leur force, et ne cessent jamais d'exercer avec un égal pouvoir leur influence indestructible. Ce sont les préceptes de la morale, tant religieuse que sociale, et les besoins créés par les localités. Dès que les hommes tendent à s'écarter de ces bases, à devenir rebelles à ces arbitres souverains de leurs destinées, la société éprouve un malaise qui tôt ou tard amènera un état de convulsion. L'histoire de chaque pays offre des pages ensanglantées par le récit des suites de pareilles erreurs; mais nous osons l'avancer sans crainte d'être contredits, on chercherait en vain une époque où un mal de cette nature ait étendu ses ravages sur un champ aussi vaste qu'il le fait dans l'ère actuelle. Les causes en sont naturelles.

L'histoire n'embrasse qu'un laps de temps très-restreint.

Elle ne commence à mériter ce nom que longtemps après la

chute des grands Empires. Là où elle semble nous conduire au berceau de la civilisation, elle nous conduit à des ruines.

Nous voyons des républiques naître et se former, se combattre, puis subir la loi d'un soldat heureux.

Nous voyons l'une de ces républiques passer par toutes les phases communes à la société, et finir par une Monarchie à peu près universelle, c'est-à-dire subjuguer les parties éparses du monde alors civilisé.

Nous voyons cette Monarchie subir le sort de tout corps politique ; nous voyons ses premiers ressorts s'affaiblir et s'anéantir.

Des siècles de ténèbres ont suivi l'irruption des Barbares. Le monde cependant ne pouvait plus retourner à la barbarie. La religion chrétienne avait apparu ; impérissable de son essence, il suffisait de sa seule existence pour dissiper les ténèbres et pour rasseoir la civilisation sur des bases nouvelles, applicables à tous les temps et à tous les lieux, satisfaisant à tous les besoins et assurant les premiers de tous sur les bases d'une loi pure et éternelle!

A la formation de nouveaux États chrétiens succédèrent les croisades, assemblage bizarre de bien et de mal.

Trois découvertes ne tardèrent pas à exercer une influence décisive sur le sort de la civilisation : l'invention de l'imprimerie, celle de la poudre, et la découverte du nouveau monde.

Ce ne fut que plus tard que survint la Réformation, autre événement qui eut des effets incalculables, à cause de son influence sur le monde moral. La face du monde était dès lors changée.

Ce que la communication des pensées facilitée par l'imprimerie; le changement total dans les moyens d'attaque et de défense opéré par l'invention de la poudre ; le revirement produit soudainement dans l'essence foncière des propriétés par la masse de métaux que la découverte de l'Amérique mettait en circulation ; l'esprit d'aventure provoqué par les chances de fortune ouvertes dans un nouvel hémisphère ; ce que tant et de si importants changements avaient apporté de modifica-

tions dans les rapports de la société, prit encore plus de développement et fut en quelque sorte couronné par la révolution que la Réformation opéra dans le monde moral.

Aussi la marche de l'esprit humain fut-elle d'une rapidité extrême dans le cours des trois derniers siècles. Cette marche ayant été accélérée dans une progression plus rapide que n'avait pu l'être l'action de la sagesse, seul contre-poids aux passions et à l'erreur, une révolution préparée par les faux systèmes, par les funestes erreurs dans lesquelles plusieurs des Souverains les plus illustres de la dernière moitié du dix-huitième siècle étaient tombés, a éclaté enfin dans l'un des pays les plus avancés en lumières, les plus énervés par les jouissances, dans un pays habité par le peuple qu'on peut regarder comme le plus frivole, vu la facilité qu'il a à comprendre et la difficulté qu'il éprouve de juger avec calme.

Après avoir jeté un coup d'œil rapide sur les causes premières de l'état actuel de la société, il importe d'indiquer d'une manière plus particulière la nature du mal qui menace de la déshériter d'un seul coup d'une somme très-réelle de biens, fruits d'une civilisation véritable, et de la troubler au milieu de ses jouissances. Nous trouvons ce mal tout défini dans un seul mot : la *présomption,* effet naturel d'une marche aussi rapide de l'esprit humain vers le perfectionnement de tant de choses.

C'est elle qui aujourd'hui entraîne tant d'individus dans les voies de l'erreur, car elle est devenue un sentiment à peu près général.

Religion, morale, législation, économie, politique, administration, tout semble être devenu un bien commun et accessible à tous. La science paraît infuse ; l'expérience n'a nulle valeur pour le *présomptueux;* la foi pour lui n'est rien, il lui substitue une prétendue conviction individuelle et se dispense, pour arriver à cette conviction, de tout examen et de toute étude ; car ces moyens paraissent trop subalternes à un esprit qui se croit assez fort pour embrasser d'un coup d'œil tout un ensemble de questions et de faits. Les *lois* n'ont pour lui aucune valeur parce qu'il n'a point contribué à leur confec-

tion, et qu'il serait au-dessous d'un homme de sa trempe de reconnaître des bornes tracées par des générations brutes et ignorantes. Le *pouvoir* réside en lui-même ; pourquoi se soumettrait-il à ce qui n'a pu avoir d'utilité que pour l'homme privé de lumières et de savoir? Ce qui, selon lui, a pu suffire à l'âge de la débilité, ne saurait plus convenir à celui de la raison, de la vigueur, au degré de perfectionnement universel que les novateurs allemands désignent par l'idée absurde en elle-même de l'*émancipation des peuples!* La *morale* seule, il ne l'attaque pas ouvertement, car sans elle il ne serait pas sûr un seul instant de sa propre existence ; mais il interprète son essence à sa guise, et permet à tout autre d'en faire autant, pourvu que cet autre ne le tue et ne le vole pas.

En traçant ainsi le caractère de l'homme présomptueux, nous croyons avoir tracé celui de la société composée aujourd'hui de pareils éléments, si la dénomination de société est applicable à un ordre de choses qui ne tend, en principe, qu'à *individualiser* tous les éléments qui composent la société et à faire de chaque homme le chef de son propre dogme, l'arbitre des lois d'après lesquelles il peut trouver bon de se gouverner ou de permettre qu'on le gouverne, lui et ses voisins, le seul juge enfin de sa croyance, de ses actions et des principes d'après lesquels il entend les régler.

Faut-il une preuve de cette dernière vérité? Nous croyons la fournir en faisant remarquer que l'un des sentiments les plus naturels à l'homme, celui de la *nationalité,* est lui-même rayé du catéchisme libéral, et que là où le mot est encore employé, il ne sert aux coryphées du parti que de prétexte pour enchaîner les Gouvernements ou d'un levier pour favoriser les bouleversements. Le but véritable des idéalistes du parti, c'est la fusion religieuse et politique, et, en dernière analyse, il n'est autre que de créer en faveur de chaque individu une existence entièrement indépendante de toute autorité et de toute autre volonté que la sienne propre, idée absurde et contraire à l'essence de l'homme, et incompatible avec les besoins de la société humaine.

Voies que le mal a suivies et qu'il suit encore.

Les causes par lesquelles le mal qui pèse sur la société a acquis une intensité aussi déplorable nous paraissent être de deux genres.

Il en est de tellement liées à la nature des choses, que nulle prévoyance humaine n'eût été à même de les prévenir.

Il en est d'autres qui doivent être elles-mêmes subdivisées en deux classes, quelque semblables qu'elles puissent paraître dans leurs effets.

De ces causes, les unes sont négatives, les autres positives. Nous mettons au nombre des premières la faiblesse et l'inertie des Gouvernements.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la marche que les Gouvernements ont suivie dans le cours du dix-huitième siècle, pour être convaincu qu'aucun d'entre eux ne s'est douté de la maladie ni des crises vers lesquelles marchait le corps social.

Il en a été autrement de quelques hommes doués malheureusement de grands talents, qui ont senti leur propre force, qui n'ont pas tardé à apprécier la marche progressive de leur influence, à se rendre compte de la faiblesse ou de l'inertie de leurs adversaires, et qui ont eu l'art de préparer et de conduire les esprits au triomphe de leur détestable entreprise, entreprise d'autant plus odieuse qu'ils l'ont poursuivie sans souci des résultats qu'ils amèneraient, et s'abandonnant au seul sentiment de leur haine de Dieu et de ses lois morales immuables!

C'est la France qui a eu le malheur de renfermer le plus grand nombre de ces hommes. C'est dans son sein que la religion et tout ce qu'elle a de plus sacré, que la morale et le pouvoir et tout ce qu'ils ont de tutélaire, ont été attaqués par eux avec une suite et un acharnement systématiques, et c'est là que l'arme du ridicule a dû agir avec le plus de facilité et de succès.

Traînez dans la fange le nom de Dieu et les pouvoirs insti-

tués par ses décrets divins, et la révolution sera préparée! Parlez d'un contrat social, et la révolution est faite! C'est dans le palais des Rois, dans les salons et dans les boudoirs de quelques villes que la révolution était déjà achevée, tandis qu'elle ne faisait encore que se préparer dans la masse du peuple.

Il serait difficile de ne pas s'arrêter ici à l'influence que l'exemple de l'Angleterre avait exercée depuis longtemps sur la France, de cette Angleterre placée dans une situation tellement particulière, que nous croyons pouvoir affirmer hardiment qu'aucune des formes possibles à cet État, qu'aucune de ses habitudes, de ses institutions, ne convient à aucun État continental, et que là où on voudra les prendre pour modèles, on n'obtiendra que des inconvénients et des dangers, sans s'assurer un seul des avantages qui les accompagnent.

D'après la disposition des esprits en France, à l'époque de la convocation des notables, et par suite de la direction que l'opinion publique avait reçue depuis plus de cinquante ans, direction qui, dans les derniers temps, avait été renforcée et en quelque sorte appropriée à la France par l'imprudent secours que son Gouvernement venait de prêter à la révolution américaine, toute réforme en France touchant aux bases mêmes de la Monarchie a dû se transformer bientôt en révolution. Ce qui était à prévoir et ce qui avait été pressenti généralement par tout le monde, le Gouvernement seul excepté, ne se réalisa que trop tôt. La Révolution française éclata, et elle a parcouru un cycle révolutionnaire complet dans une période bien courte et qui n'a dû paraître longue qu'à ses victimes et à ses contemporains.

Les scènes d'horreur qui accompagnèrent les premières phases de la Révolution française empêchèrent la propagation rapide de ses principes subversifs hors des frontières de la France, et les guerres de conquête qui leur succédèrent donnèrent à l'esprit public à l'étranger une direction peu favorable aux progrès du principe révolutionnaire. C'est ainsi que la propagande jacobine échoua dans ses premières espérances criminelles.

Le germe révolutionnaire cependant avait pénétré dans tous les pays et s'y était plus ou moins répandu. Il se développa davantage sous le régime du despotisme militaire de Bonaparte. Ses conquêtes déplacèrent une foule de légitimités, d'institutions et d'usages, brisant ces liens sacrés pour tout peuple, et qui résistent au temps, plus même que certains bienfaits qu'imposent parfois les novateurs. De ces perturbations il résulta que l'esprit révolutionnaire put, en Allemagne, en Italie, et plus tard en Espagne, se couvrir facilement du voile de l'amour sincère de la patrie.

La Prusse commit une faute grave en appelant à son secours des armes aussi dangereuses que le seront toujours des associations secrètes ; faute qui ne saurait même être justifiée par la situation déplorable dans laquelle cette puissance se trouvait alors. C'est elle qui la première donna une forte impulsion à l'esprit révolutionnaire dans ses États, et cet esprit fit des progrès rapides, soutenu comme il l'était dans le reste de l'Allemagne par le développement que depuis l'année 1806 on y voyait prendre à un système de despotisme étranger. Plusieurs Princes de la Confédération rhénane se firent en particulier les auxiliaires et les complices de ce système, auquel ils sacrifièrent les institutions qui dans leurs pays, et de temps immémorial, servaient de sauvegarde contre l'arbitraire et la démocratie.

La guerre de l'Alliance, en mettant des bornes à la prépondérance de la France, fut vivement soutenue en Allemagne par les hommes mêmes dont la haine contre la France n'était, en réalité, que la haine contre le despotisme militaire de Bonaparte et aussi contre le pouvoir légitime de leurs propres maîtres.

Avec de la sagesse dans les Gouvernements et de la fixité dans les principes, la fin de la guerre en 1814 eût pu néanmoins assurer au monde l'avenir le plus tranquille et le plus heureux. De grandes expériences avaient été faites, et de grandes leçons pouvaient servir à d'utiles applications. Mais le sort en avait décidé autrement.

Le retour de l'usurpateur en France, et la marche complé-

tement erronée du Gouvernement français de 1815 à 1820, accumulèrent une somme de nouveaux dangers et d'immenses calamités pour la civilisation entière. C'est au premier de ces malheurs qu'est dû en partie l'état critique dans lequel se trouvent placés la France et le corps social tout entier. Bonaparte anéantit, en cent jours, l'ouvrage des quatorze années pendant lesquelles il avait exercé le pouvoir. Il déchaîna la révolution qu'il était parvenu à comprimer en France; il ramena les esprits non à l'époque du 18 brumaire, mais aux principes que l'Assemblée constituante avait adoptés dans son aveuglement déplorable.

Ce que Bonaparte avait fait ainsi au détriment de la France et de l'Europe, les fautes graves que commit plus tard le Gouvernement français et auxquelles s'abandonnèrent de leur côté d'autres Gouvernements, toutes ces influences funestes pèsent aujourd'hui sur le monde; elles menacent d'une ruine totale l'œuvre de la restauration, fruit de tant d'efforts glorieux et d'une union entre les premiers Monarques sans exemple dans les fastes de l'histoire, et font craindre pour la société des catastrophes incalculables.

Nous n'avons point touché encore, dans le présent Mémoire, à l'un des instruments à la fois les plus actifs et les plus dangereux dont se servent les révolutionnaires de tous les pays, avec un succès qui aujourd'hui n'est plus contestable. Ce sont les *sociétés secrètes,* puissance véritable, et d'autant plus dangereuse qu'elle agit dans les ténèbres, qu'elle mine toutes les parties du corps social, et dépose partout les germes d'une gangrène morale qui ne tardera pas à se développer et à porter ses fruits. Ce fléau est un des plus réels que les Gouvernements amis du repos et de leurs peuples puissent surveiller et combattre.

Existe-t-il encore des remèdes contre le mal et quels peuvent-ils être?

Nous regardons comme un principe qu'à tout mal il y a un remède, et que la connaissance de la nature véritable de l'un

doit conduire à la découverte de l'autre. Peu d'hommes toutefois s'arrêtent à l'examen approfondi du mal qu'ils se proposent de combattre. Il n'en est guère qui ne soient soumis à l'influence des passions ou tenus sous le joug des préjugés; il en est un grand nombre qui pèchent par un côté plus périlleux encore, à cause de ses dehors flatteurs et souvent brillants; nous entendons parler de l'*esprit de système;* cet esprit constamment faux, mais infatigable, audacieux, incapable de se rebuter, est satisfaisant pour les hommes qui en sont imbus (car ils habitent et gouvernent un monde créé par eux-mêmes), mais il est d'autant plus dangereux pour les habitants du monde réel, si différent de celui que crée l'esprit de système.

Il est une autre classe d'hommes qui, ne saisissant d'un mal que la forme extérieure, en confondent les manifestations accessoires avec l'objet principal, et qui, au lieu de diriger leurs efforts vers la source du mal, se contentent d'en combattre quelques symptômes passagers.

Il est de notre devoir de tâcher d'éviter l'un et l'autre de ces écueils.

Le mal existe, et ce mal est immense. Nous ne croyons pouvoir le définir mieux, dans sa cause primitive et perpétuellement agissante en tout temps et en tout lieu, que nous ne l'avons fait en nous servant du mot de *présomption,* cette compagne inséparable du demi-savoir, ce mobile d'une ambition démesurée et facile à satisfaire dans des temps de troubles et de bouleversements.

Ce sont principalement les classes moyennes de la société que cette gangrène morale a gagnées, et ce n'est que chez elles que se trouvent les véritables coryphées du parti.

La grande masse du peuple ne lui offre point de prise et ne saurait lui en offrir. Les travaux auxquels cette classe — *le véritable peuple* — est obligée de se vouer sont trop continus et trop positifs pour qu'elle puisse se jeter dans le vague des abstractions et de l'ambition. Le peuple sait que ce qu'il y a de plus heureux pour lui, c'est de pouvoir compter sur le lendemain, car ce n'est que le lendemain qui lui paye les

peines et les soins de la veille. Les lois qui assurent une juste protection au premier des biens, à la sécurité des individus et des familles, et à celle des propriétés, sont simples de leur essence. Le peuple redoute le mouvement, qui nuit à l'industrie et entraîne constamment à sa suite des charges nouvelles pour lui.

Les hommes des classes élevées de la société qui se jettent dans la carrière des révolutions sont, ou de faux ambitieux, ou des esprits pervers et perdus, dans l'acception la plus étendue du mot. Aussi leur carrière est-elle ordinairement courte. Ils sont les premières victimes des réformes politiques, et le rôle du petit nombre d'entre eux qui survit est ordinairement celui de courtisans méprisés par leurs inférieurs, parvenus aux premières dignités de l'État.

La France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne offrent aujourd'hui une foule d'exemples vivants de ce que nous venons d'avancer.

Nous ne croyons pas que de nouveaux bouleversements dans un but directement révolutionnaire, autre par cela même que des révolutions de palais et dans les régions les plus hautes du gouvernement, soient à craindre aujourd'hui en France, attendu l'aversion profonde du peuple pour tout ce qui pourrait troubler le calme dont il jouit après tant de souffrances et de désastres.

En Allemagne, comme en Espagne et en Italie, les peuples ne demandent que paix et repos.

Dans ces quatre pays, les classes agitées sont celles des hommes d'argent, véritables cosmopolites, assurant leurs profits aux dépens de tout ordre de choses quelconque; les salariés de l'État, les hommes de lettres, les avocats, les individus préposés à l'éducation publique.

A ces classes intermédiaires se rattache encore celle des faux ambitieux, dont le nombre n'est jamais considérable dans les conditions inférieures, mais est plus considérable dans les rangs élevés de la société.

Il n'est, au surplus, guère d'époque qui n'offre un cri de ralliement particulier aux factions.

Ce cri, depuis l'année 1815, est celui de *Constitution*. Mais, que l'on ne s'y trompe pas, ce mot, susceptible d'une grande latitude d'interprétation, ne serait qu'imparfaitement compris si l'on supposait que les factions y attachent indistinctement le même sens sous des régimes différents. Aussi tel n'est point le cas.

Dans les Monarchies pures, il prend pour qualification celle de « *représentation nationale* ». Dans les pays soumis depuis peu au régime représentatif, il se nomme développement et garantie des chartes et des lois fondamentales.

Dans le seul État qui possède une représentation nationale ancienne, il a pour objectif la *réforme*.

Partout il veut dire : *changement et trouble*.

Paraphrasé, il désigne dans les Monarchies pures : « Que le niveau de l'égalité passe sur vos têtes; que vos fortunes passent en d'autres mains; que vos ambitions satisfaites depuis des siècles fassent place à nos ambitions impatientes et jusqu'ici refoulées. »

Dans les États soumis à un régime nouveau : « Que les ambitions satisfaites d'hier fassent place à celles du lendemain, et nous sommes au lendemain. »

En Angleterre enfin, seule placée dans la troisième classe, le cri de ralliement, — celui de la réforme, — combine les deux acceptions.

L'Europe se présente ainsi à l'observateur impartial sous un aspect à la fois déplorable et bizarre.

Nous découvrons partout des peuples ne formant que des vœux en faveur du maintien du repos et de la tranquillité, fidèles à Dieu et à leurs Princes, restant étrangers aux séductions et aux tentatives que ne cessent de renouveler les factieux qui se disent leurs amis, et qui veulent les porter à un mouvement dont les peuples ne veulent pas!

Des Gouvernements ayant perdu leur aplomb; effrayés, intimidés, déroutés par les cris de cette classe intermédiaire de la société, placée entre les Rois et les peuples, brisant le sceptre de ceux-là et usurpant la voix de ceux-ci, — s'emparant de toutes les avenues des trônes, — de cette classe si

souvent désavouée par les peuples lorsqu'elle s'avise de parler en leur nom, et cependant trop écoutée, caressée et crainte par ceux qui d'un mot pourraient la faire rentrer dans le néant.

Nous voyons cette classe intermédiaire se livrer avec une fureur aveugle, et avec un acharnement qui prouve bien davantage ses propres craintes qu'il ne décèle de confiance dans le succès de ses entreprises, à tous les moyens qui lui semblent propres à assouvir la soif qu'elle a du pouvoir, s'appliquer à persuader aux Rois que leurs droits se bornent à être assis sur un trône, tandis que celui de la caste est de gouverner et d'attaquer tout ce que les siècles ont légué de sacré et de positif au respect des hommes ; nier enfin la valeur du passé et se déclarer les maîtres de créer un avenir. Nous voyons cette classe se couvrir de tous les masques, s'unir et se subdiviser selon les besoins, s'entr'aider au jour du danger et se déchirer réciproquement le lendemain de toute nouvelle conquête. C'est elle qui s'est emparée de la presse, qui la dirige, qui ne l'emploie que pour prôner l'impiété, la désobéissance aux lois de la Religion et de l'État, et qui s'est oubliée jusqu'à prêcher le meurtre comme un devoir *pour qui sait bien vouloir*.

C'est l'un de ses coryphées en Allemagne qui donna pour définition de l'opinion publique : « *La volonté de l'homme fort dans l'esprit du parti* », maxime qui n'est que trop mise en pratique, et trop peu reconnue par les hommes qui ont à la fois le droit et le devoir de sauver la société de ses propres erreurs, de ses propres faiblesses, et des crimes que les factieux commettent en prétendant agir dans ses intérêts.

Le mal est clair ; les moyens dont la faction désorganisatrice se sert sont tellement condamnables en principe, ils sont tellement criminels dans leur application, ils offrent même une somme de dangers telle pour la faction elle-même, que ce que les hommes à vue rétrécie et dont la tête et le cœur sont brisés par des circonstances plus fortes que leurs calculs et leur courage, regardent comme la fin de la société, peut devenir le premier pas vers un meilleur ordre de choses. Ces hommes faibles auront raison, à moins que des hommes plus forts

qu'eux ne se présentent, ne serrent leurs rangs et ne fixent la victoire.

Nous sommes convaincus que la société ne pourra plus être sauvée sans des déterminations fortes et vigoureuses de la part des Gouvernements libres encore de leur pensée et de leurs actions.

Nous le sommes de même qu'elle peut l'être encore, si ces Gouvernements se placent droit en face de la vérité, s'ils se dégagent des illusions, s'ils serrent leurs rangs et s'établissent sur une ligne de principes corrects, placés hors de toute ambiguïté, franchement soutenus et énoncés.

En se conduisant ainsi, les Monarques satisferont au premier des devoirs que leur a imposés Celui qui, en leur confiant le pouvoir, les a chargés de veiller au maintien de la justice, des droits de chacun et de tous, d'éviter les sentiers de l'erreur et de marcher fermement dans la voie de la vérité. Placés hors de la sphère des passions qui agitent la société, c'est dans les jours de crise qu'ils sont principalement appelés à dépouiller les réalités de leurs fausses apparences, et à se montrer ce qu'ils sont, des pères investis de toute l'autorité qui appartient de plein droit à des chefs de famille, à prouver que, dans les journées de deuil, ils savent être justes, sages et par cela même forts, et qu'ils n'abandonnent pas les peuples qu'ils ont le devoir de gouverner, *au jeu* des factions, à l'erreur et à ses suites, qui doivent fatalement entraîner la perte de la société. Le moment où nous consignons notre pensée dans ces feuilles est l'un de ces moments de crise; cette crise est forte; elle sera décisive selon le parti que l'on prendra ou que l'on ne prendra pas.

Il existe une règle de conduite commune aux individus et aux États, établie par l'expérience des siècles comme par celle de tous les jours; cette règle porte : « que ce n'est pas au milieu de l'agitation des passions qu'il faut songer *à réformer;* la sagesse veut qu'en des moments pareils on se borne *à maintenir* ».

Que les Monarques adoptent vigoureusement ce principe, que toutes leurs résolutions en portent l'empreinte. Que leurs

actions, leurs mesures et même leurs paroles annoncent et prouvent au monde cette détermination ; ils trouveront partout des alliés. Les Gouvernements, en établissant le principe de la *stabilité,* n'excluent aucunement le développement de ce qui est bien, car la stabilité n'est pas l'immobilité. Mais c'est à ceux qui sont chargés de la lourde tâche du Gouvernement à augmenter le bien-être des peuples ! C'est aux Gouvernements à en régler la mesure selon les besoins et les temps. Ce n'est pas par des concessions, que les factions entendent imposer au pouvoir légitime, et qu'elles n'ont ni le droit de réclamer ni la faculté de contenir dans de justes bornes, que de sages réformes peuvent être atteintes ! Que tout le bien possible se fasse, tel est notre vœu le plus ardent ; mais que ce qui n'est pas le bien ne soit point confondu avec ce qui l'est, et que le bien réel même ne se fasse que par ceux qui réunissent au droit l'autorité et les moyens de l'opérer. Tel doit être aussi le vœu sincère des peuples, qui n'ont que trop appris à leurs dépens à apprécier la valeur de certaines phrases et la nature de certaines caresses.

Respect pour tout ce qui existe ; liberté à tout Gouvernement de veiller au bien-être de son propre peuple ; ligue entre tous les Gouvernements contre les factions dans tous les États ; mépris pour les mots vides de sens, qui sont devenus le cri de ralliement des factieux ; respect pour le développement progressif des institutions dans les voies légales ; refus de la part de tout Monarque de porter aide ou secours aux hommes de parti couverts d'un masque quelconque : telles sont heureusement les pensées des grands Monarques ; le monde pourra être sauvé s'ils les mettent en action, il est perdu s'ils ne le font pas.

L'union entre les Monarques est la base fondamentale de la politique à suivre pour sauver aujourd'hui la société de sa ruine totale.

Quel est le but particulier vers lequel cette politique doit être dirigée ? Plus cette question est importante, plus il est nécessaire de la résoudre. Un principe est beaucoup ; il n'acquiert une valeur réelle que par son application.

Les sources premières du mal qui accable le monde ont été rappelées par nous dans un travail qui n'a d'autre prétention que d'être une esquisse. Les causes progressives de ce mal y ont été indiquées ; si dans ses rapports avec les *individus* il se trouve défini par le mot *présomption,* nous croyons de même, en l'appliquant à la société prise dans son ensemble, pouvoir désigner le mal existant par le *vague dans les idées, auquel conduit constamment leur trop de généralisation*. Voyons ce qui tourmente aujourd'hui la société.

Tout ce qui jusqu'à ce jour a été regardé comme fixe dans les principes, est attaqué et renversé.

En matière religieuse, le *jugement* et l'*examen* doivent remplacer la *foi;* la *morale chrétienne* doit remplacer la *loi du Christ* telle qu'elle est interprétée par les autorités chrétiennes.

C'est à cette entreprise que se livrent avec un zèle ardent, dans l'Église catholique, les jansénistes et une foule de sectaires isolés qui veulent une *Religion sans Église;* dans les sectes protestantes, les méthodistes, subdivisés eux-mêmes en autant de sectes à peu près qu'il existe d'individus, puis les promoteurs éclairés des Sociétés bibliques et les unitaires, c'est-à-dire les promoteurs de la fusion des luthériens et des calvinistes en une communauté évangélique.

Le but commun à ces hommes, à quelque religion qu'ils appartiennent ostensiblement, n'est autre que de *renverser l'autorité*. Placés sur le terrain moral, ils veulent *affranchir les âmes,* de même que ceux d'entre les révolutionnaires politiques qui ne se livrent pas aux seuls calculs d'ambition personnelle veulent *affranchir les personnes*.

Si les mêmes éléments de destruction qui mettent aujourd'hui la société en convulsion ont existé dans tous les siècles, — car chaque temps a vu naître des ambitieux immoraux, des hypocrites, des cerveaux brûlés, de faux esprits et des faiseurs de projets, — le nôtre cependant, par le seul fait de la licence de la presse, possède, plus que les époques précédentes, des moyens de contact, de séduction et d'accord bien plus grands, faciles à être mis en œuvre, et faits pour agir sur ces classes d'hommes différents.

Nous ne sommes certes pas les seuls à nous demander si la société peut exister *avec la liberté de la presse,* fléau inconnu au monde avant la dernière moitié du dix-septième siècle, et restreint jusqu'à la fin du dix-huitième, à quelques exceptions près, à la seule Angleterre, à cette partie de l'Europe séparée du continent par les mers, autant que par sa langue et par ses mœurs particulières.

Le premier des principes à suivre par les Monarques, unis de volonté comme ils le sont par l'uniformité de leurs vœux et de leurs jugements, doit être celui d'opposer la stabilité des institutions politiques au mouvement désordonné qui s'est emparé des esprits ; la fixité des principes à la manie de leur *interprétation;* le *respect pour les lois en vigueur* à leur *renversement.*

La partie hostile est partagée en deux partis très-distincts.

L'un est celui des niveleurs, l'autre celui des doctrinaires.

Unis les jours de bouleversement, ces hommes se divisent dans l'inaction. C'est aux Gouvernements à les connaître et à les ranger selon leur juste valeur.

Dans la classe des niveleurs, il se trouve des hommes forts de volonté et de détermination. Les doctrinaires n'en comptent jamais dans leurs rangs. Si les premiers sont plus à craindre au jour de l'action, les seconds offrent plus de dangers dans les temps de ce calme trompeur qui précède, ainsi que les orages physiques, ceux de l'ordre social. Constamment livrés à des idées abstraites toujours inapplicables à des besoins réels et ordinairement en contradiction même avec ces besoins, ce sont les hommes de cette classe qui ne cessent d'agiter les peuples par leurs craintes imaginaires ou simulées, et de remuer les Gouvernements afin de les faire dévier de la bonne route. Le monde veut être gouverné par des faits, et selon la justice, et non avec des phrases et des théories ; le premier besoin de la société, c'est d'être maintenue par une autorité forte (toute autorité sans force réelle n'en mérite pas le nom), et non de se gouverner elle-même. En calculant le nombre des combats que se livrent les partis dans les Gouvernements

mixtes, et celui des plaintes fondées en justice auxquelles peut prêter l'aberration du pouvoir dans un État chrétien, cette comparaison même ne tournerait pas en faveur des *doctrines*. La première et la plus grande des affaires, pour l'immense majorité de toute nation, c'est la fixité des lois, leur action non interrompue, et nullement leur changement. Que les Gouvernements donc gouvernent, qu'ils maintiennent les bases fondamentales de leurs institutions, tant anciennes que nouvelles; car si, dans tous les temps, il est dangereux d'y toucher, ce n'est pas aujourd'hui, et dans la tourmente générale, qu'il peut être utile de le faire.

Qu'ils énoncent à la face de leurs peuples cette détermination, et qu'ils la démontrent par des faits. Qu'ils réduisent au silence les doctrinaires dans l'intérieur de leurs États, et qu'ils manifestent leur mépris pour ceux du dehors. Qu'ils ne prêtent pas, par leur marche et par leurs actes, au soupçon d'être favorables ou indifférents à l'erreur; qu'ils ne laissent pas croire que l'expérience aurait perdu tous ses droits pour faire place à des essais pour le moins hasardés. Qu'ils soient précis et clairs dans chacune de leurs paroles, et qu'ils ne cherchent point à gagner par des concessions des partis qui ne visent qu'à la destruction de tout pouvoir qui n'est pas le leur, que des concessions ne sauraient gagner, et que toujours elles enhardiront dans leurs prétentions au pouvoir.

Que dans les temps de tourmente ils soient plus réservés même qu'en tout autre, dans leur marche vers les améliorations réelles, mais non réclamées impérieusement par les besoins du moment, afin que le bien lui-même ne tourne pas contre eux, ce qui arrivera aussi souvent qu'une mesure gouvernementale paraîtra inspirée par la crainte.

Qu'ils ne confondent pas ainsi avec des concessions faites à des partis le bien qu'ils feront à leurs peuples, en modifiant selon les besoins reconnus telle branche de leur administration qui réclamerait une pareille mesure.

Qu'ils vouent une attention soutenue à l'état des finances de leur pays, afin de faire goûter à leurs peuples, par l'allégement

des charges publiques, les bienfaits d'un état de paix non illusoire, mais réel.

Qu'ils soient justes, mais forts; bienveillants, mais sévères.

Qu'ils maintiennent le principe religieux dans toute sa pureté et ne souffrent pas que le dogme soit attaqué, et la morale interprétée selon le *Contrat social* ou les visions de simples sectaires.

Qu'ils étouffent les sociétés secrètes, cette gangrène de la société.

Qu'enfin les grands Monarques resserrent leur union et prouvent au monde que si elle existe, elle n'est que bienfaisante, car cette union assure la paix politique de l'Europe ; qu'elle n'est forte que pour le maintien du repos, à une époque où tant d'attaques sont dirigées contre lui ; que les principes qu'ils professent sont aussi paternels et aussi tutélaires pour les bons, que menaçants pour les perturbateurs du repos public.

Les Gouvernements de second ordre verront dans une union pareille l'ancre de leur salut, et ils s'empresseront de s'attacher également à elle. Les peuples reprendront confiance et courage, et la pacification la plus profonde et la plus salutaire qu'aura à démontrer l'histoire de tous les temps pourra être opérée, car cette paix portera de prime abord sur tous les États encore debout; elle ne restera pas sans une influence décisive sur le sort de ceux qui sont menacés d'une subversion prochaine, et même sur le relèvement de ceux qui déjà ont passé par le fléau de la révolution.

Tout grand État décidé à survivre à la tourmente du moment conserve encore de grandes chances de salut.

Une union forte entre les États sur les principes que nous venons d'énoncer, vaincra la tourmente elle-même.

1821.

SOUVENIRS DU CONGRÈS DE LAYBACH.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES ÉCRITES PAR METTERNICH, DU 4 JANVIER AU 21 MAI 1821.

489. Arrivée à Laybach. — Le voyage. — Installation. — Situation morale de Nesselrode. — Le roman intitulé : *Anastase.* — Capo d'Istria. — 490. La fête des Rois. — Le Roi de Naples. — Arrivée de l'Empereur François. — 491. Le prince Paul Esterhazy. — 492. Entente avec l'Empereur Alexandre. — 493. Un passage d'une dépêche de Capo d'Istria. — 494. Durée probable du Congrès. — Amusements. — 495. Madame de Hittroff. — 496. Résultats. — Anecdote. — Bal masqué. — 497. L'armée franchit le Pô. — Proclamation de l'Autriche. — 498. Leçon donnée aux insurgés. — Réflexions. — Soirée chez l'Empereur Alexandre. — 499. Sur la manière d'écrire. — 500. Le Congrès. — L'étoile de Capo d'Istria pâlit. — 501. Nouvelles directes de Naples. — Brochure de Bignon sur le Congrès de Troppau. — Lutte entre Metternich et Capo d'Istria. — Nesselrode. — Obscurantisme. — 502. Journées laborieuses. — Entente avec l'Empereur Alexandre. — 503. Dissolution du Congrès. — 504. L'armée va prendre l'offensive. — Laybach se dépeuple. — 505. Ouverture des hostilités. — 506. Succès de l'armée. — Il ne faut pas avoir peur des fantômes. — 507. Triste rôle de lord Holland. — 508. Soulèvements à Alexandrie et à Turin. — Expédition d'ordres militaires laconiques. — 509. Entrée à Naples. — 510. Défaite de la révolution piémontaise. — 511. Qu'en diront lord Holland et compagnie? — 512. Une guerre de treize jours. — 513. Situation extraordinaire. — 514. Révolution grecque. — 515. Vacances des ministres pendant les opérations militaires. — Résultats des neuf derniers mois. — 516. Réflexions inspirées par le départ. — 517. Couronnement en Angleterre. — Le prince Victor. — 518. Promenade avec Nesselrode. — 519. Ypsilanti. — 520. Entretien avec l'Empereur Alexandre. — 521. Résultat imprévu. — 522. Excursion sur une montagne. — 523. L'opinion publique. — 524. L'opéra italien à Laybach. — 525. Adieux à Laybach.

Laybach, le 4 janvier 1821.

489. J'ai quitté Troppau le 25 décembre au matin, et quarante-huit heures après j'arrivais à Vienne, où je suis resté jusqu'au nouvel an. Le 1er janvier, je partis de Vienne par un froid de quinze degrés. Jusqu'au moment où je franchis les montagnes qui séparent la Carniole de la Styrie, le froid ne fit

qu'augmenter; sur l'autre versant, je sentis le premier souffle du Midi, et la glace qui couvrait les fenêtres de ma voiture et qui avait jusqu'à un demi-pouce d'épaisseur, fondit en moins d'un quart d'heure. J'ai aspiré une vie nouvelle, comme les domestiques qui aspirent souvent des parfums quand ils ouvrent les portes d'un salon. Laybach est en quelque sorte l'antichambre d'un appartement confortable. Si Gœrz n'était pas trop petit pour loger un Congrès, nous nous serions installés dans cette ville, parce que là on a déjà toute la chaîne des Alpes derrière soi. On ne peut, après tout, vraiment vivre que dans un pays où l'hiver est inconnu ou du moins n'est pas long. Je suis encore seul ici; demain nous verrons venir l'avalanche, la triste avalanche des hommes d'État.

Je suis assez content de mon installation. J'ai un bureau agréable, une bonne chambre à coucher et une enfilade de salons de réception. Mon hôtesse est laide comme les sept péchés capitaux; elle est à la tête de sept enfants dont la laideur est à l'avenant.

Le pauvre Nesselrode est dans une situation morale bien singulière. Il y a des poissons qui ne viennent bien que dans l'eau vive, d'autres qui se trouvent mieux de l'eau douce des étangs et des marais. Les truites appartiennent à la première catégorie : elles devienent flasques dans l'eau douce et stagnante; mais si on leur donne un peu d'eau fraîche, les pauvres bêtes reprennent aussitôt leur vivacité, avec cet air de force et de santé qui est si particulier aux truites dans l'eau et qui constitue leur principal mérite.

Or il y a des hommes qui n'ont pas assez de force de caractère pour se suffire à eux-mêmes et pour vaincre les obstacles qui les entourent; il y en a d'autres, par contre, qui ne se plaisent que dans les marécages. Nesselrode appartient, par sa nature, à la famille des truites; mais malheureusement il croupit dans un marais. Depuis que je lui ai donné un peu d'eau vive, il s'est ragaillardi d'une façon étonnante. Il s'est ranimé, et il soupire après l'eau plus dure, mais plus saine, qui est son vrai milieu. Sans doute cet état ne durera guère;

car qu'est-ce qu'un verre d'eau pure dans le marais où il languit? Mais le pauvre petit a des moments où il croit s'être retrouvé ; s'il était poisson, il battrait des nageoires.....

..... Connaissez-vous un roman anglais intitulé *Anastase?* Il s'y trouve une peinture du caractère grec (c'est, je crois, dans le quatrième, cinquième ou sixième chapitre) qui est vraie comme tout ce que l'auteur dit dans cet ouvrage des mœurs orientales, particulièrement des mœurs grecques. Vous y trouverez trait pour trait Capo d'Istria tout entier, tel que nous le connaissons. C'est une chose bien extraordinaire que la destinée nous ait mis face à face, nous qui différons tant de caractère et de sentiments et qui sommes nés à sept ou huit cents lieues l'un de l'autre. *Nemo propheta in patria,* dit le proverbe. Capo d'Istria sera-t-il jamais prophète hors de son pays? J'en doute.....

..... J'aurais préféré Robespierre à l'abbé de Pradt et Attila à Quiroga. Un tyran ne me fait pas peur ; je saurais bien échapper à ses machinations, ou j'y succomberais avec honneur. Mais les radicaux qui jettent de la poudre aux yeux, les philanthropes de boudoir qui font du sentiment et les parlementaires de salon me dégoûtent : j'aime le fer et l'or, mais je déteste le plomb et le cuivre. Ce sentiment puéril est tellement développé en moi, que je n'ai jamais pu souffrir le plaqué.

6 janvier.

490. C'est aujourd'hui la fête des Rois. Les trois Souverains sont réunis en ce moment ; voilà qui tombe à merveille. Nous sommes très-galants, et nous ferons en sorte que le vieux Ferdinand (Roi de Naples) tire la fève.

C'est la seconde fois que je suis chargé de le remettre sur ses jambes, vu qu'il a la mauvaise habitude de toujours retomber. Mais aussi beaucoup de Rois s'imaginent que le trône n'est qu'un fauteuil sur lequel on peut s'endormir à son aise. Toutefois, en l'an 1821, un pareil siége est peu commode pour dormir, et bien mal rembourré.

Mon auguste Maître est arrivé aujourd'hui. Depuis de longs

mois je n'ai eu qu'un jour de tranquillité : c'est la journée d'hier. Ce sont des exceptions dans ma vie dont je prends note. Demain arrivera l'Empereur Alexandre, et après-demain le Roi de Naples.

Les devoirs que j'ai à remplir sont malheureusement de telle nature qu'il me serait fort agréable de ne pas avoir à entreprendre une tâche nouvelle aussitôt après en avoir terminé une. La phrase catégorique du feu duc de Laval s'applique on ne peut mieux aux affaires qui m'occupent. Il me disait un jour : « Je ne prête jamais un sou à personne. Pourquoi le ferais-je, après tout? Dans l'hypothèse la plus favorable, on ne fera que me rendre mon argent. » Il y a dans cet axiome une vérité incontestable.

8 janvier.

491. ....Paul Esterhazy a servi sous mes ordres pendant de longues années. Sa mémoire, qui est extraordinairement fidèle, ferait certainement de lui mon meilleur biographe. Je ne puis m'empêcher de rire chaque fois que je le rencontre, parce qu'il est toujours bourré de vieilles anecdotes que j'ai oubliées depuis longtemps. Il connaît mon histoire, depuis 1807 jusqu'à 1815, mieux que moi-même. Il ne sait pas tout, mais il sait bien des choses; il est fin, très-fin, et il en sait peut-être plus long que je ne le suppose. Je l'ai traité comme un fils, et il m'aime comme un père.

10 janvier.

492. A moins que la terre ne s'effondre, que le ciel ne s'écroule, ou que les drôles les plus vils ou les plus peureux du monde n'exterminent entièrement les braves gens pleins de bonne volonté et d'énergie, nous aurons gagné notre procès. Capo d'Istria se démène comme un diable dans un bénitier; mais il est en plein dans l'*eau bénite* et ne peut rien faire. Le principal ressort de l'activité que nous déployons en ce moment, c'est ma parfaite entente avec l'Empereur

Alexandre. Sous ce rapport, le thé fait merveille, comme par le passé.

Y a-t-il aujourd'hui dans le monde autre chose que de l'encre, des plumes, des salles de conférences avec des tables à tapis vert et de déplorables mazettes appelées à y tenir séance?

13 janvier.

493. Capo d'Istria nous a régalés d'un nouvel échantillon de son admirable génie. Voici une phrase extraite d'une pièce officielle qui est relative à l'insurrection napolitaine. Depuis Isaïe et Cicéron, considérés l'un comme poëte, l'autre comme orateur, on n'a guère produit quelque chose de plus éloquent que le texte que voici : « La sédition, associée aux mystères impies d'une secte antisociale, profitant de l'égarement qu'elle avait provoqué, a adopté une monstruosité politique destructive du Gouvernement auquel elle devait l'obéissance, incapable de lui en substituer un autre, et incompatible avec la paix générale. »

On voit donc ici une insurrection enveloppée de mystère; une sédition qui profite d'un égarement pour créer une monstruosité, laquelle monstruosité devait l'obéissance au Gouvernement. Il y a mieux encore; voici le comble de l'audace à laquelle s'élève la pensée de l'auteur : cette monstruosité ou cette secte, ou, si l'on veut, la sédition et sa fille adoptive, la monstruosité, sont incapables de créer un Gouvernement, lequel Gouvernement, qui ne peut être créé, est incompatible avec la paix générale.

Ces mots doivent probablement figurer le roulement du tonnerre; ils doivent frapper comme la foudre à l'endroit voulu. Pourrait-on encore douter du résultat? Que sont des bataillons et de l'artillerie auprès d'une phrase pareille? N'est-on pas en droit de s'attendre à voir les corps francs des insurgés napolitains se prosterner dans la poussière, se couvrir la tête de cendre et crier d'une voix désespérée : *Pater, peccavi?*

Je n'ai jamais été plus heureux que dans les circonstances

actuelles d'être arrivé à l'âge de raison, car à présent je suis sûr de ne pas tomber dans des aberrations. A vingt ans, j'aurais encore été en danger de m'égarer ; à trente, je serais peut-être devenu fou, j'aurais été peut-être un énergumène. Maintenant, au contraire, je suis cuirassé ; j'entends tout avec le calme d'un sénateur romain, pas un muscle de mon visage ne bouge ; j'entends et *je rejette !*

Capo d'Istria s'est excusé (cela est vrai à la lettre), disant que l'inspiration l'avait entraîné.

16 janvier.

494. Nous ne pourrons guère quitter Laybach avant le 15 mars. Il faut trente journées de marche à une armée pour aller du Pô à Naples, et il faut que nous attendions ici l'entrée de nos troupes. En tout cas, mon séjour ici devient plus agréable que par le passé. Nous avons même des divertissements publics ; ainsi, par exemple, cette semaine nous aura valu deux bals masqués. Le premier n'était pas très-amusant, s'il faut en croire les on-dit : sur quarante-cinq hommes il n'y avait qu'une femme, qui s'était endormie dans un coin de la salle, ce qui ne fait guère honneur à la galanterie de ces messieurs. Du reste, il y a ici de fort jolies femmes ; la plus jolie serait, dit-on, une comtesse de Thurn, qui a vingt-deux ans. On parle aussi de deux autres dames, dont l'une a vingt-cinq ans, l'autre trente-cinq ; la première boite, ce que l'on ne remarque pas quand elle est assise ; l'autre professe une grande sévérité de mœurs, mais elle est romanesque. C'est chez cette dernière que j'essayerai d'introduire le poëte du Congrès (Capo d'Istria).

24 janvier.

495. Madame de Hittroff est ici avec ses deux charmantes filles. Tous nos Autrichiens sont épris de ces deux jeunes personnes. L'une doit épouser un jeune homme riche et de bonne maison, qui est attaché à notre ambassade à Rome ; la main de l'autre est convoitée par notre ministre plénipotentiaire à

Florence, qui, du reste, est un homme très-intelligent et très-distingué. Il a entre quarante-deux et quarante-trois ans, tandis que la jeune fille n'a pas encore accompli sa seizième année. S'il est et reste heureux, j'en serai enchanté, car c'est un brave homme que j'aime beaucoup et qui est en quelque sorte mon bras droit.

Je suis tellement occupé de questions militaires, que je ne sais pas moi-même si je ne suis pas du métier.

25 janvier.

496. Nous avons terminé notre campagne : la bataille diplomatique est gagnée, le bon sens a vaincu.

Le principe est clairement et nettement posé, et si le Ciel nous est propice, l'exécution sera aussi prompte qu'heureuse.

Il n'y a pas de général qui puisse dire à la veille d'une bataille s'il la gagnera; mais il faut qu'il compte ses troupes, qu'il reconnaisse le terrain, qu'il pense à la retraite, et enfin qu'il tombe sur l'ennemi. Quant à l'issue de la bataille, c'est la Providence seule qui en a le secret. Elle nous a refusé la faculté de prévoir l'avenir; mais c'est précisément pour cela qu'elle s'attend à nous voir consulter la raison et le sentiment du devoir, qui sont les dons les plus précieux qu'elle nous ait faits. A partir du moment où j'ai l'intime conviction d'avoir répondu à cette attente, je suis parfaitement tranquille. Je suis inaccessible à la peur; je ne connais pas d'autre crainte que celle de m'être trompé au sujet de ce qui est juste et bon. Un jour un voleur, peut-être même un assassin, escalada ma fenêtre, entra dans ma chambre et s'avança vers mon lit. Il croyait que je dormais, mais je m'étais aperçu de sa présence. Sans faire le moindre mouvement, je le laissai s'approcher davantage, mais j'avais arrangé à la hâte mes draps de lit de façon qu'ils ne pussent m'embarrasser. Je ne fis qu'un bond et je me trouvai devant lui; je le saisis, le jetai par la fenêtre et me recouchai. Lui ou moi, me disais-je. Voilà qui est logique, dans les affaires comme sur le terrain. Cette aventure m'est arrivée en 1811.

Hier j'ai été au bal masqué, qui a été du dernier pitoyable. Il paraît que de beaux pays ne sont pas toujours peuplés de beaux habitants. Je n'ai vu qu'un joli visage de femme; encore dit-on qu'il appartient à une cuisinière russe qui fait de grands ravages parmi le corps des courriers de cabinet. Comme je ne suis pas courrier, je suis parti au bout de quinze minutes.

6 février.

497. Aujourd'hui soixante mille hommes passent le Pô. En moins de trente jours ils seront assis sur les chaises curules des législateurs parthénopéens, ce qui prouvera que je ne sais pas hésiter. Mes ennemis doivent me trouver fort incommode pour eux.

La proclamation autrichienne est bonne, simple et sans phrases*.

J'ai aujourd'hui le même sentiment que celui que j'éprouvais le 15 août 1813; c'est pourtant un grand poids que celui d'une armée qu'on a sur les épaules.

7 février.

498. Chaque heure nous apporte des nouvelles d'Italie, qui toutes prouvent qu'on n'en viendra pas à une bataille. J'avoue

* Cette proclamation, signée par le général baron de Frimont, qui commandait les troupes autrichiennes, datée de Foligno, le 27 février 1821, et adressée en italien à la population napolitaine, était ainsi conçue : « Napolitains, au moment où l'armée placée sous mes ordres franchit la frontière du royaume, je me vois obligé de vous faire connaître sans détour le but de l'opération que j'entreprends. Dans le courant du mois de juillet dernier, une révolution déplorable a troublé votre repos intérieur et rompu les liens d'amitié qui ne peuvent exister entre États voisins que si leurs relations sont basées sur une confiance réciproque. Le Roi qui vous gouverne a élevé la voix, il a parlé à son peuple d'une manière à la fois royale et paternelle. Il vous a avertis des épouvantables dangers d'une guerre que personne ne songeait à vous faire et que vous seuls pouviez provoquer. De leur côté, les anciens et fidèles alliés du royaume se sont fait entendre. Ils ont, il est vrai, des obligations à remplir envers leurs propres peuples, mais ils ont aussi à cœur votre bonheur, réel et durable, et ce bonheur, vous ne le trouverez

que j'en serais fâché. Car si l'on veut donner une leçon aux rebelles, il faut y mettre de la vigueur. Le faire entre quatre yeux, cela ne sert à rien ; il faut que la leçon soit donnée au grand jour.

Quoi qu'il advienne, l'exemple sera nouveau. Pour la première fois depuis trente ans, on aura combattu ouvertement un mal qu'on représente à la faible humanité comme le premier des biens. Nos arrière-neveux nous trouveront bien fous, et cette conviction me tourmente bien souvent ; car j'appartiens à cette classe d'hommes qui vivent plus dans l'avenir que dans le présent. Mon âme a une teinte historique qui me fait passer sur une foule de difficultés momentanées. J'ai toujours l'avenir devant les yeux, et je crois fermement que je suis moins exposé à me tromper à son égard qu'en ce qui concerne le présent.

Toutefois je ne m'abandonne pas assez à ce sentiment pour qu'il puisse devenir dangereux pour un homme dans ma position. *Je ne dédaigne pas le présent;* je l'estime ce qu'il vaut : pourtant le présent ne vaut pas grand'chose. Cela est évident pour moi, et l'histoire n'a peut-être jamais produit une abondance aussi regrettable de petites individualités *qui ne s'occupent que de niaiseries.* Dieu ! comme nous serons tous honnis, tous tant que nous sommes, quand viendra le jour du jugement! Et ce jour viendra. Alors il pourrait bien se trouver un honnête homme qui, parmi les cent mille pamphlets et les

jamais dans l'oubli du devoir et dans la révolte. Repoussez donc, de votre plein gré, une œuvre qui n'est pas la vôtre, et ayez confiance en votre Roi. Votre bien et celui de votre Souverain sont liés d'une manière indissoluble. Nous ne sommes pas guidés par des intentions hostiles en franchissant les frontières du pays de Naples. L'armée placée sous mes ordres considérera comme amis et traitera comme tels tous les Napolitains qui sont de fidèles sujets de leur Roi et qui aiment le repos; elle observera toujours et partout la discipline la plus rigoureuse, et elle ne regardera comme ennemis que ceux qui se poseront en ennemis vis-à-vis d'elle. Napolitains, écoutez la voix de votre Souverain et de ses amis, qui sont aussi les vôtres; songez à tous les malheurs que vous attireriez sur vous par une vaine résistance ; rappelez-vous que l'idée chimérique à laquelle les ennemis de l'ordre et du repos cherchent à vous gagner ne saurait jamais être la source d'une prospérité durable. »

(*Note de l'Éditeur.*)

vieilleries de tout genre entassées dans les magasins des bouquinistes, découvrira mon nom et révélera peut-être au monde, en l'an 2240, qu'il y a eu pourtant dans ce lointain passé un homme moins borné que nombre de ses contemporains, qui avaient poussé la fatuité au point de se croire arrivés à l'apogée de la civilisation.

Ce soir, j'ai passé trois heures avec l'Empereur Alexandre. Je ne puis pas bien rendre l'impression que je semble faire sur lui. Mes paroles retentissent comme une voix sortant de l'autre monde. Les sentiments intimes du Czar ont, du reste, subi une modification profonde, et je crois y avoir contribué pour beaucoup.

9 février.

499. ....J'écris généralement en deux heures ce dont mes copistes ne viennent pas à bout en cinq heures. Aussi en résulte-t-il que mon écriture aussi bien que mon style se ressentent fort de cette hâte que m'impose la nécessité. Neuf fois sur dix je suis tout honteux de moi-même quand je me relis. Alfieri a prétendu que, si l'on veut réellement bien écrire, il faut recopier soi-même quatre ou cinq fois son manuscrit, le livrer ensuite à l'imprimeur, puis laisser dormir pendant quelques mois le texte imprimé dans un endroit tout à fait à l'écart, enfin consacrer deux jours à revoir chaque feuille d'impression. Où irait-on si cette manière de procéder était obligatoire dans les bureaux? Alfieri a oublié d'ajouter qu'on ne devrait écrire que lorsqu'on se sent inspiré. Malheureusement c'est toujours le contraire qui arrive pour nous autres pauvres diables. C'est quand j'ai le sentiment le plus intime de ma stupidité que j'écris ordinairement le plus; car rien ne me met plus facilement dans cette flatteuse situation morale que de longues et souvent absurdes discussions.

12 février.

500. Le Congrès de Laybach est aujourd'hui dans la situation de quelqu'un qui sait qu'il va être père. Aura-t-il un gar-

çon ou une fille, un ange ou un monstre? Ce n'est que le moment de l'accouchement qui peut renseigner le pauvre homme à cet égard.

L'étoile du premier ministre russe commence à pâlir. L'abîme qui sépare Capo d'Istria et l'Empereur se creuse toujours davantage; or si, des deux chevaux d'un attelage, l'un tire à droite et l'autre à gauche, la voiture n'avancera que si le plus fort des deux entraîne le plus faible. Dans le cas actuel, c'est l'Empereur qui est le plus fort, et cela pour des raisons faciles à comprendre.

17 février.

501. Nous avons reçu aujourd'hui de Naples même les premières nouvelles directes de ce pays. Le Prince Régent reste fidèle à ses amis, et ceux-ci affirment qu'ils ne font qu'un avec toute la nation. Eh bien, nous allons voir ce qu'ils diront quand les canons seront en face de cette ligue.

La brochure de M. Bignon sur le Congrès de Troppau n'est, de la première à la dernière page, qu'un tissu de suppositions erronées, un mélange de tirades doctrinaires, de pathos diplomatique et de mensonges prémédités.

Je lis à peu près toutes les brochures qui se publient; j'ai lu celle de Bignon en un quart d'heure, et celle de M. de Pradt en cinq minutes. Je commence par le titre pour savoir de quoi il sera question, puis je lis la fin pour savoir où l'on veut en venir; enfin je parcours cinq ou six passages à titre d'essai, et il ne m'en faut pas plus pour m'édifier sur la valeur de ce que je n'ai pas lu. Il y a aujourd'hui deux classes de gens en politique; entre les deux se trouvent les doctrinaires, qui sont en quelque sorte les gardiens du sérail. Je n'ai rien de commun avec ceux-ci; je les lis à peine et ne les écoute jamais; pour les écrivains de ce genre, je suis à la fois un bon et un mauvais public. Un bon public, parce que j'achète tout le fatras qu'ils produisent et dont ils ennuient le monde; un mauvais, parce que je ne fais que feuilleter le livre sans l'examiner à fond. Tout mal a ses symptômes positifs; tout écrivain au

jour le jour porte sa marque, et le nom de l'auteur me suffit pour juger d'avance le contenu de son ouvrage.

J'ai soutenu dernièrement une discussion violente contre Capo d'Istria, et j'ai dû en parler à l'Empereur Alexandre. Je suis convaincu que le dénoûment de l'affaire de Naples sera suivi de près de la retraite du premier ministre russe.

....Je trouve fort naturel que Nesselrode m'aime : il est honnête homme et bien pensant.

....Temps magnifique, soleil admirable. J'aime le soleil; si l'on m'appelle obscurantiste, cela ne peut s'entendre dans le sens matériel. Je voudrais me trouver toujours au foyer même de la lumière, aspirer la lumière par tous les pores et la garder en moi.

23 février.

502. Je viens de passer deux journées bien laborieuses et bien pénibles. On ne peut se figurer l'aspect que présente mon cabinet un jour de grande agitation. Il y a alors jusqu'à vingt ou trente personnes qui entrent et qui sortent; l'un veut un ordre, l'autre un conseil, le troisième un éclaircissement; puis il y a les nouvellistes, les impatients, etc.

Personne ne croit à la parfaite entente qui existe entre l'Empereur Alexandre et moi; et pourtant elle est bien réelle. L'influence des quatre derniers mois a triomphé; c'est le plus fort qui a entraîné le plus faible, conformément aux lois de la mécanique, de la physique et de la morale. Le premier ministre russe est à bas; parviendra-t-il jamais à se relever?

28 février.

503. Aujourd'hui nous avons dissous le Congrès. J'ai fait mon discours de clôture. Le 1er septembre 1822, nous nous réunirons à Florence.

L'Empereur Alexandre s'est parfaitement conduit. Capo d'Istria a eu le dessous, et c'est lui qui paye les frais du procès. Si l'affaire de Naples tourne bien, il est perdu; si elle tourne

mal, il est sauvé. Mais je pense qu'elle aura une heureuse issue.

3 mars.

504. Il y a en ce moment un temps d'arrêt dans les nouvelles; l'armée ne prendra l'offensive que le 4.

Laybach commence à se dépeupler, et le vide est plus sensible dans un petit que dans un grand espace. Le Roi de Naples est parti ce matin ; les Italiens le suivent tous.

Je ne me plains pas du vide qui s'est fait; il me fait éprouver la même impression que lorsque je sors de la salle de bal pour rentrer dans mon appartement. L'air est meilleur, la température plus agréable, et le bien-être remplace l'étiquette.

Le chœur des libéraux va chanter de la belle manière ; je m'en réjouis à l'avance. J'aime bien les invectives des gens à qui je marche exprès sur les pieds.

7 mars.

505. C'est aujourd'hui que partiront les premiers coups. Les choses iront bien ou mal. Si tout marche bien, nos ennemis crieront sur les toits que nous sommes ridicules d'avoir déployé de telles forces ; en cas d'insuccès, on rira encore à nos dépens : on dira que nous nous sommes lancés dans une entreprise au-dessus de nos forces. Si nous nous étions contentés de nous mettre à la fenêtre pour voir ce que font les passants, ces mêmes braves gens auraient criblé de railleries les ignares qui ne sont pas arrivés au delà de l'alphabet de la science gouvernementale. Le beau temps pour le métier de ministre!

10 mars.

506. Vous avez sans doute appris par les feuilles publiques le succès remporté par notre armée. Toute l'histoire s'en ira en fumée, parce qu'en somme ce n'était que de la fumée.

Les peuples sont comme des enfants ou comme des femmes

nerveuses : ils croient aux fantômes. Je suis porté par ma nature à marcher droit à toute puissance occulte. Il faut que je puisse voir clair et palper les objets. Lorsque j'étais enfant, mes camarades résolurent un jour de me faire peur des fantômes ; je n'avais alors que sept ans. Je vis, dans un corridor sombre, un spectre qui s'avançait vers moi. Mais malheureusement pour le spectre, j'avais un bâton à la main ; un peu plus, j'aurais assommé le faux revenant.

Cette histoire, qui remonte à ma septième année, est l'histoire de ma vie publique. J'ai toujours marché droit à ce qui semblait inattaquable aux autres. Or il existe aujourd'hui une puissance colossale qui, à vrai dire, n'est qu'un faisceau de phrases, mais ces phrases sont fausses, s'appuient sur des principes faux, et conduisent à des conclusions fausses. On veut que je les sanctionne comme si c'étaient des principes ; or ma nature s'y refuse. Je ne le pourrais pas, lors même que je le voudrais ; plutôt souffrir la mort cent fois que d'admettre comme vrai ce qui, à mes yeux, est évidemment faux.

Le peuple napolitain nous accueillera comme des amis et des libérateurs. Il nous accablera de caresses et deviendra un appui pour nous ; l'un après l'autre se détachera sans retour du parlement-croupion ; le peuple ne veut rien de tout ce que ses prétendus organes disent à la tribune ou dans les journaux. Il veut vivre en paix et en repos, jouir des bienfaits de la civilisation et de la liberté, qui n'est autre chose que la certitude du lendemain.

Si je suis sage, il y a sept huitièmes de mes contemporains qui sont fous à lier ; si je suis fou, combien n'y a-t-il pas de sages aujourd'hui !

11 mars.

507. Quel triste rôle lord Holland n'a-t-il pas joué *! Savez-vous ce qui lui arrivera ? Avant quinze jours d'ici il donnerait

* Ce passage se rapporte aux débats qui ont eu lieu dans le Parlement anglais le 19 et le 21 février. (*Note de l'Éditeur.*)

volontiers une partie de sa fortune s'il pouvait retirer ses imprudentes paroles. Je connais le patriotisme de cette espèce de patriotes; dès qu'ils voient que leur audace en est pour ses frais, ils prennent peur et font les chiens couchants. Et voilà quels sont les héros du siècle des lumières!

15 mars.

508. Le 12, je fus réveillé de très-bonne heure par la nouvelle des soulèvements militaires d'Alexandrie et de Turin. Je dis à celui qui m'annonçait ces événements : « C'est très-bien, je m'y attendais. » Je me levai ensuite et j'allai chez mon auguste Maître et chez l'Empereur de Russie. Nous nous réunîmes une seconde fois chez l'Empereur François, et, à midi, les ordres laconiques que voici furent rédigés et expédiés :

1° L'armée napolitaine doit hâter ses opérations sans s'inquiéter de ce qui se passe dans le Piémont;

2° Quatre-vingt mille hommes doivent partir de Vienne et des environs pour aller en Italie ;

3° Quatre-vingt-dix mille Russes ont à franchir nos frontières.

Sur quoi nous nous sommes séparés pour dîner comme à l'ordinaire.

22 mars.

509. Si je compte bien, notre entrée à Naples doit se faire demain ; ainsi c'en serait fait de cette révolution. Une grande fantasmagorie a disparu de fait; en moins de huit jours, elle aura cessé d'exister même pour les plus incrédules.

Notre armée n'a pas perdu une goutte de sang, et pourtant elle s'est couverte de gloire ; car il ne s'est produit aucun excès, pas le moindre désordre. On ne tire pas un coup de fusil, parce que l'adversaire ne répond pas. On n'envoie pas même des éclaireurs en avant, attendu que partout le peuple vient au-devant de nos troupes, leur sert de guide et leur donne les vivres qu'il avait su cacher aux perquisitions de ses oppres-

seurs. Notre armée franchit des montagnes, traverse des défilés, arrive dans les villes au milieu des cris unanimes : « Vive le Roi ! Vivent les Autrichiens ! » Si l'on demande aux paysans où se trouve l'armée ennemie, ils répondent : « *Sono sfuggiti, vanno mangiar maccaroni.* » Derrière cette nation il y a toujours le *Pulcinello,* et nous nous serions inclinés devant le polichinelle !

Tout cela est fort bien ; mais en attendant je ne sais où prendre le temps nécessaire pour suffire à une aussi lourde tâche. Le Ciel m'a départi les qualités de la bête de trait. Plus je travaille, mieux cela va. Dans les huit dernières nuits, je n'ai guère dormi plus de deux heures.

24 mars.

510. La révolution piémontaise est près de recevoir le coup de grâce. Encore quelques jours, et les réformateurs du comité directorial de Paris se trouveront surpris bien désagréablement. On comptait dans ce milieu sur deux éventualités : on se disait que nous n'oserions pas attaquer la *liberté* napolitaine, et que dans l'hypothèse contraire nous serions battus. Les pauvres gens !

28 mars.

511. Que disent lord Holland et compagnie ? les Pepe, les Minichini et leurs amis ? Soixante de ces pauvres diables se sont embarqués lorsqu'ils n'ont plus su où trouver dans leur patrie une pierre pour reposer leur tête !

Le premier coup de canon a été tiré contre nous par le généralissime des insurgés. Aujourd'hui, ce même généralissime a disparu avec toute son entreprise ainsi que les cèdres du Liban. Le prince de Carignan lui-même a cessé bientôt de trouver du goût à son équipée ; qu'adviendra-t-il encore de ce pauvre pays ? Il s'est trouvé un Roi qui a mieux aimé renoncer au trône que de dire *oui;* son successeur dit *non,* et voilà une révolution par terre. L'exemple n'est pas mauvais.

31 mars.

512. Une guerre qui dure treize jours, à partir du premier coup de fusil jusqu'à la capitulation de tout le royaume, ce n'est pas une longue guerre.

Le général Foy avait raison lorsque, dans son discours insensé du 20 mars, il prétendait que pas un Autrichien ne sortirait des Abruzzes, quand même ils réussiraient à y entrer. Jamais l'oracle de Delphes n'a mieux prophétisé, jamais mesdemoiselles les sibylles, y compris madame Lenormand, n'ont rien prédit de plus net et de plus positif. Il est certain que pas un Autrichien ne sortira des Abruzzes, parce qu'après avoir terminé l'expédition de Naples, l'armée se séparera en deux pour régler l'affaire du Piémont, et que, pour y parvenir, elle choisira un chemin plus commode.

3 avril.

513. Je suis dans la situation la plus extraordinaire qu'il y ait jamais eu. J'ai sur les bras une révolution étouffée et deux révolutions qui s'allument; un Souverain qu'on ne peut pas faire avancer, et un autre qui veut marcher en avant au pas redoublé*. Le premier ne veut pas quitter Florence à moins que je n'y aille; il ne veut suivre *que moi*. J'ai beau lui écrire moi-même, lui faire écrire par les deux Empereurs, le faire harceler personnellement par notre ministre plénipotentiaire, il reste sourd et muet, et répond invariablement : « *Envoyez-moi Metternich*. » Le second court comme un fou sans craindre ni mort ni diable, n'écoute ni Empereurs ni ministres, mais il écrit lettre sur lettre, sans dire jamais autre chose que ceci : « *Envoyez-moi Metternich*. » En attendant, il m'est impossible de quitter Laybach. Je ne puis ni faire marcher l'un ni retenir l'autre. Les Empereurs sont furieux, et moi-même j'enrage.

* Le grand-duc de Toscane et le duc de Modène.
(*Note de l'Éditeur.*)

Ce qui est certain, c'est que les ennemis sont bien plus commodes; on tombe sur eux et on les tue; mais les amis!

J'écris sans trêve ni repos; bientôt j'aurai usé autant de plumes que toutes les oies de la Bohême sont capables d'en fournir, et ce n'est pas peu dire.

La révolution piémontaise est un événement tout à fait extraordinaire; personne ne s'y reconnaît. Les uns ne la veulent pas et la font; les autres la voudraient, mais travaillent contre elle : c'est une vraie tour de Babel. Cette révolution, entreprise par des gens qui comptaient sur la prétendue faiblesse d'un homme plein de caractère, du Roi Victor-Emmanuel, et sur la force de volonté d'un jeune homme sans expérience, du prince de Carignan, est appuyée par des sectaires qui veulent avoir la constitution espagnole, mais elle est combattue par les libéraux, qui ne veulent pas de cette constitution; c'est donc une terrible confusion. Après tout, les révolutions sont un peu usées; aussi cette mode passera-t-elle comme celle de défendre la vertu de la Reine Caroline d'Angleterre. Je ne dis pas qu'il n'y aura plus de révolutions; mais elles seront sans *consistance;* elles ressembleront aux œillades des vieilles coquettes, elles seront accueillies avec sympathie par les amateurs, mais elles ne passionneront réellement que des jeunes gens et des échappés des Petites-Maisons.

6 avril.

514. Nous voilà avec trois révolutions sur les bras. L'une, il est vrai, a été tuée d'une simple chiquenaude, la seconde est gravement malade, et la troisième semble ne se traîner qu'avec peine. Quand on est, comme moi, dans les coulisses, et qu'on voit fonctionner ces misérables machines, il y a de quoi périr d'ennui. Certainement personne en Europe ne croit que ce soit moi justement qui me laisse gagner par ce sentiment d'ennui. La seule chose intéressante, c'est la conduite actuelle des patriotes déconfits, tels que Borelli, Poërio et beaucoup d'autres, qui s'engagent à dénoncer leurs complices si l'on veut leur assurer une prime. Quiconque veut avoir de

ces héros à dix louis d'or la pièce, n'a qu'à s'adresser à moi; j'en ai à revendre.

Et c'est devant un patriotisme de ce genre, devant de telles vertus civiques, que je courberais la tête!

13 avril.

515. Pour un ministre, la durée des opérations militaires est une période de vacances. La guerre napolitaine ne m'a valu que huit jours de congé; la guerre piémontaise ne m'en a donné que quatre. On avouera bien que nous n'avons pas perdu de temps. Les radicaux ont si bien menti les uns à la face des autres qu'ils sont obligés maintenant de rougir tant soit peu.

Le plus grand résultat des neuf derniers mois, ce sont les bonnes relations qui se sont établies entre les deux Empereurs. Il y a une chose certaine aujourd'hui : c'est que rien ne peut plus les séparer actuellement, j'en mets la main au feu. Ce résultat m'appartient à moi seul, comme un enfant qu'un seul homme aurait procréé dans une île déserte avec une femme unique. Pour avoir des enfants, il faut être à deux, il faut qu'il y ait un homme et une femme; or je sais positivement que, dans le cas dont il s'agit, l'homme placé dans l'île déserte, c'était moi.

18 avril.

516. Dans trois semaines environ Laybach sera désert; nous arriverons à Vienne peu de temps après les hirondelles. J'ai du regret à m'en aller de ce beau pays. Il est beau dans le vrai sens du mot, aujourd'hui où tout verdoie et où les hautes cimes neigeuses des Alpes limitent le vaste horizon. A l'aspect de cette magnifique nature, le cœur, qui s'était serré en présence de la table de la salle des conférences, s'épanouit de nouveau. Il faut pourtant que mon cœur soit bien trempé pour résister à l'influence de l'éternelle table au tapis vert. Mais ne parlons plus de ces tables; elles ont fait leur devoir, et l'on va les mettre de côté.

20 avril.

517. Dans l'espace de six semaines, nous avons fini deux guerres et étouffé deux révolutions. Espérons que la troisième, celle qui a éclaté du côté de l'Orient, ne sera pas plus heureuse.

L'Empereur envoie le prince Esterhazy en Angleterre pour le représenter au couronnement. Il sera accompagné de mon gendre (le comte Joseph Esterhazy), du comte de Gatterburg, le même qui a emporté la place d'Alexandrie avec son trompette, et de Floret. Mon fils se joindra à eux à Paris. Victor est un grand et bon garçon ; c'est la quintessence d'un *fashionable;* il est ignorant de la vie comme on l'est à dix-huit ans, mais il ne manque pas d'intelligence. Quand il est de bonne humeur, il fait rire, car il a de l'esprit.

1er mai.

518. Le pays devient toujours plus magnifique ; aussi les diplomates font-ils de grandes excursions. Hier j'ai pu sortir à mon tour ; c'était la première fois. Je me suis échappé des bureaux avec le petit Nesselrode ; nous avons passé plus de huit heures dehors. Nesselrode est ravi comme un enfant qui n'aurait jamais vu des montagnes plus hautes que celles des bords du Rhin.

6 mai.

519. Les complications qui peuvent survenir en Orient échappent à tous les calculs. Peut-être est-ce peu de chose ; là-bas, par delà nos frontières orientales, trois ou quatre cent mille individus pendus, égorgés, empalés, cela ne compte guère !

Ypsilanti, ce libéral déguisé, cet helléniste, me mettra aux prises avec un dilemme.

9 mai.

520. Aujourd'hui j'ai eu de nouveau une longue conférence avec l'Empereur Alexandre. Je crois qu'il n'y a pas dans ce monde un être humain assez intelligent et assez avisé pour admettre même comme possible la conversation que nous avons eue réellement ensemble, l'Empereur et moi. Si jamais quelqu'un est devenu blanc, de noir qu'il était, c'est bien lui ! Mon plus grand mérite en cela est de pouvoir employer l'influence que j'ai actuellement à l'empêcher de dépasser les limites du juste et du bien ; car le mal commence où finit le bien. La ligne qui les sépare l'un de l'autre est si peu perceptible que la raison ne peut guère la découvrir sans cet auxiliaire puissant et salutaire qu'on nomme le tact.

13 mai.

521. Nous avons produit une œuvre dont tout honnête homme pourrait accepter la paternité sans rougir. Nous avons traversé une grande époque ; elle était grande, parce qu'il était difficile de diriger les événements qui l'ont remplie. Plus grand encore est le résultat de l'accord qui s'est établi entre ceux qui possèdent la force de vouloir et d'agir.

Dans trois mois personne ne parlera plus de ce qui s'est accompli en mars et en avril. Tout le monde se taira : les bons, parce qu'ils se taisent toujours ; les méchants, parce qu'ils ne sont pas flattés de leur défaite ; les sots, parce qu'ils ne savent pas du tout ce qui s'est passé, et que les autres ne le leur disent pas. Les incorrigibles ne renoncent pas à l'espérance de profiter de ce silence pour ourdir de nouvelles intrigues. Mais nous avons pénétré trop avant dans leurs retranchements pour les craindre, et c'est là encore un résultat aussi grand qu'inattendu.

15 mai.

522. Le printemps est merveilleux dans ce pays-ci; nous avons de dix-huit à vingt degrés de chaleur, et l'heureuse influence du soleil agit sur moi de toute sa puissance. La partie matérielle de mon être est amoureuse du soleil.

J'ai gravi une montagne du haut de laquelle on embrasse plus de cinquante lieues de pays; la vue est admirable. A l'aspect de ces beaux sites, je ne manque jamais de me demander comment on peut se fixer dans un vilain pays. Les diplomates sont partis fort tristes; le Midi a quelque chose qui attire, et c'est ce qui explique bien des faits historiques. L'histoire n'est, à vrai dire, que la peinture du cœur humain, qui est plein de vertus et de passions, et qui, au fond, n'a que très-peu de côtés pervers. Peut-être est-ce l'influence du soleil qui m'inspire une aussi douce philosophie.

16 mai.

523. A Londres, personne ne pense plus aux derniers événements. Je le prévoyais; le fait prouve combien l'on a tort de flatter l'opinion publique. Si un de ses apôtres la considérait comme une religion, ce serait le cas pour elle de montrer sa force dans un moment où elle reçoit un tel soufflet. Mais une opinion publique de cette espèce n'est qu'une farce mise en scène par de méchants acteurs. Elle offre aux charlatans d'inépuisables trésors, mais pour l'homme sage elle ne vaut pas un sou. En effet, les sages qui la choient sont des enfants ou des imposteurs, et partant ce ne sont pas des sages. Ce sentiment a pour moi la valeur d'une véritable religion, qui me donne ce que les fous nomment la force, mais ce qui, en dernière analyse, n'est que de la raison; encore n'est-ce que ce genre de raison qui n'est autre chose que l'absence de bêtise. Voilà mon secret, mais je ne le dévoile pas, parce qu'il m'importe d'être pris pour un homme extraordinaire.

Je sais ce qui en est, mais je n'aime pas que les autres le sachent.

18 mai.

524. La ville n'est plus qu'un village; les rues sont désertes. Tout passe, même la grandeur de Laybach. Le seul plaisir qui me reste, c'est l'opéra italien, qui a fini par devenir bon après de nombreux changements dans le personnel. On donne en ce moment *Edoardo e Cristina,* de Rossini; c'est certainement une de ses meilleures œuvres. On chante aussi la *Cenerentola*, et cela fort bien.

21 mai.

525. Je suis au moment de quitter cette bonne et belle ville ; elle a fait dans le monde bien du bruit, mais il passera comme le fait tout bruit. Ce qui, toutefois, durera davantage, c'est le résultat. Nous avons fait de bonnes et grandes choses. Il est vrai qu'on ne le reconnaîtra pas comme il convient, parce qu'un homme se tourmente plus de huit jours de fièvre qu'il ne s'occupe de huit années de santé. Mon métier a bien des rapports avec celui d'un médecin : quand le malade meurt, on dit que c'est le médecin qui l'a tué; s'il guérit, c'est la nature qui l'a sauvé. Je partirai demain; je compte faire, en compagnie des propriétaires du château de Radmannsdorf, une petite excursion au lac de Veldes, et revenir ensuite à Vienne en passant par les Wurzen.

RETOUR A VIENNE.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES DE METTERNICH, ÉCRITES DU 28 MAI AU 1er OCTOBRE 1821.

526. Arrivée à Vienne. — Metternich est nommé chancelier d'État. — Sur les résultats du Congrès de Laybach. — 527. Réflexions inspirées par le retour. — 528. La villa du Rennweg. — 529. L'imbécile. — Course à Baden. — 530. Ennuyeux dîner. — 531. Bonnes nouvelles de Saint-Pétersbourg. — 532. Comment l'Empereur Alexandre envisage les événements. — 533. Tristes souvenirs que rappelle Baden. — 534. Lettre de l'Empereur Alexandre. — 535. Le sort en est jeté. — 536. Faux bruits. — 537. L'ouvrage de madame de Staël intitulé : *Dix Années d'exil.* — 538. Embarras de la situation. — 539. Désagréments occasionnés par la question grecque. — 540. Des volumes de nouvelles arrivent de Saint-Pétersbourg. — 541. Les miracles de Hohenlohe. — 542. Le Roi d'Angleterre viendra-t-il à Vienne?

Vienne, le 28 mai 1821.

526. Avant-hier, à quatre heures, je suis arrivé ici, après avoir passé une horrible nuit à voyager par un temps affreux. Les voyages m'épuisent. Les voitures me sont insupportables; je m'y sens tellement gêné dans l'usage de mes facultés physiques et morales, que, même pendant un trajet d'une durée raisonnable, je tombe dans une sorte d'engourdissement. Il est certain que je me deviens insupportable à moi-même en voyage.

Les feuilles publiques annoncent les nouveaux honneurs qui m'ont été décernés (nomination aux fonctions de chancelier de Cour et d'État). C'est une bombe qui a éclaté sur ma tête et que je n'ai pu éviter, parce que je ne l'avais point vue venir. Si j'avais soupçonné le coup, j'aurais fait tout au monde pour le détourner, ce qui eût été très-facile. Mon auguste Maître, en m'imposant cette charge nouvelle, a procédé avec la plus grande bienveillance possible. Je dirai mieux : il y a mis une prévenance recherchée qui n'est pas dans ses habitudes. Mais, d'autre part, le résultat n'est que le coup de grâce pour le

patient. Dans ma nouvelle position, ma sphère d'action s'est considérablement étendue. Je n'aime pas embrasser beaucoup de choses à la fois, parce que je préfère tenir ferme ce qui est de mon domaine. C'est assurément une bizarrerie du sort que bien souvent des hommes soient portés aux emplois auxquels ils tiennent le moins. Aujourd'hui m'échoit un lot qui pourrait faire le bonheur de vingt ambitieux subalternes. Dieu sait que je n'ai pas d'autre ambition que celle de faire le bien. Si, pour atteindre ce but, je pouvais me retirer dans mon trou, je serais heureux et content au delà de toute expression. Mais la chose est faite, il n'y a plus à y revenir. Toutefois, ma nouvelle charge ne m'impose ni perruque ni manteau d'hermine. Ce serait, pour le coup, le comble du malheur.

Me voilà de retour dans ma bonne ville. Naturellement chacun avait tout prévu, tout prédit. Personne ici n'admet qu'on eût pu procéder autrement qu'on ne l'a fait : la chose était si simple et si claire! Qui se serait jamais avisé ici de voir des héros en Pepe ou Ansaldi? Carbonarisme et intrépidité, libéralisme et bon sens ne sont-ils pas en tout temps des extrêmes inconciliables? Tout s'est passé très-simplement, tous ont constamment désiré et voulu la même chose, tout comme mon valet de chambre Giroux, qui, lorsqu'on soutient le contraire de ce qu'il vient de dire, ne manque pas de répondre : « C'est ce que je vous disais. » Après un succès, il n'est jamais possible de discuter ; les héros d'occasion sortent de terre comme les champignons.

30 mai.

527. Quelle singulière impression l'on éprouve à revenir dans un endroit que l'on retrouve tel que si on ne l'avait jamais quitté! On revoit la même installation, le même entourage ; rien n'est changé. On a été seul entraîné par le mouvement, et rien autour de nous ne l'a suivi. Si, dans ces cas, je rentre en moi-même et me demande ce qui a changé chez moi, je trouve que tout est resté tel quel. J'ai déjà vu plusieurs

centaines de personnes; chacun se croit obligé de me dire quelque chose, et parmi tous ces gens-là il n'en est pas un qui oserait me répéter ce que naguère encore il a dit certainement à d'autres; c'est que les gens de l'espèce de mon valet de chambre se comptent par milliers.

2 juin.

528. J'ai profité aujourd'hui du premier rayon de soleil pour visiter ma villa, qui s'est bien embellie. Sur le devant de la villa j'ai fait graver ces mots : *Parva domus, magna quies.* La première partie de la devise est parfaitement vraie; la seconde me paraît tant soit peu mensongère.

La ville se vide exactement comme un œuf qui coule. Les bonnes gens se figurent que l'été est là parce que le calendrier le dit. Mais moi je réponds bien que cela n'est pas vrai. Il faut qu'il y ait d'énormes masses de glace qui descendent de Terre-Neuve; ce n'est qu'ainsi que peut s'expliquer la rigueur de la température.

7 juin.

529. Personne n'est plus affairé qu'un imbécile, parce que pour lui tout devient une affaire importante; personne ne se démène davantage, parce que l'activité d'un sot ne mène à rien. Il ne tarde pas à s'en apercevoir et ne sait comment se tirer d'embarras. Il a beau faire, il a beau se donner toute la peine du monde, il ne parvient à mettre en mouvement que sa propre personne.....

Je veux passer deux jours à Baden, où je dois prendre quelques bains. Je cherche donc à y trouver un gîte. J'ai vendu la maison que j'avais à Baden, vu que j'étais bien décidé à ne plus franchir le seuil de cette funeste demeure où m'attendaient les tristes souvenirs de la mort de ma chère fille Marie.

13 juillet.

530. Enfin il cesse de faire froid; j'ai pu passer la journée dans mon jardin. J'ai eu à ma table la quintessence des gens ennuyeux. Notre ville est complétement déserte. Il est vrai qu'elle ne regorge jamais de gens très-aimables, mais il y a des moments où je me sens moi-même aimable en comparaison de tout ce qui m'approche. Heureusement que cette comparaison ne flatte pas ma vanité.

Mes fleurs sont belles; c'est la seule impression qui me soit restée de ma journée. Je ne me rappelle pas un seul mot de tout ce qui m'a été dit. Les journaux eux-mêmes n'apportent pas d'idées nouvelles bien gaies. Les Turcs dévorent les Grecs, et les Grecs coupent la tête aux Turcs; ce sont les nouvelles les plus agréables que j'aie apprises.

18 juillet.

531. En somme, j'ai reçu d'excellente marchandise de Saint-Pétersbourg. Jusqu'à présent l'Empereur Alexandre tient bon comme au jour de notre séparation. Mais cela ne suffit pas pour faire avancer les affaires; il faut pour cela que je donne mon coup d'épaule.

Au point où en sont les choses, il y a trois éventualités possibles : l'explosion immédiate de la lutte, une intervention, ou la localisation de la querelle.

Si les deux premières hypothèses se réalisent, je serai retenu par cent liens divers; il n'en serait pas de même dans le dernier des trois cas. Dieu sait quelle solution l'emportera. L'éventualité la moins probable est celle que le monde regarde comme la plus probable de toutes, c'est-à-dire la première. J'ai dépêché cinq ou six courriers, tous très-diligents : c'est qu'il ne s'agit de rien moins que de la vie ou de la mort du *sens commun*. Le bon sens, voilà la meilleure définition du droit, du repos et de la réalisation du but que je considère avec un petit nombre d'hommes comme étant le meilleur,

et qu'une masse d'imbéciles, de fous et de coquins nomment la mauvaise cause.

23 juillet.

552. J'en ai fini avec mes différentes expéditions. J'ai le sentiment de me trouver au milieu d'une toile que je tisse comme mes amies les araignées, que j'aime parce que je les ai si souvent admirées.

L'Empereur Alexandre et moi nous avions la même manière d'envisager ce qui se passe aujourd'hui. Mais l'Empereur a changé de résidence; aussi ne peut-on pas affirmer qu'il restera fidèle au point de vue que nous avions adopté, moi si facilement, lui si difficilement. Le cadre dans lequel un homme se trouve exerce une grande influence sur lui; il a besoin d'une grande force d'âme pour résister à l'action de son entourage, d'une plus grande encore pour la braver. L'Empereur tient encore bon, mais il se trouve seul au milieu des siens. Les uns veulent le contraire de ce qu'il veut, et l'ont bien prouvé; les autres n'ont pas la force de rien vouloir. Pour ne pas faire fausse route, il faut séparer le Czar de son entourage. Il veut ce que je veux moi-même, mais son entourage veut le contraire.

Dans cette situation morale, l'Empereur Alexandre a pris la seule résolution qu'il fût possible de prendre : il a *différé toute action réelle* et s'est replié moralement sur moi. C'est par là que s'explique ma toile d'araignée. Des toiles de ce genre sont jolies à voir, tissées avec art, et résistent à de légères attaques, mais non pas à un coup de vent.

J'ai fait valoir mes moyens moraux dans toutes les directions; ce serait donc une affaire faite. Mais cet état de choses enchaîne la pauvre araignée au centre de sa mince toile.

Voilà qui va bien pour le moment; quant à l'avenir, ou l'unité de vues qui existe entre l'Empereur et moi amènera un heureux résultat, ou bien un coup de vent déchirera la toile.

Baden, le 24 juillet.

553. Pendant deux jours je prendrai ici des bains, puis j'irai passer trois jours à Vienne, et ainsi de suite.

J'ai éprouvé une impression pénible en revoyant la ville où j'ai perdu la moitié de ce qui m'attachait à la vie. Beaucoup de gens, qui peut-être valent bien mieux que moi, se plaisent précisément aux lieux où les attendent de tristes souvenirs. Moi je voudrais, au contraire, faire disparaître du sol de tels endroits; je voudrais non-seulement les rendre inhabitables, mais encore les anéantir de manière à en effacer jusqu'à la moindre trace. Je voudrais les voir couverts de ronces et de hautes herbes, semblables à un désert; car c'est la seule image qui soit en rapport avec l'état de mon cœur. C'est pour cela même que j'aime les cendres, et les anciens avaient bien raison de les aimer et de les honorer. La mort est l'opposé de la vie, le passé est le contraire du présent, le néant est la négation de l'existence. Avoir trouvé le moyen de conserver les restes d'êtres aimés, en en changeant la forme et la substance, cela constitue une belle découverte; c'est la seule qui réponde à ma manière de voir et de sentir. Où la vie a disparu, il ne faut pas la rappeler; ce qui a tenu à la vie doit finir avec elle.

Ma femme a de tout autres idées, et elle est toute désolée de voir que j'ai vendu la maison qui me rappelle de si cruels souvenirs. Elle aurait aimé la garder, quitte à ne plus l'habiter jamais. Pour ma part, j'ai la consolation de savoir qu'elle sera démolie prochainement. Dans quelques années il n'en restera plus rien.

Vienne, le 11 août.

554. Il est arrivé de Saint-Pétersbourg une longue lettre de l'Empereur Alexandre à l'Empereur François, et une autre à mon adresse*. La situation du Czar est difficile. Ce n'est pas

* Voici ce que l'Empereur écrit de Czarskoé-Sélo à Metternich, le 17 juillet 1821 : « L'union entre les trois Cours dont la divine Providence a si com-

une petite affaire de s'engager tout à coup dans une voie toute différente de celle qu'on a suivie pendant sa vie entière. Ma situation à moi est bien plus facile à cause de mes antécédents; quoi qu'il en soit, elle ne laisse pas d'avoir ses difficultés.

Le Prince Régent est décidé à venir à Vienne au mois d'octobre prochain.

21 août.

535. Le sort en est jeté. Strangford a quitté Constantinople. Ce n'est pas la guerre, il est vrai; mais je suis pris, comme je le craignais, et je ne puis songer à quitter Vienne, parce que je porte tout le fardeau sur mes épaules. Il n'est pas admissible qu'un soldat s'éloigne pendant le combat.

Je provoquerai immédiatement la réunion d'un nouveau Congrès.

28 août.

536. Il y a huit jours, ma mère m'invita à venir la voir dans sa villa, qui se trouve à une demi-lieue de distance de Vienne. A huit heures du soir je montai en voiture. Dès neuf heures le bruit courait en ville que j'étais parti en poste pour aller à la rencontre de l'Empereur Alexandre; on tirait de mon départ toutes sortes de conclusions alarmantes; la situation était fort grave, disait-on. Et cependant le même soir, à onze heures, vingt-cinq personnes de ma société habituelle étaient réunies chez moi. Cela prouve une fois de plus que je ne puis faire un pas sans mettre tout le monde en émoi.

plétement béni les efforts ne saurait désormais se fonder que sur la confiance la plus réciproque comme la plus illimitée : celle que votre auguste Souverain a bien voulu placer dans mes intentions et dans mes vues ne se démentira pas, malgré toutes les difficultés plus particulièrement inhérentes à la position de la Russie que les affaires de l'Orient amènent journellement. Je me suis expliqué à cet égard sans réserve vis-à-vis de l'Empereur François. Il trouvera dans ma lettre, j'aime à l'espérer, une nouvelle preuve de la constance de mes principes, comme de toute l'étendue de mon amitié. » (*Note de l'Éditeur.*)

29 août.

537. Je lis en ce moment l'ouvrage de madame de Staël, intitulé : *Dix Années d'exil.* C'est un livre riche d'idées, plein d'imagination, mais écrit dans un style insupportable comme tout ce qui sort de la plume de cette femme extraordinaire. Tous les portraits, à l'exception de celui de Bernadotte, sont marqués au coin de la vérité et de l'esprit. Le portrait de Fouché, par exemple, se trouve tout entier dans la phrase que voici : « Fouché est le seul homme qui peut véritablement seconder Bonaparte, en portant, malheureusement pour le monde, une sorte de modération adroite dans un système sans bornes. »

Elle dit très-justement en parlant des Français : « Les besoins de l'amour-propre chez les Français l'emportent beaucoup sur ceux du caractère. Une chose bizarre, c'est que les Français, qui saisissent le ridicule avec tant d'esprit, ne demandent pas mieux que de se rendre ridicules dès que leur vanité y trouve son compte d'une autre manière. Il est inouï combien il est facile de faire prendre une bêtise pour étendard au peuple le plus spirituel de la terre! »

Comment cette femme, qui a si bien dit, si bien senti tout cela, n'a-t-elle pas senti naître en elle quelques doutes au sujet de la question de savoir si ce même peuple est réellement fait pour l'égalité, la fraternité et la liberté? Madame de Staël ne s'élève pas au-dessus des hommes de parti doués d'imagination ; elle voulait une chose, mais n'en acceptait pas les conséquences. Chaque fois qu'elle aborde le domaine de la politique ou de l'administration, ou qu'elle parle des actions d'un homme quelconque, elle ressemble à quelqu'un qui prétendrait que rien n'est meilleur pour la santé que l'arsenic, qui, à chaque page de son livre, ferait les descriptions les plus ingénieuses et les plus saisissantes des horribles souffrances qu'entraîne l'absorption de ce poison, et qui dépeindrait les angoisses des victimes tremblant à l'approche de la mort. Avec des gens qui ont une tête pareille, la discussion est difficile.

Napoléon m'a souvent parlé d'elle. Elle m'a même prié une fois de demander pour elle la permission de faire ce qu'elle désirait le plus au monde, c'est-à-dire de pérorer dans les salons de Paris. Du reste, il ne semble pas facile de me tourner la tête, vu que je lui ai résisté sans faire grand effort.

L'histoire de son passage par Vienne en 1812 mérite d'être rappelée. M. Rocca, qui l'accompagnait, était assigné à comparaître devant la justice comme déserteur de l'armée française et menacé d'extradition.

Il ne suffit pas à madame de Staël d'avoir obtenu simplement la promesse que M. Rocca ne serait pas remis aux autorités françaises, car elle voulait le présenter dans les salons de Vienne. Le fonctionnaire dont elle s'est plainte si amèrement (le directeur de la police, Hager) était le meilleur, le plus honnête des hommes, mais il était, à coup sûr, très-roide. Elle lui avait demandé la permission de présenter M. Rocca; il lui répondit : « Mais, madame, faut-il que nous fassions la guerre pour l'amour de M. Rocca ? » A quoi madame de Staël répliqua : « Pourquoi pas? M. Rocca est mon ami et sera mon époux. » Cela prouve que dans ce monde l'esprit tout seul n'est pas bon à grand'chose. Talleyrand disait avec raison : « L'esprit sert à tout et ne mène à rien. » La célébrité était pour madame de Staël une puissance. Plus je vis, plus je m'approche avec défiance de cette puissance-là.

3 septembre.

558. Chaque jour m'apporte une preuve nouvelle de ce fait, que l'Empereur Alexandre est ancré dans mon école. Je le comprends, et c'est beaucoup. Sa situation est extrêmement difficile. A quoi cela aboutira-t-il? L'ami Wellington a dit : « Le diable m'emporte si je le sais. » J'en dis tout autant. Quoi qu'il en soit, je marche en avant, comme si j'étais sûr de dominer les événements à mon gré. L'homme le moins fanfaron du monde est obligé, dans de certaines situations, d'affecter une assurance qui, dans des circonstances

ordinaires, est l'apanage exclusif de la jactance, ce défaut ridicule entre tous.

Capo d'Istria est dans un grand embarras. Il veut le mouvement, tandis que son Empereur n'en veut pas.

15 septembre.

539. Le temps m'a tellement accablé de fardeaux de tout genre que j'en compte plus que de cheveux sur la tête. Aussi mes cheveux sont-ils devenus tout blancs, ce qui m'étonne moins que leur persistance à ne pas vouloir me quitter.

Quels agréments on s'est mis sur les bras en Grèce! Il n'y aurait pas de chapitre assez long pour énumérer tout ce que cette question recèle de germes malfaisants. L'envoyé de Russie à Florence est un bien vilain homme : il attise le feu de toutes ses forces. Heureusement que sa sphère d'action est plus bornée que l'espace rempli par sa volumineuse personne. Le pauvre Empereur Alexandre ne sait plus où donner de la tête, mais jusqu'à présent il ne l'a pas encore perdue.

Le temps continue d'être affreux. Il n'aurait pas été difficile à madame de Staël de prouver que si le temps est mauvais, c'est uniquement parce que la constitution anglaise n'a pas été introduite partout; l'abbé de Pradt pourrait dire, au contraire, que cela tient à ce que les colonies ne sont pas encore émancipées; sir Robert Wilson, que cela provient de ce que la constitution espagnole n'a pas encore fait le tour de l'Europe; enfin le professeur Thiersch, que la faute en est à la lenteur de son expédition teutonique, qui n'est pas encore entrée dans le port de Volo.

26 septembre.

540. Je suis rentré cette nuit avec l'Empereur, nous revenions de voir les manœuvres. J'ai trouvé des montagnes de lettres de Saint-Pétersbourg. Étaient-ce de bonnes nouvelles?

Non. De mauvaises? Non. S'agissait-il de choses sensées? Non. De choses désagréables? Non. De choses spirituelles? Non. Raisonnables? Non plus. Et quoi donc? Pitoyables? Oui.

Si je ne connaissais pas mon monde, il y aurait de quoi devenir fou.

26 septembre.

541. C'est quelque chose de particulier que les miracles du prince de Hohenlohe. Le Pape et le Roi de Bavière ont mis un terme à ses exploits de thaumaturge. Chaque fois que j'entends de nos jours vanter une chose en faveur de laquelle s'élève la voix publique, je me dis que cela n'est pas sérieux ou que c'est une duperie. Mais quand on me parle d'un saint qui vient de surgir et qui fait des miracles dans les salons, je me défie tout à fait du saint ainsi que de ses œuvres. Car des princesses ne sont pas précisément le meilleur sujet d'expérience pour les faiseurs de miracles; mais, par contre, elles offrent des ressources inépuisables au prestidigitateur qui les exploite. Du reste, il y a une grande distance entre saint Hohenlohe et saint Cagliostro; le premier a établi son quartier général à Wurzbourg, le second avait établi le sien à Paris. Toutefois la question de lieu n'est pas décisive en ce qui concerne le nombre des croyants naïfs et des dupes; car partout ceux-ci sont aussi nombreux que les grains de sable qui couvrent le rivage de la mer. Jésus-Christ a lutté pendant trente ans pour faire triompher la vérité, tandis qu'il ne faut à Hohenlohe que trente minutes pour s'imposer, lui et ses tours de magicien. Ainsi va le monde. On trouverait difficilement des gens ayant une foi plus robuste que Jean Paar et Maurice Dietrichstein le père. Ce dernier prétend que les aveugles que le prince de Hohenlohe *n'a pas guéris, voient fort bien,* mais que c'est par pur entêtement qu'ils se heurtent à tous les coins. Quand on le serre de trop près, il se retranche derrière cet argument irréfutable : « Mais je l'ai vu. » C'est ainsi que chacun a sa manière à lui de croire ou de se laisser persuader. Je crois aux miracles de Jésus-Christ sans les avoir vus; Die-

trichstein croit aux miracles de Hohenlohe qu'il se figure avoir vus réellement.

1er octobre.

342. ... Nous sommes toujours dans l'attente ici : le Roi d'Angleterre se décidera-t-il à faire le voyage de Vienne? Rien n'est plus incertain que ce que doit faire Sa Majesté Britannique. Dans tous les cas, l'auguste voyageur choisirait une saison très-mauvaise. Je ne sais pas comment on s'y prendra pour qu'il se plaise chez nous. On fait des préparatifs, et les fêtes qu'on organisera à son intention réussiront comme toutes les fêtes qu'on donne à Vienne ; mais de la fête au plaisir il y a encore un abîme.

VISITE A LA COUR DE HANOVRE.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES, ÉCRITES PAR METTERNICH DU 25 OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE 1821.

343. De Hanovre. — Accueil amical. — 344. Du Johannisberg. — Soirée à Cassel. — Voyage ennuyeux. — Singulières variations de l'opinion publique. — 345. De Francfort. — Le parti de Metternich et celui de Capo d'Istria. — 346. Une heure de bonheur. — Mot de Napoléon. — Sentiment d'isolement. — Adieux à l'année 1821.

Hanovre, le 25 octobre 1821.

343. Depuis mon arrivée, je mène une véritable vie de congrès toute remplie par des fêtes de Cour. Les heures que je ne passe pas devant la table de la salle des conférences, je les perds à des dîners de trois ou quatre heures ou bien à des soirées où l'inconvénient d'étouffer est encore le moindre mal qu'on ait à subir. L'accueil que m'a fait le Roi est celui d'un *cher ami*. Je ne me souviens pas d'avoir jamais été embrassé avec une pareille tendresse, et de ma vie je n'ai été dans le cas de m'entendre dire autant de jolies choses.

Après avoir essuyé un véritable déluge de compliments et d'éloges, où le Roi daigna me comparer à tous les grands hommes de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes, je finis par pouvoir parler d'affaires, et sur ce terrain tout réussit à souhait. Je ferai de grandes et bonnes affaires sans prétendre pour cela m'élever au-dessus d'un Minos, d'un Thémistocle, d'un Caton, d'un César, d'un Gustave-Adolphe, d'un Marlborough, d'un Pitt, d'un Wellington, etc., etc.; car tous ces noms, Sa Majesté me les a donnés, de même qu'on récite une litanie de saints.

Johannisberg, le 4 novembre.

544. J'ai quitté Hanovre le 31 au soir; le 1er, je me suis arrêté à Cassel pour voir le Prince-Électeur. Le soir, j'ai trouvé là une brillante et nombreuse société que le comte de Spiegel avait invitée en mon honneur, afin de me faire faire la connaissance des notabilités de la ville. J'ai quitté Cassel le 2; j'ai passé par Wilhelmshöhe, un des plus admirables jardins de l'Europe, pour me rendre à Marburg, où je passai la nuit. Le 3, je suis arrivé à Francfort. Aujourd'hui, je n'ai pu échapper, à Biebrich, à un grand dîner que m'a offert le duc de Nassau. Je suis ici depuis quelques heures, et je me retrouve avec bonheur chez moi.

C'est une terrible chose que de voyager dans ma position actuelle. Je suis saturé d'ennui comme un Souverain, grâce aux Cours qui me fêtent à mon passage; en même temps, je suis obsédé comme un devin, car tout le monde me demande conseil. Depuis que j'ai été assez heureux pour faire disparaître les carbonari, on s'imagine que je n'ai qu'à me montrer pour détruire tout ce qui gêne l'un ou l'autre. Aujourd'hui, tous les Gouvernements sont malades, et ils le sont tous par leur propre faute; depuis mes conférences allemandes, ils me regardent comme le législateur suprême de l'Allemagne, et, depuis 1821, comme l'exterminateur des révolutionnaires. Chacun me prie de lui tuer les siens, ou du moins de lui communiquer ma recette. D'un autre côté, — et ceci est la petite

pièce, — toute la racaille révolutionnaire vient se présenter à moi, autant que cela peut se faire, pour m'assurer de la *pureté* de ses intentions. Ce qui se passe, par exemple, en ce moment à Francfort, l'une des plus détestables villes de l'Allemagne, est tout à fait comique. Dès qu'on apprit que j'arrivais ici, tous les visages changèrent ainsi que le langage. Les premières figures que je vis apparaître à l'hôtel où j'étais descendu étaient celles des radicaux les plus acharnés, et je ne me souviens pas d'avoir jamais eu à subir des hommages plus lourdement présentés. A les entendre, ils n'avaient attendu que ma présence pour changer de religion.

J'ai avec moi de Pont et un secrétaire, Langenau et Handel. Je resterai ici jusqu'au 5 ou jusqu'au 6 ; le 7 ou le 8, je serai à Francfort, et le 14 ou le 15, à Vienne.

Francfort, le 9 novembre.

545. ...Ici je vois à mes pieds les jacobins les plus enragés ; ils n'ont à la bouche que des excuses et des protestations. Pendant mon voyage, j'ai vu, en passant, pas moins de cinq universités : Leipzig, Halle, Gœttingue, Marburg et Giessen. Le 18 octobre, j'ai dîné à Halle, sous le même toit que cent cinquante étudiants qui fêtaient la bataille de Leipzig, et je n'ai reçu partout que des marques de respect. Au moment où je montais en voiture à Halle, tous les cent cinquante étudiants m'ont escorté tête nue en me saluant de leurs vivat. Pendant toute la journée, une foule considérable est restée sous mes fenêtres, et partout où j'allais j'étais accompagné d'acclamations joyeuses. Quand on demande à ces gens pourquoi ils sont là, ils répondent : « *Nous voulons le voir.* » Ce sont les affaires d'Italie qui m'ont valu l'espèce de célébrité dont je jouis aujourd'hui en Allemagne. Les curieux veulent savoir comment est fait l'homme qui savait que les carbonari sont purement et simplement de la canaille ; ils ne comprennent pas comment il s'y est pris pour deviner cette facile énigme. Le peuple est partout bon, mais *enfantin*.

..... En Russie et dans toute la diplomatie russe à l'étran-

ger, il y a deux partis, qui se désignent ouvertement sous les noms de *Metternich* et de *Capo d'Istria*. Cela n'est pas précisément flatteur. Ces deux partis se détestent et sont opposés l'un à l'autre comme la droite et la gauche en France. Comme l'Empereur Alexandre est un Metternich, ce parti-là est le bon; quant à l'autre, on peut l'abandonner à son sort.

..... Demain je partirai; je passerai la nuit à Wurzbourg; le 11, je serai à Nuremberg; le 12, à Ratisbonne; le 13, à Schaerding, et le 15, j'arriverai à Vienne.

Vienne, le 31 décembre.

346. Ce qu'il y a de bon dans une heure de bonheur, c'est non-seulement le bonheur qu'elle donne (ce qui en lui-même est déjà une belle et bonne chose), mais c'est aussi qu'elle fortifie l'âme. Je me rappelle à ce propos un mot de Napoléon. Dans le cours d'un de nos longs entretiens, nous avions parlé du temps que nous venions de traverser. Tout à coup il s'écria: « Ah! vous ne savez pas quellepuissance est le bonheur! Lui seul donne du courage. Ne pas oser, c'est ne rien faire qui vaille, et on n'ose jamais qu'à la suite du bonheur. Le malheur affaisse et flétrit l'âme, et dès lors on ne fait rien de bon..... »

Je me sens seul maintenant comme un habitant du désert; rien ne me sourit, rien ne m'occupe, si ce n'est ce qui me fatigue. Les sottises me sont insupportables, je déteste les paroles creuses, et certaine bonhomie superficielle me fait l'effet d'une eau stagnante. Et voilà l'image de ce qu'on nomme ici la société. Des mots et toujours des mots; autant en emporte le vent; il n'y a qu'à se hâter d'oublier ce vain bruit de paroles. Lorsque je me demande quand cela finira, et que je me dis que probablement la fin de cet état de choses ne sera ni plus ni moins que la fin de tout ce qui existe, je sens mon âme et mon cœur oppressés plus que je ne saurais l'exprimer. Ce qui est certain, c'est que chez les hommes le vide augmente en raison de la position élevée qu'ils occupent. Si je pouvais me cacher dans un coin où tant d'autres hommes trouvent le con-

tentement, peut-être ma situation morale serait-elle différente.....

Minuit sonne; l'année 1821 n'est plus! Trois cent soixante-cinq jours ont été emportés dans l'espace d'une seconde. Nous sommes à l'entrée d'une ère nouvelle, comme l'enfant qui vient de naître. Espérons que la fortune nous sourira et que la dentition, cette première affaire importante dans la vie de l'enfant, se fera sans encombre.

LA QUESTION DES FRAIS DE L'EXPÉDITION NAPOLITAINE ET PRINCIPES ESSENTIELS POUR L'ORGANISATION DE NAPLES APRÈS LE RÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE.

547. Metternich à Stadion (Lettre), Laybach, le 10 mars 1821.

547. Je vais répondre à deux objets importants que renferme votre lettre; il y a longtemps que j'aurais dû les toucher vis-à-vis de vous d'une manière précise, mais j'ai dû laisser passer la tourmente pour pouvoir arriver à vous écrire.

I. *Partie financière de l'expédition contre Naples.*

Cette question participe à l'ensemble des questions relatives à cette grave entreprise. Elle touche à la fois au passé, au présent et à l'avenir.

Dans la question financière, le passé ne peut se régler sur le présent; il est donc nécessaire de ne point se faire illusion sur l'avenir, afin d'éviter les faux calculs, aussi déplorables en finance qu'en toute autre chose.

Nous avons fait de grandes dépenses, et nous en faisons toujours. Il faudra peut-être les continuer encore.

Rien n'est volontaire dans ces dépenses, comme rien ne peut paraître tel à tout homme doué de bon sens et ami du bien dans la totalité de l'affaire.

La question, la première de toutes, a dû être de prime abord celle-ci : veut-on ou peut-on abandonner la révolution de Naples à elle-même, à ses propres remèdes (car toute révolution, comme tout mal, porte en elle-même sa propre punition), ou bien faut-il lui opposer une digue matérielle? La solution de cette alternative n'a pu être douteuse. Nous pouvons déplorer la révolution en Espagne et l'abandonner à elle-même; mais il n'en a pu être ainsi de la révolution espagnole transplantée sur le terrain de Naples. Son triomphe dans la Péninsule italienne eût été bien plus prompt que sa répression, que toutes les punitions qu'elle pourrait s'infliger par elle-même.

Nous avons donc dû appeler à notre secours des moyens matériels considérables. Nos finances ont été obligées à de grandes dépenses; rien en ceci n'est dépense de fantaisie; tout, au contraire, est une charge imposée par la première des nécessités, celle de subsister.

Mon devoir est de tâcher d'imposer le moins de charges possible à nos finances et de travailler en même temps à ce que les dépenses deviennent autant que possible de simples avances. C'est à quoi j'ai visé, en faisant toutefois un calcul à la fois financier et politique.

Comme calcul financier, je préfère le certain à l'incertain, et je n'aime jamais me flatter de l'impossible.

Comme calcul politique, j'ai dû examiner le véritable état des choses à Naples, et tâcher de ne pas établir un plan sur des maux inévitables pour l'avenir.

La révolution napolitaine a détruit de fond en comble les finances du royaume. Elle a été amenée en partie par la fiscalité aveugle du système de M. de Medici : ne voyant dans l'administration de l'État qu'une caisse de crédit, il a chargé les provinces bien au delà de ce qu'elles auraient dû l'être, et à force de tendre son arc, il l'a brisé.

Le Roi m'a assuré avoir vu les comptes qui établissent qu'au moment de son départ de Naples, la révolution avait non-seulement englouti tout ce qui restait du produit des opérations financières antérieures, mais qu'*elle coûtait de fait,* dans le

cours des premiers six mois, plus de quarante millions de ducats.

L'*avenir financier* de Naples offrira nécessairement deux charges : l'entretien de l'armée d'occupation ; la consolidation des dépenses occasionnées par la révolution. Restait à savoir si à ces deux charges nous pouvions en joindre une troisième, savoir, le remboursement des dépenses faites par les finances autrichiennes pour frais d'armements, etc.

Ma conviction a été qu'en faisant trop, nous risquerions de ne faire rien. Mais cette vérité démontrée, je me suis demandé si je ne ferais pas bien de tirer un parti utile de ce qui, en toute conscience et vérité, n'a pour moi d'autre valeur que celle d'une *impossibilité reconnue et prouvée*.

Notre but doit être de réprimer la révolution, de consolider le repos, et non d'amener des chances de mouvements nouveaux.

Dès lors, trouvant l'Empereur entièrement d'accord avec mon point de vue, vous nous avez vus faire la déclaration au protocole que vous possédez depuis longtemps. Ce protocole vous aura prouvé que nous avons cherché à faire tourner en un appât politique ce qui se présentait à moi comme une impossibilité financière. Nous avons fait sonner haut que nous ne demandions rien, et nous avons attaché une récompense ou une punition pour la nation à ce même rien, à cette véritable non-valeur, en nous assurant ainsi la chance de pouvoir peut-être faire rentrer sous le titre de punition ce à quoi nous renoncions comme récompense.

J'entre dans tous ces détails, mon cher comte, que votre bon esprit et votre grande connaissance des affaires et de la situation politique vous auront fait deviner dans le temps, afin de vous supplier de ne pas attacher trop de calculs à une *rentrée* que je regarde bien moins comme liée à une bataille et à d'autres faits de guerre, qu'à des considérations de possibilités ou d'impossibilités financières, lesquelles doivent également être influencées fortement par des considérations politiques que le temps peut seul décider, c'est-à-dire par le *maintien du repos* dans le royaume de Naples. Vous voyez que j'ai eu

soin d'établir des alternatives en principe, de nous ménager des droits incontestables. Ce sera à la sagesse et à la prudence à en régler l'usage.

II. *Organisation future du royaume de Naples.*

Cette question importante a eu droit à toute ma sollicitude à dater du jour même où j'ai appris le bouleversement de l'ordre de choses existant à Naples.

J'ai pensé, recherché, ruminé avec soin, et je crois être parvenu aux meilleurs termes. Ma conscience au moins est tranquille; il ne me reste qu'à désirer que les événements justifient mes vœux.

Parlez aujourd'hui à tous les législateurs, car on en trouve à chaque coin de rue et sur tous les bancs de cafés, et ils vous répondent sans hésiter que le monde ne peut plus marcher sans le système représentatif.

Ma conviction est que jamais il ne marchera avec lui; car je suis de ces hommes qui n'entendent pas par marcher, culbuter, se relever et retomber.

Or, nous avons exclu pour Naples la recette universelle, vu surtout que nous ne pourrions pas faire là-bas ce que nous devrions constamment refuser chez nous. Il eût été peu prudent, d'un autre côté, de refaire ce qui venait d'être défait. Nous avons cherché et appelé à notre secours le principe de la *monarchie tempérée,* afin d'exclure et l'arbitraire et le système représentatif.

Le Roi a eu assez de peine à se soumettre à nos vues; mais il a fini par le faire, et même par sentir qu'avec un système d'organisation digne de ce nom, il trouverait plus de chances de paix et de repos qu'avec le retour au franc arbitraire, duquel on n'avait déjà que trop éprouvé le danger, et à Naples et en Sicile.

Je vous envoie ci-joint le protocole ou plutôt l'annexe au protocole, qui renferme notre idée, comme si elle était une proposition spontanée du Roi.

Par le prochain courrier, je vous enverrai le développement

bien plus étendu des bases consignées dans cette pièce. Vous vous convaincrez qu'il renferme une constitution bien monarchique, mais non moins digne de ce nom, dès que l'on ne veut pas appliquer ce terme au seul système représentatif.

Comment ira l'affaire en général? J'avoue franchement que je l'ignore. Rien n'est inutile comme de calculer les chances heureuses, et rien n'est plus difficile que d'épuiser les mauvaises.

Le Roi *ne jouit d'aucun crédit* dans son pays, mais *il est aimé.*

La révolution a été forcée de prendre un caractère de douceur déplorable de fait, et impossible à éviter, vu nos armements.

Le but des libéraux napolitains, qu'il ne faut pas confondre avec les *carbonari,* a été de parvenir au système représentatif par l'intermédiaire de ces derniers. De Madrid ils ont voulu arriver à Paris. Nous qui ne pouvons pas y consentir, nous n'avons pour nous ni les uns ni les autres.

Le tout dépendra donc *des coups qui seront portés.* S'ils sont décisifs, l'affaire est faite ; s'ils ne le sont pas, elle traînera ; si c'est nous qui les recevons, le monde pourra chavirer. Il arrivera alors ce qui serait arrivé si nous n'avions rien fait, car l'Italie ira au diable, et avec elle la France et l'Allemagne, tout comme elle y aurait été si nous étions restés spectateurs neutres du développement de la révolution à Naples.

Si nous sommes heureux, il y aura eu un grand exemple donné au monde, ne fût-ce même que par le seul fait que *l'inviolabilité des révolutions* aura été démontrée n'être qu'une prétention fausse, mais prodigieusement commode à mettre en avant par tous les enragés, les fous, les sots et les faibles. Quelle liste effroyable je vous dresse là, mon cher comte !

L'INSURRECTION NAPOLITAINE, PIÉMONTAISE ET GRECQUE.

548. Metternich à Rechberg (Lettre), Laybach, le 25 mars 1821. — 549. Metternich à Stadion (Lettre), Laybach, le 26 mars 1821. — 550. Metternich à Rechberg (Lettre), Laybach, le 31 mars 1821.

548. Le développement des événements qui se succèdent avec rapidité en Italie nous permet d'espérer que cette belle partie de l'Europe ne subira point le joug des révolutionnaires, malgré l'activité de leurs criminels efforts. S'ils échouent contre l'énergie et la sagesse de nos mesures, cette dernière crise, tout alarmante qu'elle était par ses symptômes effrayants, tournera contre ceux qui l'ont provoquée, et ralliera la classe nombreuse des honnêtes gens autour des Gouvernements légitimes, qui se convaincront, j'espère, qu'en suivant une marche conséquente et ferme, il est possible encore d'étouffer cet esprit de faction qui menace la société d'une subversion totale.

Calculant qu'il doit être d'un haut intérêt pour votre Cour d'être exactement informée de la véritable situation des choses en Italie, des dispositions des deux Empereurs qui se trouvent encore heureusement réunis ici, et du résultat des premières mesures qu'ils ont adoptées, je n'hésite point à expédier le présent courrier à Votre Excellence, pour lui transmettre un exposé succinct, mais parfaitement exact, de notre position.

Vous aurez été informé, Monsieur le comte, des succès de l'armée du général Frimont, de l'occupation de la province des Abruzzes, si importante sous le point de vue militaire, de la désorganisation totale de l'armée du général Pepe, et de la manière dont nos troupes ont été accueillies partout par les habitants. Ces premiers résultats ne pouvaient laisser aucun doute sur le succès de l'entreprise, et les nouvelles qui nous sont parvenues, depuis, du quartier général de l'armée, justifient pleinement notre espoir. Le poste de Sora, défendu par le général de Concilj, le Quiroga de Naples, avait été

emporté par nos troupes après une très-faible résistance ; le général Frimont avait passé le Garigliano avec son armée et se portait sur San-Germano, pour attaquer cette position que les Napolitains avaient, dit-on, rendue inexpugnable. Un détachement envoyé par le général en chef pour la reconnaître l'a trouvée abandonnée. Ainsi notre armée marche sans pouvoir rencontrer l'ennemi, qui ne tient nulle part ; mais sa marche est si rapide que le général en chef espère cependant parvenir à le joindre, et à le battre s'il concentre ses forces.

Pendant que l'armée marchait sur San-Germano, le général Fardella, envoyé par M. le duc de Calabre au Roi son père pour lui porter des paroles de respect et de soumission, passait par la route de Velletri pour se rendre à Rome et à Florence; nous ignorons encore les détails de cette mission, qui n'a eu, au reste, aucune influence sur la marche et les opérations de l'armée.

Ces détails, parfaitement exacts, convaincront Votre Excellence que l'expédition de Naples est au moment d'être terminée, et qu'une campagne d'une quinzaine de jours aura suffi pour faire crouler cet échafaudage militaire dont on voulait effrayer l'Europe entière depuis six mois. Ce résultat, et bien plus encore l'accueil que le peuple fait à notre armée, qu'il proclame et traite en libératrice, prouvent du moins jusqu'à l'évidence que la nation napolitaine est étrangère à la révolution qui a précipité ce pays si heureux dans un abîme de malheurs, et que cette révolution est uniquement l'ouvrage de sectaires criminels et de quelques militaires ambitieux.

Si l'insurrection du Piémont avait dans le principe un caractère plus alarmant et pouvait, au moment où elle a éclaté, nous faire craindre une diversion puissante et dangereuse en faveur de la cause révolutionnaire, le développement des événements qui se sont passés depuis huit jours dans le pays nous permet d'espérer aujourd'hui que de ce côté le danger sera plus facile à conjurer qu'on n'avait osé s'en flatter. Le plan des conjurés, qui était de porter le Roi à proclamer une constitution, et à se déclarer pour la cause napolitaine contre l'Autriche, a été déjoué par l'abdication du Roi ; M. le prince

de Carignan*, qui, par la circonstance que M. le duc de Génevois** était absent, s'est trouvé porté à la régence du Royaume, n'a pas tardé à sentir tous les embarras de sa situation. Forcé de promettre et de jurer la Constitution des Cortès, et de créer une junte provisoire révolutionnaire (ce qui n'entrait nullement dans ses plans ni dans ceux de quelques officiers ambitieux qui s'étaient réunis autour de lui), ce prince s'est adressé à M. le duc de Génevois, et l'a prié avec instance de revenir prendre les rênes du gouvernement, qui lui étaient dévolues par l'abdication du Roi. M. le duc de Génevois, qui était alors à Modène, s'est non-seulement refusé aux instances de M. le prince de Carignan, mais il n'y a répondu que par une proclamation énergique. Il a écrit en même temps aux deux Empereurs, pour réclamer leurs conseils, leur assistance et leur appui. La réponse des deux augustes Souverains a été ce qu'elle devait être dans la circonstance, mesurée, sage, noble, et conforme en tout aux principes qu'ils professent. Ils se sont décidés en même temps à envoyer un courrier à leurs ministres à Turin, avec ordre de se présenter chez M. le prince de Carignan, de lui faire le tableau des malheurs auxquels allait se trouver exposé le pays sur lequel il était appelé à régner un jour, de l'engager à réfléchir sérieusement à sa situation personnelle, d'en appeler à ses sentiments, à ses devoirs comme premier prince du sang et à son honneur, pour le porter à jouer dans cette circonstance importante le seul rôle qui lui convenait, celui de faire rentrer dans le devoir quelques groupes égarés par des factieux, et de rendre la tranquillité à son pays. Ces conseils étaient accompagnés de la déclaration que les deux Empereurs étaient bien déterminés à ne jamais reconnaître l'œuvre de la révolte. Nous ignorons encore le résultat qu'aura eu cette démarche, mais nous savons par les nouvelles que nous recevons journellement de Milan, que la marche de cette révolution est très-incertaine, que les embarras de M. le prince de Carignan augmentent, qu'Alexandrie

* Qui fut plus tard le Roi Charles-Albert. (*Note de l'Éditeur.*)

** Qui monta sur le trône sous le nom de Charles-Félix. (*Note de l'Éditeur.*)

est devenue le point de ralliement des révolutionnaires dans le sens anarchique, que Gênes et Novare tiennent encore pour le Roi, que plusieurs régiments sont fidèles, que d'autres se sont dispersés et sont rentrés chez eux, que le Roi est généralement regretté, et qu'il n'existe point dans le pays de mouvement national. En attendant le développement de cette crise, M. le comte de Bubna, commandant général de Lombardie, se met en mesure d'en imposer aux factieux; il a dans ce moment, outre les garnisons des places fortes, une armée déjà plus que suffisante pour couvrir nos provinces italiennes, et qui s'augmente journellement. Milan jouit de la plus parfaite tranquillité, et l'opinion publique s'exprime de la manière la plus satisfaisante en faveur du Gouvernement.

Un nouvel événement, qui doit, dans ce moment de crise générale, contribuer puissamment à agiter les esprits, c'est l'insurrection des Grecs dans l'Empire ottoman. L'Empereur Alexandre en a reçu tous les détails par un courrier qui lui est arrivé ici le 19, et ils nous ont été confirmés par nos agents.

Le prince Ypsilanti, général-major au service de la Russie, s'est mis à la tête de cette insurrection, et le prince Soutzo, hospodar de Moldavie, s'est déclaré pour elle; il convient lui-même qu'elle est l'ouvrage d'une société secrète, qui depuis deux ans en a préparé les matériaux. Cette société est la même que celle des carbonari, et depuis longtemps nous l'avions signalée au Gouvernement ottoman, qui n'y avait attaché aucune valeur.

Dans cette nouvelle occasion encore, l'Empereur Alexandre a donné la mesure de son noble et loyal caractère; ses vues et ses principes se sont trouvés entièrement conformes à ceux de l'Empereur mon auguste Maître.

Dans un conseil qui a été tenu en présence de Leurs Majestés, il a été décidé « que l'événement serait abandonné à lui-même ».

L'Empereur Alexandre casse et fait rayer des tableaux de son armée tous les militaires grecs qui prennent part à l'insurrection.

Sa Majesté refuse tout appui et secours aux Grecs insurgés.

Les deux Monarques font déclarer simultanément à Constantinople que, fidèles aux principes qu'ils ont publiquement énoncés, ils ne soutiendront jamais et en aucun lieu les ennemis de l'ordre public; que jamais ils ne préteront aucun secours aux Grecs insurgés; que, d'un autre côté, ils abandonneront à la Porte elle-même le soin de veiller à sa propre sûreté. Comme elle est restée étrangère jusqu'à ce jour à toutes les affaires de l'Europe, nous ne nous sentons point appelés à nous mêler des siennes.

Ces déterminations des Souverains seront incessamment rendues publiques.

En attendant, je prie Votre Excellence de les porter, ainsi que tout le contenu de la présente dépêche, à la connaissance du Roi; j'espère que Sa Majesté y puisera de justes motifs de tranquillité. C'est dans cet espoir que je vous expédie le courrier qui aura l'honneur de vous la remettre, et que je laisse à votre disposition.

Metternich à Stadion. Laybach, le 26 mars 1821.

549. L'affaire de Naples est finie. J'espère pouvoir expédier dans deux ou trois jours un courrier à Vienne, pour y faire chanter le *Te Deum* et tirer cent un coups de canon.

La révolte en Piémont va mal comme révolution. J'enverrai demain à Vienne des preuves, qui ne sont pas équivoques, que son principal champion, le prince de Carignan, ne fait que pleurer. Le pays ne veut pas se révolutionner, et tout dépend aujourd'hui, pour réduire en poussière le petit nombre de canailles qui se prononcent, d'un coup de collier que pourra donner l'un ou l'autre des officiers généraux, entièrement dévoués au Roi, qui se sont mis en rapport avec le duc de Génevois.

Dans les crises révolutionnaires, on n'a toutefois jamais la possibilité de fonder un calcul sur des données trop souvent démenties le lendemain du jour où on s'y est livré. Je ne m'arrête donc qu'aux faits soumis à des calculs positifs.

Si le Piémont rentre dans l'ordre, il le fera par ses propres moyens, et le fait sera immense. S'il ne rentre pas dans le devoir par ses propres moyens, il ne peut plus que tomber dans l'anarchie, et il est hors d'état de songer à une agression militaire contre nos provinces. Excepté l'armée qui est restée fidèle au Roi, et qui est à Gênes et à Novare, le reste s'est débandé, et les révolutionnaires ne pourraient pas rassembler huit mille hommes capables de marcher. On recrute des légions, et elles se composent d'étudiants et de bandits. Bubna est en pleine attitude. Il pourrait, à l'heure qu'il est, disposer de dix mille hommes de l'armée de Frimont; il ne les attirera à lui que quand nous serons solidement établis à Naples.

Il n'existe que deux chances : ou l'armée russe est inutile, ou elle est nécessaire. Dans le premier cas, elle rebroussera chemin sur-le-champ, et peut-être ne passera-t-elle pas même la frontière, si d'ici à peu de jours nous apprenons que le Piémont s'est guéri par lui-même. Si la révolution devait gagner toute l'Italie, les Russes n'y feront point de mal, et la seule nouvelle de la possibilité de leur arrivée empêchera bien des amateurs de remuer.

Nous ne risquons pas de déclarer la guerre au Piémont, car c'est lui qui nous l'a déclarée en faisant une révolution. La Junte d'Alexandrie a déclaré la guerre à l'Autriche dans toutes les formes, et la révolution à Turin n'a eu d'autre moyen de se faire qu'en annonçant qu'il ferait la conquête du Milanais.

Toute cette révolution n'est, au reste, qu'un coup de Jarnac de quelques cerveaux brûlés, soutenus par le comité directeur de Paris dans le but de venir au secours de Naples. Mais l'inconcevable poltronnerie des bandes napolitaines et les belles et promptes manœuvres de notre armée ont dérouté ce plan. Le seul moyen qu'on avait naguère à Turin de soutenir la partie était de faire publier que tous nos bulletins étaient faux, et que les Napolitains nous menaient tambour battant vers le Pô.

Quant à la révolution grecque, laissez-la aller. Je vous réponds que l'Empereur Alexandre y est aujourd'hui pour aussi peu que dans la révolution en Piémont. Vous aurez bien

de la peine à le croire, mais le fait n'est pas moins positif, et je vous en fournirai des preuves par le courrier de demain. Il faut regarder cette affaire comme placée hors de la civilisation; elle tournera, je crois, mal pour les Grecs, qui ont compté sur un appui qui leur manque le jour où ils ont fait leur levée de boucliers. C'est tout comme les Napolitains, qui ont cru que la Russie serait sinon pour eux, du moins contre nous. Voilà l'avantage des bonnes réputations en politique.

La question est aujourd'hui tout entière en France. Le Gouvernement ne soutient pas et ne soutiendra jamais les Piémontais. Des factieux peuvent le faire; mais ils ne le peuvent pas en grand, à moins de culbuter le Roi et la Charte. Si ce fait a lieu, c'est-à-dire si la France revient elle-même à 1793, alors nous ne pourrons certes que rentrer chez nous et voir comment nous nous sauverons. Tout mouvement de retraite en Italie dans la position actuelle des choses serait faire nous-mêmes la révolution dans toute la Péninsule, et combien de temps garderions-nous nos provinces italiennes dans une supposition pareille?

Le monde est à la veille de son salut ou au seuil de l'antre qui doit l'engloutir. Il semble cependant que des rayons d'un meilleur jour commencent à luire. Le succès de l'affaire de Naples peut amener l'ère du repos. Elle aura coûté beaucoup, mais j'ai aujourd'hui, comme dans tous les temps, la conviction que si nous avions agi différemment que nous ne l'avons fait, nous étions étouffés dans nos lits.

Ce qui me fait grand plaisir, c'est la manière parfaite dont se conduit tout notre monde en Italie. Les armées de Bubna et de Strassoldo méritent de belles pages dans notre histoire.

Metternich à Rechberg. Laybach, le 31 mars 1821.

550. Je vous envoie, mon cher comte, le dernier bulletin de l'armée de Naples.

Une campagne de treize jours a suffi pour montrer à nu la turpitude de la révolution napolitaine. Une grande œuvre d'iniquité s'est dispersée comme la poussière, dès que la pre-

mière attaque a eu lieu contre cette frêle machine, cette décoration patriotique! Où est cet enthousiasme national? Où sont-elles, ces phalanges patriotiques? Où est-elle, cette haine contre le retour à l'ordre? Est-ce le peuple napolitain qui est l'interprète de ses pensées, ou bien les scélérats réunis en Parlement ont-ils été ses véritables organes?

Le Ciel, qui semble ne pas vouloir la perte du monde, a protégé notre sainte entreprise. Les hommes sages l'ont accompagnée de leurs vœux; les Gouvernements éclairés en font de même. Nous ne leur avons pas demandé davantage.

Les détails que nous avons prouvent aux plus aveugles que, malgré ce que racontent sur les lieux mêmes les hommes les plus sages et les plus éloignés de toute exagération, la révolution a été faite *en dehors du véritable peuple*. Il en est de même partout. Il faut donc protéger les peuples contre les attaques de leurs fanatiques adversaires, leurs seuls ennemis, et qui, pour se couvrir d'un masque trompeur, dirigent tout leur venin contre les Gouvernements.

Nous finirons l'affaire du Piémont comme celle de Naples. Une nouvelle *révolution française* pourrait seule mettre de graves et peut-être d'insurmontables obstacles à cette seconde entreprise.

Tout le venin se jette aujourd'hui sur la surface. La cure pourra en être d'autant plus radicale; et ce que nous avons commencé avec de communs efforts en juillet 1819 pourra être fini, avec l'aide de Dieu et pour le salut du monde, en 1821. C'est de Carlsbad que datera alors l'*ère du salut*.

COOPÉRATION DE L'ARMÉE RUSSE.

551. Metternich à Stadion (Lettre), Laybach, le 21 avril 1821.

551. Le baron de Stürmer vous aura prévenu, mon cher comte, des dispositions qui retiennent l'armée russe à ses frontières. Les ordres sont partis, et vous ne verrez pas un soldat

russe. Si je n'avais pas été maître de les faire reculer, tout comme nous les avons fait avancer, croyez-vous que nous les eussions fait mettre en mouvement?

J'ai reçu par le courrier d'hier votre lettre du 17 avril. Je vous avouerai franchement, mon cher comte, qu'elle m'a fait de la peine. Si vous, au fait des principes qui ont dirigé notre marche depuis des années, au fait de chaque nuance de notre conduite dans les derniers neuf mois, connaissant tous les risques que court dans un temps de folie la société entière; si vous, mon cher comte, pouvez me reprocher *une invasion russe,* quel moyen de salut reste-t-il au monde?

Je vous avoue que, s'il entrait dans ma manière d'être de me rebuter, je me dirais : Que d'autres cherchent à conjurer les périls qui nous menacent!

Le succès, sans doute le plus inattendu pour les coquins, vient de couronner nos entreprises. Ce succès ne m'étonne pas, par la raison toute simple que j'ai connu et les moyens d'attaque et les moyens de résistance.

L'affaire du Piémont ne m'avait point abattu, par la raison toute simple qu'elle était entrée dans mes calculs comme une chose non-seulement possible, mais même probable.

La preuve que tel est le cas se trouve dans les renforts continuels que j'ai été le premier à supplier l'Empereur d'envoyer dans les provinces italiennes, et dans la menace de l'arrivée des armées russes, renfermée dans notre déclaration contre Naples. Ce n'est pas pour mettre à la raison ce seul pays que nous avions besoin de plus de cent mille hommes et de la perspective assurée d'un soutien étranger. J'ai connu d'une manière positive le travail que la faction qui s'est emparée *de tout* et à peu près *partout,* avait préparé depuis longtemps.

Or, dès ce moment, il fallait prendre le parti de ne rien faire et de vivre au jour le jour, ou de faire bien, et je ne crois pas que l'on puisse faire bien sans des moyens proportionnés aux dangers. Parmi ces moyens, j'ai dû placer en toute première ligne les forces autrichiennes, *aptes à finir la besogne connue, et à parer à celle probable;* j'ai dû aussi songer à tuer le libéra-

lisme russe et à prouver à l'Europe que désormais les radicaux auraient affaire aux *deux* puissances les plus libres encore de leurs actions.

Les faits montrent aujourd'hui si mes calculs ont été faux. Mais les faits seuls parlent en 1821. Toutes les promesses, toutes les phrases de l'Empereur de Russie eussent été sans valeur; le mouvement qu'il a donné à quelques cent mille hommes; leur marche *effective,* la dépense d'une dizaine de millions pour les mobiliser, — voilà les faits. L'ordre de *faire halte* est un autre fait non moins important, et cent vingt mille hommes placés dans les provinces russes les plus rapprochées de nos frontières, et avec l'ordre de marcher à la première réquisition de l'Autriche, est enfin un troisième fait qui ne permettra plus de sitôt aux désorganisateurs de compter sur l'Empereur Alexandre.

La conduite de Bubna est au-dessus de tout éloge. Pour qu'elle fût utile et possible, il a fallu qu'il ait des troupes disponibles, et surtout qu'il ait été muni *d'une latitude d'action illimitée.* Vous qui connaissez aussi bien que moi et mieux peut-être la marche que suivent ordinairement les affaires, vous devez trouver que l'Empereur a fait une bonne et belle chose en déposant entre les mains d'un commandant de province le pouvoir de ne consulter que lui-même et les circonstances du moment pour agir selon sa propre conviction, en ne tenant compte d'autres calculs que de ceux de sa propre sagesse!

Un bien immense vient de s'opérer; il nous place tout juste dans la possibilité de continuer à vivre. Il ne faut pas se faire illusion; nous ne sommes pas à un seul pas *au delà de cette possibilité.* Avec de la raison, avec une marche forte et calme, avec une grande rectitude et une suite de pensées et d'action, il pourra se faire encore du bien en Europe. Mais le mal est arrivé à une hauteur prodigieuse. L'esprit public est absolument gangrené, et s'il suffisait d'un fait isolé pour ne pas pouvoir en douter, je vous citerais les dispositions de notre propre capitale. Soyez certain qu'à Vienne, comme à Paris, à Berlin, à Londres, dans toute l'Allemagne et l'Italie, en Russie comme en Amérique, — nos triomphes sont taxés

comme autant de crimes, nos conceptions comme autant d'erreurs, et nos vues comme des folies coupables.

J'ai du courage; je crois en avoir montré beaucoup dans le cours des derniers neuf mois, car il en faut certes pour se charger ainsi que je l'ai fait, et avec une pleine connaissance de cause, d'autant de responsabilités; mais je n'ai rien dans mon âme qui ressemble à de l'illusion. Je sais apprécier tout le bien qui vient d'être fait; ce bien est immense, parce qu'il a mis à découvert une foule de vérités; une fantasmagorie comme peut-être jamais le monde n'en avait offert une pareille est détruite; le charme est rompu. — Eh bien, *tout reste à faire.*

C'est nous qui occuperons les places fortes du Novarais et Alexandrie. L'Empereur Alexandre répugne à s'en charger, et ses motifs sont puissants. Je vous les détaillerai de vive voix; notre public me taxera de nouveau de folie ou de bêtise, d'être fâché de devoir nous charger de cette ingrate besogne, laquelle à ses yeux sera un monument de gloire! C'est que le public ne sait ce qu'il dit, car il ignore ce qui est. Les finances feront un profit, car les garnisons au delà du Tessin seront à la charge des Sardes, malgré qu'elles pourront compter comme autant de forces en Lombardie qui devraient rester à la nôtre. N'importe; la chose est un mal positif, et il faudra bien du savoir-faire pour ne pas la voir tourner en un mal actif pour l'Europe entière.

Je suppose que ce sera vers la mi-mai que l'Empereur sera de retour à Vienne. Ce qui nous retient encore ici, ce sont les arrangements à prendre avec les *deux Rois* de Sardaigne.

Il faut faire remonter sur le trône le Roi qui a abdiqué. Il faut décider promptement l'affaire, sans quoi le Piémont ira de nouveau à vau-l'eau; nous gagnons ici sur les distances plus de cinq jours, et cinq jours sont beaucoup dans les temps de révolution et de troubles.

Vincent et Pozzo arriveront ici incessamment; nous les renvoyons à Paris, car on ne peut pas abandonner ce pays à la sottise de son Gouvernement, à la fois le plus faible et le plus mal disposé.

Je viens de vous faire une véritable profession de foi. C'est que je n'aime pas, mon cher comte, que vous voyiez autrement que moi une situation qui doit décider de la vie ou de la mort de la Monarchie.

Je suis, au reste, bien fatigué de ma besogne, et il m'en va aujourd'hui comme à un général qui se sent le besoin du repos, dans le moment où le public sort du sien pour juger des opérations.

Ce 22 avril.

Le courrier allait partir, quand j'ai reçu votre lettre du 18 avril. Je vais y répondre en peu de mots, mon cher comte, car, pour en couler à fond le contenu, il me faudrait quelques heures de conversation, et certes je ne pourrais pas les employer plus utilement.

Le résultat de notre entretien, qui ne sera qu'un examen des situations effectives, réelles et telles qu'elles me sont connues; telles qu'ici seul il est possible de les juger, vu l'impossibilité morale et matérielle que, hors d'ici, — et je vais plus loin, — que hors d'un cercle de quatre ou cinq personnes elles puissent être connues et même comprises, — ce résultat, dis-je, vous fera juger des positions tout différemment que vous ne pouvez le faire aujourd'hui.

Je me bornerai à vous mettre au fait des *vérités* suivantes :

1° Jamais il n'a été question de faire stationner un seul soldat russe dans la Monarchie autrichienne.

2° La Russie ne nous mène pas; c'est nous qui menons l'Empereur Alexandre, par plusieurs raisons toutes simples. Il a le besoin d'être conseillé; or il a perdu tous ses conseillers. Capo d'Istria est regardé par lui comme un chef de carbonari. Il se méfie de son armée, de ses ministres, de sa noblesse, de son peuple. Or, dans cette situation on ne mène pas.

3° La France et l'Angleterre, loin d'être bien ensemble, sont dans la plus complète méfiance l'une de l'autre. L'Angleterre est *complétement à nous*. Ne jugez pas l'Angleterre sur rien de ce que vous dit lord Stewart : tout ce qu'il dit est

faux. Il vous aura fièrement nié la marche d'un corps russe en Piémont; eh bien, son Cabinet le demande à cor et à cri, car il voit juste, et il connaît les complications, impossibles à calculer, qui devront naître entre l'Autriche et la France du fait d'une occupation autrichienne.

La France est *à la tête* de tous les mouvements révolutionnaires de l'Europe, et il serait difficile de dire qui fait plus de mal et qui se permet plus d'intrigues, ou du Gouvernement, ou des jacobins. Le premier comme les seconds veulent que l'Europe soit révolutionnée. Le ministère vise à l'introduction de la Charte française dans tous les États de second ordre; il espère par là se consolider chez lui. Les libéraux veulent la constitution anarchique de 1791, pour culbuter en France la dynastie. La révolution du Piémont a été ainsi le résultat des travaux à la fois uniformes et divergents du Cabinet et des libéraux français.

4° Le Piémont ne peut pas se soutenir trois mois sans une force étrangère. La révolution n'est nulle part plus menaçante que dans toute l'Italie. Un coup important vient de lui être porté; quelques douzaines de ses chefs se sont enfuis. Mais la révolution est toujours là, prête à éclater de nouveau, et sans une marche prodigieusement ferme et prudente, nous verrons se renouveler l'automne prochain toutes les scènes que nous venons de traverser. Ne croyons pas que tout soit fini, il n'y a qu'une grande déroute; la différence est immense.

Savez-vous le véritable, le seul motif pour lequel l'Empereur Alexandre répugne de voir un corps d'armée, fût-il de dix mille hommes, stationner hors de ses frontières? C'est qu'il est convaincu que ce corps passerait à l'ennemi, tant le travail libéral des braves gens dont ce Prince s'était entouré a libéralisé cette même armée. Avec une conscience pareille, on n'est guère conquérant!

Tout ce que je vous dis ici est vrai et de toute vérité. Tout calcul qui part de bases différentes est erroné. Je réponds de tous les faits, et l'avenir ne justifiera peut-être que trop l'exactitude de mes informations et de mes calculs.

Que faut-il faire quand on marche au milieu des ténèbres

et du chaos? Allumer un flambeau, et marcher droit et ferme à sa lueur! Ne vous fiez pas à d'autres lumières; elles sont placées exprès pour vous perdre, ou ce sont des incendies que l'on vous dit n'être que des feux de joie.

Quelques heures de conversation vous apprendraient plus que vingt pages. La seule justice que je vous demande en attendant, c'est de vous arrêter aux faits démontrés, et nos succès *matériels* sont un fait. Je ne vous parle pas encore de succès moraux, car ceux-ci restent à attendre, et ils sont bien plus difficiles à atteindre que les succès matériels.

RÉSULTATS DU CONGRÈS DE LAYBACH *.

552. — Metternich à l'Empereur Alexandre (Mémoire), Laybach, le 6 mai 1821. — 553. Metternich aux envoyés d'Autriche près les Cours étrangères (Dépêche-circulaire), Laybach, le 12 mai 1821. — 554. Déclaration du 12 mai 1821 (Annexe du n° 553).

552. Au moment de la séparation des Monarques et de leurs Cabinets, qu'il me soit permis de déposer entre les mains de Votre Majesté Impériale un mot de reconnaissance et d'hommage. De reconnaissance, Sire, car vous la méritez, non de ma part, non de celle de l'Autriche, mais de celle de la société tout entière.

Vous devez me rendre la justice que j'ai depuis longtemps discerné le mal qui s'est démasqué dans le cours des derniers temps avec une intensité redoutable. Vous devez de même,

* A Laybach étaient réunis, en fait de Souverains : les Empereurs d'Autriche et de Russie et le Roi de Naples; en fait de diplomates : Metternich, Vincent, Gentz, pour l'Autriche; Nesselrode, Capo d'Istria, Pozzo di Borgo, pour la Russie; Hardenberg et Bernstorff, pour la Prusse; de la Ferronnays, Caraman et Blacas, pour la France; les lords Clanwilliam, Stewart et sir Robert Gordon, pour l'Angleterre. Lorsque les trois puissances du Nord eurent décidé qu'il y avait lieu d'intervenir à main armée dans les affaires de Naples, les envoyés français et anglais cessèrent de prendre part aux conférences.

(*Note de l'Éditeur.*)

Sire, reconnaître que si j'ai connu le mal, je n'ai pas désespéré du remède. Ce remède a opéré; il se nomme l'union morale intime entre Votre Majesté Impériale et ses augustes alliés, libres encore de leurs actions. Le mérite, Sire, vous appartient, car votre situation était plus libre et certes moins rapprochée du danger que celle des autres Monarques. Votre Majesté Impériale a fait un bien immense; sa conscience doit le lui dire, c'est la seule récompense que puisse ambitionner tout homme de bien; c'est la seule qui puisse atteindre l'homme placé par la Providence au-dessus des autres hommes.

Il n'est qu'un hommage que je puisse trouver digne de Votre Majesté Impériale.

Placé ainsi que je le suis vis-à-vis de l'Empereur mon Maître et de Votre Majesté Impériale, de graves devoirs pèsent sur moi.

Le premier et peut-être le plus difficile à remplir, c'est celui de rechercher et de trouver la vérité. Le jour où j'aurais perdu la confiance dans mes propres calculs, je me regarderais comme coupable aux yeux de mon Maître et à ceux de Votre Majesté Impériale.

Mon hommage, Sire, doit se borner à vous dire toute ma pensée.

La société était perdue sans ressource, sans les mesures qui ont été prises dans le cours des derniers mois. Ces mesures n'eussent point arrêté sa chute, si elles n'avaient été appuyées sur les principes les plus corrects.

Tel ayant été le cas, l'aurore d'un avenir meilleur commence à poindre. Le jour succédera, si nous continuons à marcher sur la ligne sur laquelle nous nous trouvons placés. *Un seul principe faussé, et nous rentrerons dans la nuit, puis le chaos succédera à cette nuit.*

Deux moyens existent pour que nous continuions à maintenir notre ligne. Je n'en connais pas un troisième.

Une confiance réciproque et illimitée;

Une entente franche sur les bases de notre marche.

Cette confiance, Sire, est ce que l'esprit a le plus de peine à saisir.

Elle eût été et elle serait à jamais une difficulté insurmontable, si la Providence n'avait créé deux Souverains tels que Votre Majesté Impériale et l'Empereur François. Vous vous connaissez, et on ne se connaît jamais que quand on s'est bien compris.

Afin d'établir l'accord le plus entier sur la marche dans l'avenir le plus prochain et à la fois le plus décisif pour le sort de l'Europe, il faut le fonder sur des principes clairs, précis, aussi simples que possible, et régler leur application sur des engagements réciproques non moins clairs et précis. De grandes distances vont nous séparer; il faut remédier à cet inconvénient.

Je vais poser les principes et indiquer les engagements à prendre.

I. — *Principes.*

Il est démontré qu'une vaste et dangereuse conjuration a acquis depuis 1814 assez de force et de moyens d'action pour s'être emparée d'une foule de ressorts dans les administrations publiques. Cette conjuration a paru moins évidente aux yeux du monde, aussi longtemps qu'elle ne se montrait pas à découvert et qu'elle ne sortait pas du domaine des théories.

Rien n'étonne sur ce terrain; les discussions, les prétentions, les contradictions lui appartiennent de plein droit. Le jour où j'ai vu que les *saines doctrines* étaient attaquées avec impunité, et que, refoulées pas à pas dans un cercle journellement plus étroit, elles risquaient d'être étouffées, j'ai vu la révolution avec ses conséquences inévitables, le désarroi, l'anarchie et la mort, là où beaucoup d'autres ne voyaient encore que des lumières aux prises avec des préjugés.

La conjuration n'avait fait jusqu'alors que reconnaître son terrain et le préparer. Elle a grandi, et elle a dû grandir grâce aux instruments qu'une trop déplorable erreur lui a permis de se créer.

Elle ne tarda pas à descendre de la sphère intellectuelle dans celle des faits matériels. Un mot lui a suffi pour gagner la

faveur publique. Ce mot fut celui de *Constitution,* de tous le moins précis, le plus sujet à interprétation et le plus facile à populariser, car il opère sur la masse des peuples au moyen des *espérances.* Dites aux hommes qu'au moyen d'un seul mot vous leur assurez des droits, une liberté que la masse confond toujours avec la licence, une carrière à toutes les ambitions et du profit pour toutes les entreprises, vous n'aurez jamais de peine à vous faire écouter. La masse, une fois agitée, renonce à tout le reste; elle *écoute,* et ne porte pas ses vœux jusqu'à *comprendre.* Le jour où les peuples comprennent, ils sont les premiers à rétablir l'ordre.

Ce terrain conquis, la dernière ressource de l'autorité a été attaquée. Les factieux ont eu recours aux armes; le triomphe leur est apparu comme certain.

Le but clair et précis des factieux est *un et uniforme.* C'est celui du *renversement* de toute chose légalement existante. Les ambitions et les profits sont toujours impatients et ardents dans leurs revendications. Chaque jour, en révolution, équivaut à la carrière d'un homme. La veille n'est plus rien, le jour est tout, et il ne sera plus rien le lendemain. L'influence, les places, la fortune, tout ce que les passions humaines peuvent convoiter, est suspendu et attaché à l'arbre de la liberté comme à un mât de cocagne. Le peuple ne manque jamais de s'y porter en foule. Il faut courir à la fête; pour y parvenir, *il faut renverser tout.*

Le principe que les Monarques doivent opposer à ce plan de destruction universelle, c'est celui de la *conservation de toute chose légalement existante.*

Le seul moyen de parvenir à ce but pourra être celui *de ne pas innover.*

Votre Majesté Impériale me connaît assez pour savoir que personne n'est plus que moi éloigné de toute vue administrative étroite. Il n'est pas un développement du bien véritable que je ne désire et qu'en toute occasion je ne regarde comme un devoir de soutenir. Mais plus je professe ce sentiment, plus je suis convaincu qu'il est impossible à la fois *de conserver et de réformer* dans un sens de justice et de raison, quand la masse

du peuple est en mouvement; il est alors, comme l'individu dans un état d'irritation, menacé de la fièvre, ou livré déjà à ses accès.

Que les Gouvernements gouvernent; que l'autorité ne se fasse pas illusion, elle n'est rien sans le pouvoir.

En gouvernant, elle améliorera de fait les situations; mais qu'elle ne change rien aux bases sur lesquelles elles se trouvent placées; *qu'elle agisse,* mais qu'elle ne concède pas. Qu'elle exerce ses droits, mais qu'elle ne les discute pas. Qu'elle soit juste (et pour l'être elle doit être forte), et elle respectera tous les droits réels comme on respectera les siens.

En un mot, Sire, conservons, marchons droit et ferme sur des routes connues, ne dévions de cette ligne ni de fait ni de paroles; nous serons forts et nous serons arrivés le jour où tout ce qui est bien pourra s'atteindre avec autant de chances de succès qu'il existe aujourd'hui de certitude de perdition dans toute entreprise hasardée.

II. — *Moyens.*

Les Monarques se sont fourni réciproquement des preuves de confiance et d'unité de principes et de volonté telles, qu'il ne doit rester pour arriver au bien qu'ils désirent, d'autre nécessité que de maintenir cette attitude.

Il est moins facile d'arriver à cette fin quand les Cours sont placées à de grandes distances; mes soins personnels doivent porter, Sire, à en assurer les moyens.

Il est nécessaire, à cet effet, que Votre Majesté Impériale, avant la séparation, s'entende avec l'Empereur François sur les objets suivants :

1° Les transactions de Laybach seront regardées par les deux Cours comme une base de principes invariable, jusqu'à la réunion des Cabinets en 1822.

Les instructions aux envoyés des deux Cours auprès de celles de l'Europe les inviteront à régler en toute occasion, et avec le plus grand soin, leur langage en conformité avec le principe que je viens d'établir.

Les factieux et les faibles, favorisés par la fausse politique de bien des Cabinets, se prêteront la main pour attaquer cette union entre les deux Monarques. Ce qu'ils ne parviendront pas à détruire, ils s'appliqueront à l'invalider aux yeux du public. L'action la plus forte et la plus soutenue des fauteurs du mal existant doit se diriger tout naturellement contre la barrière la plus puissante qui puisse être opposée au mal. Tout en ceci est simple et naturel, et par conséquent immanquable.

Il faut pour arriver au but *des instructions énergiques et précises, lesquelles, de la part des deux Cours, devront imposer à leurs représentants l'obligation de se prêter, en toute occasion, un appui réciproque* dans toutes les explications qui peuvent avoir trait aux transactions de Laybach et à leurs conséquences directes.

2° Dans un temps d'agitation continuelle, il peut se présenter des cas impossibles à définir d'avance.

Les deux Monarques devront convenir entre eux :

De juger tout cas fortuit d'après les principes qui ont été appliqués à Laybach à des cas pareils;

De ne pas hésiter à se placer dans une attitude conforme à ces principes ;

D'ajourner enfin toute explication vis-à-vis d'autres Cours, jusqu'à l'échange complet des communications que les deux Monarques ne tarderont pas à ouvrir entre eux, plutôt que de risquer d'établir une différence dans leurs explications ou dans leur marche.

La position géographique plus avancée de l'Autriche doit faire attacher par Votre Majesté Impériale une valeur toute particulière à cet engagement de notre part.

3° Une affaire d'une importance trop malheureuse, celle de la révolte des Grecs, exige l'entente la plus franche entre les deux Monarques. Votre Majesté Impériale m'a fait l'honneur de me mettre au fait de sa pensée ; elle n'a rien qui puisse me surprendre, car elle est digne de Votre Majesté. J'ai pris la liberté de consacrer à cet objet un travail concis, mais spécial. J'aurai l'honneur de le lui remettre. Il ne renfermera que les propres idées de Votre Majesté Impériale.

4° L'uniformité la plus absolue de jugement sur les dangers du moment comme sur ses exigences, existe entre Votre Majesté Impériale, son auguste allié, et qu'Elle me permette d'ajouter : et moi.

Cette adjonction, Sire, n'est pas une prétention ; je ne me la permettrais pas si je ne trouvais une utilité véritable à l'énoncer.

Il est prouvé que les factieux de tous les pays et de toutes les couleurs ont établi un centre d'information et d'action. Le hasard aussi a ses bornes; il n'y a donc pas de hasard dans ce que nous avons vu se succéder de mouvements et de catastrophes dans le courant de la dernière année.

A ce centre d'information, il faut en opposer un autre. Il n'en est pas ainsi de *l'action.* Les conjurations seules peuvent être servies utilement dans un centre d'action unique; la cause que nous défendons, Sire, cette cause de Dieu et des hommes doit être servie sur le plus de points possible. Nos moyens sont tous réglés ; pour être mis en mouvement, ils n'ont besoin que d'une direction suivant une ligne de principes arrêtée. Le pouvoir régulier ne court pas les mêmes chances de défaite que l'action révolutionnaire.

Mes vœux se bornent en conséquence à l'établissement d'un *centre d'information.*

Vienne offre tous les avantages pour son établissement. Le point est central, et nos moyens d'observation en Allemagne et en Italie sont nombreux.

Votre Majesté Impériale daigne m'accorder quelque confiance. Qu'Elle m'aide à la justifier pour le triomphe d'une cause qui est la sienne comme la nôtre, et que le monde civilisé finira un jour par reconnaître comme sienne aussi.

Placez, Sire, si vous trouvez l'individu, un homme de toute confiance à Vienne, et accréditez-le près de moi. Adressez-lui tout ce que Votre Majesté Impériale pourra recueillir de données sur le mouvement que se donnent les factieux dans les divers pays de l'Europe. Cet homme saura tout ce que nous savons. Il en résultera bien vite un foyer de lumières tel qu'il n'en existe point. Nous obtiendrons promptement des résultats

auxquels peut-être nous ne nous attendons pas. Nous saurons ce qui est, et nous rejetterons ce qui n'offre que de simples apparences, mais nous arriverons à déjouer les adversaires.

Telles sont, Sire, les mesures morales et matérielles que je vous propose. Elles sont puisées dans ma conviction que, sans une observation suivie et une action continue, nous ne ferons jamais le bien qu'il est de notre devoir de faire, car nous connaissons le mal; que nous ne sommes arrivés encore, malgré des succès incontestables, qu'au point de départ pour arriver au bien; que toute divergence dans notre marche agirait en mal, comme tout faux mouvement le jour d'une bataille; que ce n'est qu'en nous éclairant beaucoup que nous pourrons espérer battre l'ennemi, et qu'enfin, pour atteindre ce but, le plus glorieux que des hommes de cœur puissent se proposer, il faut absolument que nous réunissions nos moyens en un seul et même faisceau.

Dépêche-circulaire de Metternich aux légations accréditées près les Cours étrangères. Laybach, le 12 mai 1821.

555. La réunion des Monarques alliés et de leurs Cabinets à Troppau, arrêtée à la suite des événements qui avaient renversé le Gouvernement légitime à Naples, était destinée à fixer le point de vue auquel il convenait de se placer à l'égard de ces funestes événements, à se concerter sur une marche commune, et à combiner, dans un esprit de justice, de conservation et de modération, des mesures propres à garantir l'Italie d'un bouleversement général, et les États voisins des plus imminents dangers. Grâce à l'heureuse conformité de vues et de dispositions qui régnait entre les trois augustes Souverains, cette première tâche fut bientôt remplie.

Des principes clairement énoncés et réciproquement embrassés avec toute la sincérité d'une conviction intime conduisirent à des résolutions analogues, et les bases établies dès les premières conférences ont été invariablement suivies pendant tout le cours d'une réunion signalée par les résultats les plus remarquables.

Transférée à Laybach, cette réunion prit un caractère plus prononcé par la présence et le concours du Roi des Deux-Siciles, et par l'assentiment unanime avec lequel les Princes d'Italie accédèrent au système adopté par les Cabinets alliés. Les Monarques se convainquirent que les Gouvernements les plus immédiatement intéressés aux destinées de la Péninsule rendaient justice à la pureté de leurs intentions, et qu'un Souverain placé dans la situation la plus pénible par des actes auxquels la perfidie et la violence avaient su associer son nom, s'en remettait avec pleine confiance à des mesures qui devaient à la fois mettre un terme à cet état de captivité morale, et rendre à ses fidèles sujets le repos et le bien-être dont les factions criminelles les avaient privés.

L'effet de ces mesures n'a pas tardé à se manifester. L'édifice élevé par la révolte, aussi fragile dans sa construction que vicieux dans ses bases, ne reposant que sur l'astuce des uns et sur l'aveuglement momentané des autres, réprouvé par l'immense majorité de la nation, odieux même à l'armée formée pour le défendre, s'est écroulé au premier contact avec la force régulière qui était destinée à le renverser, et qui n'a servi qu'à en démontrer le néant. Le pouvoir légitime est rétabli; les factions sont dispersées; le peuple napolitain est délivré de la tyrannie de ces imposteurs audacieux qui, en le berçant des rêves d'une fausse liberté, exerçaient sur lui les vexations les plus cruelles, lui imposaient d'énormes sacrifices au seul profit de leur ambition et de leur avidité, et marchaient à grands pas vers l'irréparable ruine d'un pays dont ils ne cessaient de se dire les régénérateurs.

Cette restauration importante est consommée, autant qu'elle a pu et qu'elle a dû l'être, par les conseils et les efforts des puissances alliées. Aujourd'hui que le Roi des Deux-Siciles est investi de nouveau de la plénitude de ses droits, les Monarques se bornent à seconder de leurs vœux les plus ardents les résolutions que ce Souverain va adopter pour reconstruire son gouvernement sur des fondements solides, et pour assurer, par de bonnes lois et de sages institutions, les véritables intérêts de ses sujets et la prospérité constante de son royaume.

Pendant le cours de ces grandes transactions, on a vu éclater de plus d'un côté les effets de cette vaste conjuration, tramée depuis longtemps contre tous les pouvoirs qui ont joui de tant de siècles de bonheur et de gloire. L'existence de cette conjuration n'était point inconnue aux Monarques; mais au milieu des agitations que l'Italie éprouvait depuis les catastrophes de l'année 1820, et du mouvement désordonné qui de là s'était communiqué à tous les esprits, elle s'est développée avec une rapidité croissante, et son vrai caractère a paru au grand jour. Ce n'est pas, comme on a pu le croire, à une époque moins avancée, contre telle ou telle forme de gouvernement, particulièrement en butte à leurs déclamations, que sont dirigés les entreprises ténébreuses des auteurs de ces complots et les vœux insensés de leurs aveugles partisans. Les États qui ont admis des changements dans leur régime politique ne sont pas plus à l'abri de leurs attaques que ceux dont les anciennes institutions ont traversé les orages du temps. Monarchies pures, Monarchies limitées, constitutions fédératives, Républiques, tout est compris, tout est englobé dans les arrêts de proscription d'une secte qui traite d'oligarchie tout ce qui, sous quelque forme que ce soit, s'élève au-dessus du niveau d'une égalité chimérique. Les chefs de cette ligue impie, indifférents à toute espèce d'organisation stable et permanente, n'en veulent qu'aux bases fondamentales de la société. Renverser ce qui existe, — sauf à y substituer ce que le hasard suggérera à leur imagination déréglée ou à leurs sinistrès passions, — voilà l'essence de leur doctrine et le secret de toutes leurs machinations!

Les Souverains alliés n'ont pu méconnaître qu'il n'y avait qu'une barrière à opposer à ce torrent dévastateur. Conserver ce qui est légalement établi, — tel a dû être le principe invariable de leur politique, le point de départ et l'objet final de toutes leurs résolutions. Ils n'ont pu être arrêtés par les vaines clameurs de l'ignorance ou de la malice, les accusant de condamner l'humanité à un état de stagnation et de torpeur incompatible avec la marche naturelle et progressive de la civilisation et avec le perfectionnement des institutions sociales.

Jamais ces Monarques n'ont manifesté la moindre disposition à contrarier des améliorations réelles ou la réforme des abus qui se glissent dans les meilleurs Gouvernements. Des vues bien différentes les ont constamment animés; et si ce repos, que les Gouvernements et les peuples avaient le droit de croire assuré par la pacification de l'Europe, n'a pu opérer tout le bien qui devait en résulter, c'est que les Gouvernements ont dû concentrer toutes leurs pensées sur les moyens d'opposer des digues aux progrès d'une faction qui, répandant autour d'elle l'erreur, le mécontentement, le fanatisme des innovations, eût bientôt mis en question l'existence d'un ordre public quelconque. Les changements utiles ou nécessaires dans la législation et dans l'administration des États ne doivent émaner que de la volonté libre, de l'impulsion réfléchie et éclairée de ceux que Dieu a rendus responsables du pouvoir. Tout ce qui sort de cette ligne conduit nécessairement au désordre, aux bouleversements, à des maux bien plus insupportables que ceux que l'on prétend guérir. Pénétrés de cette vérité éternelle, les Souverains n'ont pas hésité à la proclamer avec franchise et vigueur; ils ont déclaré qu'en respectant les droits et l'indépendance de tout pouvoir légitime, ils regardaient comme légalement nulle et désavouée par les principes qui constituent le droit public de l'Europe, toute prétendue réforme opérée par la révolte et la force ouverte. Ils ont agi en conséquence de cette déclaration dans les événements de Naples, dans ceux du Piémont, dans ceux même qui, dans des circonstances très-différentes, mais par des combinaisons également criminelles, viennent de livrer la partie orientale de l'Europe à des convulsions si menaçantes. Les Monarques sont d'autant plus décidés à ne pas s'écarter de ce système, qu'ils regardent la fermeté avec laquelle ils l'ont maintenu dans une époque si critique, comme la véritable cause du succès dont leurs efforts pour le rétablissement de l'ordre en Italie ont été accompagnés. Les Gouvernements de la Péninsule ont reconnu qu'ils n'avaient rien à craindre, ni pour leur indépendance politique, ni pour l'intégrité de leurs territoires, ni pour la conservation de leurs droits, en réclamant des secours qui leur étaient

fournis à la seule condition d'en profiter pour défendre leur propre existence. C'est la confiance réciproque qui a sauvé l'Italie; c'est elle qui a fait cesser, dans l'espace de deux mois, un incendie qui, sans l'intervention des puissances alliées, aurait ravagé et ruiné la totalité de ce beau pays, et menacé pour longtemps le reste de l'Europe.

Rien n'a plus efficacement démontré la force de ce ressort moral, qui liait le salut de l'Italie aux déterminations des Monarques, que le dénoûment prompt et heureux de la révolte qui avait éclaté en Piémont. Des conspirateurs en partie étrangers avaient préparé ce nouveau forfait et mis en œuvre, pour le faire réussir, le plus détestable de tous les moyens révolutionnaires, en soulevant contre l'autorité cette force armée qui n'est créée que pour lui obéir et pour défendre l'ordre public. Victime d'une trahison inexplicable, si quelque chose pouvait l'être tant que les crimes politiques trouveront en Europe des voix qui osent les défendre, un Souverain jouissant à juste titre du respect et de l'affection de ses sujets se vit forcé de descendre d'un trône qu'il avait orné de ses vertus; une partie considérable des troupes fut entraînée dans l'abîme par l'exemple et les intrigues d'un petit nombre d'ambitieux; et le cri banal de la faction antisociale, retentissant dans la capitale, se répercutait dans les provinces. Les Monarques réunis à Laybach ne tardèrent pas à y répondre. Leur union était du nombre de celles qui se fortifient en grandissant avec le danger; leur voix protectrice fut entendue. Aussitôt les serviteurs fidèles du Roi, sentant qu'ils n'étaient point abandonnés, employèrent ce qu'il leur restait de ressources pour combattre les ennemis de la patrie et de la gloire nationale; le pouvoir légitime, quoique comprimé et paralysé dans son action, n'en sut pas moins soutenir sa dignité et ses droits; et les secours arrivant au moment décisif de la crise, le triomphe de la bonne cause fut bientôt complet. Le Piémont a été délivré en peu de jours, et il n'est resté de cette révolution, calculée sur la chute de plus d'un Gouvernement, que les souvenirs honteux emportés par ses coupables auteurs.

C'est ainsi qu'en suivant sans déviation les principes établis

et la ligne de conduite tracée dès les premiers jours de leur réunion, les Monarques alliés sont parvenus à pacifier l'Italie. Leur objet direct est atteint. Aucune des démarches qui y ont abouti n'a démenti les déclarations que la vérité et la bonne foi leur avaient inspirées. Ils y resteront fidèles, quelque nouvelle épreuve que la Providence puisse leur avoir réservée. Plus que jamais appelés, ainsi que tous les autres Souverains légitimes, à veiller sur la paix de l'Europe, à la protéger non-seulement contre les erreurs et les passions qui pourraient la compromettre dans les rapports de puissance à puissance, mais surtout contre ces funestes tentatives qui livreraient le monde civilisé aux horreurs d'une anarchie universelle, ils croiraient profaner une vocation aussi auguste par les calculs étroits d'une politique vulgaire. Comme tout est simple, patent et franchement avoué dans le système qu'ils ont embrassé, ils le soumettent avec confiance au jugement de tous les Gouvernements éclairés.

La réunion qui va finir doit se renouveler dans le courant de l'année prochaine. On y prendra en considération le terme à fixer aux mesures qui, de l'aveu de toutes les Cours d'Italie, et particulièrement de celles de Naples et de Turin, ont été jugées nécessaires pour raffermir la tranquillité de la Péninsule. Les Monarques et leurs Cabinets apporteront à l'examen de cette question le même esprit qui les a dirigés jusqu'ici. Des motifs d'une gravité incontestable, et pleinement justifiés par les résultats, avaient déterminé les Souverains à intervenir dans les affaires de l'Italie. Ils sont loin de vouloir prolonger cette intervention au delà des limites d'une stricte nécessité, désirant bien sincèrement que les circonstances qui leur ont imposé ce pénible devoir ne se reproduisent jamais.

Nous avons cru utile, au moment où les Souverains vont se séparer, de rappeler par le précédent exposé les principes qui les ont dirigés dans les dernières transactions.

Vous êtes en conséquence chargé de donner communication de cette dépêche au ministre dirigeant les affaires étrangères de la Cour auprès de laquelle vous êtes accrédité.

Vous recevrez en même temps une déclaration (nº 554)

conçue dans le même esprit, que les Cabinets ont fait rédiger et imprimer pour porter à la connaissance du public de l'Europe les sentiments et les principes dont les augustes Souverains sont animés et qui serviront constamment de guides à leur politique.

DÉCLARATION.

(Annexe du n° 553.)

554. L'Europe connaît les motifs de la résolution prise par les Souverains alliés, d'étouffer les complots et de faire cesser les troubles qui menaçaient l'existence de cette paix générale dont le rétablissement a coûté tant d'efforts et tant de sacrifices.

Au moment même où leur généreuse détermination s'accomplissait dans le royaume de Naples, une rébellion d'un genre plus odieux encore, s'il était possible, éclata dans le Piémont.

Ni les liens qui depuis tant de siècles unissent la Maison de Savoie à son peuple, ni les bienfaits d'une administration éclairée, sous un Prince sage et sous des lois paternelles, ni la triste perspective des maux auxquels la patrie allait être exposée, n'ont pu contenir les desseins des fauteurs de troubles.

Le plan d'une subversion générale était tracé. Dans cette vaste combinaison contre le repos des nations, les conspirateurs du Piémont avaient leur rôle assigné. Ils se sont hâtés de le remplir.

Le trône et l'État ont été trahis, les serments violés, l'honneur militaire méconnu, et l'oubli de tous les devoirs a bientôt amené le fléau de tous les désordres.

Partout le mal a présenté le même caractère, partout un même esprit dirigeait ces funestes révolutions.

Ne pouvant trouver de motif plausible pour les justifier ni d'appui national pour les soutenir, c'est dans de fausses doctrines que les auteurs de ces bouleversements cherchent

une apologie, c'est sur de criminelles associations qu'ils fondent un plus criminel espoir. Pour eux, l'empire salutaire des lois est un joug qu'il faut briser. Ils renoncent aux sentiments qu'inspire le véritable amour de la patrie, et mettant à la place de devoirs connus les prétextes arbitraires et indéfinis d'un changement universel dans les principes constitutifs de la société, ils préparent au monde des calamités sans fin.

Les Souverains alliés avaient reconnu dans toute leur étendue les dangers de cette conspiration, mais ils avaient pénétré en même temps la faiblesse réelle des conspirateurs à travers le voile des apparences et des déclamations. L'expérience a confirmé leurs pressentiments. La résistance que l'autorité légitime a rencontrée a été nulle, et le crime a disparu devant le glaive de la justice.

Ce n'est pas à des causes accidentelles, ce n'est pas même aux hommes qui se sont si mal montrés le jour du combat, qu'on doit attribuer la facilité d'un tel succès. Il tient à un principe plus consolant et plus digne de considération.

La Providence a frappé de terreur des consciences aussi coupables, et l'improbation des peuples, dont les partisans de troubles avaient compromis le sort, leur a fait tomber les armes des mains.

Uniquement destinées à combattre et à réprimer la rébellion, les forces alliées, loin de soutenir aucun intérêt exclusif, sont venues au secours des peuples subjugués, et les peuples en ont considéré l'emploi comme un appui en faveur de leur liberté et non comme une attaque contre leur indépendance. Dès lors, la guerre a cessé; dès lors, les États que la révolte avait atteints n'ont plus été que des États amis pour les puissances qui n'avaient jamais désiré que leur tranquillité et leur bien-être.

Au milieu de ces graves conjonctures, et dans une position aussi délicate, les Souverains alliés, d'accord avec Leurs Majestés le Roi des Deux-Siciles et le Roi de Sardaigne, ont jugé indispensable de prendre les mesures de précaution temporaires indiquées par la prudence et prescrites par le salut commun. Les troupes alliées dont la présence était nécessaire

au rétablissement de l'ordre ont été placées sur les points convenables, dans l'unique vue de protéger le libre exercice de l'autorité légitime et de l'aider à préparer sous cette égide les bienfaits qui doivent effacer la trace d'aussi grands malheurs.

La justice et le désintéressement qui ont présidé aux délibérations des Monarques alliés régleront toujours leur politique. A l'avenir, comme par le passé, elle aura toujours pour but la conservation de l'indépendance et des droits de chaque État, tels qu'ils sont reconnus et définis par les traités existants. Le résultat même d'un aussi dangereux mouvement sera encore, sous les auspices de la Providence, le raffermissement de la paix, que les ennemis des peuples s'efforcent de détruire, et la consolidation d'un ordre de choses qui assurera aux nations le repos et la prospérité.

Pénétrés de ces sentiments, les Souverains alliés, en fixant un terme aux conférences de Laybach, ont voulu annoncer au monde les principes qui les ont guidés. Ils sont décidés à ne jamais s'en écarter, et tous les amis du bien verront et trouveront constamment dans leur union une garantie assurée contre les tentatives des perturbateurs.

C'est dans ce but que Leurs Majestés Impériales et Royales ont ordonné à leurs plénipotentiaires de signer et de publier la présente déclaration.

Laybach, le 12 mai 1821.

(*Autriche*) METTERNICH, le BARON DE VINCENT;
(*Prusse*) KRUSEMARCK;
(*Russie*) NESSELRODE, CAPO D'ISTRIA, POZZO DI BORGO.

MISSION DE METTERNICH AUPRÈS DU ROI GEORGES IV D'ANGLETERRE A HANOVRE.

555. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Hanovre, le 24 octobre 1821. — 556. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Hanovre, le 29 octobre 1821. — Résolution souveraine de Sa Majesté.

555. ... Conformément à mon itinéraire, je suis arrivé ici en temps opportun le 20. J'avais déjà appris à Brunswick que le Roi (d'Angleterre) souffrait de la goutte, et qu'il gardait le lit. A mon arrivée, on me dit que l'accès n'était pas grave et qu'il était la suite d'un refroidissement que Sa Majesté avait pris en passant la revue des troupes.

J'ai trouvé tout prêt pour ma réception; le Roi avait fait prendre à cet égard toutes les dispositions nécessaires. J'ai parlé immédiatement à lord Castlereagh, et je me suis convaincu que le Roi et lui étaient parfaitement d'accord pour désirer que, dans la crise du moment, une entente complète s'établît entre les deux Cours. Cette première conversation suffit pour me donner la certitude que l'entente s'établirait facilement.

Le lendemain, le Roi me fit appeler. Il habite à la campagne un château qui n'est guère plus éloigné de Hanovre que Schœnbrunn ne l'est de Vienne.

Je trouvai que le Roi avait meilleure mine que je ne m'y attendais. Un remède anglais, *héroïque,* connu sous le nom de « remède de Wilson », avait diminué l'intensité de son accès de goutte. Le Roi était étendu sur une chaise longue, enveloppé dans une capote de hussard autrichien, d'une coupe passablement fantaisiste. Il portait sur le côté la brochette des ordres autrichiens.

Il m'accueillit avec toutes les marques de la joie la plus expansive, et entama aussitôt la conversation en m'assurant que Votre Majesté lui avait accordé deux grandes faveurs dans sa vie : l'une, en lui conférant l'ordre de la Toison, qu'il me

montra du doigt en ajoutant : « Je le porte toujours » ; l'autre, en m'envoyant auprès de lui.

Ensuite il commença un discours qui dura certainement une demi-heure pour m'exprimer les sentiments d'attachement qu'il éprouve pour Votre Majesté. Jamais il ne prononce votre nom, Sire, sans dire : Notre Empereur. Puis il se mit à faire l'éloge de ma personne, mais en termes qui ne pouvaient qu'embarrasser celui qui en était l'objet; il ne manqua pas d'entremêler ses compliments de sorties violentes contre l'Empereur Alexandre et de sorties plus violentes encore contre le comte Capo d'Istria.

Après ces effusions et ces sorties, il se mit à parler des motifs de ma présence à Hanovre. Il commença par une longue récapitulation des événements des dernières années, où l'Autriche seule avait joué le beau rôle, selon lui, et il termina par une épouvantable sortie contre son propre ministère, et particulièrement contre lord Liverpool. Il fit toutefois une exception en faveur de lord Castlereagh, qu'il représenta comme un homme loyal, énergique, tout à fait dévoué à la bonne cause, et il conclut à titre de preuve par l'argument suivant : « Il vous comprend, et il est votre ami ; c'est tout dire. »

Lorsque le Roi eut fini de parler (et je me gardai bien de l'interrompre), j'eus soin de revenir sur tout ce qu'il avait dit. Je ne relevai pas ce qu'il y avait eu d'exagéré dans ses paroles, et je tâchai de le rendre attentif *au véritable état des choses.*

En fin de compte, nous vîmes que nous avions tout à fait les mêmes idées; le Roi se calma, et il devint, dans le sens rigoureux du mot, *extrêmement correct dans ses appréciations.*

Après un entretien qui avait duré plus de trois heures, il me congédia en m'invitant à venir le voir quand et comment je le jugerais à propos; il se réserva expressément de me développer plus amplement ses vues relativement à la situation extérieure aussi bien qu'à la situation intérieure.

Alors seulement j'entrai dans une discussion d'affaires régulière avec lord Londonderry (Castlereagh). Mon courrier de Vienne était arrivé; il apportait les copies mises au net des dernières dépêches que j'avais envoyées à Constantinople et à

Saint-Pétersbourg; ce sont ces documents que j'ai proposés pour base de notre entente. J'ai la satisfaction de pouvoir assurer à Votre Majesté que lord Londonderry, après avoir entendu mes explications, a trouvé cette base si claire et si naturelle qu'il l'a adoptée sans réserve comme étant la seule raisonnable et pratique.

La mission que j'ai à remplir ici comprend deux parties. La marche à suivre au milieu des complications de la question turque sera arrêtée ici de telle sorte *que nous donnerons certainement aux perturbateurs beaucoup de fil à retordre*. Lord Londonderry et moi, nous avons envoyé un courrier au comte de Bernstorff pour le prier de quitter le Mecklembourg, où il se trouve en ce moment, et de nous rejoindre ici. Dans le cas où il ne pourrait se rendre à cet appel, j'espère le rencontrer lors de mon retour.

Le comte de Lieven, par suite de raisons que nous ignorons absolument, n'est pas encore arrivé à Hanovre. Nous savons qu'il a quitté Saint-Pétersbourg le 25 septembre, mais qu'au premier relais il a trouvé une invitation de l'Empereur, qui le priait de se rendre auprès de lui à Witepsk et d'assister à la revue de la garde. Comme cette excursion peut bien l'avoir arrêté de dix à douze jours, nous l'attendons d'une heure à l'autre ; quant à moi, je désire vivement son arrivée.

La deuxième question que je tiens à résoudre ici, c'est la *question intérieure*. Il s'agit de maintenir le ministère, ou, si cela n'était pas faisable, d'assurer du moins la recomposition d'un ministère sous la présidence de lord Castlereagh, d'un ministère qui soit dévoué à la cause commune ou, ce qui revient au même, qui *nous* soit dévoué.

Dans cette question épineuse, je me trouve entièrement d'accord avec lord Castlereagh, dont les vues sont parfaitement correctes et raisonnables. J'espère pouvoir appuyer efficacement auprès du Roi les idées de cet homme d'État. Toutefois, je me trouverai enfermé dans des limites très-nettement tracées; cela tient à la nature des choses, car il ne peut jamais être conforme au véritable intérêt d'un État d'intervenir dans les embarras intérieurs d'une troisième puissance. Le rôle que

j'aurai à jouer ici sera donc nécessairement très-restreint : je devrai me borner à faire l'office d'un ami de la bonne cause, ami tout à fait désintéressé et raisonnant froidement les choses. La connaissance personnelle que j'ai de la négativité de lord Liverpool, qui n'est que trop grande malheureusement, mais qui s'allie toutefois à des talents incontestables, me ferait regarder comme une véritable bonne fortune la retraite de ce ministre et la reconstitution d'un ministère tel que les circonstances le réclament, sous la présidence de lord Londonderry. Notre situation politique ne pourrait que gagner à ce que l'Angleterre jouât un rôle plus actif dans les affaires du monde.

Je crois devoir me borner, en attendant, à faire connaître à Votre Majesté la position que j'ai prise ici relativement aux affaires du moment, d'autant plus que la solution ne tardera guère...

L'attachement du Roi à la personne de Votre Majesté et à tout le système autrichien dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Il a la ferme intention de venir l'année prochaine à Vienne, et lord Londonderry partage et appuie ses idées. A moins de conjonctures impossibles à prévoir, il arrivera certainement à Vienne au mois de juin, pour se rendre à Carlsbad au mois de juillet et retourner ensuite en Angleterre par Berlin, Hanovre et Paris.

A la suite de la lecture de ce rapide aperçu, Votre Majesté daignera se convaincre que les résultats de mon séjour *ici* comblent tous mes vœux, sous le point de vue politique comme sous tous les autres rapports.

En traversant la Haute et la Basse-Saxe dans toute leur étendue, j'ai pu m'assurer à chaque pas que le maintien de l'ordre dépend tout à fait des Gouvernements. Les associations d'étudiants se sont rendues ridicules au point que la tendance politique des universités disparaîtrait entièrement si l'on agissait, avec une énergie même relative, contre quelques professeurs dangereux. Mais ces derniers mêmes sont considérés dans la foule comme des réprouvés. Si la question grecque se dénoue heureusement, nous y aurons gagné pour le moment de pouvoir plus facilement travailler au bien.

Les regards de tous les gens bien pensants sont tournés vers l'Autriche; chacune de nos paroles porte coup, et si nous profitons du premier jour où la crise politique actuelle subira un temps d'arrêt pour poursuivre énergiquement en Allemagne notre système, nous pourrons obtenir beaucoup de bons résultats. Je suis à même de l'affirmer d'autant plus hautement qu'aujourd'hui les Princes et les ministres accourent vers moi de tous les côtés pour me demander bien plutôt des *ordres* que de simples conseils.

Je ne suis pas encore fixé sur l'itinéraire que je suivrai pour mon retour. En tout cas, j'arriverai à Vienne dans la première quinzaine de novembre*.

Metternich à l'Empereur François (Rapport), Hanovre, le 29 octobre 1821. — Résolution souveraine de Sa Majesté.

556. Le Roi d'Angleterre s'est mis en route aujourd'hui pour retourner dans ses États. Il passera par Cassel, Marburg, Wetzlar, Coblentz et Bruxelles. Sa santé est parfaitement rétablie.

Je crois avoir entièrement atteint le but de mon voyage.

Mon entente avec lord Londonderry est complète. L'Angleterre se place sur le même terrain que nous, et cela dans le sens que voici :

1° Les deux Cabinets regardent le maintien de la paix entre la Russie et la Porte comme le but principal de leurs efforts communs. Afin d'arriver plus facilement à ce résultat, ils ne négligeront rien pour éclairer la Russie sur les dangers d'une rupture, pour inviter la Porte à exécuter fidèlement les traités, pour l'engager à être modérée, enfin pour la maintenir dans ces voies.

2° Comme il y a un grand moyen de salut dans la concordance des déclarations des deux Cours qui ont le plus d'influence directe sur la Porte, les deux Cabinets ont rédigé un

* Sur la mission de Metternich à Hanovre, voir aussi la lettre n° 543. (*Note de l'Éditeur.*)

projet d'expédition pour Saint-Pétersbourg et un autre pour Constantinople, projets dans lesquels les vues exposées ci-dessus sont développées avec beaucoup de force. Ces dépêches sont en voie de préparation; elles ont été rédigées avec toute la précaution voulue, afin d'ôter au Cabinet russe l'illusion qu'il ait fallu des pourparlers particuliers entre les ministres pour arriver à s'entendre sur la base de l'accord à conclure. En conséquence, les instructions données par lord Londonderry s'appuient généralement sur des arguments *anglais*, comme les miennes reposent surtout sur des arguments *autrichiens*. Des deux côtés, la conclusion, c'est le maintien de la paix par la Russie, attendu que dans la situation générale, dont les difficultés sont incontestables, toute guerre politique entraînerait nécessairement à sa suite des maux incalculables.

Les deux puissances useront de toute l'influence qu'elles ont sur la Porte pour atteindre ce premier but, le plus important de tous; d'autre part, il ne convient pas à ces puissances de prêter leur concours à des plans qui pourraient se trouver en opposition avec ce but; enfin les vues que la Russie pourrait avoir, vues qui tendraient à affermir autant que possible les relations amicales entre cette puissance et la Porte, pourront se produire sous la forme d'une *proposition* faite par la Russie, mais elles ne devront en aucun cas être présentées par les alliés. Voilà les points qui servent de base à notre entente avec l'Angleterre, et sur lesquels Votre Majesté trouvera cette puissance parfaitement d'accord avec nous. Mes entretiens avec lord Londonderry ont eu l'heureux effet d'influer puissamment sur ses rédactions. Votre Majesté connaît trop bien le ministère anglais pour ne pas se dire que les instructions adressées à Bagot et à Strangford n'auraient pas été, à beaucoup près, rédigées d'une manière aussi précise qu'elles le sont, si je n'y avais mis la main. Aussi cela me vaut-il l'avantage de pouvoir prouver à la Russie à quoi l'on peut arriver avec l'Angleterre quand l'on s'entend à parler son langage.

Pour ce qui concerne la grande question du moment, je considère le résultat de mon voyage comme étant décisif, d'autant plus que le comte de Lieven, qui est arrivé ici hier, vient

de quitter l'Empereur Alexandre, et qu'à la suite du premier entretien que Londonderry et moi nous avons eu avec lui, nous pûmes constater que cet envoyé était entièrement convaincu que l'Empereur de Russie *veut positivement conserver la paix.* Tout ce que j'ai entendu dire au comte de Lieven me prouve que l'Empereur Alexandre est encore *aujourd'hui* dans les dispositions qu'il avait à Laybach.

Sous un autre rapport, ma présence à Hanovre aura de très-heureuses conséquences. En effet, j'ai la conviction que l'année prochaine nous aurons lord Londonderry au congrès qui se réunira en Italie.

Pour ce qui concerne les affaires *intérieures* de l'Angleterre, je crois avoir fait cesser bien des embarras. J'ai parlé très-ouvertement au Roi, et j'ai fidèlement soutenu le ministère. Je ne crois pas que lord Liverpool puisse se maintenir; si son maintien n'est pas possible, — et sa retraite, *s'effectuant sous une forme convenable,* serait un bonheur pour l'Angleterre et pour l'Europe, — le Roi continuera du moins à avoir une situation correcte. Si cette éventualité se réalise, lord Londonderry m'accordera tout le mérite du succès, ce qui, en définitive, ne peut qu'améliorer notre situation politique future...

La présence du Roi aura produit sous bien des rapports d'heureux résultats, bien que la conduite de ce Prince n'ait pas toujours été telle qu'elle aurait dû l'être. Il y a tant de bizarrerie dans son caractère et dans sa manière d'être, qu'il gagnerait beaucoup en considération s'il pouvait renoncer à ses singularités.

Pour ce qui est de son attachement à la personne de Votre Majesté et au système de l'Autriche, je n'ai rien de plus à souhaiter. Non-seulement il ne laisse passer aucune occasion de le faire éclater, mais encore il va peut-être trop loin sous ce rapport. Dans tous les dîners qu'il a donnés, la première santé que portait le duc de Cambridge était, comme de raison, celle du Roi; le second toast était porté par le Roi à Votre Majesté; au premier, la musique jouait l'air de *God save the King;* au second, celui de *Dieu conserve l'Empereur.* Aux dîners d'apparat, lorsque le peuple était rassemblé sous les

fenêtres, la foule poussait, en l'honneur de Votre Majesté, un hourra tout aussi bruyant que celui dont elle saluait le Roi; le Roi restait indifférent au premier, mais au second, sa voix dominait toujours celle de la foule.

Le comte de Bernstorff n'a pas pu venir ici. Comme il m'est impossible de le rencontrer sur mon passage et que je n'ai aucune raison de préférer rentrer par l'Allemagne du Nord, je me dirige sur Francfort; cette route est meilleure, et mon voyage ne se trouvera allongé que de quelques heures. Je profiterai de l'occasion pour m'arrêter à Cassel et voir le Prince Électeur, pour rendre visite au duc de Nassau, m'entretenir avec son ministre ainsi qu'avec celui de Darmstadt, et mettre mainte affaire en bonne voie pour la prochaine session de la Diète. Une fois à Biebrich, j'irai passer vingt-quatre heures au Johannisberg, et le 12 novembre je serai rendu à Vienne. En suivant l'autre itinéraire, je serais arrivé à Vienne le 9, mais je ne vois pas d'inconvénient réel à ce léger retard.

METTERNICH, *m. p.*

Je prends bonne note de ce que vous me mandez.

FRANÇOIS, *m. p.*

PARTICIPATION DU PRINCE DE CARIGNAN AUX MENÉES RÉVOLUTIONNAIRES DANS LE PIÉMONT.

557. Metternich à Zichy (à Berlin) et à Lebzeltern (à Saint-Pétersbourg) (E. D.), Vienne, le 6 décembre 1821.

557. Le ministère de Sa Majesté doit être informé que le Gouvernement provisoire en Piémont s'était occupé de rassembler avec soin des données exactes sur la part que M. le prince de Carignan est soupçonné d'avoir prise à la révolution de ce pays; que le résultat de cette enquête doit avoir été très-

défavorable au prince, qui se trouve, dit-on, gravement compromis par les dépositions de plusieurs officiers rebelles; mais qu'il n'existe cependant contre lui aucune preuve matérielle assez positive pour pouvoir le faire juger et condamner légalement. Ces données m'ont été confirmées à mon retour de Hanovre par M. le baron de Binder, qui se trouve ici en congé. Les conversations que j'ai eues avec cet envoyé, en ne me laissant aucun doute à cet égard, m'ont en même temps permis d'entrevoir assez clairement que le Roi Charles-Félix, qui paraît convaincu de la culpabilité de M. le prince de Carignan, n'a point encore renoncé à l'idée de l'écarter de la succession au trône, qu'il voudrait assurer au prince son fils par une pragmatique sanction. Je crains même, je l'avoue, par la manière dont M. le baron de Binder s'est expliqué vis-à-vis de moi en me faisant part du projet qu'on prête à cet égard à Sa Majesté Sarde, que cet envoyé, lorsqu'on lui en a parlé confidentiellement à Turin, ait hésité à se prononcer contre le projet aussi catégoriquement qu'il aurait dû le faire. Ce qui peut causer, au reste, en lui cette hésitation, c'est la persuasion générale dans laquelle sont à Turin les individus les plus dévoués au Roi et à la cause monarchique, que M. le prince de Carignan n'est point resté étranger à la révolution de son pays; qu'il y a été entraîné par quelques jeunes militaires ambitieux qui ont voulu jouer un rôle sous son nom; que, manquant entièrement de caractère et d'énergie, il n'a su ni les contenir ni les diriger, et qu'il a fini par se compromettre vis-à-vis de tous les partis.

Il est certain que lorsque l'héritier présomptif du trône a eu la faiblesse de se laisser entraîner à jouer un rôle aussi compromettant pour sa personne et pour son pays, il est permis aux amis de la Monarchie de redouter le moment où la Providence l'appellera à régner; on conçoit la crainte presque générale qu'ils doivent éprouver en pensant que M. le prince de Carignan, lorsqu'il montera sur le trône, deviendra vraisemblablement le jouet des factions et des partis, et que son règne sera probablement l'époque de nouveaux troubles intérieurs. Cette opinion peut n'être pas dénuée de fondement, et il est

effectivement difficile de dissimuler que l'avénement de M. le prince de Carignan à la couronne, après le rôle qu'il a joué dans la dernière révolution, peut inspirer de justes motifs d'inquiétude. Mais tout en ne nous faisant aucune illusion à cet égard, nous ne trouvons point dans la crainte fondée d'un mal possible, peut-être même vraisemblable, une raison plausible de s'écarter des principes que les Souverains alliés ont constamment professés, en se permettant de préjuger une question aussi délicate que l'est celle de priver M. le prince de Carignan de ses droits à la succession au trône, lorsque surtout il n'existe contre lui aucune preuve matérielle de culpabilité, et que par conséquent il ne peut être jugé légalement. Il me semble même que les Souverains alliés n'en ont ni le droit ni le pouvoir, et qu'en se l'arrogeant, ils donneraient un exemple aussi dangereux que contraire à leurs principes. Telle est du moins notre opinion sur cette question importante, et comme nous mettons du prix à ce qu'elle soit connue du ministère de Sa Majesté, Votre Excellence est invitée à donner lecture de la présente dépêche à M. le ministre des affaires étrangères *.

* Nous renvoyons le lecteur aux lettres antérieures sur la révolution piémontaise (nos 548-550). Le prince de Carignan profita de son séjour forcé hors de l'Italie pour se réhabiliter aux yeux des Souverains en prenant part à l'expédition militaire entreprise par la France et commandée par le duc d'Angoulême (1823). A la prise du Trocadéro, qui fut le fait d'armes le plus saillant de la campagne, il paya si bien de sa personne que sa bravoure lui valut l'avantage de se réconcilier avec le Roi Charles-Félix. Nous appelons aussi l'attention du lecteur sur un document postérieur, dû à la plume du chancelier d'État, qui se trouve dans le tome IV de cet ouvrage, et qui contient des données très-intéressantes sur le prince de Carignan et sur ses rapports avec le prince de Metternich aussi bien qu'avec le Roi Charles-Félix, qui régnait alors. (*Note de l'Éditeur.*)

1822.

DIFFICULTÉS AVEC CAPO D'ISTRIA ET AUTRES ÉVÉNEMENTS.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES DE METTERNICH, ÉCRITES DU 5 JANVIER AU 25 AOUT 1822.

558. Puissance de l'habitude. — Opinion d'un professeur. — 559. Réflexions sur le carnaval de Vienne. — 560. Négligence de Capo d'Istria. — 561. Souvenir de la mort de Louis XVI. — L'Empereur Alexandre désire avoir une entrevue avec Metternich. — Intention de rappeler Golowkin. — 562. Discussion entre le général Foy et le comte de Castelbajac. — Royer-Collard. — Portrait de Metternich. — 563. *Psyché et l'Amour*, par Canova. — 564. Lutte entre Capo d'Istria et Metternich. — 565. On veut faire de Capo d'Istria un Roi de Grèce. — Demande d'un faiseur de constitutions pour Ali-Pacha. — 566. Envoi de Tatistscheff à Vienne. — 567. Arrivée de ce diplomate. — 568. État confus des affaires. — 569. Négociations avec Tatistscheff. — 570. État de la question grecque. — 571. Tactique de Capo d'Istria. — 572. *Statu quo.* — 573. L'opéra italien à Vienne. — 574. Interruptions. — 575. Le mucus primitif d'Oken. — 576. Départ de Tatistscheff. — 577. Neumann décoré. — 578. Toujours cinq expéditions à la fois. — *Des séductions politiques*, de Lourdoueix. — 579. L'armée européenne. — 580. Charme de la situation actuelle. — 581. Londonderry. — 582. Incertitude de l'arrivée du Roi d'Angleterre à Vienne. — Le moment décisif est imminent. — 583. Jour de naissance. — 584. Le nœud gordien pourra-t-il être tranché? — 585. L'attente des résultats. — Parties de campagne. — 586. Les Turcs. — Lutte dans l'intérieur du cabinet russe. — Banqueroute morale. — 587. Gain de cause. — Impressions de Londonderry et de Capo d'Istria. — 588. Arrivée de Tatistscheff. — 589. Congrès probable. — 590. Entre Baden et Vienne. — 591 et 592. Tatistscheff et Capo d'Istria. — 593. L'Empereur François à Baden. — Attente irritante. — 594. Fin de la cure d'eaux. — 595. Le règne de Capo d'Istria est passé. — 596. L'opéra allemand. — 597. L'Empereur Alexandre viendra, Capo d'Istria ne viendra pas. — Lettre d'adieux écrite par ce dernier à Golowkin. — 598. L'ouvrage d'O'Meara. — Portrait de Napoléon. — 599. Continuation de la lecture d'O'Meara. — 600. Suicide de Londonderry. — 601. Détails sur cet événement. — 602. Détails transmis par Stewart. — Désir de voir arriver Wellington.

Vienne, le 5 janvier 1822.

558. L'habitude a une telle force et une telle puissance, qu'elle fait trouver du goût même à des privations. Je comprends fort bien qu'un prisonnier auquel on rend la liberté

après une captivité de vingt ans, éprouve des sensations désagréables dans le monde extérieur, quand il n'entend plus le bruit de ses chaînes.

Il est étonnant combien il faut peu de chose pour agir; cela vient tout seul, la volonté et la mémoire sont tout. Mais c'est précisément pour cela qu'il y a si peu de gens qui sachent agir. Si le public trouve tout grand et difficile, cela tient à la tournure d'esprit du grand nombre. Les uns le croient de bonne foi, les autres ne veulent que le faire croire, afin de se ménager une excuse en cas d'insuccès; les uns comme les autres se remuent et mettent de grandes machines en mouvement; mais de grandes machines sont toujours des objets incommodes et gênants par leur poids. Il n'y a en toute chose qu'un point essentiel; tout le reste est accessoire. Qu'on marche donc droit à la chose à faire, qu'on la prenne en quelque sorte corps à corps, qu'on la brise ou qu'on s'en serve suivant qu'on en a besoin, et l'énorme échafaudage aura disparu comme la fumée. Mais c'est précisément ce que la plupart des gens ne font pas; ils commencent par prendre peur ou par ne pas faire grand cas de l'objet; puis ils embrassent trop de choses à la fois, ce qui fait qu'ils s'enfoncent dans le bourbier ou qu'ils se font écraser. Que dirai-je donc de Capo d'Istria?

Il me souvient d'avoir dit à un de mes professeurs, alors que j'avais dix-sept ans : « Savez-vous ce que je pense du monde? Les lois qui le régissent sont diamétralement opposées aux lois de l'optique; dans le monde, plus on se rapproche des objets, plus ils deviennent petits. » Mon professeur ne me laissa pas développer plus amplement ma thèse et fut pris d'une sainte colère. « Mon ami, me répondit-il, vous parlez là le langage d'un jeune homme inexpérimenté; avec de pareils principes, vous n'arriverez jamais à rien et vous ferez toujours fausse route. »

11 janvier.

559. Le bal qui a eu lieu à la Cour il y a deux jours m'a fourni une nouvelle occasion de faire au sujet du carnaval de Vienne des réflexions très-philosophiques, mais peu amusantes.

Voilà environ deux cents personnes des deux sexes qui se tiennent étroitement enlacées et qui tourbillonnent sans discontinuer depuis le jour des Rois jusqu'au mercredi des Cendres, de sorte que, dans cet espace de temps, un couple bien dispos fait ses quatre cents lieues à force de tourner, tandis qu'un couple moins agile n'en fera peut-être que deux cents. Quand enfin on est arrivé au mercredi des Cendres, et que les danseurs se quittent, ils n'en reviennent pas de se retrouver exactement à leur point de départ. Chez nous, à Vienne, il n'y a du reste que les corps qui tournent ; les têtes sont moins sujettes à tourner, et il n'est pas rare du tout qu'à l'époque du Carême les mères soient obligées de faire une douloureuse expérience : c'est que tel ou tel de ces valseurs infatigables, que l'œil maternel couvait avec un intérêt tout particulier, ne tenait sa jeune danseuse si étroitement enlacée que pour être plus sûr d'arriver à faire les quatre cents ou deux cents lieues en question. Comme je ne fais moi-même tourner personne, et que j'assiste avec un calme parfait à tout ce manége, je vois s'approcher le Carême sans craindre aucune désillusion. Cela ne m'empêche pas de trouver fatigant le carnaval, ce temps de liesse, bien que je ne me serve de mes jambes que pour marcher, car rien n'est plus insupportable pour moi qu'un bal, où l'on ne trouve pas un coin pour causer à son aise. Et voilà mon sort aux fêtes auxquelles je suis condamné à assister. Je m'ennuie et je me sauve. Ce n'est vraiment pas la peine de mettre en mouvement tout un orchestre pour aboutir à un pareil résultat. Il n'y a rien de plus terrible que le mouvement sans but et le bruit sans intérêt. A présent, Vienne est toute remplie de mouvement et de bruit de ce genre. Quelque temps après le bal, je ne parle plus qu'en cadence et je partage mes phrases en huit périodes, exactement comme les airs de danse qui se composent invariablement de huit mesures.

21 janvier.

560. Le premier ministre de l'Empereur de Russie nous fait encore une fois attendre ses résolutions. Quelle confusion

d'idées ! Que de mal ne fait-il pas par sa manière de procéder! Comme il agite les esprits! Comme il verse de l'huile sur le feu et gâte la situation ! Depuis que le monde existe, on n'a jamais vu son pareil, et pourtant il finira comme tous ceux qui l'ont précédé, mais qui ne sont pas, à beaucoup près, allés aussi loin que lui. Mais cette fin, qui est le plus sûr moyen de guérir des maux profondément enracinés, ne viendra-t-elle pas trop tard? Et avant l'élimination de ce *rêveur,* n'aura-t-on pas à regretter bien des maux irréparables? Si la digue ne s'est pas encore rompue, cela ne peut s'expliquer que par le calme que l'Empereur Alexandre apporte aux affaires; mais ce calme suffira-t-il toujours pour l'empêcher de s'écrouler?

Il y a vingt-neuf ans aujourd'hui que Louis XVI a été guillotiné. Quand je songe à l'intérêt que tout mon être prenait alors déjà aux affaires du monde, je me figure que j'ai cent ans.

23 janvier.

561. J'ai reçu aujourd'hui de très-intéressantes nouvelles de Saint-Pétersbourg. Comprenne qui pourra la nature de mes relations avec l'Empereur Alexandre. Il ne suffit pas de lire, il faut encore savoir. Ce qui touche à la santé et à la maladie ne peut ni s'écrire ni se lire; pour juger de l'une et de l'autre, il faut les constater par soi-même et les suivre. L'Empereur Alexandre aurait désiré me voir venir auprès de lui; mais cela est *absolument impossible!* Il ne me demande que quelques instants, mais je n'en ai pas un seul dont je puisse disposer. Le Czar meurt d'envie de se débarrasser de toute l'affaire et d'en finir avec sa boutique. L'un et l'autre sont extrêmement faciles; et je crois, en effet, qu'il nous suffirait d'un tête-à-tête de quelques jours pour atteindre ce but. Mais à présent il m'est impossible de trouver ces quelques moments de loisir. Le Czar fait l'objection suivante : Comment vous a-t-il donc été possible d'aller voir le Roi d'Angleterre? Un enfant répondrait à cette question; mais de tous les enfants du monde l'Empereur Alexandre est le plus enfant.

Le pauvre petit Nesselrode veut m'envoyer à Vienne Strogonow à la place de Golowkin ; il croit qu'un homme aimable serait utile auprès de moi. Comme il me connaît mal ! Pour le tirer de son erreur, je lui ai écrit la phrase suivante : « Je vous aime depuis seize ans, je vous estime, vous possédez ma confiance ; quand nous nous rencontrons, nous ne pouvons plus nous quitter ; je vous crois et je vous comprends. Eh bien ! êtes-vous aimable ? Pas le moins du monde, et jamais, du reste, vous n'avez prétendu l'être. Aussi je vous prie de ne pas me mettre en contradiction avec moi-même. » Je ne sais pas si cette phrase est aimable ; je crains presque qu'elle ne le soit pas, mais elle est l'expression de la vérité même.

9 février.

562. Non, rien n'est plus scandaleux que les débats actuels à la Chambre française ; quelles singulières questions l'on y soulève ! C'est vraiment une discussion extraordinaire que celle du 28 janvier, entre le général Foy et le comte de Castelbajac, à propos de la *fidélité :* il était réservé aux Français de prouver qu'il y a deux espèces différentes de fidélité. Les hommes de la Révolution rattachent l'idée de la fidélité *au lieu,* tandis que les royalistes la rattachent *à la personne.* Ce sont les derniers qui ont raison ; car je crois pouvoir affirmer que le général Foy ferait, non pas du lit, mais de la personne, l'objet de sa fidélité ; autrement, une personne légère serait fidèle pourvu qu'elle se couchât toujours dans le même lit.

Comment peut-on s'engager dans des discussions aussi absurdes que celle-là ! et quand on a la bonne fortune de rencontrer un adversaire assez maladroit pour soulever une question de ce genre, comment ne le foudroie-t-on pas par une mauvaise plaisanterie ? Quelle bonne réponse Castelbajac aurait pu faire au général ci-devant bonapartiste ! Il n'aurait eu qu'à répéter le compliment adressé par Napoléon à M. de Ségur lorsqu'après son retour de l'île d'Elbe il le rencontra aux Tuileries. M. de Ségur l'assurait de son inaltérable fidélité. « Il y a deux sortes de fidélité, répliqua Napoléon, celle des chiens et

celle des chats. Vous, messieurs, vous avez la fidélité des chats, qui ne quittent jamais la maison. »

A la place de Castelbajac, j'aurais demandé au général Foy s'il trouvait le général Bertrand fidèle ou infidèle.

Un des plus tristes coryphées du parti doctrinaire, Royer-Collard, annonce à l'univers que les libertés publiques sont « des résistances » ; quant à moi, je crois que les libertés publiques sont *la santé;* la santé est une chose bien plus positive que la lutte contre la mort, qui est une puissance négative; il n'y a que les *maladies* qui soient, pour ainsi dire, des *résistances,* et c'est précisément pour cela qu'elles ne sont ni la santé ni la mort. D'après M. Royer-Collard, l'État organisé serait parvenu au dernier degré de la perfection, si la maladie était la base de son existence. J'avais cru jusqu'ici que le meilleur régime, c'était *la santé;* or il se trouve que je ne suis qu'un obscurantiste ou un fou. Toutes ces absurdités, se produisant dans un endroit qui se regarde comme un aréopage, m'irritent et me désespèrent. Rien n'ébranle mon âme autant que l'esprit faux et ses conséquences, c'est-à-dire l'impudence, la vanité, la jactance, l'absence de scrupules et les sottises débitées avec aplomb. Capo d'Istria trouve certainement que Royer-Collard est un profond penseur. Je suis tellement convaincu qu'il me prend pour un imbécile, que je trouve dans ce sentiment une véritable consolation ; c'est du reste la seule que je puisse attendre de lui. Le jour où il croira que j'ai raison, je me tâterai des deux mains pour m'assurer que j'ai toute ma tête. J'ai fait faire le portrait de ma *tête*, il me paraît très-bien réussi. J'ai donné l'original à ma mère ; je le fais copier à présent. Les ouvriers d'ici sont bien lents ! Il n'y a pas moyen de les faire aller plus vite ; car quand on les presse, ils vous punissent en travaillant mal.

10 février.

565. Je viens de recevoir un groupe en marbre de Canova ; je l'ai fait mettre dans mon pavillon. C'est une œuvre d'art charmante, qui ne me donne qu'un souci : je ne sais ce qu'en diront les gens candides et les gens pudibonds. Les premiers ne

diront probablement rien; les autres n'en diront que trop. Dans le principe, ce joli travail a été exécuté par Canova pour la Malmaison, et je crois que l'Empereur de Russie l'a acheté. Je l'ai fait copier par Canova lui-même. C'est une des créations les plus délicates et les plus voluptueuses de l'artiste. Sous sa main, le marbre est devenu l'Amour et la Grâce en personne. Le groupe représente le premier baiser donné par l'Amour à Psyché. Les deux enfants s'acquittent de cette besogne comme s'ils n'avaient jamais fait autre chose. Les jours où je recevrai la visite de gens candides, je serai sans doute obligé de couvrir l'Amour d'une robe de chambre et de faire disparaître Psyché sous une couverture ; sauf ces occasions-là, je pourrai leur laisser leur divine nudité. Si ces charmantes créatures ne pesaient pas vingt-trois quintaux, je les aurais fait mettre sur des roulettes; mais, telles qu'elles sont, il faut qu'elles restent immobiles, et, par suite, fidèles comme les chats et comme le général Foy. Avec cela, je suis heureux de voir qu'en dépit de ses ailes, l'Amour ne peut plus quitter ma maison. Ces ailes sont un véritable chef-d'œuvre. A Rome, il y a un artiste qui ne fait que des *ailes;* les premiers sculpteurs font faire les ailes par lui; c'est qu'il traite le marbre avec une délicatesse incroyable.

22 février.

564. Le fameux courrier de Saint-Pétersbourg est arrivé. Il ne le cède en rien à ceux qui l'ont précédé : il ne m'apporte que des phrases insensées, équivoques, compromettantes pour celui qui les a écrites, ne répondant pas aux faits, offrant la contradiction la plus flagrante avec ce qui saute aux yeux, pleines de *nonsense* et mal rédigées. Aussi le dernier résultat de ce bavardage est-il *rien.* Comme je l'ai toujours dit, ce « rien » n'est pas la guerre; car la guerre est *quelque chose.* On n'a pas besoin de se casser la tête pour comprendre cela, et comme, en fin de compte, j'aurai raison, je trouve dans cette conviction un vrai dédommagement aux mille ennuis qu'il me faut subir.

Ma réponse consistera à *ne pas répondre,* et de toutes les réponses c'est la plus catégorique. En cette occurrence comme en tant d'autres, il faut que les faits parlent d'eux-mêmes, et ce sont eux qui finissent presque toujours par avoir raison tout autrement que de simples mots. L'abus des mots est un malheur de notre temps. L'esprit humain ne se perfectionnera jamais au point de parvenir à élever une cabane au moyen de simples mots, et les phrases les plus éloquentes ne suffiront jamais pour protéger quelqu'un contre la pluie, voulût-on même se réfugier sous une thèse. Capo d'Istria lui-même serait trempé jusqu'aux os, j'en réponds. La lutte entre Capo d'Istria et moi ressemble à celle qui aurait lieu entre une puissance positive et une puissance négative. Deux puissances de même nature se seraient fondues l'une dans l'autre ; mais, dans notre situation, aucun des deux ne peut triompher avant que l'un des adversaires soit usé par le frottement. Pour moi, je ne me sens pas encore diminuer de poids et de volume ; mais que de patience ne me faut-il pas pour me maintenir !

3 mars.

565. Un des incidents comiques du temps actuel, c'est ce qui est arrivé à l'Empereur François. Sous la désignation vague : « De la part d'un ami », il a reçu une lettre dans laquelle on le prie de proposer Capo d'Istria comme Roi de Grèce. Capo d'Istria n'est personnellement pour rien dans l'affaire, j'en suis convaincu, attendu qu'il ne songe qu'à la République. Toutefois, cette démarche absurde semble indiquer l'intervention des amis de cet homme d'État. Du reste, je voterais dans tous les cas pour son élévation au trône ; car partout il serait mieux à sa place que là où il est.

Je me rappelle en ce moment une affaire singulière dont j'aurais dû m'occuper il y a quelque temps déjà. Quand Ali-Pacha se vit réduit à la possession de la seule ville de Janina, et qu'il avait à craindre, d'un jour à l'autre, de voir mal finir sa révolte contre la Porte, il m'expédia un homme de confiance avec une lettre dans laquelle il me priait, après m'avoir adressé quelques

éloges pompeux, de vouloir bien lui envoyer un *faiseur de constitutions*. Exclusivement occupé du bonheur de ses sujets, il avait appris, disait-il, que la plus sûre garantie du salut public consistait dans l'octroi d'une constitution ; il en était bien convaincu, mais ne savait pas au juste ce que c'était qu'une constitution ; aussi me priait-il de lui désigner quelqu'un qui fût expert dans cette matière. Je remis à l'homme de confiance, qui était un marchand albanais absolument inculte, ma réponse au pacha : elle contenait en peu de mots l'assurance que je n'avais pas de faiseur de constitutions à ma disposition ; comme Ali-Pacha reconnaissait lui-même son ignorance en matière de constitution, je le priais, pour lui témoigner ma reconnaissance pour la confiance qu'il avait en moi, d'accepter, comme étant l'expression de ma conviction intime, le conseil suivant : savoir, que la meilleure constitution pour le pachalik serait la soumission à la Porte.

Janina avait succombé avant que l'envoyé du pacha fût retourné dans cette ville *.

5 mars.

566. Elle vient d'éclater, la bombe chargée de..... coton.

J'ai reçu aujourd'hui de Lebzeltern un courrier qui m'annonce l'arrivée de Tatistscheff.

Comme on ne sait que dire, comme on a vidé tout son magasin d'insanités, on voudrait *s'arranger*. On a choisi l'homme qu'on avait justement sous la main, par la simple raison qu'en Russie il n'y a rien d'aussi rare qu'un homme. Les lignes que l'Empereur Alexandre m'a adressées directement ne me laissent rien à souhaiter. Ma dépêche du 28 janvier à Lebzeltern ** a fait éclater la culasse du canon. Assurément elle avait été rédigée en vue de ce résultat, et le moment, comme on le voit, n'avait pas été mal choisi.

* On sait qu'Ali, pacha de Janina, qui s'était rendu quelques jours auparavant à Kurschid-Pacha, fut égorgé le 5 février 1822, et que sa tête fut envoyée à Constantinople, ce qui provoqua dans cette ville des transports de joie extraordinaires. (*Note de l'Éditeur.*)

** Voir le n° 615. (*Note de l'Éditeur.*)

A présent le coup va *partir*. Mais aussi est-il grand temps qu'il parte. Dans quelle situation se trouve aujourd'hui l'Empereur Alexandre! Depuis que le monde existe, on n'a jamais rien vu qui pût se comparer à sa manière d'agir, et l'on ne vieillit jamais assez pour ne pas voir des choses que l'imagination la plus hardie a peine à se figurer.

6 mars.

567. Tatistscheff est arrivé. Je l'ai vu, et j'espère que Capo d'Istria aura définitivement tort. Il a tort devant Dieu, mais il aura aussi tort devant les hommes*.

8 mars.

568. Me voilà aux prises avec Tatistscheff. Le brave homme se tord comme une anguille. Heureusement je suis un vieux pêcheur.

Depuis la chute de Carthage, jamais affaire n'a été menée comme celle-ci. Chose bizarre, on en est encore toujours à se demander qui l'on veut tromper, qui l'on veut perdre ou qui l'on veut servir, ce que l'on veut faire ou ne pas faire. Un aréopage composé des hommes les plus honnêtes, les plus intelligents et les plus justes de tous les temps, en serait réduit à se perdre en vaines hypothèses à cet égard. Au milieu de tout cela, j'ai la conscience de ne pas me tromper et de déterminer exactement ce qui semble indéterminable.

En tout cas, je n'embrouillerai pas davantage les choses; j'ai plutôt l'assurance que je résoudrai plus d'un problème.

..... Fera-t-on quelque chose, oui ou non? Tout est dans ces mots si courts. Je ne connais pas de plus joli mot que le petit *oui* français; je le préfère au *ia* allemand, qui force d'ouvrir une si grande bouche.

* Voir Mission de Tatistscheff à Vienne, nos 616-621. (*Note de l'Éditeur.*)

11 mars.

569. Je travaille à expédier des courriers; je veux expliquer à ces messieurs la position que j'ai prise. Je la trouve bonne, et si toutes mes prévisions ne me trompent pas, je mènerai l'affaire à bonne fin.

Celui qui pourrait épier mes entretiens avec Tatistscheff ne verrait que deux alternatives possibles : ou bien l'on veut me jouer, ou bien l'on ignore absolument dans le pays de mon interlocuteur ce qu'on veut ou ce qu'on peut. La première supposition serait trop niaise pour pouvoir être admise; la seconde s'accorde si bien avec la connaissance que j'ai du pays, que je puis sans hésitation la considérer comme exacte.

Tatistscheff doit penser que je suis sensible aux flagorneries, car il s'évertue à me donner de l'encensoir par le nez. Mais quand on en est au point où j'en suis, on a le nez cuirassé.

22 mars.

570. J'ai passé deux jours à lutter contre la tempête. En Grèce, on commence à devenir furieux. Les Grecs et les Russes sont les uns vis-à-vis des autres dans la situation qu'un certain gentilhomme gascon a caractérisée par ces mots : « Si tu avances, je recule; mais prends garde; si tu recules, j'avance à mon tour! » Voilà où en sont les choses, grâce au chef du Cabinet russe.

Bien que cette histoire ne doive pas tourner au tragique, elle ne laisse pas de me tourmenter. Les méchantes affaires m'occupent jour et nuit, tandis qu'il ne me faut qu'un instant pour en finir avec les bonnes. Or Capo d'Istria et un instant, cela ne va pas de pair. Si je voulais relire tout ce que j'ai écrit pendant les dix dernières années, il me faudrait certainement plus de quatre ans.

27 mars.

571. Capo d'Istria passe sa vie à vouloir me mettre de côté. Après quelques mois perdus pour le repos du monde, l'Empereur Alexandre se prend la tête à deux mains et vient se planter devant moi en me priant de lui remettre de l'ordre dans ses pensées. Et c'est ce qui arrive encore aujourd'hui. Capo d'Istria est l'homme du monde qui s'entend le mieux à embrouiller une affaire ; or l'affaire d'aujourd'hui est emmêlée à tel point que l'Empereur Alexandre ne peut plus ni avancer ni reculer. Depuis le mois de juin, j'ai prévu le cas ; j'ai vu de même venir le jour où il me présenterait encore une fois sa tête à remettre en bon état. Il faut donc que je recommence aujourd'hui le travail dont j'ai à me charger chaque fois que surgit une grosse question. *Toute l'affaire ne commence vraiment qu'aujourd'hui.* Capo d'Istria commet, comme certains écrivains, la grande faute de faire une préface interminable avant d'entrer dans le véritable sujet. Il s'ensuit que le lecteur attend quelque chose qu'il ne trouve pas dans l'ouvrage, et quand il est arrivé à la fin du livre, il se demande à quoi la préface a bien pu servir.

Assurément l'Empereur Alexandre est entêté, mais on ne doit pas oublier que son entêtement est partagé par la grande masse.

3 avril.

572. Les choses en sont au même point qu'il y a neuf mois. — A l'heure qu'il est, Tatistscheff est en quelque sorte transparent pour moi. Je sais tout ce qu'il y a dans cet homme. Malheureusement je trouve beaucoup de places vides que le brave homme croit bien remplies. Si l'on a voulu jouer au plus fin avec moi, on s'est trompé. Mais tel n'a pas été le cas. L'Empereur Alexandre a voulu se retrouver dans le labyrinthe, et il a demandé un fil conducteur à sa vieille Ariane.

8 avril.

573. Quel bon épisode dans ma vie que l'opéra italien, que j'ai enfin réussi à implanter ici! C'est une grande et réelle victoire que j'ai remportée.

J'ai assisté à une répétition de *Zelmira*. Tout y est bon, la musique et les chanteurs. David est passé maître dans son genre : il réunit tout; il a une belle voix de ténor avec des notes profondes et des notes élevées, si bien qu'on serait tenté de croire que, d'une part, il a toute la puissance de la virilité, et que, d'autre part, il n'a plus rien de viril. Il donne sans effort l'*ut* de poitrine et descend de même jusqu'aux notes les plus profondes. Sa méthode est incomparable, son jeu est parfait; en un mot, il ne laisse rien à désirer, et il y a dans ce monde peu de choses dont j'oserais en dire autant.

En avril, mai, juin et juillet, nous entendrons *Zelmira, Corradino, Mose, Elisabetta* de Rossini, un petit opéra-bouffe de Generali, et *Gabriella di Vergy* de Carafa. La troupe se compose de madame Colbrand, aujourd'hui madame Rossini; d'une charmante chanteuse, madame Ekerlin, qui porte un nom allemand; de madame Mombelli, de David, de Nazzari, de Botticelli, d'Ambrogi, dont l'un est meilleur que l'autre, à l'exception de David, qui les surpasse tous. A la tête se trouve Rossini lui-même, avec un orchestre et des chœurs qui lui valent l'admiration de tous. On comprend qu'un mélomane comme moi soit dans le ravissement. Ce sont là des moments où des rayons de soleil pénètrent dans l'obscurité de mon cachot; c'est là tout à fait l'impression que j'éprouve.

9 avril.

574. Mon cabinet de travail continue de ressembler à un quartier général. Chaque instant m'amène un nouvel interrupteur, et si le travail me fatigue, je souffre encore bien plus d'être continuellement dérangé. L'habitude est pour beaucoup en toutes choses; or je possède aussi celle de ne pas perdre

le fil qui se rompt à chaque minute; mais ma tête souffre bien de cette tension perpétuelle. Il y a des jours où je trouve ma pauvre tête tellement fatiguée, que je voudrais pouvoir la coucher seule quelque part.

11 avril.

575... Moi aussi, j'ai mes folies, dont l'une est la mer. J'aime la mer comme peu de choses au monde; je la trouve toujours belle, et c'est pour moi un véritable malheur d'être obligé d'habiter un point éloigné de la mer. Je ne puis pas non plus regarder l'eau du haut d'un pont sans avoir envie de m'y précipiter; non par désespoir, il s'en faut, car ce sentiment m'est inconnu : je ne désespère jamais, probablement parce que mes espérances ne sont pas exagérées; ma folie, c'est l'eau, que j'aime d'un amour sans bornes. Un des principaux de nos professeurs radicaux d'Allemagne a publié récemment un ouvrage où il s'efforce de prouver que l'homme est originaire de la mer, c'est-à-dire que primitivement nous étions poissons, et qu'à la longue nous sommes devenus hommes*. Si je ne croyais pas ce professeur encore plus fou que moi, je serais tenté de croire qu'il a raison.

18 avril.

576. Tatistscheff retourne à Saint-Pétersbourg. Je n'ai plus rien à lui dire; s'il ne m'a pas compris, ce n'est pas ma faute; mais j'ai le sentiment qu'il m'a compris.

J'ai amené Tatistscheff à faire faire son portrait, non parce que je tenais absolument à l'avoir, mais pour faire gagner cinquante ducats au peintre (Daffinger). La ressemblance est frappante.

19 avril.

577. J'ai fait décorer Neumann; il en sera très-heureux, car cela lui prouvera que je ne l'oublie point. Dans le monde,

* « Le *Mucus* primitif », par Oken. (*Note de l'Éditeur.*)

l'ordre que je lui ai fait conférer ne pourra pas le mettre sur un plus grand pied*.

Tatistscheff vient de monter en voiture. Son départ m'ôte un poids de dessus le cœur; j'aime bien les affaires terminées. Du reste, Tatistscheff est parti fort content de moi, ce qui, dans tous les cas, vaut mieux que le contraire. Capo d'Istria ne sera pas du même avis; mais comment contenter cet homme?

21 avril.

578. Quand j'expédie un courrier, il faut toujours que j'en envoie cinq à la fois; ils disent tous la même chose, il est vrai; mais pour me faire comprendre, il me faut parler à chacun dans son langage particulier. Capo d'Istria seul rentre, sous ce rapport, dans une classe à part. Comme il parle pour ne pas être entendu, les nuances lui importent peu; comme il ne dit jamais ce qu'il veut, il ne dit pas non plus ce qu'il ne veut pas. Voilà tout le secret de cette fameuse apocalypse. — Un ouvrage excellent a été publié à Paris : c'est le livre des *Séductions politiques*, par Lourdoueix, un de mes amis; c'est, selon moi, ce qu'on a écrit de meilleur sur l'histoire de notre temps. Il n'y a là dedans pas une phrase que je ne signerais.

29 avril.

579. J'ai des nouvelles de Tatistscheff. Il s'est croisé avec un courrier (russe) qui doit aller à Londres, où l'on aura une peur mortelle d'entendre parler d'une armée européenne.

Cette histoire se rattache à un complot ourdi par Capo d'Istria, Strogonow et Pozzo di Borgo. Je n'ai pas peur de ce complot, j'y mettrai bon ordre. Le triumvirat voudrait se partager le monde : l'un se chargerait de l'Orient, l'autre de l'Europe occidentale, et le troisième, d'après le plan conçu,

* Neumann avait de très-grands pieds. (*Note de l'Editeur.*)

planerait pour ainsi dire sur le tout. Et l'Empereur Alexandre est au milieu de tout cela!

Pour empêcher que les cris de Jupiter ne fussent entendus par Saturne, on avait pris soin d'entourer de tambours le berceau du dieu; ici, c'est le contraire qui a eu lieu; mais, quoi qu'il en soit, la plaisanterie est par trop mauvaise.

4 mai.

580. J'ai passé à Eisenstadt* la journée d'hier et une grande partie de celle d'aujourd'hui. Les serres figurent parmi les plus belles qui soient en Europe. Hier soir nous y avons eu un concert. Dans cet immense château, la société ne se composait que de six personnes.

Je ne comprends pas pourquoi je ne reçois pas de nouvelles de Paul Esterhazy. Londonderry ne saura que faire, Wellington non plus; sans doute ils sont tous les deux dans l'attente et veulent savoir ce que j'ai fait ou ce que je ne veux pas faire. C'est ainsi qu'on essaye de gagner le lendemain; le mal n'est pas grand, car il vaut mieux passer dans l'inaction la journée courante, si l'on ne sait que faire. Ce qui est certain, c'est qu'en dehors de Vienne personne ne sait où la chose en est réellement. Se figure-t-on que Capo d'Istria le sache? Pas le moins du monde : il n'en sait pas plus long que le grand vizir. Croit-on que l'Empereur Alexandre soit mieux instruit? Point du tout. Tous veulent quelque chose, sans savoir comment attaquer l'affaire. Ce qu'il y a de véritablement piquant dans la situation actuelle, c'est que personne ne sait exactement comment il pourra obtenir ce qu'il veut. Quant à moi, je sais ce que je veux et ce que les autres *peuvent faire*. Je suis armé de pied en cap; mon épée est tirée et ma plume taillée, mes idées sont nettes et limpides comme le cristal d'une source pure, tandis qu'aujourd'hui bien des gens pataugent dans l'eau trouble.

* Une des grandes terres du prince Esterhazy. (*Note de l'Éditeur.*)

8 mai.

581. Il est venu aujourd'hui un courrier porteur de nouvelles détaillées envoyées par Esterhazy. Ce que j'avais prévu vient d'arriver à Londres. Ces braves gens ont été pris d'une terreur panique. La différence entre Londonderry et moi, c'est que le premier ne sait pas, comme moi, ce que l'Empereur Alexandre veut et ce que Capo d'Istria ne veut pas. Quant à ce que l'Empereur Alexandre peut faire, c'est autre chose, parce qu'on ne saurait se livrer à Capo d'Istria sans être pris comme dans un lacet ou s'embourber jusqu'au cou. Mais Londonderry ignore tout cela, parce qu'il y a longtemps qu'il n'a pas été en contact avec l'Empereur Alexandre. Il faut voir bien des choses dans ce monde pour les croire; de plus, il faut encore avoir de bons yeux pour voir ce qui est réellement.

Je crois que nos dernières vues en ce qui concerne la question de l'intervention en Espagne ont été favorablement accueillies à Londres*. Mais Londonderry ne comprendra jamais rien au nœud de la question, qui est celui-ci : c'est que l'Empereur Alexandre ne veut pas entendre parler de la question grecque, tandis que Capo d'Istria a horreur de la question espagnole. Capo d'Istria cherche dans cette dernière un moyen de forcer le Czar à intervenir dans les affaires de la Porte. Il envoie donc dans toutes les directions sa proposition, rédigée sous la forme curieuse que voici : « Vous voyez que l'Empereur Alexandre est engagé dans une fausse voie ; il court au-devant de sa perte, et il vous entraînera dans sa ruine. Vous

* Pour rendre ce passage plus intelligible, il est peut-être utile de rappeler ce qui suit : Le Roi de Naples s'était adressé aux Cours alliées en faveur de son neveu le Roi d'Espagne, dans le but de provoquer une entente commune entre les puissances ; il voulait les amener à protéger le trône et le peuple d'Espagne contre la catastrophe dont ils étaient menacés. La Russie se déclara prête à intervenir, mais seulement à la condition que l'intervention se ferait au moyen d'une armée européenne, qui serait formée des contingents envoyés par les cinq puissances. Le prince de Metternich déclara que cette condition préalable était inadmissible et impossible à réaliser.

(*Note de l'Éditeur.*)

n'avez que le choix entre deux maux; permettez-lui donc de choisir le moindre. »

Voilà encore un cas où Londonderry et moi nous procéderons d'une manière toute différente. Pour lui, il jettera feu et flamme; quant à moi, j'ai dit : « *C'est bien, vous n'avez qu'à venir, nous en causerons.* » Londonderry écrira un memorandum pour prouver que ce qui est absurde ne saurait être raisonnable; moi, par contre, je me suis contenté d'envoyer une toute petite carte d'invitation sur laquelle ne manque pas même la formule obligée : « Réponse, s'il vous plaît. » Les choses étant ainsi, Capo d'Istria pourrait bien dire à son Maître : « Vous voyez à quelle espèce de gens vous avez affaire. Proposez-leur n'importe quoi, et vous ne les trouvez jamais, tandis que vous (l'Empereur), on vous trouve toujours. Renoncez donc enfin à votre système *d'amitié,* qui, au bout du compte, est absurde ; laissez chacun faire sa cuisine et faites la vôtre ; marchons en avant, la gloire et le succès nous attendent à Constantinople. »

Or, si quelque chose peut sauver l'Empereur Alexandre et la cause du bon sens, ce sera la carte d'invitation et non le memorandum.

Je ne sais pas si je suis fou, mais je sais pertinemment que je suis entouré de gens qui ont perdu la tête. A vrai dire, la simple politesse me commanderait de devenir fou à mon tour, si je ne le suis pas encore.

13 mai.

582. J'ignore si le Roi d'Angleterre viendra réellement ici. Stewart m'écrit qu'il ne croit pas tout à fait à ce voyage, et en cela il pourrait bien avoir raison.

Le moment décisif est proche. Le 30 avril, Tatistcheff est arrivé à Saint-Pétersbourg. Mes dernières nouvelles ne sont que du 29. Celles que j'attends m'apporteront sans doute des éclaircissements; en attendant, j'expédie à tout hasard un nouveau courrier avec des nouvelles de la Grèce qui ne manquent pas d'intérêt.

Capo d'Istria est furieux contre moi, ce que je trouve très-naturel; il se plaint de ce que dans ma pensée je le sépare toujours de l'Empereur, tandis qu'ils ne font jamais *qu'un*. Pour le prouver, Capo d'Istria a affirmé à Nesselrode que l'Empereur voulait tout autre chose que lui; et l'on appelle cela de la logique!

15 mai.

583. Je n'ai qu'un grief contre le jour actuel (jour de naissance), sans lequel je ne serais rien : c'est qu'il est déjà précédé d'un si grand nombre d'années.

D'après les dernières nouvelles que j'ai reçues de Lebzeltern, les affaires prennent en ce moment une singulière tournure à Saint-Pétersbourg, mais elles ne vont pas mal. Je dis : pas mal, parce que l'empereur Alexandre veut autre chose que son ministre. Comment ces deux hommes peuvent-ils marcher si longtemps ensemble? Tout le monde en est étonné, excepté moi.

20 mai.

584. J'ai préparé un travail long et difficile pour la Turquie; on commence à suivre une marche tout à fait correcte dans ce pays-là. Si le nœud gordien se débrouille, je pourrai me flatter d'avoir résolu à moi seul un bien grave problème.

22 mai.

585. Me voilà dans une situation tout à fait exceptionnelle. Je n'ai rien à faire. J'attends des résultats de tous les côtés; par suite je n'ai à parler à âme qui vive, à écrire à personne. Cependant je ne m'ennuie pas; je suis comme le vieux Kaunitz, qui répondit un jour à la belle madame de Witt, qui lui avait dit qu'elle ne connaissait pas l'ennui : « J'ai ceci de commun avec vous, madame, que je ne m'ennuie pas; mais je suis très-souvent ennuyé par les autres. » Ne pas s'ennuyer et jouir

de la vie sont deux choses très-différentes; éloigné des miens, je suis privé de la vie de famille, qui est une des sources des grandes jouissances de la vie. J'ai mon jardin, il est vrai, j'ai le soleil et l'opéra italien; c'est quelque chose assurément, mais ce n'est pas le bonheur.

Je fais souvent des parties de campagne; nous sommes toujours de quatorze à dix-huit personnes. Les environs de Vienne se prêtent fort bien à des excursions de ce genre; on n'a qu'à faire une lieue dans n'importe quelle direction pour se trouver dans un beau site. Un des bons côtés de la société d'ici, c'est qu'on se sent pour ainsi dire en famille. Quand un étranger entre dans le cercle, il se sent dès le premier moment comme l'enfant de la maison : il n'a pas besoin de songer à ce qu'il pourrait bien faire; les autres s'en préoccupent pour lui. La politique reste toujours en dehors du cercle, et rien ne la rappelle, excepté quand il se produit de grands événements.

Aujourd'hui, je vais me coucher sans avoir envie de dormir. Je lirai encore cinq ou six chapitres de Tite-Live, que j'ai déjà lu d'un bout à l'autre deux ou trois fois. Cela me repose des tristes élucubrations de l'abbé de Pradt et compagnie.

26 mai.

586. J'ai des nouvelles des Turcs; ces gens ne sont pas si sots que le monde le croit ou voudrait le croire et que bien des gens veulent le persuader. J'ai des rapports de Saint-Pétersbourg qui me prouvent que je ne me suis pas trompé; ils me font voir, au contraire, que j'ai bien jugé mon monde, et c'est tout ce qu'on peut me demander. Capo d'Istria est de nouveau très-remuant; du reste, il se cassera le cou. Je n'admets plus de miracles aujourd'hui, mais je serais obligé de le faire si je supposais Capo d'Istria plus fort que la nature.

Mes nouvelles de Saint-Pétersbourg vont jusqu'au 11. La lutte avait commencé au sein du Cabinet; cela devait arriver, du reste, parce que je savais ce que je faisais. Je suis certain que jamais l'Empereur Alexandre n'a entendu la voix de son pays aussi nettement que je la lui ai fait entendre par l'organe

de Tatistcheff. Comme Capo d'Istria ne parle pas ce langage, comme au contraire il parle un langage tout à fait étranger au pays et à ses intérêts, il a fallu qu'il y eût une lutte, et cette lutte ne finira que par le triomphe de l'un ou de l'autre parti. Il faudra que ce soit, en définitive, le langage de la raison qui remporte la victoire. Quand un jour on fera la liquidation en Russie, on verra une banqueroute morale telle que l'histoire n'en a jamais enregistré ; elle entraînera la ruine des intérêts les plus naturels et les plus sérieux de la Russie. Si cette banqueroute des idées aujourd'hui dominantes a lieu (et c'est à peu près inévitable), j'aurai fait voir au monde ce que peut faire la volonté d'un seul homme, quand elle s'appuie sur la base du bon sens le plus simple.

31 mai.

587. Un courrier de Lebzeltern est arrivé ici depuis huit jours. Le procès est gagné, et cela si complétement, que peut-être personne, excepté moi, ne pourra le comprendre*.

Tatistcheff va revenir dans quelques jours. L'Empereur Alexandre a accepté toutes mes propositions; c'en est fait de Capo d'Istria; la Russie joue un rôle bien triste. Aussi je veux prouver que je suis un ami sûr, éclairé et fort. Je ferai aujourd'hui pour l'Empereur Alexandre ce que les fous et les incapables n'ont pu faire. En ce moment, je ne pense pas à l'Autriche, qui n'a pas besoin de moi; il faut se montrer serviable à l'égard de ceux qui sont dans l'embarras, par conséquent venir au secours de l'Empereur Alexandre. Mais aussi qu'est-ce que c'est que ces gens de Saint-Pétersbourg? Rien que des masques, qu'il faut connaître pour savoir ce qu'il y a dessous. La maxime suivante, que je dois à l'expérience, trouve aujourd'hui une nouvelle confirmation : Pas de roman, mais de l'histoire; ne pas croire, mais savoir.

Je vois d'ici la mine de Londonderry. Il doit se sentir heureux comme un homme qu'on a retiré de dessous une ava-

* Voir : Victoire du Cabinet autrichien, nos 622-625. (*Note de l'Éditeur.*)

lanche. S'il n'adhère pas à ce que j'ai fait, c'est un fou ; du reste, tout homme animé de sentiments honnêtes et d'intentions loyales est obligé d'approuver ma conduite. D'ailleurs, l'équilibre se rétablit par le fait que les méchants sont furieux au possible.

Capo d'Istria fait aujourd'hui ce qu'il a fait pendant que la question napolitaine était sur le tapis, *il se tait*. Il y a des moments où des idées confuses et des paroles équivoques ne font que tout arrêter sans jamais amener le succès ; il en est d'autres où elles vous font mettre à la porte, et c'est précisément le cas aujourd'hui.

11 juin.

588. Tatistscheff vient d'arriver ; je me rendrai auprès de lui, parce que je veux savoir de quel côté s'est tournée la girouette ; puis je rentrerai dans mon repos moral.

14 juin.

589. J'ai des nouvelles de Saint-Pétersbourg et de Londres ; les premières sont très-nettes, parce qu'elles mettent toute l'affaire entre mes mains.

L'Empereur Alexandre nous rejoindra au commencement de septembre. J'espère que Londonderry aura aussi le courage de venir ; je prévois cependant qu'il hésitera. Mais les raisons qui militent en faveur de sa venue sont tellement sérieuses, qu'il ferait une véritable folie en s'abstenant de prendre part à nos conférences. Le mot est cru, mais il est vrai. Il recevra de Saint-Pétersbourg et de Berlin la même invitation que celle qui lui sera adressée d'ici.

On est étonné à Saint-Pétersbourg de voir que Tatistscheff ait pu prendre une fois la ligne droite ; il suit la direction que lui indiquent ses intérêts, et il la suit bien, parce qu'il est très-fin. Ce que peu de personnes comprennent, c'est le parti qu'on peut tirer des gens rusés ; moi, pour ma part, je ne les ai jamais craints, pourvu qu'ils eussent de l'esprit. Le seul

adversaire difficile à vaincre, c'est l'homme parfaitement honnête.

Il y a une différence énorme entre tenir les rames ou tenir le gouvernail. Que d'hommes d'État ont fait des fautes dans ce métier! Que de pilotes prennent la rame en main! Tout en ce monde n'est, en définitive, que *simple story,* et l'on peut être certain qu'une affaire est d'autant plus simple qu'elle paraît plus embrouillée. Je suis l'homme le moins obstiné, mais le plus persévérant; rien ne me fait dévier de mes principes, et voilà pourquoi je suis pour mes adversaires un ministre fort incommode.

Baden, le 17 juin.

590. Je suis arrivé ici hier soir. Tatistscheff m'a suivi aujourd'hui. Nous allons et venons entre Vienne et Baden sans nous gêner l'un l'autre. Notre but est de gagner du temps et de bien faire ce qu'il faut.

Je suis de nouveau dans une situation très-singulière. Je me trouve au centre, faisant l'office de principal moteur dans une affaire toute simple, mais qui a été embrouillée pendant des mois entiers par des gens déraisonnables et par une suite de mesures que rien ne peut justifier. Comme tout serait mieux allé si l'on avait commencé tout de suite par accepter mes propositions, au lieu de finir par là! mais cela ne faisait pas le compte de Capo d'Istria.

Vienne, le 19 juin.

591. Tatistscheff me suit comme mon ombre; je travaille aussi beaucoup. L'Empereur Alexandre veut savoir ce que je pense, et je regarde comme un devoir pour moi de ne rien lui cacher.

Capo d'Istria joue tantôt le rôle de la souris dans son trou, tantôt celui du chat qui est aux aguets. Si les affaires marchent d'une manière contraire à ses vues, il rentre dans son trou; s'il se présente des difficultés, le chat montre ses griffes. Avoir

derrière soi cinquante millions d'hommes et se conduire ainsi, cela n'est pas digne d'un grand homme.

1er juillet.

592. Capo d'Istria est tout à fait disloqué, mais il tient encore. Il compte sur le temps, tout comme moi. Jusqu'ici il s'est trompé, et moi non; il se trompera encore; mais je prie Dieu de me préserver de l'erreur.

Tatistscheff sent si bien la nécessité de procéder sagement, qu'il le fait aussi. Mon talent a consisté à le placer dans une situation qu'il ne peut abandonner sans se casser le cou. Et le brave homme tient à son cou.

Baden, le 2 juillet.

593. L'Empereur François est ici depuis hier, ce dont je suis très-heureux, parce que sa présence m'épargne dix à douze lieues de poste par semaine. Il attend ici son sort, ainsi que moi; nous ne saurons que dans dix ou quinze jours ce que l'Empereur Alexandre veut faire. Ce qu'il veut faire, nous le savons; mais il faut que nous connaissions l'époque où il entreprendra de réaliser ses projets. Je crois pouvoir fixer ce moment à la mi-septembre; je voudrais que Londonderry fût ici dès la fin du mois d'août.

J'attends d'heure en heure des nouvelles de Londres. L'attente est toujours agaçante; mieux vaut la certitude, quand même on n'a pas à s'en louer. Je connais beaucoup de gens qui se contentent de ne rien savoir; mais aussi ne sont-ils jamais dans l'attente.

Vienne, le 15 juillet.

594. Toutes les nouvelles que je reçois de Saint-Pétersbourg sont bonnes.

J'ai terminé ma cure d'eaux à Baden. Il a fallu m'arrêter le dix-huitième jour; je n'avais plus même le temps de me jeter

dans l'eau. Avec cela, la chaleur est extrême; le thermomètre ne descend jamais au-dessous de vingt-deux degrés, souvent même il monte jusqu'à trente. La température est plus élevée que la température moyenne de Naples; aussi en est-ce fait de la végétation pour l'année 1822. L'herbe de mes prés n'est plus que du foin, et mes arbres ne sont plus que des manches à balai. Heureusement mon pavillon est encore fort habitable; il est frais et confortable à souhait.

Comme la société a quitté Vienne, je suis tout à mon affaire. Tous les deux ou trois jours je travaille avec Tatistscheff; par bonheur, il est facile de travailler avec lui.

25 juillet.

595. J'attends d'heure en heure des nouvelles de Saint-Pétersbourg; elles m'apprendront la seule chose que j'aie encore besoin de savoir, c'est-à-dire qu'elles me diront le jour où je verrai l'Empereur Alexandre. Une autre question ne manquerait pas, en apparence, d'un certain intérêt. Me rencontrerai-je avec Capo d'Istria? Peu m'importe. C'est un homme mort, et je ne crains ni les morts ni les revenants. Un mort n'est rien, et un revenant n'est jamais que l'image d'un vivant bien piteux. On ne vit qu'une fois; pour ressusciter, il faut passer dans un autre monde; la résurrection dans le même monde n'est plus que l'ombre de la première vie. Le règne de Capo d'Istria est passé; voilà longtemps déjà que je me suis battu avec lui, et pourtant j'ai toujours continué mon chemin et marché en avant. Capo d'Istria est un général maladroit, mais retors; il s'entend aux feintes, mais il lui manque la saine notion des situations : il n'en a pas la clef, il n'en connaît ni le fort ni le faible. Il défend des châteaux en Espagne par des aphorismes qui ne valent pas la peine d'être attaqués. Qu'on ait raison et qu'on marche de l'avant; il faut que l'adversaire succombe.

27 juillet.

596. Ce soir, j'ai été pour la première fois à l'opéra allemand. Ces voix allemandes sont pourtant bien pitoyables à côté des voix italiennes. Nos chanteurs n'ouvrent pas la bouche et semblent croire que le nez est aussi un organe de la voix humaine.

C'est une chose remarquable que l'esprit faux et le mauvais goût marchent toujours de pair; c'est ainsi que tous les mécontents professent l'horreur de la musique italienne. En Allemagne, on dispute sans fin sur la question de savoir, de la musique allemande ou de la musique italienne, laquelle mérite la préférence. Notre pays même donne dans ce travers. Les frontières d'un État n'arrêtent jamais les épidémies, de même qu'elles n'arrêtent ni la science ni les idées. Or il existe ici une minorité qui voudrait se faire passer pour la majorité, qui est libérale, radicale et doctrinaire, et qui, par suite, déteste aussi le chant italien. On devrait donc s'attendre à voir cette minorité courir à l'opéra allemand; mais il n'en est rien. Elle recommande des choses dont elle se moque, et le théâtre reste vide. Ces avocats du diable sont toujours les dupes de leurs propres systèmes (et ce sont encore les plus honnêtes), ou bien ils cherchent à tromper les autres; et c'est là le plus grand nombre.

1er août.

597. Les nouvelles d'aujourd'hui nous annoncent l'arrivée de l'Empereur Alexandre pour le 7 septembre. Ces mêmes nouvelles nous apprennent un fait qui ne m'étonne point : Capo d'Istria ne viendra pas.

L'Empereur Alexandre m'accable d'éloges et soutient qu'il n'a confiance qu'en moi. Veut-on savoir quelle impression cela fait sur moi? J'en souris, voilà tout. Je sais aussi que le Czar souhaite la présence de Londonderry, et cela est bien. On restera ici au moins trois semaines, ce qui est rigoureusement nécessaire.

Capo d'Istria a écrit à Golowkin une lettre par laquelle il prend formellement congé de lui.

15 août.

598. Je viens de commencer la lecture de l'ouvrage d'O'Meara. Il y a dans ce livre un fond de vérité; on dirait en quelque sorte un valet de chambre parlant de son maître. Dans ce que Napoléon a dit à son triste biographe se trouvent mêlés de grandes choses et de petits faits, la vérité et l'erreur; mais il y a toujours un fond d'intentions calculées en vue du narrateur. Ce ne sont pas de ces entretiens comme ceux auxquels Napoléon se livrait quand il voulait traiter une question à fond. Toutefois le grand homme est très-bien caractérisé dans ce livre, surtout pour ceux qui l'ont connu. O'Meara ne l'a pas connu; il a cru en lui; or, on ne juge bien un homme tel que Napoléon que lorsqu'on ne croit pas en lui. En feuilletant l'ouvrage, j'ai souvent rencontré mon nom. Plus je trouve d'attaques contre moi, plus je suis content. D'après ma conviction, Napoléon ne m'a jamais connu, il m'a encore moins deviné. La cause en est bien simple : Napoléon était l'homme du monde qui méprisait le plus le genre humain. Il avait un merveilleux talent pour reconnaître les côtés faibles des hommes; or, toutes les passions sont des côtés faibles ou les font naître. Il n'aimait que les hommes possédés de passions fortes et de grandes faiblesses; il mesurait à ces défauts les qualités contraires. Il trouvait en moi un calme désespérant pour un homme habitué à spéculer sur les passions. Il en résultait qu'il était obligé de nier en moi l'existence de toute qualité compatible avec la raison pure ou étant la raison elle-même. J'ai souvent souri involontairement quand je remarquais en présence de Napoléon qu'il me jugeait mal. C'est précisément pour cela que j'ai connu Napoléon bien mieux qu'il ne m'a connu. Il suffit de sept années de patiente étude pour connaître un homme qui est tout en dehors, notamment pour un observateur qui ne se laisse pas dérouter par des sentiments de crainte et d'admiration.

18 août.

599. Je continue de lire le livre d'O'Meara. Dieu du ciel, comme le pauvre diable a été trompé! L'histoire de l'entente de Napoléon et de l'Empereur François au sujet du départ de l'île d'Elbe est bien bonne. Il me semble, du reste, entendre Napoléon lui-même; il a souvent essayé de me faire accroire de ces contes-là. Je le laissais toujours parler jusqu'au bout, et me contentais de lui dire quand il avait fini : « *Cela est faux.* » Il me regardait alors, se mettait à rire, et disait en se retournant : « *Sono bugie per i Parigini.* » Quel ouvrage j'aurais pu écrire d'après la méthode d'O'Meara, si le soir j'avais couché sur le papier toutes les sottises que j'avais entendu dire dans la journée! Je comprends d'ailleurs que Napoléon ait fort regretté de perdre son *signor dottore;* quelle bonne pratique pour un faiseur de romans!

En deux mots, Napoléon était un très-petit homme avec un très-grand caractère. Il était ignorant comme l'est d'ordinaire un sous-lieutenant; un instinct merveilleux tenait chez lui la place du savoir. Avec le mépris qu'il professait pour les hommes, la crainte de se tromper ne pouvait lui venir. Il osait tout, et par là il prenait tout de suite une avance énorme qui le rapprochait du succès. En se jetant dans une arène immense, il a étonné le monde et s'est emparé de lui, tandis que d'autres n'arrivent pas même à devenir les maîtres de leur foyer domestique. Puis il a marché en avant, toujours en avant, jusqu'à ce qu'il se cassât le cou. Il devait finir comme il a fini, et il a été jugé comme juge précisément la foule, quand elle se prononce sur des gens qui ont trouvé les moyens de s'imposer à elle et de l'asservir. Légitime souverain d'un petit État, il ne serait jamais arrivé à une autre réputation qu'à celle d'un monarque entreprenant. Comme chef d'armée dans n'importe quel pays, comme administrateur là où aurait passé le souffle de la tempête révolutionnaire, sa nature puissante aurait toujours percé. Dans le cadre où il s'est trouvé, il lui fallut jouer le rôle qu'il a joué en effet, et

dont n'aurait jamais osé se charger un homme invariable dans ses principes.

20 août.

600. Quelle terrible nouvelle*! Il est vrai que jusqu'ici je n'ai reçu qu'une simple dépêche télégraphique de Paris ; mais quel coup ! Je suis, du reste, armé contre tout événement ; ma cause ne sera perdue que lorsque je serai tombé moi-même.

22 août.

601. A présent je sais tout, et ce tout est fort triste. Quelles faibles créatures nous sommes ! C'était la folie, la simple folie ! Il y a de longues années déjà, Londonderry avait eu un accès de démence. Le Gouvernement et la famille étaient dans le secret, et on faisait l'impossible pour cacher au public l'état des choses.

Son histoire avec le Roi, toutes ses craintes, n'étaient autre chose que des symptômes du paroxysme qui s'est enfin déclaré. C'est un grand malheur. La perte de cet homme est irréparable, surtout pour moi. L'esprit chez un homme peut suppléer à tout, sauf à l'expérience ; Londonderry était dans son pays le seul qui fût rompu à la connaissance de l'étranger ; il avait appris à me comprendre. Maintenant il va falloir des années avant qu'un autre m'accorde le même degré de confiance.

* La folie et le suicide de Londonderry. Lord Londonderry (autrefois Castlereagh) mit fin à ses jours dans sa maison de campagne, près de Londres, le 12 août : dans un accès de démence, il se trancha l'artère carotide. En sa qualité de membre influent du Cabinet anglais, il mit en son temps beaucoup d'ardeur à demander que l'Angleterre fît énergiquement la guerre à Napoléon. Il prit part au Congrès de Châtillon, conclut le traité de Chaumont, fut le premier plénipotentiaire anglais au congrès de Vienne et lors de la conclusion du premier et du second traité de Paris. Dans cette situation, il exerça une grande influence sur la création du système politique européen. Après la mort de Londonderry, il y eut un changement radical dans la composition du Cabinet anglais et dans son attitude vis-à-vis de l'Autriche. Canning fit partie du ministère anglais comme secrétaire d'État des affaires étrangères.

(*Note de l'Éditeur.*)

J'apprendrai par Stewart, qui est arrivé aujourd'hui, beaucoup de détails sur les circonstances qui ont précédé l'événement. Le fait est si affreux en lui-même que l'esprit peut à peine le concevoir. On représentait Londonderry comme étant très-calme; il ne l'était point. Le monde, dans sa sottise, juge toujours de l'intérieur d'un homme par l'enveloppe; or, rien n'est plus trompeur qu'elle.

25 août.

602. Stewart a appris jusqu'aux moindres détails qui ont précédé la catastrophe. Actuellement il est démontré que, déjà dix jours avant sa fin, Londonderry était atteint de manie. Il donnait de si nombreux et de si fréquents signes d'aliénation naissante, que je ne puis comprendre qu'ils n'aient pas sauté aux yeux de ceux qui l'entouraient, et qu'on n'ait pas pris de plus grandes mesures de précaution.

La catastrophe est une des plus terribles qui aient pu me frapper. Il m'était dévoué de cœur et d'âme, non-seulement par attachement personnel, mais encore par conviction. Bien des affaires, qui auraient été faciles avec lui, vont exiger de nouvelles études et de nouveaux efforts avec son successeur, quel qu'il soit. Je l'avais attendu ici comme un autre moi-même; mon travail aurait diminué de moitié, parce que je l'aurais partagé avec lui. A présent je suis livré à moi-même et réduit à mes propres forces. Je ne me décourage pas en face de cette situation, mais je me sentirai accablé par la grandeur du fardeau. Je viens de demander le duc de Wellington, comme étant le seul homme qui puisse à peu près le remplacer.

VOYAGE A VÉRONE ET RETOUR.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES ÉCRITES PAR METTERNICH, DU 17 SEPTEMBRE AU 28 DÉCEMBRE 1822.

603. Rendez-vous avec le prince Victor. — 604. D'Innsbruck. — Itinéraire pour la suite du voyage. — 605. De Vérone. — En plein travail. — Importance du Congrès. — 606. Le salon Lieven. — 607. Metternich est content du prince Victor. — 608. De Venise. — 609. Arrivée de Gentz à Venise. — Jugement qu'il porte sur la ville. — 610. Metternich prend congé de l'Empereur Alexandre. — 611. Départ de ce Prince. — 612. Metternich est seul à Venise. — 613. D'Innsbruck. — Soirée passée chez l'Empereur Alexandre. — 614. Séparation des deux Empereurs. — Au théâtre. — Départ de l'Empereur François.

Vienne, le 17 septembre 1822.

603. L'itinéraire que j'ai tracé à mon fils, afin que nous nous rencontrions à Innsbruck, le conduira à travers la plus belle partie de la Suisse *. Il ne s'arrêtera à Hersberg**, sur les bords du lac de Constance, que le temps nécessaire pour jouir de la plus belle vue du monde. Le château ou plutôt la maison ne se compose que des quatre murs, et je doute fort qu'on y trouve plus de deux siéges.

Innsbruck, le 9 octobre.

604. Je suis arrivé ici le 7, à six heures du soir. Il y avait déjà trois heures que Victor était là; il me reçut au pied du perron de l'hôtel. Il se porte très-bien; il est grand, et il est devenu plus fort et plus beau. Inutile de dire combien j'ai été heureux de le revoir, et combien je serai heureux de pouvoir passer quelque temps avec lui. Nous partirons d'ici dans quelques heures, afin de passer la nuit à Brixen; demain, nous irons jusqu'à Trente; après-demain, nous visiterons le lac de Garde et nous coucherons à Roveredo. Le 12 au

* La famille du prince se trouvait alors au Johannisberg. (*Note de l'Éditeur.*)

** Château du prince de Metternich. (*Note de l'Éditeur.*)

matin, nous arriverons à Vérone. Nous ferons tout le voyage avec Nesselrode, Pozzo di Borgo et Lebzeltern. Je fais monter Victor dans ma voiture et laisse aller Lebzeltern avec Floret. Nous sommes en bonne compagnie, et notre voyage de Vienne à Vérone, qui prendra douze jours, est pour nous tous un temps de repos et pour moi en particulier une source de vives jouissances. Je suis tellement déshabitué de ces deux expressions que je suis tout étonné de les rencontrer sous ma plume; mais je suis encore plus étonné de voir réalisées ces deux sensations si rares. Nous parcourons le plus beau pays du monde par un temps admirable. Comme nous ne sommes pas pressés, nous pouvons faire des excursions à droite et à gauche. Nous formons une société peu nombreuse, mais très-gaie; aussi je puis compter ce voyage au nombre des souvenirs les plus agréables de ma vie. Victor m'a semblé très-heureux de me revoir. Tout ce qu'il m'a dit m'a fait grand plaisir; j'aurai le temps de m'entretenir longuement avec lui, et je me garderai bien de perdre cette occasion.

Vérone, le 22 octobre.

605. Je suis en ce moment au plus fort de mon travail; on me témoigne de la confiance, comme j'en témoigne aux autres membres du Congrès, parce que ce sont de braves gens. Le funeste élément d'éternelle division (Capo d'Istria) a terminé sa carrière, et avec lui disparaissent mille embarras et mille difficultés. Mes rapports personnels avec l'Empereur de Russie sont tout à fait intimes, ainsi que l'exige le repos du monde. Il croit en moi autant que le fait mon auguste Maître; et les affaires y gagnent plus qu'elles ne pourraient gagner avec toute autre combinaison.

Le Congrès de Vérone est le plus important qui ait été tenu depuis 1814; il produira, je l'espère, les fruits les plus heureux. Plus d'une fois déjà la fortune a secondé mes efforts, car je ne l'ai jamais invoquée que pour assurer le triomphe du bon droit; quand une fois je la tiendrai, je ne la laisserai plus m'échapper, et nous resterons en bonne intelligence.

12 novembre.

606. La princesse de Lieven est ici ma seule ressource en fait de société ; je passe presque toutes les soirées chez elle, et la plupart des membres du Congrès suivent en cela mon exemple. Le noyau de la société qui se réunit chez elle est formé par le duc de Wellington, Ruffo (plénipotentiaire napolitain), Caraman (plénipotentiaire français), Bernstorff (plénipotentiaire prussien), etc., etc.; c'est-à-dire, en d'autres termes, que le salon de la princesse de Lieven à Vérone ressemble à notre salon de Vienne.

27 novembre.

607. Je suis on ne peut plus content de Victor; il sera un homme bon et utile. La conduite qu'il tient ici est irréprochable ; son âme est d'une pureté parfaite, et il a l'esprit extrêmement droit. Ces jours derniers, je lui ai fait faire un véritable tour de force. Pour m'assurer de ce qu'il savait en fait de français et d'anglais, je lui ai donné à traduire une dépêche anglaise fort importante. Il s'est mis immédiatement à l'œuvre et a fini sa tâche dans un espace de temps relativement court. Sa traduction a étonné toute ma chancellerie et même les membres de la conférence. Il n'y avait pas un mot à changer, pas une expression à retoucher. Elle fut mise avec les documents officiels comme une pièce de la plus grande valeur. Du reste, Victor aime le travail presque autant que ses camarades de Vienne aiment le Prater*.

Venise, le 16 décembre.

608. J'ai quitté Vérone ce matin à cinq heures et demie, et j'ai traversé les lagunes dans une gondole à trois heures de

* Relativement au séjour de Metternich à Vérone, nous ne possédons malheureusement pas d'autres lettres du prince ; nous sommes donc obligé de renvoyer le lecteur aux « Résultats du Congrès de Vérone » (n° 629, etc.).
(*Note de l'Éditeur.*)

l'après-midi. La journée était belle; deux heures auparavant, l'Empereur de Russie avait fait son entrée dans Venise. Je n'ai plus vu que les restes de la magnificence de son entrée. La route de Fusine à Padoue était couverte d'équipages, les lagunes fourmillaient de gondoles. Je sais que l'Empereur a été ravi de la beauté de ce spectacle. Le soleil a beaucoup contribué à l'éclat de l'entrée du Czar.

Je suis bien logé; j'ai beaucoup de soleil et même des poêles dans mon appartement, j'ai aussi un lit de parade qui m'a semblé plus digne d'une Danaé que de moi; aussi ai-je fait dresser mon petit lit de camp à la place de cette couche somptueuse. Le soir, je suis allé à la Fenice, où l'on donnait *il Matrimonio segreto;* le sujet de la pièce est une histoire de mariage tellement mystérieuse que je veux être pendu si j'y ai compris quelque chose. Ce que les chanteurs laissaient à désirer se trouvait compensé par l'aspect de la salle; la Fenice était en grand gala et si merveilleusement belle que je voyais venir le moment où Nesselrode passerait par-dessus le rebord de la loge pour s'abîmer encore davantage dans la contemplation de ce spectacle sans pareil; il est on ne peut plus enthousiasmé de Venise.

Mais aussi l'antique Venise mérite d'être admirée; quand on songe qu'on demeure dans une très-grande ville au milieu de la mer; quand on voit cette longue ligne circulaire de digues qui s'étend dans la mer jusqu'à la distance de dix ou quinze milles, et qui fait d'une pleine mer une paisible nappe d'eau, on a toutes sortes de bonnes raisons pour admirer la puissance créatrice de l'homme.

La première visite que j'aie reçue a été celle de Rossini. A propos de ses mauvais chanteurs, j'en vins à lui lancer cette apostrophe désagréable : « *Vi siete ingannato.* » Il me rassura au sujet du larynx de sa femme, mais se mit à déblatérer contre son premier ténor, qui est Irlandais, et qui depuis trois mois apprend l'italien. En me disant : « *Canta come compone certo ambasciatore d'Inghilterra che si crede maestro di capella* », il croyait avoir tout dit.

Minuit sonne au Campanile, et je vais me coucher.

17 décembre.

609. Gentz est arrivé. J'ai donné, par rapport à lui, une nouvelle preuve de la connaissance que j'ai des hommes. Lorsque je lui demandai comment il trouvait Venise, il me répondit de son ton doctoral : « Ce n'est que depuis mon arrivée que je me suis assuré que l'Italie peut offrir des charmes réels à ceux qui la visitent ; jusqu'ici, tout ce qu'on m'avait dit de ce pays ne s'est pas vérifié. Ne me parlez pas de Vérone et de ses antiquités, de Vicence et de Padoue, où je n'ai rien vu ; mais parlez-moi de Venise! Ne croyez pas toutefois que la situation de cette ville bâtie au milieu de l'eau m'ait ravi d'admiration ; je déteste l'eau ; je suis tout aussi peu émerveillé des palais, des églises, de la place Saint-Marc ; car une place n'est jamais qu'une place, après tout, et, plus les palais sont grands, plus ils sont difficiles à chauffer. Rien de tout cela ne rend Venise digne de sa réputation ; ce qui fait son mérite, ce sont ses *charmantes petites rues !* Quel génie n'a-t-il pas fallu pour oser les faire si étroites, et quel bon goût l'on a eu en les ornant de boutiques ! »

Hier, en me promenant dans la ville avec Tatistscheff et Nesselrode, j'avais proposé de parier que ce seraient précisément ces petites rues qui plairaient le mieux à Gentz et qui feraient sa conquête. Voilà bien les hommes ; chacun mesure les choses à son aune, et les goûts diffèrent tout autant que le reste. Gentz aime tout ce qui est *petit,* et il a peur de tout ce qui ne l'est pas.

Le soir, il y a eu illumination de la place et de l'église Saint-Marc. Après cela, Tatistscheff et Nesselrode sont venus chez moi, et nous avons joué au whist.

21 décembre.

610. Mon séjour à Venise tire à sa fin. L'Empereur Alexandre partira demain ; aujourd'hui j'ai pris congé de lui provisoirement ; je lui ferai mes adieux définitifs à Innsbruck,

le 28. Il est très-content de son séjour ici; il a beaucoup vu, beaucoup admiré ; l'appartement qu'il occupe dans le palais offre une vue merveilleuse sur la Giudecca, la place Saint-Marc et la Riva degli Schiavoni. Il trouve que la Giudecca ressemble à la Néva et que le palais des doges a quelque analogie avec plusieurs palais de Moscou. Je suis dans les meilleurs termes avec lui, et il n'est guère à craindre que ces relations viennent à s'altérer. Le tour de force que j'ai accompli n'est pas commun.

Hier nous avons eu à la Cour un concert dirigé par Rossini. La femme du maestro commence à retrouver sa voix, mais je crains qu'elle ne la retrouve jamais tout entière.

22 décembre.

611. L'Empereur Alexandre est parti ce matin. Tatistscheff restera provisoirement sans titre.

Avant son départ, l'Empereur a fait à Nesselrode des adieux très-affectueux et l'a remercié des services extraordinaires qu'il lui a rendus à Vérone. Cela a été pour Nesselrode une consolation dont je suis tout heureux pour lui.

Après-demain, je quitterai l'Italie, pour y revenir dans neuf ou dix mois.

23 décembre.

612. Je suis aujourd'hui le seul étranger qui soit resté à Venise. Je ne suis pas sorti de ma chambre, parce qu'il fait froid dehors et que, par un temps pareil, les plus beaux objets du monde ne me plaisent pas.

Les Londonderry (autrefois Stewart), mari et femme, sont partis aujourd'hui. En prenant congé de l'Empereur, ils ont pleuré comme des enfants ; je ne savais quelle contenance garder, vu que je ne suis pas pleurnicheur de ma nature. Ils ne savent pas ce qui les attend, et je ne serais pas étonné de les voir bientôt revenir auprès de nous. Ce qui est certain, c'est qu'ils quittent Vienne à regret.

Innsbruck, le 28 décembre.

613. J'ai quitté Venise le 25, et je suis arrivé ici la nuit dernière, après avoir franchi le Brenner entre dix et onze heures du soir par un froid de quinze degrés.

L'Empereur Alexandre est rentré aujourd'hui de l'excursion qu'il avait faite dans sa famille; ce soir, j'ai passé trois heures auprès de lui. Il a parlé longuement à son beau-frère (le Roi de Wurtemberg), et tout ce qu'il lui a dit est bien; toutefois, ce que fera le beau-frère le sera peut-être moins; mais peu m'importe. Le char pesant est maintenant en marche; les petits feront bien de suivre le mouvement, sans cela ils courraient le danger de tomber sous les roues et de se faire écraser. Il ne faut pas, en vérité, posséder pour cela des connaissances spéciales en mécanique; mais malheureusement il y a des gens qui n'ont pas même ces notions élémentaires.

Je compte rester ici jusqu'au 31. Je pourrais partir déjà le 30; mais, comme il faut que je passe par Munich, je ne voudrais pas tomber au milieu des fêtes du nouvel an. Je n'arriverai donc à Munich que le soir du grand jour; je m'y arrêterai deux ou trois jours, et le 6, je serai rendu à Vienne.

29 décembre.

614. C'est aujourd'hui que la séparation a eu lieu. Nos deux amis se sont quittés comme deux frères; l'union qui règne entre eux ne laisse absolument rien à désirer. Que le Ciel les protége!

Il m'a fallu, par convenance, aller ce soir au théâtre; mais le froid m'en a chassé au bout de dix minutes. On ne trouve certainement dans aucun autre endroit un théâtre construit sur la *glacière* de la ville. Dès mon entrée dans l'édifice, j'ai senti un air si particulièrement vif et un froid si pénétrant, que ma curiosité pour tout ce qui touche aux questions de physique m'a poussé à rechercher la cause de ces sensations extraordinaires. Je n'ai pas été médiocrement étonné en trouvant la con-

firmation du fait dont j'ai parlé tout à l'heure; aussi me suis-je hâté de partir. On jouait une pièce qui a depuis longtemps du succès en Allemagne, *la Rose des Alpes*. Le premier acte se passe dans un cimetière de la Suisse, et le dernier dans un bal masqué à Moscou. Le sujet est emprunté à une jolie nouvelle qui a été publiée il y a quelques années, je ne sais dans quel recueil.

En sortant de la glacière, je suis allé chez la femme du gouverneur de la province, et là j'ai trouvé ce qui restait des membres du Congrès, dont le nombre s'est réduit à huit tout au plus.

ATTITUDE DE L'AUTRICHE DANS LA QUESTION D'ORIENT.

615. Metternich à Lebzeltern, à Saint-Pétersbourg (Dépêche), Vienne, le 28 janvier 1822.

615. Je crois le moment venu où il sera utile de nous expliquer vis-à-vis du Cabinet de Russie sur l'ensemble de la marche que nous avons suivie dans l'affaire du Levant.

Je vais me livrer à l'aperçu suivant avec une franchise digne de la grandeur de l'objet, et conforme à la pureté des intentions de l'Empereur notre auguste Maître. Le moment où le prochain avenir se trouve encore couvert d'un voile est peut-être le plus convenable pour faire entendre la vérité, sans qu'elle paraisse influencée par des calculs qui lui seraient étrangers.

Voici le tableau très-succinct de notre marche relativement à cette question, et des difficultés que nous y avons rencontrées.

La révolte des Grecs, quelle que soit la différence entre ses causes anciennes et permanentes, et celle des révolutions que la grande alliance a été appelée à combattre dans le cours salutaire de son existence, n'en a pas moins puisé son origine directe dans les menées de la faction désorganisatrice qui

menace tous les trônes et toutes les institutions. Cette vérité a été reconnue de prime abord par les Monarques réunis à Laybach; elle a été exprimée par eux à la face de l'Europe, et la qualité des alliés que cette révolte a trouvés eût sanctionné le premier jugement des deux Empereurs, si ce jugement n'avait pas été établi sur des données incontestables et puissantes par elles-mêmes.

Cependant j'étais persuadé, dès les premières nouvelles de la grande explosion, que ni l'évidence des faits ni celle des vues sages et éclairées de Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies ne suffirait pour écarter de la nouvelle complication une somme considérable de difficultés et d'embarras. Aussi n'ai-je pas hésité à soumettre dès lors à Sa Majesté Impériale ma conviction que l'affaire, malgré toute la force de volonté des Monarques et l'uniformité de leurs principes, ne pouvait manquer de faire subir en particulier au Souverain de la Russie une forte épreuve, et la plus difficile peut-être qu'il eût encore eu à surmonter. Sa Majesté l'Empereur Alexandre m'a compris et m'a donné raison. Mon opinion s'est formée sur des réflexions que les faits n'ont que trop confirmées.

J'ai dû mettre en ligne de compte :

1° La position particulière du Monarque russe vis-à-vis de la Porte, tant sous le point de vue politique que sous le point de vue religieux;

2° La force de l'impression que devait faire sur le Gouvernement ottoman l'insurrection simultanée de ses sujets grecs en Europe, et les couleurs dont cette insurrection s'est parée dès son origine ;

3° Le travail immanquable des religionnaires grecs, pour compenser par la popularité de leur cause ce qui lui manquait en solidité, et l'appui que leur prêteraient les exagérés en religion comme les radicaux en politique, les athées comme les visionnaires ;

4° La stupeur du Gouvernement turc, sa faiblesse, sa jalousie, son fanatisme soutenu par le fanatisme et la barbarie du peuple musulman.

Les embarras résultant de cette position des choses n'ont pu

qu'exercer une influence pénible sur les mesures à prendre par les Souverains alliés. Ils avaient en quelque sorte toutes les chances contre eux, tandis que la faction ennemie se promettait de profiter de toutes les alternatives.

Si l'alliance restait intacte, si la paix se maintenait en Europe, les Cours devaient s'attendre à être accablées par les reproches d'une multitude ignorante et par cela même facilement entraînée par des paroles qui ne respiraient en apparence que des sentiments d'humanité et de religion. Dans le cas d'une rupture de la paix, les adversaires voyaient s'ouvrir devant eux des espérances nouvelles et des perspectives d'autant plus flatteuses, qu'ils les avaient vainement attendues depuis huit ans. Le premier, le plus immanquable effet de la guerre, devait être celui d'une attaque générale dirigée de tous les points contre une alliance qui devenait problématique du jour où l'une des Cours alliées se chargeait seule du fardeau de la guerre, ou qui cessait d'être redoutable aux yeux des révolutionnaires dès que les forces de plusieurs puissances se portaient en commun vers l'Orient.

Dans une pareille combinaison des choses, notre plan n'a pu être douteux. Forcés de choisir entre deux maux, nous avons dû nous maintenir sur la ligne du moindre des deux. Nous avons dû nous abandonner plutôt à la confiance que nous inspiraient le caractère et les lumières de Sa Majesté de toutes les Russies, qu'au vain espoir de contenir avec des moyens affaiblis la faction ennemie dans des bornes quelconques. Nous avons dû nous tracer une règle de conduite invariable, et écarter toute considération qui eût pu nous en faire dévier. Ménager et servir par tous les moyens en notre pouvoir la cause de la paix; soutenir en même temps, avec tout le zèle et toute la persévérance que notre position nous permettait, les justes demandes de Sa Majesté l'Empereur de Russie; pousser aussi loin que possible, dans des termes qui ne seraient pas la guerre, nos déclarations vis-à-vis de la Porte; ne jamais perdre de vue ni l'origine de la révolte des Grecs ni les conséquences qui pouvaient en résulter dans l'intérêt de la conservation future de la paix intérieure de l'Empire ottoman, telles

ont dû être, et telles ont été effectivement les bases de nos calculs et les principes qui nous ont guidés dans nos communications avec les Cours, ainsi que dans nos explications envers la Porte.

Quelque simples que paraissent ces principes, ils présentaient dans leur application une foule d'embarras. La marche que nous avions à suivre pouvait être taxée d'un manque d'énergie par la masse du public, égarée et poussée par la faction; elle pouvait prêter à de fausses interprétations à Saint-Pétersbourg, et à d'autres entièrement opposées à Constantinople. Il a fallu courir toutes ces chances plutôt que de nous éloigner d'une route que la conviction la plus intime et la plus réfléchie nous indiquait comme la seule praticable.

Je ne crains pas, de la part de ceux qui savent juger les grandes affaires, le reproche de ne pas avoir employé jusqu'à cette heure des paroles directement menaçantes envers la Porte. De telles paroles, prononcées par une puissance de premier ordre, doivent être nécessairement soutenues par des démonstrations matérielles. Si on voulait nous imputer à tort de n'avoir pas mis en œuvre ces dernières, jetez, Monsieur le baron, un regard sur l'Europe, et vous aurez la clef de notre réserve. Le jour où la Russie et l'Autriche feraient naître seulement la supposition que l'emploi de leurs forces réunies pourrait être indispensable dans le Levant, l'Italie, l'Allemagne et la France seraient perdues. C'est là ce que la faction a attendu avec tant d'impatience dans le cours des derniers mois; c'est là le moment de triomphe que nous devons certes nous garder de lui préparer. Croyez que les moyens militaires de l'Autriche et de la Prusse, les seuls que nous puissions mettre en compte sur le continent, — ceux-là divisés par la présence malheureusement nécessaire d'une troupe d'élite dans un pays éloigné et à peine échappé au bouleversement, — ceux-ci moins redoutés par la faction, parce qu'elle se flatte, dans ses perfides calculs, de pouvoir les paralyser en grande partie; — croyez que ces deux forces réunies ne sont certainement pas plus qu'il ne faut pour imposer à des conspirateurs qui ne comptent pas moins sur la faiblesse de quel-

ques Gouvernements que sur l'aveugle ambition de quelques autres, et enfin sur la défection de la plupart des armées en Europe!

Ce raisonnement nous paraît tellement fondé, qu'il faudrait pour le renverser avoir le courage de nier tous les faits qui se sont passés sous nos yeux depuis deux ans, et dont chaque jour vient grossir le nombre et le poids.

Mais, dira-t-on, si tel est l'état des choses, comment les décisions ont-elles pu traîner jusqu'à une époque aussi avancée? Je n'hésiterai pas à vous le dire.

Les difficultés inhérentes à la position individuelle de chacune des deux puissances dont l'insurrection des Grecs a troublé les relations pacifiques, ont pris le dessus dans le cours de l'affaire; c'est le danger que nous avons toujours craint plus que tout autre, et que je me permets de regarder comme la source principale de nos embarras actuels.

La Porte, en déplaçant la question de sa base primitive et en faisant appel à la religion, a commis une faute grave, bien qu'elle ne nous surprenne pas beaucoup de la part d'un Gouvernement théocratique et qui ne trouve des ressources extraordinaires que dans ce premier ressort de son existence politique.

La position de la Russie a été sous ce rapport plus difficile encore que celle de la Porte. A Constantinople, on n'a eu à se défendre que sur un seul terrain, tandis qu'à Saint-Pétersbourg on avait devant soi deux questions d'une nature non-seulement différente, mais absolument opposées dans leur application. Les Grecs, comme révoltés, n'avaient aucun titre à la faveur de l'Empereur de Russie; ces mêmes Grecs, comme chrétiens malheureux et placés, en vertu des traités existants, dans certains rapports avec la Russie, étaient en quelque sorte fondés à invoquer l'appui de ce Monarque. Pour sortir de la difficulté, il fallait soigneusement séparer ces deux questions. Si parmi les hommes assez fermes dans leurs principes pour vouloir avant tout la conservation de la paix, — et ce n'est que sur eux que peuvent porter mes calculs, — il s'en est trouvé à Saint-Pétersbourg qui les aient confondues, ils ont certaine-

ment une faute à se reprocher. Que cette faute n'ait pas été partagée par ceux qui ont envisagé l'affaire sous son grand et véritable point de vue, c'est un fait démontré par la circonstance que la rupture n'a pas encore eu lieu. Il en est cependant advenu ce qui devait arriver : le problème, au lieu de se débrouiller, s'est compliqué davantage.

Nous sommes enfin au terme de la décision, et je regarde comme telle la première expédition que nous recevrons de votre part à la suite de l'arrivée de notre courrier du 31 décembre.

La résolution d'en venir à la guerre peut l'avoir emporté à Saint-Pétersbourg, — car elle ne sera pas prise à Constantinople, — ou bien le Cabinet de Russie peut avoir préféré un arrangement à l'amiable.

Dans le premier cas, tout en déplorant le fait, nous ne cesserons d'adresser les remontrances les plus fortes au Divan, jusqu'au jour où les premières troupes russes auront franchi les frontières. Notre conscience nous impose ce devoir ; car plus nous sommes convaincus qu'une nouvelle ère (et que certes je ne regarde pas comme régénératrice) va commencer pour l'Europe, moins nous voulons être dans le cas de nous reprocher de n'avoir pas tout épuisé pour la prévenir. Tranquilles sur les intentions de Sa Majesté l'Empereur Alexandre, mais vivement pénétrés des dangers et des catastrophes qui menacent la société, nous tournerons nos regards vers l'Occident, nous défendrons les dernières barrières qui arrêtent encore le torrent de la destruction générale, et s'il le faut, nous périrons sur la brèche.

Dans le second cas, nous n'entrevoyons qu'un seul moyen d'arriver à un arrangement satisfaisant, c'est celui de séparer le plus clairement et le plus explicitement possible les questions qu'il s'agit de traiter avec la Porte.

J'entends par cette séparation *la distinction des droits qui appartiennent à la Russie et à la Porte du chef des traités existants entre les deux puissances, d'avec les vœux très-justes et très-naturels que peut former Sa Majesté Impériale de toutes les Russies en faveur de la sûreté de la nation grecque rentrée dans le devoir et sous la souveraineté de la Porte Ottomane.*

La première de ces questions est du ressort direct des deux puissances. Comme elle ne porte que sur des antécédents connus, elle doit être la moins difficile à traiter et à terminer. L'avantage inappréciable qui en résultera pour l'Europe sera de calmer jusqu'à un certain point le mouvement dangereux qui s'est emparé des esprits, et de ramener les peuples à l'espoir du maintien de la paix générale.

La seconde question, essentiellement distincte de la première, avec laquelle on ne saurait l'amalgamer sans que l'une et l'autre en souffrent également, doit être traitée d'après les principes d'une politique éclairée et élevée. Le soulèvement qui vient d'avoir lieu dans l'Empire ottoman a mis deux peuples en présence. Ces peuples sont destinés à vivre sous un même sceptre; il est de leur intérêt, comme de celui du Souverain, que des scènes telles que celles qui viennent de se passer ne se renouvellent pas. Il n'est pas moins de l'intérêt de l'Europe entière que la paix intérieure dans le Levant ne risque pas d'être troublée à tout propos; et cet intérêt de l'Europe est fortement augmenté par la disposition générale des esprits dans cette partie du monde. Posée ainsi, cette question nous semble concerner toutes les grandes puissances.

LA MISSION DE TATISTSCHEFF A VIENNE ET SES RÉSULTATS *.

616. Tatistscheff à Metternich (Note verbale), Vienne, le 8 mars 1822. — 617. Tatistscheff à Metternich (Note verbale), Vienne, le 14 mars 1822. — 618. Mémoire rédigé par Metternich, pour l'Empereur Alexandre, sur l'état de la complication orientale. Vienne, le 19 avril 1822. — 619. Metternich à Tatistscheff (Lettre confidentielle), Vienne, le 19 avril 1822. — 620. Metternich à Nesselrode (Lettre), Vienne, le 19 avril 1822. — 621. Metternich à Lebzeltern à Saint-Pétersbourg (Dépêche), Vienne, le 22 avril 1822.

616. La Porte déclarerait, par un office, directement au ministère impérial russe :

* Le bailli de Tatistscheff avait été envoyé à Vienne par l'Empereur

« Qu'elle accepte toutes les conditions énoncées dans la lettre du ministère impérial au grand vizir et dans la Note du baron de Strogonoff en date du 6 (18) juillet.

« Que la Russie est autorisée par ses traités et par les droits de protection qu'ils lui accordent en faveur des Grecs, à exiger l'inviolabilité de la religion qu'elle professe, la reconstruction des églises, et une juste distinction entre les innocents et les coupables.

« Que la Russie sera pleinement satisfaite sur ces trois points.

« Mais que, pour le moment, vu les circonstances où se trouve la nation musulmane, la Porte est au regret de devoir se borner :

« 1° A faire évacuer complétement et sans le moindre délai les principautés de Valachie et de Moldavie;

« 2° A confier provisoirement l'administration de ces contrées aux Divans respectifs, sous la présidence des caïmacans grecs, dont le choix serait fait par la Porte, d'après les règles établies pour la nomination des hospodars;

« 3° A envoyer sur les lieux un ou plusieurs plénipotentiaires turcs, en demandant à l'Empereur d'y envoyer de son côté un ou plusieurs plénipotentiaires russes;

Alexandre, qui, d'une part, sentait la nécessité de se détacher, jusqu'à un certain point, de son Cabinet, qui voulait la guerre, et qui, d'autre part, espérait trouver dans une entente directe avec le prince de Metternich les moyens de sortir d'une situation qui était en opposition avec ses sentiments, sans pour cela sacrifier sa dignité et tout en ménageant l'opinion publique. Ces négociations furent conduites directement entre Metternich et Tatistscheff; elles furent toutes confidentielles et eurent lieu même sans le concours de l'ambassadeur de Russie près la Cour de Vienne, le comte de Golowkin, qu'on n'avait pas, en sa qualité d'instrument de Capo d'Istria, initié aux véritables intentions qui avaient motivé la mission de Tatistscheff à Vienne. Relativement aux pourparlers qui ont eu lieu pendant les mois de mars et d'avril entre l'homme de confiance de l'Empereur de Russie et le chancelier d'État autrichien, il existe des documents officiels; mais nous devons renoncer à les reproduire, vu qu'ils entrent trop dans des détails spéciaux et nous éloigneraient ainsi du but de cet ouvrage. Toutefois, les lecteurs qui voudront se renseigner plus amplement à cet égard trouveront un recueil complet de ces documents officiels dans l'*Histoire de la sécession des Grecs*, par Prokesch, où l'on trouve aussi, en son lieu, la reproduction fidèle des pourparlers dont il vient d'être question. (*Note de l'Éditeur.*)

« 4° A munir les plénipotentiaires turcs des pouvoirs nécessaires pour régler avec les plénipotentiaires russes non-seulement tout ce qui concerne l'exécution des traités dans les Principautés et leur administration provisoire, mais encore pour concerter avec eux les mesures auxquelles la Porte associerait la Russie, en vue d'assurer une existence heureuse et paisible aux provinces chrétiennes de l'Empire ottoman, que les traités ont placées sous la protection de Sa Majesté Impériale, et que des événements déplorables entraînent dans l'abîme des révolutions. »

Tatistscheff à Metternich (Note verbale), Vienne, le 14 mars 1822.

617. Le soulèvement qui vient d'avoir lieu dans l'Empire ottoman a mis deux peuples en présence. Ces peuples sont destinés à vivre sous un même sceptre; il est de leur intérêt, comme de celui du Souverain, que des scènes telles que celles qui viennent de se passer ne se renouvellent pas. Il n'est pas moins de l'intérêt de l'Europe entière que la paix intérieure dans le Levant ne risque pas d'être troublée à tout propos, et cet intérêt de l'Europe est fortement augmenté par la disposition générale des esprits dans cette partie du monde.

Les mesures communes dans une négociation qui s'établirait entre les puissances alliées et la Porte Ottomane auront pour objet :

1° De faire cesser la guerre dans les provinces qui se trouvent en état d'insurrection;

2° D'en assurer la *possession tranquille* à la Porte Ottomane;

3° D'amener un arrangement au moyen duquel *tous les habitants paisibles* des pays insurgés, et tous ceux qui poseraient les armes, jouiraient du libre exercice de leur religion, posséderaient sans inquiétude leurs propriétés, et verraient leurs biens, leurs personnes et leur existence commune placés sous une garantie constante et réelle.

Que la Porte conserve la suzeraineté sur la nation grecque établie en Morée et autres pays qui se sont soulevés et deman-

dent leur affranchissement absolu ; que ces pays soient compris dans la circonscription de l'Empire ottoman; que le domaine utile reste au profit du Grand Seigneur, et que le repos de l'Europe ne soit plus troublé à l'avenir par une guerre intestine d'un des co-États, complication qui renaîtrait sans cesse si l'on ne parvenait à établir entre les parties contendantes des rapports nouveaux.

MEMORANDUM DE METTERNICH POUR L'EMPEREUR ALEXANDRE.

Vienne, le 19 avril 1822.

Aperçu général.

618. La complication présente entre la Russie et la Porte Ottomane offre deux branches de questions différentes, qu'il est d'abord indispensable de ne pas confondre dans l'exposé de l'état des choses, et que, pour l'ordre et la clarté de la marche, il faudra séparer encore, dans le cas même où l'on réussirait à les réunir dans une seule et même négociation.

Les premières sont celles que nous nommons *de droit strict;* les secondes, celles que nous nommons *d'intérêt général.*

Les questions tenant au droit strict sont toutes décidées ou doivent l'être d'après les traités et conventions subsistant entre l'Empire de Russie et la Porte.

Les questions d'intérêt général doivent trouver leur solution dans le besoin, commun à la Porte et à la totalité des puissances chrétiennes, de consolider les relations entre l'Empire ottoman et ses sujets chrétiens, de manière que la tranquillité intérieure des provinces ottomanes, au lieu d'être constamment menacée par des troubles et des soulèvements, soit assurée par des dispositions justes, sages, également convenables aux droits et à la dignité de la Porte, au bien-être de ses sujets chrétiens, à la tranquillité des Empires voisins et au maintien du grand système pacifique de l'Europe.

Position actuelle de la négociation.

1° La Russie a le droit incontestable d'exiger le maintien strict de toutes les stipulations consignées dans ses différents traités et conventions avec la Porte. Plusieurs de ces stipulations ayant été enfreintes par les mesures que la Porte a prises depuis l'époque de la malheureuse insurrection des Grecs, la Russie a demandé à la Porte, comme première condition du rétablissement de ses rapports pacifiques avec elle, la remise en vigueur et l'exécution pleine et entière desdites stipulations. Les puissances alliées de la Russie ont soutenu cette juste demande de tous les moyens d'action morale que leur fournissait leur position vis-à-vis de la Porte. Le Divan a invariablement reconnu son devoir d'exécuter les traités et conventions existantes, et il a explicitement déclaré vouloir s'y conformer; mais il a ajouté à ces déclarations des restrictions fondées sur de prétendues difficultés temporaires ou locales, restrictions qui ont rendu impossible jusqu'ici tout rapprochement entre la Russie et la Porte.

2° D'un autre côté, Sa Majesté Impériale de toutes les Russies a jugé dès le commencement de la crise actuelle que, pour arriver à un arrangement définitif, il serait impossible de ne pas s'entendre sur les questions que nous nommons ici *d'intérêt général.* La conscience éclairée de Sa Majesté Impériale, ses principes religieux, l'intérêt particulier qu'Elle prend au bonheur de ses coreligionnaires, enfin les sentiments d'humanité dont son âme est remplie, ont engagé l'Empereur à déclarer dans plusieurs de ses communications directes avec le ministre turc que, tout en condamnant la rébellion des Grecs, il ne saurait rester indifférent aux mesures qui décideraient du sort futur de cette partie intéressante des sujets de la Porte en Europe. Cependant cette question n'ayant jamais été distinctement traitée entre le Cabinet de Russie et les autres Cabinets alliés, ceux-ci ne l'ont pas non plus articulée à Constantinople, et aucune proposition à cet égard n'a été et n'a pu être adressée de leur part au Divan.

Tel est l'état exact où se trouvent aujourd'hui les négociations avec la Porte.

Objets que ces négociations embrasseraient à l'avenir.

Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, appliquant ces principes de justice, de modération et de bienveillance, auxquels le Cabinet d'Autriche n'a cessé de rendre l'hommage le plus éclatant, à une affaire qui offre sans aucun doute des considérations d'un grand poids pour la dignité personnelle du Souverain de la Russie et pour les intérêts de son Empire, a invariablement annoncé la résolution de ne point séparer ces considérations, quelque graves qu'elles puissent être, de celles qui se rattachent au maintien intact du système politique, base et condition unique aujourd'hui de la tranquillité de l'Europe et de la conservation de l'ordre social. Cette résolution généreuse impose aux Cabinets alliés le devoir de réunir de leur part tous leurs efforts pour amener l'affaire en instance à un dénoûment également propre à satisfaire aux vues justes et magnanimes de Sa Majesté l'Empereur Alexandre, et à préserver l'Europe des dangers que les troubles du Levant pourraient lui créer, soit dans le présent, soit dans un avenir prochain.

Afin de nous former une idée nette de la marche à suivre pour arriver à ce double but, envisageons encore la question dans ses deux grandes divisions établies ci-dessus.

1° Le maintien et l'exécution des traités existants ne sauraient donner lieu à aucune difficulté. Le respect dû aux traités est la base du droit public européen, et la Porte, à moins de vouloir renoncer à la place qu'elle a occupée jusqu'ici parmi les puissances de l'Europe, ne peut pas même hésiter à reconnaître ce principe.

2° Les questions *d'intérêt général* doivent être fondées sur des vœux justes en eux-mêmes, et acceptables au tribunal d'une bonne politique comme à celui de l'humanité. Ces vœux doivent par conséquent combiner l'avantage de ceux à qui on les adresse, avec les intérêts bien entendus de ceux en faveur

desquels ils sont formés; ce n'est qu'ainsi que l'on peut atteindre le but.

Comme il ne s'agit pas d'enfreindre les droits de souveraineté du Grand Seigneur, il est clair que les idées que les Cabinets pourraient mettre en avant sur la condition future des Grecs devront, sans toucher aux relations fondamentales entre le Gouvernement turc et ses sujets chrétiens, se restreindre à des objets de législation et d'administration.

L'Autriche est, certes, aussi loin de réclamer pour elle-même que de reconnaître à aucune autre puissance le droit de s'immiscer, sous quelque rapport que ce soit, dans les affaires intérieures d'un État étranger, tant que des innovations introduites dans son régime ne compromettent pas directement la sûreté des États voisins. Mais il existe dans la position actuelle de l'Empire ottoman des circonstances qui avertissent les puissances européennes, et qui doivent pénétrer les ministres de la Porte eux-mêmes, de la nécessité de quelque remède efficace pour obtenir, non pas un repos momentané, acheté par des flots de sang, mais une pacification solide et permanente, sans laquelle l'existence de cet Empire, et avec elle la paix de l'Europe, ne seraient point assurées. C'est dans cette nécessité que se trouve non-seulement le seul principe de droit qui justifierait et dirigerait les démarches des puissances en abordant vis-à-vis de la Porte les questions d'intérêt général, mais aussi le seul moyen à leur disposition pour déterminer cette puissance à ne pas repousser ces démarches.

Pour travailler sur cette base, il est avant tout indispensable que le Gouvernement ottoman procède à un acte de véritable amnistie, et qu'il le fasse observer et exécuter dans toute son étendue. Il est également indispensable que les insurgés se soumettent à cet acte.

Les provinces ottomanes sur la rive gauche du Danube sont placées sous des régimes particuliers. La pacification des deux Principautés ne sera pas difficile; il suffira de leur évacuation, du rétablissement de l'ancien ordre de choses, et du maintien des droits que leur garantissent les traités.

Ce n'est donc qu'à la Morée et aux îles que se réduisent, à

proprement parler, les difficultés de la question. Mais ces parties du domaine européen de la Porte se trouvent de nouveau sous une grande variété de régimes ; et la différence de leur position à cet égard provient surtout de leur plus ou moins de contact avec la population musulmane et les autorités locales.

Il semble, toutefois, que les vœux raisonnables, les vœux compatibles avec les droits de souveraineté de la Porte que puissent former les populations chrétiennes de ces pays *en général,* seraient très-convenablement classés sous les trois titres suivants :

1° Libre exercice de leur culte;

2° Dispositions législatives pour la sûreté de leurs personnes et de leurs biens;

3° Administration régulière de la justice.

Ce n'est pas au Cabinet autrichien à entrer dans une analyse détaillée de ces objets, ni à examiner comment les principes généraux pourraient être appliqués aux circonstances et aux localités différentes. Plusieurs des données qu'exigerait un examen pareil nous font défaut. Mais nous n'hésitons pas à admettre qu'il existe des besoins, qu'il existe des griefs, et que l'intérêt commun du Gouvernement et de ses peuples doit dès lors porter à la recherche des moyens de satisfaire aux uns et de remédier aux autres. Nous savons d'ailleurs qu'il y a bien des lois et des règlements administratifs que le temps, la mauvaise volonté ou la négligence ont fait tomber dans l'oubli, mais dont on pourrait faire usage pour faciliter l'établissement d'un régime plus complet et plus adapté aux circonstances présentes. Enfin, quelles que soient les difficultés de la tâche, il nous paraît que le principe général une fois établi, elles ne sauraient être considérées comme insurmontables.

Résumé et conclusion.

Si, comme nous le croyons, les questions se trouvent clairement présentées et définies dans le développement précé-

dent, ce serait sur les points suivants que les puissances auraient dorénavant à diriger leurs communications avec la Porte :

1° Le Divan ayant admis *en principe* l'exécution pleine et entière des traités, et ne s'étant débattu en dernier lieu que sur l'époque et le mode de l'application, il faudra insister sans relâche sur l'évacuation immédiate des Principautés, ainsi que sur le rétablissement de leur ancien régime et de tout ce qui y tient. Les dernières ouvertures du Cabinet de Russie renferment à cet égard des avis et des aperçus fondés, qu'il serait certes utile de faire valoir.

2° Représenter au Gouvernement ottoman la nécessité de publier un nouvel acte d'amnistie pour les provinces insurgées, avec désignation d'un terme pour le retour de l'ordre; mais joindre en même temps à cette représentation l'assurance que les puissances alliées, si la Porte veut profiter de leurs bons offices, réuniront tous leurs efforts pour déterminer les insurgés à se soumettre à cet acte au terme prescrit.

3° Demander à la Porte la nomination de plénipotentiaires, prêts à se réunir dans tel lieu et à telle époque indiqués avec ceux qui seraient désignés par Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, ainsi que par les Cours d'Autriche, de France, de Grande-Bretagne et de Prusse, afin de traiter et de convenir des mesures regardées par les cinq puissances alliées comme nécessaires pour assurer à l'Empire ottoman une paix prompte, solide et durable, et pour rétablir les relations diplomatiques et amicales suspendues aujourd'hui entre la Russie et la Porte.

Afin de pouvoir entrer dans cette voie, il s'agira d'abord de savoir si les puissances alliées sont d'accord sur le point de vue établi et la marche tracée dans la présente pièce ; il s'agira ensuite de s'entendre sur les moyens les plus aptes à faire connaître à la Porte ce qu'il est de son intérêt, autant que de celui des puissances, qu'elle comprenne et accepte.

En calculant la véritable position des choses, les distances et les nécessités, rien ne semble ni prématuré ni trop tardif dans les idées que renferme le présent memorandum.

Metternich à Tatistscheff (Lettre confidentielle), Vienne, le 19 avril 1822.

619. En remettant à Votre Excellence les différentes pièces destinées à être placées sous les yeux de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, il me reste à l'entretenir d'une idée en faveur de laquelle me semblent parler la raison et l'expérience, et que néanmoins je ne puis toucher envers Votre Excellence que dans les formes les plus confidentielles, attendu qu'il m'est impossible d'en pouvoir préjuger les moyens d'exécution.

J'ai dû faire entrer dans mon memorandum (nº 618) de ce jour l'observation que, si Sa Majesté Impériale de toutes les Russies approuvait les idées consignées dans cette pièce, il s'agirait avant tout d'établir et de constater l'identité de vues et d'opinions des cinq Cabinets, et de se mettre tout de suite d'accord sur les moyens les plus propres à faire entendre à la Porte ce que dans son intérêt, non moins que par égard au vœu des puissances, elle doit comprendre et accueillir.

Rien sans doute ne faciliterait autant cet accord préalable qu'une réunion des Monarques et des Cabinets. Le mois de septembre prochain est fixé pour la rencontre de Leurs Majestés Impériales. Toutefois, relativement au but que je viens d'indiquer, ce terme peut paraître éloigné. L'époque de la réunion peut-elle être avancée? Ce n'est pas à nous à le décider, et l'Empereur mon Maître ne se permet même pas d'énoncer une opinion sur une question liée à une somme de considérations particulières qu'il doit être réservé à son auguste ami et allié d'apprécier. Il suffira à Sa Majesté Impériale d'assurer combien pour sa part Elle serait prête à concourir à l'entente la plus prompte entre les Monarques au moyen d'une réunion anticipée. Elle ne peut, du reste, se refuser d'attacher à la possibilité d'en rapprocher le terme, la valeur d'un gain de temps précieux et d'un grand moyen de négociation de plus, puisqu'aucune démonstration n'en imposerait davantage à la Porte que l'annonce seule d'une pareille réunion.

Comme, cependant, du moment que Sa Majesté l'Empereur

Alexandre consentirait à la marche proposée dans le memorandum, il faudrait se concerter sur l'époque et le mode de la mettre à exécution, et qu'il importerait beaucoup de gagner sur le temps tout ce qu'il serait possible de gagner sur lui, il nous paraît qu'il ne serait pas moins désirable que facile de réunir à Vienne des personnes munies d'instructions et d'autorisations nécessaires de la part des cinq Cours, et mises à même par là d'échanger entre elles les idées des Monarques sur le meilleur accord à établir au sujet des intentions réciproques et de la marche à suivre par les puissances.

Dans la supposition, qui nous paraît d'ailleurs très-naturelle, que la rencontre des Monarques ne pût être avancée, les pourparlers entre les ministres auraient toujours le grand avantage de préparer le travail et de hâter des décisions si désirables.

Je soumets ces idées à Votre Excellence avec une entière confiance. Qu'elle en fasse usage envers Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, si elle les juge de nature à pouvoir être accueillies; ce que dans tous les cas il me paraît superflu de lui assurer, c'est qu'elles sont dictées autant par les sentiments de franche amitié qui ne cesseront d'animer l'Empereur mon Maître pour l'Empereur Alexandre, que par la sollicitude que Sa Majesté Impériale porte aux intérêts qui leur sont communs.

Metternich à Nesselrode (Lettre), Vienne, le 19 avril 1822.

620. Je charge votre négociateur d'être mon courrier, mon cher comte. M. de Tatistscheff a senti ce que j'ai senti, à savoir, que parler vaut mieux qu'écrire, quand on désire franchement s'entendre. Il vous parlera donc, et il parlera bien quand il vous assurera que nous désirons nous entendre parfaitement avec vous. Mais il est dans tous les temps, comme dans toutes les circonstances, une condition *sine qua non* dans les ententes; c'est que l'on parle clair, et que l'on se dise ce que l'on veut, ce que l'on désire, ce à quoi on peut aller, et quelles sont les bornes des facilités. Quant à celles des possi-

bilités, nous n'aurons jamais besoin de perdre du temps pour nous en assurer. Croyez que je ne me fais illusion sur aucune position, que j'apprécie toutes les nécessités, toutes les difficultés, le mal comme le bien. Si M. de Tatistscheff devait ne pas emporter la conviction que pour le moment il ne me reste rien à lui dire pour lui faire comprendre la pensée de l'Empereur, c'est qu'il n'aurait pas compris mes paroles ; mais j'ai le sentiment que tel n'est pas le cas.

L'affaire qui nous occupe est très-simple en elle-même ; elle n'est compliquée que par les causes incidentes, et celles-ci suffisent souvent pour faire d'une affaire très-simple dans son essence une affaire fort compliquée dans sa conduite. Je vous dirai en très-peu de mots comment je juge les positions.

Votre Empereur veut ce que veut le mien, ce qu'en dernier résultat veulent ni plus ni moins leurs alliés.

Votre Empereur voit, comme le mien, que la faction est là, la gueule ouverte, pour avaler l'ordre social au premier ébranlement des grands piliers sur lesquels cet ordre repose.

Votre Empereur a une foule de considérations à ménager ; il n'en est pas une que nous n'admettions.

Mais le mal existe, et il faut ou le vaincre ou courir les chances d'y succomber. Nos Souverains sont fort tentés de choisir la première de ces alternatives, et fort décidés à éviter la seconde. Il faut donc qu'ils s'entendent. Afin que leur accord puisse être efficace, il faut l'étendre aux alliés, et pour arriver à ce but, il faut un choix éclairé et scrupuleux de formes et une grande correction dans l'énoncé des principes.

Comment, — cela posé, — pourra-t-on parvenir à s'entendre? Pour le coup, mon cher comte, permettez-moi de vous renvoyer aux explications que vous donnera votre envoyé.

Comme vous ne l'avez pas mis en mouvement sans but, permettez que j'entre dans votre prévoyance, et dans ce que votre marche a présenté de juste et d'éclairé.

Il me reste à vous supplier de vous dire à vous-même, et de dire à Sa Majesté Impériale, que je forme ce vœu ; que c'est avec une franchise et un abandon entiers que j'ai traité

avec M. de Tatistscheff; enfin que vous vous tromperiez aussi en prêtant à aucune de mes paroles un sens opposé à celui de la raison et de l'éloignement le plus complet de tout ce qui ne serait pas l'application pure et simple, non de questions autrichiennes, mais de questions européennes, de ces questions de vie et de mort qui absorbent toutes nos pensées. Si j'avais de la politique autrichienne à faire, je serais bien coupable de la traiter comme je ne cesse de traiter celle qui m'occupe du matin au soir. Mais c'est que j'ai beau chercher, je ne la trouve pas, cette politique autrichienne, à moins que l'on ne veuille donner ce nom à notre désir extrême de ne pas devenir la pâture des frères et amis. Dans ce cas, je fais de la politique autrichienne, et je tâche même d'en faire beaucoup, et bien plus partout que ne le désireraient ces bons amis.

Adieu, mon cher comte. Pour l'amour de Dieu, point de préjugés! Laissez dire tout ce que l'on peut dire; nous dédaignons les paroles. Marchons et entendons-nous. Croyez-vous que la besogne sera finie alors? J'espère que non; alors nous pourrons commencer à faire le bien, et tout le bien que nous avons été tous empêchés de faire après les événements de 1821. Beaucoup de mal à éviter et beaucoup de bien à faire, voilà une grande et belle tâche.

Metternich à Lebzeltern, à Saint-Pétersbourg (Dépêche),
Vienne, le 22 avril 1822.

621. J'expédie le présent courrier après le départ de M. de Tatistscheff. Il nous a quittés le 19, à la suite d'une entente entre lui et moi sur cette décision.

Votre Excellence trouvera dans les annexes les derniers résultats de nos transactions. Ils vous suffiront pour vous prouver que ce n'est pas nous qui avons cédé un seul pouce de terrain; nous sommes restés fermes sur le principe qui nous a servi de base inébranlable dans tout le cours de nos explications depuis le mois de mai dernier, et si nous avisons à nous procurer des chances favorables à la conciliation, nous n'avons fait en ceci que persévérer dans notre marche.

Il me reste à mettre encore Votre Excellence au fait de l'attitude que M. de Tatistscheff et moi avons prise et maintenue jusqu'au terme de nos pourparlers.

Mes dernières expéditions auront suffi pour vous convaincre que vos pressentiments à l'égard des motifs véritables de l'envoi de M. de Tatistscheff se sont réalisés dès le début de sa mission. Mes soins ont dû avant tout se borner à me rendre un compte bien exact de ce que sa mission pouvait tout naturellement renfermer de complications ressortant du terrain de Saint-Pétersbourg lui-même.

Je n'ai point tardé à m'assurer de quelques points de contrôle, afin d'arriver à classer et les instructions dont il était porteur et la différence du but vers lequel pouvaient tendre de doubles instructions. Mes soins n'ont point été infructueux. A mesure que nous avancions dans nos pourparlers, l'attitude de M. de Tatistscheff dut prendre couleur. Il fut bientôt clair pour moi qu'en même temps qu'il était porteur des paroles de l'Empereur, il ne lui était pas possible d'oublier en entier qu'il avait des instructions du Cabinet. Je plaçai dès lors en première ligne de mes explications envers lui la première de ses fonctions, et je lui prouvai que relativement à la seconde il trouverait en moi un allié sûr, afin d'arriver, en écartant des difficultés de bien des genres, au bien auquel il me paraissait que tendaient uniformément les pensées de nos deux Monarques. Il me serait impossible de ne pas rendre à M. de Tatistscheff cette justice, que l'ensemble de sa conduite a été conforme à mes vœux. Si ses explications ont présenté des nuances, celles-ci n'ont jamais porté d'autre caractère que celui de la gêne que cet envoyé devait nécessairement éprouver en se sentant sous l'impulsion de deux instructions non-seulement différentes, mais même en parfaite opposition l'une à l'autre.

Une circonstance a beaucoup contribué à débrouiller les attitudes. M. de Golowkin avait reçu du Cabinet des pouvoirs égaux à ceux de M. de Tatistscheff. Aussi Votre Excellence a-t-elle vu ces deux Messieurs se présenter ensemble dès notre seconde entrevue. M. de Tatistscheff n'a pas tardé à sentir que

de cette manière nous n'arriverions jamais à une conclusion, et que par conséquent la partie la plus importante de sa mission serait manquée.

Je crus devoir me montrer indifférent aux embarras de la position de M. de Tatistscheff, et je lui abandonnai le soin de la régler lui-même. Il vint se présenter la troisième fois seul chez moi et me pria de laisser dorénavant ignorer nos transactions à son collègue, sauf à nous concerter sur les moyens de le rendre témoin d'un résultat à prévoir et à concerter d'avance entre nous. C'est là la cause qui a motivé la séparation que Votre Excellence remarquera dans mon travail.

La seule partie officielle est la Note que j'ai signée le 19. M. de Golowkin ne connaît de tout le travail que cette seule pièce.

MM. les envoyés de Russie m'avaient communiqué le 12 avril le projet de protocole ci-joint. Je vis le même soir M. de Tatistscheff, et je lui déclarai que je ne le signerais pas. Il me dit qu'il avait dû m'en envoyer le projet pour se justifier vis-à-vis de son Cabinet, mais que j'étais maître d'en faire ce que je voudrais. Je le prévins alors que je lui adresserais, à lui et à son collègue, une Note commune, dans la rédaction de laquelle j'aurais soin d'éviter avant tout de me servir d'une seule des paroles peu correctes du projet de protocole, et ensuite de ne pas compromettre nos pourparlers secrets.

La totalité des pièces confidentielles et secrètes est ainsi absolument inconnue à M. de Golowkin. M. de Tatistscheff m'a dit ne vouloir s'en servir que vis-à-vis de Sa Majesté Impériale directement. C'est même lui qui m'a engagé à introduire dans une lettre secrète l'idée de hâter l'époque de la réunion des Souverains et la nomination anticipée d'individus munis d'instructions pour établir des pourparlers, et, si faire se peut, une entente entre les alliés, — idée que lui-même m'a proposée le premier, en me priant toutefois de me l'approprier. J'avais inséré dans la première minute de mon memorandum cette proposition, M. de Tatistscheff l'en a fait sortir : « Il est possible, il est même probable, me dit-il, que l'Empereur, après

avoir scruté cette pièce principale, la communiquera au Cabinet. Si l'idée de la réunion s'y trouve exprimée, vous courez le risque que le Cabinet, qui craint par-dessus tout une réunion pareille, ne saisisse le prétexte pour attaquer tout le reste. »

Par la présente expédition ainsi que par les précédentes, je me flatte d'avoir mis Votre Excellence au fait de l'ensemble de la négociation entre M. de Tatistscheff et moi. Elle connaîtra par mes dépêches toutes les paroles dignes d'être rapportées qui ont été échangées entre nous. C'est maintenant de nouveau à elle de servir la cause par un strict contrôle et en continuant de suivre la marche qu'elle a déjà tenue antérieurement. C'est à elle aujourd'hui de peser ce qu'elle devra dire et peut-être même communiquer à MM. les secrétaires d'État. Il est tout simple que le présent courrier lui ait apporté les informations les plus amples.

Il me reste à vous prévenir que le 19 avril, jour même du départ de M. de Tatistscheff, j'ai réuni chez moi dans le courant de la matinée MM. les envoyés de Russie, et que je leur ai fait la remise de la Note officielle. Il est arrivé ce qui devait arriver; M. de Golowkin en a trouvé le texte très-sommaire. J'ai contre-balancé cette remarque très-fondée par la déclaration que M. de Tatistscheff ayant été envoyé vers nous comme simple porteur de paroles, je devais de mon côté me référer aux miennes. J'ajoutai que sous ce rapport j'étais beaucoup moins bien placé que MM. les envoyés, vu le fait que je ne pouvais pas me vanter d'avoir à invoquer un témoin en ma faveur, tandis qu'il en était bien autrement de leurs positions respectives.

M. de Tatistscheff s'étant déclaré entièrement satisfait de cette explication, il a bien fallu que M. de Golowkin le fût également.

Je sais, au reste, de science certaine, qu'il y a eu de graves discussions entre ces Messieurs dans le cours de nos pourparlers. Tandis que M. de Tatistscheff et moi avançions vers notre but, M. de Golowkin crut que rien ne se faisait; il en fit des reproches à son collègue, qui a dû finir par lui déclarer

que la responsabilité pesait sur lui, et sur lui exclusivement. Cette circonstance n'est pas sans intérêt pour Votre Excellence, car elle lui expliquera ce qu'il pourrait y avoir de contradictoire dans les rapports des deux ministres, et dans les effets qu'ils pourront produire ou avoir produits déjà à Saint-Pétersbourg.

VICTOIRE REMPORTÉE PAR LE CABINET AUTRICHIEN SUR LE CABINET RUSSE.

622. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vienne, le 31 mai 1822. — Résolution souveraine de Sa Majesté. — 623. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vienne, le 3 juin 1822. — Résolution souveraine de Sa Majesté. — 624. Metternich au comte de Lützow, à Constantinople (Dépêche), Vienne, le 3 juin 1822. — 625. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vienne, le 13 juin 1822. — Résolution souveraine de Sa Majesté.

622.... J'ai reçu, par un courrier que le baron de Lebzeltern m'a expédié le 22 de ce mois et qui est arrivé de Saint-Pétersbourg il y a une heure, les détails de la victoire la plus complète que jamais Cabinet ait peut-être remportée sur un autre*.

L'Empereur a accepté toutes nos propositions. Tatistscheff reviendra ici dans dix ou douze jours, pour remettre entre nos mains le reste de la négociation. L'Empereur va plus loin. La nouvelle de l'évacuation des Principautés a fait une telle impression sur lui, que Bagot et Lebzeltern ont reçu et sagement accepté la mission de faire informer la Porte par les représentants de l'Angleterre et de l'Autriche à Constantinople que Sa Majesté est prête *à renouer immédiatement ses relations diplomatiques avec le Divan.*

Capo d'Istria est complétement battu, et — *il se tait pour le moment.*

Je me sens très-heureux de pouvoir me dire qu'à présent la

* Voir : Mission de Tatistscheff à Vienne, nos 616-621. (*Note de l'Éditeur.*)

situation de l'Europe peut changer du tout au tout. Nous possédons aujourd'hui une force qu'il est difficile d'évaluer, et Votre Majesté peut être certaine que je ne négligerai rien ici pour serrer de près nos adversaires, en tant que cela peut dépendre de moi.

L'Empereur de Russie ne viendra pas avant le commencement de septembre. Au point où en sont les choses, sa présence ne nous sera pas nécessaire plus tôt.

METTERNICH, *m. p.*

La victoire que vous venez de remporter est peut-être la plus difficile et la plus belle qui ait signalé votre ministère ; je ne puis vous en être assez reconnaissant. Mais il faut que le monde aussi reconnaisse quels bienfaits en résultent pour lui. Ainsi vous ferez en sorte de mettre en lumière les heureuses conséquences de ce triomphe. Du reste, je compte que vous mettrez tout le zèle que vous professez pour la bonne cause et pour mes propres intérêts, à tirer un parti convenable de cette victoire. J'attends avec impatience les dépêches de Lebzeltern, pour en prendre connaissance.

FRANÇOIS, *m. p.*

Laxenburg, le 1er juin 1822.

Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vienne, le 3 juin 1822.

623. J'ai l'honneur d'envoyer très-respectueusement à Votre Majesté, dans l'annexe ci-jointe, les dépêches, intéressantes au plus haut degré, expédiées par le baron de Lebzeltern, depuis le 16 jusqu'au 22 mai.

En lisant ces documents, Votre Majesté partagera le sentiment qu'ils m'ont inspiré. Depuis que la politique suit une voie éclairée, jamais Cabinet ne s'est peut-être compromis aussi gravement que le Cabinet russe.

Toutes les réflexions que Votre Majesté trouvera exprimées par le comte de Nesselrode lui-même, relativement à la perte de l'influence russe sur l'Empire turc, sont parfaitement justes. Le Cabinet russe actuel a détruit d'un seul coup la

grande œuvre de Pierre le Grand et de tous ses successeurs. Tout se trouve ici sur une nouvelle base, et ce que la Russie perd en force morale, la Porte le gagne.

Nous venons de rendre à la Turquie des services qu'elle ne pourra jamais assez reconnaître. Notre influence se maintiendra dans ce pays ainsi que celle de l'Angleterre.

Les dépêches que j'ai à expédier à Constantinople sont prêtes (nº 624). Elles partiront dans quelques heures.

Demain j'enverrai des courriers aux Cours alliées.

J'aurai l'honneur de soumettre respectueusement ces expéditions à Votre Majesté dès mercredi prochain.....

Metternich, *m. p.*

Je vous renvoie ci-joint les annexes, et j'attends les expéditions dont il est question dans votre rapport, afin d'en prendre connaissance.

François, *m. p.*

Vienne, le 3 juin 1822.

Metternich au comte de Lützow, à Constantinople (Dépêche), Vienne, le 3 juin 1822.

624. Un courrier expédié par M. le baron de Lebzeltern le 22 mai (n. st.) m'a apporté des nouvelles trop importantes pour ne pas m'engager à transmettre sans la moindre perte de temps les présentes dépêches à Votre Excellence.

Le génie du bien semble devoir triompher de celui du mal; nos efforts n'ont pas été vains, et la faction qui avait tenu enchaînées jusqu'à cette heure les dispositions généreuses de l'Empereur de Russie, a dû céder le terrain aux armes de la raison. Les dépêches que Votre Excellence et lord Strangford doivent avoir reçues directement de MM. de Lebzeltern et Bagot, avant l'arrivée du présent courrier, vous en auront déjà convaincus l'un et l'autre.

Le courrier que m'a envoyé le baron de Lebzeltern m'informe :

Que l'Empereur Alexandre a accueilli les communications que nous lui avions fait passer par l'intermédiaire de M. de Tatistscheff;

Que les nouvelles du 25 avril, que lord Strangford a eu la sagesse de transmettre sans perte de temps à Saint-Pétersbourg, ont produit assez d'effet sur Sa Majesté Impériale pour l'engager à tenter une démarche directe à Constantinople, par l'intermédiaire des représentants des Cours d'Autriche et d'Angleterre ; — enfin

Que M. de Tatistscheff avait reçu l'ordre de venir nous rejoindre dans le plus bref délai à Vienne pour donner suite à ses pourparlers antérieurs.

Telle est la somme des informations sur lesquelles je puis baser le présent travail pour Votre Excellence.

Les affaires se trouvent placées sur un double terrain, sur celui de Constantinople et sur celui de Vienne.

Afin de bien apprécier la direction que pourront prendre les affaires sur le premier de ces terrains, il m'est indispensable de connaître l'expédition que vous et lord Strangford aurez reçue directement de Saint-Pétersbourg. Cette communication ne peut tarder à me parvenir.

Les affaires qui m'attendent après l'arrivée de M. de Tatistscheff me sont connues; il me suffit, pour en avoir une idée exacte, de savoir que l'Empereur Alexandre a approuvé le travail secret que j'ai remis à ce plénipotentiaire lors de son dernier séjour auprès de nous.

Si je ne considérais pas le moment actuel comme étant d'une valeur immense, j'aurais préféré retarder l'expédition des présentes directions jusqu'à l'arrivée des premiers rapports de M. de Lebzeltern; elles eussent pu alors être plus complètes. D'un autre côté, j'attache trop de prix à ne pas prolonger pour Votre Excellence et pour lord Strangford une période de gêne (quelque courte que celle-ci puisse être) pour ne pas me décider à aller au plus pressé, sans aucune perte de temps quelconque.

Je vais en conséquence vous mettre, Monsieur le comte, au fait de ce que vous ne savez pas, et vous placer ainsi dans une

attitude forte. Mes vœux sont que lord Strangford puisse prendre une attitude semblable; je le prie donc, ainsi que Votre Excellence, de regarder les ouvertures suivantes comme vous étant adressées en commun.

Vous trouverez dans les annexes * les détails que j'ai mandés à Londres sur l'ensemble du premier séjour que M. de Tatistscheff a fait ici.

Veuillez méditer ce travail, et je prie M. l'ambassadeur d'Angleterre d'en faire autant. Vous vous convaincrez tous deux des faits suivants :

1° Que j'ai admis, de prime abord, que le négociateur russe devait se trouver chargé d'une double commission, et je n'ai pas tardé à me convaincre que je ne m'étais point trompé.

2° Que, dès lors, j'ai attaché mes soins les plus actifs à suivre la ligne des pensées de l'Empereur de Russie, et que je n'en ai voué aucun à celle que, depuis plus de dix mois, avait suivie son ministre.

3° Que j'ai fondé le succès de l'entreprise sur les bases suivantes :

Écarter les chances d'une guerre immédiate ;

Réserver au Monarque russe celle de se justifier à ses propres yeux et à ceux de sa nation sur la position désastreuse pour les Grecs, qui devait immanquablement être la suite de la renonciation à la guerre, après que l'espoir de ce peuple avait été dirigé depuis si longtemps sur l'appui matériel de la Russie;

Réserver cette chance dans la limite de principes corrects et par cela même admissibles par toutes les puissances.

4° Qu'enfin j'ai renvoyé à Pétersbourg, dans l'intérêt même de la cause, M. de Tatistscheff avec un double travail, tel que l'avaient été les instructions avec lesquelles il s'était présenté à Vienne.

La communication que j'ai faite à Londres, à Paris et à

* Ces annexes sont les notes de Metternich sur ses entretiens avec Tatistscheff, dont il est question dans la note de la page 571. (*Note de l'Éditeur.*)

Berlin, des résultats de ma négociation avec M. de Tatistscheff, m'a fourni les preuves les plus satisfaisantes de l'*approbation entière et uniforme des trois Cabinets.* Il ne me manquait pour compléter l'œuvre que l'assentiment de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies. Il m'est parvenu par la dernière expédition de Saint-Pétersbourg, à laquelle se sont trouvées jointes les lettres de M. de Tatistscheff.

Les éclaircissements qu'il me paraitrait nécessaire de donner surtout à lord Strangford sur le *véritable esprit* qui nous a guidés dans le choix des moyens proposés à Sa Majesté Impériale de toutes les Russies par mon Memorandum du 19 avril (nº 618) se trouvent renfermés avec assez de développement dans mes dépêches à M. le prince Esterhazy pour que je puisse me regarder comme dispensé de les rédiger à nouveau. Il devra être clair pour lord Strangford que si je me suis permis de toucher la corde de l'*amelioration du sort des Grecs,* je n'ai fait aucun sacrifice au sens pratique qui a guidé jusqu'à cette heure et d'une manière uniforme et invariable les Cabinets alliés, dans toutes les phases d'une complication amenée par le jeu d'une faction coupable, entretenue par des hommes livrés à l'erreur sur leur propre situation comme sur celle d'un peuple aussi éloigné d'une civilisation véritable qu'il est peu fait pour jouir d'une indépendance politique ; d'une complication enfin qui, vu le dénoûment qui l'attend aujourd'hui, doit conduire non-seulement au détriment de la cause des Grecs, mais non moins à celui de l'influence que la politique de Pierre le Grand et de ses successeurs avait constamment exercée sur la Porte jusqu'à la fin de l'année 1820, et à laquelle le Cabinet russe avait su donner autant de force que d'extension.

Il a suffi de quelques fautes graves, et d'un laps de temps de peu de mois, pour faire évanouir cette influence et pour préparer à l'existence de l'Empire ottoman une ère nouvelle. Si la Porte doit ce bienfait aux fautes du ministre russe, elle ne le doit pas moins à la rectitude des conceptions et de la marche des Cabinets alliés; c'est à compléter l'œuvre entamée que doivent tendre désormais nos soins, et c'est afin

de les voir couronnés de succès que j'adresse un nouvel appel direct au zèle éclairé, à l'énergie et aux talents de lord Strangford.

Voilà ma pensée, et ma pensée tout entière, sur les nécessités du moment. Je n'oublierai pas celles du lendemain; mais avant de les aborder, il faut préalablement que je sois informé de plusieurs points essentiels sur lesquels le plus prochain courrier de notre envoyé en Russie et l'arrivée de M. de Tatistscheff pourront seuls me fournir toutes les lumières requises.

L'examen de mes transactions avec M. de Tatistscheff vous prouvera, Monsieur le comte, ainsi qu'à lord Strangford, *que la base de la marche pacifique que nous avions proposée se divisait en deux périodes :*

La première devait être occupée par l'entente entre les Cabinets alliés;

La seconde, par des ouvertures que les alliés, à la suite d'un accord établi entre eux, seraient convenus de faire à la Porte et d'appuyer auprès d'elle.

Le Cabinet de Russie vient de faire, par l'organe de Votre Excellence et de M. l'ambassadeur d'Angleterre, une démarche directe à Constantinople. Il y a en ceci *inversion de la marche que nous avons proposée,* et néanmoins *un bénéfice tout pur*. J'entends par bénéfice :

1° Le gain d'un temps précieux, dans la supposition que la Porte dût hâter la réconciliation;

2° Les facilités qui dérivent pour nous du fait même que la précipitation du Cabinet de Russie, si elle devait conduire à des résultats opposés aux vues démontrées aujourd'hui toutes pacifiques de cette puissance, ne pourra plus, et sans préjuger cependant un arrangement définitif, retomber que sur la Russie elle-même.

Votre Excellence est en conséquence autorisée à procéder avec M. l'ambassadeur d'Angleterre sur la ligne que pourra vous avoir indiquée la correspondance de MM. de Lebzeltern et Bagot. Votre Excellence voit que je n'admets pas que M. l'ambassadeur d'Angleterre ait pu trouver une difficulté

quelconque à suivre l'invitation que doit lui avoir adressée sir Charles Bagot.

C'est la Russie qui a fait précéder l'entente proposée par mon memorandum du 19 avril par une démarche directe à Constantinople. Il est nécessaire de séparer les périodes et de se dire que, *plus dans celle qui aujourd'hui se trouve être la première il y aura de terrain gagné pour le rapprochement entre la Russie et la Porte, moins il en restera de réservé à la seconde période;* il serait impossible de ne pas reconnaître dans ce fait un avantage immense pour la cause de la pacification véritable et définitive, et de grandes facilités dans la seconde période de la négociation pour l'attitude collective comme pour celle isolée des Cabinets alliés.

Nous formons en conséquence les vœux les plus ardents pour que vous parveniez à Constantinople à faire *le plus et dans le moindre délai possible.* Si le Divan calcule bien ses propres intérêts, il devra partager nos vœux sous ce rapport. C'est principalement à lord Strangford qu'il appartient de le lui faire sentir.

Si la Porte devait insister pour que les relations diplomatiques fussent rétablies le plus vite possible, ce serait à vous deux de faire valoir à Saint-Pétersbourg les avantages qui devraient résulter, dans l'intérêt même de la pacification intérieure de l'Empire ottoman, de la condescendance de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies à cet égard.

Le jour où il est démontré que la Russie ne veut pas soutenir par la force des armes les prétentions exagérées des Grecs, il doit importer à cette puissance de diminuer pour le moins le nombre des victimes que cause la durée de la révolte. Le Cabinet de Saint-Pétersbourg convient que son franc parler est l'une des armes les plus puissantes pour opérer la soumission de ses coreligionnaires. Il doit donc raisonnablement chercher à se placer dans une attitude qui puisse lui permettre de se servir de cette arme. Ce n'est pas nous qui pouvons donner ce conseil, tandis que, de la part des représentants des deux Cours à Constantinople, il est simple et naturel. Vous êtes, ainsi que lord Strangford, à même de

vous expliquer vis-à-vis du Cabinet de Russie selon les impressions que vous recevez sur les lieux où vous venez d'être chargé par la Russie elle-même de faire valoir les moyens de conciliation, tandis que notre attitude doit porter et se concentrer sur bien d'autres côtés de la question.

Je me réserve, Monsieur le comte, de faire suivre la présente expédition par une autre, dès que j'aurai pris connaissance des plus prochaines communications de Saint-Pétersbourg. Je crois, en attendant, avoir donné à Votre Excellence toute la latitude nécessaire pour qu'elle puisse avancer dans la nouvelle direction qui vient d'être donnée aux affaires.

Un soin que je ne saurais trop vous recommander, c'est de combiner toutes vos démarches avant tout avec lord Strangford, de manière que les rôles soient distribués de nouveau entre vous avec le même succès qu'auparavant. Je range sur une même ligne d'intérêt le soin que vous entreteniez tous les deux les meilleurs rapports avec MM. les représentants de France et de Prusse, de manière que non-seulement la Porte, mais aussi les Cabinets de ces deux pays, ne puissent douter que s'il y a de la différence dans le plus ou le moins d'activité des rôles de MM. les ambassadeurs et envoyés à Constantinople, il n'en existe aucune ni dans les principes que professent les Cours alliées, ni dans les déterminations et les vœux des Monarques. C'est dans la démonstration de ce grand et bel accord que devra se trouver à la fois un moyen puissant d'action sur le Divan, et un moyen non moins puissant pour l'Empereur de Russie de pouvoir donner un libre essor aux principes qui servent de base et de guide à ses déterminations personnelles.....

— J'invite Votre Excellence à communiquer la présente dépêche et ses annexes, sans aucune réserve, à M. l'ambassadeur d'Angleterre.

Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vienne, le 13 juin 1822.

625. M. de Tatistscheff a à remettre à Votre Majesté une lettre autographe de l'Empereur Alexandre. Je lui ai promis

d'en informer Votre Majesté aussitôt après son arrivée ici; car je ne doute pas qu'Elle ne daigne le recevoir encore demain. Je lui ai dit en même temps que l'heure qu'il conviendrait peut-être à Votre Majesté de fixer, serait probablement une heure de l'après-midi.

Il attend les ordres de Votre Majesté; je vous prie donc, Sire, de daigner les lui faire parvenir par le grand chambellan.

J'ai lu la copie de la lettre de l'Empereur. Cet écrit est tout à fait satisfaisant, ainsi que toute l'expédition, sur laquelle je ne manquerai pas de venir demain faire personnellement mon rapport à Votre Majesté.

Je prie Votre Majesté de dire à M. de Tatistscheff qu'Elle a déjà été instruite par moi, mais d'une manière sommaire, de l'état actuel des choses, et qu'Elle m'a commandé de venir demain lui rendre un compte plus détaillé de ce qui a été fait.

Que Votre Majesté daigne ajouter qu'Elle sait combien lui, Tatistscheff, a personnellement contribué à amener cette situation favorable; qu'Elle a toujours été convaincue que l'Empereur Alexandre ne veut que le bien en toutes choses, mais que sa situation est difficile; qu'il se prépare une gloire immortelle par le parti qu'il a pris; qu'il doit tout à fait compter sur Votre Majesté comme sur son meilleur, son plus sûr ami; que tel est votre vœu dans cette circonstance comme dans toutes les autres.

En même temps, Tatistscheff désire que Votre Majesté lui dise formellement qu'Elle compte fermement sur l'Empereur Alexandre pour le commencement de septembre, qu'Elle voit dans cette entrevue le salut dans le présent et dans l'avenir, et qu'Elle considère le fait de la réunion des Souverains comme le couronnement de l'édifice.

Je lui ai parlé du changement à faire dans le choix du lieu. Il partage entièrement cette idée. La raison pour laquelle il désire que Votre Majesté lui parle Elle-même de la réunion, c'est que l'Empereur Alexandre se sent fort par Votre Majesté et qu'il prendra aussitôt sa décision, que Capo d'Istria voudrait empêcher.

METTERNICH, *m. p.*

Je verrai Tatistscheff aujourd'hui, vers midi, et je lui parlerai comme vous le désirez.

FRANÇOIS, *m. p.*

Vienne, le 13 juin 1822.

EXPLOSION DE LA RÉVOLUTION ESPAGNOLE.

626. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vienne, le 21 juillet 1822. — Résolution souveraine de Sa Majesté. — 627. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vienne, le 23 juillet 1822. — Résolution souveraine de Sa Majesté.

626. Le journal ci-annexé contient les dernières nouvelles relativement à l'état des choses à Madrid.

D'après cette feuille, le sort de ce pays semble devoir se décider bientôt ou être déjà décidé maintenant. Il est facile de voir que l'Espagne voudrait se débarrasser de la révolution. Tout dépend d'une seule démarche du Roi; cette démarche, le Roi la fera-t-il? Personne ne peut l'affirmer à l'avance. A mon avis, il y a déjà trop longtemps qu'il hésite. Ce n'est pas de vaines délibérations, mais c'est de l'action que dépend aujourd'hui le sort du Roi et de tout son peuple.....

METTERNICH, *m. p.*

Je vous renvoie ci-joint les annexes. Si le Roi d'Espagne ne triomphe pas, faute de résolution et de courage, on verra se reproduire ce dont je vous ai déjà entretenu une fois à propos de plusieurs Souverains de notre temps.

FRANÇOIS, *m. p.*

Vienne, le 22 juillet 1822.

Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vienne, le 23 juillet 1822.

627. La maison Rothschild a reçu aujourd'hui par un courrier le journal que j'ai l'honneur de joindre au présent rapport.

Votre Majesté verra par cette feuille que l'affaire de Madrid a eu le dénoûment qui n'était que trop à craindre, à cause du caractère timide du Roi.

Le Roi aurait été sauvé personnellement, et il aurait sauvé son Royaume, s'il avait montré du courage et de l'énergie pendant une minute seulement. Au lieu de cela, il semble avoir fondu en larmes.

Actuellement, le résultat inévitable de ce qui s'est passé, c'est que pour tout le monde le bien qui n'a pu être réalisé deviendra forcément un mal inévitable.

A Madrid, tous les fidèles serviteurs du Roi deviendront les victimes du parti révolutionnaire.

Quant à ce que deviendra le Roi, Dieu seul le sait.

Cet état de choses ne contribuera pas à hâter la répression de l'insurrection dans les provinces, et l'Espagne passera de la certitude du salut aux maux d'une guerre civile dont il est impossible de calculer les suites.

Si j'avais été dans le palais, j'aurais mis le Roi et la famille royale au milieu du bataillon des gardes ; je les aurais menés sans désemparer au milieu des troupes qui campaient hors des murs de la ville, et c'est ainsi que, dans l'espace de quelques heures, j'aurais sauvé le Roi, sa famille et le Royaume. Il semble que Morillo, qui avait l'autorité et les moyens de le faire, ait subi lui-même la contagion révolutionnaire. Le duc de l'Infantado, qui probablement avait arrangé toute l'affaire, est un homme que je connais comme très-fidèle, mais aussi comme très-faible d'esprit.

Ces événements réagiront d'une manière très-fâcheuse sur toute l'Europe.

METTERNICH, *m. p.*

Ce dénoûment des désordres de Madrid est tout à fait regrettable et tourne à la honte du Roi.

FRANÇOIS, *m. p.*

Vienne, le 24 juillet 1822.

ENTENTE DE L'AUTRICHE AVEC L'ANGLETERRE DANS LA QUESTION D'ORIENT.

628. Metternich à lord Strangford, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople (Lettre), Vienne, le 31 juillet 1822.

628. Milord, la lettre que vous avez bien voulu m'adresser le 25 juin* m'est parvenue si peu de temps avant le départ de la poste ordinaire pour Constantinople, qu'il ne m'eût pas été possible d'y répondre par cette occasion. Cette lettre offre d'ailleurs tant d'intérêt, elle embrasse des questions si importantes et traitées d'une manière si lumineuse, que j'ai été bien aise de pouvoir en méditer le contenu avant de m'expliquer envers Votre Excellence. Ce retard même lui prouvera la valeur que j'attache à ses communications.

Afin de nous comprendre, Milord, il me semble nécessaire que nous nous reportions à l'époque où vous avez rédigé votre lettre.

L'invitation du chevalier Bagot et de M. de Lebzeltern était parvenue à Votre Excellence ainsi qu'à M. le comte de Lützow. Les offices portant cette invitation devaient vous avoir prouvé, non-seulement que les dispositions pacifiques de Sa Majesté Impériale l'Empereur de Russie se maintenaient invariablement sur une ligne analogue au grand caractère de ce Souverain, mais que le désir d'avancer l'arrangement d'une affaire difficile et pénible à tant d'égards avait déterminé l'Empereur à déclarer l'évacuation des Principautés comme suffisante pour entamer le plus tôt possible une négociation avec la Porte préparant le rétablissement de ses relations avec la Russie.

D'un autre côté, M. l'internonce a fait part à Votre Excellence de mes dépêches du 3 juin. Elles renfermaient le memorandum du 19 avril (nº 618), et prévenaient Votre Excellence

* Elle a été publiée dans la *Sécession des Grecs*, par Prokesch, 1853, t. III, p. 368. (*Note de l'Éditeur.*)

que M. de Tatistscheff avait emporté ce travail à Saint-Pétersbourg pour le soumettre à son auguste Souverain.

Au moment de la rédaction de ces dépêches, j'avais déjà acquis la certitude que Sa Majesté Impériale agréait ce travail et qu'Elle nous enverrait de nouveau le même négociateur, chargé de se réunir en conférence avec MM. les ministres des Cours alliées à Vienne, afin d'aviser, par un échange de vues et de conseils, aux moyens de mettre en action les principes posés entre M. de Tatistscheff et moi pendant le premier séjour de ce ministre.

Plus tard, Votre Excellence aura appris l'arrivée de M. de Tatistscheff à Vienne, et l'ouverture des conférences confidentielles établies ici entre les ministres des cinq Cours.

Je dois à ces conférences l'avantage de pouvoir puiser dans les explications mêmes qui y ont lieu, les éléments de la réponse que j'ai à vous faire, Milord. En plaçant les principaux objets dans le même ordre que vous avez suivi dans votre lettre, je tâcherai de vous exposer avec autant de précision qu'il me sera possible mon sentiment sur les questions que vous avez traitées.

La première est l'évacuation des Principautés. Vos remarques sur cet important objet sont aussi judicieuses que vraies; elles ne prêtent à aucune objection, je les adopte dans toute leur étendue. Rien ne pourrait excuser la Porte si elle ne procédait pas à cette évacuation de bonne foi, sans tergiversation et sans retard. J'admets tout ce que vous dites, Milord, des embarras nombreux qui, dans la situation critique du Gouvernement turc, peuvent entraver l'exécution de cette mesure; mais tout doit céder à la nécessité de remplir un engagement formel tel que la Porte l'a pris envers les ministres des Cours alliées dans les termes les plus clairs et les plus positifs. Cet engagement, plus d'une fois renouvelé et confirmé à la suite de vos différentes représentations, vous a placé, Milord, dans une position si forte, il vous fournit tant de moyens de droit et tant de latitude d'action, que vous serez parfaitement justifié en pressant sans relâche l'accomplissement d'une mesure qui doit précéder toutes nos opérations ultérieures.

Les communications directes de Saint-Pétersbourg vous auront instruit que ce n'est pas à l'exécution immédiate et complète des quatre points de l'ultimatum russe, — points admis en principe par le Grand Seigneur, — mais au simple fait de l'évacuation des Principautés, que Sa Majesté Impériale a lié l'offre de l'envoi d'un plénipotentiaire de sa part. Il me semble que la plus grande preuve de modération que l'Empereur Alexandre pouvait donner à la Porte et à ses alliés était de n'insister que sur cette clause, en vue d'aplanir toutes les difficultés que les événements de l'année dernière ont fait naître entre les deux puissances. La Porte est, par conséquent, plus que jamais tenue de réaliser une mesure qui, d'ailleurs, ne lui impose aucun sacrifice réel, qui au contraire, si elle n'était pas exigée par les puissances conformément aux stipulations des traités, lui serait dictée par son propre intérêt et par celui de ses sujets.

Je suis également d'accord avec Votre Excellence sur l'inconvénient qu'il y aurait eu à insister sur l'envoi de plénipotentiaires de la part de la Porte avant d'avoir des renseignements positifs sur l'article de l'évacuation. La nomination même des hospodars, en la supposant définitivement décrétée, ne compenserait pas la non-exécution ou l'exécution imparfaite de cet article. Vous aurez vu, Milord, par plusieurs des dernières explications du Cabinet de Russie, que Sa Majesté Impériale, en admettant qu'il pût y avoir des difficultés pour le choix des hommes à appeler au Gouvernement d'un pays, ne reconnaissait pas dans ces difficultés un motif valable ni pour continuer à infliger à ce pays les souffrances et les ravages qui pèsent sur les Principautés, ni pour ajourner l'exécution des traités.

Je me flatte toutefois, Milord, que grâce à vos soins et à votre persévérance, soutenue par l'activité de MM. vos collègues, l'évacuation aura fait des progrès réels dans l'intervalle qui s'est écoulé depuis le départ de votre lettre, et qu'elle arrivera incessamment à son terme final. Si, dans ce cas, vous aviez jugé à propos d'aborder la question de la négociation sur laquelle je vais m'expliquer tout à l'heure, vos communications

prochaines nous apprendraient probablement les premiers résultats de vos démarches.

Fidèle au résumé du memorandum du 19 avril, vous avez séparé, Milord, dans votre lettre, l'article de l'amnistie de celui de l'envoi des plénipotentiaires.

Il est vrai que ces deux objets ont été placés ainsi dans le susdit travail, où il ne s'agissait que d'indiquer les bases d'un accord entre les puissances. Mais, dans le fait, ils ne peuvent être traités séparément. Je vais les réunir dans un même cadre, et il ne me sera pas difficile de prouver qu'ils doivent nécessairement marcher ensemble.

La grande affaire qui nous occupe offre deux points de vue, distincts en eux-mêmes, mais rapprochés l'un de l'autre par le but auquel nous tendons. L'un est celui qui regarde l'exécution des traités entre la Russie et la Porte et qui, dans le memorandum du 19 avril, porte la désignation de questions de droit.

L'autre est celui que, dans la même pièce, nous avons placé sous la rubrique d'objets d'intérêt général.

Les Cours alliées n'ont insisté jusqu'ici, dans leurs communications avec la Porte, que sur les articles compris dans la première de ces rubriques. Mais quel est aujourd'hui le but direct de nos efforts? C'est de rétablir le plus tôt possible les rapports qui existaient entre la Russie et l'Empire ottoman avant les événements qui les ont troublés et suspendus. Nous savons et nous reconnaissons tous qu'il est impossible de faire cessèr l'état d'incertitude et de danger dans lequel se trouve la Porte, et les fléaux de tout genre qui désolent presque toutes les parties de l'Empire, sans qu'elle soit parvenue à une réconciliation pleine et entière avec son puissant voisin. Or, pour opérer cette réconciliation, il ne suffit pas que ce que nous appelons questions de droit soit complétement réglé. L'Empereur de Russie n'entend pas rétablir ses relations diplomatiques ordinaires avec la Porte sur la seule base du retour de cette puissance à l'observation stricte des traités.

Sa Majesté Impériale n'a pas rappelé sa mission de Constantinople pour de simples infractions à ces traités. Elle n'a pas

voulu que son représentant fût le spectateur journalier de scènes telles que celles qui se sont passées sous ses yeux au mois de mai 1821. Sa Majesté Impériale ne veut pas nommer un nouveau représentant, spectateur de scènes pareilles, pour le rappeler à son tour. Et que gagnerait en effet l'Empereur, que gagneraient la Porte et l'Europe à voir une mission russe se présenter à Constantinople, s'y établir, — et s'en éloigner de nouveau? Ce second rappel pourrait-il être accompagné des mêmes ménagements que le premier? Et indépendamment de cet obstacle majeur, l'Empereur Alexandre pourrait-il, après tout, procéder au rétablissement pur et simple d'une mission permanente à Constantinople sans avoir fait preuve par des actes patents que, tout en portant condamnation sur la révolte, il n'a négligé aucun moyen légitime et pacifique pour mettre un terme à des réactions cruelles et pour rétablir la tranquillité dans un État voisin, en proie aux plus affreux bouleversements?

Tels sont, Milord, les termes dans lesquels la question est posée maintenant. L'Empereur de Russie est décidé à ne rétablir sa mission à Constantinople qu'après avoir satisfait à ce qu'il regarde comme un devoir sacré, et s'être assuré en même temps que le séjour de cette mission sera à l'abri de nouvelles secousses. La négociation que Sa Majesté Impériale fait proposer à la Porte doit avant tout lui en fournir la garantie.

Je conçois bien que cette détermination ouvrira de prime abord un vaste champ à l'esprit ombrageux du Gouvernement turc, et qu'il repoussera vivement la perspective d'une transaction dans laquelle il ne croira entrevoir que des chances dangereuses pour son pouvoir et humiliantes pour son orgueil. Mais Votre Excellence, en consultant la seconde partie du memorandum du 19 avril, se sera bien aperçue que les concessions à obtenir de la Porte seront circonscrites dans des limites précises et modérées; et si, dès les premières explications à ce sujet, nous pouvions lui faire comprendre qu'il ne s'agit pas de porter atteinte à sa souveraineté, qu'on ne lui demandera, pour le rétablissement et la consolidation de la

paix intérieure de son Empire, que des choses justes, pratiques, compatibles avec sa dignité, conformes à ses vrais intérêts et manifestement réclamées par les circonstances et les positions locales du moment, je serais loin de renoncer à l'espoir de vaincre une répugnance qui tient peut-être en grande partie à l'idée fausse et exagérée que ce Gouvernement s'est formée sur les intentions et les projets des puissances. Je crois, Milord, que, sans vous engager dans la discussion de ces points délicats plus qu'il ne le faudra pour répondre aux questions que la Porte vous adressera sur les objets à traiter dans la négociation qui doit avoir lieu, vous trouverez dans la situation générale et dans les besoins urgents de l'Empire ottoman de quoi présenter au Divan des motifs irrésistibles pour ne pas repousser cette négociation.

Si le Sultan veut rétablir son autorité sur les provinces insurgées autrement que par la force des armes, — et pourrait-il encore compter sur l'efficacité de cette force? — il faut une amnistie et des conditions d'existence admissibles pour les Grecs. Les observations de Votre Excellence sur l'inutilité d'un acte d'amnistie pur et simple, tel que la Porte l'a essayé à plusieurs reprises, sont parfaitement justes; il faut donc que l'acte qui doit conduire à une véritable pacification ait un caractère essentiellement différent. Nous avons vu plus d'une fois qu'une mesure qui sous telle forme aurait manqué et manquerait encore son effet, peut sous telle autre forme amener des résultats satisfaisants.

Il nous paraît démontré que le Gouvernement ottoman, dans l'état d'exaspération et de méfiance sans bornes qui règne aujourd'hui parmi les Grecs, n'obtiendrait pas avec ses proclamations, de quelque manière qu'elles fussent rédigées, le simulacre même d'une soumission, aussi longtemps que les Monarques alliés, et surtout l'Empereur de Russie, n'élèveraient pas leur voix pour appuyer celle du Sultan. Mais cette voix, ils ne peuvent la faire entendre que lorsqu'ils auront des bases fixes et connues à offrir comme conditions de la soumission. Ce n'est qu'alors qu'ils pourront s'adresser aux insurgés avec la dignité qui convient à leur haute attitude, et avec

quelque espoir raisonnable de succès. Si leur voix est écoutée, le but est rempli; sinon, ceux qui s'y refuseraient n'auraient qu'à s'en prendre à eux-mêmes, en se voyant abandonnés par les puissances à la manière de procéder des Turcs envers leurs sujets rebelles.

En suivant cette idée, vous vous convaincrez, Milord, que si, dans le memorandum du 19 avril, l'amnistie dont la Porte elle-même ne peut contester le besoin, et la négociation qu'on lui demande, se trouvent articulées séparément, ces deux points n'en sont pas moins inséparables dans l'application des principes établis par les puissances. Vous vous convaincrez de plus que cette négociation, sur laquelle insiste la Russie, et que tous les alliés réclament avec elle, n'est point une prétention gratuite, ni un projet conçu dans des vues ou des intérêts quelconques autres que ceux de la pacification de l'Empire ottoman. Elle est la condition première et indispensable du dénoûment final de ces funestes complications. Tout se tient, tout est lié dans les propositions que les puissances adressent à la Porte. Le rétablissement de ses relations directes avec la Russie est impossible tant qu'un terme n'aura pas été mis aux horreurs qui déchirent les provinces ottomanes. Pour arriver à ce terme, il n'y a d'autre moyen que celui d'une amnistie complète et solide. Cette amnistie, pour être plus qu'un vain étalage de phrases sans effet, exige absolument le concours des puissances européennes. Un tel concours ne peut, d'un autre côté, avoir lieu que lorsqu'on se sera entendu sur les bases fondamentales de l'amnistie et sur les clauses nécessaires afin de la rendre acceptable aux insurgés. Enfin, pour que ces clauses puissent être fixées, il faut bien les discuter et les arrêter dans une négociation préalable. Ce raisonnement me paraît tellement sans réplique, que la Porte elle-même, en dépit de toutes ses objections contre l'intervention des puissances chrétiennes dans des questions qu'elle leur croit étrangères, doit finir par en reconnaître l'évidence, à moins de déclarer franchement qu'elle n'attache plus aucun prix ni au rétablissement de ses rapports avec la Russie, ni à la pacification de ses provinces, ni au sort futur de ses propres sujets.

Vous avez observé, Milord, que la Porte se prêterait peut-être avec plus de facilité à une négociation générale, si on pouvait lui faire espérer d'obtenir par là quelques avantages réels et positifs, ou qui seraient au moins considérés comme tels d'après les idées turques. Vous avez cité le vœu de plusieurs membres du Divan, tendant à ce que les puissances alliées de la Russie se chargeassent d'une médiation entre elle et la Porte pour aplanir les différends relativement aux frontières asiatiques, en ajoutant toutefois que, loin de favoriser une idée pareille, vous ôteriez plutôt à ces personnes tout espoir de la voir jamais admise. Je reconnais en cela l'extrême sagesse de Votre Excellence, et tous ceux qui seront informés du fait y applaudiront sans doute avec moi. Je n'ai pas besoin de grands développements pour réduire un projet pareil à sa juste valeur. Ce serait dénaturer la négociation à laquelle nous invitons la Porte, que d'y mêler des objets qui n'ont absolument rien de commun avec le but auquel nous visons. Il ne s'agit pas dans le cas présent d'un calcul de gain et de perte, ni d'aucun arrangement de prétentions ou de concessions réciproques. Il s'agit d'un grand plan de pacification conçu par les puissances alliées dans les vues les plus désintéressées et les plus éclairées, et auquel la Porte, quelque indifférente qu'elle puisse être sur le maintien de la paix en Europe, est appelée, et plus directement appelée que toute autre puissance, à s'associer dans l'intérêt de la conservation de ses peuples, de son pouvoir et de son existence future. L'avantage que les puissances alliées peuvent retirer de cette négociation pour consolider la tranquillité générale, quelque grand qu'il soit à nos yeux, est cependant fort au-dessous de celui qui doit en résulter pour la Porte. Comment pourrait-elle prétendre à des compensations dans une affaire où il n'est question que de travailler pour son salut, que de la soustraire aux plus terribles catastrophes? Rien ne serait en outre plus mal imaginé pour le succès même de la négociation, que d'ajouter gratuitement une difficulté de plus à toutes celles qui s'y attacheront malgré nous. Si une proposition pareille avait pu sortir du Cabinet de Russie, la Porte ne l'aurait-elle pas accusé de vou-

loir compliquer les questions pour les rendre interminables, ou pour servir ses intérêts particuliers? Je m'en remets, au reste, quant à ce point, Milord, à l'ascendant que vous avez su acquérir sur l'esprit des ministres turcs, et dont vous avez fourni plus d'une preuve brillante. Vous parviendrez, je n'en doute pas, à leur faire comprendre combien ils auraient tort de mettre en avant une prétention qui serait infailliblement rejetée par les puissances.

J'en viens enfin aux différentes idées suggérées par Votre Excellence pour déterminer la Porte à quelque démarche conciliante et honorable envers la Russie, à la suite de l'évacuation des Principautés et de la nomination des hospodars. J'accepte comme parfaitement bien vu, sage et utile, tout ce que Votre Excellence propose à cet égard. Une notification, rédigée dans des termes choisis ou au moins pleinement approuvés par Votre Excellence et MM. ses collègues, et qui serait directement adressée à Sa Majesté Impériale de toutes les Russies ou à son Cabinet, ne pourrait que produire un effet favorable; et en général tout acte de la Porte qui constaterait son désir sincère de reprendre ses anciennes relations avec la Russie, et qui annoncerait une juste et raisonnable confiance dans les intentions de l'Empereur Alexandre et de ses augustes alliés, serait un pas essentiel vers l'accomplissement de nos vœux. Cependant, Milord, je suis loin d'admettre que le succès d'une pareille démarche vous dispenserait de la nécessité d'insister sur l'envoi des plénipotentiaires; et après tout ce que j'ai eu l'honneur de vous exposer dans cette lettre, sur l'objet et le but d'une négociation que nous considérons comme l'unique moyen d'arriver à la pacification de l'Empire ottoman, il ne vous restera aucun doute à ce sujet.

Je finirai par un résumé succinct des observations renfermées dans la présente lettre.

1° L'évacuation des Principautés, mesure dont la nomination des hospodars n'est regardée que comme un accessoire, doit être avant tout complétement effectuée.

2° Pour nous mettre dans le cas de travailler à un arrangement définitif, la Porte doit reconnaître vis-à-vis des ministres

des Cours alliées, comme un fait qu'elle ne saurait plus se dissimuler à elle-même, la nécessité d'offrir aux insurgés une amnistie conçue dans des termes propres à les ramener sous son autorité.

3° Dès que la Porte sera convenue de ce fait, il s'agira de la convaincre que, dans les circonstances présentes, toute amnistie qui ne se trouverait pas renforcée par le concours et le soutien des puissances alliées, et particulièrement de la Russie, serait inefficace et nulle.

4° Ce concours et ce soutien ne pouvant avoir lieu qu'à la suite d'une négociation préalable, la Porte ne peut pas se refuser à nommer des plénipotentiaires pour cette négociation, laquelle est en outre la condition *sine qua non* du rétablissement de ces relations avec la Russie.

5° Toute démarche, tout acte de la Porte tendant à faciliter sa réconciliation avec la Russie seront hautement approuvés par les puissances alliées, pourvu qu'il n'en résulte pas un prétexte pour éluder la négociation proposée par ces puissances dans les intentions les plus sages et les plus salutaires.

Votre Excellence connaît maintenant toute ma pensée sur les points que dans l'état actuel de la question je regarde comme les plus essentiels. Étant approuvés et partagés par MM. les ministres avec lesquels j'ai l'honneur de conférer sur cette grave affaire, et conformes en tout aux intentions de votre Gouvernement telles qu'elles me sont connues, je crois, Milord, que mes aperçus pourront vous servir de guide dans la marche que vous suivrez envers les ministres de la Porte. Quant au moment d'en faire usage, quant au choix des moyens pour vaincre les difficultés du terrain dont personne ne peut mieux juger que vous; quant aux modifications que peuvent amener des chances et des incidents impossibles à prévoir, nous devons nous en remettre à votre prudence, à votre zèle, à vos talents ; vous y puiserez les secours qu'il vous faut pour remplir la tâche difficile dont vous êtes chargé. Il ne me reste donc qu'à vous renouveler pour ma personne l'assurance, etc.

RÉSULTATS DU CONGRÈS DE VÉRONE *.

Protocole signé par les plénipotentiaires de l'Autriche, de la France, de la Prusse et de la Russie. Vérone, le 19 novembre 1822.

629. Les plénipotentiaires d'Autriche, de France, de Prusse et de Russie ayant jugé nécessaire de déterminer les cas dans lesquels les engagements éventuels pris avec la Cour de France par les Cours d'Autriche, de Prusse et de Russie, dans la supposition d'une guerre déclarée ou provoquée par le Gouvernement actuel de l'Espagne, deviendraient obligatoires pour les puissances qui y ont pris part, sont convenus de préciser l'application desdits engagements dans les termes suivants :

Article premier.

Les trois cas dans lesquels les engagements éventuels entre les quatre puissances signataires du présent procès-verbal deviendront immédiatement obligatoires, sont :

1° Celui d'une attaque armée de la part de l'Espagne contre le territoire français, ou d'un acte officiel du Gouvernement

* Outre les trois Souverains, c'est-à-dire l'Empereur François, l'Empereur Alexandre et le Roi Frédéric-Guillaume III, qui étaient convenus à Laybach de se retrouver, au bout d'une année, dans une ville d'Italie, pour former un nouveau Congrès, il y avait à Vérone : le Roi de Naples, Ferdinand IV, et le Roi de Sardaigne, Charles-Félix; puis, en fait de diplomates, pour l'Au-

espagnol provoquant directement à la rébellion les sujets de l'une ou de l'autre des puissances;

2° Celui de la déchéance prononcée contre Sa Majesté le Roi d'Espagne, d'un procès intenté à son auguste personne, ou d'un attentat de même nature contre les membres de sa famille;

3° Celui d'un acte formel du Gouvernement espagnol portant atteinte aux droits de succession légitime de la famille royale.

Article II.

Attendu qu'indépendamment des cas ci-dessus spécifiés et définis, il peut s'en présenter que l'une ou l'autre des Cours signataires du présent acte regarderait comme étant de la même valeur, et devant emporter les mêmes effets que ceux qui se trouvent désignés à l'article Ier, il est arrêté que tel cas non spécifié, ou tout autre cas analogue venant à se réaliser, les ministres des hautes Cours alliées accrédités près de Sa Majesté Très-Chrétienne se réuniront avec le Cabinet de France pour examiner et déterminer si le cas en question doit être considéré comme rentrant dans la classe des *casus fœderis* prévus et définis, et exigeant comme tel l'application directe des engagements pris par les hautes puissances.

Metternich, Lebzeltern, Montmorency, Caraman, Comte de La Ferronnays, Chateaubriand, Bernstorff, Hatzfeld, Nesselrode, Lieven, Tatistscheff, Pozzo di Borgo.

Protocole relatif à la séance du 20 novembre 1822.

630. — MM. les ministres des Cabinets d'Autriche, de France, de Prusse et de Russie se sont réunis aujourd'hui

triche : Metternich, Lebzeltern, Lutzow et Gentz; pour la Russie : Nesselrode, Pozzo di Borgo, Tatistscheff, Lieven et Strogonoff; pour la Prusse : Hardenberg, Bernstorff et Hatzfeld; pour la France : Montmorency, Chateaubriand, Caraman et La Ferronnays; pour l'Angleterre : Wellington.

(*Note de l'Éditeur.*)

avec M. le duc de Wellington pour conférer avec Son Excellence sur le procès-verbal signé hier (n° 629) par MM. les plénipotentiaires des quatre Cours, ainsi que sur les instructions que chacune de ces Cours se propose d'adresser à son ministre à Madrid.

M. le duc de Wellington a développé les différents points de vue sous lesquels, comme plénipotentiaire du Gouvernement britannique, il envisage l'une et l'autre de ces démarches; et à la suite de la discussion amenée par ces développements, M. le duc s'est engagé à communiquer à MM. les ministres des quatre Cabinets la substance de ses observations par écrit et sous forme de note confidentielle.

La question du protocole a été traitée ensuite; et après avoir examiné plusieurs formes de rédaction, dont chacune a présenté des difficultés ou des inconvénients, il a été conclu :

Qu'il n'y aura pas de protocole général sur les négociations et conférences relatives à l'affaire d'Espagne;

Que les pièces échangées entre MM. les ministres ou présentées aux conférences seront regardées comme de simples communications de Cabinet à Cabinet;

Qu'il en sera de même de la note confidentielle annoncée par M. le duc de Wellington.

Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vérone, le 11 décembre 1822.

631. Sire, j'ai l'honneur d'envoyer sans retard à Votre Majesté Impériale les rapports ci-joints que j'ai reçus de Paris par un courrier expédié par le Gouvernement à MM. les ambassadeurs de France.

Votre Majesté Impériale trouvera également dans l'annexe une lettre du vicomte de Montmorency.

Mes notions se complètent par la lecture que vient de me faire le marquis de Caraman d'une lettre particulière que lui a adressée M. de Montmorency.

Il ressort pour moi de l'ensemble de ces pièces :

1° Que le ministère français compte se lier étroitement à la marche des trois Cours continentales;

2° Qu'il désirerait voir considérée comme une *question de prudence l'expédition* des instructions des Cabinets réunis à Vérone aux représentants à Madrid.

Or, en ceci, il y a confusion dans les idées.

Nous avons entrevu ici la possibilité que le Gouvernement français pourrait ne pas se décider à lier sa marche diplomatique à la nôtre. On a arrêté que dans ce cas les instructions aux missions des *trois Cours* n'éprouveraient point de retard dans leur envoi.

Le ministère français, en se déclarant décidé à se placer avec les alliés sur une même ligne morale, semble désirer que la marche *arrêtée* subisse une modification. Il nous prouve le fait par sa proposition *de déclarer que l'époque de l'envoi des instructions à Madrid pourrait être rangée dans les questions de prudence à prendre en considération par la conférence à Paris*. En cela, le ministère français se trompe. Il existe relativement à l'envoi de ces instructions une force majeure et qui doit le décider indépendamment même de tout autre calcul ; *c'est la fin du Congrès*. Nos dépêches devront par conséquent être expédiées ; la question discrétionnelle n'existe *que pour la France,* et elle se borne au simple fait de savoir *si cette puissance veut rappeler en même temps que les alliés sa propre mission;* elle ne peut s'étendre à la prise en considération, *si le rappel des ministres, tant de ceux des alliés que du représentant de la France, peut être suspendu, même momentanément.* Je ne doute pas que Votre Majesté Impériale ne saisisse l'alternative sous le même point de vue sous lequel elle se présente à moi.

Je prie Votre Majesté Impériale de ne pas s'arrêter à la remarque de M. de Montmorency relative à une phrase de la dépêche du Cabinet autrichien au comte Brunetti. Cette remarque repose sur une erreur de la part de M. de Montmorency.....

Daignez agréer, Sire, l'hommage de mon plus profond respect.

Dépêche-circulaire des trois Cours alliées d'Autriche, de Russie et de Prusse à leurs missions accréditées près des autres Cours. Vérone, le 14 décembre 1822 *.

632. Lors de la clôture du Congrès de Vérone, les hauts et puissants Souverains d'Autriche, de Russie et de Prusse ont adressé à leurs missions accréditées près des autres Cours, relativement aux résultats de leur entrevue, la dépêche-circulaire suivante, conforme au texte original. La minute de cette dépêche a été signée par les trois ministres de Cabinet prince de Metternich, comte de Nesselrode et comte de Bernstorff.

Vérone, le 14 décembre 1822.

Vous avez été informé par les documents qui vous ont été adressés lors de la clôture des conférences de Laybach, au mois de mai 1821, que les Souverains alliés et leurs Cabinets se réuniraient de nouveau dans le cours de l'année 1822 pour déterminer l'application des mesures arrêtées sur la demande des Cours de Naples et de Turin, et avec l'adhésion de toutes les Cours d'Italie, en vue d'affermir l'ordre et le repos dans la Péninsule après les tristes événements de 1820 et de 1821.

Cette réunion vient d'avoir lieu. Nous nous proposons

* Cette dépêche-circulaire a été, sur la demande du prince de Metternich, communiquée, sous la forme d'une traduction officielle en langue allemande, à la *Gazette politique de Munich;* et ce journal a été chargé de la publier, ainsi qu'il résulte des lignes suivantes, que nous empruntons à une lettre écrite par le chancelier d'État à Munich, le 3 janvier 1823 :

« ... J'ai tenu ce matin une longue conférence avec MM. de Rechberg, Wrede et Zentner, dans laquelle j'ai placé ma grande affaire dans les termes les meilleurs qu'il m'a été possible d'atteindre. Ma présence ici aura fait un grand bien, mais elle excite comme de juste toute l'attention des libéraux. Cette attention a été poussée à son comble *par l'insertion que j'ai ménagée pour aujourd'hui de la dépêche-circulaire des trois Cours* et de la dépêche de M. de Villèle à M. de La Garde dans la *Gazette de Munich.* J'apprendrai encore ce soir le genre de sensation que ces deux pièces auront produite dans le public. »

Cette dépêche a été imprimée, en français, dans le *Journal de Francfort* du 5 janvier 1823. (*Note de l'Éditeur.*)

actuellement de vous faire connaître les résultats qui ont été atteints.

Aux termes de la convention signée le 24 juillet 1821, à Novare, l'occupation d'une ligne militaire dans le Piémont par un corps de troupes auxiliaires avait été fixée provisoirement à la durée d'un an ; mais les Souverains s'étaient réservé de décider, lors de la réunion qui aurait lieu en 1822, si l'état du pays permettrait de supprimer cette mesure ou commanderait de continuer à l'appliquer.

Les plénipotentiaires des Cours qui avaient signé la convention de Novare, agissant de concert avec le plénipotentiaire de Sa Majesté le Roi de Sardaigne, ont procédé à l'examen de cette question, et il est résulté de leur enquête que la présence d'un corps auxiliaire destiné à assurer le repos dans le Piémont n'était plus nécessaire. Le Roi de Sardaigne a proposé lui-même les termes qu'il croyait les plus convenables pour l'évacuation successive du pays par les troupes auxiliaires : les Souverains alliés ont adhéré à ses propositions, et il a été arrêté, aux termes d'une nouvelle convention, que ces troupes quitteraient le Piémont, et que leur mouvement commencerait le 31 décembre de cette année pour finir le 30 septembre 1823 par l'évacuation de la forteresse d'Alexandrie.

D'autre part, Sa Majesté le Roi des Deux-Siciles a fait déclarer aux trois Cours signataires de la convention de Naples du 18 octobre, que l'état actuel de son pays lui permettait de proposer une diminution du nombre des troupes auxiliaires qui occupaient les différentes parties de son Royaume. Les Souverains alliés n'ont pas hésité à adhérer à cette proposition ; aussi l'armée auxiliaire qui occupe le Royaume des Deux-Siciles sera-t-elle, dans un délai aussi bref que possible, diminuée de dix-sept mille hommes.

Ainsi se réalise, dans la mesure où les événements ont répondu aux vœux des Souverains, ce que ceux-ci avaient annoncé lors de la clôture du Congrès de Laybach, savoir « que, loin de vouloir prolonger leur intervention dans les affaires d'Italie au delà des limites indiquées par la stricte nécessité, ils for-

maient le vœu sincère de voir cesser le plus tôt possible, et pour toujours, l'état de choses qui leur avait imposé ce pénible devoir ». Ainsi tombent les vaines alarmes, les interprétations malveillantes, les sinistres prédictions que l'ignorance ou la mauvaise foi ont répandues en Europe, pour égarer l'opinion des peuples relativement aux vues généreuses et désintéressées des Souverains. Toute arrière-pensée, toute idée d'ambition, tout calcul égoïste et personnel a été exclu de la résolution que seule une impérieuse nécessité leur avait dictée en 1821. Tenir tête à la révolution; prévenir les désordres, les maux et les crimes qui menaçaient de se répandre sur toute l'Italie; rétablir dans ce pays l'ordre et la paix; accorder aux Gouvernements réguliers la protection à laquelle ils ont droit : voilà quel était l'unique but des préoccupations et des efforts des Souverains. Dans la mesure où ce résultat a été atteint, ils retirent et continueront de retirer le secours qu'un besoin pressant pouvait seul motiver et justifier; ils s'estiment heureux de pouvoir laisser le soin de la sécurité et du repos des peuples aux Princes que la Providence en a chargés, et d'enlever à la calomnie le dernier prétexte dont elle se servait pour semer des doutes sur l'indépendance des Souverains italiens.

L'objet du Congrès de Vérone, tel que l'avait déterminé une entente positive, se trouvait réalisé grâce aux résolutions prises en vue de soulager l'Italie. Mais les Souverains réunis n'ont pu s'empêcher de tourner leurs regards vers deux graves complications, dont les progrès n'avaient cessé de les préoccuper depuis le premier moment de leur réunion à Laybach.

Un événement considérable s'était accompli avant la clôture de ce Congrès. Ce que l'esprit révolutionnaire avait entrepris dans la Péninsule hispanique, ce qu'il avait tenté en Italie, réussissait à l'extrémité orientale de l'Europe. Au moment même où les insurrections militaires qui avaient éclaté à Naples et à Turin lâchaient pied à l'approche d'une armée régulière, la Révolution lançait un de ses brandons sur l'Empire ottoman. La coïncidence de ces faits ne pouvait laisser place à aucun doute sur l'identité des causes qui les avaient

produits. L'apparition du mal sur tant de points différents, le fait que partout il se montrait sous les mêmes formes et parlait le même langage, bien qu'il n'éclatât pas toujours sous les mêmes prétextes, indiquait trop clairement le foyer commun où il prenait naissance. Ceux qui dirigeaient ce mouvement s'étaient flattés d'en profiter pour embrouiller les conseils des puissances par la désunion et pour neutraliser les forces militaires que de nouveaux dangers pouvaient appeler sur d'autres points de l'Europe. Cette espérance a été déçue. Les Souverains, résolus à repousser le principe de la Révolution, en quelque lieu et sous quelque forme qu'il se présentât, n'ont pas hésité à le condamner d'une seule voix. Appliqués sans relâche à l'objet de leurs préoccupations communes, ils ont résisté à toute considération qui aurait pu les détourner de la voie qu'ils avaient résolu de suivre; mais en même temps ils ont obéi à la voix de la conscience et à un devoir sacré, en plaidant la cause de l'humanité en faveur des victimes d'une entreprise irréfléchie autant que coupable.

Comme les nombreuses communications confidentielles qui pendant cette période, une des plus remarquables dans l'histoire de leur alliance, ont été échangées entre les cinq Cours avaient amené, relativement aux questions orientales, une entente satisfaisante de tout point, il ne restait plus rien à faire, lors de l'ouverture du Congrès de Vérone, qu'à constater les résultats de cet accord; aujourd'hui les puissances amies de la Russie peuvent se flatter d'écarter, grâce à des démarches communes, les obstacles qui s'opposaient encore à la complète réalisation de leurs vœux.

D'autres événements, dignes de toute l'attention des Souverains, ont appelé leur attention sur la déplorable situation où se trouve, à l'ouest de l'Europe, la Péninsule hispanique.

L'Espagne est aujourd'hui victime du sort qui attend tous les États assez malheureux pour chercher le bien dans une voie où l'on ne peut jamais le trouver. Elle parcourt le cercle fatal de la Révolution, d'une révolution que des hommes aveuglés ou malveillants auraient volontiers représentée comme un bienfait, et même comme le triomphe d'un siècle

éclairé. Tous les Gouvernements ont vu avec quel zèle ces hommes ont cherché à persuader à leurs contemporains que cette révolution était le fruit nécessaire et précieux des progrès de la civilisation, et que le moyen par lequel elle a été favorisée et soutenue, était le plus noble élan d'un généreux patriotisme. Si la civilisation pouvait avoir pour but de détruire la société humaine; s'il était possible d'admettre que la force armée, qui est uniquement appelée à maintenir dans les États l'ordre intérieur et la paix extérieure, pût s'emparer impunément de l'autorité suprême, la révolution d'Espagne serait certainement en droit de prétendre à l'admiration des siècles, et l'insurrection militaire de l'île de Léon pourrait servir de modèle aux réformateurs. Mais la vérité n'a pas tardé à reprendre ses droits, et l'Espagne n'a fait que donner, aux dépens de son bonheur et de sa gloire, un nouvel et triste exemple des suites inévitables de toute atteinte portée aux lois éternelles de l'ordre moral du monde.

Le pouvoir légal enchaîné et réduit à devenir l'instrument du renversement de tous les droits et de toutes les libertés consacrées par les lois; toutes les classes du peuple entraînées dans le mouvement du torrent révolutionnaire; l'arbitraire et l'oppression s'exerçant sous les formes de la justice; tout un Royaume livré à des désordres et à des convulsions de tout genre; de riches colonies qui justifient leur sécession par les maximes mêmes sur lesquelles la métropole a édifié son droit public et qu'elle voudrait en vain condamner dans un autre hémisphère; les dernières ressources de l'État épuisées par la guerre civile : voilà le tableau que nous présente la situation actuelle de l'Espagne; voilà quelles sont les épreuves qui ont frappé un peuple animé d'instincts généreux et digne d'un meilleur sort; voilà quels sont enfin les motifs de la légitime inquiétude qu'une telle réunion d'éléments d'agitation et de désordre a dû faire naître dans les pays situés dans le voisinage immédiat de la Péninsule. Si jamais une puissance, rompant avec les principes conservateurs, avec les principes sur lesquels repose le concert européen, est sortie des voies de la civilisation, c'est bien l'Espagne dans son état de dissolution actuel.

Les Souverains auraient-ils pu envisager avec indifférence tant de maux accumulés sur un seul pays, accompagnés de tant de dangers pour les autres États? Ne relevant, dans une circonstance aussi grave, que de leur propre jugement et de leur propre conscience, ils ont dû se demander s'il leur était permis d'assister plus longtemps, en spectateurs désintéressés, au développement d'un mal qui menace de devenir de jour en jour plus terrible et plus dangereux, et même de souffrir que la présence de leurs représentants donnât l'apparence d'une approbation tacite aux mesures d'une faction prête à tout entreprendre pour maintenir sa funeste domination. La résolution des Souverains ne pouvait être douteuse. *Leurs missions ont reçu l'ordre de quitter la Péninsule.*

Quelles que puissent être les conséquences de cette démarche, les Souverains montrent par leur attitude, à la face de l'Europe, que rien n'est capable de les faire faiblir dans une résolution que leur conscience a ratifiée. Plus est sincère l'amitié qu'ils éprouvent pour le Roi d'Espagne, plus est vif l'intérêt qu'ils prennent au bonheur d'une nation qui, à toutes les époques de son histoire, s'est signalée par tant de vertus et par tant de grandeur, plus aussi ils ont été pénétrés de la nécessité de prendre la mesure à laquelle ils avaient décidé de recourir et qu'ils sauront défendre.

L'exposé ci-dessus vous donnera la certitude que, dans leurs dernières négociations, les Souverains ne se sont pas écartés des principes auxquels ils étaient restés invariablement fidèles dans toutes les grandes questions qui avaient trait au maintien de l'ordre et à la conservation des États, questions auxquelles les événements de nos jours donnaient une si haute importance. Loin de perdre son caractère primitif, leur union, s'appuyant avec force sur ces principes, devient plus ferme et plus féconde d'un moment à l'autre. Il serait superflu de défendre désormais leurs sentiments de justice et de bienveillance contre d'indignes calomnies, que chaque jour vient réfuter par des faits connus de tous. Il faut que l'Europe entière finisse par reconnaître que le système suivi par les Souverains est parfaitement d'accord avec l'indépendance et

la force des Gouvernements, aussi bien qu'avec l'intérêt bien entendu des peuples. Ils ne connaissent d'autres ennemis que ceux qui se liguent contre l'autorité légitime des uns et contre la longanimité des autres pour les entraîner tous en même temps dans l'abîme. Les vœux des Souverains tendent uniquement à la paix ; mais cette paix, bien que parfaitement cimentée par l'accord des puissances, ne pourra pas répandre tous ses bienfaits sur la société tant que la fermentation qui agite encore les esprits dans plus d'un État sera entretenue par les insinuations perfides et par les tentatives coupables d'une faction qui ne rêve que révolution et bouleversement; tant que les chefs et les instruments de cette faction, soit en attaquant ouvertement le trône et l'ordre de choses existant, soit en tramant dans l'ombre des projets subversifs, en ourdissant des complots ou bien en empoisonnant l'opinion publique, ne cesseront pas de tourmenter les peuples en leur faisant des tableaux décourageants et menteurs de la situation présente et en leur inspirant des craintes chimériques pour l'avenir. Les plus sages mesures prises par les Gouvernements resteront stériles, les plus utiles projets de réforme demeureront sans résultat, la confiance réciproque ne pourra pas revenir jusqu'à ce que les fauteurs des plus détestables conseils soient réduits à une complète impuissance, et les Souverains ne croiront pas avoir terminé la grande œuvre du salut social avant de leur avoir arraché les armes grâce auxquelles ils peuvent menacer le repos du monde.

En communiquant au Cabinet auprès duquel vous êtes accrédité les faits et les explications que renferme le présent document, vous rappellerez en même temps ce que les Souverains considèrent comme la condition *sine qua non* de la réalisation de leurs vœux désintéressés et bienveillants. Pour garantir à l'Europe non-seulement la paix dont elle jouit sous la protection des traités, mais encore ce sentiment de calme intérieur et de durable sécurité sans lequel il ne saurait y avoir de véritable bonheur pour les nations, il faut que les Souverains puissent compter sur le concours fidèle et dévoué de tous les Gouvernements. Ce concours, ils le réclament au nom des inté-

rêts les plus élevés, au nom de l'ordre social, qu'il s'agit de maintenir, au nom des générations futures. Puissent tous les Gouvernements être pénétrés de cette grande vérité que la puissance confiée à leurs mains est un dépôt sacré, dont ils devront rendre compte à leurs peuples et à leurs successeurs, et qu'ils assumeraient une grave responsabilité en tombant dans des erreurs ou en écoutant des conseils qui leur ôteraient tôt ou tard la possibilité de préserver leurs sujets de la ruine dont ils seraient les premiers auteurs. Les Souverains ont la confiance que partout, dans ceux qui sont revêtus de l'autorité suprême, sous quelque forme que ce soit, ils trouveront des alliés véritables, des alliés qui respecteront non-seulement la lettre et les prescriptions positives des négociations qui forment la base du système européen actuel, mais encore l'esprit et les principes qui les ont inspirées. Ils se flattent que leurs paroles seront accueillies comme une nouvelle confirmation de leur ferme et invariable dessein de consacrer au salut de l'Europe tous les moyens que la Providence a remis entre leurs mains*.

Metternich à Ottenfels, à Constantinople (Dépêche),
Venise, le 21 décembre 1822**.

633. Il me serait difficile de rien ajouter en fait d'instruction à mes dépêches précédentes. Les protocoles de nos confé-

* Le Cabinet français adhéra aux principes énoncés dans la dépêche-circulaire ci-dessus, ainsi que le prouve une dépêche envoyée de Paris, le 25 décembre 1822, par le comte de Villèle au comte de La Garde, plénipotentiaire français à Madrid. Aux termes de ce document, ce dernier devait « faire savoir au Cabinet de Madrid que le Gouvernement du Roi de France était entièrement d'accord avec ses alliés, et qu'il était fermement résolu à combattre, par tous les moyens, les principes et les mouvements révolutionnaires; qu'à cette fin, il irait jusqu'à rappeler sa mission de Madrid et pourrait même avoir recours, pour assurer sa sécurité, à des mesures plus efficaces, si l'on ne cessait pas de compromettre ses intérêts les plus essentiels, etc. »

** Indépendamment des principales questions agitées par le Congrès, les conférences qui avaient été ouvertes au mois de juillet, à Vienne, relativement à la question d'Orient, furent continuées à Vérone sous forme de discussions confidentielles, auxquelles prirent part l'Empereur Alexandre, Metternich, Nesselrode, Tatistscheff et lord Strangford.

(*Note de l'Éditeur.*)

rences à Vérone disent tout, et les dernières conditions auxquelles un arrangement est possible y sont consignées. Ces conditions se bornent en dernier résultat aux suivantes :

1° Que la Porte fasse une démarche de courtoisie vis-à-vis de la Russie pour lui annoncer les déterminations que déjà elle a prises et exécutées à l'égard des deux Principautés.

2° Qu'elle s'arrange à l'amiable avec les Cours qui demandent la navigation de la mer Noire, à moins qu'elle ne préfère maintenir les abus auxquels le pavillon russe, accordé à tant de bâtiments étrangers, avait prêté jusqu'à présent. Entre les deux, la Porte doit préférer la première de ces alternatives, laquelle ne lui offre que des avantages, et que, par ce fait même, il est heureux de voir placer par la Russie sur une même ligne que l'usage plein d'inconvénients des dernières années.

3° Que la Porte, enfin, pacifie elle-même la Grèce.

Tout se borne à ces trois points; car la reprise des relations diplomatiques ordinaires ne mérite pas d'occuper sérieusement notre pensée ; l'avantage de cette reprise est tellement placé du côté de la Russie, que l'intérêt fera ici, et à lui seul, tout ce que les puissances peuvent se dispenser de faire.....

Je vous recommande l'accord le plus parfait avec lord Strangford. Cet ambassadeur doit avoir appris à connaître la vérité dans les situations, car il les a vues de près. Arrivé à Vienne sous les auspices les plus défavorables pour sa personne, il a quitté Vérone muni de la confiance indubitable de l'Empereur de Russie. J'ai pour ma part contribué à ce fait autant qu'il m'a été possible. Lord Strangford le sait, et il doit m'en savoir gré. Il doit être convaincu de deux grandes vérités que jamais il ne saurait avoir trop présentes, savoir : que l'Empereur Alexandre désire franchement voir arriver la fin des embarras en Orient ; que, d'un autre côté, il a le sentiment très-juste des difficultés innombrables qu'offrirait à la réalisation de ses intentions pacifiques toute grave erreur que commettrait le Divan.

Quant au point de vue de notre Cabinet, lord Strangford doit avoir emporté la conviction que rien n'est clair et désin-

téressé comme tout ce que nous redoutons et désirons. C'est dans votre marche personnelle que se trouveront pour nous de véritables facilités. Unissez-vous franchement dans la poursuite d'un même but avec l'ambassadeur britannique, et fournissez-moi avec soin toutes les preuves possibles du zèle que vous mettrez à soutenir les conditions que la Russie a présentées comme autant de clauses *définitives*.

L'Empereur François au Roi Maximilien-Joseph de Bavière (Lettre), Innsbruck, le 30 décembre 1822.

634. Monsieur mon Frère et Beau-Père, j'ai pensé qu'il pourrait être agréable à Votre Majesté d'être mise au fait des détails des affaires qui viennent d'être terminées à Vérone. J'ai ordonné, en conséquence, au prince de Metternich de passer par Munich en retournant à Vienne. Il rendra compte à Votre Majesté des résultats auxquels le Congrès s'est arrêté et de mon point de vue sur le bien qui résulterait pour la fédération de l'application des mêmes principes à l'Allemagne. Les vues et les sentiments de Votre Majesté étant conformes aux miens, je ne doute pas qu'Elle n'éprouve une satisfaction véritable de tout ce qu'Elle apprendra par mon chancelier.

J'éprouve en mon particulier un regret sincère de ne pas voir Votre Majesté à l'occasion de mon retour en Autriche. La saison rigoureuse et la nécessité de mon arrivée dans ma capitale me privent d'une satisfaction que je rechercherai à la première occasion favorable.

Veuillez recevoir les assurances de l'amitié sincère et de la considération distinguée avec lesquelles je suis de Votre Majesté le bon frère et gendre.....

François, *m. p.*

Le Roi Maximilien-Joseph de Bavière à l'Empereur François (Réponse), Munich, le 3 janvier 1823.

635. Monsieur mon Frère et Beau-Fils, le prince de Metternich m'a remis la lettre que Votre Majesté Impériale a

bien voulu m'écrire d'Innsbruck, et il s'est empressé de me mettre au fait des affaires importantes qui ont été traitées sous les auspices bienfaisants de Votre Majesté à Vérone.

C'est avec un plaisir renouvelé que j'ai causé avec son chancelier, qui a si essentiellement influé sur les grands résultats des travaux du Congrès, et aux soins duquel l'Europe doit le maintien de la tranquillité dont elle a joui dans ces dernières années. Il vous rendra compte, Monsieur mon Frère, de mes sentiments et de la conformité de mes vues relativement à l'Allemagne dans l'application des principes professés par les puissances alliées à la suite du Congrès.

Votre Majesté Impériale concevra les regrets que j'ai éprouvés de n'avoir pu la voir à son passage par mes États ; sans la rigueur extrême de la saison, j'aurais cherché à la rencontrer; je ne puis m'en consoler qu'en nourrissant l'espoir qu'une occasion prochaine compensera la privation qui m'a été imposée.

Veuillez recevoir les assurances de l'amitié sincère et de la considération distinguée avec lesquelles je suis, Monsieur mon Frère et Beau-Fils, de Votre Majesté Impériale le bon frère et beau-père.

MAXIMILIEN-JOSEPH, *m. p.*

Metternich à l'Empereur Alexandre. Mémoire secret sur la création d'un comité central des puissances du Nord à Vienne. Vérone (sans date).

636. De tous les maux qui affligent aujourd'hui le corps social, celui qui mérite de fixer plus particulièrement l'attention des Gouvernements est le jeu criminel des sectes.

Il faut compter parmi les côtés faibles de l'esprit humain le penchant qui, dans tous les temps, l'a entraîné dans le champ vague du mysticisme. Il est une foule d'esprits inquiets que le besoin de se créer une occupation tourmente, et dont l'activité, inhabile à se fixer sur des objets d'une utilité définie, les pousse vers de stériles abstractions. Dupes de leur ima-

gination désordonnée, dupes de quiconque veut faire servir leur manie à des projets pervers, ces hommes ont constamment été pour les sociétés secrètes comme une pépinière d'adeptes.

Les sociétés ont toujours été influencées par l'esprit variable des siècles. S'il en est parmi elles qui soient restées fidèles à certaines bases de leur institution primitive, le plus grand nombre est toujours prêt à en dévier et à céder aux grandes impulsions du moment. C'est ainsi que dans des temps d'exaltation religieuse, les associations secrètes se sont armées pour le soutien de tels ou tels dogmes. Aujourd'hui que l'esprit du siècle est dirigé vers la réforme des modes de gouvernement, c'est sur le champ de la politique que nous voyons ces mêmes associations déployer toute leur turbulente activité.

Là où les sociétés secrètes ne vont pas au-devant des factions, celles-ci, sachant tout le parti qu'elles peuvent tirer des sectes, ne tardent guère à aller les rechercher.

Il est nécessaire d'indiquer trois époques principales d'où date l'extension extraordinaire que les sectes ont acquise *dans les derniers temps*.

La Révolution française, à son début, avait fait suspendre le travail des sectes. L'arène était ouverte à toutes les aberrations de l'esprit humain comme à toutes les ambitions; qu'auraient gagné les adeptes à de mystérieux conventicules? Ils se sont lancés dans la carrière qui, tout en flattant les rêves de leur imagination, leur offrait la perspective d'une fortune brillante. Aussi les administrations révolutionnaires en France se sont-elles recrutées dans les rangs des sectaires, et les loges maçonniques se sont trouvées dégarnies; de même que nous avons vu l'armée révolutionnaire à Naples compléter ses cadres par les *malcontenti*.

C'est sous l'Empire, et à la suite des épurations que Bonaparte avait faites dans les administrations, que les sociétés secrètes ont commencé à se reconstituer. Fort de sa volonté, Bonaparte calcula qu'au lieu d'employer d'inutiles efforts à empêcher leur réorganisation, il lui serait plus aisé de les

contenir en les assujettissant à une surveillance sévère, et même de les faire servir utilement à ses desseins. Dès lors, tout en les couvrant de ridicule, il travailla à se ménager un moyen de police actif dans les associations qui lui parurent susceptibles d'être guidées; il déploya au contraire une inflexible sévérité contre toutes les autres.

La chute de Bonaparte délivra le monde d'un poids immense; mais ce poids ayant pesé à la fois sur le bon et le mauvais, le bien et le mal se sentirent en même temps libres des entraves qui les comprimaient. Malheureusement, les éléments du bien furent ou dénaturés ou paralysés, tandis que ceux du mal ne restèrent pas dans l'inaction, et nous vîmes bientôt l'esprit révolutionnaire reprendre un nouvel essor.

Cependant, les factieux eux-mêmes durent ne pas tarder à s'apercevoir que les peuples, fatigués de tant de secousses violentes, n'étaient plus disposés à servir activement et en masse leurs desseins. Il était réservé au pays le plus reculé en fait de civilisation, et malheureusement le plus remué dans son intérieur, de créer un mode nouveau pour amener des bouleversements.

Un malaise général régnait en Espagne; aucun peuple cependant n'était plus éloigné d'un soulèvement que le peuple espagnol. Aussi la révolution de 1820 a-t-elle été l'œuvre directe d'une conspiration ourdie dans les ténèbres, préparée et combinée dans les voies d'une association secrète. S'il pouvait exister un doute sur la vérité de ce fait, il serait levé par les aveux indiscrets que l'un des instruments les plus actifs et à la fois les plus éhontés de la révolte militaire dans l'île de Léon a rendus publics.

Ce que le crime avait enfanté, un Gouvernement dans l'état de la plus complète nullité n'a pu le détruire. La réussite du complot de l'île de Léon marque la *seconde époque* de l'élan qu'ont pris les sociétés secrètes.

Les révolutions de l'Italie en 1820 et surtout en 1821 nous semblent indiquer la *troisième*.

Si l'on ne peut voir dans la révolte militaire de Naples que

l'imitation servile de celle de l'île de Léon, il ne saurait en être de même de la révolution piémontaise. Celle-ci a été évidemment dirigée par les sectaires de France, et si des observateurs éclairés avaient dès longtemps su pressentir l'existence d'une vaste association révolutionnaire à Paris, liée à celles de l'étranger, c'est la révolution éclatée à Turin qui a déchiré pour nous le voile qui jusqu'alors avait enveloppé son action.

Il nous paraît d'un intérêt positif de s'appliquer à distinguer les différences caractéristiques qui existent entre les deux révolutions italiennes. L'une a été plus locale que l'autre. Le génie des peuples napolitain et piémontais, et jusqu'à la position géographique des deux États, ont dû établir et ont effectivement établi une différence notable entre les deux révolutions. Nous ne croyons pas trop avancer en considérant la révolution napolitaine comme l'œuvre du carbonarisme pur et simple, étrangère dans son origine à tout autre moyen qu'à des moyens nationaux, bien qu'elle ait pu être fomentée et soutenue par l'influence espagnole. Tout au contraire, la révolution dans les États sardes a été placée sous la direction combinée des révolutionnaires piémontais et des sectaires français. Si une infinité de notions ne venaient à l'appui de cette thèse, nous en trouverions la preuve incontestable dans la situation morale actuelle des deux Royaumes.

Celui de Naples nous paraît bien plus éloigné d'un bouleversement pareil à celui de 1820 que ne l'est et que ne le sera encore le Piémont.

L'organisation des sociétés secrètes en France, *telles qu'elles existent aujourd'hui*, ne nous semble pas remonter plus haut qu'à 1820. Les procédures entamées en Allemagne, en 1819 et en 1820, et les travaux de la commission centrale à Mayence, ont fourni plus d'une preuve que les révolutionnaires allemands n'entretenaient encore à cette époque que des relations peu directes avec le centre révolutionnaire à Paris. Ce n'est qu'après que les mesures arrêtées à Carlsbad eurent forcé les chefs principaux des associations secrètes en

Allemagne à aller chercher un refuge en France, que plusieurs d'entre eux se rendirent à Paris, où ils ne trouvèrent guère moyen de s'entendre avec les libéraux français. La haine contre Bonaparte avait servi de première impulsion aux associations secrètes allemandes ; les sectaires trouvèrent dans ce fait une difficulté à se rapprocher des meneurs français. Le *non-sens* philanthropique des professeurs et des étudiants teutons les fit mépriser, d'un autre côté, par des factieux trop pratiques pour s'arrêter à des niaiseries. Ce n'est que depuis l'année 1821 que des relations directes ont pu s'établir entre les révolutionnaires allemands et français, et à la tête des premiers se trouvent des bonapartistes allemands. Les lieux les plus marquants aujourd'hui en Allemagne, sous le point de vue de la combinaison des moyens révolutionnaires allemands et français, sont le Royaume de Wurtemberg, la ville de Francfort et quelques villes de Suisse. Les hommes qui jouent dans ces lieux les premiers rôles, ce sont les frères Murhard, quelques autres hommes de lettres à Francfort, et les rédacteurs de la *Gazette du Neckar*. L'entreprise de cette feuille est soumise à l'influence directe du comité directeur à Paris, et son rédacteur en chef, le docteur Lindner, a servi pendant plusieurs années comme agent actif de Bonaparte en Allemagne. Le second rédacteur a été commissaire de police sous Bonaparte.

Jusqu'à cette époque, les radicaux français avaient suivi les traces de leur propre révolution.

Plusieurs tentatives faites en France pour soulever les masses ont dû prouver à ces hommes que de pareilles entreprises ne leur offraient pas les chances de succès de 1789 ; en revanche, celui qu'a obtenu la révolte militaire en Espagne n'en a pas moins pu fixer leur attention sur le moyen nouveau qui l'avait préparée, et ce même moyen ayant depuis opéré également, et en trois jours, le renversement du Gouvernement légitime à Naples, les révolutionnaires français ont dû l'adopter comme le plus efficace et le plus prompt. En ne faisant remonter l'introduction du *carbonarisme* en France qu'à l'année 1820, — et peut-être même au commencement de

l'année suivante, — nous croyons d'autant moins nous tromper, que nous découvrons dans l'explosion révolutionnaire en Piémont la trace de deux influences distinctes, qui sans doute n'étaient pas en opposition l'une avec l'autre quant au but, mais qui procédaient d'une manière différente. La révolte à Turin était manifestement dirigée et préparée par les efforts concertés des révolutionnaires piémontais et français, tandis que celle d'Alexandrie, dont tous les rouages étaient mis en mouvement par le carbonarisme pur, a paru avoir sa marche indépendante de celle de la capitale.

Le secret même des associations du genre de celles dont nous nous occupons leur fait toujours faire des progrès rapides. Aussi voyons-nous que dans toutes les tentatives multipliées qui ont été faites dans le courant des derniers dix mois, dans le but d'organiser en France des révoltes militaires, les instruments du *carbonarisme français* jouent partout un rôle.

Après avoir montré dans cette esquisse rapide l'influence pernicieuse qu'ont exercée les sectes sur les grandes secousses politiques des dernières années, nous n'hésiterons pas à établir en thèse que ces sociétés sont une maladie qui ronge le corps social dans ses parties les plus nobles ; que ce mal a déjà jeté des racines profondes et étendues; enfin, que si les Gouvernements ne prennent pas des mesures efficaces, non-seulement pour en arrêter les progrès ultérieurs, mais pour le refouler dans les limites au delà desquelles il n'est plus possible de l'atteindre, l'Europe court risque de succomber aux atteintes sans cesse répétées que ces associations lui portent. Or, pour que le remède soit efficace, il faut se placer en face du danger ; et puisque le mal se cache dans les ténèbres, il faut aller l'y attaquer. Enfin, pour que l'entreprise réussisse, il faut que la partie soit entamée avec une force égale.

Les factions emploient aujourd'hui deux moyens :

L'un se trouve dans la forme des sociétés secrètes et de toutes les sectes ; celle qui est la plus pratique, c'est le carbonarisme. Cette institution, née chez un peuple peu civilisé,

mais passionné, porte l'empreinte du caractère de cette nation; prompt à concevoir, l'Italien du Midi exécute avec une égale facilité. Un but clairement énoncé dans les hauts grades de l'association; des moyens de conduite simples et dégagés du fatras métaphysique de la maçonnerie; un gouvernement véritable réservé aux chefs; un certain nombre de grades pour classifier les individus; le poignard pour punir la désobéissance, l'indiscrétion ou les ennemis: — tel est le carbonarisme, qui de toutes les sectes paraît avoir approché le plus près de la perfection dans l'organisation pratique des sectes politiques.

Les factieux ont trouvé un *second moyen* dans la fusion de leurs intérêts et dans l'établissement d'un point central de direction.

La nationalité, les limites politiques, tout a disparu pour la secte. C'est sans aucun doute à Paris qu'est établi aujourd'hui le comité directeur des radicaux de l'Europe entière, et chaque jour contribuera davantage à démontrer la vérité de ce fait.

Quels sont maintenant les moyens que les Gouvernements peuvent opposer à ce mal?

Nous n'en connaissons que deux :

En premier lieu, ils doivent faire cause commune et réunir comme en un faisceau l'intérêt que chacun prend à sa propre conservation.

Le second moyen est l'établissement d'un centre de lumières.

La faction en veut à un degré égal à tous les États; monarchies pures, monarchies constitutionnelles, républiques, tout est menacé par les *niveleurs*.

Jamais le monde n'a offert des preuves d'union et de solidarité entre les grands corps politiques comparables à celles dont la Russie, l'Autriche et la Prusse ont donné l'exemple dans le cours des deux dernières années. En séparant avec soin l'intérêt *de la conservation* de celui d'une *politique ordinaire,* et en subordonnant à l'intérêt *commun et général* tous les intérêts particuliers, les Monarques ont trouvé le moyen véritable de

maintenir leur sainte union et d'opérer le bien immense que déjà ils ont opéré. La France paye cher aujourd'hui les illusions auxquelles ses dernières administrations se sont livrées. Le ministère actuel semble suivre une marche qui tend à le rapprocher du principe de l'alliance. L'Angleterre, à l'égard de la question qui nous occupe, devra constamment être rangée dans une classe à part. Quelles que puissent être les lumières et la franchise des intentions de son Gouvernement, jamais sa politique, sur aucun des points de vue présentés dans ce Mémoire, ne pourra s'identifier entièrement avec celle des puissances continentales.

Cette solidarité existant entre les trois Cours du Nord, il est essentiel d'y faire entrer le plus que faire se pourra le Gouvernement français. On y parviendra plus aisément par une *marche de fait* que par des *développements* et des *raisonnements sur la nécessité de cette solidarité!* Cette marche de fait, nous croyons l'entrevoir dans la *création d'un centre d'informations réciproques.*

Nous proposons à cet effet la mesure suivante :

Que l'Empereur de Russie et le Roi de Prusse délèguent chacun *un individu de toute confiance à Vienne.*

L'Empereur d'Autriche désignera de son côté un employé de son Gouvernement. Ces trois individus formeront un comité secret. Ce comité sera destiné à former un point central d'information. Chaque Gouvernement prendra à cet effet des mesures pour porter à la connaissance de ce comité toutes les traces de conspiration qu'il découvrirait.

La commission d'enquête centrale, établie à Mayence, continuera ses fonctions conformément au vœu presque unanime des membres de la Confédération. Les travaux de cette commission seront mis sous les yeux du comité.

Les moyens que les Gouvernements auraient à leur disposition seraient bien autres que ceux dont peut disposer l'association qu'il s'agit de terrasser. Les Gouvernements, forts de tous les ressorts d'une administration vigilante, auraient moins à redouter les machinations de la secte, bien plus faciles à déjouer; tout complot découvert perd son caractère de danger

et prête des armes offensives au pouvoir légal. En veillant à leur existence et au repos de leurs peuples, les Gouvernements se maintiendront enfin sur le terrain du bon droit, ce qui ne peut jamais être le cas des sectaires, quel que soit le masque dont ils se couvrent.

FIN DU TOME TROISIÈME.

PARIS. TYPOGRAPHIE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

